XXXe ANNÉE — SAMEDI, 1er JUILLET 1905 — N° 156

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Théodore.
Soleil : (Nous nations)
Lever 3 h 50 m. - Coucher 7 h. 13
Lune Nouv. le 5 - Premier quar., le 13
FÊTE DE DEMAIN : Précieux Sang.

30 JUIN

LA CUSCUTE

Parmi les espèces parasites qui envahissent certaines cultures et dont les cultivateurs doivent poursuivre la destruction à cause des dommages importants qu'elles occasionnent, se trouve la cuscute (*cuscuta epithymum*). Elle vit à l'état spontané sur le thym, l'ajonc, la genêt, la bruyère, etc., mais malheureusement, elle attaque également la luzerne, le trèfle, le vesce et même le ray grass, d'après M. Villieux, et nos prairies fortunes de ces plantes fourragères, à la suite de son invasion, subissent parfois de graves avaries.

En outre, quand on cultive la luzerne et le trèfle pour la semence, elle rend impossible la récolte et la mise en vente des graines de ces légumineuses. Elle contrarie également les assolements dans lesquels rentrent ces plantes fourragères.

La cuscute a des tiges sans consistance, très grêles de couleur blanche, jaune ou rosée dépourvues de feuilles. — qui ne sont utiles, puisque ses victimes lui parviennent des sucs élaborés, — et s'enroulent autour des tiges de luzerne et de trèfle, et y plantent des suçoirs au moyen desquels elle s'approvisionne de la sève de ces légumineuses. A partir de ce moment, les racines de la cuscute cessent de fonctionner, et elle vit exclusivement alors aux dépens de ses plantes hospitalières. Les pieds de luzerne ou de trèfle envahis se dessèchent et périssent d'épuisement. Mais là ne s'arrête pas la ruine : les tiges de la plante parasite s'enrichissant à leur tour, en puisent d'autres, qui se comportent comme les premières parcs, et bientôt, à la surface de la prairie envahie, on ne voit plus qu'un lentrage épais de cuscute.

Cette plante parasite fleurit au milieu de l'été ; si on la laisse végéter librement, elle donne naissance à des graines qui, se disséminant sur le sol, perpétuent ainsi le mal.

Ses graines ont une enveloppe coriace ; leur faculté germinative dure très longtemps ; elles traversent l'estomac et l'intestin des animaux sans être attaquées par les sucs digestifs. De sorte que si l'on donne aux animaux de la luzerne ou du trèfle mélangés de cuscute, celle-ci peut envahir les terrains qui en sont dépourvus par l'apport des excréments solides des animaux nourris de fourrage cuscuté, ou bien les oiseaux, en picotant ces excréments, peuvent transporter la cuscute dans un endroit sain.

Outre ce premier inconvénient, le fourrage cuscuté peut être dangereux pour le bétail. D'après Hubner, la consommation du trèfle mélangé de cuscute détermine chez les bêtes à cornes et chez les porcs, un état pathologique de nature à mettre leur vie en danger, qui serait dû, suivant lui, à ce que la cuscute forme un lentrage indigeste dans le tube digestif.

En dehors des excréments solides des animaux, la cuscute peut être introduite dans les champs par la litière de plantes envahies par elle, telles que bruyères, ajoncs, thym, etc., et par des fragments de sa tige, qui s'enracinent avec une grande facilité. Aussi, faut il avoir soin de ne point faire usage des premiers comme litière, et de ne pas disséminer les fragments de cuscute par les labours, hersages et scarifiages que l'on donne aux luzernières au printemps, et brûler avec soin, hors du champ, tous les débris végétaux qui proviennent de ces opérations culturales, en les transportant dans des sacs. Il faut également se garder d'introduire des troupeaux dans les prairies artificielles saines, car les brebis et les moutons peuvent très bien colporter d'une façon ou d'une autre, dans les prairies, les graines ou les filaments de cuscute recueillis dans les champs infestés ou encore dans les terrains de parcours, sur les plantes spontanées sur lesquelles la cuscute vit.

Les champs peuvent être également envahis par la cuscute, grâce au développement des graines de cette plante parasite, laissées sur le sol par une précédente culture. On sait, en effet, que ces graines conservent plusieurs années leur faculté germinative, et, au moment favorable, elles se développent et envahissent les plantes cultivées. Il faut donc, quand on constate la présence de la cuscute, la faire disparaître avant qu'elle ait grainé et ne ressemer les légumineuses qu'après plusieurs années de cultures variées et nettoyantes, de façon à se débarrasser par des germinations successives de toutes les graines de cuscute laissées sur le sol et ramenées à sa surface par des labours.

Ces modes de propagation, quoique importants, n'ont cependant qu'une valeur relative, et, si l'on rencontre si fréquemment la cuscute dans nos prairies artificielles, c'est plutôt à l'emploi de semences de trèfle et de luzerne contenant les germes du parasite qu'il faut attribuer leur invasion.

Les graines de cuscute sont extrêmement fines, de couleur noirâtre ; leur diamètre excède rarement 1 milim. 25. Elles peuvent être associées en quantités considérables à celles de nos légumineuses fourragères. Sur 153 échantillons de trèfle des prés analysés à la station d'essais de semences de l'Institut national agronomique en 1891 92, par M. Schribaux, celui-ci a trouvé que 63, soit 41.7 p. 100, étaient cuscutés ; sur 135 de luzerne, 40, soit 29.62 p. 100, l'étaient également.

Le nombre de graines de cuscute par kilogr. de semence peut s'élever jusqu'à 50 000.

Le cultivateur doit donc, avant de confier au sol les graines de luzerne et de trèfle, les faire passer au décuscateur, ou bien, s'il les achète, exiger la garantie sur facture de l'absence totale de cuscute, et faire contrôler ses semences, par l'une des stations d'essais de semences existant en France : à l'Institut national agronomique, à Paris, ou à l'Ecole nationale d'agriculture, à Montpellier.

A côté de la cuscute indigène, dont nous venons de parler, il existe une autre cuscute, exotique, si on veut (*cuscuta gronovii Willd*) importée d'Amérique par quelques négociants ayant fait venir de la graine de luzerne de ce pays, qui est plus dangereuse encore que la précédente, et sur laquelle M. Schribaux a attiré, en 1890, l'attention des agriculteurs. Elle a des semences à peu près de la même grosseur que celles de la luzerne jaunâtre, dépassant parfois 1 millimètre 5, et ne pouvant pas être séparées par les décuscateurs. Il faut s'abstenir d'employer des semences de luzerne d'Amérique, et, en tout cas, exiger du vendeur la garantie de l'absence totale de graine de ce parasite dangereux.

Nous verrons dans un prochain numéro quels sont les procédés de destruction de la cuscute.

J.-B. CASTELLI.

Épisodes Bien Connus

1er juillet 1554 — Negri, à la tête d'une nombreuse armée génoise, fait halte à Valle de Rostino. Il était parti la veille de Bastia et devait être le lendemain à Corte. Sampiero, contre lequel il marchait, n'allait pas tarder à se mesurer avec lui.

Les Minutes Divines

Le succès de notre compatriote s'est accentué de jour en jour. Les littérateurs français et étrangers ont été d'accord à louer son beau livre.

Voici encore quelques extraits de grands journaux et de grandes revues :

M. Pierre Masseni, l'auteur des « Joies prochaines, » est un artiste probe et vigoureux, dédaigneux des réclames bruyantes.

Il écrit ses vers, surtout pour le plaisir de les écrire, en homme qui a regardé la vie en face et à qui elle ne fait pas peur ; il les écrit parce qu'il a le souci de l'art qui améliore la civilisation, qui agrandit la conscience humaine, qui suggère l'idée de force et de grandeur morale.

On trouvera de beaux poèmes dans ses « Minutes divines, » de belles strophes harmonieuses.

La Revue de Paris.

Comment résister à la tentation de passer quelques minutes divines en la compagnie d'un écrivain dont les ambitions sont des plus nobles ?

Il y a, dit-il en sa préface, il y a, perdues dans la foule, beaucoup d'âmes dont les aspirations intellectuelles ne se bornent pas à la lecture des chroniqueurs qui poussent les petites ouvrières à la prostitution ; nous croyons pouvoir affirmer que nous sommes de ces âmes là, et puisque le poète prétend les consoler en interprétant leurs dégoûts et leurs colères, naissons donc notre âme à la sienne...

Pour oublier un peu toutes l'amour et la haine.

. . . . . .

Pierre Masseni semble surtout tenté pour l'éloquence aux larges périodes, pour les élévations plutôt que pour les sarcasmes, etc., etc. — CHARLES TARRIUT.

L'Indépendance Belge.

Les « Minutes divines » du poète Pierre Masseni, obtiennent, en librairie, un grand succès. Par une forme harmonieuse unie aux plus nobles pensées, ce nouveau volume place son auteur au premier rang des écrivains contemporains.

Le Petit Marseillais.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Colot Paul-Camille, ancien receveur particulier des finances de 1re classe, a été nommé trésorier payeur de l'Inde française.

— Le quartier maître armurier Colombani Dominique, de la direction d'artillerie navale de Toulon, est nommé en grade de second maître.

— M. Pantanacce Charles-Eugène, adjudant commissionné, est nommé facteur des postes à Paris.

— M. Castelli Louis-François, ex sergent, est nommé facteur des postes dans la banlieue de Paris.

L'EXPOSITION ET LE PROGRÈS

Depuis l'ouverture de notre Exposition que je ne cesse de visiter plusieurs fois par semaine, mon attention se porta particulièrement sur un groupe de petits tableaux sur lesquels je lus ce simple mot : « Cyrnos, » sans aucune trace de l'auteur.

De là, je m'arrêtai en face de l'entrée de la galerie, où je vis une tour garnie de plusieurs robinets en nickel et de deux en cuivre jaune dans le haut, portant l'inscription : « Cyrnos mousseux » et le nom Pasquinelli.

Connaissant ce dernier, je me proposais de le questionner au sujet de ce « Cyrnos mousseux, » quand je l'aperçus

---

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BOIS-R

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XIII

Laissant retomber les mains qu'elle avait vainement interrogées par une étreinte éloquente, elle se leva et s'approcha de la fenêtre ; à travers la vitre elle avait appuyé son front brûlant et aperçut bientôt le petit Boisgontier errant sur le boulevard sa fonction terminée, et dont le regard, en se levant vers elle, semble mettre à ses pieds le salut d'amour qu'Edouard venait de lui donner. En la rassurant sur le pouvoir de sa beauté, cette vue contribua peut-être à sa détermination soudaine.

— Etre abandonnée si tôt ou tard, on compte la première ! se dit-elle, en s'enfermant dans ce dilemme d'une dame de la cercle de Popilius. Or, quelle femme, maîtresse de choisir, se fût résignée à sortir du côté de l'abandon ?

Eudoxie laissa retomber le rideau, traversa le parloir d'un pas rapide, et sonna.

— Vous me permettrez de ne pas vous retenir, dit elle ; il faut que je sorte, et je vais m'habiller. Votre oncle est riche ; Mademoiselle de Passerot l'est aussi ; n'est ce bonne affaire que vous ferez là, et je vous conseille de ne pas la manquer.

Stupéfait de cette conclusion, Mornac se précipita pour reprendre la main qu'il n'avait pas retenue, et qui lui fut rendue avec une indifférence plus mortifiante qu'un refus. L'entrée de la femme de chambre suspendit une scène que lui seul désormais cherchait à faire tourner en pathétique ; forcément il se retira, il sortit triste, amoureux, et en implorant du regard un pardon qu'il ne devait plus obtenir.

Pendant deux jours, madame de Flamareil, dont la porte resta fermée pour tout le monde, s'affermit dans une résolution qui lui coûta encore plus d'une larme, mais que son orgueil lui donna la force d'accomplir. Le troisième jour, quand son mari vint lui demander d'un air soucieux et sombre, quelle réponse il devait faire à M. de Pomenars, elle affecta la distraction d'une personne à qui l'on parle d'une chose parfaitement indifférente.

— L'autre jour, dit-elle, vous avez profité de ma migraine pour me tourmenter beaucoup, je ne sais trop à quel propos. Pourquoi pensez-vous que je veuille m'opposer à vos désirs ? Je cherchais à arranger pour mon cousin un mariage convenable ; cela contrarie vos projets, n'en parlons plus. J'ai déjà écrit à d'Aiguier de rester à Marseille. Quant à M. de Mornac, qu'il se marie ou ne se marie pas, que m'importe ?

M. de Flamareil sourit silencieusement, comme pour protester de son incrédulité ; mais, ayant obtenu ce qu'il désirait, il n'était pas homme à engager une de ces polémiques conjugales dont les maris sortent rarement victorieux.

— Vous m'avez menacée d'une manière assez barbare de m'enfermer à Flamareil, reprit Eudoxie ; loin de m'effrayer, ce voyage me plaît, et je le demande comme une faveur. Je me sens plus souffrante depuis quelque temps, et j'espère que le changement d'air me fera du bien : d'ailleurs, je serai là près des vendanges, dans les eaux me sont ordonnées ici.

M. de Flamareil, Marça, par un second sourire, à cette proposition, dans laquelle il crut deviner un plan de retraite momentanée, dicté par la résignation et la prudence ; puis il sortit pour aller sommer M. de Pomenars de tenir sa promesse.

Le mardi suivant, Eudoxie, qui avait refusé de recevoir les visites d'Edouard, et laissé sans réponse les lettres qu'il lui avait écrites, partit pour les Pyrénées, accompagnée de mistress Lawington, son chaperon habituel ; quelques jours après, M. de Flamareil fut nommé député à Périgueux ; enfin, deux mois plus tard, Mornac, soumis à la volonté de son oncle, dont rien ne balançait plus l'influence, épousa, dans l'église de Saint-Germain-des-Près, mademoiselle Leïla de Passerot.

XIV

A la fin du mois de juillet, madame de Lordes, qui avait pris une part active à la conclusion de ce mariage, donnait une soirée pour le fêter, à sa maison de campagne d'Auteuil ; M. de Pomenars y montrait l'humeur allègre d'un homme qui a mené à bon port une négociation difficile, et qui rejouait à l'idée de devenir grand oncle. Sur le point de repartir pour Alger, sans avoir conquis l'ombre d'une marquise ou d'une duchesse, le commandant Garnier se promenait en laissant tomber sur toutes les femmes le regard aigre-doux qui lui était devenu habituel depuis la chute de l'Etoile d'Elias. Appuyé presque cordialement sur le bras de sa mère, par une timidité de débutante, ma'ame de Mornac brillait du triple éclat de sa jeunesse, de sa fraîche beauté, et d'une de ces toilettes luxueuses, si chères aux nouvelles mariées, dont le goût n'est pas encore formé.

Au milieu de l'animation générale, Edouard seul paraissait triste et soucieux ; il errait mélancoliquement des salons aux jardins, sans prendre part à aucun des plaisirs de la soirée, et abusait prématurément du droit que s'arrogent certains maris, de ne pas faire de frais d'amabilité pour leurs femmes. A la fin il se laissa tomber sur une causeuse à côté de son nouveau cousin.

— Quel détestable orchestre et quelle soirée insipide ! s'écria-t-il d'un ton ennuyé.

— Vous voyez tout en jeune, parce que vous-même avez la jeunesse, répondit le chef d'escadrons ; savez-vous bien que vous êtes cruellement maussade depuis quelques jours, et qu'à la place de Loïde, j'aurais pour vous moins d'indulgence qu'elle ne vous en témoigne.

(A suivre).

qui restrait. Je lui fis la question qui me brûlait les lèvres :

— Qu'est ce que cette cave miraculeuse qui débite toute sorte de boissons et particulièrement qu'est ce que le « Cyrnos mousseux » ?

— Le « Cyrnos mousseux » est ce qu'il y a de plus intéressant dans mon exposition, c'est du vin du pays champanisé de différentes manières en fûts et en bouteilles afin d'en faciliter la vente. Il y a l'imitation du Champagne, le type de la bière qui conserve la mousse avec un cachet bien plus présentable tout en étant plus hygiénique. Il y a aussi des apéritifs de différentes façons, le tout au vin. Quand je pourrai mettre en exploitation mes découverte, on n'aura plus de raison de se plaindre de la mévente des vins ; la plantation des vignes augmentera sensiblement, et nos vins feront, je l'espère, le tour du globe, ne risquent plus de s'altérer. Partout on demandera, dans les cafés et les brasseries, un « Cyrnos mousseux » de préférence à un bock de bière, parce qu'il aura un cachet de luxe bien plus appréciable que celui de la bière. Le cafetier en la brasseur n'aura plus à se plaindre que le bière ne mousse pas, par mon système, je le fais tenir tant qu'on le désire. Pour en augmenter la consommation, j'ai créé de petits fondres et de petites tours pour le mettre à la portée de toutes les bourses et pouvoir le débiter dans les plus petits débits.

Contentez vous pour aujourd'hui de ces simples explications. J'ai des révélations très intéressantes à faire au jury au sujet du rendement des raisins. Vous excuserez ma réserve, mais j'ai des raisons pour cela. On a copié l'extérieur de ma tour. Vingt jours après l'ouverture de l'exposition, une autre tour a apparu. Cela m'a laissé indifférent attendu que l'importance de mon invention n'est pas dans l'extérieur mais bien dans l'intérieur. Là aussi, on a essayé brutalement de s'en rendre compte en brisant la porte, mais cette tentative a été sans résultat, parce que je crois être en mesure de défier quiconque de m'imiter.

Je n'en finirais plus, si je devais vous donner toutes les explications qui se rapportent à mon invention, attendu qu'il faut commencer par la raisin. Un autre jour où nous aurons le plaisir de nous rencontrer, je compléterai les explications que vous me demandez aujourd'hui.

Un ami du progrès.

Paul Sain

Je lisais, il y a quelques années, dans un grand journal de Marseille, un article d'égieux sur le talent de paysagiste de M. Paul Sain, car M. Paul Sain est provençal. Il met, dans ses études, du soleil, des chants d'oiseaux, des murmures de sources, — toutes les gammes de symphonies radieuses et de parfums troublants dont la Provence est pleine. Et ses toiles ruissellent d'azur comme le ciel de son pays natal... M. Paul Sain, dont le labeur est opiniâtre, exposait au Salon, le pont St-Bénézet, à Avignon, — un pont doré par les dernières lueurs du jour, et secoué par les longs baisers d'une brise folle. J'apprends que cette toile est achetée par l'Etat. Cet achat consacre la carrière de M. Paul Sain, flatte tous ceux qui le connaissent, l'aiment et lui sont chers... Ce succès flatte aussi la Corse à laquelle appartient l'artiste, par ses compagnes charmantes et heureuse. Aussi, est-ce avec une joie très douce, que je lui dédie ces lignes respectueuses hommage de mon admiration.

RENÉ SANGY.

Bastia Exposition

Vendredi 30 juin Exposition de tableaux peyantes, 283 Record des tickets-réduction : Zanni, Luciani, Lota, Orsini.

Un concours de negri et de pigeon et chasse pourvoite aux canards aura lieu dimanche 2 juillet. Nous donnerons demain les détails de ce concours. Prière se faire de inscrire au contrôle de l'Exposition.

La liste d'inscription pour le concours de cruches sera close le 2 juillet à midi. Pour la course des jeunes Lycéens prière de s'adresser à M. Grazzini, secrétaire délégué.

Sont nommés membres du jury pour l'enseignement, M. Ristorcelli, professeur, et M. Angely.

Chronique des Exposants

N° 256

M. Segala J. B., l'agent représentant, expose au nom de la maison Trémeau et Compagnie les cierges, bougies et savons fabriqués exclusivement à Vienne (Isère).

Avant de faire connaître aux lecteurs du *Petit Bastiais* toutes les difficultés qu'il faut surmonter et toutes les précautions qu'il faut prendre pour obtenir de bons produits, j'ai tenu à me procurer tous les documents authentiques traitant de cette fabrication. Un candidat de Vienne ayant bien voulu me rendre le service de me les procurer, je vais essayer d'initier mes lecteurs au secret des dieux, secret qui certainement les aidera dans le choix à faire d'un bon savon pour la toilette et pour le ménage, de même que dans leur choix de luminaire.

L'industrie Stéarique et la Maison Trémeau et Compagnie. — L'industrie *stéarique* est d'origine toute française. C'est à nos savants, Chevreul surtout, à nos constructeurs et à nos industriels que sont dûs ses perfectionnements successifs. Cette industrie ne date que de 1830 ; mais, dès 1840 elle avait pris une grande extension. C'est vers cette époque que fut créée la Maison Trémeau et Compagnie ; la création de cette maison remonte donc presque à l'origine de cette industrie. Grâce à son organisation, à la situation de ses usines, à de puissantes chutes d'eau, elle produit à des prix très avantageux, dont les acheteurs sont les premiers à bénéficier.

Parmi les procédés de fabrication deux sont actuellement employés :

1° Celui par Saponification ; 2° celui par distillation.

La maison Tremeau et Compagnie n'emploie que le premier, parce que avec la Saponification, on traite, comme matières premières, les suifs et graisses animales. C'est par ce procédé que la maison est arrivée à produire les plus beaux produits qu'il soit possible de faire ; ils sont de beaucoup supérieurs à ceux du procédé de la « distillation » qu'ils primait largement. Nous ne nous occuperons donc pas du procédé par la distillation, puisque les huiles extraites de par lui sont trop inférieures pour satisfaire aux exigences des chimistes de la maison Trémeau et Cie.

La Bougie. — L'histoire nous dit que les bougies tirent leur nom de la ville de Bougie (Algérie) où les arabes les fabriquaient dès le VIIIe siècle. C'est de ce point que les Vénitiens les rapportèrent et en introduisirent l'usage en France et en Europe. La bougie est mentionnée dans une ordonnance de Philippe-le-Bel en 1312 ; elle était, à cette époque, en cire.

La maison Trémeau fabrique quatre qualités de bougies :

Bougies de luxe ou diadème. — Sont de double pression, de pure saponification. Les matières qui servent à les faire, passent deux fois à la presse pour en éliminer toute trace de corps étrangers à l'acide stéarique ; il en résulte qu'elles sont d'une grande pureté, blanches, dures, transparentes et méritent vraiment le titre de bougies de luxe. Elles conviennent bien à l'éclairage des salons pour lequel elles sont sans rivales.

Bougies viennoises. — De pure saponification, sont bien supérieures aux meilleures qualités concurrentes.

Bougies de Londres. — Bougies supérieures à celles de distillation double pression et qui peuvent soutenir toutes les marques similaires.

Bougies de chapitre. — La maison s'attache à les faire irréprochables de façon que l'acheteur, à prix égal, n'hésite pas à donner la préférence aux bougies du Chapitre exemptes d'aucun mélange d'acide gras.

Pour les cierges, la maison Trémeau fabrique les mêmes qualités qu'en bougies. Suif Cierges, Souches, Diadèmes, Viennois, Londres et Chapitre, la fabrication étant la même par le procédé de saponification, il est inutile d'y revenir.

Savonnerie. — Le savon a été connu de tout temps. C'est un produit qui tient à la civilisation elle-même. (Il en est fait mention dans la Bible). Pline le décrit comme une invention des Gaulois, et la découverte d'une savonnerie dans les ruines de Pompeï a donné la preuve certaine de l'existence de cette industrie chez les Romains.

L'usine de Savonnerie Trémeau et Cie vient d'être remise à neuf et munie des appareils les plus nouveaux et les plus perfectionnés qui lui permettent d'obtenir dans les meilleures conditions des savons parfaits. La maison a pour principe de ne s'attacher qu'à la qualité. Le fait est qu'il n'y a pas de produits plus susceptibles d'être falsifiés que le savon, aussi faut-il que l'acheteur puisse s'adresser en toute confiance à son vendeur.

Le long passé (demi siècle de fondation) et la réputation bien établie des marques de la maison Trémeau, sont un sûr garant pour sa clientèle. Toutes les marques de bougies ou savons actuellement exposées à l'Exposition de Bastia, sont identiques en les mêmes que celles livrées à la vente. M. J.-B. Segala, agent général, dépositaire de la maison Trémeau et Cie, qui a présidé à cette installation, mérite toutes les félicitations, et on ne saurait surtout trop le remercier d'avoir réuni en un Corse tous les produits de première qualité de la maison.

Lorsqu'une maison offre toutes les garanties possibles, bonne fabrication, bons produits, un agent tel que M. Segala est assuré de l'amener au succès dans la région de sa représentation.

QUART D'ŒIL.

Ce soir :

MIGNON

opéra comique en 4 actes d'Ambroise Thomas.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche prochain, 2 juillet, aura lieu à Pietranera à 10 heures précises, la bénédiction de la statue de Saint Pierro. Grand'messe en fa, de Battmann, pour ténor et basse, chantée par MM. S. S. — M. Henri Marcelli, (élève de M. Swiclicri), jeune enfant de 10 ans, exécutera à l'Offertoire : « Le Sommeil d'un Ange, » A l'Elévation, Andante religieux, Verdi. A la Communion : « Maestro, » Gounod. A la sortie, Marche.

M. l'abbé Michell, curé de Pietranera prononcera le panégyrique de Saint Pierre. Les personnes pieuses sont priées d'assister à cette cérémonie. Le soir à 4 heures, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

La Saint-Pierre à Bastia en 1905

Depuis deux ans, les pêcheurs bastiais ne fêtent plus la Saint-Pierre ; les pêcheurs d'aujourd'hui oublient la foi de leurs ancêtres.

Plus de fête ! Mais les femmes du quartier des Zéphyrs se sont cotisées, selon leurs moyens, pour acheter une quantité de fagots et de bois pour faire le feu de joie traditionnel, dans le quartier, en l'honneur du grand Patron des pêcheurs.

Ah ! si nos pères pouvaient sortir de leurs tombeaux et voir comment les jeunes cantonnent leurs traditions, ils reculeraient d'horreur devant une pareille situation !

Un vieux pêcheur.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Angeletti Marie Antoinette veuve Berardini, le mari facteur des postes, 29 ans 1 mois 12 jours de services, 179 fr.

Casanova Joseph-Marie, instituteur, 34 ans 8 mois 14 jours de services, 1.266 fr.

Fiori Jean, instituteur, 34 ans 8 mois 20 jours de services, 1.166 francs.

Santini François, adjudant, 31 ans 11 mois 14 jours de services, 1 105 francs.

Versini Joseph Antoine, adjudant, 31 ans 8 mois 25 jours de services, 1.105 fr.

Narelli Léon Félix, adjudant, 28 ans de services, 945 francs.

Parel Pierre Baptiste, adjudant, 31 ans de service, 990 francs.

Tristani Paul Louis, sergent, 29 ans de services, 860 francs.

Sebastiani Paul André, soldat, 33 ans ans 1 mois, 860 francs.

Ronnci Jean Baptiste, gardien de pénitencier agricole, 33 ans 1 mois 26 jours de services, 728 francs.

Stefani Napoléon Pyrrhus, gardien chef de maison d'arrêt, 37 ans 1 mois 26 jours de services, 1,199 francs.

Borelli César Antoine, gardien de pénitencier agricole, 25 ans 7 mois 24 jours de services, 511 francs.

Franceschi Antoine Marie, gardien de pénitencier agricole, 28 ans 8 mois 12 jours de services, francs.

Rossignoli François, premier gardien de pénitencier agricole, 32 ans 8 mois 10 jours de services, 814 francs.

LOTERIE DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAIQUES de Bastia

Première Liste des Lots

Mme B, Boîte chlorofé.
Mme X, Pot à lait.
M. D., Album à photographies.
M. N., Pêle-lettres.
M. R., Volume.
Mme A. V., Paquet dentelle.
M. G., 2 vues de Bastia.
M. F. A., 2 petits tableaux.
M. A., Coupe papier.
M. M., Sous-main.
M. Rimattei Frédéric, 1 volume.
M. Rimattei Frédéric, 4 volumes.
M. Ernest Romani, 2 flacons arabes.
Anonymes : Tableau, lanterne pour bicyclette, encrier fantaisie, boîte laquée, pyrogène, cendrier, porte réveil, bouteille vin du Cap au kola, bouteille vin du Cap au quinquina, corset cravate soie fantaisie, paire gants soie et cravate, rabat de Marguerite mousseline, un volume, un volume, un volume, 4 petits volumes, un volume, jeu de quilles, une paire vases fantaisie, un paquet thé, 4 bouteilles absinthe Cusenier, 3 volumes, 2 volumes, un volume, sous-main fantaisie, jardinière, revolver, un volume, vase porte fleurs, une paire vases porte-fleurs, sous-main, gravure, tapis colonial.

Avis & Communications

Syndicat Français des dockers — Les membres du dit syndicat sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu samedi 1er juillet à 8 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

N. B. — Les nouveaux postulants sont admis à assister à la réunion

Le Président, A. Gandolfi.

Jeunesse Bonapartiste de Bastia. — Les membres de la Jeunesse Bonapartiste sont priés de bien vouloir se réunir le samedi 1er juillet à 8 heures du soir dans le local habituel.

Le Bureau :

Président : Antoine Pizzorni.
Vice Président : Joseph Lencioni.
Trésorier adjoint : Charles Burioni.
Secrétaire : François Agostini.

Syndicat des menuisiers et ébénistes et parties similaires — Les membres du dit syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 heures à l'Hôtel de Ville.

Le secrétaire, J. Bartoli.

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche 2 juillet, recette mensuelle de 9 heures à 10 heures et demie. Les retardataires sont tous amendables.

N. B. — Les sociétaires de l'orphelinat des Prévoyants sont instamment priés de se présenter à la recette de ce jour et d'apporter leurs livrets ; il leur sera délivré les nouveaux statuts et les feuilles à remplir dans le plus bref délai.

Nous rappelons que la somme à verser par an et par membre, est de trois francs.

Le Président, J. Angerly.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24° à midi, + 29°2 à 6 heures du soir, + 25°2
Maxima, + 29°. *Minima*, + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm à midi 760 mm., 5 heures du soir, 760 mm.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluie tombée, à 7 h. du matin 0 mm

Soirée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique classique et moderne samedi soir, 1er juillet, à 8 heures et demie précises, dans le local de la Chambre musicale, rue de l'Intendance, 4.

A l'arrivée

Parmi les passagers du paquebot de Marseille, se trouvait M. Jean François Benedetti, l'un des commerçants les plus importants de Carupano, qui a su se créer une très belle situation au Vénézuéla par son activité, son intelligence et sa probité.

Notre concitoyen a quitté définitivement le Vénézuéla et rentre dans son pays pour y jouir d'un repos très légitimement gagné.

Promotion

Nous avons annoncé hier avec un véritable plaisir la promotion du lieutenant Gaggeri, du 1er régiment étranger, à Madagascar, au grade de capitaine, hors cadres, maintenu au corps.

M. Gaggeri est officier d'élite ; cité dernièrement à l'ordre du jour pour faits brayoure écrits au tableau d'honneur pour grade de chevalier de la légion d'honneur.

Sorti premier de sa promotion de l'école militaire de St-Cyr, notre distingué concitoyen compte quix années de brillants services dont cinq aux colonies, le plus bel avenir lui est réservé.

M. Gaggeri qui appartient à une honorable famille de notre ville, restre celtice avec sa troisième galon. L'on des bras brillera bientôt sa poitrine de vaillant soldat qui nous adressons nos meilleures félicitations.

Un bon rède pour la gorge

Pour gargariser les granulations, irroquent, la fatigue de la voix, angine, les picotements de gorge, toux sèche d'irritations, use des tablettes du Docteur. —Une boîte de tablettes du Docteur est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé H. Thiot, rue des Lions, 14, Paris.

Nécrolog

C'est avec vérité on qu'on a appris presque en même temps la maladie la mort de Mlle Marie Renardi, levée à vingt-quatre heures parce maligne infectieuse qui a réduit aux affres de nos plus habiles prêtres.

Mlle Jetti est très regrettée, particulièrement dans nevaux qui étaient pour elle des enfants et auxquels elle a vu vouer la plus tendre affion.

Aux obsèques qui ont eu lieu dans l'après-midi la deuil était conduit par M. Emile Brandizi, entouré de nombreux amis.

L'abse a été donnée en l'église Saint Jo

Nous prions Mme Brandizi et ses enfants agréer toutes nos condoléances.

A Monrato

Demain mande, fête de la Visitation de la T. S. Vierge, au sanctuaire de Monserato, messes de 5 à 8 heures et demie ; salut à 5 heures relevé.

L'Aumônier, abbé Ponzevera.

L'attend d'Alesto

Le gendarme d'Asco, Guerrini François été transporté dans la nuit à l'hôpital de notre ville. MM. les docteurs Zanarelli et Giorgi ont procédé aux constatations. Deux balles de son calibre ont été extraites de la région des reins ; on craint qu'il ne soit produit des lésions graves. L'état du blessé est grave.

M. le juge d'instruction Virgilli s'est rendu à l'Hôpital et a interrogé Guerini qui a répondu très péniblement.

Avis

M. Fiori, facteur de cloches à l'honneur de prévenir MM. les membres du corps qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pasca, au Vieux Port.

A louer de suite

2 pièces 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

A louer

Pour le 1er juillet, un étage de cinq pièces, 1, place Saint-Nicolas. S'adresser, 1, rue Saint-Angelo.

— A louer en tout ou en partie, les anciens locaux de la Compagnie Nantaise, place Saint-Nicolas, 17.

S'adresser à M. A. Gandin, maire.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer, pour la saison d'été, joli appartement meublé composé de cinq pièces avec jardin, terrasse et balcon, maison Benigni, à Cardo.

S'adresser au bureau du journal.

Echange de propriétés

On demande à échanger concession minière de plomb argentifère, baryte et nickel sur étendue quatre kilomètres carrés, située en France, et dont la vente de la production est assurée par contrat, contre propriété en Corse, de préférence voisinage du Cap Corse à l'île Rousse et au delà.

S'adresser au bureau du journal

Agents sérieux

AGENTS SÉRIEUX sont demandés pour affaire lucrative. S'adresser offres à M. A. Valavani, 11, rue de Grenelle, Paris.

ÉTAT CIVIL

Les MARIAGES

Benigni Benigno, cocher, de Bastia, et Agostini Laure-Marie, ménagère, de Pruneli de Casacconi.

Boeri Jacques, menuisier, et Gregori Ursule-Marie, vermicellière, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Pietri Jeannette.

DÉCÈS

Benielli Anna-Félicité, 26 mois, de Bastia.
Agostini Anna, 6 mois, de Bastia.

Vezzani
Hôtel des Voyageurs

M. BATTESTI Joseph Mathieu, ancien maître d'hôtel des bains de Puzzichello, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son hôtel à Vezzani.

Cet établissement s'élève sur la route forestière, place de la Fontaine des Trois Grâces avec trois jets d'eau, dans un site très agréable, entouré d'ombrage et d'où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes à des de plus et de choisir, en quelques heures de la brise et frais les bains salins d'Ais, et de se désaltérer avec l'excellente eau de Vezzani et renommée.

Les personnes qui désirent passer l'été à Vezzani pourront prendre pension et chambres à des prix très modérés. Les voyageurs y trouveront toute le confortable désirable.

Un cabriolet est mis à la disposition des voyageurs entre Vivario et Vezzani et vice-versa.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

LOTERIE
DES ASSOCIATIONS DE LA PRESSE
Parisienne et Départementale
(Voir les affiches)

On souscrit jusqu'au 1er juillet chez MM. THIERS à Bastia.
Prix du Billet : 20 francs

Haute-Nouveauté
MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présenter sa nouveauté et Belle allemande qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qu'elle mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Cours de la Bourse de Paris

	29 juin	30 juin
Rente 3 0/0 amortissable	98,75	98 65
Rente 3 0/0 perpétuelle	99.35	99 22

Élections Municipales
DE BELVEDERE-CAMPOMORO

Paris, 30 juin.

Le Conseil d'Etat a annulé les élections municipales qui ont eu lieu le 1er mai 1904 à Belvedere-Campomoro.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les négociations franco-allemandes

M. Rouvier, président du conseil, a annoncé que les négociations avec l'Allemagne au sujet de la question du Maroc, se poursuivent d'une façon satisfaisante.

Le Scrutin de liste

Le conseil a décidé de combattre le projet ou rétablissant le scrutin de liste sans s'opposer toutefois à la discussion de cette question.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé enquête de l'expédition des affaires courantes.

LES RELATIONS
Franco-Allemandes

Paris, 30 juin.

Une détente complète paraît se produire. La réponse de la chancellerie allemande à la note française est des plus conciliantes.

Il se confirme qu'après l'acceptation du principe de la conférence par la France l'Allemagne, se montrera prête à examiner d'un commun accord les points du programme détaillé que le sultan du Maroc communiquera.

Les troubles d'Odessa
L'état de guerre est déclaré

L'enterrement du matelot tué

Paris, 30 juin.

On télégraphie d'Odessa au *Temps* :

L'état de guerre a été déclaré.

L'enterrement du matelot tué par le commandant du cuirassé, russe a eu lieu hier soir, au milieu d'une foule considérable.

Sur le passage du cortège, il n'y avait ni police ni troupe.

Cent mille émeutiers. — 130 maisons brûlées. — 30 mitrailleuses en batterie.

Londres, 30 juin.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Odessa télégraphie :

« Les Cosaques ont dû mettre en batterie trente mitrailleuses, contre les insurgés. On assure que la ville contient plus de cent mille émeutiers, décidés à venger leurs morts.

» Des bombes sont continuellement jetées sur les agents de la police. Le nombre des maisons particulières et magasins brûlés dépasse 120. »

Les marins révoltés bombardent la ville.

Londres, 30 juin.

On télégraphie d'Odessa au « Daily Mail :

« Hier soir les marins révoltés du cuirassé russe ont recommencé à ouvrir le feu sur la ville et ont tué un grand nombre d'obus.

» Par ordre du gouverneur, la ville reste toute la nuit plongée dans l'obscurité la plus complète.

» Les émeutiers ont essayé de faire sauter les murs de la prison qui renferme plus de 2 000 détenus. »

Le Kniaz-Potenkin aurait été coulé

Paris, 30 juin.

On télégraphie d'Odessa au « Petit Journal » :

« L'escadre de Sébastopol est arrivée pour canonner le cuirassé et les torpilleurs rebelles.

» On dit même que le cuirassé insurgé aurait été coulé avec tout l'équipage, mais cette information n'est pas confirmée. »

Neuf navires incendiés

Paris, 8 h 15 s.

On télégraphie d'Odessa :

Il est soir, on comptait déjà neuf navires incendiés.

D'autres bateaux brûlent.

A CRONSTADT
Mutinerie à bord de l'*Alexandre II*

Paris, 30 juin.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à « la Liberté » :

« Une dépêche de Cronstadt énonce que l'équipage du cuirassé « Alexandre II », ancré à Cronstadt s'est mutiné. »

Les marins de la flotte se révoltent

Paris, 7 h. 40 s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Petit Journal » :

« Il est bruit qu'une mutinerie a éclaté à Cronstadt parmi les marins de la flotte.

» Un certain nombre d'officiers auraient été tués. »

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Interpellation Aucoin

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Aucoin, sur la situation faite à certaines villes de garnison et notamment à la ville d'Auch à la suite des enquêtes sanitaires de décembre 1901, mai et juin 1903.

Après une longue discussion purement locale entre M. Aucoin et le ministre de la guerre, on passe à l'ordre du jour.

Ordre du Jour

L'ordre du jour pur et simple approuvant les déclarations du gouvernement est mis au vote et adopté à une forte majorité.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Brunière, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des Vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

La discussion s'ouvre sur l'article 10 ter.

Amendement Bonnard

M. Bonnard dépose un amendement tendant à autoriser la circulation des piquettes non destinées à la vente ou à la distillation.

Par 113 voix de majorité la Chambre adopte cet amendement.

L'article 10 ter est ensuite adopté.

La séance est levée à 11 h. 10

00312

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès verbal de la séance du matin est adopté.

La fraude des vins

Suite de la discussion du projet et de la proposition de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

Tous les articles relatifs au vinage sont dis joints.

Le vote de l'ensemble

L'ensemble du projet de loi est mis au vote.

Nombre de votants	586
Majorité absolue	294
Pour l'adoption	446
Contre	140

La Chambre a adopté.

LA SÉPARATION
des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Dispositions additionnelles à l'article 35

On aborde la discussion des dispositions additionnelles à l'article 35.

Amendement Rudelle

M. Rudelle dépose un amendement ainsi conçu :

« Les jeunes gens qui, antérieurement à la promulgation de la présente loi, auraient, à titre d'élèves ecclésiastiques, été envoyés en congé dans leurs foyers après un an de présence sous les drapeaux, seront définitivement dispensés de tout service dans l'armée, à la condition de justifier qu'à l'âge de 26 ans, ils remplissaient l'emploi de ministre d'un culte rétribué par une association déclarée constituée conformément aux dispositions des articles 16 et suivants. »

Après un assez long débat l'amendement Rudelle est adopté.

Amendement Trouin

M. Trouin présente l'amendement suivant :

« Un règlement d'administration publique déterminera l'époque et réglera le mode et les conditions d'application de la présente loi en Algérie et dans les colonies. »

L'amendement Trouin est adopté.

Article additionnel

La commission présente un article additionnel, disant que pendant huit ans à partir de la promulgation de la présente loi, les curés ne pourront pas être élus maires ou adjoints dans les communes où ils exerceut leurs fonctions.

Cet article additionnel est adopté.

Amendement Balitrand

M. Balitrand développe un amendement tendant à répartir entre les communes les sommes résultant de la suppression du budget des cultes pour être affectées à la suppression de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie.

La Chambre a adopté.

Il reste encore les articles 36 et 37 à discuter.

Sur la demande de M. Briand, rapporteur, disant qu'il n'y a pas nécessité politique à voter la loi aujourd'hui même, la séance est levée. Il est 8 heures 50.

La Chambre s'ajourne à lundi 2 heures.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail de matériel de dit café.

LA GUERRE
RUSSO-JAPONAISE

L'amiral Nebogatof en jugement

Saint-Pétersbourg, 30 juin.

Le contre-amiral Nebogatof et les commandants des navires de son escadre, à leur retour en Russie, seront mis en jugement.

A VLADIVOSTOK

Saint-Pétersbourg, 30 juin.

Un télégramme de Vladivostok annonce que des vaisseaux de guerre croisent au large de ce port.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservi deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Service régulier de vapeurs
entre Marseille et Bastia
Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Filiale de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

Ville de Cannes, 400 tonnes,	Capitaines M. Sautini.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Perichi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Tadovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation
Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue Nouveau-Port,
— Tunis, A. Modigliani.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

VER SOLITAIRE
Cure radicale et sans danger
GLOBULES du Dr SECRETAN

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fume

XXX• ANNÉE — DIMANCHE, 2 JUILLET 1905 — N• 157

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2fr.	4fr.	8fr.
Autres Départ.	2fr. 25	4fr. 50	9fr.

Union postale, et autres pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00313

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Pétrone Sag.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 39 m. — Coucher 7 h. 13 s.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Irénée.

1er JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

~~~ **Nous avons annoncé que M. Berteaux, s'inspirant de l'exemple du général Farre, se préparait à supprimer les tambours dans l'armée française. A ce propos, sait-on à quoi les tambours, supprimés en 1881 par le ministre, durent d'être rétablis par son successeur ? A une scène de revue... Parfaitement. Dans l'hiver qui suivit leur suppression, le théâtre des Variétés lançait une revue d'Albert Wolff, [illegible] et Toché. A l'[illegible] des tableaux, on vit le rideau se lever sur un décor représentant des souterrains. Des hommes, vêtus de manteaux couleur de muraille, entraient un à un portant sous leurs bras de volumineux paquets.**

— Que's sont ces conspirateurs ? questionnait le compère. — Ça, dit la commère, ce sont les tambours de nos régiments, qui se réunissent dans ces souterrains pour faire de la musique. Un roulement formidable terminait la scène. On rit follement. Et le ministre fut désarmé...

~~~ **Pour le grand voyage ! Préparons-nous ! Comptons nos os et remémorons nos péchés ! Une fois de plus, la fin du monde est proche. C'est le Sun, de New York, qui l'annonce, sur la foi d'une nouvelle secte religieuse, très répandue dans le Michigan, la secte des « Saints Rouleurs » Leur prophète Benjamin leur a prédit qu'un nouveau déluge engloutirait tout, en 1910. Et, sur ses conseils, les « Saints Rouleurs » ont commandé à un chantier naval de Benton la construction d'une arche gigantesque. Mais on a songé de commander en même temps un couple soigneusement choisi de toutes les espèces vivantes ? On pourrait peut-être, d'ailleurs, sacrifier quelques espèces particulièrement féroces ou malfaisantes, tels que tigres, panthères, rats d'août ou punaises — bien que d'aucuns assurent qu'il n'existe rien d'inutile en ce monde.**

~~~ **Echos d'Amérique. Le prix du terrain à Paris est peu de chose comparé à celui de New-York. A certains endroits de la ville, tel Cinquième Avenue, Madison-Avenue, le Park Central, le prix par mètre est fixé au poids d'or. Le plus haut prix payé à ce jour est pour deux petits lots de terrain situés l'un au coin du Broadway et de Wall-Street, et l'autre à côté de la Banque de M. Pierpont Morgan, même rue. Le premier lot a été acheté 12 500 fr. le mètre, et le deuxième 8.000 francs le mètre. Sur ces terrains vont s'élever deux maisons de 15 à 20 étages, coûtant de 5 à 6 millions pour la construction seulement.**

~~~ **Tout le confort moderne. M. Santos Dumont, le jeune et entreprenant aéronaute brésilien, fait construire en ce moment un nouvel aéronef qui sera un véritable yacht aérien. Il se composera d'un ballon de forme [illegible] une longueur un peu moindre que celle du « Santos Dumont n° 9, » et la nacelle sera remplacée par une sorte de maisonnette avec fenêtres et balcon. Dans cette cabine se trouveront deux lits de camp, tout un petit mobilier, une chaudière, le condensateur et le moteur.**

L'appareil sera construit en vue de séjours de plusieurs jours dans les airs, et, pour éviter le froid, les parois de la cabine se composeront d'une carcasse en bois de pin et en aluminium, consolidée par des cordes de piano ; le tout recouvert de plusieurs couches de soie de ballon. L'aéronaute se déclare convaincu du succès de son nouvel appareil, qui sera, sans doute, expérimenté d'abord à Londres.

~~~ **Il fait actuellement si chaud à New York que nombre d'habitants quittent, la nuit venue, leurs maisons et s'en vont camper dans les jardins publics. La police ne leur fait aucune observation. « Bien plus, dit un de nos confrères, les agents encouragent les familles pauvres à abandonner leurs taudis pour dresser leurs lits parmi les arbustes des parcs, persuadés que cette existence en plein air sauvera la vie à des centaines de bébés. »**

[illegible] pyramides d'Egypte n'avaient jamais, malgré leur hauteur, été frappées par la foudre, et si la pyramide de Chéops a été décapitée, ce fut par la main des hommes. Cette immunité a cessé dernièrement. A Giza, au cours d'un violent orage, la pyramide de Chéphren, la seconde en hauteur, a été frappée par la foudre ; d'énormes blocs de pierre en ont été arrachés et ont roulé jusqu'au sol. Cet orage a été le plus violent observé depuis quinze ans en Egypte, pays où autrefois ces météores étaient à peu près inconnus. Les fellahs attribuent ce changement dans le climat du jour [illegible] au percement de l'isthme de Suez (!).

~~~ **Canal de 2 800 kilomètres. Une entreprise grosse de conséquences vient d'être définitivement décidée. Il s'agit d'un gigantesque canal destiné à relier la mer Noire à la Baltique. Le gouvernement russe a accepté le traité et il est probable [illegible] à l'ouvrage. Le coût du canal, qui doit avoir 2 800 kilomètres de longueur, sera de un milliard, somme qui sera versée par les dix-sept villes traversées par le canal, parmi les dix-sept villes traversées par le canal, parmi lesquelles Kieff, Kherson, Riga, Mohilieff, etc. La largeur du plan d'eau du canal sera de 40 mètres environ, et la profondeur de 10 mètres, ce qui permettra aux plus grands navires de la parcourir. Désormais, la flotte de la mer Noire reprendra sa liberté et pourra, par la Baltique, échapper aux forts des Dardanelles. Un page de quel intérêt puissant est, pour la Russie, cette entreprise formidable, qui doit être achevée en cinq ans.**

Et, en France, le canal des Deux Mers attend toujours !

~~~ **Depuis que l'homme de génie, bardé d'une triple cuirasse d'airain selon l'expression d'Horace, osa jeter sur les flots la première pirogue, on n'a cessé de disserter sur l'origine du mal de mer. Or, voici une nouvelle thèse que vient d'émettre M. Pronger, un des premiers oculistes de Londres. D'après lui, le terrible mal de mer serait dû à une aberration visuelle, les yeux ne pouvant, en effet, fixer aucun point immobile. Le remède serait tout [illegible] même et [illegible] paire de lunettes qui corrigerait la vue pendant la traversée. Vous êtes orfèvre, Monsieur Jussel ! En tout cas, ne désespérons pas de voir bientôt des bésicles à l'usage des passagers... même des bateaux-mouches. Ce sera un pendant aux lunettes de nos charmantes automobilistes.**

~~~ **Phénomènes. Décidément, la mode est aux phénomènes ; dernièrement encore, on nous présentait une rose noire très remarquable ; aujourd'hui, c'est dans l'espèce animale que nous pouvons admirer une vraie [illegible] : il s'agit d'un singe blanc, absolument blanc, que le capitaine Picard, retour du Soudan, vient d'offrir au Jardin des plantes. C'est le seul quadrumane de cette couleur que l'on possède. Il y a quatre ans, un marchand en avait vendu un au Zoological Garden de Londres, mais au bout de huit jours, l'animal avait détoiet et le [illegible] voudrait avoir été obligé de la rembourser.**

PIPELET.

Informations Corses

3 juillet 1580. — A la requête du curé d'Oneglia, orateur corse, les sérénissimes collègues déclarent et ordonnent que nul ne pourra être notaire s'il n'a travaillé pendant six mois chez un notaire, et que les notaires qui ne feront point signer leurs registres dans les délais prescrits par les statuts au chapitre VII seront interdits ou suspendus pendant cinq ans.

Croquis de Village

A une lectrice enthousiaste : M. de P.

Le ciel est bleu, du même azur que les yeux des anges. Je n'entends autour de moi que frais gazouillis d'oiseaux, la brise m'apporte les senteurs délicieuses des [illegible] qui retiennent dans leurs pétales un peu des rayons du soleil, des caresses de l'aube, des ardeurs de l'après midi, des mélancolies du crépuscule, qui donnent, en un mot, les sensations les plus suaves.

Et, près du cristal dans lequel fusent avec des roses, des œillets de la Reine (que tant j'aime), je relis votre mignonne carte de félicitations, qui m'est venue avec [illegible] votre [illegible] d'or et les vœux les plus sincères.

Votre impulsive sympathie m'a été à l'âme, un parfum subtil, un goût de fleur, une mélodie.

Depuis, je pense à vous, que je ne connais pas, et cela fait le charme de mon rêve. Je vous soupçonne mignonne, et vous déclarerai exquise, lorsque votre bonne grâce aura consenti à lever le voile de « Pimagalio ». Sûre de vous être agréable, ma modeste plume va, pour vous, essayer de dérober à la splendeur de ses plus [illegible] dans Nature [illegible] decor.

Puissiez-vous sentir toute la fraîcheur du « Croquis. »

∴

Les grillons chantent dans l'herbe, sous l'averse du soleil qui flambe. La nature fermente sous la rosée des vendanges, jubile triomphe dans la lumière, des bourgeons luisent de santé, et je pense : Là se trouve le germe de décomposition ; feuilles jaunies pécirent cet automne. La courte vie des choses avant de retourner à [illegible] ; il n'est que le produit des hasards de l'autan dernier, mais qu'importe ! C'est encore de la jeunesse, du rire, des chants pour l'heure présente et je lève la tête vers le ciel où s'étagent les floraisons radieuses des arbres.

J'aime les longues promenades, au hasard des chemins qui ont des noisetiers dans leurs haies et des campanules — les campanules, les mennes clochettes dont je ne peux, n'étant pas assez petite, entendre les inaffables volées, mais des cloches tout de même, balancées par des souffles, et qui font aux tout petits êtres, à ceux de l'herbe, du bonheur.

Dans le village, les bruits rares semblent traîner comme des gestes lents qui veulent durer longtemps.

Le maréchal-ferrand frappe un coup, puis il attend, la tête lentement tournée vers la route, pour voir quelque imprévu qui ne se produira pas. Alors, le second coup est donné de même.

Du clocher, les heures tintent moins pressées ; je sais le son, il monte aux cieux rejoindre les autres. Grand Dieu ! les nues doivent être pleines de vibrations de cloches, de cris qui triomphent ou agonisent, et d'appels, et de victoires rouges, et aussi, quand vient le crépuscule, fleur [illegible] avec la majestueuse sérénité d'une reine qui monte à son trône.

Elle prévint madame de Passerot en allant la saluer, compliments de Lolie sur son mariage de l'air le plus naturel, échangea quelques mots d'une exquise ironie avec M. de Pomaure, qui, ne pouvant hoader tout d'esprit et tait de caractère, était accoure des premiers papillonner autour d'elle ; enfin, venant à passer devant la causeuse où Garnier et Morsan demeuraient assis dans une sorte d'ahurissement farouche, elle laissa tomber sur eux un regard, un seul regard pour eux deux mais un regard si calme, si froid, si distrait, si chargé d'indifférence et d'oubli, que les deux hommes se sentirent oppressés comme si le couvercle d'un cercueil se fut appesanti sur leurs fronts.

(*A suivre*).

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail de matériel du dit café.

36 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XIV

— Oui, Loi la est la meilleure des femmes, et je suis trop heureux de l'avoir épousée, reprit Edouard d'un ton funèbre ; mais aujourd'hui je suis en proie à une mélancolie contre laquelle je cherche vainement à me débattre. Je le sens, mon pauvre Garnier, je suis plus vieux que mon âge ! je partage le sort de tous ceux qui ont beaucoup vécu en peu de temps.

— Pathos romantique, dit le commandant en s'étendant sur la causeuse.

— Vous ne pouvez pas comprendre cela, et je vous envie votre heureux caractère. Vous autres militaires qui changez d'amour comme de garnison...

— Garnison ! je vous ai déjà dit que ce mot-là me déplaisait.

— Mais moi, reprit Morsan sans faire attention au mécontentement de son interlocuteur, je ne sais pas briser en riant la coupe où je me suis enivré.

— Ne la brisez pas ; mais versez y d'autre vin.

— Je n'ai plus soif, dit le jeune homme d'un ton lamentable.

— Vous pouvez vous flatter d'être amusant comme un Anglais.

— Pardonnez-moi ; il est dans la vie des jours qui portent en eux une insurmontable tristesse, et aujourd'hui est un de ces jours-là ; aujourd'hui, Théodalie, est pour moi un anniversaire sacré.

— Allez-vous encore retomber dans vos aberrations romanesques ? s'écria Garnier, qui, depuis la déception que lui avait fait éprouver la résurrection d'Elise, professait au fait de sentiment l'athéisme le plus féroce ; — l'anniversaire de quoi ? d'Austerlitz ou de Friedland ?

— L'anniversaire du jour où je l'ai vue pour la première fois, répondit Morsan en poussant un soupir.

Le commandant se mordit les moustaches pour se contraindre, tant il se sentait disposé à faire à son compagnon une confidence propre à le calmer de l'impatience aussi irrésistiblement que lui même s'en était vu précipité.

— Il y a six ans de cela ; c'était aux Tuileries, dans l'allée des Feuillants, reprit le nouveau marié d'un ton élégiaque ; et maintenant savez-vous où elle est pimbent que je danse ici ? — Elle est aux eaux de Barèges, où l'a conduite sa santé détruite à jamais. — Aux eaux de Barèges ! malade ! mourante peut-être !

Garnier haussa les épaules avec une colère naissante.

— Je vous ferai observer, dit-il : 1° que vous ne danseu pas, ce que votre femme ne trouve pas, je crois, excessivement aimable ; 2° que la personne dont vous parlez se porte, j'en sûr, aussi bien que vous ou moi ; je parie, si vous le voulez, quatre-vingt mille francs de côté de sa santé : c'est tout ce que je possède, et je ne serai pas fâché de doubler mon capital. Tenez-vous le pari ? il y a ici une personne en état de le juger : c'est M. de Boisgontier, qui est arrivé ces jours derniers de Barèges.

En ce moment, le jeune homme, dont l'officier de chasseurs invoquait le témoignage, se montra à l'autre bout du salon comme une apparition dédiée au magicien qui la conjure. Depuis son retour des Pyrénées, le petit Boisgontier avait pris l'air sérieux, important et discret d'un homme récemment initié à des mystères sacramentaux ; il marchait d'un pas solennel, regardant hommes et femmes du haut en bas, et portant la tête à la manière de Saint Just.

En passant devant les deux causeurs, il sourit avec une ineffable supériorité, et jeta à Morsan un salut aussi leste que celui qu'il en avait reçu sur le boulevard de la Madeleine ; en un mot, il lui rendit, comme disent les Anglais, un Roland pour un Olivier.

— Que veut ce drôle ? a-t-il envie que j'aille lui couper les oreilles ! s'écria Edouard en se levant ; mais ses jambes fléchirent subitement, et il retomba sur la causeuse, à la voix du domestique qui annonçait à la porte du salon :

— Madame de Flamaroli.

Conduite par son mari, qui semblait redoubler d'attentions pour elle ; mise avec l'élégance simple et noble dont la coquette quatterie la plus raffinée possède seule le secret ; plus belle, plus séduisante, mieux portante que jamais ; offrant en un mot sur toute sa personne une sorte de rajeunissement merveilleux, propre à donner aux eaux de Barèges le renom de la fontaine de Jouvence, Eulalie s'avança d'un pas lent, accueillit gracieusement les empressements dont elle devint l'objet, et prit possession du salon, pour ainsi dire,

de mûres orangées ou vertes, on doit entendre des carcasses.

Oh ! le ciel éclatant de gloire et de démence.

⁂

Quand vient le soir, chacun s'assied sur le seuil de sa porte. Les villageois aiment par les beaux crépuscules, ces repos dans le silence des obscurités. Peut-être même quelque poésie ombreuse emplit-elle leurs âmes, et ils parlent bas pour ne le point effaroucher. Ils regardent de tous leurs yeux pour se souvenir des quelques ravissements que donne la terre.

Le ciel occidental s'éteint mélancoliquement couleur de rose thé avec des glacis verts étagés par longues bandes.

Devant moi l'église s'allie étrangement aspirée par les premières étoiles. Les contours des choses s'affusent et se nuancent.

Sur l'instant, des sonnettes tintent dans le sentier, un taureau mène la bande des bêtes : vaches, moutons en pelote, parce [illegible] balance sa tête lourde à chaque enjambée. Comme ils rentrent à l'étable, le taureau, le dernier, rougit à l'occident rouge, et le berger lève son front dans un large geste statuaire, sans broncher.

Des vieillards réunis en cercle ; ils parlent d'avenir, et la lumière argentée de la lune décompose déjà leurs visages. A côté d'eux, des filles rêveuses d'amour choisissent leur passé : « ... la première fois ».

De toute part, [illegible] la logis, dans la lassitude plus pesante du [illegible] de jour où les muscles se sont relâchés, où les jeunes filles, toutes braves et délicates grâce au jupon blanc sous la retroussis de la robe, alanguies, elles surtout, d'avoir entendu peut-être quelque parole de flanquilles,— et les hommes, tout allègres, eux, de l'avoir osé dire, et qui envoient le trop plein de leur cœur en des chansons dont l'écho lointain traîne pour y mourir le long de la colline.

Et parce que tout cela est selon l'honnêteté voulue par Dieu et par le bonheur, [illegible] on tremble quelque [illegible] rosaire que de très vieilles égrènent à deux d'une voix tentense.

Encore assise à sa porte, une jeune mère endort dans ses bras, sa richesse, son fils endormi. Soudain, la grand'mère survient un chaudron à la main. Elle frappe un coup, la coiffe sonne, le bébé ouvre des yeux mouillés de sommeil, puis, sur un nouveau tapage de tam-tam rustique, il rit en agitant la rondeur de ses membres. D'un élan, son père l'enlève au haut de ses bras et bientôt l'on n'entend plus qu'un gazouillis d'enfant rieur.

Le firmament s'est unifié, indigo sombre avec un lavis plus léger, tout autour l'horizon.

Des lumières vacillantes et des flammes fauves sont apportées sur le chemin, en façade du village. C'est l'ouvroir en plein air. Les ouvrières cousent activement des blancheurs de mousseline pour la Communion qui s'approche. Avec des ondulations de petites vagues, les aiguilles se faufilent dans le gaze, et sans la lumière argentine tombée d'en haut, les étoffes mousseuses et les coiffes des jeunes femmes s'enfoncent en clair sur le velours des verdures.

Je rentre chez moi. Justement la lune mêcolite grièvement sur la poignée de ma porte.

Je songe ; la moitié de la vie, nous la mourons dans le sommeil ; l'autre, nous l'égorgeons à nous souvenir ou bien à rêver.

RYANE

UN TOURISTE A L'EXPOSITION

Le travail a créé la civilisation.

Le travail est l'application des forces ou facultés physiques et intellectuelles de l'homme à une production quelconque. Dans des sens plus restreints on entend par ce mot le travail manuel seul.

Le travail n'est pas seulement pour l'humanité une loi imposée par la nécessité et par la nature même des choses : il est la condition essentielle de tout développement, de tout progrès. C'est par le travail incessant, par la constante mise en jeu de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, que l'homme a pu conquérir la matière qu'il est arrivé, si l'on peut dire, à la conquête de lui même.

En visitant l'Exposition internationale de Bastia, j'ai remarqué avec satisfaction, parmi les travaux d'art, un joli et coquet meuble, sur lequel est inscrit : « Airola Benoît, âgé de 19 ans. »

Le petit meuble en sa espèce plaît beaucoup par sa beauté et sa finesse. J'ai appris que ce jeune homme n'était autre qu'un simple ouvrier menuisier, lequel n'ayant jamais reçu de notions artistiques, a eu, par son talent et son bon goût, attirer l'attention des visiteurs, et cette œuvre fait honneur au jeune artiste.

Un Touriste.

SAVON DU CONGO Parfum exquis Vis et Velouté

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 Juillet à 8 h. 1/2

Allegro Militaire,	Turina.
Le lac des fées, ouverture,	Auber.
Vallée d'Ossau, valse,	Benoist.
L'Africaine, fantaisie,	Meyerbeer.
Le Rose'gnol, polka,	Siebold.

Le Chef de Musique, L. LANZ.



MÈRES
Responsables !

L'ennemie mère de famille est la personne qui dans la maison supporte souvent à elle seule le poids de la responsabilité des malaises journaliers et communs dont souffrent les enfants, filles et garçons. Rien n'est pas grave, mais rien négligé peut devenir grave. Nous de semblables circonstances les Pilules Pink pour personnes pâles, sont le plus précieux auxiliaire de la mère de famille. Grâce aux Pilules Pink pour personnes pâles, elle peut arrêter dès le début l'anémie, la chlorose qui se reconnaissent à la pâleur des joues, au manque d'appétit, au manque d'entrain, à la faiblesse générale, aux migraines. L'anémie et la chlorose sont les maladies qui tuent le plus d'enfants. Grâce aux Pilules Pink pour personnes pâles, la mère peut guérir l'enfant dont l'estomac est délabré, qui digère mal, ne profite pas par conséquent de sa nourriture et maigrit tous les jours. Les Pilules Pink pour personnes pâles, avec chaque dose, filent sont la dispensaire aux personnes faibles. Si vous prenez les Pilules Pink pour personnes pâles, aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui.

Les Pilules Pink pour personnes pâles ont guéri Mademoiselle Léontine Marchal, rue Sous-le-Pont, à Hayes, (Vosges). Sa mère écrit :



« Ma fille était depuis longtemps atteinte de chlorose. Je lui ai fait prendre toutes sortes de médicaments pour combattre cet état, et malheureusement ils ne firent absolument rien. Je la voyais à la veille de devenir phtisique. Je l'ai cependant guérie grâce aux Pilules Pink, qui lui ont fait un bien extraordinaire, lui rendant les forces, la couleur, de l'appétit, un bon sommeil. Je devrais beaucoup peut-être aux Pilules Pink, aussi que les autres remèdes n'aient donné aucun résultat, je n'ai voulu rien avoir à me reprocher, et j'ai fait prendre les Pilules Pink à ma fille. Elle s'est parfaitement sauvée. » On peut se procurer les Pilules Pink pour personnes pâles dans toutes les pharmacies et à la pharmacie Dubin, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco. Elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatisme, migraines, névralgies, sciatique, irrégularités des femmes.

Avis & Communications

Société de Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que les 2 et 3 courant aura lieu la perception au bureau social de 9 à 11 heures.

Le trésorier, Raibaldi.

Prévoyante de l'Avenir. — Dimanche 2 juillet, réunion mensuelle de 2 heures à 10 heures et demie. Les retardataires sont tous amendables.

N. B. — Les sociétaires de l'orphelinat des Prévoyants sont instamment priés de se présenter à la recette de ce jour et d'apporter leurs livrets ; il leur sera délivré les nouveaux statuts et les feuilles à remplir dans le plus bref délai.)

Nous rappelons que la somme à verser par an et par membre, est de trois francs.

Le Président, J. Angerig.

Autour de l'Exposition

Je reçois ce jour la lettre suivante d'un exposant, en réponse à un article paru hier dans le journal, sous la rubrique : l'Exposition et le Progrès.

Monsieur Quart-d'Œil,

Je lis dans le *Petit Bastiais* un article portant la mention : « l'Exposition et le Progrès. » Dans le corps de cet article il est dit : On a copié l'extérieur de la tour. Vingt jours après l'ouverture de l'Exposition, une autre tour est apparue. J'ai, en effet, monsieur, exposé une tour quelques temps après l'ouverture de l'Exposition, mais comme je sens bien que M. Pasquinelli du par la plume de son Ami du progrès ne vise directement, je

1° Qu'avant même que le premier potean de l'Exposition fut planté, j'avais soumis le plan de ma tour à M. le Commissaire général du Comité. Je m'étais mis à l'ouvrage dès le lendemain. Des commandes pour installation de salons d'exposants que j'ai exécutées, m'ont empêché d'être prêt pour l'ouverture officielle, voilà la cause de mon retard à exposer. Je ne pense pas que l'on puisse m'accuser de plagiat si l'on veut bien se donner la peine de comparer les deux tours. J'ai fait un meuble d'art et n'ai rien inventé,

J'ose espérer, monsieur, que vous voudrez bien donner toute la publicité possible à ma lettre pour que nos lecteurs qui suivent vos chroniques « Bastia Exposition, » soient juges eux-mêmes.

Agréez, etc.

VINCENT CLÉMENT, *Topissier.*

J'ai reproduis le extenso la lettre de M. Clément; au public de juger.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Emanuelli Dominique, gardien de pénitencier agricole, 32 ans 11 mois 1 jour de services, 743 francs.

Evangelistes Joseph-Antoine, préposé des douanes, 27 ans 1 mois 21 jours de services, 706 francs.

Martinetti Félix-Antoine, brigadier de 1re classe des douanes, 20 ans 10 mois de services, 1.012 francs.

Baudoin veuve Benigni, le mari brigadier de 1re classe des douanes, 25 ans, 2 mois de services, 440 francs.

Patrimonio Marie-Catherine veuve Pomonti, le mari médecin major de 1re classe, décédé titulaire d'une pension, 1.333 francs.

Salmocchi Jean Quilicus, gendarme, 39 ans 4 mois 2 jours de services, 874 fr.

Santori François-Marie, gendarme. 11 ans 9 mois 8 jours de services, blessures et infirmités, 800 francs.

Faggianelli Jean-Charles, adjudant, 17 ans 2 mois 17 jours de services, 700 fr.

Guerrieri Ours Jacques, sergent, 19 ans 6 mois 2 jours de services, 624 fr.

Casale Jean Dominique, maréchal des logis de gendarmerie, 30 ans 3 mois 17 jours de services, 983 francs.

Orsini Jean, adjudant, 30 ans 9 mois 9 jours de services, 1.000 francs.

Zanuccli Joseph, maréchal des logis de gendarmerie, 31 ans 16 jours de services, 902 francs.

Trojani François, adjudant, 33 ans, 6 mois 27 jours de services, 1.353 fr.

Ponte Pierre, vérificateur des poids et mesures, 40 ans 4 mois 1 jour de services, 800 francs.

Susini Pauline Marie, veuve Tiberi, le mari maître élémentaire de lycée, décédé en activité, 28 ans 5 mois 6 jours de services, 484 francs.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche prochain, 3 juillet, aura lieu à Pietranera à 10 heures précises, la bénédiction de la statue de Saint Pierre. Grand'messe en fa, de Battmann, pour ténor et basse, chantée par MM. S. S. — M. Henri Martelli, (élève de M. Swicheri), jeune enfant de 10 ans, exécutera à l'Offertoire : « Le Sommeil d'un Ange, » A l'Elévation, Andante religieux, Verdi. A la Communion : « Musette, » Gounod. A la sortie, Marche.

M. l'abbé Michell, curé de Pietranera prononcera le panégyrique de Saint Pierre. Les personnes pieuses sont priées d'assister à cette cérémonie. Le soir à 4 heures, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Bastia Exposition

Samedi 1er juillet. — Entrées payantes 329. Record des tick-ets réduction : Luciani, Zuani, Ginparini, Lots. Aujourd'hui à 4 heures, concours de nage et plongeons. Courses de cruches et courses de jeunes lycéens. Lancement d'une Montgolfière offerte par M. Zuani de la Croix rouge.

Je donnerai dans le numéro de mardi la liste complète des membres du jury, nommés par le Comité de l'Exposition.

Ce soir à 8 heures pour les adieux de la troupe de M. Sauvajol : Carmen, opéra comique de Bizet, avec le concours de Mme Dupont.

La troupe d'opérettes s'étorant ses représentations ce soir dimanche et partant pour Ajaccio lundi matin, les personnes qui auraient des réclamations à faire vis-à-vis du personnel artistique, sont priées de s'adresser à M. Sauvajol dans la journée de dimanche.

Mardi, débuts de la troupe italienne.

⁂

Chronique des Exposants

N° 124

M. Grimaldi dans une jolie vitrine à quatre faces expose tout un assortiment de bottines. Il y en a pour tous les goûts : formes américaines, françaises, anglaises, italiennes et corses se disputent les faveurs de l'acheteur. Il ne faut pas confondre les modèles exposés avec ceux des maisons à prix fixes, 8.50, 9 francs, etc., la maison n'expose que des produits de première qualité, des premières marques citées plus haut.

M. Grimaldi est le seul exposant pour la confection de cordonnerie, cela peut paraître étrange, car il n'est pas le seul commerçant de confections de ce genre. M. Grimaldi en exposant ses nouveaux modèles, presque tous primés aux expositions du continent, a donné à réfléchir à la concurrence.

Félicitons M. Grimaldi des efforts qu'il a fait à cette occurrence pour satisfaire sa clientèle de luxe, car tous les modèles exposés se trouvent aussi en vente dans ses magasins.

QUART D'ŒIL.

A M. LE COLONEL ASTIMA
Député de Bastia, Paris

Monsieur le Député,

Les prêtres du canton de Lurl, s'autorisant de leur qualité de pasteurs, vous donnent respectueusement le sage conseil de voter pour le maintien du Concordat et contre la Séparation des Eglises et de l'Etat. Né et élevé dans le sein de l'Eglise catholique, appartenant à une famille honorable et éminemment chrétienne, officier distingué de cette vaillante armée française, qui, depuis le baptême de Reims, mit toujours sa glorieuse épée au service de Dieu et de sa Sainte-Eglise, vous êtes non-obstant de cette Corse héroïque que le levain impur du schisme et de l'hérésie ne put jamais corrompre ; et vous êtes, de plus, un habitant de cette petite, mais noble ville de Carcione, que, pendant vingt-deux ans, féconda de sa parole et arrosa de ses sueurs le Grand Alexandre Sauli que le Pontife Romain vient d'élever aux honneurs des autels.

Vous ne voudrez pas, par une basse et monstrueuse lâcheté, fouler aux pieds les traditions de vos ancêtres, souiller vos cheveux blancs et ternir l'éclat d'une longue carrière, toute faite de probité et d'honneur. Au surplus, les électeurs de l'arrondissement de Bastia, dont aucun, que l'on sache, n'a renié sa foi, en vous nommant leur député, ne vous ont pas donné le mandat, que d'ailleurs vous n'avez point demandé, de voter la Séparation. Or, il est évident que les lois de la justice et de la simple équité ne permettent point au mandataire de substituer sa volonté à celle de ses mandants dans des questions d'une si haute portée et d'une si grave importance.

Dans cette circonstance vous saurez faire votre devoir de catholique et de Corse, les prêtres soussignés sont heureux de se dire vos dévoués compatriotes et vos humbles serviteurs.

Abbé Mariani, curé de Minerbio ; abbé Flori, curé de Cagnano ; abbé Agostini, curé de Meria ; abbé Silvagnoli, curé de Pino ; abbé Rinieri, curé de Barrettali ; abbé Martelli, curé de Conchiglio ; abbé Agostini, vicaire de Luri ; abbé Fraticelli, vicaire de Pino ; abbé Romanacci, vicaire de Cagnano ; chanoine Costa, curé-doyen de Luri.

Luri-de-Corse, 25 mai 1905.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 24 à midi, + 28 à 6 heures du soir, + 26. Maxima, + 29-2 Minima, + 21-2

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 m.m. à midi 762 m.m. 6 heures du soir, 762 m.m.

Vent. — Dans la matinée, S. E. faible. Dans l'après-midi, E. M.

Etat du ciel, dans l'après-midi. Pluvieux. Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 m.m.

⁂

Procession de la Fête-Dieu

La procession de la Fête-Dieu aura lieu aujourd'hui dimanche, dans la paroisse Saint-Jean.

Elle sortira de l'église à 5 heures précises immédiatement après les vêpres, qui commenceront à 4 heures et demie, et suivra l'itinéraire suivant :

Rue Saint-Jean, rue des Terrasses, rue du Lycée, rue de la Miséricorde, boulevard du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, rue Napoléon, rue Neuve, Marché aux Poissons, rue des Zéphyre, rue du Môle, rue Saint-Jean, rentrée.

Les fidèles sont priés d'orner leurs fenêtres de tentures sur le passage de la procession.

⁂

Mariage

Hier a été célébré en l'église Saint-Jean, le mariage de Mlle Sébastienne Nicolini, avec M. Jean-Baptiste Corrieri.

La mariée, resplendissante dans son élégant costume nuptial, a été conduite à l'autel par son père, M. Sauveur Nicolini, le sympathique expéditionnaire de la Compagnie Fraissinet. Elle avait pour témoins, M. Dominique Soletti, son oncle, et M. le chef d'escadron Bertrand. Ceux du marié, étaient M. Jean-Paul Ferrandi, et M. le docteur Moracci.

M. l'abbé Zattara a officié.

Après la messe, les époux ont reçu à la sacristie les félicitations des invités. A notre tour, nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

⁂

Pilules Suisses

Où il faut être prudent, c'est dans le choix d'un remède ; la réclame même la plus tapageuse ne suffit pas, il faut des preuves. Si vous voulez prendre un purgatif, choisissez les Pilules Suisses, le meilleur et le moins cher. 24 ans de succès.

⁂

A Monserrato

Demain dimanche, fête de la Visitation de la T. S. Vierge, au sanctuaire de Monserrato, messes de 5 à 8 heures et demie ; salut à 5 heures de relevée.

L'Aumônier, abbé Ponzevera.

⁂

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Penna, au Vieux Port.

⁂

A louer

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

Bar Suisse

Bière Gruber la bock-ale 0,20 c. ; la bation 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola. Ajaccio.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Furiani Etienne, boulanger, de Bastia, et Pasticaccia Marie Joséphine, de Monaco.

Corrieri Jean Baptiste, employé de commerce, et Nicolini Sébastienne, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Mutinelli Joséphine. — Valle Louise-Pierrette.

RÈGLES Méthode infaillible pour tous retards, 11 fr. Pharmacie de la Loire, Chantenay, (Loire-Inférieure).

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

GLACES

Crème Plombière

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qu mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la glace *hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon.
— Bastia, 7, rue nouveau-port.
— Tunis, A. Modigliani.

CHOCOLAT MENIER

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiff. et Parfum. Fabr. : 38, rue Vieux-Noyer, Lyon

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Vous se de Paris

	30 juin — 1er juillet
Rente 3 0/0 amortie	98 65 — 98 90
— 3 p. 0/0 amortie	99 22 — 98 75

Mouvement Administratif

Paris, 1er juillet.

M. Ortoli, sous-préfet de Sartene, est nommé sous préfet de Corte, en remplacement de M. Colombani, qui va à Sartene.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 1er juillet.

M. Caneo, chef du secrétariat particulier du sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, est nommé juge au tribunal de première instance de Perpignan.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 1er juillet.

M. Rouvier, président du conseil a eu cette après-midi une conférence avec le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne.

On pense que le prince Radolin a fait connaître à M. Rouvier, le sens de la note que rédigera la chancellerie de Berlin, en réponse au désir exprimé par le gouvernement français d'être fixé par écrit sur certains points déjà traités verbalement.

M. Rouvier aurait maintenu que la France ne pouvait accepter de participer à la conférence que si ces conditions étaient acceptées.

Affaire d'espionage

Vol de plans concernant la défense nationale

Paris, 1er juillet.

L'enquête relative à un vol de dossiers militaires à Avignon, a révélé que tous les dossiers soustraits renfermaient des plans sur la mobilisation de l'armée des Alpes en cas de guerre.

Aucune de ces pièces n'a pu être retrouvée.

Les Morts du Jour

Le général Delloye

Paris, 1er juillet.

Le général de division Delloye du cadre de réserve est décédé dans la nuit.

M. Hay

Une dépêche de Washington annonce la mort de M. Hay, secrétaire d'Etat.

Les troubles d'Odessa

30.000 personnes ont quitté la ville

Londres, 1er juillet.

On télégraphie d'Odessa au « Daily Express » :

Plus de 30.000 personnes ont quitté la ville. Les résidents anglais font partir leurs femmes et leurs enfants. Toutes les familles qui ont les moyens de quitter la ville n'hésitent pas à partir.

Le Knialz-Potenkine se battra contre l'escadre. — Les navires rebelles seront coulés.

Londres, 1er juillet.

Dans une première édition le « Daily Mail » publie une dépêche d'Odessa, portant que l'équipage du cuirassé « Knialz Potenkine » s'est rendu sans conditions, quand il a vu les canons de cinq cuirassés braqués sur lui.

Mais dans une seconde édition, le même journal dément la première information, et dit que le cuirassé révolté a été rejoint par un autre cuirassé, le « Georgi Pobiedonoszef, » dont les officiers ont été faits prisonniers par l'équipage.

Les deux cuirassés sont ancrés en rade et attendent l'attaque de l'escadre, décidés à se défendre opiniâtrement et à couler autour d'eux le plus grand nombre de navires.

On assure que le commandant de l'escadre a reçu l'ordre formel de couler les deux navires rebelles, sans tenir aucun compte de leurs menaces de bombarder la ville.

La reddition du Knialz-Potenkine est officielle

Paris, 6 h. s.

Les dernières nouvelles qui parviennent d'Odessa annoncent officiellement la reddition du cuirassé « Knialz-Potenkine » dont l'équipage a été réparti sur les divers bâtiments de l'escadre.

A KOURST

Un soldat tué par un officier

Kiew, 1er juillet.

Dans la journée d'hier, à la gare de Kourst, un officier a tué un soldat en état d'ivresse, qui lui avait répondu insolemment.

L'officier a consulté regagné son compartiment, attendant le départ du train.

La foule a arrosé de pétrole le wagon où se trouvait l'officier puis elle y a mis le feu.

L'officier a péri dans les flammes.

Troubles à Libau

Londres, 1er juillet.

On télégraphie au « Standard » :

A Libau, les marins et les grévistes sont aux prises avec la troupe qui a dû recourir aux canons pour que force reste à la loi.

La situation est très grave. Les affaires sont suspendues.

A Saint-Petersbourg

Télégrammes interceptés par le gouvernement

Paris, 1er juillet.

On télégraphie de Saint Petersbourg au « Matin » :

Le gouvernement intercepte les télégrammes émanant des villes où ont éclaté les troubles.

La population est très irritée par la nouvelle mobilisation ; de nombreuses grèves ont été signalées.

La troupe est sur pied.

Une vive agitation règne dans la capitale.

Pas de mobilisation

Les réservistes refusent de marcher

Paris, 1er juillet.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Petit Journal* :

Les réservistes appelés refusant d's'enrôler, la mobilisation se trouve arrêtée. Toutes les tentatives faites par les autorités pour engager les réservistes à répondre à l'ordre d'appel sont restées infructueuses.

00314

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

La Situation

Saint Pétersbourg, 1er juillet.

Il résulte des dernières dépêches que les Japonais continuent à exercer sur les divers points où ils sont en contact avec les Russes, une pression destinée à refouler ceux ci vers le Nord.

On n'y découvre aucune indication relativement à une grande bataille que l'on considérait comme prochaine.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lopino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes,	M Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MACÉ « Phocaea d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravates, ombrelles et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Granajola

(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :
à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, poche tes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

A VENDRE ou bien à louer pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gualtella (Ville de Pietrabugno) près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrines.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garanti absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice. Ils en seront enchantés sur lix y trouveront l'utile et l'agréable. Des feuilles sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-journaux en fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,39 et 0,45 c. le litre.
— Blanc, 0,36 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,50 et 0,55 cent. id.
— Blanc, 0,45 cent. id.
— Vieux extra, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie en flacchi de 2 lit. 0/4 environ, 1,15 le flacco, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 4 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Wissot de Frontignan. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Absinthe « La Fée ». — Quinquina « Pompeuse ». Gentiane, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les Entrepôts Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente Réclame.

Grande baisse de prix

Costumes complets pour Enfants de 3 à 14 ans, coutil fantaisie, forme blouse ou quartier-maître, le complet à partir de. 1.95

Complets pour Hommes coutil, toutes nuances, façon soignée, le complet à partir de 6.00

Complet pour Hommes en cheviotte ou drap fantaisie, le complet à partir de. 9.50

Vestons en coutil pour Hommes, le veston 2.95

CHAUSSURES

Richelieu jaune pour Dames, double semelles cousues, bout mode, article soigné, exceptionnel, la paire . . . 2.95

Richelieu pour Hommes, toile grise, semelles cuir, cousues, la paire 2.45

Richelieu jaune pour Hommes, bout mode, double semelles cousues, usage garanti, la paire 4.25

Richelieu jaune pour Dames, talon Louis XV, article de luxe, à profiter de suite, la paire 3.95

Richelieu pour Dames, toile blanche, article cousu, la paire . 1.95

Pantoufles pour Dames, semelles et talon cuir, cousues, la paire 1.45

Pantoufles pour Enfants, semelles et talon cuir, la paire . . 0,35

Tous les articles en tissus, confections, chaussures, bonneterie, lingerie, chapellerie, etc., etc., seront vendus avec les mêmes rabais.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXX• ANNÉE — LUNDI, 3, et MARDI, 4 JUILLET 1905 — N• 158

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Oser.
Soleil : (heure nationale)
Lever 3 h 39 m. — Coucher, 7 h. 13 s.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 18.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Cyrille.

3 JUILLET

LES Martyrs de la Terreur béatifiés

La congrégation des rites a, le 24 juin, discuté le « martyre » des Carmélites de Compiègne, guillotinées le 17 juillet 1794. C'est la première cause se rattachant à des victimes de la Terreur qui ait été introduite en cour de Rome. Son introduction remonte au 2 décembre 1902, et depuis ce jour ces religieuses ont le titre de vénérables. C'est Léon XIII qui, peu de temps avant sa mort, signa l'introduction de cette cause de martyre.

Les Carmélites de Compiègne sont au nombre de seize, y compris leur prieure, Madeleine Claudine Lidoin, en religion Marie-Thérèse de Saint-Augustin. Ce fut Fouquier-Tinville qui les envoya à l'échafaud.

Dans la séance solennelle de la lecture des décrets sur « le martyre et les miracles » des Carmélites de Compiègne et des Dominicains massacrés au Tonkin, tenue le 24 juin courant, le pape Pie X a prononcé un discours dont voici l'analyse :

« La lecture des décrets est toujours une occasion de joie, car on y propose au peuple chrétien de nouveaux exemples de vertus, ou lui présente des intercessions nouvelles auprès du trône de Dieu pour armer notre cœur d'espérance et notre faiblesse de force. Mais de même que les étoiles sont diverses par leurs clartés et les fleurs d'un jardin par leur parfum, ainsi y a-t-il de grandes différences parmi les saints proposés à notre imitation. Admirables sont les colombes qui vivent en dehors des eaux bourbeuses de cette terre, triomphent de leurs passions par leurs belles vertus et répandent l'odeur de leur sainteté. Mais très admirables sont ceux qui achèvent leur carrière par le généreux sacrifice de leur vie et donnent leur sang. Saint Ambroise déclare que la qualité de martyr est le plus grand éloge possible, et Benoît XIV, si pénétré des traditions de l'Eglise, affirme que le martyre suppose richesse abondante de toutes les vertus.

» Les martyrs du Tonkin, s'offrant pour que cessât la persécution, surpassèrent de beaucoup la vertu de tant d'autres saints et donnèrent dans cette contrée une nouvelle gloire aux fils de saint Dominique qui peuvent être fiers d'avoir tant de protecteurs au ciel.

» C'est une louange particulière que méritent ces vierges si faibles, sacrifiées d'abord dans le cloître, priant pour la cessation de la Terreur, puis offertes, victimes saintes, pour le salut de leur pays ; endurant la prison, les grossièretés, les insultes d'une foule en délire contre le Ciel et la religion, arrachant des larmes aux plus farouches. Injustement condamnées, elles vont à l'échafaud en chantant, et chacune demande à la supérieure la permission de placer sa tête sous le couteau.

» Je me réjouis donc avec vous, filles de saint Dominique : que le sang répandu pour la foi de Jésus-Christ multiplie vos triomphes sur la terre.

» Je me réjouis avec vous, filles du Carmel, et je voudrais être entendu de toutes les saintes filles qui prient dans leur cloître. Les prières des Carmélites marquèrent le terme de la Terreur, et le Christ fit taire peu à peu la tranquillité et la paix. Je forme le vœu que les prières de ces vierges fassent cesser la guerre terrible de leur patrie à l'Eglise du Christ ; que la lumière de la divine miséricorde rayonne sur les pauvres égarés, afin qu'ils reconnaissent la voie droite, et que tous nous puissions jouir de la paix, de la tranquillité dans le Seigneur ! »

Pour cette cause, il y aura encore une congrégation générale dite *de tuto*, en novembre. La béatification suivra à quelques mois de distance.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les représentants de la Corse au Sénat et à la Chambre ont agréé pour l'arrondissement de Bastia, la candidature de M. Henri Pierangeli, substitut du procureur de la République à Bastia et conseiller général du canton de Moïta, en remplacement de M. le colonel Astima qui renoncerait à la vie politique à l'expiration de son mandat.

M. Pierangeli va incessamment adresser sa démission de substitut de procureur de la République.

Les autres députés conserveraient leurs sièges.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Rose au premier paragraphe de l'article 35 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve suffisant pour assurer les frais et l'entretien du culte et ne pouvant en aucun cas recevoir une autre destination ; le montant de cette réserve ne pourra jamais dépasser une somme supérieure, pour les unions, à quatre fois, et, pour les associations, à dix fois la moyenne annuelle des sommes dépensées par chacune d'elles pour les frais du culte pendant les cinq derniers exercices. »

Nombre de votants . .	573
Majorité absolue. . .	287
Pour l'adoption . .	294
Contre	279

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Gabrielli, Astima, Gavini.

Ont voté contre, MM. Chaleil, Forcioli.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Faggianelli, officier d'administration principal des bureaux de l'intendance militaire, cadre auxiliaire, affecté à la 3e région, a été désigné pour la 1re région.

— M. Garelli, officier d'administration de 3e classe du cadre auxiliaire du service de l'intendance, affecté à la 15e région, a été désigné pour la 5e région.

— M. Cruciani, officier d'administration de 3e classe du cadre auxiliaire des subsistances, affecté à la 15e région, a été désigné pour l'Algérie.

— M. Caraffa, postulant, a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Lens.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 Juillet, à 8 h. 1/2

Marche des Drapeaux,	Solidnich.
Stradella, ouverture,	Flotow.
Coppelia, ballet,	Délibes.
Marche à l'étoile,	Flagerolle.
Amour et Printemps, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Retraite en musique

Itinéraire du 4 juillet

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, Bd du Palais, Bd Saint Angelo, cours des Ormeaux, Place d'Armes, Faubourg St-Joseph (à l'intérieur), route nationale, Place d'Armes, Place de la Citadelle, cours du docteur Fava'o, Bd Saint-Angelo, Bd du Palais, Bd Paoli, rue Miot, Place Saint-Nicolas, Bd Sébastiani, rentrée.

LA LOI SUR LES JUSTICES DE PAIX

Voici le texte du projet de loi adopté par la Chambre des députés concernant la compétence des juges de paix et la réorganisation des justices de paix. Le texte, ayant été adopté tel que le Sénat l'a voté, devient définitif ; il aura force de loi dès qu'il aura été promulgué au *Journal Officiel*.

De la compétence civile des juges de paix

Article 1er. — Les juges de paix connaissent, en matière civile, de toutes actions purement personnelles ou mobilières en dernier ressort jusqu'à la valeur de trois cents francs (300 fr.) et à charge d'appel jusqu'à la valeur de six cents (600 fr.).

Art 2. — Les juges de paix prononcent sans appel jusqu'à la valeur de trois cents francs (300 fr.), et à charge d'appel jusqu'au taux de la compétence en dernier ressort des tribunaux de première instance, sur les contestations :

1. Entre les hôteliers, aubergistes ou logeurs et les voyageurs ou locataires en garni, leurs répondants ou cautions, pour dépenses d'hôtellerie et perte ou avarie d'effets déposés dans l'auberge ou dans l'hôtel ;

2. Entre les voyageurs et les entrepreneurs de transports par terre ou par eau, les voituriers ou bateliers, pour retards, frais de route et perte ou avarie d'effets accompagnant les voyageurs ;

3. Entre les voyageurs et les carrossiers ou autres ouvriers, pour fournitures, salaires et réparations faites aux voitures et autres véhicules de voyage ;

4. Sur les contestations à l'occasion des correspondances et objets recommandés et des envois de valeur déclarée, grevés ou non de remboursement.

Dans le cas du paragraphe 4, la demande pourra être portée soit devant le juge de paix du domicile de l'expéditeur, soit devant le juge de paix du domicile du destinataire, au choix de la partie la plus diligente.

Art. 3. — Les juges de paix connaissent sans appel jusqu'à la valeur de trois cents francs (300 fr.) et à charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse s'élever :

Des actions en payement de loyers ou fermages ;

Des congés ;

Des demandes en résiliation de baux, fondées soit sur le défaut de payement des loyers ou fermages, soit sur l'insuffisance des meubles garnissant la maison, ou de locataux et ustensiles nécessaires à l'exploitation d'après les articles 1752 et 1766 du Code civil, soit enfin sur la destruction de la totalité de la chose louée, prévue par l'article 1722 du Code civil ;

Des expulsions des lieux ;

Des demandes en validité et en nullité ou main-levée de saisies-gageries pratiquées en vertu des articles 819 et 820 du Code de procédure civile, ou des saisies-revendications portant sur des meubles déplacés sans le consentement du propriétaire, dans les cas prévus aux articles 2102, paragraphe premier, du Code civil et 819 du Code de procédure civile, à moins que, dans ce dernier cas, il n'y ait contestation de la part d'un tiers ;

Le tout lorsque les locations verbales ou écrites n'excèdent pas annuellement six cents francs (600 francs).

Si le prix principal du bail se compose en totalité ou en partie de denrées ou prestations en nature appréciables d'après les mercuriales du jour de l'échéance, lorsqu'il s'agira du payement des fermages ; dans tous les autres cas, elle aura

---

37 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XIV

Au moment où madame de Fismarell était entrée dans le salon, Léon de Boisgontier en était sorti par une autre porte. Cette manœuvre l'a remarquée par M. de Pomenars, dont l'œil de lynx ne laissait rien échapper, et qui savait déjà sa curiosité étrangement éveillée par le bâtiment inexplicable empreinte sur les traits de la femme de quarante ans.

— Voici qui est étrange, se dit-il ; ce petit bonhomme est devenu tout à coup bien discret, lui qui ne pouvait autrefois lui adresser la parole sans rougir jusqu'aux oreilles, lui qu'on était sûr de rencontrer successivement dans tous les coins des salons, les yeux béants, fixés sur elle, et la face effarée comme le museau d'un fouine en extase ! Il faut éclaircir cela.

Le vieillard s'approcha de Garnier et lui dit à demi voix :

— Venez faire jaser le petit Boisgontier ; je crois que c'est lui qui a remué la succession de votre voisin.

Le chef d'escadrons en leva d'un bond, illustrée par cette insinuation machiavélique, car ce qu'il désirait le plus au monde était d'avoir pour compagnon d'infortune celui qu'il avait eu pour héritier en bonheur.

Les deux hommes trouvèrent Boisgontier sur le balcon de la salle du billard, les bras croisés sur la balustrade, les yeux levés vers le ciel, dont une large zône étoilée servait de plafond aux jardins de la ville.

— Comment, jeune homme, nous ne danserons pas ? lui dit le petit vieillard en interrompant sans pitié cette sentimentale méditation ; et il y a là une foule de demoiselles à marier qui font tapisserie !

— Je ne danse plus, monsieur, et je n'ai nulle envie de me marier, répondit le petit Boisgontier d'un air grave.

— Vous préférez, je le vois, la contemplation des étoiles à la conversation des femmes. Je ne sais pas si c'est là le chemin du ciel, mais ce n'est pas le moyen d'aller fort loin sur la terre.

— Je n'ai pas l'ambition d'aller plus loin qu'où je suis ; quant aux étoiles, je vous avouerai que je les aime beaucoup.

— C'est un amour fort innocent, pense M. de Pomenars. Allons, j'ai fait trop d'honneur à cet agneau.

Il tette encore sa mère.

— Ah ! vous aimez les étoiles, s'écria le commandant avec la sonorité d'un cheval qui hennit ; mais il y a étoiles et étoiles. Et d'abord, les aimez-vous toutes, ou n'en aimez-vous qu'une ?

— Toutes, ce serait beaucoup, reprit Boisgontier, avec l'accent de moquerie par lequel les esprits exaltés cherchent à garantir leur enthousiasme des profanations du vulgaire ; — une seule étoile doit suffire à l'homme, puisqu'un seul Dieu suffit au monde.

— Peste ! quelle poésie ! Est-ce tiré d'une strophe de Victor Hugo ? demanda M. de Pomenars, qui, ne comprenant rien aux regards d'intelligence du chef d'escadrons, trouvait que l'enquête ne marchait pas très vite.

— Victor Hugo ! un grand poète ! un très grand poète assurément ! et j'ai été longtemps son admirateur enthousiaste. Mais, aujourd'hui, je lui préfère Lamartine : Lamartine est le poète du cœur, répondit le petit Boisgontier, d'un ton dogmatique.

Garnier laissa passer entre ses longues moustaches un sifflement sourd ; puis, sans en demander davantage, il tourna le dos à ses interlocuteurs, surpris d'un départ si brusque, et, se laçant à travers la foule comme un cerf volant, vint s'abattre sur la causeuse où Moreau était resté assis dans l'immobilité d'un sphynx égyptien.

— Frère, lui dit-il, donnez-moi la main, et sortez de votre humeur noire : les femmes ne méritent pas qu'on maigrisse pour elles ; j'ai fait ce métier là trop longtemps. Allons, morbleu ! secouez-vous et buvez ce verre de punch. Je vous dis que nous étions frères avant d'être cousins ; comprenez vous ?

— Pas le moins du monde, répondit Edouard en repoussant le verre.

— Et en ce moment nous avons un frère cadet, qui vous a payé ce que je vous dois. Comprenez-vous ?

— Pas davantage.

— Eh bien ! puisqu'il faut parler clairement, je m'appelle Lundi, vous vous appelez Mardi et le petit Boisgontier s'appelle Mercredi : comprenez-vous, sacrebleu !

— Je comprends que le nègre de Robinson s'appelait Vendredi ; quelle histoire sanglante me contez-vous là ?

— Vous pouvez vous flatter d'avoir la tête dure : je vous dis, puisqu'il faut tout vous expliquer...

Garnier vida son verre de punch d'un trait, et se pencha à l'oreille d'Edouard.

— Je vous dis qu'Elise et Antonia sont la même femme, et que le Boisgontier est notre successeur à tous deux. Cette fois, si vous ne comprenez pas...

— C'est faux ! s'écria Moreau en s'élançant de la causeuse.

— Tout beau, cousin ? reprit l'officier en lui serrant vigoureusement la main ; je n'ai pas envie d'aller sur le pré avec vous. D'ailleurs, ma profession de foi est connue ; je ne me battrai pas pour une femme, fût-elle impératrice ! J'ai toujours remarqué que cela portait malheur : témoin, mon duel avec le mari de cette...

(*A suivre*).

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

lien suivent les mercuriales du mois qui aura précédé la demande.

S'il comprend des prestations non appréciables d'après les mercuriales, ou s'il s'agit de baux à colons partiaires, le juge de paix déterminera la compétence en prenant pour base du revenu de la propriété le principal de la contribution foncière de l'année courante multiplié par cinq.

Art. 4. — Les juges de paix connaîtront sans appel jusqu'à la valeur de trois cents francs (300 fr.) et à charge d'appel à quelque chiffre que la demande puisse s'élever :

Des réparations locatives des maisons ou fermes ;

Des indemnités réclamées par le locataire ou fermier pour non jouissance provenant du fait du bailleur lorsque le droit à une indemnité n'est pas contesté ;

Des dégradations et pertes dans les cas prévus par les articles 1732 et 1735 du Code civil.

Néanmoins, le juge de paix ne connaît des pertes causées par incendie ou inondation que dans les limites posées par l'article 1er de la présente loi.

(*La fin à demain*).

Fin de Comédie

La comédie touche à sa fin.

Les journaux ne s'aperçoivent que M. Fabrissat a bien voulu faire à la représentation et à la délégation corses, réunies à Paris sous la présidence de M. Rane, les concessions extrêmes au-delà desquelles **il ne saurait aller.**

M. Bevard, qui s'est conduit en *vrai Corse* et qui a été *admirable* en la circonstance, a appuyé de toutes ses forces nos manufacturiers pour obtenir les meilleurs résultats.

On a gagné dans toutes ces négociations deux ordinaires de Nice-Ajaccio, Nice-Bastia à 14 nœuds, au lieu de 10 nœuds et demi ; deux ordinaires sur Livourne à 14 nœuds, un prolongement d'Ajaccio-Propriano à Bonifacio et à Bastia, au lieu de 10 nœuds et demi.

L'adjudicataire de son côté obtient la suppression des deux prolongements de la Balagne sur Ajaccio et sur Bastia ; celle de la ligne Ajaccio-Porto-Torres ; celle du fameux commercial Marseille-Toulon-Nice, dont les représentants des Alpes-Maritimes et du Var se garderont bien de réclamer le maintien.

La ligne Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio-Bonifacio est réduite de plus de moitié, puisqu'elle devient la ligne Ajaccio-Propriano-Bonifacio.

Comme le dit très bien la Chambre de commerce de Bastia, dans sa délibération du 1er juillet courant, l'adjudicataire n'est fait à plus large part dans les avantages qui résulteront des modifications débattues ; et s'il eût obtenu, comme il le demandait, la suppression du 2e Nice-Balagne à 10 nœuds et demi, il se serait du nous débarrassé de toutes les lignes onéreuses pour ne rester chargé que de celle qui rapporte.

A tout prendre, la commission a effort de s'arrêter aux combinaisons purement relatives à la dépêche postale.

Il n'est plus à démontrer à présent que les communes très restreint entre Nice et la Balagne serait suffisamment assuré par un service hebdomadaire. Cet arrondissement, qui ne reçoit avec l'ancien service qu'un courrier par semaine, pendant six mois de l'année, aurait vu sa situation largement améliorée par l'établissement d'un courrier à 14 nœuds, visitant ses ports *toutes les semaines et pendant toute l'année.*

S'il réclamait son rattachement à Nice d'ici surtout au point de vue du tourisme. Or, il est certain que les voyageurs de luxe n'iront pas prendre un paquebot à 10 nœuds et demi, quand à un ou deux jours d'intervalle, ils en ont un à 14 nœuds disponible filant 14 nœuds.

Si le Gouvernement et la commission veulent donc faire œuvre équitable, ils devront admettre cette dernière suppression — qui ne coûtera en rien les intérêts de la Balagne — et exiger la vitesse de douze nœuds sur les secondes services de Marseille à Ajaccio et à Bastia, les deux ports de l'île par lesquels se fait le plus fort trafic tant en marchandises qu'en passagers.

C'est sur ce point que doivent se concentrer les derniers efforts ; car il ne faut pas laisser s'accréditer cette légende que ces secondes services sont des services purement commerciaux.

Le projet de loi, le cahier des charges ne l'entendent point ainsi ; tous nos services sont mixtes, c'est-à-dire qu'ils concernent à la fois le transport des dépêches, des passagers et des marchandises.

Et il ne faut point, parce que cela peut convenir à l'adjudicataire, que la seconde ligne devienne une ligne à marchandises seulement, ce à quoi la concurrence tout intéressée sa vitesse à dix nœuds et demi.

Il en résulterait, entre autres inconvénients, une gêne considérable, puisqu'il lui serait facile d'accaparer ces secondes services par *Cyrnos* ou *Insulaire* qui, mis au point, donneront facilement 12 nœuds.

Il préfère nous donner *Balkan*, *Pétion* ou *Stamboul*, contre lesquels nous voulons plus de Turcs ni de Bulgares.

Baccalà per Corsica serait donc une fois de plus une triste vérité.

La commission doit par conséquent insister à nouveau sur cette amélioration ; de même qu'elle ne doit point perdre de vue l'insertion au cahier des charges de l'obligation pour la Compagnie de délivrer des billets d'aller et retour, et la stipulation du retour au droit commun pour la connaissance des litiges entre la Compagnie et les chargeurs.

A l'heure actuelle un contrat de gré à gré peut seul remplacer l'adjudication du 23 mars ; c'est pourquoi le Gouvernement peut passer de toute sa légitime autorité dans l'accord à intervenir.

M. Franchini, *dans l'intérêt de qui* a été s'aboucher le cahier des charges de 1903, *pour qui* a été faite la fameuse adjudication du 23 mars, qui les secrets seront dévoilés en temps voulu, *en faveur de qui* a eu lieu l'approbation précipitée du 3 avril, nous dira-t-il ce qu'on lui mandera ; car ayant tout mis en œuvre pour avoir le service de la Corse, le meilleur juge de son exactitude, il consentira à tout pour le conserver.

Et que l'on ne s'arrête pas à la vaine manœuvre de s'en tenir aux termes de son contrat d'adjudication ; il serait le premier à en déplorer les conséquences, et la Corse serait peut-être mieux desservie par la concurrence qui ne pourraient manquer de surgir.

Ce serait presque à désirer.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire de Bastia, Conseiller général

Matinée musicale

Charmante matinée chez Mlle Gleize mardi dernier. C'était la dernière réunion qu'elle donnait avant son départ ; aussi était-on venu nombreux, très nombreux, pour assister à cette belle fête d'art musical et pour rendre une fois de plus hommage au talent de nos jeune et brillantes pianistes et au zèle infatigable de leur savant professeur.

Le programme, qui réunissait les plus grands noms de la musique moderne, fut très brillamment exécuté. Toutes les élèves appartiennent dans l'interprétation de leurs savants morceaux, un art si parfait et un sentiment si exquis, qu'elles tinrent longtemps leur auditoire sous le charme de leur prestigieuse virtuosité. Leur succès fut très grand et très légitime et ce fut un véritable enchantement que d'entendre, aussi incomparablement interprétées, ces pages, à la fois délicieuses et superbes, choisies d'entre les maîtres de la musique classique, dont la difficulté pouvait seule, par moments, essayer d'égaler le sublime beauté.

En présence d'un si beau succès, la joie est été vraiment complète si un sentiment de regret n'était venu y mêler un ombre de tristesse.

On a pressenti, en effet, s'emparer de songer que c'était la dernière audition donnée par les élèves de Mlle Gleize, avant son départ.

Et l'on pensait que l'on ne reverrait plus ces charmantes réunions qui, chaque mois, groupaient autour de Mlle Gleize ses nombreuses élèves, et permettaient de constater leurs incessants progrès et la haute valeur de l'enseignement qu'elles recevaient. Bastia sait tout ce qu'il doit à Mlle Gleize au point de vue de l'enseignement musical, et il faut reconnaître que c'est grâce à l'excellence de sa méthode, et à ses infatigables efforts que l'art de la musique prit dans notre ville un si complet essor.

Les bonnes leçons que depuis de longues années Mlle Gleize n'a cessé de prodiguer à toute la jeunesse de notre ville ne seront pas perdues, et nous n'hésitons pas à croire, que parmi ses élèves, nombreuses sont celles qui, dans un sentiment d'affectueuse gratitude, auront à cœur de poursuivre l'œuvre commencée sous une si savante direction.

Aux applaudissements qui terminèrent la belle matinée du mardi dernier, nous joignons nos bien sincères félicitations et nous prions Mlle Gleize d'agréer l'hommage de notre très respectueuse admiration.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VILLE DI PARASO. — Deux honorables familles — parmi les plus notables de l'arrondissement — consacrent, par un mariage, les liens d'ancienne et cordiale amitié qui les unissaient déjà.

M. le docteur Orabona, conseiller général du canton de Belgodère, est fiancé, depuis hier, à Mlle Victorine Simonetti-Malaspina, de Ville-di-Paraso.

L'annonce de cette union — qui se présente sous les plus riants auspices et que l'on s'accorders à trouver des mieux assortie — aura certainement un écho sympathique en Balagne, où les familles des jeunes fiancés sont surtout connues pour être synonymes d'honneur, de travail et de probité.

En le priant de croire au réel plaisir que nous procure cette charmante nouvelle, nous leur offrons, ainsi qu'à leurs heureux parents, au nom de leurs nombreux amis, nos vœux les meilleurs et nos plus vives félicitations. — X.

Bastia Exposition

Dimanche, 2 juillet. — Entrées payantes : 404. Les jeux ont été renvoyés à jeudi 6 courant.

Lundi 3 juillet. — Entrées payantes : 218 Record des tickets-réduction : Zonzi, de la Croix Rouge, Orsini, Gasparini, Soavi.

M. Toussaint Balbi, conseiller municipal, est nommé membre du jury pour le groupe agricole. Sont nommés complémentairement membres du jury pour les différents groupes : MM. Louis Gozzi (Marseille) ; Firpi, officier en retraite ; Baemois, maître bottier au 163e ; Bozzano, Jean-Maria Moretti, docteur Pitti-Ferrandi, Gasparini, Zanini, Soavi, Pomonti, Poggi, Sisco Brignardelli, Poggioli, Bail, Acobert (Toulon), Segala, Ghio, Maria Casanova, Giordani, Vallesi, Michelevroy, Augery, Antoine Mascarini, Dominici, docteur Zuccarelli, Mme Zuccarelli, M. Flavier, ingénieur, A. Reynal.

M. SAUVAJOL et sa compagnie. La troupe d'opérette dirigée par M. Sauvajol a fait dimanche soir ses adieux au public bastiais. Mmes Dupont, Sauvajol ; MM. Nadin et Pradel ont remporté un vif succès. Les spectateurs enthousiasmés ont fait bisser par deux fois l'air du ténor chanté par M. Nadin.

En somme *Carmen* a dignement clôturé la saison théâtrale d'opérettes françaises. M. Baffret est décidément un excellent chef d'orchestre qui connaît à fond toutes les finesses de son art, nous ne saurions trop le complimenter car les bons chefs d'opérette sont vraiment rares.

M. Sauvajol a confirmé son retour pour le mois d'octobre. Sûr de sympathies des Bastiais, nul doute que M. Sauvajol ne conclue cet hiver sa saison théâtrale à bon port, tâche qui n'est pas aisée de l'avis des connaisseurs de Bastia. Dans tous les cas, quoiqu'il arrive, nous souhaitons bonne réussite à l'aimable impresario qui va faire les délices des Ajacciens pendant quelque temps et surtout... prompt retour.

QUART D'ŒIL.

LA
TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS
NETTOIE LE FOIE, PURIFIE LE SANG, FACILITE LA DIGESTION,
= GUÉRIT =
LA FLATULOSITÉ, LA CONSTIPATION ET TOUS
LES DÉSORDRES DE L'ESTOMAC ET DU FOIE.
En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Pierron, pharmacien à Lille, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juillet

Thermomètre. — Trente du matin, + 25° à midi, + 28° 8 à 6 heure du soir, + 28° Maxima, + 30°2. Minima, + 20°8

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi 765 mm. 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, E. la be.

Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Brillant succès

Nous sommes très heureux d'annoncer que M. François Jourdan Pietri, licencié ès-lettres et docteur en droit, vient de subir très brillamment ses examens pour l'obtention du diplôme de l'Ecole libre des sciences morales et politiques.

Nous adressons au nouveau diplômé nos bien affectueuses félicitations.

Nouvelles judiciaires

M. Giubega, conseiller à la cour d'appel d'Aix, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite, et nommé conseiller honoraire.

En annonçant cette retraite, le *Petit Marseillais* dit : « Tout le monde, à cette occasion, rend hommage à l'honnêteté parfaite, à la sûreté de jugement, à la science profonde de ce magistrat, qui faisait aimer la justice. »

M. Giubega est remplacé à la cour d'Aix par M. Leantaud, président du tribunal de Grasse, ancien juge d'instruction à Sartène.

Procession de la Fête-Dieu

La procession de la Fête Dieu qui a eu lieu dimanche soir dans la paroisse Saint-Jean, a été une nouvelle manifestation imposante de la foi de la population bastiaise. Toutes les dames y assistaient.

Précédée de la Lyre Bastiaise, la procession s'est déroulée avec beaucoup d'ordre et a suivi l'itinéraire que nous avons publié. Plusieurs jolis reposoirs avaient été dressés en divers endroits.

Suicide

Hier, vers 4 heures du soir, le nommé C. François, âgé de 23 ans, ouvrier boulanger, s'est suicidé rue du Colle, à l'aide d'une arme à feu.

M. l'inspecteur de police Rivatori qui passait rue du Nouveau-Marché, avisé de fait, se rendit aussitôt à l'endroit indiqué et trouva le malheureux jeune homme étendu à terre et ne donnant plus signe de vie.

Transporté à la pharmacie Raffaelli on constata qu'il portait une blessure dans la région du cœur. La balle était restée dans la poitrine.

Admis d'urgence à l'hôpital civil, C. François ne tardait pas à rendre le dernier soupir.

M. le docteur Zuccarelli, requis par la police, a procédé aux constatations médico-légales.

Cet infortuné jeune homme, travaillait dans une boulangerie de la rue du Lycée ; il était orphelin et vivait avec sa grand'mère, rue Saint-Joseph.

On ignore les motifs qui l'ont poussé à cet acte de désespoir.

Institut agronomique

M. Guesh a été déclaré admissible aux épreuves orales du concours de 1905 à l'Institut national agronomique.

Audition d'élèves

Jeudi, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Agostini.

Tribunal de commerce

M. Cipriani a été nommé greffier du tribunal de commerce de Bastia, en remplacement de M. Tomasi, démissionnaire.

Objet trouvé

Le nommé Agus Pasqualo a trouvé deux passe-partout réunis par un ruban.

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pesce, au Vieux Port.

A louer

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti. S'adresser au bureau du journal.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE
Toute personne désirant boire frais qu mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.
A cet effet, la glace *hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation
Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis
Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon.
— Bastia, 7, rue nouveau-port.
— Tunis, A. Modigliani.

Glacière DE CORTE
Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.
Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sofferino.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 4 bis.
à Nice, à M. Honoré Botto, agent,

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	1er juillet	2 juillet
Fonds de 3 0/0 anciens	98.90	99.25
— 3 p. 0/0 nouveaux	98 75	99.15

Nouvelles Militaires

Réserve et Territoriale

M. Santiaggi, inspecteur adjoint des eaux et forêts, lieutenant au 116e territorial d'infanterie, est promu au grade de capitaine au corps.

M. Mozea, sous-lieutenant de réserve au régiment d'Annecy, et M. Cristofari, sous-lieutenant de réserve à la disposition des troupes coloniales, sont affectés avec leur grade au régiment de la Corse.

MM. Anziani et Orlanducci, sous-lieutenants de réserve au régiment de Corse, sont affectés au régiment de Mamers.

M. Paoli, lieutenant aux escadrons territoriaux de cavalerie légère de la 15e région est affecté au 116e territorial d'infanterie.

MANŒUVRES NAVALES

On télégraphie de Toulon :

A 8 heures, ce matin, on a mobilisé les cuirassés *Requin*, *Caiman*, *Indomptable*, *Pothuau*, *Brennus*, *Amiral Charner Cassard* et *Rapière*, et ont été mis à la disposition du commandant en chef des manœuvres.

L'amiral Fournier a pris le commandement de l'armée des manœuvres navales.

Après la formation de cette armée, l'escadre active a appareillé pour les Salins d'Hyères.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 3 juillet.

L'entrevue de M. Rouvier et du prince Radolin qui devait avoir lieu aujourd'hui est renvoyée à demain.

L'entente existant à l'heure actuelle entre les deux gouvernements, M. Rouvier et le prince Radolin détermineront quelle forme elle doit recevoir et quelles sont les concessions mutuelles qui seront faites par les deux parties d'après leurs thèses primitives.

Les troubles d'Odessa

On télégraphie d'Odessa :

Le commandant de la flotte de la mer Noire, craignant d'être capturé par les navires insurgés, a jugé à propos de retirer *Sébastopol*.

Le cuirassé *Knialz Potemkine*, sous le commandement d'un état major civil, composé de révolutionnaires, s'est éloigné d'Odessa dans la direction de la Roumanie.

Hier soir, il était signalé à un mouillage, avec un torpilleur, au large de Kustendje.

Pendant les premiers jours de la révolution, l'équipage du cuirassé russe, allant chercher des provisions à Otchakoff, a fait prisonnier le commandant du *Vecha*, navire de port.

Les équipages du *Vecha* ont rejoint le cuirassé russe, et le *Vecha* a été transformé en navire-hôpital du *Knialz Potemkine*.

Le *Pobiedonostef* est toujours dans le port d'Odessa. L'équipage refuse de se rendre si le tsar n'accorde pas un pardon absolu.

La situation à Odessa

Paris, 3 juillet.

Les dernières nouvelles d'Odessa annoncent que les troubles sanglants ont pris fin. La situation est toujours des plus critiques. De nouvelles collisions sont à craindre.

Le *Pobiedonostzef* à capitulé

Paris, 3 juillet.

Un télégramme d'Odessa au *Temps* annonce que le cuirassé *Pobiedonostzef* a capitulé dans la matinée.

Les meneurs de la mutinerie ont été débarqués.

Des mesures répressives seront prises contre eux par l'amiral Kriéger commandant l'escadre de la mer Noire.

A Saint-Pétersbourg

La grève des dockers

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

A la suite de la grève générale des ouvriers chargeurs et déchargeurs de port, tout travail relatif aux transports maritimes a été suspendu.

Les grévistes sont calmes. Des mesures ont toutefois été prises en vue de prévenir des troubles.

Dans les ports de la Baltique

Saint-Pétersbourg, 3 juillet.

Les dockers de Cronstadt n'ont pas encore repris le travail. Tous travaux de chargement et de déchargement sont suspendus.

Les dockers protestent contre la mobilisation.

A Libau, l'ordre n'est pas encore rétabli. Des troubles ont eu lieu à Revel et à Riga. Les grèves continuent à Kolpino.

La mobilisation est suspendue.

Un état d'esprit inquiétant se manifeste simultanément dans les ports du Nord.

A VARSOVIE

Saint-Pétersbourg, 3 juillet.

L'ordre n'est pas rétabli à Varsovie. Aucune collision entre la force armée et les manifestants n'a eu lieu hier.

L'effervescence est considérable dans les quartiers ouvriers où stationne la troupe en permanence.

EN ROUMANIE

Le Knialz-Potemkine à Constanza

Bukarest, 3 juillet.

Le cuirassé « Knialz-Potemkine » s'est arrêté devant le port de Constanza.

Sept cents matelots sont à bord mais sans aucun officier.

Le préfet de Constanza a permis à une délégation de l'équipage d'entrer en ville pour acheter des vivres.

Les marins de la canonnière russe « Pc-soupt » stationnée dans le port, ont fraternisé avec les délégués du « Knialz-Potemkine. »

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Canet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Caisse des retraites

Il est procédé au scrutin pour la nomination d'un membre de la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Aliénation de dunes

1re délibération sur le projet de loi relatif à l'aliénation de plusieurs parcelles des dunes et de forêts domaniales.

Adopté.

Chemin de fer de Conti

1re délibération sur le projet de loi portant approbation des conventions signées entre la France et l'Italie pour l'établissement du chemin de fer de Conti à Nice et Ventimille.

La Chambre a adopté.

Chemin de fer de Ventimille

1re délibération sur le projet de loi relatif à la déclaration d'utilité publique du chemin de fer entre Nice, Sospel, Laveran, Ventimille.

La Chambre a adopté.

La Chambre a adopté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Article 36

La discussion s'ouvre sur l'article 36, qui est ainsi conçu :

Art. 36. — Un règlement d'administration publique, rendu dans les trois mois qui suivront la promulgation de la présente loi, déterminera les mesures propres à assurer son application.

Amendement Lemire

M. l'abbé Lemire, député du Nord, présente l'article additionnel ci-après :

« Les ministres des cultes précédemment reconnus par l'Etat sont désormais, comme les autres citoyens et dans les mêmes conditions, aptes à toutes fonctions publiques et à toutes professions. »

L'amendement Lemire est rejeté.

Amendement Lasies

M. Lasies, député du Gers, dépose un amendement tendant à rédiger à nouveau l'application des articles 31 et 32.

L'amendement Lasies est rejeté.

Amendement Gourd

M. Gourd, député du Rhône, présente un amendement demandant que le règlement d'administration publique soit rendu en conseil des ministres.

Cet amendement est rejeté.

L'article 36 est ensuite adopté.

Article 37

On passe à la discussion de l'article 37, dont voici le texte :

Art. 37. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions relatives à l'organisation publique des cultes antérieurement reconnus par l'Etat, ainsi que toutes les dispositions contraires à la présente loi et notamment :

1° La loi du 18 germinal an X, portant que la convention passée le 26 messidor an IX, entre le Pape et le gouvernement français, ensemble les articles organiques de ladite convention et des cultes protestants, seront exécutés comme des lois de la République ;

2° Le décret du 26 mars 1852 et la loi du 1er août 1879 sur les cultes protestants ;

3° Le décret du 18 mars 1808, la loi du 8 février 1831 et l'ordonnance du 25 mai 1844 sur le culte israélite ;

4° Les décrets des 22 décembre 1812 et 19 mars 1859 ;

5° Les articles 201 à 208, 260 à 264, 294 du Code pénal ;

6° Les articles 100 et 101, les paragraphes 11 et 12 de l'article 167 de la loi du 5 avril 1884 ;

7° Le décret du 30 novembre 1809 et l'article 78 de la loi du 26 janvier 1892.

M. Lerolle

M. Lerolle prononce un long discours contre l'article 37, abrogeant le Concordat.

Amendement Lemire

M. l'abbé Lemire propose d'ajouter à l'énumération des textes abrogés :

5° Les articles 199 à 208, 260 à 264, 294 du Code pénal ;

8° Les décrets du 7 janvier 1808 et du 16 septembre 1809.

L'amendement Lemire ainsi que les amendements déposés par M. Lerolle et l'abbé Gayraud sont rejetés.

L'article 37, dernier du texte de la commission, est adopté.

Les fêtes légales

M. Gérault-Richard, dépose une disposition additionnelle tendant à compléter le deuxième paragraphe de l'article 37, ainsi qu'il suit :

« Les quatre fêtes, dites concordataires, établies sous ce vocable religieux en vertu de la loi du 18 germinal an X, subsistent et s'appelleront, à partir de la promulgation de la présente loi : celle de l'Ascension, fête des Fleurs ; celle de l'Assomption, fête des Moissons ; celle de la Toussaint, fête du Souvenir ; celle de Noël, fête de la Nativité, fête de la Famille. »

Cette disposition additionnelle combattue par M. Briand est mise au vote.

Nombre de votants.	550
Majorité absolue.	276
Pour l'adoption	195
Contre	355

La Chambre n'a pas adopté.

La commission met au vote une proposition disant que la disposition légale relative aux jours actuellement fériés est maintenue.

Cette proposition est adoptée.

M. Raiberti

M. Raiberti demande le retrait d'urgence de la loi qui touche à des questions trop graves.

M. Briand

M. Briand, rapporteur, combat le retrait d'urgence proposé par M. Raiberti et prononce un long discours dont on demande l'affichage.

La demande d'affichage est mise au vote :

Nombre de votants.	549
Majorité absolue.	275
Pour l'adoption	328
Contre	221

La Chambre a adopté.

La motion Raiberti est ensuite rejetée par 334 voix contre 225.

Il est 8 heures 50, la séance est suspendue. Elle est reprise à 9 heures 50.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

La Situation

Saint Pétersbourg, 3 juillet.

La situation générale demeure stationnaire bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température peu élevée.

On parle d'un armitice

Paris, 3 juillet.

On prétend à New York que les négociations se poursuivent en Mandchourie, pour un armistice entre le général Linevitch et le maréchal Oyama.

Pour la paix

Saint-Pétersbourg, 3 juillet.

Les négociations sur la question de la paix suivent leur cours d'une manière uniforme et aucune des communications les Etats-Unis n'est demeurée sans réponse.

DERNIÈRE HEURE

Bataille imminente

Londres, 3 h. s.

On télégraphie de Shanghaï au « Morning Post » :

Les Japonais marchent sur Wladivostok. Ils voudraient s'emparer de la ville avant qu'intervienne la cessation des hostilités.

Une grande bataille près de Toumen semble imminente.

CHOCOLAT MENIER

00316

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Irma de Battafaco, née Bassoni ; MM. Pierre, Martin et Auguste de Battafaco ; M. le docteur Gregory et ses enfants, de Vescovato ; Mme veuve Donati et ses enfants, de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. le commandant Etienne de Battafaco
Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, frère, neveu et cousin germain, décédé à Bastia, le 3 juillet 1905.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 4 juillet, à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, place de l'Hôtel de Ville, maison Colonna.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

M. Barthélemy Seta, rédacteur principal à la Préfecture de la Seine, et Mme Seta, M. Paul Leonetti, employé à la Préfecture de la Seine, et Mme Leonetti, née Seta, M. F. X. Paoletti, directeur à la Préfecture de la Seine, officier de la Légion d'honneur, Mme Paoletti et leurs enfants, M. et Mme P.-A. Paoletti et leurs enfants, M. A.-L. Paoletti et ses enfants, Mme Vve Virginio Coti et ses enfants, M. et Mme Xavier Seta et leurs enfants, M. et Mme B. Orazy et leurs enfants, M. et Mme Bolelli et leurs enfants, M. Cattolli et ses enfants, Mme Vve A.-M. Seta et ses enfants, Mme Vve M. Desanti et son fils, Mlle V. Lovicomi, Mme Vve F. Cattelloni et ses enfants, M. le docteur Paoletti et ses enfants, M. P.-A. Paoletti et ses enfants, M. le docteur Casabianca et sa famille, Mme Vve B. Lanfranchi, M. et Mme A. Lanfranchi, M. D. L. Lanfranchi et sa famille, M. et Mme Ch. Lanfranchi et leur famille, M. A. Colonna d'Istria et ses enfants, MM. et Mmes Jean, Octave, Dominique et Xavier Olivieri et leurs enfants, Mme Vve Bresil et ses enfants, MM. et Mmes D.-J. L. Muzzoli et leurs enfants, M. Paul Muzzoli et ses sœurs, M. F. Fosatelli et ses enfants,

Les Familles Seta de Bastelica, Paoletti de Tasso, Coti, Lanfranchi, Marini, Giovansi, Leoni, Bidali, Leonetti, Desanti, Ettori, Peretti, Cattucci, Poli, Versini, Reucci, Cattelloni, Fiamme, Folacci, Rampini, Giovacchini et Casanova,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Pauline Seta
Née PAOLETTI

leur mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Tasso, dans sa soixante-treizième année.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservi deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint-François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, au contre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lopino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
CŒUR — TÊTE — ESTOMAC
le CHOLÉRINE
EXCELLENT pour la BOUCHE et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si saline de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Nocciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garçon sortant de service militaire, ce qui lui permettra de donner satisfaction complète à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
NE FAITES QUE DE LE DIRE.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux, et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicalement reconnu. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exigez que les flacons portent le mot Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — 10 MEILLEURS SCIES : RUGAN, TOURS, MACHINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie

BASTIA, AJACCIO, CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise aux écuts aux acheteurs par caisse.

TUMEUR

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, salle à manger et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau sur place.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.





LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE BELLES IX COUPE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les F. 2e et 4e M.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 3, r. de 4-Septembre



MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 5 JUILLET 1905 — N° 158

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA 5 CENTIMES

00317

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Cyrille.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 01 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune : Dern. quar., le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ulrich.

4 JUILLET

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Les journaux ont publié un télégramme de Paris annonçant qu'un accord est intervenu entre les représentants de la Corse et la Compagnie Fraissinet au sujet des services maritimes postaux.

Sans vouloir examiner, aujourd'hui, à combien s'élèvent les dépenses qui résulteront des concessions consenties par l'adjudicataire, il est essentiel, tout d'abord, de faire ressortir quel est le nombre de milles marins que représentent les suppressions des divers prolongements que le télégramme ne fait qu'indiquer brièvement.

Ces concessions qui consistent en augmentations de vitesse ont été obtenues, en grande partie, par les délégués du Congrès de Corte, après de laborieuses négociations, avec M. A. Fraissinet, en mai dernier, et, dernièrement, par les représentants à Paris, assistés des délégués départementaux « moyennant les suppressions des prolongements » reconnus par le Congrès de Corte comme faisant double emploi avec le service côtier insulaire :

	milles
De Calvi à Ajaccio (hebdomadaire)	6 032
De Ile-Rousse à Bastia id.	5 616
De Bologne à Ajaccio id.	6 032
D'Ajaccio à Porto-Torres (bi-mens.)	3 172
De Marseille à Toulon-Nice (hebd.)	11 960

qui représentent un « parcours total, annuel, de 32,812 milles marins en moins à effectuer. » C'est, assurément, une économie sérieuse : de charbon, d'équipage et d'usure de matériel naval que réalisera l'adjudicataire.

Ce n'est donc pas, comme semble le dire le télégramme de Paris, une concession gracieuse que nous fait le concessionnaire, car il trouve une compensation soffisante, d'après l'avis des personnes entendues en la matière, aux augmentations de vitesse ci-après :

Ensemble 39 616 milles m. de 3 nœuds et 1/2 : lignes de Nice à Bastia, de Nice à Ajaccio, de Bastia à Livourne.

Ensemble 2,000 m. m. de 2 nœuds et 1/2 : ligne d'Ajaccio à Propriano.

Ensemble 5 824 m. m. de 1 nœud et 1/2 : ligne d'Ajaccio à Propriano et Bonifacio.

Ensemble 6 652 m. m. de 1/2 nœud : ligne de Bastia à Livourne

Et c'est tout ! Voilà les éléments « mathématiques » qui peuvent faire apprécier la valeur des concessions et permettent d'en déduire s'il y a perte ou bénéfice pour l'adjudicataire, c'est-à-dire si les dépenses occasionnées par les augmentations de vitesse dépassent les économies réalisées par les suppressions ou si elles leur sont inférieures.

Ce sont ces données ou ces résultats consignés en un tableau comparatif que les délégués du Congrès comme ceux du Conseil général auraient dû avoir sous les yeux, pendant les longs et nombreux entretiens qu'ils eurent avec le concessionnaire qui se défendait habilement, et avec raison, comme l'aurait fait tout Directeur d'une Compagnie qui a des comptes à rendre à ses actionnaires. Les discussions auraient été menées rondement.

Il est juste de le reconnaître, M. Fraissinet a donné satisfaction, « en partie seulement, » aux justes réclamations qui se sont produites en Corse et qui ont donné lieu à une vive agitation. Mais, nous croyons que l'accord intervenu ne lui sera pas préjudiciable, car l'adjudicataire était obligé, pour effectuer les « trois services hebdomadaires : Marseille à Bastia, à Ajaccio et Nice-Calvi, à la vitesse d'au moins 14 nœuds » imposée par l'article 2 du cahier des charges, de faire construire, « au moins, trois nouveaux » bateaux à marche rapide pouvant donner aux essais une vitesse minima de 16 nœuds. Et aucun vapeur de sa flotte actuelle ne peut donner une vitesse moyenne de 13 nœuds. Et leur nombre est aussi insuffisant pour assurer le nouveau service entre le continent et la Corse.

Ce télégramme qui nous a tout l'air d'un communiqué officieux, semble vouloir nous accaler, si le projet de loi ou l'avenant au cahier des charges n'est pas voté, à cette dure éventualité : « La Compagnie Fraissinet resterait purement et simplement concessionnaire de l'adjudication du 23 mars dernier qui lui reste plus avantageuse. »

Nous ne partageons pas du tout cette affirmation, et nous pensons, au contraire, avec les personnes à même de calculer le coût des augmentations de vitesse, que ces modifications loin de grever l'exploitataire, c'est-à-dire si les dépenses occasionnées par les augmentations de vitesse dépassent les économies réalisées par les suppressions ou si elles leur sont inférieures.

Ce sont ces données ou ces résultats consignés en un tableau comparatif que les délégués du Congrès comme ceux du Conseil général auraient dû avoir sous les yeux, pendant les longs et nombreux entretiens qu'ils eurent avec le concessionnaire qui se défendait habilement, et avec raison, comme l'aurait fait tout Directeur d'une Compagnie qui a des comptes à rendre à ses actionnaires. Les discussions auraient été menées rondement.

Il est juste de le reconnaître, M. Fraissinet a donné satisfaction, « en partie seulement, » aux justes réclamations qui se sont produites en Corse et qui ont donné lieu à une vive agitation. Mais, nous croyons que l'accord intervenu ne lui sera pas préjudiciable, car l'adjudicataire était obligé, pour effectuer les « trois services hebdomadaires : Marseille à Bastia, à Ajaccio et Nice-Calvi, à la vitesse d'au moins 14 nœuds » imposée par l'article 2 du cahier des charges, de faire construire, « au moins, trois nouveaux » bateaux à marche rapide pouvant donner aux essais une vitesse minima de 16 nœuds. Et aucun vapeur de sa flotte actuelle ne peut donner une vitesse moyenne de 13 nœuds. Et leur nombre est aussi insuffisant pour assurer le nouveau service entre le continent et la Corse.

Ce télégramme qui nous a tout l'air d'un communiqué officieux, semble vouloir nous accaler, si le projet de loi ou l'avenant au cahier des charges n'est pas voté, à cette dure éventualité : « La Compagnie Fraissinet resterait purement et simplement concessionnaire de l'adjudication du 23 mars dernier qui lui est « plus avantageuse. »

Nous ne partageons pas du tout cette affirmation, et nous pensons, au contraire, avec les personnes à même de calculer le coût des augmentations de vitesse, que ces modifications loin de grever l'exploitation et par conséquent son rendement, l'amélioreront sensiblement. Et puis, si le concessionnaire voulait réellement s'en tenir aux conditions rétrogrades de cette néfaste adjudication, il ne serait certes pas soutenu par le commerce de la Corse et même du continent qui lui susciterait des concurrences sérieuses, résistantes et tenaces. Il exploiterait alors dans des conditions très onéreuses, ayant contre lui les commerçants et l'opinion publique soreexcitée. Un tolle de protestations s'élèverait de tous les ports de l'Ile. Nous pouvons presque conclure que toute exploitation serait non seulement malaisée, onéreuse, mais impossible.

La conciliation et les concessions réciproques de la Compagnie adjudicataire d'un côté et des délégués de l'autre ont prévalu et ont heureusement abouti à une solution acceptable. Ainsi, on a pu éviter une situation qui est été à tous les points de vue déplorable.

M. A. Fraissinet, dont les dispositions bienveillantes ont impressionné favorablement les délégués, et c'est un plaisir pour nous de le remercier, fera, nous en sommes certain, car il nous l'a promis, les plus grands efforts pour développer le mouvement des touristes entre Nice et la Corse en effectuant des traversées entièrement diurnes, ainsi que deux prolongements de Bastia à Livourne. Nous lui prédisons, et les principales agences de voyages étrangères et françaises partagent nos prévisions : s'il fait une large publicité, s'il améliore à bord le service du restaurant et des couchettes ainsi que l'aménagement des agences et des bureaux en ville, qu'il réalisera des recettes satisfaisantes dès les premières années et qui seront de plus en plus belles au fur et à mesure que ces traversées rapides, confortables et de jour seront connues sur toute la côte d'azur et dans les principales villes d'Europe.

Attendons, non sans impatience, encore un an et quelques mois, le 1er septembre ou 1er octobre 1906, pour saluer, encourager le nouveau service et lui souhaiter un heureux succès.

L. L.

Ordinations Corse

3 juillet 1696. — Lettre de la Sacrée Congrégation de Rome, priant l'évêque de Mariana de veiller à ce que l'inviolabilité des malfaiteurs réfugiés dans les églises fut observée. Cependant les ecclésiastiques devaient sommer les réfugiés de sortir sous trois jours, et au cas où ils s'y refuseraient, les enfermer dans les prisons du clergé.

4 juillet 1503. — Par une lettre datée de Bordeaux le Pape Clément V cède à Jacques II, pour un espace de quatre ans, la dîme que la Corse payait au Saint-Siège.

5 juillet 1852. — M. Damangeat, sous-préfet de Dunal, est nommé préfet de la Corse, en remplacement de M. Grangon, nommé préfet du Finistère.

A peine arrivé en Corse, M. Damangeat fut remplacé par M. du Trémontels.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Henry Boscher tendant à la suppression du 3e paragraphe de l'article 21 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Ce paragraphe est ainsi conçu :

« Les tribunaux pourront, en outre, dans tous les cas prévus au paragraphe premier du présent article, prononcer la dissolution de l'union ou de l'association. »

Nombre de votants	567
Majorité absolue	284
Pour l'adoption	239
Contre	328

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Gavini.

Ont voté contre, MM. Chaloil, Forcioli, Gabrielli.

LA LOI SUR LES JUSTICES DE PAIX

De la compétence civile des juges de paix

Art. 5. — Les juges de paix connaissent également sans appel jusqu'à la valeur de trois cents francs et à charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse s'élever :

1. Des contestations relatives aux engagements respectifs des gens de travail au jour, au mois et à l'année, et de ceux qui les emploient ; des maîtres, domestiques ou gens de service à gages ; des maîtres ou patrons et de leurs ouvriers ou apprentis, sans néanmoins qu'il soit dérogé aux lois et règlements relatifs soit à la juridiction commerciale, soit à celle des prud'hommes, soit au contrat d'apprentissage ni aux lois sur les accidents du travail ;

2. Des contestations relatives au payement des nourrices.

Art. 6. — Les juges de paix connaissent encore, sans appel jusqu'à la valeur de trois cents francs, et à charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse s'élever :

1. Des actions pour dommages faits aux champs, fruits et récoltes, soit par l'homme, soit par les animaux, dans les conditions prévues par les articles 1382 à 1385 du Code civil ;

2. Des actions relatives à l'élagage des arbres ou haies et au curage soit des fossés, soit des canaux servant à l'irrigation des propriétés ou au mouvement des usines, lorsque les droits de propriété ou de servitude ne sont pas contestés ;

3. Des actions civiles pour diffamations ou pour injures publiques ou non publiques, qu'elles soient verbales ou par écrit, autrement que par la voie de la presse ; des mêmes actions pour rixes ou voies de fait ; le tout lorsque les parties ne se sont pas pourvues par la voie criminelle ;

4. Du toutes demandes relatives aux vices rhédibitoires dans les cas prévus par la loi du 2 août 1884, soit que les animaux qui en sont l'objet aient été vendus, soit qu'ils aient été échangés, soit qu'ils aient été acquis par tout autre mode de transmission ;

5. Des contestations entre les compagnies ou administrations de chemins de fer ou tous autres transporteurs et les expéditeurs ou les destinataires relatives à l'indemnité afférente à la perte, à l'avarie, au détournement d'un colis postal du service continental intérieur, ainsi qu'aux retards apportés à la livraison. Ces in-

(*A suivre*).

38 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LA FEMME DE QUARANTE ANS

XIV

— Garnier...

— Il paraît qu'il s'est formé depuis cette époque et qu'il est moins féroce à Paris qu'à Lyon. Allons, de la philosophie et prenez exemple sur nous deux. Vous m'avez bien remplacé, pourquoi donc un autre ne vous supplanterait-il pas ? Oui, mon cher, c'est ce petit blanc bec de Boisgontier qui est de semaine aujourd'hui. Il ne devez plus : de mon temps c'était déjà la consigne ; on l'a mis, comme nous, au régime de Lamartine, et enfin il a enfin son étoile dans je ne sais quel coin du ciel.

Et tout en, qui était devenu fort pâle pendant cette foudroyante révélation, chancela, mais son oncle se trouva fort à propos derrière lui pour le soutenir.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda le vieillard.

— Rien : c'est l'affaire de cinq minutes, répondit Garnier ; vous soutes une espèce d'enrangement, n'est-ce pas ? continua-t-il en s'adressant au jeune homme ; je sais ce que c'est. Buvez ce verre de sirop.

Tandis que Moreau buvait avec la docilité d'un malade, le commandant raconta brièvement la tragique d'espèce nouvelle dont madame de Flamarell était l'héroïne. M. de Pomenars écouta ce récit, sans témoigner une très grande surprise, avec un sourire indulgent et moqueur ; mais l'indulgence était pour la femme de quarante ans, la moquerie pour ses adorateurs désappointés.

Depuis le mariage de son neveu, le vieillard s'était mentalement réconcilié avec Eudoxie, pour laquelle il avait toujours éprouvé cette sorte de sympathie qu'inspire l'esprit à l'esprit. En songeant au triomphe qu'il avait remporté sur elle, il se comparait à Napoléon en face de la belle reine de Prusse, et il était trop dévoué serviteur des dames, pour se départir en cette occasion de la courtoisie qui sied au vainqueur.

— Vous avez tort, dit-il en imposant silence au commandant, dont le langage prenait vers le dénouement de son histoire une allure peu respectueuse pour l'héroïne ; — que lui reprochez vous ? de vous avoir oubliés ? mais vous, lui avez vous été fidèles l'de n'être pas morte pour vous ? mais êtes-vous morte pour elle ? Est-ce cette complication d'étoiles qui vous offense ? songez qu'il y a bien des étoiles là-haut, et qu'on doit savoir gré à un cœur tendre de n'être allé que jusqu'à trois. Je vous dis, moi, que c'est là une femme très aimable, très spirituelle, très distinguée, et qui me rappelle tout à fait cette rose de la fable persane, dont le parfum se communique à tout ce qui en approche. Le petit Boisgontier a déjà beaucoup gagné depuis son retour de Bargères. C'est de la reconnaissance que vous lui devez tous et non une rancune brutale. Oui, certes, c'est une femme pleine de grâce ainsi que de mérite, et je le constitue fort, il est impossible de mieux comprendre le vie qu'elle en le fait, et je suis sûr qu'elle ira ainsi jusqu'à la fin, rattachant courageusement chaque fil qui se brise, se modifiant selon la nécessité, roumise à toutes les lois nouvelles que les progrès de l'âge lui imposeront encore. Aujourd'hui elle s'adonne à l'enseignement ; que peut faire de mieux une femme de quarante ans ? Plus tard elle s'appliquera à la religion, et nous la verrons dame de charité en 1846. Charmante femme ! je vous le répète, si je n'avais que cinquante ans, moi qui vous parle, je vous jure que je ferais tous mes efforts pour gagner aussi mon étoile.

— Dans ce cas, observa Garnier, nous pourrions faire là haut une partie de quatre coins ; mais qui mettrions nous au milieu ?

— Parbleu, *il marito*, répondit le vieillard.

— Un lâche qui ne la tue pas ! dit Moreau avec une indignation inouïe.

— Dis un homme d'esprit, reprit monsieur de Pomenars en riant, un homme de beaucoup d'esprit, qui se réveillera un de ces jours pair ou ministre, par la grâce de sa femme, qui ne sera pas assez enfant pour s'écrier avec Châteaubriand :

Un trône ne console pas !

FIN.

LE PERSÉCUTEUR

I

En janvier mil huit cent dix-neuf, la diligence de Lyon, après avoir traversé le faubourg Saint-Laurent et le pont de l'Isère, ébranlait le pavé de la ville de Grenoble. Pendant la nuit, une neige fine avait répandu sur la bâche une couche semblable au glacis d'un biscuit de Savoie. Si l'on avait pu douter de la dureté du froid, les figures de quelques montagnards dauphinois et de trois artilleurs de la garnison entassés sur la banquette, eussent prouvé que voyager à l'anglaise, au cœur de l'hiver, sur le versant occidental des Alpes, constituait un de ces plaisirs écorchants dont parle Montaigne.

(*A suivre*).

dumotés ne pourront excéder les tarifs prévus aux conventions intervenues entre les compagnies ou autres transporteurs concessionnaires et l'Etat.

Seront considérés, à ce point de vue, comme appartenant au service continental intérieur, les colis postaux échangés entre la France continentale, la Corse, la Tunisie et l'Algérie.

Dans le cas du paragraphe 5, la demande pourra être portée soit devant le juge de paix du domicile de l'expéditeur, soit devant le juge de paix du domicile du destinataire, au choix de la partie la plus diligente.

(La fin à demain).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Henri Pierangeli est venu nous déclarer que l'information relative à sa candidature parue dans le numéro d'hier, n'était pas exacte sur certains points.

Chambre de Commerce de Bastia

Séance du 1er juillet 1905

La Chambre de Commerce prend connaissance d'une lettre que M. le député Gabrielli a adressée à M. le Président à la date du 27 juin. Dans cette lettre il est dit que les améliorations dans la vitesse accordée par M. Fraissinet représentent le maximum des concessions qui a pu être obtenues de cet adjudicataire et compensation de suppressions équivalentes.

Qu'il s'est formellement opposé à l'extension de la prohibition édictée par l'article 93 du cahier des charges relatif à l'abaissement du fret.

Qu'enfin la représentation de la délégation devant se réunir à nouveau serait heureuse d'avoir l'avis des Chambres de commerce de la Corse sur les modifications proposées et consenties.

La Chambre, après examen de la question :

Dit que les concessions faites par l'adjudicataire sont purement fictives, parce qu'elles sont largement compensées par les suppressions consenties.

Qu'en effet en supprimant, les prolongements de la Balagne sur Bastia et sur Ajaccio, celui d'Ajaccio sur Porto-Torres, ainsi que le service de Marseille-Toulon-Nice et en rétablissant la ligne côtière Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio-Propriano-Bonifacio, l'adjudicataire obtient des avantages bien supérieurs aux concessions qu'il fait.

Qu'enfin il était de son intérêt même de fo cer la vitesse sur les lignes principales pour écarter la concurrence.

Dans ces conditions la Chambre insiste pour que les suppressions n'étendent au besoin à tous les parcours reconnus inutiles, et qu'on stipule pour les seconds services Marseille-Ajaccio, Marseille-Bastia, une vitesse de 12 nœuds.

La Chambre saisit l'occasion pour protester contre les conditions anormales dans lesquelles a eu lieu l'adjudication du 23 mars dernier;

Elle tient une fois de plus à faire ressortir que le concours devrait avoir lieu à la vitesse (ce qui explique pourquoi il n'avait pas été fixé de minimum pour la plupart des lignes), il est certain que le cahier des charges prévoyait la pluralité des concurrents. Or cela n'a pas été observé, et un seul soumissionnaire a été admis et déclaré adjudicataire sans concurrent.

Du moment qu'il y avait concurrent unique il était du devoir de l'administration de surseoir à l'adjudication afin de modifier le cahier des charges en y insérant un minimum de vitesse.

En effet, dans les conditions où s'est faite l'adjudication, la vitesse aurait pu être de beaucoup inférieure à celle qui régissait l'adjudication de 1882.

C'est fortune qu'on ait donné 10 nœuds de vitesse; mais il est certain que par suite de la faute commise, notre île a été condamnée à avoir pendant quarante ans la même vitesse pour les trois quarts des lignes de son service postal.

La Chambre signale que s'il ne peut être fait droit à sa demande relative à l'extension de l'art. 93 du cahier des charges, il soit ajouté à cet article, pour que l'application en soit sincèrement assurée, que toutes les fois que le concessionnaire voudra user de la faculté d'abaisser ses tarifs, il devra, après en avoir fait la demande un mois à l'avance à M. le Ministre du commerce, la faire connaître la même jour par une insertion dans les journaux de Marseille et de la Corse.

La Chambre insiste enfin sur l'obligation par la Compagnie de délivrer des billets d'aller et retour, et sur l'interdiction de la cause restrictive de juridiction.

Pour extrait : .

Le Président,

J.-J. AJACCIO.

Une Soirée

Avant l'exode annuel vers les coins ombreux et frais, M. Giannarelli a tenu, — c'est un peu son habitude, — à nous donner une audition de musique moderne et classique. Vous savez avec quel empressement chacun défère à ses invitations. Les admirateurs de M. Giannarelli sont des amis qui apprécient, en lui, un artiste valeureux, sincère et probe. Ces qualités méritent, — n'est-ce pas ? — d'être louées, à cette époque de bluff et de fatuité impudente, à cette époque de jalousies cachées et de haines sottes....

Et samedi donc, à neuf heures du soir, les salons de la Chambre Musicale regorgeaient d'une foule élégante, estivales toilettes féminines, habits noirs, gilets blancs.... Nous allions une fois encore entendre la distingué violoniste et sa compagne, tous deux rayonnants et fiers, en leur collaboration jamais lasse. Elle fut toute de symphonies, de frissons, de soupirs et de chants, la soirée, — et nos oreilles, maintenant, se souviennent aussi exquisement que lorsque nos yeux voyaient.

D'abord... Mais comment, je vous le demande, pourrais-je mentionner, sans en oublié, les interprètes de Schubert, Salomé, Wach, Le Coppey, Lach, Necke, Mesquita, Schumann, Brahms, Massenet, Wagner, Gillet, Eimberg, Chopin, Beethoven, Chaminade, Rubinstein, Déliba, Barbirolli, Brun, Wieniawsky, Paccini ?... Avec le piano nous eûmes une *Pastorale*, une *Ronde*, des *Valses lentes*, des *Fantaisies*, une *Danse Hongroise*, un *Ballet*, un *Passe Pied*, une *Chanson Bretonne*, une *Romance*... Avec le piano, les violons accompagnés, nous eûmes un *Allegro*, un *Andante*, un *Rolero*, le *Ballet de Sylvia*, un *Allegro appassionato*, un *Rondo Adgant*, une Symphonie en ut mineur... Puis, le *Gai Laboureur*; le *Réveil du Printemps*. M. Arragon nous dit un air de la *Valkyrie* ; Mlle Caroline Seatelli, *Frisson d'Amour* ; Mlle Firpi, la *Prière de Tosca*. Et Mme Giannarelli, et M. Giannarelli, qui prêtèrent l'appui de leur fougueux concours, recueillirent à outrance des applaudissements, et reçurent en hommage de superbes roses.

RENÉ SANGY.

Nécrologie

LE COMMANDANT DE BUTTAFOCO

M. Etienne de Buttafoco, chef de bataillon au 116e régiment territorial, chevalier de la légion d'honneur, venu à Bastia pour suivre un traitement, est décédé lundi.

Engagé volontaire, il avait rapidement conquis ses grades et ensuite l'épaulette. Militaire dans l'âme, il avait su acquérir l'estime de ses chefs et l'affection de ses camarades. A l'esprit militaire il joignait une instruction solide et une grande endurance. Cependant c'est en campagne qu'il a contracté le germe de la maladie qui devait l'emporter quatre ou cinq ans après sa mise à la retraite.

Les obsèques de M. le commandant de Buttafoco ont eu lieu dans l'après-midi. Les honneurs ont été rendus par un détachement de 103e, déployé en bataille devant la maison mortuaire. Les cordons étaient tenus par quatre camarades du défunt.

Dans le cortège on remarquait des délégations des officiers de la garnison, la plupart des officiers de la réserve, de la territoriale et en retraite, et des amis personnels du regretté défunt.

Nous présentons à Mme de Buttafoco, à Mlle de Buttafoco, Gregory et Donat toutes nos condoléances.

Bastia Exposition

Mardi 4 juillet. Entrées payantes, 226. Record des tickets réduction. Orsini, Sosvi, Gasparini, Zuani, de la Croix Rouge.

Jeudi 6, concours de nage et plongeons à 4 heures et demie.

⁂

Le Salon des Beaux-Arts

N° 227

Mlle E. Sieburgh expose un ravissant pastel. Dans cette série c'est la pièce la plus capitale des Beaux-Arts. Le sujet est merveilleusement campé, la pose est on ne peut plus naturelle, on sent bien que le bras sert réellement de point d'appui à cette mignonne tête de jeune fille. Devant cette toile l'on peut s'écrier comme le maître Francisque Sarcey devant le tableau de la Femme à la vague : « Dieu, le joli coloris ! ». Il est, en effet, d'un vivant frappant tout en étant très doux. Quant aux draperies du vêtement elles sont impeccables de souplesse.

Les yeux, de beaux bleus pervers dans la vague sans doute, songent à l'avenir ; on dirait que la fillette se dit A. B. C. D. C'est bien ennuyeux, c'est bien enfantin. Ah ! si j'avais un tout petit roman, un tantinet amoureux, à mettre sous la dent.

Le fond s'harmonise à merveille avec l'ensemble. Il est inutile d'en dire plus long : « C'est le plus beau pastel de l'Exposition des Beaux Arts ». C'est une œuvre d'art pointe par un grand talent.

QUART D'ŒIL.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 4 juillet 1905.

(De notre correspondant particulier)

Nécrologie

La ville d'Ajaccio vient de perdre un de ses enfants les plus dévoués, M. Napoléon Costa, qui s'est éteint dans sa quatre-vingt-deuxième année, après une assez longue maladie.

Issu d'une famille qui a donné des illustrations à la Corse, qui lui doit des poésies qui dénotent un talent réel. Le plupart sont encore inédites et connues seulement d'un petit cercle d'intimes.

Ce qui dominait en lui c'était son affection pour sa ville natale, car bien qu'originaire de Bastelica, il avait presque toujours habité Ajaccio. Cette affection se révéla dans la plupart de ses œuvres, et c'est même pour ne pas s'éloigner d'Ajaccio qu'il renonça à une brillante carrière.

Une foule nombreuse a suivi son cortège funèbre et témoigné des sympathies dont il était entouré.

Nous adressons à M. Michel Costa, à M. et Mme Lunardi, aux familles Costa et Cuneo d'Ornano, nos bien sincères condoléances.

C. F. D.

M. Fox, ingénieur du matériel et de la traction, a quitté notre Compagnie pour aller diriger une importante usine de MM. Lumière et fils, à Dijon.

Le personnel de la traction ne peut pas laisser partir ce chef d'élite sans lui dire combien il regrette de se séparer de lui après huit ans de travaux communs.

M. Fox a été plus qu'un chef bienveillant, un vrai père pour les employés et agents placés sous ses ordres. A la fois ferme et paternel il savait se faire respecter et obéir sans contrainte.

Le personnel du service de la traction est heureux de rendre un hommage public aux grandes qualités de ce chef respecté, et de lui exprimer les vœux qu'il fait pour son bonheur et un heureux avenir dans sa nouvelle situation.

M. Fox laisse le souvenir d'un chef aussi bienveillant que juste, aussi compétent que modeste.

Avis & Communications

Orphéon bastiais. — Ce soir, à 8 heures et demie, répétitions générales et répartition des pupitres pour les nouveaux choeurs.

La Société fait un pressant appel aux jeunes gens de la ville de s'associer avec elle, en faisant leur demande comme membres de la dite association, en prévision d'un concours sur le continent.

Assistance publique. — Le conseil d'administration de la dite Société est prié de se réunir tous les soirs à 8 heures et demie, jusqu'à samedi 8 courant, au siège social.

Dernières mesures à prendre pour l'inauguration du service d'ambulance.

Soirées familiales au Lycée

Ce soir au Lycée, 3e soirée familiale à partir de 8 heures et demie. Entrée par le Bd du Palais.

Un prix de 5.000 francs

C'est à la fin de l'année que sera décerné le prix *Vie Heureuse* (5.000 fr.) au meilleur ouvrage paru depuis janvier 1905.

Mais beaucoup de jeunes écrivains de valeur ne peuvent faire éditer leurs manuscrits, car ils ne parviennent pas à les faire lire.

Sur la proposition de Mme Séverine, la *Vie Heureuse* a décidé de créer, à côté de son prix annuel de 5.000 francs, un second prix destiné à récompenser, en l'édifiant, le meilleur ouvrage (romans, nouvelles ou vers) parmi ceux qui seront proposés à l'examen du jury jusqu'au 1er octobre.

Avis aux auteurs de chefs-d'œuvre ignorés : ils seront jugés par le plus gracieux et le plus éclairé des aréopages.

Casino-Théâtre

Ce soir mercredi, 2me représentation.

Début du ténor A. Granieri.

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opérette en 3 actes

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Antoniotti Pierre-Toussaint. — Albertini François. — Quilici Marie-Félicité. — Pescini Marie-Joséphine.

DÉCÈS

Bonelli Assomption, 7 mois, de Bastia.

Corti François, boulanger, célibataire, 20 ans, de Bastia.

de Buttafoco Etienne, capitaine en retraite, marié, 58 ans, de Vescovato.

Les Adultes



Aussi bien que les enfants peuvent prendre l'EMULSION SCOTT, c'est en faire une fausse idée de l'EMULSION SCOTT que de la croire uniquement destinée aux enfants. Elle est certes très favorable aux bébés, bien plus favorable que l'huile naturelle dont elle n'a pas le goût nauséabond, mais cet n'empêche pas cependant l'Emulsion Scott d'être pour les adultes, hommes et femmes, un remède particulièrement actif et de la plus grande efficacité. En somme, quel que soit l'âge du malade, l'EMULSION SCOTT se montrera toujours des plus utiles ! Son parfait mélange, son heureuse association avec les véritables hypophosphites de chaux et de soude, font de l'Emulsion Scott du pouvoir extraordinaire d'assimiler complètement toux, rétablissant la force de la graisse, des poumons, du sang et des os, longueur. Général. L'EMULSION SCOTT est indéniablement supérieure à ces émulsions soi-disant " bon marché ", produits de dernière catégorie qui, sans la moindre vertu, n'arriveront point à vous guérir et finiront, en conséquence, par vous coûter infiniment plus cher que la véritable EMULSION SCOTT ! Celle-ci est, aussi, bien moins coûteuse que l'huile ordinaire, en ce sens qu'étant trois fois plus active, elle guérit trois fois plus vite. Pourquoi alors ne pas faire usage de l'EMULSION SCOTT dont les résultats sont si certains, si rapides ?

Il est facile d'en faire l'essai : 6 francs (tout en mentionnant ce journal) à fr. 50 de timbres-poste à l'EMULSION SCOTT (Delmerhe et Cie) 256, rue St-Honoré, Paris ; vous recevrez franco, un échantillon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 3 à midi, + 29 4 à 6 heures du soir, + 28 2 Maxima, + 30 8. Minima, + 22 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Audition d'élèves

Jeudi, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Agostini.

⁂

Les Palmarès

Plusieurs de nos jeunes compatriotes ont obtenu de nombreuses nominations à la distribution des prix du lycée Carnot, de Tunis.

Parmi les plus souvent nommés, citons : Anselme Padovani, prix d'honneur en enseignement élémentaire ; Peloni Paul en philosophie, Damico Arthur, classe de première commerciale, prix d'honneur offert par la Chambre de Commerce de Tunis ; Desanti Hyacinthe en première ; Vincenti Charles en seconde ; Molinari Jean en cinquième, etc.

⁂

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pensa, au Vieux Port.

⁂

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces aubaines du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qu mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani,

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	3 juillet	4 juillet
Rente 3 0,0 ancien	99.25	99.25
— 3 p. 0/0 nouvelle	99.15	99 15

Mort accidentelle

On nous télégraphie d'Ajaccio, 4 juillet.

Le nommé Sollacaro Toussaint, âgé d'environ 25 ans, qui était parti ce matin avec une charrette pour effectuer un chargement de foin, a été trouvé mort dans les champs.

Il résulte des premières constatations que la mort de ce malheureux jeune homme, a été causée par une insolation.

Les habitations à bon marché

Paris, 4 juillet.

Le Journal Officiel publie un décret instituant un comité local des habitations à bon marché, ayant Ajaccio pour circonscription. Il sera composé de neuf membres.

Nouvelles Militaires

Réserve et Territoriale

Paris, 4 juillet.

Sont nommés :

Sous-intendant militaire de 2e classe du cadre auxiliaire, M. Massoni, sous-intendant militaire de 2e classe en retraite, affecté à la 15e région.

Gardien de batterie de 1re classe à la direction de Bastia, M. Boitel, employé militaire de l'artillerie en retraite.

Officier d'administration de 1re classe du génie, M. Costa, conducteur de 1re classe des ponts et chaussées à Ajaccio.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

affaires extérieures

La séance a été presque exclusivement occupée par les communications faites par le président du conseil, ministre des affaires étrangères, sur la situation au Maroc et l'incident franco-allemand.

Le budget de 1906

Le ministre des finances a annoncé qu'il avait presque terminé le budget de 1906 et que dans quelques jours il pense le déposer à la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LES RELATIONS

Franco-Allemandes

Paris, 4 juillet.

Les négociations franco-allemandes ont fait un pas décisif ; à l'heure présente, l'entente existe entre les gouvernements français et allemand.

Une note sera publiée simultanément à Berlin et à Paris, établissant l'entente *définitive* des deux gouvernements.

La plus large publicité sera donnée aux conversations franco-allemandes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Paris, 3 juillet, 12 h. s.

Nous donnons ci-après la fin de la séance de lundi.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat.

La séance est reprise à 9 h. 50 s. MM. Auffray Castelnau, Legrand, Thierry, Rousset-Pasquin, Berthoulat, Laferronays, se succèdent à la tribune. Ils font des déclarations contre le projet de loi.

MM. Gros, Vaillant, Carnot, Allard, Bouveri, Bepmale, parlent en faveur du projet de loi.

La discussion générale est close.

L'ensemble du projet de loi

L'ensemble du projet de loi est mis au vote.

Nombre de votants. .	574
Majorité absolue. . .	288
Pour l'adoption . .	341
Contre	233

La Chambre a adopté.

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a nommé la commission pour l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la répression de la fraude sur les vins et au régime des spiritueux.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 30.

M. Le Roux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Scrutin

Il est procédé au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission supérieure de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

M. Bienvenu Martin, ministre de l'instruction publique et des cultes dépose sur le bureau le projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le Sénat a renvoyé le projet à la commission de séparation.

Etablissements d'assistance

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi concernant la représentation des pauvres et l'administration des établissements d'assistance.

On passe à la discussion des articles qui sont tous adoptés.

Une deuxième délibération est ordonnée.

Les conseils de prud'hommes

Discussion en 1re délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, relatif à l'organisation de la juridiction d'appel des conseils de prud'hommes.

Les différents articles du projet sont mis en discussion.

Un assez long débat s'engage ; les trois premiers articles sont adoptés.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

EN RUSSIE

DANS LES PROVINCES

Paris, 4 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

A Varsovie, les ouvriers des usines Rataons ont grève. Ils réclament une diminution des heures de travail.

La troupe occupe tous les chantiers des usines pour protéger les ouvriers qui voudraient reprendre le travail.

A Kielce la grève générale a éclaté ; les magasins et les usines sont fermés. Les grévistes ont une attitude des plus calmes.

Les réservistes à Bielestok

On télégraphie de Moscou :

Hier, à Bielestok, un bataillon de réservistes a refusé de manœuvrer et aucun homme n'a touché aux vivres.

Un colonel tué

Paris, 4 juillet.

On télégraphie de Moscou :

A Cherson, sur le champ de manœuvres, un bataillon de discipline s'est mutiné. Le colonel a été tué, et un capitaine blessé.

Révolte d'un cuirassé

On télégraphie de Sébastopol :

Les équipages du cuirassé « Catherina » se sont révoltés. Les autorités doutent de la fidélité des autres équipages.

Mutinerie à bord d'un transport

Paris, 4 juillet.

On télégraphie de Sébastopol au « Matin » :

L'équipage du transport le « Prout » s'est mutiné. Les marins ont fait prisonniers le commandant du navire et les officiers. Un ecclésiaste et le contre-maître qui voulaient opposer de la résistance ont été tués.

On annonce que quelques heures plus tard, l'équipage de ce navire a fait sa soumission.

Les troubles d'Odessa

La loi martiale

Saint-Pétersbourg, 4 juillet.

L'aspect de la ville d'Odessa est navrant. La loi martiale est toujours appliquée. Une douzaine de navires dans le port sont complètement calcinés. Tous les grands entrepôts sont en ruines.

Tous les juifs émigrent.

Les paysans

Paris, 4 juillet.

On télégraphie d'Odessa à l'*Eclair* :

Les paysans des environs d'Odessa prennent possession des terres et s'emparent des bestiaux.

Marins emprisonnés

On télégraphie d'Odessa :

67 marins du « Potiomkine » ont été arrêtés et emprisonnés dans la citadelle.

EN ROUMANIE

Le Potemkine

Paris, 4 juillet.

On télégraphie de Bucarest ;

Le cuirassé « Potemkine » et les torpilleurs ont quitté hier Constantza et ont pris la direction du Nord-Est.

Il est bruit que les matelots du « Knaz-Potemkine » se sont réfugiés sur un bateau charbonnier anglais.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les successeurs du général Sakharof

Saint Pétersbourg, 4 juillet.

Les candidats au portefeuille de la guerre en remplacement du général Sakharof sont les généraux Rodigor et Soukhotine.

La question de la paix

Saint-Pétersbourg, 4 juillet.

Le « Novoie-Vremia » se croit en mesure d'affirmer que le gouvernement russe ne serait pas prêt à céder sur la question si importante du payement d'une contribution de guerre.

00318

AVIS DE DÉCÈS

Mme Casabianca, née Giuseppi ; M. Jacques-Toussaint Casabianca ; Mme Liccioni, née Giuseppi ; M. Jules Liccioni ; M. François Casabianca ; Mlles Mathilde et Marie Casabianca ; Mme veuve Thomas Giuseppi et ses fils ; Mme veuve Comtesse Fornelli et sa fille ; M. Antoine Franceschi, (Iraya Venezuela), et sa famille ; M. et Mme Jean Giuseppi et leur fils ; M. et Mme Ange-Louis Fornelli et leur fille ; M. et Mme Louis Giuseppi ; M. et Mme Albert Pieraggi et leurs filles ; M. Domingo Franceschi ; M. Vincent Franceschi ; Mme et M. Dominique Angeli ; M. Marius Pieraggi et sa famille ; Mme et M. Jules Mariotti ; Mme veuve François Giacobbi et son fils,

Les familles Giuliani, Angeli, Nicolai, Santelli, Poggi et Merli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Philippe-Marie Giuseppi

leur père, beau père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin-germain, décédé à Pise (Italie). le 2 juillet 1905.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui mercredi, à 5 heures du soir.

On se réunira au Nouveau-Port, hangar de la Compagnie Fraissinet.

Le corbeuil sera dirigé sur Pino.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservi deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

ETABLISSEMENT Thermal DE GUAGNO-LES-BAINS

Le chef cuisinier est M. A. Grimaud-Pierre dont la réputation n'est plus à faire. Il est donc assuré de trouver à l'Etablissement Thermal une cuisine de choix, de la patisserie, et tout le confortable désirable. En plus de la table d'hôte, des déjeuners, dîners et soupers sur commande, peuvent être servis.

La cure de Messieurs les Baigneurs de l'Etablissement Thermal, à partir du 15 juillet, sera dirigée par M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite ; il est avantageux pour s'épargner ennui de n'avoir pas à sortir pour prendre son bain, un escalier intérieur conduisant des cabines aux chambres, commodité inappréciable dans une cure, le refroidissement et l'air après le bain devenant un danger.

Les chambres sont installées au 1er étage, d'après le système hygiénique, au 2e vaste salle à manger à six couverts, à chaque étage de ce corps de bâtiment, une large et longue galerie couverte sert de promenade.

Vaste salon ombragée, salon, piano, journaux.

L'aspect de l'Etablissement Thermal est grand, l'air éternel abondamment, Messieurs les pensionnaires sont à leur aise, car l'espace autour manque pas.

Prix, table et chambre, 5 fr. 50.

Pour renseignements s'adresser à M. Casabianca Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Tunis, pour Bastia, le lundi, 26 courant. Il repartira de ce port pour Nice et Marseille, le mercredi 28.

Le *Tunisia* partira de Marseille pour Bastia, le 30 courant, en inaugurant le service hebdomadaire.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Suffren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotio, agent.

A VENDRE ou bien à louer pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Goaitella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrines.

S'adresser à M. Berardi, 5, rue Saint Jean.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exquise, Buonaille, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présentir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chaussures, parapluies, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice. Il en sera à n'en pas douter car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-pièces ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,83 et 0,85 c. la litre,		
—	Blanc, 0,80 cent.	id.
Vin Corse Rouge, 0,70 et 0,75 cent.		id.
—	Blanc, 0,60 cent.	id.
—	Vieux cachets, blanc et rouge, 0,80 cent. la bouteille, verre à rendre.	
Vin d'Italie ou Bastia de 1 fr. 0,1 environ, 0,15 le flacon, verre à rendre.		
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.		
Vinaigre, 0,30 c. le litre.		
Vous trouverez en Frontignan. — Malaga, — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « La Pal'e. — Quinquina « Punpanet », Gentiane, etc.		

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Cornot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

Etude de Me LUCCHETTI, Avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le huit Août mil neuf cent cinq en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi séant au palais de Justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés en deux lots savoir:

Premier Lot.

Le premier lot se compose d'une partie de maison située à l'Ile-Rousse, rue Napoléon, sans numéro, d'une contenance de quarante-trois mètres carrés environ, numéro 128, section B, de la dite ville de l'Ile-Rousse. Cette partie de maison comprend deux magasins au rez-de-chaussée et deux pièces avec droit de passage par l'escalier.

Second Lot.

Le deuxième lot se compose d'un jardin complanté à orangers, citronniers et vigne situé sur le territoire de la commune de Monticello, il est entouré de murs avec petite maison d'habitation et hangar et figure au cadastre sous les numéros cinq cent trois à cinq cent vingt; quatre cent quatre-vingt-quatorze à cinq cent trois; cinq cent vingt-six à cinq cent vingt-neuf de la section D, pour une contenance d'environ un hectare trente-neuf ares, quatre-vingt-quatre centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception et réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur demeurant au siège social pour laquelle domicile est élu à Paris au dit siège et en outre en l'étude de Me Lucchetti, avoué près le Tribunal Civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Contre le sieur Francini Jean-Baptiste, employé aux magasins du Louvre demeurant et domicilié à Paris, rue Jacob agissant en sa qualité d'héritier bénéficiaire de le sieur Jean Francini, son père de son vivant négociant de meurant à l'Ile-Rousse.

En vertu des grosses dûment en forme exécutoire:

1. — D'un acte reçu par Me Romani notaire à l'Ile-Rousse le trente janvier mil huit cent quatre vingt trois, enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit de M. Jean Francini, décédé avec hypothèque sur les deux immeubles sus-désignés.

2. — D'un autre acte reçu par le même notaire le vingt-sept mars mil huit cent quatre vingt-trois, enregistré constatant la réalisation du dit prêt à concurrence de quatre mille sept cent francs.

3. — Enfin d'un troisième acte aux écritures du même notaire du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, aussi enregistré constatant la réalisation totale du dit prêt et contenant décharge définitive.

Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Me Emult, huissier à Paris, en date du six mars mil neuf cent cinq, enregistré signifié à la requête de la Société du Crédit Foncier au dit sieur Francini Jean-Baptiste en la qualité qu'il agit et dénoncé par exploit de Me Breuil-Bonnefoy, huissier, à Marseille. du vingt-cinq mars mil neuf cent cinq, aussi enregistré à Marseille, 29 rue de la République, tiers détenteur des immeubles dont il s'agit spécialement affectés à la créance du Crédit Foncier de France.

Lotissement et mises à prix

Les dits immeubles seront vendus en deux lots sans faculté de réunion sur les mises à prix ci-après désignés.

Pour le premier lot composé d'une partie de maison sise à l'Ile-Rousse, rue Napoléon sans numéro cent francs ci. . . . . 100 fr.

Pour le deuxième lot composé d'un jardin entouré de murs avec petite maison d'habitation et hangar au territoire de Monticello.

Deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Total des mises à prix . . . . . 300 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le dix juin mil neuf cent cinq par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé: LUCCHETTI.

Enregistré à Calvi, le treize juin mil neuf cent cinq, folio 2, numéro 15, Reçu, un franc quatre vingt huit centimes, décimes compris.

Signé: R. FERRY.

Pour copie conforme.

Signé: LUCCHETTI, *avoué.*

Imprimerie Ollagnier.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés: **300** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

DEMANDEZ PARTOUT:

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

ANCIEN CABINET PRODHOMME

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maître un garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, un nouveau système à la mode pour la fabrication des fausses gutta-percha.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Société Typographique Ollagnier

LE SECRET DU SUCCÈS



Quatre-vingt-dix sur cent échouent faute de connaître ce secret. Vous pouvez être de ces heureux. Ce secret vous sera révélé par un savant, qui vous donnera, sans vous imposer aucune obligation, des conseils précieux, qui vous feront réussir, et vous donneront le bonheur.

Il vous est particulièrement intéressant de savoir pourquoi vous échouez, de connaître votre véritable valeur, et quels sont les moyens qui vous conduiront sûrement au but. Ecrivez aujourd'hui même, sans vous laisser influencer par votre entourage, à cette occasion, c'est votre salut. Ceux n'ont jamais réussi, qui ne savent pas écrire très facilement, et nous vous invitons à vous adresser, par la poste, à titre absolument gracieux, et sans engagement quelconque, à M. ROBERT, Conseil spécial, 5, rue Caumartin, PARIS, qui vous donnera tous les renseignements désirables. Votre situation sera étudiée avec toute la discrétion voulue et vous recevrez, sans frais, une brochure très intéressante, qui vous fera connaître, sans aucune obligation de votre part, comment vous pouvez, vous aussi, réussir.

Ecrivez aujourd'hui même à M. ROBERT, Conseil spécial, 5, rue Caumartin, PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T-il de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

Vous avez entendu parler de

L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est de mon devoir ouvrir vous que souffrez de vous faire connaître mon méthode pour rendre les gens de la force du fer.

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.

Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement un livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.

D' B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.



Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des journaux hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrecht, etc.

Récits d'Explorations et Nouvelles Variées.

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

Abonnement de 1 an: 26 fr. — 6 mois: 13 fr. — Le numéro illustré: 15 centimes.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT

Seine, Seine-et-Oise . . 2 mois, 3 fr.
Départements . . 3 mois, 3 fr. 50

56, rue Jacob, 56 — PARIS

DES PATRONS DÉCOUPÉS DE "LA MODE ILLUSTRÉE"

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du journal le NUMÉRO SPÉCIMEN de 48 pages in-8°, avec gravure coloriée sur la 1re page.

envoyé gratis et franco.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — JEUDI, 6 JUILLET 1905 — N° 159

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées D'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00319

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: Saint Ulric.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h 02 m. — Coucher, 7 h. 12
Lune: Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
Fête de demain: Saint Benoît.

5 JUILLET

Toujours le Maroc

Nous avons dit dans un précédent numéro qu'il est extrêmement difficile de saisir toutes les nuances et toute la portée d'une conversation diplomatique, et la difficulté devient une impossibilité quand rien ne transpire de cette conversation. S'il était nécessaire d'en établir la preuve, on n'aurait qu'à se reporter du côté des négociations Franco-Allemandes qui se poursuivent depuis quelques semaines déjà, sans qu'il soit possible encore de se prononcer d'une façon nette et claire sur l'issue de ces négociations.

Chacun sait du reste que dans la bouche ou sous la plume de Machiavel, les mots changent de signification et que le texte même d'une convention peut souvent donner lieu à diverses interprétations.

En diplomatie, c'est à qui pourra mieux rouler son voisin. Les paroles les plus mielleuses cachent souvent les dispositions les moins bienveillantes, et quand un entretien de ministre à ministre sur une affaire d'ordre international se prolonge outre mesure, il n'y a généralement rien de bon à augurer.

Je n'entends pas par là placer sous cette règle les négociations qui se poursuivent à l'heure actuelle entre la France et l'Allemagne. M. Rouvier, président du conseil et ministre des affaires étrangères, est trop avisé pour qu'il y ait à craindre la moindre improvisation de sa part. Mais pourra-t-il empêcher la guerre si un chorélite empereur l'a décidée ?...

En pareille occurrence et sans prétendre à aucune compétence sur la manière de solutionner les questions extérieures, toujours délicates non seulement pour les profanes mais aussi pour les hommes de carrière, il semblerait que le diplomate qui n'a en vue que la conciliation, devrait moins s'attacher à suivre le raisonnement que lui ouvre son contradicteur qu'à bien lire si possible dans le geste de ce dernier son véritable sentiment.

Certes, c'est ici que naît la difficulté du diplomate, car ils sont deux dans la conversation, et chacun d'eux doit assurément se poser pareille question. C'est ici que la valeur de l'un fera sombrer la faiblesse de l'autre, et qu'en fin de compte l'ambassadeur qui paraissait de prime abord animé des sentiments les plus pacifiques, sera celui qui le premier aura mis la mèche à la poudrière.

La question marocaine ne valait certes pas tout ce remue-ménage. Elle nous intéresse beaucoup sans doute, non seulement pour la garantie de notre grande colonie africaine, mais encore parce que la côte Nord du Maroc longe et domine tout le détroit de Gibraltar.

Notre pénétration pacifique dans ce pays de nègres, pouvait donc avoir, dans cet ordre d'idées, une réelle importance. Et ce qui demeure inexplicable dans tout cela, c'est de voir que l'Allemagne, dont les intérêts au Maroc sont presque nuls ou les plus minces, soit la seule à vouloir couper l'herbe sous les pieds de la France. Si ce n'est pas là une *querelle* d'Allemand, qu'est-ce donc s'il vous plaît ?

La conclusion arrive ainsi d'elle-même et toute naturelle : l'Allemagne voit de mauvais œil et avec de réelles appréhensions le redressement de la France. Elle estime peut-être que le moment est propice pour lui faire une nouvelle et abondante saignée. Elle pense probablement que l'heure est favorable pour ouvrir une seconde fois les veines de notre robuste vitalité et nous affaiblir jusqu'à l'impuissance de jamais plus lever la tête, étant donné surtout que notre alliée, la Russie, se trouve dans une situation peu enviable.

Mais si le Kaiser se sent grisé à distance par les succès du Japon, si ces succès lui troublent le sommeil parce qu'ils ne sont pas siens, et s'il rêve de nouvelles conquêtes sur la France, il pourrait bien trouver cette fois à qui parler !

Il ne serait pas étonnant, en effet, que l'Allemagne eût des velléités présomptueuses de faire irruption à travers nos frontières de l'Est et envahir soudainement le reste de l'Alsace qu'elle doit regretter de n'avoir pas incorporée à son empire édifié sur nos désastres en 1870.

On est d'autant mieux autorisé à attribuer à l'Allemagne ces dispositions comminatoires que nous avons encore présente à la mémoire sa bellicueuse attitude contre la France en 1870, époque à laquelle notre charmante voisine aurait anéanti complètement la France, sans la précieuse intervention de la Russie qui lui cria: Halte !

Et le farouche Kaiser d'aujourd'hui s'inclina alors bien bas devant le Tzar d'alors !

La France ne doit donc rien faire qui puisse donner lieu à penser qu'elle veut la guerre. Elle n'a aucune raison de la vouloir, elle doit mettre tout en œuvre pour l'éviter, mais elle doit veiller et s'y préparer.

Et si par hasard on par un hasard voulu, la guerre était déjà inscrite dans les statuts secrets de cet Empereur névrosé, eh bien ! la France ne sera pas prise au dépourvu et la nation se lèvera comme un seul homme pour se défendre et prendre la revanche de 1870 longuement et patriotiquement contenue !

Et qui sait ? Ce sera peut-être le tour des Allemands de parodier dans leurs écoles cet hymne patriotique :

Nous l'avons eu votre Rhin Française...
Ainsi soit-il !

DA TALLA.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Paul Constant à l'article 21 du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet amendement est ainsi conçu:

« Les tribunaux pourront, en outre, dans tous les cas prévus au paragraphe premier du présent article, mais seulement en cas de récidive, prononcer la dissolution de l'union ou de l'association. »

Nombre de votants	565
Majorité absolue	283
Pour l'adoption	244
Contre	321

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Gavini.

Ont voté contre, MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 Juillet, à 8 h 1/2

Allégro Militaire,	Forgept.
Parade aux Flambeaux,	Richart.
Pincailles, valse,	Wesly.
Faust, fantaisie,	Gounod.
Charmante, mazurka,	Roux.

Le Chef de Musique, I. LANT.

LA LOI SUR LES JUSTICES DE PAIX

De la compétence civile des juges de paix

Art. 7. — Les juges de paix connaissent, à charge d'appel :

1. Des demandes en pension alimentaire n'excédant pas en totalité six cents francs par an, fondées sur les articles 205, 206, 207 du Code civil. S'il y a plusieurs défendeurs à la demande en pension alimentaire, ils pourront être cités devant le tribunal du paix du domicile de l'un d'eux au choix du demandeur ;

2. Des entreprises commises dans l'année sur les cours d'eau servant à l'irrigation des propriétés et au mouvement des usines et moulins, sans préjudice des attributions de l'autorité administrative dans les cas déterminés par les lois et règlements ; dénonciations de nouvel œuvre, complaintes, actions en réintégrande et autres actions possessoires fondées sur des faits également commis dans l'année ;

3. Des actions en bornage et de celles relatives à la distance prescrite par la loi, les règlements particuliers et l'usage des lieux, pour les plantations d'arbres ou de haies, lorsque la propriété ou les titres qui l'établissent ne sont pas contestés ;

4. Des actions relatives aux constructions et travaux énoncés dans l'article 674 du Code civil, lorsque la propriété ou la mitoyenneté du mur ne sont pas contestées ;

5. Des demandes en payement des droits de places perçus par les communes ou leurs concessionnaires, lorsqu'il n'y a pas contestation sur l'interprétation de l'article ou des articles servant de base à la poursuite. L'affaire sera jugée devant le juge de paix du lieu où la perception est due ou réclamée.

Art. 8. — Lorsque plusieurs demandes formées par la même partie contre le même défendeur seront réunies dans une même instance, le juge de paix ne prononcera qu'en premier ressort, si leur valeur totale n'élève au-dessus de trois cents fr., lors même que quelqu'une de ces demandes serait inférieure à cette somme.

Il sera incompétent sur le tout, si ces demandes excèdent, par leur réunion, les limites de sa juridiction.

Art. 9. — La demande formée par plusieurs demandeurs ou contre plusieurs défendeurs collectivement et en vertu d'un titre commun sera jugée en dernier ressort, si la part réclamée à chacun des demandeurs ou à chacun des défendeurs dont la demande n'est pas supérieure à trois cents francs ; elle sera jugée pour le tout en premier ressort, si la part d'un seul des intéressés excède cette somme ; enfin, le juge de paix sera incompétent sur le tout, si cette part excède les limites de sa juridiction.

Le présent article n'est pas applicable au cas de solidarité, soit entre les demandeurs, soit entre les défendeurs.

Art. 10. — Les juges de paix connaissent de toutes les demandes reconventionnelles ou en compensation qui, par leur nature ou leur valeur, sont dans les limites de leur compétence, alors même que ces demandes réunies à la demande principale excéderaient les limites de leur juridiction.

Ils connaissent, en outre, comme de la demande principale elle-même, des demandes reconventionnelles en dommages-intérêts, fondées exclusivement sur la demande principale, à quelque somme qu'elles puissent monter.

(*La fin à demain*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTÈNE. — M. Paoli Joseph Antoine, instituteur à Sartene, est nommé officier d'Académie.

LINGUIZZETTA. — Une immense concourse de population accourue de tous les villages du canton de Porto di Verde et de diverses localités de l'île se pressait à Linguizzetta, mercredi, pour les obsèques

---

39 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

I

Il était difficile de deviner ce qui se passait dans l'intérieur, car les portières restaient soigneusement fermées. L'atmosphère était si condensée que la transpiration des chevaux faisait flotter un brouillard, en dehors de la voiture : une trépidation sourde émanait en passage les entrailles des maisons ; puis, après ce sillage aérien et cette vibration souterraine, tout s'évanouissait ; et dans les rues presque désertes, le silence regrettait cette profondeur calme et pleine de gravité qui caractérise la repos des villes en province.

Les voyageurs emprisonnés dans cette diligence si bien fermée ne doutaient aucune de vie que lorsqu'elle se fut arrêtée devant son bureau, à l'extrémité d'une place au forme de trapèze, décorée par une assez jolie fontaine. Plusieurs d'entre eux mirent alors la tête à la fenêtre comme le dieu des bonnes gens et réclamèrent leur délivrance. En ce moment un homme d'une trentaine d'années, qui, malgré un froid de dix degrés au dessous de zéro, se promenait sur la place, s'approcha de la voiture dont il fit le tour. Sa figure qu'on eût pu trouver laide, mais non vulgaire, était encadrée par des cheveux d'un blond ardent ; son nez courbé comme le bec d'un aiglon, semblait vouloir mordre deux moustaches rouges et raides. La pupille rétrécie de ses yeux gris clair jetait un rayon aigu capable de glacer le cœur du plus intrépide.

Ce curieux dédaigna la rotunde, glissa sur l'intérieur et perça le glace formée du corps en y jetant son regard d'aigle en de perdu. Son inspection terminée, il reprit sa promenade et alla jusqu'au bout de la place où il parut contempler les éphémères cristallisations de la fontaine ; mais cependant ses yeux ne quittèrent pas plus la voiture que ceux du fauve ne lâchent le héros qu'il entoure de sa spirale.

Les postillons dételaient, les commissionnaires armés d'échelles montaient à l'assaut de l'impériale, les portières étaient ouvertes, les marche-pieds abaissés ; les voyageurs s'agitaient pêle mêle sur le pavé en réclamant un tohu-bohu de l'emmagasinement, qui se malle, qui son manteau, qui son sac de nuit. Par un retard peut être aristocratique, le coupé seul restait fermé. Cette obscure locomotive impatientait le curieux à moustaches rouges ; il revint près de la voiture, plongea de nouveau son regard à travers la glace immobile, et put apercevoir cette fois le capuchon d'une pelisse de satin noir.

En ce moment un grand jeune homme en redingote fourrée, la tête couverte d'une élégante casquette de voyage, ouvrit la portière opposée, sauta lestement à terre et reçut avec des attentions infinies la dame à la pelisse qui mit à descendre toute la grâce de la désirable. A travers les jantes des roues l'observateur put voir deux étroits brodequins qui se cherchent l'un après l'autre aux degrés du sig zag du marche-pied, sans accident mais non sans trahison. La voyageuse ayant enfin atteint la terre ferme, s'y posa assez légère qu'un oiseau, prit le bras de son compagnon, et entra avec lui dans le bureau. Un moment après, l'homme au regard perçant, qui était resté immobile à sa place comme s'il eût voulu se cacher derrière l'attelage, vit reparaître les deux voyageurs.

La jeune dame, les yeux levés sur son cavalier qui tenait sa casquette à la main, semblait remercier par le plus gracieux sourire la galanterie dont elle était évidemment l'objet ; malgré la passe allongée de sa capote et le collet de fourrure qui couvraient presque en totalité sa figure, on la devinait jeune et charmante. La beauté a son parfum qui la trahit quand elle se cache ; sous le voile, une jolie femme se reconnaît comme une rose dans l'ombre.

De son poste d'observation, le curieux n'avait pas perdu un seul geste du jeune homme, ni un seul sourire de la dame ; les postillons le démarquèrent en emmenant leurs chevaux ; l'inconnu l'aperçut alors, tressaillit, puis chasseta sans un regard qui croisa le sien, comme si cet espion l'eût fasciné par un jet magnétique et contint semblable à celui que lance l'œil venimeux du serpent ; et si son compagnon de voyage eût pu voir en ce moment son visage, il l'aurait trouvé pâle et décomposé.

Sans plus s'écouter ni lui répondre, sans attendre le domestique qui ressemblait sur ses gonds, la jeune femme effrayée s'éloigna d'un pas si rapide qu'elle paraissait plutôt courir que marcher, et se jeta dans la première rue qui s'offrit à elle. Le voyageur, toujours en casquette à la main, la suivait des yeux jusqu'à ce qu'elle disparut, et demeura plus ébahi qu'un chien d'arrêt qui perd une piste ; il appela bientôt l'amour propre à son aide ; pour réprimer la moquerie de ses compagnons de voyage, il s'enfonça sévèrement sa casquette sur l'oreille droite, fit une pirouette ovalaire et se trouva en face de l'individu dont l'aspect avait si fort effarouché sa compagne. Les deux hommes se regardèrent.

— Gaorland ! dit le voyageur d'un air de surprise et de bonne humeur, c'est le ciel qui vous envoie ; j'ai besoin d'un cornac et je vous prends.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et spécifique de la CRÈME SIMON POUDRE SAVON SIMON

DÉPÔTS DANS TOUTES LES PARFUMERIES ET PHARMACIES

J. SIMON, 59, rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS

LES ULTIMES FIANÇAILLES

Enfin, lorsqu'est fini le temps des fiançailles,
Les amants sont heureux de trouver réunis
Le charme, le docteur profonde d'être unis
Et le désir joyeux des franches épousailles.

... Je l'aurai, quelque jour, ma pâle fiancée !
Elle m'apportera le rêve qui m'est cher,
L'Oubli brutal, parmi le silence d'hiver ;
Et je la bénirai, de ma joie insensée !

Elle aura mis, pour ce jour-là, sa robe sombre,
Sa robe toute noire avec larmes d'argent,
Et le cortège ira vers l'accueil rugissant
Des orgues d'au delà, des grand'messes de l'ombre...

Ma soutenant toujours, du pour que je ne tombe,
— Tant le long du chemin je chancellerai fort ! —
Puisque ma fiancée aura pour nom : la Mort,
Elle me parlera, de sa voix d'outre-tombe !

Quand elle aura conté les ivresses sans gloire,
Les amours sans bonheur, les regrets ouvriers,
Me regardant avec les trous vides des yeux,
Elle me sourira de sa lourde mâchoire... !

Et puis, nous resterons dans la nuit d'un carosse
Qu'emportera l'élan de deux chevaux fougueux.
Un drap noir étendra ses plis raides sur eux,
Et nous entreprendrons la voyage de noce !

Lorsque nous aurons dit les phrases solennelles,
Des étreintes feront craquer nos ossements ;
Et nous connaîtrons mieux l'extase des néants,
Et du moins nous aurons des noces éternelles !

JEAN DE LA RUCCA.

Janvier 1905.

de M. Charles Zanettini, juge de paix du canton de Pennelli di Fiumorbo, foudroyé par une congestion, l'avant-veille, à quelques pas de la justice de paix.

Appartenant à l'une des familles les plus marquantes de l'arrondissement de Corte, il remplissait depuis quelques années déjà les fonctions de juge de paix dans le Fiumorbo, si agité par les compétitions locales et les haines de famille. Il avait réussi à dominer ces populations inquiètes, par son esprit de justice, son appui à la conciliation, sa dignité professionnelle. Aussi sera-t-il regretté par tous les justiciables.

Allié à la famille Franchini, il laisse une épouse inconsolable, si cruellement frappée dans ses plus chères affections.

L'absoute a été donnée à l'église paroissiale qui ne pouvait contenir tout le cortège de parents et d'amis, puis l'inhumation a été faite dans le caveau familial.

Le deuil était conduit par MM. le notaire Charles Mariani, Casalta, Vincenti.

Nous offrons à Mme Gulathie Zanettini et aux familles Franchini, Mariani, Casalta et Vincenti nos plus sincères condoléances.

CALENZANA. — Le 22 de ce mois sera célébré en l'église de Calenzana le mariage de M. Louis Villanova avec Mlle Catherine Bianconi, la gracieuse fille de Mme veuve Bianconi.

CALVI. — Nous apprenons avec plaisir que Mlles Madeleine Orsini, Anaïs Peccinelli, Baldacci et Ceccaldi, viennent de subir à Calvi, avec grand succès, leur examen pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Le succès remporté par ces demoiselles fait le plus grand honneur à leur famille et plus spécialement aux religieuses de Saint Joseph.

SAVON DU CONGO Parfum pénétrant Victor Vaissier

Expériences Corses

6 juillet 1762. — Alerius François Matra, que les Génois avaient gagné à leur cause par la promesse de dix mille livres de rente et du titre de maréchal et de gentilhomme génois, rentre en Corse et offre ses services aux patriotes.

Bastia Exposition

Mercredi 5 juillet. Entrées payantes, 199. Records des tickets réduction, Sovri, Zoani, Gasparini, Luciani.

Aujourd'hui, à 4 heures et demie, concours de nage et plongeons.

Le Salon des Beaux-Arts

N° 277

M. de Gisloia expose plusieurs de ses œuvres. La première toile que je remarque est une étude de nu à l'intérieur. Le sujet est assis sur un sofa, dans une pose hautaine, c'est ce qui a sans doute permis à l'artiste de ne pas donner au bras droit une pose de repos qui me paraît pourtant nécessaire puisque la tête repose sur ce bras. A droite, une glace en médaillon dont elle retourne la tête pour porter toute son attention sur une petite photo qui lui fait face et à laquelle elle semble parler ou dit tout en se demandant : « Suis-je mieux ? » Je n'aime pas beaucoup le coloris de la pâte charnelle, je lui trouve un petit ton malpropre. Sans être un fervent des chairs poupines, il me semble que chez la femme (surtout chez celle qui vient de se poser le nu), les tons rosés, légèrement laiteux, quelque peu chauds, sont les plus agréables à l'œil du spectateur. Dans le nu du plein air, à mon avis, le modelé a des formes par trop hommasses. Dieu que c'est désillusionnant de regarder une femme qui a des attaches masculines. Je sais bien que le grand maître Rubens se plaisait dans les formes maritornes et qu'il en tirait des chefs-d'œuvre (oui, mais c'était Rubens). Ce n'est qu'une étude, je le sais bien, mais tout de même les pieds sont par trop peu indiqués, je craindrais de faire asseoir le modèle de M. de Gisloia sur un meuble au fin tissu de la maison Noël Berti. Je suis sûr qu'elle percerait facilement à jour l'étoffe, tellement la partie charnue sur laquelle elle s'asseoit me produit la sensation d'une pointe d'aiguille.

Pourquoi les deux sujets cachent-ils leur faciès aux regards de l'amateur ? Est-ce discrétion ? Est ce pudeur rétrospective ? Est-ce crainte du masque de beauté, apanage de la femme ?... Peut-être que les deux sujets se sont dit : Les formes suffisent pour la reconnaissance... Mystère ! Tirons le rideau.

QUART D'ŒIL.

Nouvelles Militaires

— M. le capitaine d'infanterie Albertini a été nommé à un emploi de son grade dans la réserve et affecté au régiment d'infanterie d'Antibes.

— M. de Lamps, sous-lieutenant de réserve au régiment de la Corse, passe au régiment d'infanterie d'Auxcy.

— M. le docteur en médecine Casalta Charles-Martin-Lambert, soldat de 2e classe à la 22e section d'infirmiers militaires, a été nommé médecin aide major de 2e classe de réserve.

— M. Poli, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Lons-le-Saulnier, passe au 16e régiment territorial d'infanterie.

— M. Frederici, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Lons-le Saul-nier, passe au 17e rég. territorial d'infanterie.

Nécrologie

M. Philippe Giuseppi

Le paquebot de Livourne a ramené le cercueil de M. Philippe-Marie Giuseppi, décédé dimanche à Pise, où il s'était rendu pour subir une opération. Il était trop tard. Comptant sur sa robuste constitution il avait négligé une affection qui dès le début aurait pu être combattue avec succès. Il n'a eu recours à la science qu'après avoir laissé le mal devenir incurable.

M. Giuseppi était une des personnalités marquantes du Cap, et dans le canton de Lari sa famille y jouit d'une légitime influence. Agriculteur passionné, il a introduit plusieurs méthodes nouvelles et a réalisé de réels progrès soit au Cap, soit dans la plaine de Bigaglia.

M. Giuseppi unissait à un caractère affable de rares qualités de cœur ; c'était avant tout un père affectueux et un ami sûr. Son influence était à la disposition de ses amis, lui seul n'en a jamais profité. Aussi, autour de son cercueil, les regrets sont-ils aussi profonds que nombreux.

La levée du corps a été faite dans la soirée en présence d'une affluence d'amis, et le cortège s'est dirigé vers Pino où doivent avoir lieu les obsèques.

Nous présentons aux familles Casabianca, Liccioni, Giuseppi, Forcelli, Pieraggi et Franceschi, l'expression de nos doux sympathies et toutes nos condoléances.

Matinée Musicale

Mlle Maria Filippi, la jeune et sympathique professeur de piano, donnait hier, sa première audition d'élèves.

Les mamans et les grandes sœurs des jeunes virtuoses que l'on allait applaudir, formaient, avec les amies de Mlle Filippi, une chambrée des plus élégantes. Quel meilleur encouragement aurait on pu donner à ces débuts que d'y être ainsi accourues en foule ?

Mlle Filippi nous en a récompensées bien agréablement, en faisant défiler devant nous ces jeunes élèves qui tous, depuis les jeunes bébés jusqu'aux grandes fillettes, témoignent d'un enseignement supérieur et consciencieux.

Nous avons applaudi de grand cœur Mlles Agostini, Fontaine, Viale, Simonpietri, de Sozzoni, Casanova, Lusinchi, Carrega et Donati, et MM. Grazco, Gregory, Agostini et Raffaelli, qui ont rendu leurs jolies bluettes ou leurs gracieuses mélodies avec un doigté très sûr et un très juste sentiment des nuances.

Une mention spéciale à la Marche des Trompettes d'Aïda, très brillamment rendue par Mlles Casanova et Donati.

Mais le clou de la première partie du programme a été la Valse en ré bémol de Chopin, jouée par une fillette de douze ans, Mlle M. Casanova. Vraiment, ce fut un étonnement dans l'auditoire que d'entendre une aussi jeune virtuose rendre de telle façon une musique bien au-dessus des aptitudes de son âge. C'est un jeune talent qui s'éveille, car il est difficile de mieux comprendre l'élégance du rythme et l'inspiration de cette valse. C'est un talent qui fait le plus grand honneur au professeur qui sait le guider avec tant d'intelligence.

Dans la seconde partie du programme, Mlle Filippi nous a prouvé qu'elle n'est pas seulement un professeur de grand avenir, mais aussi une exécutante dont le jeu savant, élégant et sûr est au-dessus de tout éloge. Entourée de quelques élèves de Mlle Gleize, elle a fait de cette seconde partie une belle manifestation d'art.

Dans le jeu de Mlle Filippi, dans son exécution sobre et brillante à la fois, on reconnaît sans peine la guide excellent, l'artiste savant autant que modeste qui développe son beau talent. Mlle Gleize, la cher professeur qui s'en va, emportant les regrets de toute une ville, peut se dire, en partant, qu'elle ne disparaît pas de Bastia. Elle y laisse des élèves, de véritables artistes dont le talent n'est qu'un reflet du sien, un souvenir.

Mlle Marie Filippi brille au premier rang de ces virtuoses, et son audition d'hier nous a prouvé qu'elle continuera dignement les traditions d'enseignement de son professeur.

Cerveaux surmenés.

Une cause d'insuccès aux examens.

Un bon conseil aux parents.

Il y a quelque temps une Commission fut instituée avec mission d'étudier la question du changement de date des examens. Il y avait donc une raison de changer ces dates ? Oui, car nombre de médecins estimaient avec juste raison, que la saison des examens de baccalauréat, des grandes écoles, etc., était la période la plus chaude de l'année et par conséquent la moins favorable à la santé des jeunes gens. Il est bien évident que pour la tenue des livres chaleurs les jeunes gens sont dans de très mauvaises conditions pour subir leurs examens. Bien plus, la logique veut, qu'ils soient d'autant plus en mauvaise posture, qu'ils ont d'ouvrage « pioché » pour examen. Cela explique certains résultats inexplicables. On voit à chaque session des « candidats » bien portants qui passent, alors que des élèves excellents, mais de santé délicate, échouent. Nos jeunes gens sont surmenés, leur cerveau travaille trop, et pour repasser leurs matières, ils ne prennent pas récréations et exercices nécessaires au plein air. Ils se mangent plus et l'appréhension d'échouer, de peiner la famille, les rend irritables et nerveux. Enfin il ne dorment plus. Nous voilà à quelques jours des examens et les jeunes gens commencent à donner des signes non équivoques de malaise. Que faut-il faire pour qu'ils se présentent au jour fixé en pleine possession de leurs moyens ? Peut-il leur donner des forces par la suralimentation ? Gardez-vous en bien. Pas de boissons alcooliques, et ne leur chargez pas l'estomac. Dans les conditions où ils vivent depuis quelque temps, ils ont de la peine à digérer leur nourriture. Si vous augmentez cette nourriture, vous leur chargerez inutilement l'estomac. Faites-leur prendre simplement les pilules Pink qui sont un médicament excellent et éprouvé pour combattre les effets du surmenage physique et mental. Faites-leur prendre les Pilules Pink qui sont un antidéperditeur. Elles leur donneront ces forces au leur donnant du sang, elle maintiendront leur appétit, favoriseront leur digestion et les préserveront du sommeil malsain et réparateur. Les pilules Pink fortifieront, fortifieront les nerfs des jeunes gens, car elles sont le plus puissant tonique des nerfs. Les pilules Pink feront tout cela sans perte de temps, sans traitement compliqué. Deux pilules après chaque repas, cela suffit. Toutes les pharmacies vendent les pilules Pink, et on les trouve aussi au dépôt Rue Gabon, 23, rue Bolta, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes. Les parents dont les enfants sont peu-à-peu entretient et en le leur adressant avec quelques billets en Pilule Pink. Nous le répétons, les pilules Pink sont le souverain remède pour combattre les effets de surmenage physique et mental. Nous espérons que, dans l'intérêt de la régularité des examens et de la santé des jeunes gens, la date des examens sera avancée l'an prochain.

Casino-Théâtre

Ce soir jeudi, 3me représentation.

Donna Juanita

La prise de Saint Sébastiano

Opérette à grand spectacle en 3 actes

Avis & Communications

Assistance publique. — Le conseil d'administration de la dite Société est prié de se réunir tous les soirs à 8 heures et demie, jusqu'à samedi 8 courant, au siège social.

Dernières mesures à prendre pour l'inauguration du service d'ambulance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 27. à midi, 29 2 à 6 heures du soir, + 28. Maxima, + 30 6 Minima, + 22 3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 m.m. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 m/m

Audition d'élèves

Jeudi, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Agostini.

Baccalauréat

Les jurys pour les examens des divers baccalauréats sont ainsi composés :

MM. Brenous (latin, grec) et Fouçart (histoire et géographie), professeurs à la faculté d'Aix ; Doucudé (sciences), Veyssieux (histoire naturelle) et Bussac, (physique), professeurs à la faculté de Marseille ; Vabran (histoire et géographie) et Guillet (mathématiques), professeurs au lycée d'Aix ; Santoni (italien) professeur au lycée de Nice ; Pernod (allemand) et Barrepas (philosophie), professeurs au lycée de Marseille ; Gasnes (anglais) et Régan (lettres), professeurs au lycée de Toulon.

Ecole des mousses

Les jeunes Giorgetti et Pasquinelli, de Bastia, Colsaccioni, d'Ajaccio, ont été admis à l'école des mousses de Toulon.

Licence littéraire

M. Tardi a été définitivement reçu à la licence littéraire devant la faculté d'Aix.

Concours de tir

Le 6e concours de l'Association des officiers de réserve et de l'armée territoriale a eu lieu à Bonifacio, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Lorenzi, du 14e territorial.

Au tir au revolver, M. le colonel de gendarmerie Ordioni a été classé premier hors concours.

Ecole d'hydrographie

Les cours préparatoires aux examens de théorie et d'application de capitaine de la marine marchande ouvriront le lundi 17 juillet courant.

Se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime.

Le Miroir des modes

Le *Miroir des Modes*, Mesdames, n'est pas seulement un journal de mode, c'est une petite encyclopédie utile à toutes les femmes. Jetez-vous par le numéro du mois de juin qui contient outre des articles de modes, visant tour à tour la femme, la jeune fille et l'enfant, des chroniques où sont développées les questions intéressant l'éducation de la femme, de l'épouse et de la mère. Il convient surtout de signaler un article sur la beauté féminine et un autre non moins intéressant sur « les droits de l'enfant ».

Une large place est accordée à la littérature et le numéro de juin contient à côté d'une délicieuse nouvelle de M. Léon de Tinseau, de belles pages historiques « La vie de Wagner ».

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Au Port

Le vapeur *Iberia* de la Compagnie Méditerranéenne, arrivé hier à 3 heures de Tunis avec 102 passagers dont 44 pour Bastia, est reparti à 8 heures du soir pour Marseille avec 120 passagers.

Avis

M. Ferri, fondeur de cloches a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement à Bastia, ceux qui auraient besoin de lui pourront s'adresser à M. Nonce Pesce, au Vieux Port.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer, pour la saison d'été, joli appartement meublé composé de cinq pièces avec jardin, terrasse et balcon, maison Benigni, à Cardo. S'adresser au bureau du journal.

— A louer en tout ou en partie, les anciens locaux de la Compagnie Nantaise, place Saint-Nicolas, 17. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-dix 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

On demande

Un demande une villa, dans les environs de la ville. S'adresser au bureau du journal.

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau du journal.



Café des Gourmets
TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES
Crème Plombière
Bière F. POUSSET
Spatenbrau Munich

VER SOLITAIRE Cure radicale sans danger
GLOBULES de SECRETAN
Rue de Rivoli, 210, Paris

A LOUER
L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, jeudi soir, 6 courant.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 8, dans la journée.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Botto, agent.

Glacière DE CORTE
Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.
Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Sactandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	4 juillet	5 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.25	99.00
— 3 0/0 nouvelle	99 15	98 50

Réception

Paris, 5 juillet.

Le ministre de la marine et Mme Thompson ont donné une réception, dans les salons du ministère de la marine, à l'occasion du séjour à Paris des officiers de la marine des Etats-Unis.

LA COUPE GORDON-BENNETT

Une victoire française

Thery arrive premier

Clermont-Ferrand, 5 juillet.

Aujourd'hui, a eu lieu l'épreuve finale de la coupe Gordon-Bennett.

Dix huit concurrents ont pris part à la course. C'est un français, M. Théry, qui est arrivé premier.

Deux italiens, MM. Nazzari et Cagno ont emporté le deuxième et le troisième prix.

M. Gaillois, français, est arrivé quatrième, et un anglais M. Clifford a été classé cinquième.

Les fêtes données à cette occasion ont été splendides. MM. Etienne, ministre de l'intérieur et Clémentel, ministre des colonies, représentaient le gouvernement.

Le duc des Abruzzes et un grand nombre de délégués étrangers étaient arrivés lundi.

La ville offre un très bel aspect ; sur toutes les places des constructions ont été dressées et des arcs de triomphes élevés à tous les carrefours.

L'affluence des visiteurs est énorme. Les trains arrivés de Paris, Bordeaux et Lyon étaient bondés.

Aucun incident ne s'est produit.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 5 juillet.

Aucun fait nouveau ne s'est produit aujourd'hui.

On considère dans les milieux officiels que la question du Maroc est définitivement élucidée et que les notes résumant les vues des deux gouvernements seront communiquées aux puissances signataires du traité de Madrid.

Tirages financiers

Paris, 5 juillet.

Foncières 1885

L'obligation 172,311 est sortie remboursable à 100,000 francs.

L'obligation 301,901 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 1,093,127 et 924,992 sont remboursables chacune à 100,000 francs.

L'obligation 1,080,279 est sortie remboursable à 25.000 francs.

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation 137,114 est sortie remboursable à 100,000 francs.

L'obligation 91,928 est remboursable à 20.000 francs.

Les obligations 88,575 et 926,216 gagnent chacune 10,000 francs.

EN RUSSIE

A Saint-Pétersbourg

25.000 ouvriers en grève

Paris, 5 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » ;

De nombreuses usines ont fermé leurs portes ; 25,000 ouvriers sont en grève.

Le mouvement gréviste prend une extension considérable.

Grève à Tiflis

Saint-Pétersbourg, 5 juillet.

Plusieurs corporations ouvrières ont voté la grève.

Aucun journal n'a paru hier ; un grand nombre de magasins sont fermés.

La mutinerie du *Kniatz-Potemkine*

Saint Pétersbourg, 5 juillet.

Le « Kniatz-Potemkine » est arrivé à Théodosie en Crimée.

Il menace de bombarder la ville si on ne lui fournit pas des vivres ou si on l'attaque.

Ce navire a 750 personnes à bord.

La flotte de la mer noire

Paris, 5 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'« Echo de Paris » :

Il est bruit que tous les officiers de la flotte de la mer noire ont offert leur démission à l'Empereur.

Dans Odessa

Paris, 5 juillet.

On télégraphie d'Odessa au « Matin » :

La tranquillité règne pour le moment dans la ville et dans le port. Le nombre considérable des troupes a eu raison de la résistance des ouvriers. Ceux-ci avaient fait cause commune avec les marins révoltés.

Cependant la panique règne dans Odessa.

Les précautions militaires sont maintenues et les rues continuent un port ainsi que tous les points qui donnent sur la mer sont gardés par des cordons de soldats.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Giraud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de lundi, qui est adopté.

Les tissus de soie

Suite de la discussion du projet de loi modifiant le tarif général des douanes pour les tissus de soie de provenance étrangère.

M. Morel

M. Morel, rapporteur, parle en faveur des droits de douane.

D'autres industries ont été mises sous le régime de droits de douane fort élevés. Les résultats ont été excellents.

Il serait vraiment singulier que, seule, la fabrique de la soierie fut acceptée.

M. Caillaux

M. Caillaux demande l'ajournement.

La séance est levée à 11 heures 10.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Les scrutins publics

Discussion des projets de résolution, 1° de M. Maurice Berteaux et plusieurs de ses collègues ; 2° de M. Ferdinand Boogère, concernant les scrutins publics.

Après une longue discussion les projets présentés par MM. Boogère, Lasies et Martin sont renvoyés à la commission.

00320

LES RETRAITES OUVRIERES

Les délibérations sur les diverses propositions de loi relatives aux caisses des retraites ouvrières et portant création de retraites de vieillesse et d'invalidité.

M. Deschanel

M. Deschanel propose de concilier le système de l'obligation avec les ressources résultant du progrès des institutions mutualistes, lesquelles par des allocations spéciales accordées aux sociétés de secours mutuels prendraient une grande extension.

M. Mirman

M. Mirman, député de la Marne, examine longuement le projet présenté par la commission dont il critique les diverses parties.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'offensive des Japonais

Saint Pétersbourg, 5 juillet.

Le général Linévitch télégraphie : « Le 2 juillet, l'ennemi a repris l'offensive près de Hai Long-Chen, mais après avoir rencontré la résistance de nos avant-postes, il s'est retiré.

La question de la paix

Saint-Pétersbourg, 5 juillet.

Les nouvelles suivant lesquelles le général Linévitch et le maréchal Oyama sont en train de négocier un armistice sont démenties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, le *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, ombrages et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINE, armateur à Marseille

	Capitaine
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini,
La Balagne, 650 tonnes,	M. Perichi,
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti,
Harmonie, 900 tonnes,	M. Pistel,

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Laîné, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Le Tour de France
Guide du Touriste
en France et dans les Pays de langue française

Prix du « Tour de France » et de son supplément : 28 pages, 100 illustrations, 10 cartes.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les bibliothèques de Chemins de fer.

Prix de l'abonnement :
France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 francs.
Etranger : Union, 20 fr. ; Six mois, 10 francs.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation
Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

Orezza-les-Eaux
Hôtel Granajola
(Villa Manfredi)
Tenu par Mme COLOMBANI
Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTYL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Glacière Parisienne
Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :
Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 5 heures,
et que notre dépôt central est rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.
Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se pourvoir de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.
Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Haute-Nouveauté
MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas
Saison Printemps-Eté
Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté exquise, conseille MM. les clients qui ne veulent remplir de la moitié des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.
Elle vient présenter au nombreux et fidèle public qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.
Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.
Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.
N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et balcendère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier clair.

S'adresser à Mme veuve Bose, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

MESDAMES

Vous reconnaîtrez rûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques, *Modes & Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité se lisent de ses modes.
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30 rue de Lille, Paris

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

TUMEUR

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 60×57 . . . 4 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Bambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduit). 2 fr 5

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Combroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
24 Pont, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses clientes, Bastiais, qu'avec le 1er octobre sa garde-service sera tous les jours ambulante — au dernier stationnement — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui empêche, en outre, ses occupations à la stricte pour la fourniture de toute prothèse.



Lisez tous les Jeudis
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafurgue, etc.
Récits d'Explorations. 32 Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN SERVICE DE COUPURES DE JOURNAUX
LE PLUS RAPIDE — LE MIEUX ORGANISÉ — LE MOINS CHER
Service spécial pour les journaux de province, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Bruxelles, Genève, Rome, Madrid, Constantinople
CORRESPONDANTS dans toutes les CAPITALES du MONDE
PARIS. — 14 rue Drouot, — (Correspondants dans toutes les villes de France et de l'Etranger)

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

LE RÉVEIL DES INITIATIVES

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 7 JUILLET 1905 — N° 180

00321

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 2 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE A. BASTIA ANCONE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Benoît.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 52 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Elisabeth.

6 JUILLET

Destruction de la Cuscute

Dans le dernier article, nous avons indiqué comment la cuscute procédait, vis-à-vis de la luzerne et du trèfle, et quelles étaient les diverses causes qui en favorisaient l'extension. Nous allons passer rapidement en revue, dans les lignes qui suivent, les procédés de destruction de cette plante parasite.

Tout d'abord, quand on veut se donner la peine de se débarrasser de la cuscute, il est un point essentiel à observer, et duquel d'ailleurs dépend le succès du traitement essayé, c'est celui qui a trait à l'époque à laquelle il convient de détruire cette plante malfaisante.

Il faut, en effet, soit que les foyers de cuscute soient disséminés sur toute l'étendue du champ, soit qu'ils soient localisés, les traiter dès leur première manifestation et surtout ne pas attendre que la cuscute ait formé ses graines. Si on attend que celles-ci se soient répandues sur le sol, elles résisteront, grâce à leur dure enveloppe, à l'action des agents destructeurs mis en œuvre, et par une germination ultérieure, elles perpétueront le mal. C'est donc de bonne heure que la destruction de cette plante doit être tentée, de préférence au commencement de la floraison.

Il faut également ne pas négliger de détruire les parties qui sont tout autour des taches visibles, à une distance d'un mètre au moins, car des filaments grêles et presque invisibles de cuscute peuvent très bien avoir atteint les plantes situées sur le pourtour des foyers.

Ceci observé, voici comment on procèdera : on fauchera les parties envahies, et trois à quatre jours après, on répandra sur les taches de la paille ou toute autre matière combustible, que l'on arrosera de pétrole, et on y mettra le feu. Cette incinération, très efficace quand elle est faite dès la première manifestation du mal, ne nuit pas aux racines de la luzerne ; celle-ci donne naissance à de nouvelles tiges exemptes de toute plante parasitaire.

Ce procédé est, avec l'emploi du sulfate de fer en solution, un des meilleurs et des plus usités.

La solution de sulfate de fer, à 5 kilos par 100 litres d'eau, doit être répandue sur les taches et sur une zone de 1 à 2 mètres, extérieure à ces taches, au moyen du pulvérisateur, après avoir au préalable fauché le fourrage cuscuté et l'avoir transporté dans un sac dans un endroit où toute dissémination est impossible.

Pour plus de sûreté, il ne faut pas se contenter d'une seule pulvérisation, car il se peut que des filaments aient échappé au premier traitement.

La solution de sulfate de fer noircit et corrode complètement les filaments de cuscute, sans nuire outre mesure à la légumineuse.

Ce procédé, proposé par M. Ponsard, président du comité agricole de Châlons, a donné lieu à une observation très importante relative à l'intensité du sulfate de fer de la solution. C'est ainsi qu'on a constaté qu'en terrains calcaire, il faut que la solution soit plus concentrée qu'en terrains siliceux et argileux. Au lieu de 5 pour cent, on appliquera une solution à 8 et même à 10 pour cent, quand il s'agira de sols calcaires.

Dans une communication faite à l'Académie des sciences, le 13 juin 1904, M. le docteur Garrigon conseille l'emploi du sulfate de calcium en poudre : on en recouvre la tache et le pourtour d'une légère couche, et d'après l'auteur du procédé « on peut avec ce paraticide faire, en deux jours, complètement disparaître la cuscute. Quelques heures après qu'on a saupoudré de sulfure, la cuscute commence à noircir, en se flétrissant, et quarante heures après, surtout si le temps a été un peu humide, elle est complètement détruite. Il ne reste qu'à l'arracher au râteau. Généralement la tache disparaît pour toujours, surtout si l'on a eu soin de faire l'opération avant la fructification. »

Ajoutons, d'après les expériences de M. Garrigon, qu'il faut, pour avoir satisfaction du sulfure de calcium, que le temps soit humide ou que l'on humecte la poudre après l'épandage, afin de favoriser le dégagement de l'acide sulfhydrique, poison nuisible aussi bien aux végétaux qu'aux animaux.

Le procédé le plus simple et le plus efficace pour détruire la cuscute dès qu'elle fait son apparition, est celui que M. Martin, du Thor, signalait dès 1879 dans une communication à la Société d'agriculture de Vaucluse, et que M. Schribaux, professeur à l'Institut National agronomique, directeur de la station d'essais de semences, recommande dans une récente circulaire. Voici en quoi il consiste :

« Après avoir délimité la tache et compris dans la surface à traiter une zone de un mètre au moins extérieure à celle où les filaments sont apparents, on enfouit la légumineuse, puis on sème une graminée sur la terre retournée et fortement tassée. La cuscute ne peut vivre sur les graminées et meurt d'inanition. Dans un trèfle des prés qui dure peu de temps, on sèmera une graminée à végétation rapide : du ray-grass d'Italie, du moha ou de l'avoine suivant la date à laquelle on opère. S'agit-il d'une luzerne qui doit être conservée encore plusieurs années, on s'adressera à un mélange de dactyle et d'avoine élevée.

» Dans le cas où la cuscute commencerait à fructifier, avant de retourner la tache, il faudrait récolter la légumineuse attaquée en la coupant aussi bas que possible et a brûler sur un chemin en prenant la précaution de la transporter dans une bâche pour ne pas disséminer les graines du parasite dans les terres cultivées. »

A ces instructives indications, ajoutons que le défoncement de la luzerne cuscutée devra commencer par les bords et se diriger vers le centre des taches, et une fois la terre retournée et tassée, il convient, dans notre région, de semer l'avoine de préférence à d'autres graminées.

Ce procédé a été rendu obligatoire en Vaucluse, dès 1895, et des arrêtés préfectoraux, basés sur la loi du 24 décembre 1888, ont été pris dans d'autres départements pour arrêter la propagation de ce fléau si redoutable.

J.-B. CASTELLI.

Un Banquet à Nice

Les employés des Grands magasins « Aux Fabriques Réunies » offraient dimanche dernier, à Mme et M. Rossoni, directeurs-propriétaires, et à leur famille, nos compatriotes, un banquet qui a eu lieu à sept heures du soir, dans une salle gracieusement décorée de l'Hôtel Continental.

Le plus franche camaraderie n'a cessé de régner pendant toute la soirée ; et cette fête, d'une affectueuse intimité, est une nouvelle preuve du sincère dévouement que M. et Mme Rossoni savent si justement inspirer à leurs employés.

Cinquante quatre couverts, presque tous enfants de la Corse, prirent place à la table dressée au fer à cheval, parée de nombreux bouquets de fleurs et de gerbes de verdure d'un effet des plus gentils.

Presque tous les chefs de service étaient présents. Quelques-uns s'étaient fait excuser.

L'excellent mouton, tout à l'honneur du Vatel de l'endroit, a été fort goûté.

Le Champagne annonce l'heure des toasts. MM. Corsillon et Fichera font l'éloge des patrons et du rapide développement qu'ils ont donné « Aux Fabriques Réunies ». M. Toussaint Ordioni montre que cette fête est le fruit précieux d'un travail assidu. Il fait ressortir la cordiale fraternité qui unit les membres d'une famille où tous contribuent largement à l'accomplissement de l'œuvre commune. Il termine en assurant que tous ses collègues joindront leurs efforts pour donner plus d'éclat à la réputation de la maison, déjà si connue et si renommée dans les environs et en province. Du vifs applaudissements accueillent ces dernières paroles.

Plusieurs personnes se lèvent à leur tour, et sur la proposition de M. Marchetti, chacun lève son verre à la santé de M. Philippe Rossoni, sabatitat du procureur de la République de Saint Flour, frère du patron.

Après une chaleureuse allocution de ce dernier, les propriétaires de l'établissement sont invités au Champagne. L'orchestre arrive.

Les couples nombreux commencent leurs gracieux tournois. Maintenant ce ne sont plus que rires et chansons mais minuit sonne ! Il faut, bien qu'à regret, s'apprêter pour le départ.

On se sépare, heureux d'avoir passé une délicieuse soirée, et l'on quitte l'hôtel où M. Rossoni donne pour bientôt, rendez-vous à ses employés, pour fêter les prochains aggrandissements des magasins.

T. O.

UNE AUDITION

Les jeunes talents attirant les cœurs ; vers eux vont la sympathie, l'enthousiasme, car ils portent du printemps, du soleil et du rêve partout.

C'est pourquoi nombreuse était l'assistance charmée qui était réunie lundi à la première audition musicale donnée par Mlle Joséphine Poggi.

Il était temps que cette remarquable virtuose livrât au public l'enchantement de son jeu clair ainsi qu'un chant de source, revêtant, parfois, la mélancolie d'une suite de sanglots, s'élevant par endroits en une lumineuse apothéose de puissance et de sonorité.

Il était temps que s'ouvrit l'écrin où se tenait cachée la perle...

Le programme fut court mais si bien composé !

Trio de Cavalerie (à 4 mains). Rubinstein.
Mlles Amélie et Gabrielle Agostini, Cécile Noel, Joséphine Poggi.
Noël Païen, Massenet.
Mlle Vincente Poggi.
A. — Etude, Henselt.
B. — Gavotte, Sgambati
Mlle Joséphine Poggi.
Lohengrin (rêve d'Elsa), Wagner.
Mlle Amélie Agostini.
Rondo, Chopin.
Mlle Gabrielle Agostini.
A. — *Vains désirs* (poésie), Sauvage.
B. — *Rêves jaloux* (id.) G. Strasbach.
Mlles Joséphine et Vincente Poggi.
Rapsodie d'Auvergne, Saint-Saëns.
Mlle Joséphine Poggi.
Piano d'accompagnement : Mlle Berthe Agostini.
Favorite (Air d'Edmond), Donizetti.
Sallarelle, Wolff.
Mlle Joséphine Poggi.
Signed (Air de Brunchild), Reyer.

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

I.

Guerland recula d'un pas et fronça le sourcil, mais il maîtrisa promptement le sentiment secret qui avait donné à sa figure une expression menaçante, et fit contracter à ses lèvres un sourire dont il dissimula l'effort sous ses longues moustaches.

— Vous, à Grenoble ! mon cher Barberin, dit-il d'une voix composée. Quelle bonne fortune vous y amène ?

— Une bonne fortune, en effet, répondit le voyageur ; ou moins je l'espère. Mais il gêle un peu trop pour que je vous fasse ma confidence au milieu de la rue, comme les amants de Molière. Trouvez-moi quelque gîte où nous puissions dresser les pieds sur les chenets et la fourchette à la main. Je meurs de faim et de froid. Quel est le meilleur hôtel ?

— Vous n'irez pas à l'auberge, j'ai une chambre à vous donner, reprit son interlocuteur d'un ton d'empressement qui contrastait avec la répulsion qu'avait exprimée son premier abord. — Mon domestique viendra prendre vos effets.

Une demi-heure après, les deux jeunes gens, assis devant un feu pétillant dans le cabinet de Guerland, déjeunaient de compagnie, le voyageur en voyageur, le maître du logis du bout des dents et sans doute par courtoisie.

— Vous m'avez promis une confidence, dit celui-ci, quand il eut l'appétit de son hôte à peu près apaisé, et on faisant un effort pour dérider la sombre expression que conservait sa physionomie.

Barberin vida son verre, mit sa serviette sur la table, ses pieds sur les chenets, lissa une petite moustache noire qui relevait une jolie figure assez délibérée, et prit la parole de ce ton hadin et avantageux qu'affectionnent les jeunes gens pour leurs bienfaits conter de rose :

— Vous saurez, mon cher hôte, qu'hier à pareille heure, au lieu de déguster un excellent déjeuner et de jouir d'une aimable compagnie, je galais au milieu de la boue ville de Lyon. C'est dans la cour des messageries que la scène se passait. On chargeait à ma droite la voiture de Paris par laquelle je devais partir, à ma gauche celle de Grenoble d'où je suis descendu. Pour tuer le temps et le froid, je me promenais de l'une à l'autre en fumant un cigare. J'abhorre les bureaux de diligence et la ménagerie qui s'y entasse en attendant le départ ; pour prévenir la congestion de mon individu je préférais battre la semelle à la manière des cochers. J'avais une place dans le coupé. Figurez-vous ma terreur lorsque je vis prêt à y monter un couple hybernois ou helvétique, je ne sais lequel, mais inouï, et créé sans doute pour montrer jusqu'à quel point la race humaine est susceptible de dilatation : un hippopotame en redingote d'alpaga remorquant un cachalot en pelisse verte fourrée de petit gris. Je vois encore les deux monstres ! à eux seuls ils emplissaient le coupé, si bien qu'une sole en troisième en fut traversée trop ventrue. Et j'étais le grain chétif promis à cette double meule ! D'horreur, je jetai mon cigare et tournai sur mes talons.

Autre tableau ! Dans le coupé de la diligence de Grenoble venait de s'asseoir une jeune dame, coquettement attifée, aux grands yeux noirs, au teint sain, aux lèvres roses, charmante en un mot ; d'ailleurs, vous avez pu en juger. Vous me voyez d'ici : d'un côté ce couple inhumain, de l'autre ce gracieux visage ; la frayeur d'arriver à Paris plat comme un album ; la cruauté de laisser une aussi jolie personne exposée seule au froid meurtrier d'une nuit de janvier : ma charité pour moi et pour elle ; bref, une minute après, ma malle passait d'une impériale à l'autre, et je dois vous dire que ce changement de front attira un sourire mêlé de rougeur sur la figure de ma future partner. Un quart d'heure plus tard, je laissais le voyage de Lyon à Paris par Grenoble, itinéraire contraire aux plus simples notions géographiques ; mais vous avouerez que c'était le cas d'imiter La Fontaine et de prendre le plus long. Tout chemin mène à Rome, mais un seul conduit au ciel ; le ciel, pour moi, comme pour vous sans doute, est une jolie femme ; c'est ma seule dévotion ; j'espère qu'elle me profitera un jour, et qu'il me sera beaucoup pardonné ainsi qu'à Magdeleine, parce que j'aurai beaucoup aimé.

— Et vous êtes vous de Lyon à Grenoble seul avec cette dame ? demanda Guerland en cherchant à dissimuler la rigueur de son regard et à séparer ses sourcils qui jouaient d'une façon un peu trop significative.

— *Soit ou n'est.* Il y avait une femme de chambre malade, une toute que le froid empêchait de faire son service de chaperon ; et puis, elle avait son domestique dans la rotonde.

— Oh ! tout était en règle !

— Pas de mauvaises pensées ! je ne suis pas de ceux qui fauchent leurs blés en herbe ou qui vendent leur héritage pour un plat de lentilles. Je suis vaincre mon appétit et attendre l'heure du dîner. Un repas exquis doit être savouré à table, et non dévoré sur le pouce comme fait de sa proie un vilain. J'estime beaucoup, surtout en gastronomie la science qui prévoit et ménage la lendemain. Ma jolie compagne de voyage avait trop de distinction et de grâce pour que je voulusse compromettre par la moindre imprudence l'avenir d'une connaissance si attrayante. Le respect, disparu quelquefois, devient le plus habile des séductions auprès d'une femme exposée et presque compromise par son isolement ; moins il est espéré alors, plus il inspire de reconnaissance. Madame de Valdannois..

(*A suivre*).

Concerto en ré mineur. Mendelssohn.
Mlle Joséphine Poggi.
Piano d'accompagnement : Mlle Berthe Agostini.

Il fut, en effet, une suite délicieuse d'harmonies et de chants ce programme qui se révélait toute entière l'âme de l'artiste. Mesdemoiselles Cécile Neel, Gabrielle et Aimée Agostini, Berthe Agostini, en firent les honneurs avec une perfection de jeu et de nuances exquises.

La partie du chant avait pour interprètes Mlles Vincente Poggi et Aimée Agostini auxquelles allèrent les applaudissements.

Plusieurs compositions de Mlle Joséphine Poggi figuraient au programme. Elles furent trouvées belles d'harmonie, de fraîcheur et de grâce. A nous s'est révélé un talent jeune et plein de promesses, capricieux et rai leur parfois mais souvent aussi empreint d'une mélancolie touchante.

Mlle Joséphine Poggi est presque une enfant, et déjà de bien beaux joyaux brillent dans sa cassette. Plusieurs de ses œuvres sont éditées et demandées partout. En voici la liste à titre de curiosité :

Une Grand'Messe en musique écrite en 1902.
Op. 1. Adieu, mélodie.
— 2. Avril... simons-nous! mélodie.
— 3. Coin bleu, 1re valse lente.
— 4. Nocturne, mélodie.
— 5. Rêverie, pour piano.
— 6. Clair de lune sous bois, mélodie.
— 7. Mirador, marche, allegro militaire.
— 8. 2e Valse lente, pour piano, primée au concours de *Fémina* (1904).
— 9. Rêverie grise, mélodie.
— 10. Caprice-impromptu, piano, violon.
— 11. Sensation d'aurore, mélodie.
— 12. Caprice, piano, violon.
— 13. Ave Maria, pour soprano.
— 14. Jeune fille, morceau caractéristique pour piano. (Primé au concours de *Fémina*, 1904).
— 15. Trio, piano, violon et violoncelle.
— 16. Défiration, mélodie.
— 17. Poèmes cyrnéens, suite pour piano.
— 18. Roses jalouses, mélodie.
— 19. Ode à l'oiseau, chanson.
— 20. Broutilles, suite de quatre pièces caractéristiques pour piano.
1. Reflets intimes, rêverie.
2. Chanson de l'eau, scherzo.
3. Sérénade aux étoiles, barcar.
4. Les rois de la mer inspiration.
— 21. Ave Maria à 3 voix.
— 22. Vains désirs, poésie de Sauvage.
— 23. A. B. C. musical et allégé de la théorie de la musique (en préparation).

L'avenir sera beau pour ce jeune compositeur dont les vingt printemps s'annoncent de promesses. — il est fait de mélodies, de jouissances not es et vraies .. L'avoir sera beau pour la charmeuse fée du piano qu'est Mlle Joséphine Poggi, et nous le lui souhaitons plein d'harmonie, de succès, de sourires !

E. S.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la disposition additionnelle de M. Albert Le Roy au projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Cette disposition est ainsi conçue :

« Les ministres des cultes sont indigènes dans la circonscription ecclésiastique où ils exercent leurs fonctions. »

Nombre de votants . . 575
Majorité absolue. . . 288
Pour l'adoption . . 327
Contre 248

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Chaleil, Forcioli, Gabrielli.

Ont voté contre, MM. Astima, Gavini.

Nécrologie

Mlle Assomption Gesta

Mlle Assomption Gesta a succombé jeudi matin, à l'âge de 70 ans, rapidement emportée par une maladie qui au début semblait bénigne et qui en peu de jours l'a enlevée à l'affection des siens.

Elle était fille de M. le professeur Gesta auquel le plupart des vieux Bastiais doivent leur instruction élémentaire. Appartenant à une famille foncièrement chrétienne, elle avait toujours pratiqué son existence entre ses devoirs religieux et ses devoirs de famille. Aussi elle n'a pas été effrayée par l'approche de sa fin. Elle a montré une résignation vraiment chrétienne et s'est doucement endormie, pleine de confiance dans les promesses de l'Au-delà.

Les obsèques ont eu lieu le soir, à l'église Saint-Jean, au milieu d'un long cortège de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme Vernhes et à sa famille l'expression de nos vifs regrets.

Aperçu national

7 juillet 1564 — Nicolas Negri, à la tête de nombreux Génois, arrive dans le petit village de Volpajola, et souffète le Podestat de l'endroit, Marazzano, coupable de lui avoir fait simplement observer que ses administrés ne pouvaient loger sa troupe.

Morazzano se vengea plus tard de l'affront qu'il avait reçu en tuant Negri.

Une Soirée

Troisième réunion hebdomadaire, au Lycée, mercredi soir, à neuf heures. Affluence considérable et intéressant programme...

Monologue : M. Conti.
Romances : M. Sbraggia.
Monologue : Mlle Boyer.
Piano : Mlle Gabrielle Agostini.
Piano et violoncelle : Mlle Thiers et M. Garrigue.
Monologue : M. Peraldi.
Chant : Mlle Aimée Agostini.
Monologue : M. Grisoni.
Chant : Mlle Grimaldi, accompagnement de piano et de violoncelle, Mlle Thiers, M. Garrigue.
Poésie : M. René Sangy (Comtesse de Noailles).
Romances : M. Ernest Romani.
Scène comique : MM. Grisoni et Maestracci.
Chant : Mlle Grimaldi.
Sonnet : Mme le Montera.
Poésie : Mme de Montera, (d'Annunzio).

Et M. le Provisseur Hadès, pour la semaine prochaine, nous promet une quatrième soirée, — superbe... Qui en doutera ?

René Sangy.

Concours agricole
des 13 et 14 juillet 1905

1re classe. — Chevaux et mulets indigènes de grande taille.

1re section. — Poulains et pouliches susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 70 fr. ; 2e prix, 40 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

2e section. — Mulets et mules susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 50 fr ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

3e section. — Juments pleines ou suitées de races locales ou croisées, mais nées en Corse. — 1er prix, 30 fr ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 15 fr. ; 4e prix, médaille.

Le jury se réserve la faculté d'attribuer, dans une même espèce, les prix d'une section notoirement insuffisante, à une autre section largement pourvue d'animaux de valeur.

Un avis ultérieur fera connaître à MM. les exposants l'heure à laquelle les animaux devront être conduits aux emplacements qui leur seront réservés dans l'enceinte de l'Exposition ; ce même avis mentionnera l'heure des opérations du jury et celle de la proclamation des récompenses.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche a eu lieu à Pietranera la bénédiction de la statue de Saint Pierre. Une foule nombreuse assistait à cette imposante cérémonie ; l'église pouvait à peine contenir les fidèles accourus des environs.

M. Michali, l'honorable curé de la paroisse, qui n'a rien négligé pour donner de l'éclat à cette fête, a prononcé le panégyrique du saint.

Mme Berger, de Bastia, dont l'inépuisable charité est connue, a bien voulu prêter son généreux concours en assistant à cette solennité comme marraine; de tout jeunes garçons et de fillettes, l'élite du village, l'assistaient en qualité de parrains et de marraines honoraires.

La grand'messe on fa a été chantée d'une façon magistrale par deux jeunes gens de Bastia, M. Sricher tenait les orgues ; son jeune élève, Henri Martelli, âgé de 10 ans, mérite une mention toute spéciale ; il a joué avec un brio tout à fait remarquable le « Sommeil d'un Ange », andante religieux, de Verdi, « Marche », de Gounod, et une marche très entraînante.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VITIGINE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50 franco Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Casino-Théâtre

Ce soir vendredi, représentation.

FRA DIAVOLO

Opéra comique en 3 actes, d'Auber

Grand succès

Bastia Exposition

Le Salon des Beaux-Arts

N° 277 (*suite*)

Tirons le rideau, mais cette fois pour un effet de lumière que M. de Gisloin a peint avec beaucoup plus de maîtrise qu'en ses études de nu. Le coloris en est impeccable et les jolis reflets qui se jouent sur le fin minois et dans les cheveux du sujet sont très bien et surtout très justes.

Le reflet qui éclaire le livre qu'elle abandonne pour suivre dans l'infini du vague une pensée peut-être d'amour, me semble un peu pâlot et trop jaune. Si la lampe qui produit ces reflets a un chatjour rouge orangé tous les délaireges du même plan doivent subir la gamme du coloris, en disant gamme je veux dire les degrés parcourus par le rayon lumineux. N'importe, c'est une belle et bonne œuvre, et si l'artiste oubliera un peu l'écran du premier plan droit (une prise de public), qui marque par trop la lumière et qui empêche de voir si l'éclairage est produit par une lampe ou par un feu de foyer, cette toile serait digne de figurer dans n'importe quelle exposition d'art du continent.

Le « Vagabond » petite aquarelle, doit être destinée à un grand tableau. Cette petite maquette ne demande qu'à grandir. L'attitude du sujet est très bonne. Il y a toute une pensée sur ce bout de papier. Ce reflet n'est-il pas le reflet d'un de ces jours noirs, hélas! trop nombreux chez ceux qui font de l'art pour l'art. Ce vagabond des grandes routes n'est il pas l'image de l'âme de l'artiste qui vagabonde elle aussi, qui sait ? peut-être trop méconnu. Quoiqu'il en soit, à mon avis, c'est une future grande page avec laquelle l'artiste fera peut être sa trouée dans l'Olympe des élus de la gloire ! Pourquoi pas ? Il faut si peu de chose au peintre pour passer de l'inconnu à la mode. Que de rapins, à Paris, éclos du jour au lendemain.

Un avis ultérieur fera connaître à MM. les exposants l'heure à laquelle les animaux devront être conduits aux emplacements qui leur seront réservés dans l'enceinte de l'Exposition ; ce même avis mentionnera l'heure des opérations du jury et celle de la proclamation des récompenses.

Un critique disait un jour à un jeune Montmartrois : « Le talent ne suffit pas ; il faut plaire. Plaire, tout est là. »

La place me manque pour citer aujourd'hui les pastels exposés par M. de Gisloin. J'y reviendrai, car il y en a de bien jolis surtout parmi les modèles.

Quart d'Œil.

(A suivre).

Avis & Communications

Assistance publique. — Le conseil d'administration de la dite Société est prié de se réunir tous les soirs à 8 heures et demie, jusqu'à samedi 8 courant, au siège social.

Dernières mesures à prendre pour l'inauguration du service d'ambulance.

Les Adultes

AUSSI bien que les enfants peuvent profiter de l'EMULSION SCOTT, c'est se faire une grave erreur de l'EMULSION SCOTT que de la croire uniquement destinée aux enfants. Elle est certes très favorable aux bébés, bien plus favorable que l'huile nature dont elle n'a pas le goût nauséeux, mais ceci n'empêche pas cependant l'Emulsion Scott d'être pour les adultes, hommes et femmes, un remède particulièrement actif et de la plus grande efficacité. En somme, quel que soit l'âge du malade, l'EMULSION SCOTT se montrera toujours des plus utiles ! Son parfait mélange, son heureuse combinaison avec les stimulants hypophosphites de chaux et de soude, font donc l'Emulsion Scott du pouvoir extraordinaire d'assimiler complètement toux, rhume, affections de la gorge, des poumons, du sang et des os, langueur, débilité. L'Emulsion Scott est indiscutablement supérieure à ces émulsions soi-disant " bon marché ", produits de dernière catégorie qui, sans la moindre verta, n'arriveront point à vous guérir et finiront, en connaissance, par vous coûter infiniment plus cher que la véritable EMULSION SCOTT ! Celle-ci est, aussi, bien moins coûteuse que l'huile ordinaire, en ce sens qu'étant trois fois plus active, elle guérit trois fois plus vite. Pourquoi alors ne pas faire usage de l'EMULSION SCOTT dont les résultats sont si certains, si rapides ?

Il est facile d'en faire l'essai : adressez (tout en mentionnant ce journal) 0 fr. 50 de timbres-poste à l'EMULSION SCOTT (Defossés et Cie) 256, rue St-Honoré, Paris ; vous recevrez franco, un échantillon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 27 à midi, + 29 à 5 heures du soir, + 22. *Maxima*, + 29 3. *Minima*, + 24.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 756 mm., 6 heures du soir, 756 mm. *Vent.* — Dans la matinée, N. E. modéré, Dans l'après-midi, O. frais.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Audition d'élèves

Jeudi, à 4 heures, audition des élèves de Mlle Agostini.

Au Lycée

A l'occasion de la Fête Nationale les classes vaqueront les vendredi 14 et samedi 15. La sortie aura lieu le mercredi 12, après la classe du soir. La rentrée, pour les internes, le dimanche 16 à l'heure réglementaire et pour les externes, le lundi matin 17.

Banque de France

Le Directeur de la succursale de la Banque de France a l'honneur d'informer le public que les bureaux de la succursale seront ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir sans interruption à partir du 10 juil et.

Pèlerinage

Dimanche, 9 juillet, pèlerinage du tiers ordre au sanctuaire de La Vasina. Réunion des pèlerins à cinq heures et demie à Miomo. Messe de communion générale à 6 heures et demie à La Vasina.

A la Mairie

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de prévenir le public que les bureaux de l'Hôtel de Ville seront ouverts à partir de lundi 10 du courant, de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 5 heures de l'après-midi pendant les mois de juillet août et septembre.

Assistance publique

L'inauguration du service d'ambulance aura lieu demain samedi, 8 courant.

Nuit et jour une équipe se trouvera au siège social, 38, boulevard Paoli, afin de porter, de suite, secours aux blessés et malades de la ville.

En cas d'accident, l'Assistance publique sera reconnaissante aux personnes qui voudront bien la prévenir d'un malheur survenu en ville ou aux environs.

Grâce au zèle et au dévouement désintéressé et purement charitable de tous les membres de cette Société, Bastia, à l'instar des grandes villes, aura un poste de secours qui rendra de très grands services à l'humanité.

Ecole d'hydrographie

Les cours préparatoires aux examens de théorie et d'application de capitaine de la marine marchande ouvriront le lundi 17 juillet courant.

Se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

On demande

On demande une villa, dans les environs de la ville. S'adresser au bureau du journal.

Bonne cuisinière

est demandée dans un joli village de l'intérieur. S'adresser au bureau de journal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Bar Soavi

Bière Gruber le bock à 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferroni. S'adresser au bureau du journal.

— A louer, pour la saison d'été, joli appartement meublé composé de cinq pièces avec jardin, terrasse et balcon, maison Benigni, à Cardo. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces en face du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas. S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Gazzini Barthélemy, cultivateur, et Cinquini Antoinette, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Peccioli Pierre-Louis. — Caporri Thérèse. — Aitelli Antoine-Joseph. — Lorenzi Annonciade.

DÉCÈS

Brunini Constance, mariée, 54 ans, de Lucciana, de Bastia.
Servotto Crucian, 2 mois, de Bastia.
Gesta Assomption, célibataire, 70 ans, de Bastia.
Girolami François, 7 mois, de Bastia.
Pons Emilienne, 7 mois, de Bastia.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

GLACES

Crème Plombière

Bière F. POUSSET

Spatenbran Munich

EAU de CARMÉS BOYER

SOUVERAINE

CONTRE :

Vertiges Evanouissements Maux de Tête Digestions pénibles Dyssenterie, Congestion Grippe, Influenza.

Quelques gouttes de cette véritable Eau de Mélisse des Carmes déchaussés sucrée par un cube, non coloré, non vénéneux.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Gransjola

(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	5 juillet	6 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.00	99.15
— 3 0/0 nouvelle	99 50	98 80

Un sous-marin coulé

13 victimes

Paris, 6 juillet.

On télégraphie de Bizerte au « Temps » :

A Ferryville, un sous-marin a coulé au cours de manœuvres effectuées en pleine mer.

Treize hommes formant l'équipage du navire se sont noyés.

La Conférence de M. Jaurès à Berlin

Paris, 6 juillet.

Des journaux de Berlin annoncent que la conférence de M. Jaurès sera officiellement interdite.

EN RUSSIE

La situation à Saint-Pétersbourg

Paris, 6 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » :

Le travail n'a pas été repris. Les grévistes sont calmes. Des détachements de police et des patrouilles militaires parcourent les rues.

Le *Kniatz-Potemkine*

Paris, 6 juillet.

On télégraphie de Théodosie à l' « Eclair » :

Sur l'ordre des autorités, les habitants ont quitté la ville que le cuirassé « Kniatz-Potemkine » menace de bombarder.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 3 h. 30.

M. Pettijean, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les conseils de prud'hommes

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'organisation de la juridiction d'appel des conseils de prud'hommes.

Amendement Tournon

M. Tournon dépose un amendement tendant à placer les conseils de prud'hommes sous la surveillance du ministre de la justice.

Après un court débat, l'amendement Tournon est adopté.

Etablissements d'assistance

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi concernant la représentation des pauvres et l'administration des établissements d'assistance.

Les différents articles sont mis en discussion.

Les articles 1 à 10 sont adoptés après un échange d'observations présentées par M. Collin et le rapporteur.

L'article 2 est réservé.

La Chambre adopte également les articles 11 à 20.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Le Sénat fixe à mardi prochain la nomination de la commission de séparation des Eglises et de l'Etat.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Marot, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des beurres

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux fraudes des beurres, et margarines.

Après la lecture du rapport on passe à la discussion des articles.

De légères modifications sont apportées aux trois premiers articles qui sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 11 h. 25.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Le budget de 1906

M. Merlou, ministre des finances, dépose sur le bureau, le projet de loi portant fixation des recettes et des dépenses pour l'année 1906.

Le budget est renvoyé à la commission déjà existante.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

1re délibération sur les diverses propositions de loi relatives aux caisses des retraites ouvrières et portant création de retraites de vieillesse et d'invalidité.

M. Mirman

M. Mirman, député de la Marne, critique le principe du projet présenté par la commission.

M. Mirman, prononce un long discours qui prend toute la séance.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La question de la paix

Les plénipotentiaires russes à Washington

Paris, 6 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » :

La mission russe à Washington est définitivement constituée de la manière suivante :

MM. Monravief, envoyé extraordinaire, et ministre plénipotentiaire ; le baron de Rosen, second plénipotentiaire ; le professeur Martens, conseiller jurisconsulte ; le général Yermoloff, ancien attaché militaire à Londres ; le capitaine de vaisseau de Roussine, ancien attaché naval au Japon ; Chipoff, chef de département aux finances ; Pokhitonoff, ministre plénipotentiaire ; le baron de Rosen à Pékin, désignés respectivement par les départements de la guerre, de la marine, des finances et des affaires étrangères.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

00322

AVIS DE DÉCÈS

Madame Vernhes, née Gesta,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de

Mlle Assunta Gesta

sa sœur, décédée à l'âge de 72 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu hier.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Nobilia Colonna, née Grimaldi d'Esdra, et ses enfants,

Les familles Vincentelli et Grimaldi d'Esdra de Castifao, Colonna, Costa et Albertini de Piedigriggio, Casta de Popolasca,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange-François Colonna

Répétiteur au collège de Castres

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé à Castres, le 27 juin 1905, à l'âge de 25 ans.

L'inhumation a eu lieu à Piedigriggio, le 2 juillet 1905.

Le présent avis tient lieu de lettre de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

M. Constant Cucchi, capitaine de port et d'armement, à Ismailia, (Egypte) et ses enfants ; Mlle Cucchi, professeur de piano, à Bastia, prient leurs parents, amis et connaissances, de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu samedi, 8 courant, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Saint Jean, pour le repos de l'âme de leur fille, sœur et nièce

Ida Cucchi

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle *garantit absolument purs de toutes drogues*, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de cejourd'hui à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle propose ce sacrifice, et on aurait souhaitée sur elle y trouvent l'utile et l'agréable. Des bulletins sont accordés pour le paiement et les vins seront livrés à domicile aux prix courants de 42 bouteilles et au demi-jaugeons ou litre.

Aperçu des Prix

Vin Blanc Algérie Rouge, 0,80 et 0,85 c. le litre.
— Blanc, 0,90 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,90 et 0,95 cent. id.
— Blanc, 0,80 cent. id.
— Vieux ambré, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie en fûtes de 2 hl. 1/2 environ, 1,15 le Bassu, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Marsala de Frontignan. — Malaga — Madère — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pif ». — Quinquina « Peupionne » Gentiane, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures.

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie de l'Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, jeudi soir, 6 courant.

Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 8, dans la journée

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sufren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sirco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer ses nombreuses clientes qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicitera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE, ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SCUTHWELL, Bastia

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Cette saison, à la réception de 12 marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients qui ne se rendra compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir en outre sa bonne et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ces nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de première choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, broderies, cravates, chemises, parapluies, fezs, cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fume

XXX.[illegible]28 SAMEDI 8 JUILLET 1905 N° 161

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00323

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2fr.	4fr.	8fr.
Autres Départ.	2fr. 50	5fr.	10fr.

UNION POSTALE, et AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI. Saint Procope.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 12 m. — Coucher, 7 12 .
Lune Nouv., le 5 Prem. quar., le 13
Fête de demain. Sainte Elisabeth.

7 JUILLET

Séjour d'Eté

A M. J.-P. Gavini.

Les grandes chaleurs commencent à se faire sentir. Aussi, bon nombre de familles bastiaises songent déjà à quitter la ville pour aller respirer l'air pur et vivifiant de la campagne, dans quelque site privilégié.

Les unes partiront pour Vizzavona, d'autres iront faire la saison aux eaux d'Orezza, mais, la plupart se contenteront de la douce fraîcheur qu'on trouve à l'ombre des châtaigniers, dans nos villages de montagnes. C'est à ces dernières, plus particulièrement, que je me propose d'indiquer un séjour d'été très agréable, séjour qui n'est pas pas inconnu d'ailleurs, car, avant que la voie ferrée eût rendu plus accessibles le Fiore, Vivario, Venaco et tant d'autres encore, il était fort apprécié et, par suite, très fréquenté des villégiateurs.

Quelques-uns y vont toujours, mais si peu nombreux !..

⁂

Pourtant, Loreto de Casinca, (car c'est de ce village qu'il s'agit) ne mérite pas cet abandon. Adossé aux flancs du mont Saint-Angelo, au milieu d'une riche verdure, il domine tous les autres villages de la Casinca, et offre, en raison de sa grande altitude, tous les agréments d'un excellent séjour estival.

Une douce brise y chante continuellement, même au plus fort de l'été, et de sa belle fontaine coule une eau toujours très fraîche et très abondante. Son beau cours ombragé de platanes offrant aux promeneurs la douceur de leur ombre, et sa grande place encadrée de coquettes maisons blanches, lui donnent un air de petite ville.

Il possède, en outre, deux belvédères : l'ancien, que beaucoup de lecteurs connaissent déjà, et l'autre, construit tout récemment, au sommet du nouveau clocher. C'est, du haut de ce dernier, surtout, que l'observateur voit se dérouler, devant lui, un panorama magnifique. A ses pieds, les autres villages de la Casinca entourés de leurs beaux jardins, s'étagent sur de riantes collines, au milieu de la sombre verdure des châtaigniers. Plus loin, la plaine étale ses vignobles, ses champs fertiles et ses riches prairies aux nuances infiniment variées. Et plus loin encore, la Grande-Bleue, longeant la côte orientale, s'étend à perte de vue, et les îles d'Elbe, de Monte-Cristo, de Capraja et de la Pianosa, qui surgissent de son sein, se dessinent au loin, ainsi que les côtes d'Italie.

⁂

Les promenades ne manquent pas non plus. Tout près du village, de magnifiques coins de verdure, tels que : le Mormorio, la Nivera, la Barbaggiola, Poldifero, etc., où coule toujours une source limpide, offrent aux étrangers leur ombre et leur fraîcheur. Mais le véritable clou du séjour, est l'ascension du Sant-Angelo. Un beau soleil vu de ce point culminant constitue un spectacle grandiose auquel personne ne résiste ; et cette grande partie de l'île que l'on aperçoit avec ses barres montagneuses sillonnées de torrents et ses fertiles vallées piquées çà et là de coquets villages, offre un tableau vraiment pittoresque.

Enfin, Loreto possède tous les agréments que les villégiateurs recherchent dans un séjour d'été. Et, grâce au zèle dévoué de son intelligent administrateur, qui ne néglige rien, dans ce beau pays, l'utile se joint à l'agréable. Un bureau de postes et télégraphes y fonctionne, en effet, depuis quelque temps. La population aussi, très affable envers les étrangers, ne cherche nullement à en tirer un trop grand profit, et leur offre, toujours, une hospitalité franche et cordiale.

⁂

Comme moyens d'existence, on y trouvera tout ce qu'il faut pour se nourrir convenablement : viande, volailles, légumes, etc. Une mention particulière à ces derniers, aux haricots surtout, qui doivent à leur bonne qualité la recommandation dont ils jouissent dans tout l'arrondissement.

Il n'y a pas d'hôtel permanent. Toutefois, on trouve des logements très confortables à des prix modérés, et des pensions bourgeoises dont la cuisine soignée ne le cède en rien à celle des hôtels.

Que faut-il de plus ? Rien !..

⁂

Malgré les avantages que je viens d'énumérer, des objections s'élèvent encore, j'en suis certain. On est bien à Loreto, me dira-t-on, mais pour y arriver.. ce n'est guère commode. Il est si loin de la gare ! La route qui le relie à Vescovato est si longue, si mal entretenue !

Pour arriver à Loreto, il y a, je l'avoue, quelques difficultés à surmonter si il faut tant soit peu de bonne volonté, il est vrai, mais, qui n'en a pas, au vingtième siècle !..

Aussi, vous tous, qui devez choisir un endroit de villégiature et qui n'ignorez pas, je pense, ce vieux proverbe : « Nul bien sans peine », surmontez ces petits obstacles que l'on vous a, parfois, exagérés à plaisir, et allez à Loreto Alez-y. Une fois que vous y serez, je vous assure que vous oublierez bien vite les petites traces du voyage.

Vous y serez si bien !... tellement bien !... que lorsque vous le quitterez, ce sera à regret, et en vous promettant, j'en suis certaine.. d'y retourner...

PASSAGÈRE.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous sommes autorisés à annoncer que M. Auguste Gaudin, maire de Bastia, membre du conseil général, sera candidat aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Bastia.

Anniversaires

8 juillet 1747. — Le comte Rivarola reprend Bastia qu'il n'avait pu garder.

Le 7 juillet, il avait réussi à faire pénétrer suitsmment un corps de 150 hommes dans le quartier de Terravecchia de Bastia, et le lendemain il faisait son entrée en ville à la tête des patriotes.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la motion de M. Raiberti tendant au retrait de l'urgence du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Nombre de votants . .	562
Majorité absolue. . .	282
Pour l'adoption . .	233
Contre	329

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Gavini.

M. Forcioli a voté contre.

Absents par congé, MM. Chaboli, Gabrielli.

⁂

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi.

Nombre de votants . .	574
Majorité absolue . . .	288
Pour l'adoption. . .	241
Contre	333

La Chambre a adopté.

M. Forcioli a voté pour.

Ont voté contre, MM. Astima, Gavini.

Absents par congé, MM. Chaboli, Gabrielli.

Propos d'Eté

On nous écrit de Livourne :

C'est une montée un peu rapide, fatigante, assez longue, presque solitaire : de temps à autre, à travers les arbres, on aperçoit la mer. Mais lorsqu'on arrive en haut, sur le grand plateau, et que l'on admire le magnifique panorama qui se présente devant les yeux, alors on oublie la fatigue, on ne sent même plus la chaleur, tellement on est agréablement impressionné par le coup d'œil que l'on a devant soi.

La vue est largement satisfaite, et les yeux se reposent avec délices devant tout ce qui s'offre aux regards émerveillés. Mais ce qui frappe le plus, c'est le sanctuaire de Notre Dame de Montenero, simple, mais beau, pas trop riche au point de vue architectural, mais rempli de sainteté.

On reprend ensuite la route de Livourne, plus régulière, satisfaite de cette promenade, comme si, après cette légère fatigue, cette contemplation et cette brève prière dite dans le saint lieu, on s'était déchargé de ses péchés.

Et Livourne se montre alors dans toute sa beauté et sa magnificence. Ce n'est pas une ville bruyamment gaie, mais pleine de mystère, de contemplation et où domine une douce sérénité.

Livourne est par excellence la ville actuelle, surtout maintenant que le grand établissement dalle Acque della Salute a rouvert ses portes. Une foule compacte, élégante, se dirige vers ce paradis terrestre pour y chercher une tranquillité suave, une brise agréable, des distractions continuelles, un bien-être inexprimable.

A la suite de la visite de l'éminent bactériologiste, M. le professeur Sanarelli, qui en a rapporté une impression des plus favorables, plusieurs officiers de l'escadre anglaise se sont rendus à l'établissement et ont été l'objet de l'accueil le plus empressé de la part des Membres du conseil d'administration de la Société delle Acque della Salute. Ces officiers ne purent s'empêcher de manifester leur admiration devant les importantes installations de cet établissement dont la renommée est devenue universelle.

Le 26 juin dernier, en présence de nombreux invités et des principales autorités de la ville, a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du grand restaurant que fait construire la même Société.

Cette cérémonie a été suivie d'une brillante réception chez le préfet, M. le commandeur Panissali, à laquelle assistaient le prince de Battemberg, les officiers de l'escadre anglaise, Son Exc. M. Mano, Mgr Espinosa et toutes les autorités de la ville.

Le lendemain, dans les splendides salons de l'établissement, un thé dansant était offert aux officiers de l'escadre anglaise.

C'est ainsi que presque tous les jours quelque fête attire dans ce délicieux endroit toute la société élégante de Livourne et fait de cette ville un lieu d'attractions les plus agréables.

D'autre part, les grandes réductions de prix consenties par la Société de Navigation générale italienne sur les passages à destination de Livourne, permettent aux habitants des pays les plus éloignés de venir passer un mois à Livourne à des conditions fort avantageuses.

Nouvelles Militaires

Ont été nommés au grade de sous-lieutenant de réserve :

au 2e rég. d'artillerie, M. Cani, adjudant retraité.

Qui habet aures audiendi audiat

(Modern' fable en vers libres)

Sur un arbre perchée
Place Saint Nicolas
Une mouche affamée
Rouiait de ci, de là,
Notre ses pattes affilées,
Un brin d'humeur.

Au beffroi de Saint-Jean s'égrenait l'Angelus !
C'est un maigre repas pour une faible mouche,
De terre végétale fut-elle cette couche.
(Il faut savoir se contenter de peu
Et se serrer d'un cran pour être admis aux cieux).
Le brise, par moments, comme un bouquet de fleurs
Lui portait du Marché ses fétides odeurs
Qui lui montaient au nez comme l'Comb'a la monterde
Le jour où de la Franc' Rouvier prit la « poularde ! »
La mouche prit son vol le cœur rempli d'espoir.
Curieux par profession, mon nez dans mon mouchoir
Je la suivis
Le long du cours Sébastien !
Elle fit une pose à la Banque de France
Sur l'uniforme bleu qui préserve la pauvre
Du gardien de ce vénéré lieu ;
C'est du neuf pour une mouche un ventre bleu !
« Bleu ! Sept fois bête ! crie-t-elle au Maigache,
Dans vos plis je pensais dénicher une tache,
Pas le moindre grouillon à mettre sous la dent,
Que n'ai-je pour lancher le gilet de Pall'tan ! »

Elle reprit le vol
Et vint sur le faux col
D'un commerçant à barbe, se poser.
Je dois vous dire aussi qu'il porte pince-nez.
Feux col immaculé, barbe fleurant violette,
Vous êtes, ce jour-là, fait une vaste tête
A la pauvre affamée. Or donc, ça n'est pas beau
De laisser une mouch' crever de faim, Sieze !
Ventre plat comme légendaire limande
Elle reprit son vol et s'en fut, la gourmande,
Se poser sur le bord de la tasse à café
Qu'avait payé cinq sous un voisin pâtissier.
Le maître de céans, limonadier sévère,
Son serviette en main n'arrête pour voir faire
A la mouche échaudée, un suprême plongeon
Il sourit dans sa barb', mais, crac ! sur un siphon
Qui mijote au soleil .. orphelin du crédit.
Elle va se poser !... Tête de Sosie !
Un effort, l'œil étoilé, redemande une absinthe ;
D'un aphone réveil l'heure après-midi midi tinte.
Quelqu'un dit : « Les voilà ! » La mouche risque un œil
Du côté du Marché, Saint Pancrace, mon ami !
S'avancent lourdement, deux accords de ferraille,
Trois tombereaux bourrés de restants de ripailles,
Deux hommes par devant quatre sur les côtés
Et quatre par derrière, escortent à pas comptés.
Le convoi cholérique !
Ici la science devient comique !
L'amour reprend son droit. Pardonne à Cupidon !
Vénus forme le mercli ! Dans ses bras un poupon
Presse dans ses dix doigts chimériques mazzolle.

Buffon dit qu'en ce cas Vénus se dit : « Fumelle ! »
La mouche du siphon s'enfuit à tire d'ailes,
Sur les restes fumeux du dernier tombereau
Elle s'abat !... Or, je m'en rapporte à Berteaux,
Le faim n'a pas de loi,
Puisqu'elle fut sortir un ministre du bois.
A plus forte raison une mouche anémique
Sous la troisième des Républiques
Qui vit fleurir les Comb's et les André,
A bien le droit, comme eux, de se gaver.
Chacun prend son bien où il le trouve ;
Jaurès dans ses discours le prouve.
En France, disent-il, plus d'ouvrier crève faim ;
Nous sommes tous égaux, qu'un leur donne du pain.
Oui, pour l'ouvrier du pain, pour nous autres du beurre.
Le pari d'un orateur doit être le meilleur !
Oscar mouche qui lit à ses moments perdus
Du Marquis de Lagoy tous les comptes rendus,
Qui sait l'intéressant mieux que bébé sa fable,
Sur un tronçon de chêne vite se met à table
A boire que vous tu ne repait sans retard
Au nom des acteurs elle plante son dard
Dans un restant de lard,
(Chacun sait que la mouche égale un chien de chasse
Plus que monsieur Bérard possède un flair de race).
. . . . . .
Lorsque du que la rose est elle d'une épine ;
Or, pendant que la mouche sur l'objet bataille,
L'épine cette fois sous les traits d'un agent
Dit au chef balayeur, en corse évidemment :
— Vous allez circuler ! ouste ! je présuppose.

Tout le monde se plaint que vous pave la... chose.
— Voilà plus de vingt ans que nous pouvons ici,
C'est un droit de cité, comprenez vous, l'ami,
Répond le balayeur ; j'en jure sur mon âme,
Cesse donc de grogner ; si le peuple réclame
Dites lui de ma part mon dernier mot fermel
Que je n'ai pas reçu l'ordre ministériel.
Et l'agent, bon garçon, faute d'une consigne,
Tourne sur ses talons, et s'en va d'un air digne.
La mouche se délect' sur un os de mouton,
Puis elle court en faisant son ronron,
De nez en nez, de bouche en bouche,
Rien n'est sacré pour une mouche ;
Elle pose un bécot sur l'œil d'un retilleur,
Elle fait beaucoup plus... sur celui d'un tailleur,
Puis elle bourdonne de Gandin les louanges
Comme pour le Seigneur un ciel font les archanges
Ah ! le divin festin,
Béni soit-tu, Gaudin !
Quel repas somptueux,
Quels mets délicieux,
En cette bonne ville
Grâce à nos bons édiles
Je viendrai tous les jours
Avec les mouches d'honneur
Faire bombance,
Car je pense
Que malgré les réclamations,
Les journaux et les pétitions,
Pour mon repas quotidien
Le maire ne changera rien.

Quelque tandem... QUAT'SOUS.

au 3e bataillon de forteresse, M. Costantini, sous-officier de réserve.

— M. Falconetti, capitaine de gendarmerie en retraite, est nommé à un emploi de son grade dans la gendarmerie territoriale de la 14e légion.

— Les sous-officiers dont les noms suivent sont inscrits pour le grade d'officier d'administration de 3e classe de la territoriale : bureaux de l'intendance, MM. Solari, Tomi ; habillement, M. Emmanuelli.

Nécrologie

M. Pepo d'Angelis

La nouvelle de la mort de M. Pepo d'Angelis, brusquement frappé dans sa maison de Piano où il était allé pour passer l'été, a causé de vifs regrets parmi les nombreux parents et amis qu'il comptait à Bastia et qu'il avait quitté depuis peu de jours seulement.

Né dans une famille des plus marquantes de notre pays, petit-fils de vaillants officiers, petit-neveu du maréchal Sebastiani, M. d'Angelis avait été attiré vers la carrière militaire par les traditions des siens comme par ses propres aptitudes. Il était lieutenant quand la guerre de 1870 éclata. Dès les débuts de la campagne, il se distingua à Reischoffen où il avait pris le commandement de sa compagnie, et où il reçut une blessure grave qui mit sa vie en danger. Par une coïncidence dont il pouvait être fier, il fut blessé à la tête, de la même façon que l'avait été, au cours des guerres du premier empire, son grand-père paternel dont il portait le prénom. Décoré de la légion d'honneur en cette circonstance, promu capitaine peu après, tout lui promettait un bel avenir dans l'armée. Mais des raisons de famille l'amenèrent, bien qu'à contre-cœur, à y renoncer, et, rentré en Corse, il fut nommé receveur des finances à Bastia.

Tous ceux, ses subordonnés les premiers, qui ont eu à l'occasion de ses fonctions des rapports avec lui, l'ont trouvé toujours tel qu'il se montrait dans ses relations privées : plein d'aménité et de bienveillance, égal dans son humeur, désireux d'obliger, et fidèle à ses amitiés. Aussi de sincères sympathies l'entouraient, qui l'ont accompagné dans sa retraite, à Bastia, comme à Piano et dans tout le canton de la Porta auquel l'attachaient tant de souvenirs.

Depuis quelque temps, sa vigoureuse constitution, qui rembrait le destin à une longue existence, avait subi les atteintes d'un mal douloureux qu'il supportait avec fermeté. Toutefois, lorsque récemment il avait quitté Bastia, son état de santé paraissait assez amélioré pour autoriser les projets qu'on faisait autour de lui sur l'emploi de la saison des vacances dans la vieille demeure familiale où il lui tardait de se retrouver. La mort est venue l'y prendre dans une crise suprême, sans même lui accorder la consolation d'avoir ses enfants près de lui. Cette dernière souffrance, la plus poignante, aura été adoucie du moins par la présence de l'épouse dévouée qui a pu l'assister jusqu'à son dernier moment !

Les obsèques de M. Pepo d'Angelis ont été célébrées à Piano, au milieu d'une foule accourue du canton de la Porta et des cantons environnants. Son corps a été déposé, à Piano également, dans le tombeau de sa famille.

Nous prions Mme d'Angelis et ses enfants, si cruellement éprouvés, d'agréer, dans leur affliction, l'expression de nos plus sincères sentiments de condoléance.

Brevet supérieur

Ordre des épreuves :

Lundi 10 juillet. — 7 h. 3/4 appel, 8 à 12 h. composition de sciences, 2 à 5 h. dessin.

Mardi 11 juillet. — 8 à 11 h. composition française, 2 à 4 h. langues vivantes, 5 h. proclamation de l'admissibilité.

Mercredi 12 juillet. — 7 h. épreuves orales.

Les aspirants trouveront à notre librairie les fournitures nécessaires.

M. le Préfet Phélut

On écrit d'Albi à la *Dépêche*, de Toulouse :

Jeudi matin à dix heures, M. Phélut, ancien préfet du Tarn, a quitté Albi pour se rendre à son nouveau poste.

Tous ses collaborateurs de la préfecture auxquels s'était joint l'excellent et dévoué sous-préfet de Gaillac, M. Benedetti, le secrétaire général, MM. les conseillers de préfecture, chefs de division, M. le général et son aide de camp, la sympathique capitaine Montjean, le commandant Estor, le trésorier payeur général, M. l'inspecteur de l'académie, M. le procureur de la République et le nouveau procureur de Florac, M. Reynier ; M. le directeur des postes, le directeur de l'enregistrement, l'agent-voyer en chef et d'autres dont le nom nous échappe, avaient tenu à venir saluer l'excellent administrateur, l'honnête homme, le bon et sincère républicain qui nous quittait.

M. Giraud, le nouveau préfet du Tarn, et quelques amis personnels se trouvaient également à la gare pour faire leurs adieux à l'ancien préfet du Tarn.

M. Phélut, très touché, a vivement remercié collègue, amis et collaborateurs du témoignage d'estime et de sympathie qu'ils lui apportaient. Puis, une dernière poignée de mains échangée, le train emportant le nouveau préfet de la Corse est parti.

Encore une fois nous adressons ici à M. Phélut, dont le loyalisme républicain n'a pu satisfaire les désirs et l'ambition de certains politiciens, plus impatients que vraiment désintéressés, l'expression de notre profonde estime et de toute notre sympathie. Jadis ces mêmes politiciens — heureusement assez rares — faisaient une cour assidue à M. Phélut et obtenaient de lui tout ce qu'honnêtement il pouvait leur accorder. M. Phélut pensant, ils ont tout oublié et ils ne sont pas les derniers à lui jeter la pierre.

Pour nous, qui n'avons pas d'ambition à satisfaire, qui n'avons rien demandé à M. Phélut, mais qui avons appris à rendre justice à sa parfaite loyauté et à son ardent républicanisme, nous nous inspirons d'autres sentiments et saluons amicalement le bon républicain, l'excellent homme qui nous quitte. — P. A.

Bastia Exposition

Jeudi 6 juillet. — Entrées payantes 243. Record des tickets réduction : Sovvi, Gasparini, Orsini, Luciani.

Vendredi 7 juillet. — Entrées payantes 196. Record des tickets réduction : Lots, Rogialli, Gasparini, Orsini.

Avis très important : Les opérations du jury auront lieu dans l'ordre suivant :

Concours agricole : Jeudi 13 juillet et vendredi 14 juillet. — Samedi 15 juillet. Industrie de la femme au foyer. Alimentation *avec concours culinaires. Lundi* 17 juillet. — Produits chimiques. Enseignement. — Mardi 18 juillet. — Beaux arts. Machines agricoles et industries diverses. Mercredi 19 juillet. — Habillement et chaussures. Dimanche 23 juillet. — Fête de clôture : Lecture de Palmarès. Distribution des récompenses.

A 7 heures du soir, dans les salons du grand Hôtel d'Ingénieur, Grand banquet des exposants par souscription. Président d'honneur des commerçants, M. Saco Brigaardelli ; vice-président, M. Louis Mazet, avocat, docteur en droit ; trésorier receveur, M. Poggioli, représentant de commerce.

(Prière de s'adresser au commissariat général de l'Exposition et à M. Poggioli, trésorier pour les adhésions).

Le soir à 9 heures 1/2, grand feu d'artifice dans l'enceinte de l'exposition.

Messieurs les exposants sont priés que ceux qui pourront retirer leurs produits exposés dès le lundi matin 24 juillet.

Le Salon des Beaux-Arts

N° 277 (suite)

Comme je le disais hier, il y a de bien jolis pastels dans l'exposition de M. de Glaisin. Je citerai premièrement celui qui porte le numéro 277. C'est un portrait de femme, de face, dans un joli fond violet. J'ignore le nom du modèle, mais un seul mot dira tout ce que l'on pense : Délicieusement jolie...

Sourire exquis... Elle est exquise, disait le baron Lachanterelle, de l'immortelle opérette « La Poupée. » Le fait est que sous son chapeau marquis crânement posé sur une jolie chevelure, c'est une mignonne jolie... jolie poupée.

Deuxième pastel. Mme M. a posé simplement ; son allure crâne, décidée, semble dire à l'artiste : Faites vite, il faut que je m'en aille. Je veux bien vous accorder quelques instants de pose, mais ça m'ennerve, n'en abusez pas. J'aime peu les fonds verts, pourtant ici le vert s'amalgame bien avec le vêtement bien marin.

Troisième pastel. Celui-ci pourrait avoir pour titre : « Hiver. » Quels jolis cheveux. Ce blond d'or sous toque violette est ravissant. Encore un fond vert. Serait-ce une marotte. A mon avis la fourrure qui entoure le cou du sujet est un peu plate, par conséquent ne se détache pas assez du fond vert. Décidément le mot vert me fait loucher, car je finis par voir les jolis yeux bleus de « l'hiver » tourner au vert. Malgré tous les verts connus, cinabre, malachite, veronèse, émeraude, etc., passés, futurs et à venir, je dois déclarer que M. de Glaisin est un jeune artiste de talent, qui au moins expose des toiles dignes d'être remarquées, et ce qu'elles sont nombreuses au salon des Beaux-Arts les inappréciables, c'est un rêve. Bref, les œuvres de M. de Glaisin font partie des huit ou dix toiles de valeur, sous les méritantes du Salon. Que M. de Glaisin quitte ses pénates, qu'il aille quatre ou cinq ans à Paris, et j'affirme qu'il vous reviendra consacré à jamais par la gloire.

QUART D'ŒIL.

Concours agricole

des 13 et 14 juillet 1905

1re classe. — Chevaux et mulets indigènes de grande taille.

1re section. — Poulains et pouliches susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 70 fr. ; 2e prix, 40 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

2e section. — Mulets et mules susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 50 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

3e section. — Juments pleines ou suitées sans condition d'âge exclusivement consacrées à la reproduction. — 1er prix, 80 fr. ; 2e prix, 50 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de médaille d'or.

2e classe. — Poneys corses ayant un maximum de 1 m. 34 de taille au garrot.

Section unique. — Juments suitées sans condition d'âge, consacrées à la reproduction. — 1er prix, 35 fr. ; 2e prix, 45 fr. ; 3e prix, 1re médaille ; 4e prix, diplôme de médaille de vermeil.

Espèce bovine

1re classe. — Race de travail.

Bœufs de labour corses, pur sang. — 1er prix, 40 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, médaille.

2e classe. — Race de boucherie

Bœufs et vaches de boucherie, corses. 1er prix, 40 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, médaille.

3e classe. — Races laitières.

Vaches laitières de races locales ou croisées mais nées en Corse. — 1er prix, 40 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 15 fr. ; 4e prix, médaille.

Espèce ovine

1re classe. — Races à viande et à laine.

Moutons et brebis mérinos aptes à procurer de la viande et de la laine, pur sang. — 1er prix, 25 fr. ; 2e prix, médaille.

2e classe. — Races à viande.

Jeunes moutons de race corse dite castrée, pur sang. — 1er prix, 25 fr. ; 2e prix, médaille.

3e classe. — Brebis laitières.

Section unique avec deux catégories.

1re catégorie. — Brebis laitières exposées isolément. — 1er prix, 25 fr. ; 2e prix, 15 fr. ; 3e prix, 10 fr. ; 4e prix, médaille.

2e catégorie. — Brebis laitières exposées par lots de cinq têtes. — 1er prix, 40 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 20 fr. ; 4e prix, 15 fr. ; 5e prix, médaille.

Espèce porcine

Classe unique. — Truies pleines ou suitées de races locales ou croisées, mais nées en Corse. — 1er prix, 30 fr. ; 2e prix, 25 fr. ; 3e prix, 15 fr. ; 4e prix, médaille.

Le jury se réserve la faculté d'attribuer, dans une même espèce, les prix d'une section notoirement insuffisante, à une autre section largement pourvue d'animaux de valeur.

La commission du concours agricole est composée de MM. de Carafla, président ; de Montera, Giordani, Maestracci, Damei, Balbi, Dapelo, Thiers et Bourgeois, conseillers municipaux, auxquels ont été adjoints MM. Domergue, ancien directeur de la Banque de France ; Berland, vétérinaire militaire ; Damestre, vétérinaire civil ; Lapidi Charles, propriétaire ; Orengo Philippe, propriétaire ; Bronzini, architecte municipal ; Villa Paul, transitaire ; Poggi Jacques, marchand boucher ; Centorelli Joseph, marchand boucher.

Le concours aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition à 4 heures du soir. Pour les chevaux et mulets le 13 juillet, et le 14 juillet pour les sections bovines, ovines et porcines.

MM. les exposants sont priés de se faire inscrire dans la matinée du jour fixé pour leur section au secrétariat de l'Exposition.

Des réductions de tarifs seront consenties à MM. les exposants par la Cie des chemins de fer départementaux.

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU à Notre-Dame de Lourdes

La procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche 9 juillet dans le quartier du Nouveau-Port.

Elle sortira de la chapelle de Notre Dame de Lourdes à 5 heures, immédiatement après les vêpres qui commenceront à 4 heures et demie, et suivra l'itinéraire suivant :

Rue du Nouveau Port, avenue Carnot, boulevard Paoli, rue Fraissinet, route du Cap, rue du Nouveau-Port, rentrée.

Les fidèles sont priés d'orner leurs fenêtres de tentures sur le passage de la procession et de suivre avec piété et recueillement le T. S. Sacrement. Que les bons chrétiens adressent au Dieu-Eucharistie leurs prières les plus humbles et les plus ferventes pour le triomphe de la Religion, la liberté de l'Eglise et le salut de la France.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LOZZI. — Les opérations du certificat d'études primaires ont eu lieu à Calcatoggio samedi dernier, 1er du courant. Sur trente candidats environ (garçons et filles) sept seulement ont été définitivement admis. Nous sommes heureux d'enregistrer quatre succès sur les sept admis, pour nos écoles de Lozzi. Ce sont les nommés Acquaviva Angèle Estelle, école de filles, Torresi Charles, Acquaviva Jean Christophe, Simeoni François Antoine, école de garçons.

Nous adressons nos félicitations les plus sincères à Mme Acquaviva, institutrice et M. Grisoni, instituteur, qui obtiennent chaque année les résultats les plus méritoires dans leur classe respective. — A.

PIANA. — M. Concoldi a été nommé notaire à la résidence de Piana, en remplacement de M. Spinosi.

ZONZA. — Le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes a autorisé l'organisation d'un service télégraphique municipal à Zonza.

ARRO. — Une tentative de meurtre a été commise au lieu dit Mullaglli, territoire d'Arro, par le nommé Villanova Jean Ignace, cultivateur, âgé de 51 ans, sur le nommé Barbieri François, de Saint-André d'Orcino.

Ce dernier a reçu une décharge de petits plombs qui lui ont occasionné de nombreuses blessures à la tête, au bras, à la poitrine, au côté gauche et à la cuisse ; il a été transporté dans une ferme voisine où il a reçu les soins de M. le docteur Barbieri. Les blessures ne paraissent pas graves.

Villanova a pris la fuite.

VENACO. — M. Guglielmi Jean a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Poggio di Venaco.

CANNELLE. — M. Casanova Antoine a été nommé garde champêtre de la commune de Cannelle.

Le Miroir des Modes

Le numéro de Juillet du « Miroir des Modes » contient plusieurs innovations très attrayantes ; de nouveaux collaborateurs donnent aux modèles présentés un aspect très élégant. Parmi les travaux à l'aiguille il s'y trouve un col en dentelles d'Irlande qui est une véritable merveille *et que chacun peut faire à peu de frais.*

La vie amoureuse des grands compositeurs de musique constitue une série d'études d'un intérêt palpitant : le présent numéro est consacré à Mendelssohn et sa bien-aimée Cécile — tout le volume (100 pages) est plein d'intérêt.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juillet

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 25.8 à midi, + 27.5 à 6 heures du soir, + 26° Maxima, + 28°. Minima, + 21°.5

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. modéré.

Dans l'après-midi, N. O. faible.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviométrie, 4 7 h. du matin : 0 mm

Récompenses honorifiques

Le ministre du commerce a décerné la médaille d'honneur des conseils de prud'hommes à M. Casabianca Félix, imprimeur à Alger, 24 ans de services, président depuis 1884.

Nouvelles maritimes

M. Marcantetti, commis de 4e classe des comptables des matières à Cherbourg, passe à Saint-Servan.

Beaux-Arts

M. Moretti Hector-Jean a obtenu une mention honorable au Salon de 1905, section d'architecture.

Doctorat en droit

M. Marcaggi a été admis au 2e examen de doctorat politique devant la faculté d'Aix.

Pèlerinage

Dimanche, 9 juillet, pèlerinage du tiers ordre au sanctuaire de La Vie sina. Réunion des pèlerins à cinq heures et demie à Miomo. Messe de communion générale à 6 heures et demie à La Vasina.

Jeunesse bonapartiste

Les membres de la Jeunesse bonapartiste sont priés de se réunir le samedi 8 juillet à 7 heures et demie du soir, au local ordinaire. Prière d'être exact.

Le Président, PIZZORNI.

Dotation de la Jeunesse

Dimanche, 9 juillet, à la Mairie, de 9 à 10 heures du matin, payement des cotisations du mois de juillet (1 fr. par livret)

Tous les pêtardistaires sont amendables.

Avenir du Prolétariat

Aujourd'hui samedi à 8 heures du soir, à la Mairie, réunion ordinaire pour la perception des cotisations de juillet. Nouvelles adhésions.

Les sociétaires sont prévenus qu'un mois de retard suffit pour faire perdre le droit aux tirages semestriels.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zaonini, bijouterie Mattei, 30, Bd Paoli.

Au Port

— Vap. *Iberia*, cap. Lelièvre, arrivé de Tunis, 103 passagers, div.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Livourne, 48 passag., div.

— Vap. *Balkan*, cap. Marcantetti, arrivé de Marseille, 184 pass., div.

— Vap. *Bocognano*, cap. Terras, arrivé de Livourne, 12 pas., div.

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-4le 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides ENTRE *Marseille-Bastia-Tunis*

Départ de Marseille, samedi 4 h. s. Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m. Départ de Bastia, dimanche 1 h. s. Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir. Départ de Tunis, mardi midi trente. Arrivée à Bastia, mercredi 2 h. Départ de Bastia, mercredi 8 h. s. Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon, — Bastia, 7, rue nouveau-port, — Tunis, A. Modigliani.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

GLACES

Crème Plombière

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 5 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se pourvoir de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

CHOCOLAT MENIER

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	6 juillet	7 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.15	99 25
— 3 » 0/0 amortis	98 50	99 00

Après la Séparation

Paris, 7 juillet.

L'*Echo de Paris*, a reçu de Rome le télégramme suivant :

Après la promulgation de la loi sur la Séparation, le pape publiera une encyclique de protestation.

Les évêques seront maintenus *comme vicaires apostoliques ; un* légat choisi par le Pape, les gouvernera.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La question marocaine

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que les négociations avec l'Allemagne au sujet du Maroc permettent d'espérer un accord définitif à bref délai.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LES RELATIONS Franco-Allemandes

Paris, 7 juillet.

Le « Temps » dit que la France et l'Allemagne se sont définitivement entendues sur la question du Maroc.

L'adhésion de la France à la conférence est un fait accompli.

L'Allemagne a accepté un accord préalable à la conférence et reconnu le rôle spécial de la France au Maroc.

EN RUSSIE

La Situation

Paris, 7 juillet.

Le correspondant du « Petit Journal » à Saint-Pétersbourg télégraphie » :

Des nouvelles alarmantes affluent de toute la Russie. Les récoltes seront très mauvaises. Une terrible famine est prévue.

Les villages sont dépeuplés par la guerre. Les femmes réclament leurs maris ; les paysans revoltés refusent d'obéir aux lois.

Une grande effervescence règne dans le district de Narva où se trouvent établies les usines Poutilof.

Théodosie en flammes

Londres, 7 juillet.

On télégraphie d'Odessa au *Daily Mail :*

Le bruit court que la ville de Théodosie est en flammes. La garnison pille la ville, pendant que le cuirassé « Potemkine » la bombarde.

Il ne restera plus rien de cette ville.

Le *Kniaz-Potemkine* gagne la haute mer. — Il est poursuivi par un torpilleur.

Londres, 7 juillet.

On télégraphie au « Daily Telegraph : »

Le cuirassé « Kniaz Potemkine » a laissé sortir du port de Théodosie un charbonnier anglais, puis il a gagné la haute mer.

Le torpilleur russe Sostievit poursuit le Kniaz Potemkine. Il oblige à l'équipage de ce navire à se rendre, ou le fera sauter.

00324

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h. 30.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Amnistie

M. Vagnat, dépose un rapport favorable à l'amnistie.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Suite de la 2e délibération : 1. sur la proposition de loi créant un service public de solidarité sociale sous forme d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables ; 2. sur la proposition de loi de M. Guyot, relative à l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

L'article 20 est mis en discussion et adopté sans modification.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

Les denrées alimentaires

Discussion en 1re délibération sur le projet de loi adopté par le Sénat, adopté avec modification par la Chambre des députés sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles.

M. Trannoy, donne lecture de son rapport. Un court débat s'engage à la suite duquel le projet de loi est adopté sans modification.

Mardi séance publique à 2 heures.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les tissus de soie

Suite de la discussion du projet de loi modifiant le tarif général des douanes pour les tissus de soie de provenance étrangère.

M. Augagneur demande le passage à la discussion des articles, à la condition que le gouvernement poursuivra le relèvement des droits.

M. Beauregard déclare que l'industrie de la soie est dans une situation excellente.

M. Dion soutient le contraire, et dit qu'il est nécessaire que le gouvernement prenne des mesures pour soutenir cette industrie.

La séance est levée à 11 h. 50.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

Les mécaniciens de la flotte

Discussion du projet de loi relatif à l'organisation des mécaniciens de la flotte.

La Chambre a adopté.

Les tissus de soie

Reprise de la discussion du projet de loi modifiant le tarif général des douanes pour les tissus de soie de provenance étrangère.

Divers orateurs prennent la parole puis M. Dubief, ministre du commerce, monte à la tribune.

Après la déclaration de M. Dubief, la suite de la discussion est renvoyée sans fixation de date.

Interpellation Breton sur les ÉTABLISSEMENTS de bienfaisance privée

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de MM. Breton, Coutant et Lafferre sur l'exploitation de l'enfance dans certains établissements de bienfaisance privée.

M. Gourd combat les accusations portées contre les congrégations.

L'orateur relève les principaux griefs formulés contre certaines maisons religieuses. Il fait ensuite l'éloge du personnel de ces maisons qui est digne du plus grand intérêt.

Ordre du jour Breton

M. Breton, député du Cher dépose un ordre du jour tendant à demander au gouvernement un projet de loi relatif à la surveillance des établissements de bienfaisance privée.

L'ordre du jour Breton est adopté.

Commission d'enquête

La Chambre adopte la proposition relative à la nomination d'une commission.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 7 juillet.

Les rapports japonais signalent des combats de peu d'importance dans les environs de Yen-Laug-Taé et de Liao-Chue-Pao.

En Corée il y a eu aussi des engagements de cavalerie. Les Russes *ont été refoulés.*

En résumé ces combats prouvent seulement que les belligérants gardent toujours le contact et se tatent en vue de la grande bataille attendue depuis longtemps.

Autour de Vladivostok

Saint-Pétersbourg, 7 juillet.

Le correspondant du *Birvejia* Vedomosti revenant de Vladivostok a rencontré des convois interrompus de troupes et de matériel.

On parle d'un débarquement japonais à l'embouchure de l'Amour.

AVIS DE MESSE

M. Constant Cucchi, capitaine de port et d'armement, à Ismailia, (Egypte), et ses enfants ; Mlle Cucchi, professeur de piano, à Bastia, prient leurs parents, amis et connaissances, de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite samedi, 8 courant, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale de Saint Jean, pour le repos de l'âme de leur fille, sœur et nièce

Ida Cucchi

A LOUER

L'ancien local du *Grand Café* du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat de mobilier en détail du matériel du dit café.

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie,

ANÉMIE PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES NEURASTHÉNIE CROISSANCE CONVALESCENCE de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS** par l'**ELIXIR de S. VINCENT de PAUL**

Seul Fortifiant assimilable se combinant par même dose avec le sang et les humeurs, sans aucune forme solide pour la digestion.

CONFITURE de S. VINCENT de PAUL

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, ordres et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produise pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Vezzani Hôtel des Voyageurs

M. BATTESTI Joseph Mathieu, ancien maître d'hôtel des bains de Pozzo-di-Borgo, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son hôtel à Vezzani.

Cet établissement s'élève sur la route forestière, place de la Fontaine des Trois Grâces avec trois jets d'eau, dans un site très agréable, entouré d'ombrages et d'où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes boisées de pins et de châtaigniers, de jouir de la brise si fraîche des bords de la mer, et de se désaltérer avec l'excellente eau de Vezzani si renommée.

Les personnes qui désirent passer l'été à Vezzani pourront prendre pension et chambres à des prix très modérés. Les voyageurs y trouveront toute la confortable désirable.

Un cabriolet est mis à la disposition des voyageurs entre Vivario et Vezzani et vice-versa.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini,
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser : à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Pachovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

FARINE LACTÉE **NESTLÉ** Aliment préféré des enfants.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et balcon. Balcon sur la cour. Un grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Rose, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

MESDAMES

Vous reconnaîtrez sûrement

500 francs par an

sur le nom de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques. *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestes Tranquilles* y filent de ses modèles 6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR SAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.

1/2 id. le 1/2 litre 5 fr. 25.

Chartreuse jaune, le litre 8 fr.

1/2 id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.



Indispensable Compagne

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr

sur papier Manc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr

sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Combrasse,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

successeur

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

84 Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gérance un garde-soutien dernière absorption combinée — *se tient entièrement* à la disposition de ses anciennes pratiques — qui n'ont pas le droit d'user les prothèses si qui emploient, sur meilleurs spécialités à la santé pour la perfection de leurs articulations.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 26, *rue d'Enghien, PARIS*

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — DIMANCHE 9 JUILLET 1905 — N° 161

Le Petit Bastiais

00325

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Judiciaires (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Véronique.

Soleil : (heure astronomique)

Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 m.

Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.

FÊTE DE DEMAIN : Les 7 frères martyrs.

8 JUILLET

ENCORE LE SERVICE POSTAL

Lorsqu'après un provisoire inexpliqué qui avait duré onze années, il s'est agi de mettre en adjudication les services maritimes postaux de la Corse, on a voulu inaugurer un système nouveau, qui devait constituer un progrès : le concours à la vitesse.

L'adjudicataire ne devait plus être, comme par le passé, le concurrent qui aurait consenti la plus forte réduction sur le chiffre de la subvention, mais bien celui qui s'engagerait à fournir la vitesse la plus grande sur une mise à prix déterminée.

Après la mise en liquidation de la Compagnie Nantaise, M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes décida de procéder à une nouvelle adjudication.

Il se produisit alors ce fait, qu'un seul candidat, la Compagnie Fraissinet, s'est fait inscrire pour concourir à l'adjudication.

Du moment qu'il ne se présentait qu'un seul concurrent, il était du devoir de l'administration de surseoir à l'adjudication, car le nouveau système qu'elle expérimentait ne pouvait donner un résultat avantageux que s'il y avait pluralité de concurrents.

Il y avait d'autant plus lieu de surseoir à l'adjudication, qu'on avait omis d'inscrire au cahier des charges un minimum de vitesse pour les trois quarts des lignes composant notre service maritime, et que le concurrent unique pouvait fournir pour ces lignes une vitesse aussi faible qu'il lui plaisait. Par suite de cette omission, le système imaginé par M. Bérard et qui devait réaliser un progrès, aurait pu facilement aboutir à une diminution de la vitesse obtenue par l'adjudication de 1882, et nous devons rendre grâces au ciel qu'elle ait seulement abouti au maintien de la vitesse que nous subissions depuis 22 ans.

M. Bérard, qui vient de mettre en adjudication le service maritime du Dahomey avec une vitesse minimum de 12 nœuds, et qui prépare la mise en adjudication du service maritime postal de l'Algérie avec des vitesses minimum de 16 et 17 nœuds, a commis la faute d'adjuger le service de la Corse sans fixer aucun minimum de vitesse pour la presque totalité de ses lignes, et il a abouti à ce résultat désastreux, que pour les trois quarts de ses lignes la vitesse de 10 nœuds et demi adjugée en 1882 sera maintenue jusqu'en 1921, c'est-à-dire pendant une période de 40 années.

On comprendra que la Corse est le seul pays du monde où de pareilles choses se passent.

Aussi l'opinion publique s'est soulevée, elle a protesté énergiquement contre la situation qui nous était faite. Ses délégués et ses représentants au Parlement ont obtenu de la Compagnie Fraissinet quelques modifications qui augmenteront plus tôt qu'elles ne diminueront les avantages de cette Compagnie. Les augmentations de vitesse qu'elle a accordées sur les lignes Nice-Ajaccio, Nice-Bastia et deux prolongements Bastia Livourne sont plus que compensées par la suppression des lignes Marseille-Toulon-Nice, Ajaccio-Porto-Torrès ; Ile Rousse-Bastia ; Calvi Ajaccio, et d'une partie de la ligne Ile-Rousse à Bonifacio réduite de moitié par la suppression du trajet d'Ile Rousse à Bonifacio.

Il s'agirait aujourd'hui de sanctionner par une loi ces prétendues concessions qui n'apporteraient qu'une atténuation insuffisante à la situation déplorable qu'a créée l'adjudication du 23 mars dernier.

Nous n'hésitons pas à dire qu'en se prêtant à faire consacrer cette situation par un acte législatif, nos représentants failliraient à leur mandat, s'ils n'obtenaient au préalable les dernières concessions demandées.

⁂

Quelques personnes nous ont demandé pourquoi nous insistons tant pour obtenir que les seconds services s'effectuent à 12 nœuds au lieu de 10 nœuds et demi.

Nous répétons que la vitesse que nous demandons est absolument nécessaire au point de vue postal.

A 12 nœuds le paquebot arrivera en 17 heures 30 à Bastia, c'est-à-dire qu'avec les heures de départ actuelles, il sera rendu à Bastia à 5 heures 30 du matin.

Dans ces conditions, dépêches et passagers pourront être rendus dans la journée même à Ajaccio et à Calvi.

A 10 nœuds et demi, il n'arrivera qu'à 8 heures, ce qui renverra dépêches et passagers au départ de midi, et ainsi ni à Ajaccio ni à Calvi on n'aura les dépêches, arrivées tard le soir, que le lendemain.

L'administration des Postes devrait donc être la première à exiger cette vitesse minimum de 12 nœuds.

⁂

M. Capifali me fait un reproche de demander la suppression du 2e service de la Balagne.

Si je pensais que ce service pût être utile, je serais heureux de m'associer à nos amis de la Balagne pour en demander le maintien.

Mais, loyalement convaincu qu'il sera simplement surabondant et ne profitera ni au commerce ni au tourisme, je dis qu'il ne devrait pas faire obstacle à d'autres améliorations.

Si cependant M. Fraissinet consentait à l'un et à l'autre, j'en serais ravi pour nos amis les Balanins ; mais je crains bien qu'ils ne recherchent là qu'une satisfaction d'amour-propre.

AUGUSTE GAUDIN,

Maire de Bastia, Conseiller général.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 Juillet, à 8 h. 1/2

Allégro Militaire,	Soubs.
Margoritta d'Anjou, ouv.,	Meyerbeer.
Ma Reine, valse,	Coote.
Le Petit Duc, fantaisie,	Lecocq.
Perruche et Perroquet,	Corbin.

Le Chef de Musique, J. LERY.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. le colonel Astima nous adresse la lettre suivante :

Bastia, le 8 juillet 1905.

Mon cher Directeur,

A mon arrivée à Bastia, on m'a communiqué un article inséré dans votre estimable journal en date du 4 juillet courant, faisant connaître que je renoncerais à la vie politique à l'expiration de mon mandat, et que déjà, la représentation insulaire avait agréé la candidature de M. Pierangeli lui-même, sont purement fantaisistes et je n'y aurais pas répondu si le devoir ne m'imposait l'obligation de rassurer mes amis.

Je n'aijamais eu l'intention de me retirer de la vie politique : je suis et reste candidat aux prochaines élections législatives, et je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, que tous mes collègues de la Chambre et du Sénat m'honoreront de leur bienveillant et affectueux concours.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Colonel ASTIMA,
Député.

Soulèvements Corse

9 juillet 1748. — Matra et Battisti tentent de s'emparer de Barbaggio, mais ils n'y purent réussir, et durent se replier, laissant sur le champ de bataille 26 hommes et un capitaine.

Bastia au XVIIIe Siècle

décrite par un Officier français

En 1778, au mois de juin, un officier du régiment de Picardie est venu en Corse, avec son régiment embarqué sur treize bâtiments, et y est resté trois ans.

Cet officier écrivit dans ses moments de loisir du garnison, des mémoires historiques sur la Corse, agrémentés d'anecdotes peu vraies, dont notre Bibliothèque communale possède une copie manuscrite.

Voici, à titre de curiosité étudine, ce qu'il dit de notre ville du dix-huitième siècle, qui s'arrêtait, du côté Nord, à la rue Napoléon, à la maison qui montre en façade le monogramme, en fer, de Jésus-Christ :

« Au Sud du Cap-Corse, est la ville de Bastia. On trouve, entre deux, cinq tours sur les bords de la mer : Miomo, Grisonc, Pietra-Negra, di Toga, di Jesuiti. Cette dernière touche presque Bastia. Cette ville est aujourd'hui la capitale de la Corse, et la plus considérable. Elle est située au bord de la mer, et s'annonce avantageusement, quand on y arrive par mer. Alors, on la croit beaucoup plus belle qu'elle n'est, étant bâtie sur la pente douce d'un coteau, comme une espèce d'amphithéâtre autour de son port ; mais, intérieurement, elle est mal bâtie, et les rues encore plus mal distribuées. Elles y sont étroites, sombres, escarpées. Les maisons sont mal construites, et quantité encore endommagées depuis le siège de 1745. Beaucoup sont terrassées sur les toits, comme à Gênes et en Italie.

» On y rencontre, cependant, quelques maisons de bon goût, mais intérieurement, les gens n'en ayant l'habitude de n'occuper que le haut de leurs maisons, et d'en louer le reste au peuple. Les églises y sont assez belles. Les Lazaristes y ont une vaste et belle maison. (Aujourd'hui, caserne Marbeuf). Sa situation, hors de la ville et sur le bord de la mer, est si singulière, que, d'une lieue en mer, cette maison paraît sortir de l'eau. Bastia est la résidence du Commandant, de l'Intendant, du Conseil supérieur, de l'Evêque de Mariana, et de tous les bureaux généralement de l'administration. Les plus beaux édifices et les plus belles maisons de toute la Corse appartiennent assez ordinairement aux moines. La population de cette ville n'est pas considérable, et les Français ou étrangers forment aujourd'hui presque la moitié de ses habitants. Quoiqu'elle ait un port, son commerce est peu considérable. Il florissait cependant sous la domination génoise).

» La ville n'a pour toute défense qu'une mauvaise enceinte, crénelée dans les parties les plus exposées, et un château qui la domine, flanqué de deux bastions du côté de la ville. Ce château (qui remplace celui qui donna le nom à notre ville, et qui figure, en Bastille, à nos vraies armes citadines) se nomme Terra-Nova, et Bastia Terra-Vecchia. Il peut être regardé comme une petite ville, mais beaucoup plus laide, plus mal habitée, et dont les maisons sont en d'autre bonne fortune que la passe de son chapeau et quelques cheveux égarés. Voilà tout.

— Dans le manteau ?

— Fallait-il nous faire par une pruderie féroce, pour que ce matin le conducteur nous trouvât gelés chacun dans notre coin et dans notre verre ? Il y avait nécessité de rapprochement sous peine de mort. C'était été mon avis au mois d'août ; ce fut avant le troisième relai, l'avis de ma compagne, sans que je pusse en tirer la moindre conséquence vaniteuse : j'ai eu le succès d'une chaufferette ; un moins m'eut été préféré. Comme je devinais quel auxiliaire était pour moi la bise de janvier, j'avais sournoisement prémédité un coup de coude dans une des glaces ; mais je n'eus pas besoin de cette mauvaise action : grâce à l'excellente confection des voitures françaises, notre coupé était un crible des plus distingués. Entre la demi-douzaine de ventilateurs qui nous lardaient des courants d'air signés comme des signatures, Lucrèce elle-même n'aurait pas refusé la moitié de mon manteau ; d'autant plus que je mis à l'offrir une chaleur que saint Martin n'eût pas désavouée.

— Enfin, dit Gueriand avec impatience.

— Enfin, j'ai fait connaissance avec une femme charmante, pleine d'esprit, de gentillesse, de coquetterie, de séduction ; une sirène ! Une chose la rend plus attrayante encore que toutes ses grâces et me préoccupe davantage : cette femme a dans le cœur un secret, et un secret sinistre que j'ai pressenti sans pouvoir le deviner. Elle a dû éprouver dans sa vie quelque impression terrible dont la vibration dure encore. Au milieu d'un accès de gaieté, je voyais ses yeux se troubler tout à coup comme s'ils eussent aperçu quelque vision effrayante. Du temps en temps un tressaillement nerveux la faisait frémir sans raison apparente. J'ai voulu savoir la cause de ses émotions inexplicables ; elle ne m'a rien répondu. Je suis revenu par un chemin détourné ; je lui ai demandé si elle avait versé en voiture ; non. Je lui ai parlé de ses enfants, elle n'en a jamais eu. Ce n'est donc ni un accident ni un chagrin maternel qui ont développé en elle cette irritabilité mystérieuse. Est-ce quelque revers de fortune, ou le mort de son mari ? je ne la crois pas intéressée, et son mari était vieux. Enfin je me suis perdu dans mes suppositions, sans arriver à un résultat qui me satisfit. Chose certaine, cette femme est sous la domination d'une terreur secrète dont le coup la frappe à chaque instant, malgré ses efforts pour s'étourdir. Quelle est cette terreur ? Je l'ignore, mais j'en saurai la cause. En attendant, j'ai assez bien fait mon chemin. J'ai la certitude qu'elle a du goût pour ma conversation et de la reconnaissance pour ma conduite. Vingt-quatre heures d'un tête à tête imprévu, original, sont un excellent début. Je n'ai jamais commencé de roman par un meilleur chapitre. Elle s'appelle madame de Valdaunale, on m'eux encore Valérie ; elle est veuve, elle a vingt cinq ans ; elle est trop jeune pour me recevoir chez elle ; à son âge une femme fait entrer son amant par la fenêtre et non par la porte. Ainsi le veulent les bonnes mœurs. L'étiquette provinciale s'oppose donc à ce que j'aie mes entrées officielles : mais, en attendant l'échelle de soie, je danse demain la seconde valse et la quatrième contredanse avec elle au bal de la préfecture.

— Demain ?

— Demain, lundi, jour de gala chez tous les préfets du royaume. Le vôtre se conforme sans doute à l'étiquette administrative. Il a épousé une arrière-cousine de ma mère. J'irai aujourd'hui me mettre en règle avec le *préfet* ; je dînerai demain chez elle, et le soir j'entame le second chapitre de mon roman, que j'intitulerai : le Carnaval à Grenoble.

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

I

Gueriand fit un mouvement violent sur sa chaise.

— Elle vous a dit son nom n'est-ce pas ? il.

— Ha ! elle m'a dit bien d'autres choses, reprit le conteur, je suis sûr qu'elle est touchée d'avoir trouvé un Grandlieu là où elle redoutait peut-être de rencontrer un Lovelace. D'ailleurs, dit Barberin en se passant la main dans les cheveux et jetant un regard de bonne emplette sur sa figure que reflétait la glace de la cheminée, — je suis de tournure assez dégourdie pour me permettre quelquefois la vérité sans compromettre ma réputation. Je vous jure que nous avons fait la moitié de la route, roulés dans le même manteau comme Paul et Virginie, sans que mes lèvres aient eu d'autre bonne fortune que la passe de son chapeau et quelques cheveux égarés. Voilà tout.

— Dans le manteau ?

— Fallait-il nous faire par une pruderie féroce, pour que ce matin le conducteur nous trouvât gelés chacun dans notre coin et dans notre verre ? Il y avait nécessité de rapprochement sous peine de mort. C'était été mon avis au mois d'août ; ce fut avant le troisième relai, l'avis de ma compagne, sans que je pusse en tirer la moindre conséquence vaniteuse : j'ai eu le succès d'une chaufferette ; un moins m'eut été préféré. Comme je devinais quel auxiliaire était pour moi la bise de janvier, j'avais sournoisement prémédité un coup de coude dans une des glaces ; mais je n'eus pas besoin de cette mauvaise action : grâce à l'excellente confection des voitures françaises, notre coupé était un crible des plus distingués. Entre la demi-douzaine de ventilateurs qui nous lardaient des courants d'air signés comme des signatures, Lucrèce elle-même n'aurait pas refusé la moitié de mon manteau ; d'autant plus que je mis à l'offrir une chaleur que saint Martin n'eût pas désavouée.

— Enfin, dit Gueriand avec impatience.

— Enfin, j'ai fait connaissance avec une femme charmante, pleine d'esprit, de gentillesse, de coquetterie, de séduction ; une sirène ! Une chose la rend plus attrayante encore que toutes ses grâces et me préoccupe davantage : cette femme a dans le cœur un secret, et un secret sinistre que j'ai pressenti sans pouvoir le deviner. Elle a dû éprouver dans sa vie quelque impression terrible dont la vibration dure encore. Au milieu d'un accès de gaieté, je voyais ses yeux se troubler tout à coup comme s'ils eussent aperçu quelque vision effrayante. Du temps en temps un tressaillement nerveux la faisait frémir sans raison apparente. J'ai voulu savoir la cause de ses émotions inexplicables ; elle ne m'a rien répondu. Je suis revenu par un chemin détourné ; je lui ai demandé si elle avait versé en voiture ; non. Je lui ai parlé de ses enfants, elle n'en a jamais eu. Ce n'est donc ni un accident ni un chagrin maternel qui ont développé en elle cette irritabilité mystérieuse. Est-ce quelque revers de fortune, ou le mort de son mari ? je ne la crois pas intéressée, et son mari était vieux. Enfin je me suis perdu dans mes suppositions, sans arriver à un résultat qui me satisfit. Chose certaine, cette femme est sous la domination d'une terreur secrète dont le coup la frappe à chaque instant, malgré ses efforts pour s'étourdir. Quelle est cette terreur ? Je l'ignore, mais j'en saurai la cause. En attendant, j'ai assez bien fait mon chemin. J'ai la certitude qu'elle a du goût pour ma conversation et de la reconnaissance pour ma conduite. Vingt-quatre heures d'un tête à tête imprévu, original, sont un excellent début. Je n'ai jamais commencé de roman par un meilleur chapitre. Elle s'appelle madame de Valdaunale, on m'eux encore Valérie ; elle est veuve, elle a vingt cinq ans ; elle est trop jeune pour me recevoir chez elle ; à son âge une femme fait entrer son amant par la fenêtre et non par la porte. Ainsi le veulent les bonnes mœurs. L'étiquette provinciale s'oppose donc à ce que j'aie mes entrées officielles : mais, en attendant l'échelle de soie, je danse demain la seconde valse et la quatrième contredanse avec elle au bal de la préfecture.

— Demain ?

— Demain, lundi, jour de gala chez tous les préfets du royaume. Le vôtre se conforme sans doute à l'étiquette administrative. Il a épousé une arrière-cousine de ma mère. J'irai aujourd'hui me mettre en règle avec le *préfet* ; je dînerai demain chez elle, et le soir j'entame le second chapitre de mon roman, que j'intitulerai : le Carnaval à Grenoble.

Le maître du logis se leva, fit plusieurs tours dans son cabinet d'un air sombre et pensif. Barberin, absorbé par la préparation d'une tasse de thé, mélangeait par juste proportion les feuilles, et ne s'aperçut pas de la contenance de son ami.

— Maintenant, reprit-il, vous allez me rendre un service. Vous savez que dans une semblable entreprise, il faut avant tout connaître les tenants et les aboutissants. Dans les petites villes, tout se sait : voyons, qu'est-ce que madame de Valdaunale ?

— Une femme fort aimable, dit son hôte.

— Je ne suis pas resté vingt-quatre heures sans m'en apercevoir, à quoi pensez-vous donc ? Veuve, jeune et fort attrayante, elle ne doit pas manquer d'adorateurs. S'aperçoit-on qu'elle ait distingué quelqu'un ? répondez.

— Personne ! répondit Gueriand d'un ton si grave que son interlocuteur l'eût remarqué s'il n'avait pas eu le nez sur la théière.

(*A suivre*).

sont encore plus endommagées par le siège de 1745. Les approches du château et de la ville sont défendues par quatre forts sur les hauteurs, à plus d'une portée de canon.

« Le port de Bastia est petit et fermé par un môle. Il n'est propre que pour des galères, barques, tartanes et autres petits bâtiments qui tirent peu d'eau, etc. »

L'auteur de cet aperçu de notre ville d'alors (qui devait compter dix mille habitants) trouvait que ses maisons étaient mal construites, et n'aimait pas ses rues escarpées, etc.

Ces maisons, n'étaient pas si mal construites qu'il le pensait, puisque il y en avait parmi elles, dans l'enceinte de la citadelle surtout, qui dataient de trois cents ans. De plus, elles avaient déjà subi deux ou trois bombardements, en subiront aussi dans la suite, et malgré ce qu'elles ont souffert du temps et des hommes, elles existent encore aujourd'hui.

Quant aux rues escarpées, nous dirons, que si elles ne l'eussent pas été, les maisons du Vieux-Port n'auraient pas donné à ce maritime tableau, cet aspect d'amphithéâtre que notre officier lui-même ne put s'empêcher d'admirer, et qui, aux yeux des artistes, est le charme de notre Marine.

Un Amateur d'histoire locale.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 8 juillet 1905

(De notre correspondant particulier)

Un crime

Une tentative d'assassinat a été commise la nuit dernière, vers onze heures, sur une fille soumise, Mathilde Valletti, 22 ans, originaire de Pero Casevecchie.

La vengeance serait le mobile du crime. Une condamnation était intervenue contre les nommés Padroni et Ondella, sur plainte de la dite fille, pour viol et coups.

Trois amis de ces derniers ayant résolu de les venger, ont assailli la malheureuse à coups de revolver. Les blessures sont graves : atteinte au-dessous du sein gauche et à la cuisse gauche, la blessée a été transportée à l'hospice. Les agresseurs ont été arrêtés.

Mort subite

M. le docteur Prosper Albertini, maire d'Albertacce, ancien membre du conseil général, qui se trouvait de passage à Ajaccio, a été trouvé mort dans sa chambre, cours Napoléon, 50.

MM. les docteurs Mariotti et Guiderdoni ont déclaré que leur confrère avait succombé aux suites d'une congestion cérébrale.

M. le docteur Albertini était âgé de 57 ans.

SAVON DU CONGO Exiger le nom Victor Vaissier

Brevet supérieur

Ordre des épreuves :

Lundi 10 juillet. — 7 h. 3/4 appel, 8 à 12 h. composition de sciences, 2 à 5 h. dessin.

Mardi 11 juillet. — 8 à 11 h. composition française, 2 à 4 h. langues vivantes, 5 h. proclamation de l'admissibilité.

Mercredi 12 juillet. — 7 h. épreuves orales.

Les aspirants trouveront à notre librairie les fournitures nécessaires.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PRATAVONE. — M. Bartoli Mathieu a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Pratavone, hameau de la commune de Cognocoli, en remplacement de M. Casanova Jules, décédé.

♣

CERVIONE. — Jeudi, en la cathédrale de Cervione, dont la nef était magnifiquement ornée de plantes et de fleurs, en présence d'une assistance considérable et élégante, a été célébré le mariage de la toute charmante Mlle Joséphine Terrazzoni avec M. Paul Antonietti, agent des douanes à Cervione.

Les témoins de la mariée étaient : M. Domarchi, capitaine en retraite, chevalier de la légion d'honneur, et M. Vadella, directeur d'école ; ceux du marié étaient : M. Crudeni, notaire, et M. Micaelli, receveur des douanes.

LE PAYS

Ma France, quand on a nourri son cœur latin
Du lait de votre Gaule,
Quand on a pris sa vie en vous comme le thym,
La fougère et le seule ;

Quand on a bien aimé vos forêts et vos eaux,
L'odeur de vos feuillages,
La couleur de vos jours, le chant de vos oiseaux,
Dès l'aube de son âge ;

Quand amoureux du goût de vos bonnes saisons
Chaudes comme la laine,
On a fixé son âme et bâti sa maison
Au bord de votre Seine ;

Quand on n'a jamais vu se lever le soleil
Ni la lune renaître
Ailleurs que sur vos champs, que sur vos blés
Vos chênes et vos hêtres ; [vermeils,

Quand jaloux de goûter le vin de vos pressoirs,
Vos fruits et vos châtaignes,
On a bien médité dans la paix de vos soirs
Les livres de Montaigne ;

Quand pendant vos étés lutsants, où les lézards
Sont verts comme des lèves,
On a senti fleurir les chansons de Ronsard
Au jardin de son rêve ;

Quand on a respiré les automnes sereins
Où coulent vos résines,
Quand on a senti vivre et pleurer dans son sein
Le cœur de Jean Racine ;

Quand votre nom, miroir de toute vérité,
Ément comme un visage,
Alors on a conclu avec votre beauté
Un si fort mariage,

Que l'on ne sait plus bien, quand l'azur de votre ciel
Sur le monde flambole,
Si c'est dans sa tendresse ou bien dans son orgueil
Qu'on a le plus de joie...

COMTESSE de NOAILLES.

(Poésie dite par M. René Sangy, à la troisième soirée familiale du Lycée).

Bastia Exposition

Samedi, 8 juillet. Entrées payantes, 235. — Record des tickets-réduction : Soavi, Zzani, Gasparini.

MM. les exposants sont prévenus qu'aussitôt après le passage du jury, les diplômes seront remis à la signature dès le 24 juillet. En conséquence ils pourront les retirer dès le jeudi 27 juillet au bureau du Comité de l'Exposition sis à l'Hôtel de Ville de Bastia.

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU à Notre-Dame de Lourdes

La procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche 9 juillet dans le quartier du Nouveau-Port.

Elle sortira de la chapelle de Notre Dame de Lourdes à 5 heures, immédiatement après les vêpres qui commenceront à 4 heures et demie, et suivra l'itinéraire suivant :

Rue du Nouveau Port, avenue Carnot, boulevard Paoli, rue Fraiselant, route du Cap, rue du Nouveau-Port, rentrée.

Les fidèles sont priés d'orner leurs fenêtres de tentures sur le passage de la procession et de suivre avec piété et recueillement le T. S. Sacrement. Que les bons chrétiens adressent au Dieu-Eucharistie leurs prières les plus humbles et les plus ferventes pour le triomphe de la Religion, la liberté de l'Eglise et le salut de la France.

Lettre de la Balagne

SANTA-REPARATA DI-BALAGNA. — Annoncée la veille, par de formidables salves de boîtes et par l'illumination générale des quatre hameaux qui composent l'important et historique village de Santa-Reparata-di-Balagna, berceau de notre Ile ; favorisée par un temps splendide, la fête de Saint Antoine de Padoue, coïncidant avec le troisième centenaire de la fondation de son oratoire, a été le 18 juin, sous l'habile direction de notre excellent prieur, M. Dominique Giansoni, célébrée exceptionnellement par les confrères de cette pieuse association, dont la cérémonie fora époque dans les annales religieuses de la Balagne.

En effet, d'après la tradition, et les traductions d'une inscription, par les chanoines Casanova et Lanfranchi, ce temple construit avec le produit de la capture d'un corsaire africain, par un nommé Jacques Uccia, a été ouvert au culte, le 9 mai 1605 et placé tout d'abord, d'après les premiers statuts de cette confrérie qui datent de l'année 1610, sous le vocable de la Sainte Croix de Notre Seigneur.

Cette chapelle, simplement bâtie, n'a rien de remarquable au point de vue architectural, mais elle renferme, en revanche, un superbe autel en bois doré et tout autour des bancs d'une rare sculpture, œuvre du génois Lucchini qui date de 1618 ; la statue du Saint Protecteur est également antique, en chêne massif, finement sculptée et d'une rare expression. Le dit sanctuaire est en outre décoré de peintures murales du plus bel effet et richement pavé en marbre et à la moderne.

Un événement historique, qui mérite d'être noté, s'est produit dans cette chapelle, le 8 décembre 1789, fête de l'Immaculée Conception, où une assemblée provinciale s'est réunie ce jour-là pour délibérer à propos d'un conflit qui était survenu entre les partisans du drapeau rouge et ceux du drapeau fleurdelisé, et qui, sans l'intervention du curé Odiardi, de sainte mémoire, qui, sur la route qui mène à l'ancien couvent des Capucins, se jeta à genoux entre les deux partis en armes, une collision sanglante, qui aurait occasionné des malheurs irréparables, serait arrivée.

La dite chapelle, plusieurs fois honorée de la présence de l'illustre général Paoli, fut visitée, en 1786, par le lieutenant en second Napoléon Bonaparte, et tout dernièrement proclamée par Mgr Olivieri, d'heureuse mémoire, le plus belle, au fait de monuments de ce genre, de toute la Corse.

Le cérémonie religieuse, présidée par notre digne pasteur, M. le curé Ferrandi, admirablement secondé par son excellent frère, le sympathique desservant d'Occiglioni, s'est déroulée dans le plus grand ordre, aux chants liturgiques les mieux exécutés, et une grandiose procession, composée en très grande partie de la séduisante jeunesse de Olsana, ainsi que de tout un essaim de jeunes dames et de gentilles demoiselles aux toilettes printanières, où chapeaux fleuris, foulards, crêpons et corsages crème et robes tout mauve dominaient, posées avec une grâce exquise, faisaient ainsi ressortir délicieusement les frais minois aux traits si doux de nos charmantes compatriotes, a fait tout le tour du village, dans le plus profond recueillement.

Qu'il nous soit permis, après cela, d'offrir nos plus chaleureux remerciements à nos chers compatriotes du hameau d'Occiglioni, qui bien que séparés de nous, au point de vue religieux, depuis le 1er janvier 1847, ont bien voulu renoncer, pour un jour, la chaîne de nos vieilles traditions locales, pour honorer en chœur le Saint Thaumaturge.

Tous nos remercîments aussi, aux nombreux et distingués étrangers qui, par leur joyeux exode vers notre petit bourg, ont puissamment contribué à rehausser l'éclat de nos cérémonies ; une mention spéciale pour M. Antoine Capiassi, le sympathique banquier, l'ancien président du Tribunal de Commerce de l'Ile Rousse, qui ne manque jamais d'honorer de sa présence notre annuelle solennité.

Nos meilleurs remercîments également, à notre excellent Curé, pour son magistral discours, et nous faisons des vœux pour que ce digne ecclésiastique, que l'on pourrait appeler, à juste titre, l'apôtre du Sacré-Cœur, passe bientôt par les honneurs où ses distinguée prédécesseurs ont déjà passé.

Tous nos sincères remercîments enfin, à nos zélés prieur et sous-prieur, MM. Dominique Giansoni et François Sozzoni, héros tous les deux également sympathiques, dont le premier, retraité de la marine avant l'âge, sauva, au péril de ses jours, un navire de guerre d'une terrible explosion, et le second, un ancien pompier parisien qui, par sa brillante conduite lors de l'incendie de l'Opéra-Comique, fut cité à l'ordre du jour de l'armée ; ainsi qu'à notre cher et vieux sacristain M. Joseph Giudicelli qui, en véritable artiste, a décoré l'oratoire d'une manière féérique.

Nos plus vives félicitations à M. Orsoni, pour ses belles épreuves photographiques.

Par ces temps troublés et de persécution religieuse, au moment même où les colonnes du sanctuaire semblent s'écrouler, ces sortes de solennités sont consolantes et nous permettent de rappeler à ceux qui voudraient encore douter, que la religion a pour elle les promesses divines, et, quoiqu'il arrive, elle ne saurait jamais périr. — X.

Casino-Théâtre

Dimanche, 9 juillet
deux grandes représentations
A 2 h. 1/2, matinée pour familles à prix réduits,

LES DEUX ORPHELINES
Grand drame en 7 actes

Le soir, à 8 h. 1/2

FANFAN LA TULIPE
Opéra comique en 3 actes de Varney

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 23 3 à midi, + 26 2 à 6 heures du soir, + 25. Maxima, + 27 3 Minima, + 21 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm, 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. faible.
Dans l'après-midi, N.O. modéré.

Etat du ciel, état couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

♣

Sciences politiques

M. Filippi a satisfait aux examens de fin d'année de l'Ecole libre des sciences politiques et a obtenu le diplôme pour la section administrative.

♣

Licence ès-lettres

Nous apprenons avec plaisir que M. Cardi Etienne a subi avec succès les examens pour la licence ès-lettres devant la faculté d'Aix.

♣

A Livourne

On lit dans la *Gazzetta Livornese* :

« Sabato, 1° lagio corrente, i numerosi rappresentanti del Governi stranieri a Livorno, in occasione augurale, presentarono al riconoscimento del loro decano nel a persona del barone comm. Paolo Krueger, console generale d'Austria Ungheria ; ed ieessero quindi assessori : il cav. J. Arene, console generale di Francia, ed il cav. M. Carmichael, console d'Inghilterra, e segretario : il conte Marco Tozzi Ottieri della Ciaia, console di Turchia.

» Giusqui rispettosi e congratulazioni sincere manifiam» ai quattro gentiluomini, veramente degni di rappresentare l'onorevole Corpo Consolare residente nella nostra città. »

♣

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

♣

Dotation de la Jeunesse

Dimanche, 9 juillet, à la Mairie, de 9 à 10 heures du matin, payement des cotisations du mois de juillet (1 fr. par livret)

Tous les retardataires sont amandables.

♣

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécuté avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

BRASSERIE
GASPARINI
5, *Place Saint-Nicolas*

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Gransjola
(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI
Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Compagnie
Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

JEUNESSE BONAPARTISTE

Les membres de la Jeunesse Bonapartiste réunis dans leur local au nombre de 400, après avoir entendu divers orateurs acclament la candidature patriote et libérale de M. Auguste Gaudin et s'engagent à la soutenir par tous les moyens en leur pouvoir.

Ils se séparent aux cris répétés de : « Vive Gaudin ! Vive la liberté ! »

Pour le Comité :
Le Président, PIZZORNI.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Lomini Joseph-Napoléon, portefaix, et Annarella Toussainte, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Casolli François-Xavier. — Lorenzi Victoria-Annonciade Marie Noelline. — Poletti Anne-Marie.

DÉCÈS

Chiavacci Gabrielle, 4 mois, de Bastia.

Lectures pour Tous

Au moment où l'escadre anglaise vient nous rendre visite, êtes-vous curieux de vous initier à la vie familière des marins d'Edouard VII ? Ou vous plairait-il mieux de frémir aux dramatiques aventures de cet intrépide Buffalo Bill qui vient une fois de plus de faire courir tout Paris ? Lisez le n° de juillet des « Lectures pour Tous » et vos curiosités seront satisfaites. Par la variété de ses articles d'information, de ses illustrations vivantes et pittoresques, l'attrayante revue de la Librairie Hachette et Cie est de la plus passionnante actualité.

Voici d'ailleurs le sommaire complet du n° de juillet :

Sur les bateaux de S. M. Britannique. — Les Mémoires de Buffalo Bill. — L'Art de faire sa cour. — Pour la santé des combattants. — Nos ridicules raillés par les peintres. — Les fêtes des fleurs. — Le Mirage, roman. — Cambriolages dernier cri — Ma fortune pour un pantalon ! — Vengeance d'Arabe, nouvelle. — Un raid triomphal : Le Tour de France des « Lectures pour Tous ».

Abonnements, Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Dans les Salons, 26, rue Etienne-Marcel, Paris.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, arrivera de Tunis le lundi 10 courant, pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Il sera sous charge pour Bastia dans ce dernier port le jeudi 13, pour partir le vendredi 14 courant.

Pour fret, passages, et autres renseignements s'adresser :

A Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Seffren.
A Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
A Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
A Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Nous faisons observer à MM. les voyageurs que ce vapeur tout en étant aménagé pour passagers, file 12 nœuds.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES

Bière F. POUSSET
Spatenbrau Munich

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	7 juillet	8 juillet
Rente de 3 0/0 ancien	99.25	99 10
— 3 0/0 amortis	99 00	99.90

UN DÉCÈS CHOLÉRIQUE
à Marseille

Paris, 8 juillet.

Le « Matin » annonce qu'un décès cholérique a eu lieu hier à Marseille.

Marseille, 6 h. soir.

Le préfet des Bouches-du-Rhône et le maire de Marseille démentent officiellement qu'un cas de choléra ait été constaté dans cette ville.

Le ministre de la Marine A BIZERTE

Paris, 6 h. s.

M. Thomson, ministre de la marine, a quitté Paris hier soir pour se rendre à Bizerte, où il doit assister au sauvetage du sous-marin « Farfadet ».

Marseille, 6 h. 10.

M. Thomson est arrivé ce matin ; il est parti aussitôt pour Bizerte.

LE RENFLOUAGE du « Farfadet »

Le sous-marin a été renfloué. — Tout l'équipage a péri.

Paris, 8 juillet.

Un télégramme de Bizerte adressé, ce matin, au ministère de la marine annonçait que le renflouage du « Farfadet » nécessitait encore plusieurs heures de travail et qu'on avait perdu tout espoir de sauver l'équipage.

Paris, 8 h. 25 s.

Le correspondant du « Journal des Débats » à Bizerte télégraphie :

Le « Farfadet » a été renfloué cette après-midi, mais tout l'équipage a péri, à l'exception du commandant et de deux hommes qui ont été, au moment de l'accident, projetés en l'air.

Le nombre des victimes est de treize.

♣

Le « Farfadet » était avec le « Korrigan » stationné à Ferryville sur le bord du lac de Bizerte, près de l'arsenal de Sidi-Abdallah.

EN RUSSIE

On parle de détrôner Nicolas II

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

D'après certains bruits, le parti réactionnaire trouvant que le Tsar est trop faible, songerait à le détrôner.

Les grèves de Saint-Pétersbourg

Saint Pétersbourg, 8 juillet.

Ouza mi le ouvriers sont en grève. Tout est calme. Des patrouilles de cosaques parcourent les rues.

Les grévistes déclarent qu'ils ne reprendront le travail que lorsque la journée de huit heures et une augmentation de salaire leur auront été accordées, sous la garantie du gouvernement.

EN ROUMANIE

Le *Potemkine* retourne à Constanza

Les mutins se rendent aux autorités roumaines

Paris, 8 juillet.

On télégraphie de Constanza au « Temps » :

Le cuirassé « Knialz Potemkine » et un torpilleur sont arrivés ce matin à Constanza.

Les deux équipages se sont rendus aux autorités roumaines qui ont pris possession de ces navires sur lesquels a été arboré le drapeau roumain.

L'équipage du « Knialz Potemkine » sera dirigé par groupes dans différentes localités de la Roumanie.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La situation des Russes

De Londres :

On télégraphie de Tokio au « Daily Telegraph » que, suivant un officier qui a quitté Kai Yoen, l'armée russe se recrute continuellement des renforts.

Les Japonais ont pris grand soin pour que l'armée russe fût complètement informée des détails concernant la destruction de la flotte de la Baltique et la vérité, à ce sujet, a été répandue tout le long de la ligne russe.

Il fait chaud et la température atteint 33 degrés centigrades. Il pleut encore relativement peu et les conditions générales climatériques favorisent les opérations.

Le quartier général de Linevitch se trouve sur la ligne du chemin de fer, près de Chang-Tou.

Les cosaques du général Michtchenko sont très actifs ; mais il n'y a aucune cohésion dans leurs mouvements.

On estime que Linevitch n'a nullement l'intention de provoquer une bataille.

Les prisonniers russes disent que les provisions sont très insuffisantes et qu'ils savent bien que les Japonais sont numériquement plus forts qu'eux.

Les Japonais se trouvent encore très éloignés du gros de l'ennemi, mais ils convergent rapidement sur les défenses avancées des Russes.

Officiers russes fusillés

Londres, 8 juillet.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Tokio, télégraphie :

Les troupes du général Linevitch sont déprimées et indisciplinées.

Dans plusieurs régiments, des officiers ont distribué à leurs soldats une proclamation séditieuse, les incitant à la révolte.

Le généralissime russe a fait fusiller ces officiers.

Les Japonais à l'île Sakaline

Paris, 8 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Journal » :

Des torpilleurs japonais ont bombardé plusieurs points du rivage de l'île Sakaline.

Après le bombardement, des troupes ont été débarquées.

Les négociations de paix

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

Il résulte de renseignements officiels qu'un armistice ne peut être conclu, le Japon ayant fait connaître qu'il n'accorderait pas d'armistice avant que les plénipotentiaires russes eussent formellement accepté les propositions qu'il veut donner comme bases aux négociations.

06326

N'achetez aucune Soie
sans demander aujourd'hui les échantillons de nos toutes nouvelles garnitures soldées.
Spécialités : Etoffes de soies pour toilettes de mariage, de bal, de soirée et de ville, ainsi que pour blouses, doublures, etc., en noir, blanc, (grenadine de fil) 20 à 145 c. le mètre.
Nous vendons directement aux particuliers et expédions franco dans toute la France, contre mandat-poste ou remboursement.
Adresse : Schweizer & Co., Lausanne (Suisse).
Fournisseurs de Cours.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Glacière
DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Grande vente réclame
avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garanti absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité de vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice, ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-journes ou fûts.

A VENDRE
ou bien à louer
pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Guaitella (Ville de Pietrabugno) près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrine.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, brassières, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservi deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicitera, comme par le passé, de visiter, en époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Service régulier
de vapeurs
entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periechi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
SUR LE CŒUR et la TÊTE ESTOMAC
CHOLÉRINE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente Réclame.

Grande baisse de prix

Costumes complets pour Enfants de 3 à 14 ans, coutil fantaisie, forme blouse ou quartier-maître, le complet à partir de. 1.95

Complets pour Hommes coutil, toutes nuances, façon soignée, le complet à partir de 6.00

Complet pour Hommes en cheviotte ou drap fantaisie, le complet à partir de. 9.50

Vestons en coutil pour Hommes, le veston 2.95

CHAUSSURES

Richelieu jaune pour Dames, double semelles cousues, bout mode, article soigné, exceptionnel, la paire 2.95

Richelieu pour Hommes, toile grise, semelles cuir, cousues, la paire 2.45

Richelieu jaune pour Hommes, bout mode, double semelles cousues, usage garanti, la paire 4.25

Richelieu jaune pour Dames, talon Louis XV, article de luxe, à profiter de suite, la paire 3.95

Richelieu pour Dames, toile blanche, article cousu, la paire . 1.95

Pantoufles pour Dames, semelles et talon cuir, cousues, la paire 1.45

Pantoufles pour Enfants, semelles et talon cuir, la paire . . 0,35

Tous les articles en tissus, confections, chaussures, bonneterie, lingerie, chapellerie, etc., etc., seront vendus avec les mêmes rabais.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXX• ANNÉE — LUNDI, 10, et MARDI, 11 JUILLET 1905 — N• 163

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, et autres PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00327

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Pie I, pape.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 .
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
Fête de demain : Saint Jean Gualberto.

10 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

~~~ La revanche du tambour. On a beaucoup parlé, ces jours derniers, du tambour, que notre ministre de la guerre veut, dit-on, supprimer dans l'armée française. A ce propos, rappelons une anecdote, qui démontre péremptoirement l'utilité de cet instrument... au moins dans certaines circonstances. Il y a cela quelques années, un général, qui fut un de nos ministres de la guerre les plus actifs, était en garnison en province. Au-dessus de l'appartement qu'il habitait, gîtait une dame qui avait la fâcheuse habitude de jouer du piano tout le jour et même une partie de la nuit. Le général essaya d'abord de parlementer. Mais son ordonnance, envoyé en émissaire, fut repoussé avec pertes. Ce que voyant, le brave militaire eut recours à la force armée. Une nuit, une formidable batterie de tambours ébranla la maison tout entière, aitôt que le piano se fit entendre. Le lendemain, la dame persista, les tambours récidivèrent. Ce vacarme se répéta plusieurs soirs. La pianiste indignée, déménagea quelques jours après. Le général l'avait emporté... à la baguette. Voilà qui va clore le bec aux aiversaires du tambour !

~~~ Allo ! à l'eau ! Il nous arrive de l'autre côté de l'eau une nouvelle qui va donner à réfléchir aux rhumatisants et aux goutteux. Il paraît qu'un notable commerçant de New-York, âgé de cinquante ans, souffrant terriblement de crises arthritiques, eut l'idée de se mettre à un régime plutôt hydrre. Pendant quarante jours il n'a pris, pour toute boisson, que de l'eau pure et froide et s'est tenu le plus longtemps possible au grand air, jour et nuit. Presque obèse au commencement du traitement, le malade est revenu à un poids normal. Il a soutenu ce régime sans aucune difficulté et n'a pas manqué un seul jour de se rendre à son bureau. Il s'est ainsi complètement guéri de ses rhumatismes goutteux. Une fois sa cure d'air et d'eau terminée, il s'est soumis à un nouveau régime, qui lui réussit admirablement : il se nourrit de soupes légères et de biscuits. Sa santé est parfaite, et il compte atteindre un âge avancé.

~~~ Avis aux nez rouges. Un dermatologiste allemand, bien connu, le docteur Lasser, a découvert le moyen de faire disparaître les rougeurs et le bourgeonnement du nez chez ceux qui fêtent trop souvent la dive bouteille. Il a inventé un appareil consistant en un instrument légèrement analogue à un marteau, dans lequel est fixé un faisceau de 40 aiguilles en platine. Cet appareil est mû par l'électricité et l'opérateur frappe, avec ce marteau, une série de coups sur le nez, provoquant ainsi une hémorrhagie assez forte. Deux opérations par semaine suffisent à guérir complètement. Il est même inutile d'endormir le patient, qui n'éprouve guère qu'un fort picotement. Seulement si le poivrot récidive, la tête de vin remonte, et, de nouveau le nez rougit. Ce n'est pas le nez qui est incurable, mais le buveur.

~~~ M. Higginbotham, juge de paix à Brooklyn, sait rendre intéressantes les causes les plus banales. Ayant à se prononcer, ces jours derniers, sur le cas d'abandon d'une femme et de son enfant par son mari, il a rendu l'arrêt suivant :

— Je vous condamne à promener une fois par semaine votre femme et votre enfant à Coney Island, d'embrasser votre épouse au moins une fois par jour et de lui donner 29 francs par semaine. Cet arrêt sera mis en exécution pendant quatre semaines. A l'expiration de ce délai, le couple devra se représenter de nouveau devant le juge et s'il est constaté que le condamné n'a pas rempli les prescriptions de l'arrêt, il sera puni pour désobéissance à la cour.

~~~ Rien ne va plus. Les Yankees seraient-ils moins snobs que le bruit en courait ? On se souviendra d'un procès sensationnel qui se déroula le mois dernier à New York. Une jeune actrice, Miss Nan Patterson, accusée d'avoir tué son ami, fut acquittée après des débats passionnants. Miss Nan n'eut que l'embarras du choix parmi les nombreux imbroglio qui nouvellement de devenir son baroum. Elle débutait ces jours-ci sur une grande scène new yorkaise. En gages d'applaudissements, elle devait y recevoir une leçon sévère. Dès son entrée en scène, toutes les femmes se dressaient de leurs places « comme un seul homme, » et se retiraient. Le moyen pour les frères, maris et fiancés de tenir bon ! La Patterson, plutôt que de jouer devant les banquettes, résilia aussitôt son contrat. Il ne restera plus à cette héroïne de Cour d'assises qu'une ressource : écrire ses *Mémoires*.

~~~ Guérison de la Peur. La médecine ne doute de rien : elle ouvre, taille, supprime, remplace. Elle a réussi, affirmait-on naguère, à faire que l'invalide à tête de bois cesse d'être un mythe. Elle vient maintenant guérir les maladies morales. C'est ainsi que le docteur Bérillon croit avoir trouvé le moyen de bannir la peur du cœur de l'homme. Il vient même de faire à ce sujet une sérieuse et intéressante communication à la Société d'hypnologie et de psychologie. Sa méthode consiste en une sorte de dressage obtenu par la suggestion. Voici d'ailleurs comment lui même s'en explique :

« Le médecin, après avoir étudié le degré de suggestibilité du sujet, provoque l'état d'hypnose afin d'obtenir la cessation des activités de l'esprit ; puis, le sujet étant hypnotisé, il lui impose la direction morale par des suggestions impératives à laquelle il associe une discipline psycho-mécanique. C'est-à-dire qu'après avoir défendu au sujet d'accomplir un acte donné, il le met dans l'impossibilité physique de l'accomplir. Cet exercice, souvent répété, donne les résultats les plus inattendus et on peut ainsi remédier, chez l'enfant comme chez l'adulte, aux impulsions vicieuses, antisociales qui avaient pu l'envahir. On tue la peur, le vice ; on arrive à un vrai redressage du caractère. »

~~~ Comme un homme. Londres est la véritable ville de la liberté. Depuis quelques jours on peut voir « Coco », un singe de grande taille, qui, paraît-il, est un phénomène d'intelligence, piloter un auto à travers les rues les plus encombrées de voitures. « Coco » dédaigne les lunettes, probablement parce qu'elles enlaidissent, mais il porte sur la tête, assez coquettement, une petite casquette de toile, car il redoute le soleil. L'habile quadrumane n'accroche aucun véhicule tant est grande sa dextérité. Voit-il un passant devant son auto, vite il corne pour le prévenir, et ses yeux mobiles semblent dire : — Sont-ils imprudents ces piétons !

Cette bête exceptionnelle doit bientôt, paraît-il venir à Paris. Quelque demi mondaine, éprise, se hâtera sans doute de la prendre à son service

~~~ Triussa. C'est le Franc-Nohain de l'Italie. Il écrit des vers si disloqués qu'ils déconcerteront le lecteur, mais il y a tant d'esprit que les gens les plus sérieux sont désarmés. Trilussa devient de plus en plus célèbre. Apprenons à le connaître. Voici donc un de ses récits :

« Un vieux porc dit un jour à certaines vaches : « Il est temps d'en » finir avec cette vie de porc que » je mène. Je veux revêtir un frac, » chausser des bottines qui font » crac-crac, mettre une fleur à mon » habit, un morceau de verre dans » mon œil et aller à la ville. Là se » trouvent des gens bien élevés, » qui fréquentent la bonne société ».

« Aussitôt dit, aussitôt fait. Le soir même il alla prendre le thé chez une comtesse, il se fit à parmi les dames, il dit quelques mots de français, il joua, chanta, dansa, parla d'amour. Mais deux ou trois jours plus tard on le vit rentrer au pays. — Comment donc, firent les vaches, déjà de retour ? La bonne société ne te plaît donc pas ? — Vous faites erreur, répartit le porc, et je serais resté bien volontiers, mais quoi ? à la ville, on fait trop de cochonneries ! »

FIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 Juillet, à 8 h. 1/2

Allégro Militaire,	Tavine.
Le lac des fées, ouverture,	Auber.
Vallée d'Ossau, valse,	Bimoiet.
L'Africaine, fantaisie,	Meyerbeer.
Le Rossignol, polka,	Subold.

Le Chef de Musique, J. LAVY.

Retraite en musique

Itinéraire du 11 juillet

Rue du Nouveau-Port jusqu'à bientôt, paraît-il venir à Paris. Quelque demi mondaine, éprise, se hâtera sans doute de la prendre à son service

Rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue S.-Jean, rentrée.

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le vendredi 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la Place Saint Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Curiosités Corses

10 juillet 1786. — La République de Gênes, ayant dans un édit traité Théodore de Neuhoff, de vagabond, celui-ci envoya au doge une lettre pleine d'ironie et dont la phrase suivante donnera une idée :

« Nonobstant, vous m'accusez d'être coupable de lèse-majesté. Cette majesté vous fut-elle portée d'Angleterre, sur un certain bateau, qu'un marchand Anglais expédiait à un de vos confrères devenu doge, en même temps qu'une lettre portant la suscription : A M. le Doge de Gênes et marchand de diverses marchandises. »

11 juillet 1793. — Sur la proposition de Collot d'Herbois, 800 000 livres sont mises à la disposition du ministre de l'Intérieur pour être distribuée aux Corses franche-

---

42 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

I

— Ah ! ah ! la cavalerie de Grenoble a été *runnée* et peut-être même les vélites ; on vient le Maison du Roi ! dit Berbérin en faisant allusion à son hôte, qui avait servi dans la garde impériale, et à lui-même qui sortait des gardes du corps.

Gœrland s'arrêta devant l'officier, le regarda fixement, et lui dit d'un ton glacial : — Voulez vous suivre un bon avis ? tout chez moi est à votre disposition ; restez y tant qu'il vous plaira ; vous me ferez plaisir ; mais ne revoyez cette femme ni demain, ni jamais.

— Vous l'aimez répondit le jeune homme, tout est dit, je repars ce soir. Soyez heureux, mon chez ! Ah ! elle vous aime !

— Je ne dis rien de semblable.

— Mais alors, expliquez moi, Gœrland...

— Rien, reprit l'officier en interrompant son ami ; mon conseil est absolu

— Quelle raison alors...

— Je ne puis vous rien dire ; mais croyez moi, cette passion serait un malheur pour vous.

— Vous m'intriguez furieusement. J'ai déjà flairé un mystère, vous en faites un logographe ; et de ma vie je n'ai pu en deviner un seul. Quel est donc ce secret plein d'horreur ? cette ange est-elle folle, ou vampire ? tue t elle ses amants ? y a-t-il danger de mort à l'adorer ?

— Oui, dit Gœrland.

— Et vous ne voulez rien me dire de plus ? dit le garde du corps quand sa surprise en fut dissipée.

— En ce moment toute explication m'est impossible ; plus tard peut-être, si vous persistez.

— Plus tard, soit. Vous comprenez bien, mon ami, qu'il ne m'inquiète à mon aventure que votre inquiète prédiction pour m'y engager davantage. Grâce à vous, la voilà tout à fait poétique. Du danger du mystère, de l'amour ! salut à tous trois, vive Dieu ! la garde royale est là.

Et le jeune homme se leva allègrement en chantonnant ce refrain d'une romance alors à la mode parmi les chevaliers de la Gâtine.

Dieu veuille mon âme !
Ma vie est au roi,
Mon cœur à ma dame,
Mon honneur à moi.

II

Le lendemain, le premier homme qui vint saluer madame de Valdannaie, lorsqu'elle fit son entrée à la préfecture, fut Horace de Berberin. La jeune femme sourit à sa vue, sans pouvoir dissimuler une rougeur légère qui annonçait plus d'émotion que de déplaisir ; mais tout à coup l'animation de ses traits disparut, le frémissement nerveux qui lui était habituel courut sur ses blanches épaules et ses yeux interrogèrent avec une anxiété visible le groupe d'hommes entassés au milieu du salon.

Sans doute son regard ne rencontra pas ce qu'il redoutait, car il reprit bientôt son expression douce et engageante. La vague, un instant agitée de son gracieux corsage, se dégonfla peu à peu par de ces longs soupirs qui semblent exhaler une peine importune pour aspirer des espérances depuis longtemps inconnues. Madame de Valdannaie, guérie de son inquiétude, refleurit comme la plante quand est tombé le ver qui la rongeait ; insensiblement sa sérénité se changea en assurance, en vivacité, en désir de plaire, et finit par s'épanouir en une merveilleuse coquetterie à cent feuilles, près de laquelle toutes les autres sensibilités féminines semblaient décolorées.

Le garde du corps s'enivrait de cette femme fleurie. Lorsqu'il vint faire valoir ses droits à la valse promise, son bras en s'emparant de celui de sa jolie compagne de voyage, le pressa doucement, et beaucoup plus que ne le voulait l'étiquette. Aucun rappel à l'ordre ne réprimanda cette mutte tendresse, réminiscence du coupé.

Berberin, fort de ce premier succès, ne songea plus qu'à la consolider. Ses yeux, ses paroles, son silence, ses moindres gestes devinrent une déclaration continuelle, nuancée, souple, multiple, attaquant sans interruption et sur tous les points offerts par le cœur ou par la vanité de sa maîtresse.

A la rose de peau de plus en plus complaisante par laquelle, en femme de province, la douceur d'Horace répondait à son adoration printanière, il pouvait devenir que, s'il ne pénétrait pas encore l'âme, du moins il intéressait l'esprit et occupait l'imagination, ce qui veut autant et quelquefois mieux. Son éloquence, à chaque instant plus pathétique et plus sentimentale, se lançait par tous les sentiers du pays de Tendre, s'agrémentait dans sa course par les petites phrases raffineuses, agaçantes, flatteuses, que la jeune femme échangeait, de temps en temps en manière d'épreuves aux fleurs d'une conversation qui lui plaisait. Aucun jockey d'Epsom n'entendait mieux son art que madame de Valdannaie n'avait compris cette science de coquetterie qui, comme toutes les autres, peut se formuler en deux mots. La femme vertueuse dit : non ; la passionnée, oui ; la capricieuse, oui et non ; la coquette ni oui ni non.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU

CRÈME SIMON

SAVON SIMON

POUDRE

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

Maison fondée en 1848 — 48, rue du Faubourg Saint-Martin

ment ralliés à la France, et que Paoli avait voués.

Médaille Militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire les officiers mariniers dont les noms suivent :

Figarella Albert, 1er m. fourrier.
Luciani dit Battaglini Don Hyacinthe, 1er m. commis aux vivres.
Poggi Antoine 3e m. vétéran.
Festa Charles-Félix, 1er m. vétéran.
Albertini Ange-Mathieu, sergent pompier, Toulon.

Soirées familiales au Lycée

Mercredi, 12 juillet, à 8 heures et demie du soir, 4e et dernière soirée familiale. Festival en l'honneur de la Fête Nationale, avec le concours de la musique militaire du 163e de ligne.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à cette soirée les familles des élèves et les amis du lycée. Les cartes d'entrée pourront être retirées à partir d'aujourd'hui au bureau du secrétariat. Pour éviter des oublis, il ne sera envoyé aucune invitation.

Avis aux Contribuables

Le contrôleur des contributions directes informe les contribuables qu'il recevra les déclarations de mutations foncières, du lundi 17 juillet au 25 inclus, de 9 à 11 heures du matin. (Salle des délibérations du Conseil municipal).

La Glacière Bastiaise

Il existe en Corse six usines à glace, deux à Bastia, une à Corte, une à Sartène, deux à Ajaccio. La concurrence est redoutable, acharnée, opiniâtre, et nous avons le kilogramme de glace pour cinq centimes, un sou ! Cette échelle d'estimes permet à chacun de se rafraîchir souvent, tous les jours, et à bon marché, et nous aurions tort, vraiment, de nous en plaindre.

La Glacière Bastiaise, qui est la plus ancienne de toutes les usines, fabrique de la glace transparente à l'eau distillée pure. Soumise par son propriétaire à l'analyse chimique, les conclusions de cette analyse furent que l'échantillon remis devait être considéré comme pur au point de vue chimique et bactériologique. L'examen date du mois de juin dernier. Nous ne pouvons donc que recommander la Glacière Bastiaise à nos lecteurs.

Bastia Exposition

Dimanche 9 juillet. — Entrées payantes, 386.

Lundi 10 juillet. — Entrées payantes, 199. Record des tickets-réduction. Zani, Luciani, Lota, Savi.

C'est le 15 juillet que commenceront les épreuves du jury, elles se continueront journellement par groupe d'après les dates respectives. Prière aux retardataires de se presser.

⁂

Chronique des Exposants

N° 193

Dans les salons de MM. Petit frères, M. Sabaté expose une petite vitrine renfermant toutes les perfections modernes à l'usage de la bouche, un des organes considéré parmi les délicats et surtout parmi les sensibles sensels. Chacun sait que la bouche est chère à ce bon monsieur Bertoux, puisque dès son arrivée au ministère il a prescrit de lui faire connaître par la voie hiérarchique l'état des bouches militaires (rien de celles à fer). Pour qu'un ministre s'occupe de l'hygiène dentaire des petits soldats d'un sou, il est à supposer que l'état de prospérité de la bouche est pour quelque chose dans la santé d'un homme. Les médecins experts en maladies d'estomac s'accordent (pour une fois) à déclarer que la bonne mastication est le principal facteur contre dans gastrite.

Je n'ai pas l'intention de livrer aux lecteurs du « Petit Bastiais » les secrets de la fabrication des dents en ivoire, porcelaine ou composition, d'abord parce que : une description aride ne les intéresserait pas et surtout parce que je les ignore. Seulement si l'on s'en rapporte aux principaux docteurs qui font profession d'hygiénistes, une bouche saine en tout ne moisse bien assainie par un bon chirurgien dentiste peut éviter pas mal de maladies. C'est à-dire, d'après les doctes savants en cette matière, qu'une bouche qui possède des chicots avariés est un foyer de microbes. Les auteurs réputés en romans d'amour, les Jean Lorrain, Catulle Mendès, Pierre Lotti, etc., donnent toujours à leur héros, à leur héroïne, une bouche rouge comme cerise, aux dents nacrées ! Rangées de perles dans un écrin de velours cramoisi, etc. etc. à l'infini, délicieusement pure, exempte de dartres et d'odeurs.

Le fait est que la femme aimée doit posséder une bouche qui attire le baiser, puisque c'est par la bouche que le premier lieu de l'amour commence. Un grand homme d'Etat a dit quelque part qu'il était impossible d'avoir quelque chose de caché pour son valet de chambre. Il doit à mon avis en être de même pour le dentiste. Avoir honte de confier sa bouche à l'inspection et aux soins d'un véritable dentiste est tout simplement une bêtise dérivante d'amour-propre et d'orgueil que les dames appellent en minaudant « la crainte des souffrances. » Je comprends, en effet que l'on ait à redouter des souffrances si l'on confie le soin de sa bouche à un charlatan.

Mais si l'on choisit bien son dentiste et que l'on se confie à lui, si l'on prend l'habitude de se livrer à une inspection mensuelle, le chirurgien dentiste tout aussi bien que le médecin de la famille arrive à connaître l'état de nervosité habituelle de sa cliente et il arrive à lui éviter toute sensation douloureuse ou désagréable. Donc, tout est dans le choix de l'homme de l'art appelé à réparer le temps les dégradations.

Je ne pense pas que ceux qui lisent ces lignes m'accusent de réclame, car il leur suffira de se rendre compte de vis des bijoux dentaires exposés par M. Sabaté. J'estime que le chirurgien dentiste qui arrive à fabriquer de pareilles merveilles n'a pas besoin de réclame, il s'impose lui-même par son travail.

J'ai passé moi même par les mains de M. Sabaté, et si j'ai écrit ces lignes c'est tout simplement à titre de reconnaissance, car il a su m'éviter toute douleur dans une opération assez délicate. Surtout pour que ceux qui souffrent et qui hésitent sache bien qu'ils sont coupables envers eux mêmes en ne pas donnant à leur bouche toute l'hygiène nécessaire à la bonne santé de leur estomac.

Je ne saurai trop féliciter M. Sabaté qui s'est donné pour devise : Etre utile à tous et accessible à tous.

QUART D'ŒIL.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers coiffeurs. — Les membres du Syndicat sont instamment priés de se réunir ce soir, 11 du courant, à 8 heures précises, rue Miot, 6.

Ordre du jour : Payement des cotisation. Distribution des livrets.

Le secrétaire, P. Giuli.

Au Couvent d'Olmeto

J'ai lu dans une feuille parisienne le compte-rendu de l'opposition des scellés sur le couvent des Filles de Marie d'Olmeto. Il y avait un peu de tout dans ce gigantesque plat de cassoulet : de fort belles tirades, beaucoup d'esprit et pas mal d'inexactitudes. Voici les faits exacts :

Le 13 juin dernier, M. Hornic Colonna, juge de paix, se présentait chez les Filles de Marie pour procéder à l'apposition des scellés. Il apportait, comme pièces justificatives — oh ! pas grand'chose — une note du greffier du tribunal d'Agen qui avait prescrit cette opération et une dépêche du procureur de la République de Sartène. Les Religieuses allèrent en référé. L'ordonnance du président n'est fait attendre une bonne semaine. Pourquoi, devinez le ? Il est vrai qu'un président de tribunal ne peut jamais rapporter, par voie de référé, une disposition d'un jugement. Mais pourquoi toutes ces hésitations ? Je ne sais laissé dire qu'on avait eu à craindre, à Sartène, de demander des instructions à Paris. Cela ne m'a guère surpris. Comme on l'a si bien dit, en Corse aussi bien qu'ailleurs, les tribunaux rendent des services et non des sentences.

— Mon Dieu, me direz vous, le positif du devoir est devenue, pour beaucoup de membres de la magistrature, une véritable impossibilité. — Pas d'alliances cléricales, leur commande-t-on, pas de fréquentation de la calotte ou du froc, tor, sinon, plus de beurre !.. Que voulez vous donc qu'ils fassent, ces pauvres gens ? — Mais qu'ils obéissent à Dieu plutôt qu'aux hommes ; mais qu'ils sauvent leur âme, même en mourant de faim. C'est une règle suprême qui ne souffre point d'exception.

Aussitôt que l'ordonnance du président est connue dans le village, une foule bruyante et compacte, sans distinction de sexe ni d'âge, de rang ni d'opinion, vient se masser aux abords du couvent. Dès quatre heures du matin, la population tout entière est sur pied. Des femmes affolées accourent de tous côtés, et en peu d'instants l'affluence est énorme. Des vivats sympathiques retentissent de toutes parts. C'est un dévouement aussi touchant qu'admirable.

Malgré les ordres formels du Maire et du Curé — bien qu'on ait prétendu le contraire — le clocher est immédiatement envahi par la foule. Le tocsin retentit lugubrement et soulève au fond des cours une indignation généreuse. Des cris de douleur s'échappent spontanément de toutes les poitrines. Une émotion poignante étreint les plus indifférents. Tout semble dire au village en émoi que les tristes cloches sonnent leur dernier glas. C'est déchirant.

L'arrivée du juge de paix a lieu vers dix heures. Elle est accueillie par une véritable tempête de sifflets. Des cris stridents, nourris, bizarres, retentissent dans l'intérieur du pensionnat ; une formidable huée éclate de toutes parts, et la manifestation est grandiose. La gendarmerie est impuissante à maintenir l'ordre. L'opposition des scellés est empêchée par la foule.

Je ne vous conseille pas de demander un juge de paix comment il a été reçu dans les cloîtres du couvent. Il y verrait une allusion méchante. Quelqu'un m'affirmait hier qu'il en a la chair de poule, rien que d'y songer. Tant mieux !... Cependant il en a été quitte pour la peur, quoi qu'on ait dit.

Devant une résistance si vigoureuse, on fait appel à la force publique. Quelques heures après, le tribunal, accouru en toute hâte de Sartène, est sur les lieux. Ce n'était pas la saison des tomates, écrit l'auteur de l'article dont je vous ai parlé plus haut, sans cela. Mais bah ! quelques-uns n'y ont rien perdu. C'est vrai. Et ce qu'ils ont ramassé de pommes cuites, je vous le laisse à penser.

Six heures du soir. Elle est toute animée, l'étroite avenue qui mène au couvent. Gardes-champêtres.... gendarmes à pied... gendarmes à cheval... Plus loin, sur la route poudreuse, une compagnie d'infanterie se détache en notes vives, ameutant les chiens, dispersant les enfants. En tout, près de cent trente hommes armés. Toutes les routes avoisinantes sont barrées par la troupe. On dirait que le village est en état de siège. D'un côté, des brigades de gendarmerie à cheval, le fusil en bandoulière, le revolver au ceinturon, et avant sang et eau pour balayer le terrain ; de l'autre, une foule de manifestants indignés, le pistolet au poing, prêts à faire feu au moindre incident. Tout semblait la poudre en ce moment ; une étincelle aurait suffi pour la faire éclater.

La juge de paix arrive enfin escorté d'une double haie de gendarmes. Après les sommations d'usage, les portes du couvent lui sont ouvertes. La Supérieure lui remet l'énergique protestation suivante :

« La Supérieure des Filles de Marie d'Olmeto consignée au nom de la Supérieure générale et en son nom propre, proteste contre l'apposition des scellés et contre l'inventaire qui sera dressé dans l'immeuble occupé par son Ecole, et ce pour les motifs suivants :

« 1° D'après l'article 3 de la loi du 7 juillet 1904, le fermeture des établissements scolaires ne peut être effectuée que par un arrêté de mise en demeure du ministre de l'intérieur, notifié, après insertion au Journal Officiel, à la Supérieure de l'établissement, quinze jours au moins avant la fin de l'année scolaire.

2° En vertu de la même loi, il n'appartient ni au Procureur de la République, ni au tribunal du siège de la maison-mère, ni au liquidateur de la congrégation, d'ordonner la fermeture d'une maison cassée. Ce dernier est seulement chargé de l'inventaire et de la liquidation des établissements fermés conformément à la loi.

3° L'opposition des scellés entraînerait la fermeture momentanée de l'Ecole et par suite, violerait la loi du 7 juillet 1904 ainsi que le décret du 2 janvier 1905.

4° L'immeuble occupé par les Filles de Marie n'est pas un bien de Congrégation ; il a été bâti à frais communs par la Supérieure générale agissant en sa qualité de citoyenne française, aux termes de la loi de 1825, et par la commune d'Olmeto autorisée par le gouvernement.

« C'est pourquoi, la soussignée proteste énergiquement contre cette mesure tyrannique qui viole la loi d'enseignement ainsi que le droit de propriété, déclare ne céder qu'à la force, et prie M. le juge d'inscrire sa protestation au procès-verbal. »

L'opposition des scellés et l'expulsion des Religieuses se sont ensuite effectuées dans le plus grand calme. Il est bon d'ajouter que les Religieuses ont reçu, sur tout leur parcours, les ovations les plus enthousiastes d'une foule émue et compatissante. Les personnes charitables qui les ont recueillies ont eu pour elles l'attention la plus délicate. On leur a maintenant permis de réintégrer leur couvent. Mais je ne conseille pas à nos tyrranneaux au pouvoir de les expulser encore. Les choses pourraient alors tourner de pile en face.

Bref, la manifestation des Olmetois. — Comment faut-il les nommer, au fait ? Ma foi, je ne sais pas trop ; mettons les Olmetois — la manifestation des Olmetois en faveur des Religieuses expulsées a été de tout point imposante. Mais, détail curieux à noter et qu'on voit taire, c'est que pas un cri séditieux n'a été poussé au cours de démonstrations de sympathie qui se sont produites ; « Vive la Religion ! Vive le Christ ! Vivent les Sœurs ! » et c'est tout. Quelques dégâts de peu d'importance ont été sans doute commis au passage, car, lorsque la digue est ouverte, il n'est pas facile d'arrêter le vague bouillonnante. Cependant, grâce à l'intervention intelligente, habile, froidement énergique du Maire et de l'Adjoint, on n'a eu à déplorer aucune collision sanglante. Et ce n'est pas peu dire

Je me rappelle en terminant, cette plaisanterie d'un goût peu sûr, à mon avis, parce qu'elle équivaut à un véritable défi, qu'un journal insulaire s'est permise, au lendemain d'une expulsion de moines sans mouvements, à l'encontre de la population d'Olmeto. Dans ce village, il est vrai, les bons n'ont que le courage du silence, cette grande arme des faibles. Mais il n'y a pas jusqu'à cette partie du public indifférente et distraite qui ne se sente enflammée jusqu'au transport, quand on sait faire appel à son dévouement et à sa générosité. L'auteur de l'entrefilet en question aurait pu s'en rendre compte aisément, s'il avait été là le 19 juin dernier.

A. P.

Casino-Théâtre

Ce soir, représentation pour familles.

Le spectacle commencera par un drame :

LA VENDETTA CORSA
LA GRANDE VIA

Pièce à grand spectacle

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 10 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, 26.5 à midi, + 28 à 6 heures du soir, + 30. Maxima, + 28.9. Minima, + 20.6

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. faible. Dans l'après-midi, N. E. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Thermomètre, à 7 h. du matin 0 m.

⁂

Au Palais

MM. les Avocats ont procédé à l'élection du Bâtonnier et du conseil de l'ordre.

Ont été réélus à l'unanimité : MM. Nivaggioli, bâtonnier ; H. de Montera senior, D. Cori, de Cesaris, Antonetti, membres du conseil.

⁂

Carnet mondain

Nous applaudissons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Françoise Bourgeois, la charmante fille de M. Louis Bourgeois, avec son cousin, M. Auguste Bonelli, lieutenant au 24e bataillon de chasseurs à pied.

Nous présentons aux futurs époux et à leurs famil es toutes nos félicitations.

⁂

Nouvelles maritimes

La garde à vapeur *Poliphème*, commandée par M. le lieutenant de vaisseau Faure, a appareillé de Toulon pour se rendre en Corse, où elle doit procéder à la visite des corps morts du littoral.

⁂

Encouragement au bien

A la dernière distribution solennelle des récompenses de la Société d'encouragement au bien, qui a eu lieu dimanche, au Cirque d'Hiver, à Paris, sous la présidence de M. Etienne, ministre de l'intérieur, une médaille collective en vermeil a été décernée à M. et Mme P. L. Luca, de Monaco.

Notre compatriote M. Luca avait déjà, en 1892, reçu de la même Société une médaille d'honneur. Le lauréat, on le sait, a pris à sa charge, à la mort de son père, ses sept frères et sa sœur qu'il a élevés.

Nous adressons à M. et Mme Luca toutes nos félicitations.

⁂

Médaille pénitentiaire

La médaille d'honneur pénitentiaire a été décernée à M. Renucci, gardien ordinaire à la maison d'arrêt du Mans, qui s'est distingué par des actes exceptionnels de courage et de dévouement.

⁂

Abaissement de tarifs

La Compagnie générale maritime vient de décider que le prix des passages de 1re et 2me classes serait abaissé de 25 pour cent sur tous ses services de la Méditerranée.

⁂

Médecins coloniaux

A la suite des examens qui ont eu lieu à l'école de Médecine de Marseille, M. Orsini a obtenu le dip'ôme de médecin colonial.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-ale 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; la demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

⁂

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécuté avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, Bijouterie Mattei, 90, Bd Paoli.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Ghigliormini Pierre-François. — Petrignani Christophe. — Marini Catherine.

DÉCÈS

Luca Marie-Françoise, veuve, 79 ans, d'Algajola.
Vincenti Cécile, veuve, 96 ans, de San Martino di Lota.
Colonna Louis-Napoléon, 4 ans, de Bastia

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES
Bière F. POUSSET
Spatenbran Munich

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Orezza-les-Eaux
Hôtel Granajola
(Villa Manfredi)
Tenu par Mme COLOMBANI
Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation
Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la glace hygiénique de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, arrivera de Tunis le lundi 10 courant, pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Il sera sous charge pour Bastia dans ce dernier port le jeudi 13, pour partir le vendredi 14 courant.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Suffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Nous faisons observer à MM. les voyageurs que ce vapeur tout en étant aménagé pour passagers, file 12 nœuds.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel de dit café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	8 juillet	10 juillet
3 % de 3 0/0 anciens	99 10 — 99 25	
3 % 0/0 amortis	99 90 — 99 15	

L'ENTENTE Franco-Allemande

Paris, 10 juillet.

L'entente est complète entre la France et l'Allemagne. Le gouvernement français accepte la conférence parce que les accords antérieurs qui ont été passés avec l'Angleterre et l'Espagne au sujet du Maroc sont respectés, et parce que sa situation spéciale vis-à vis de ce pays, est reconnue.

Les résultats des négociations à donc été l'adoption des vues émises à l'origine par le quai d'Orsay. C'est-à-dire : accord sur un programme avant la convocation de la conférence.

Ainsi tandis qu'en apparence ce résultat semble un succès pour la diplomatie allemande, les vues françaises ont prévalu dans leurs grandes lignes.

On se demande à l'heure actuelle quels sont les sujets, affectant la situation du Maroc, qui vont être soumis à la conférence qui sera convoquée sans délai, mais qui ne se réunira pas à Paris.

L'Escadre anglaise A BREST

Brest, 10 juillet.

L'escadre anglaise est arrivée à Brest aujourd'hui vers 2 heures.

Le vaisseau amiral anglais a salué la terre française de 21 coups de canon auxquels ont répondu coup pour coup les batteries de la rade et le cuirassé « Massena ».

Une foule énorme assistait à l'arrivée de l'escadre anglaise qui séjournera à Brest une semaine, pendant laquelle une partie des officiers anglais se rendront à Paris par train spécial où des fêtes seront données en leur honneur.

Vingt huit navires composent les escadres anglaise et française.

Ce soir un dîner de gala a lieu à bord de « Massena ».

EN RUSSIE

Les mutineries

Paris, 10 juillet.

On télégraphie de Sébastopol :

Cent cinquante marins du transport russe « Pront » ont été enfermés dans la forteresse de Sébastopol à la suite d'une enquête au sujet de la mutinerie qui a eu lieu le 30 juin à bord de ce navire.

AU JAPON

La condamnation du capitaine Bourgoin

Paris, 10 juillet.

On télégraphie de Tokio au *Temps* :

Le capitaine Bourgoin, prévenu d'espionnage, a été jugé hier et condamné à 10 ans de travaux forcés.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Mener, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption des projets de loi tendant à distraire la section de la Terrasse de la commune de Dorjieu pour l'ériger en municipalité distincte, et tendant à distraire la commune de Vert-le-Petit du canton d'Arpajon pour la rattacher au canton de Corbeil.

Le code civil

1re délibération sur la proposition de loi de M. Arago ayant pour objet de modifier l'article 1953 du code civil.

Après l'exposé du rapporteur, M. Bertrand, la Chambre adopte.

L'emprunt de l'Inde

1re délibération sur le projet de loi ayant pour objet de garantir le remboursement d'un emprunt à contracter par les établissements français dans l'Inde.

Adopté.

Outrages aux bonnes mœurs

1re délibération sur le projet de loi, adopté par le Sénat, ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs.

Les vacances scolaires

Discussion du projet de résolution de M. Engerand tendant à avancer la date des grandes vacances scolaires.

La Chambre a adopté.

L'ENTENTE FRANCO-ALLEMANDE

Déclaration de M. Rouvier

M. Rouvier, président du conseil et ministre des affaires étrangères lit une déclaration disant que l'entente est complète avec l'Allemagne au sujet du Maroc.

La France a reçu des garanties qui lui permettent d'accepter la conférence.

Elle ira à la conférence ; la discussion portera sur les bases suivantes : souveraineté du sultan, intégrité territoriale du Maroc, liberté économique, utilité des réformes de la police et des finances.

Le président du conseil déclare que l'Allemagne reconnaît la situation particulière de la France au Maroc à cause de sa frontière algérienne.

Le gouvernement allemand renonce à discuter les accords conclus par la France avec l'Angleterre et l'Espagne sur la question marocaine.

M. Denys Cochin

M. Denys Cochin, député de la Seine, demande à M. Rouvier de compléter ses déclarations.

M. Rouvier

Le président du Conseil répond à M. Denys Cochin que pour le moment il ne peut rien ajouter.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Suite de la 1re délibération sur les diverses propositions de loi relatives aux caisses des retraites ouvrières et portant création de retraites de vieillesse et d'invalidité.

Après les discours de MM. Benoist Gaillard-Bancel et Vaillant de Raimel la séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

De Saint-Pétersbourg : Le général Linévitch télégraphie :

Selon les renseignements complémentaires sur l'engagement du 1er juillet à Satvatsa, le combat commença à neuf heures du matin ; notre colonne alla trop loin et reçut l'ordre de rejoindre les forces principales. Elle rencontra des obstacles considérables, ce qui empêcha l'offensive.

Un détachement attaqua ensuite énergiquement la position japonaise fortifiée et à sept heures du soir, la position fut prise ; un bataillon d'infanterie japonaise fut anéanti.

Les Japonais en se retirant furent poursuivis. Un renfort de Japonais étant arrivé, le combat recommença, mais sans aucun succès pour l'ennemi ; notre détachement repoussa toutes les attaques et resta sur la position jusqu'au soir, moment où il se retira sur ordre.

Les Japonais subirent des pertes énormes. Nous avons pris beaucoup de munitions. Nous avons eu beaucoup de blessés grièvement, ce qui prouve que les Japonais font usage de balles dum-dum.

On annonce de Corée qu'au sud du défilé de Chaxhan, nos détachements ont eu des rencontres de mousqueterie et d'artillerie. Un bataillon japonais a repris l'offensive et a été renforcé.

Les Japonais tirent des balles de cuivre.

*

On télégraphie de Tokio que, dans le nord-est de la Corée, le corps principal de la 6e armée japonaise s'avance sans interruption sur le Toumen.

Jusqu'à présent, les forces russes envoyées de Vladivostok n'ont pas réussi à arrêter ce mouvement. La 6e armée se trouve maintenant sur la route de Hoi-Yang, où les Russes se sont préparés à faire une résistance sérieuse.

En cet endroit, où 20 000 hommes ont été réunis, les Russes avaient construit des becs et des ponts militaires qui ont été emportés pendant la dernière crue. Il en résulte que les troupes qui se trouvent au sud de la rivière seront forcées de repasser sur l'autre rive aussitôt que les Japonais seront signalés.

On dit également qu'une fraction de l'armée du général Hasegawa a atteint la baie de Kaskevitch immédiatement au sud de l'embouchure du Toumen. A une vingtaine de kilomètres plus haut, on rencontre la baie de Possiet, qui est une des nombreuses baies du grand golfe où est situé Vladivostock. On peut donc dire que les Japonais ne se trouvent plus très loin du port russe.

Les Russes refoulés vers le Nord

On annonce officiellement que des collisions occasionnelles se produisent entre éclaireurs des deux côtés de la ligne du chemin de fer le long de la route de Fen-Hoa Kut-Yaen. Les Russes sont refoulés graduellement vers le Nord.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central est rue Salt Françoli, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tient à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

00328

AVIS DE DÉCÈS

(BONIFACIO)

Madame veuve Dominique Rocca, née Musso ;

Les familles Rocca et Musso,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Rocca

Capitaine d'infanterie en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur
et de St Grégoire le Grand

décédé à Bonifacio, le 4 juillet 1905, muni des Sacrements de l'Eglise.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Alexandre Fabrizi et ses enfants ; M. et Mme Louis Fabrizi et leurs enfants ; M. et Mme Joachim Manfredi ; Mme veuve Bolsi et ses enfants ; Mme veuve Léon Franceschi ; Mme veuve Louise Rogliano et son enfant ; M. et Mme Noël Rogliano et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Charles Rogliano et leurs enfants ; M. et Mme Achille Bianchi ; Mme veuve Brandizi et ses enfants ; M. et Mme Félix, de Marseille ; Mme veuve Assomption Rogliano, de Marseille ;

Les familles Fabrizi, Ghilini, Manfredi, Mariani, Romani, Parsi, Camogli, Rogliano et Brandizi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Alexandre Fabrizi

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin-germain, beau-fils, cousin et allié, décédé à Marseille, le 10 courant, à l'âge de 40 ans.

Priez pour lui.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôt à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

A VENDRE
ou bien à louer
pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gonitella (Ville de Pietrabugno) près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrines.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

TRAVAUX DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

85 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
CŒUR - TÊTE - ESTOMAC
CHOLÉRINE
EXCELLENT POUR LA BOUCHE ET LA TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et balcon. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Emplacement riche.

S'adresser à Mme veuve Bose, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cial, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre

Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

PILULES DEPURATIVES du docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, si souvent vicié par les Dartres, Eczémas, Vices Abscès, Furoncles, Engorgements, Laid pimples, Glandes, Maux de Nerfs, Pertes d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, à la suite vous le VERRA

E. Fresnel-Sommer, Pharm. rue Saint-Denis 39 PARIS

CHOCOLAT MENIER

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

TUMEUR

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

232 et 234 Rue Lafayette.

EXPÉDITIONS EN PROVINCE.

CATALOGUE FRANCO (80 pages).

TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS

Dépôt Général du **FER GAFFARD**

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs

EDITION D'ETUDES contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 3e et 4e 3es.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs

ADEL GOUBAUD, Rédac.-C. du 6e Arrondt



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Secclardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GALLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈS

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

84 Fault, 18, en fer

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa notice sa garde toutes certaines charlatans empiriques — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent, par malheur autochtone à la société pour la répression des fraudes médicales.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de trois mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Rotonde, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS IMPORTANT DES BUREAUX DE COUPURES DE JOURNAUX

L'Argus lit tous les journaux du monde entier et envoie tous les articles sur chaque sujet.

CORRESPONDANCES de LONDRES, BERLIN, VIENNE, NEW-YORK, BRUXELLES, COPENHAGUE, PARIS, — 14, rue Drouot, — PARIS

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'Inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 12 JUILLET 1905 — N° 164

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Havas et Laffite, Bullier et Cie, 8, place de la Bourse, Paris

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

00329

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean Gualberto.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h 04 m. — Coucher, 7 h. 10 s.

Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24

FÊTE DE DEMAIN : Saint Anaclet.

11 JUILLET

La Session d'Assises

« Jamais, disions-nous à cette même place, le 9 janvier dernier, on appréciant la session d'assises, jamais on ne s'était trouvé en présence d'affaires aussi graves. » Nous ajoutions cependant que c'était là un fait regrettable évidemment, mais dont il ne fallait pas s'inquiéter outre mesure. Hélas! nous nous trompions. La session de juin a dépassé celle de novembre, sinon quant au nombre des affaires, du moins quant à leur gravité. A trois reprises différentes, les éminents officiers du ministère public se sont trouvés placés dans la pénible nécessité de réclamer de la justice du jury les suprêmes rigueurs.

Un homme, marié et père de famille, et dont les cheveux commençaient à blanchir, avait soudain été pris pour une de ses cousines d'une violente passion, où il n'y avait certainement pas que de l'amour. La jeune fille, à peine âgée de 22 ans, avait quelque bien, lui était pauvre et désœuvré.

Il lui proposa de le suivre ; il l'installerait chez elle, sa femme n'y voyant aucun inconvénient ; et comme la malheureuse enfant repoussait de pareilles offres avec indignation, il lui donna trois jours pour réfléchir ; puis, devant un nouveau refus, il la tua dans les bras de sa mère. Les jurés populaires ont trouvé à ce crime des circonstances atténuantes, et ils ont même dit qu'il n'avait pas été préméditté.

Deux sardes, Salis et Fiori, avaient enlevé une jeune fille mineure de 16 ans, et qui, d'ailleurs, n'avait cédé qu'à leurs menaces. La mère reprit son enfant, et la maria à un jeune homme de son choix. Les deux ravisseurs se postèrent alors aux environs d'un four, où la vieille femme avait coutume de faire cuire son pain, l'assommèrent et brûlèrent ensuite, sur un brasier ardent, son cadavre sanglanté. Les accusés niaient, mais les charges étaient accablantes. On pouvait prévoir deux solutions : l'acquittement pour les rares personnes aux yeux desquelles un doute subsistait, ou, plus vraisemblablement, un verdict impitoyable. Les jurés ont trouvé un moyen terme auquel personne n'aurait songé. Ils ont retenu la culpabilité des accusés, en leur accordant cependant le bénéfice des circonstances atténuantes.

Mais il est une affaire qui particulièrement passionna l'opinion.

Un apache dangereux, un malfaiteur de profession qui, à peine âgé de 31 ans, avait cependant passé 17 ans en prison, avait, une nuit, sans motif aucun, et uniquement pour satisfaire ses instincts sanguinaires, assassiné l'agent Biaggini, et traversé d'une balle la poitrine du brigadier de police Bertrand.

Il avait été jadis accusé d'avoir étranglé un enfant, et tiré un coup de fusil à quelqu'un dont il ravageait la propriété et qui osa se plaindre. L'opinion publique, émue par les nombreux exploits des nervis qui infestent depuis longtemps notre ville, réclamait un exemple : On n'a pas cru devoir le donner.

On le voit, la situation criminelle en Corse devient terriblement alarmante. Ces crimes odieux étaient, Dieu merci, inconnus jusqu'à ce jour dans notre beau pays. On tuait, c'est vrai ; mais c'était pour satisfaire de vieilles inimitiés. On s'attaquait à des adversaires capables de vendre chèrement leur vie. C'était, je l'avoue, des mœurs regrettables. Mais du moins les meurtriers n'obtiennent jamais à des mobiles inavouables et odieux.

Que les jurés veillent! Ils ont pour mission de sauvegarder l'honneur du pays. Une session aussi longue, et réunissant des affaires aussi graves, dans tout autre département que le nôtre, aurait eu le plus grand retentissement. La presse, sans distinction d'opinions, aurait jeté des cris d'alarme. On aurait parlé de récompense, d'avancement pour le président des assises et les officiers du ministère public. Le nom des jurés eut été connu de tous, et leur verdict commenté. Les avocats auraient été assurés de la célébrité. Chez nous, tout cela passe inaperçu. « Choses de Corse, » dit-on en détournant la tête. Pour une fois j'avoue que je n'en suis pas fâché.

Ne noircissons pas cependant le tableau outre mesure, et répétons bien vite que deux des grands assassins dont nous venons de parler, étaient des Sardes. Reconnaissons aussi que ces crimes épouvantables sont encore assez rares. Mais nous devons veiller à ce qu'ils ne soulèvent plus le sol de notre pays. Dans ce but, une répression impitoyable peut seule être efficace.

Ah! qu'un homme violemment provoqué, bondissant sous l'outrage, ou exaspéré par tout un passé de misères, arme son bras dans un moment de folie, on le comprend! Mais que l'on tue à plaisir, pour satisfaire une misérable passion, cela est abominable et appelle un châtiment sévère.

A cette session, M. Agostini, récemment nommé substitut du Procureur général, a pour la première fois, porté la parole en Cour d'assises. L'éminent magistrat n'a pas dû être sans émotion, en se retrouvant dans cette salle d'assises où il fit ses premières armes, et dont l'écho a jadis tant de fois retenti de son éloquence. Il fut un vaillant défenseur ; il est un accusateur intraitable. Nous sommes heureux de lui renouveler ici nos souhaits de bienvenue. Notre parquet a acquis en lui un magistrat intègre et de grand talent.

Rendons une fois de plus hommage au tact, à l'habileté, à l'exquise courtoisie de M. le conseiller Gabrielli qui a présidé aux travaux de cette interminable session.

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le vendredi 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la Place Saint Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Gouvernantes suisses

12 juillet 1836. — M. Réalier-Dumas est nommé procureur général à Bastia.

M. Réalier Dumas est l'auteur d'un mémoire célèbre sur notre île qui eut un grand retentissement et dont les colonnes soulevèrent l'indignation générale de la Corse.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été promus dans les équipages de la flotte :

au grade de second maître mécanicien, le quartier maître Palmaroli Jean Toussaint.

au grade de second maître fourrier, le second maître Stefanini Xavier-Antoine.

— M. Pietrafesa a été nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

LA LOI SUR LES JUSTICES DE PAIX

De la compétence civile des juges de paix

Art. 11. Lorsque chacune des demandes principales, reconventionnelles ou en compensation sera dans les limites de la compétence du juge de paix en dernier ressort, il prononcera sans qu'il y ait lieu à appel.

Si une de ces demandes n'est susceptible d'être jugée qu'à charge d'appel, le juge de paix ne prononcera qu'en premier ressort.

Néanmoins, il statuera en dernier ressort si la seule demande reconventionnelle en dommages intérêts, fondée exclusivement sur la demande principale, dépasse sa compétence en premier ressort.

Si la demande reconventionnelle ou en compensation excède les limites de sa compétence, il pourra soit retenir le jugement de la demande principale, soit renvoyer sur le tout les parties à se pourvoir devant le tribunal de première instance, sans préliminaire de conciliation.

Art. 12. Les juges de paix connaissent des actions en validité et en nullité d'offres réelles, autres que celles concernant les administrations de l'enregistrement ou des contributions indirectes, lorsque l'objet du litige n'excède pas les limites de leur compétence.

Art. 13. Les juges de paix connaissent des demandes en validité, nullité et mainlevée de saisies-arrêts et oppositions, — autres que celles concernant les administrations de l'enregistrement et des contributions indirectes, — ainsi que des demandes en déclaration affirmative, lorsque les causes des saisies n'excèdent pas les limites de leur compétence, sans préjudice de l'application de la loi sociale du 12 janvier 1895 sur la saisie-arrêt des salaires et des petits traitements.

En cette matière, la permission exigée à défaut de titre par l'art. 558 du code de procédure civile sera délivrée par le juge de paix du domicile du tiers saisi, sur requête signée de la partie ou de son mandataire.

Art. 15. Les juges de paix seront seuls compétents pour prononcer, à défaut d'entente amiable entre les créanciers opposants et saisi, à la distribution par contribution des sommes saisies, lorsque les sommes à distribuer n'excéderont pas six cents francs (6 0 0 fr.) du principal. Cette distribution sera faite, après le dépôt de la somme à distribuer à la Caisse des dépôts et consignations, dans les formes prévues par les articles 11 à 18 de la loi du 12 janvier 1895 et par le décret du 8 février suivant.

Si les titres des créanciers produisants sont contestés et si les causes de la contestation excèdent les limites de leur compétence, les juges de paix surseiront au règlement de la procédure de distribution jusqu'à ce que les tribunaux compétents se soient prononcés, et leur jugement soit devenu définitif.

Art. 16. Les juges de paix peuvent autoriser une femme mariée à ester en jugement devant leur tribunal, lorsqu'elle n'ab

---

43 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

II

C'est par les mille perplexités de ces deux mots, également refusés ou prononcés avec une expression contraire à leur sens, de ce oui moqueur, cruel comme une trop longue résistance, de ce non languissant, tendre comme un aveu, que Valérie promenait bride en main sa nouvelle conquête : modérant une allure trop vive par un regard impérieux, prévenant le découragement par un sourire calin que les poètes anacréontiques nomment l'un rose du bonheur ; compensant un refus vague par une plus vague concession, n'accordant rien, et laissant tout espérer ; osant en un mot sur le seuil de l'amour, mais la porte fermée.

Pendant cette conversation, rendue et reprise selon les occasions que donnaient les contredanses, Barberin aperçut à l'une des portes du salon, Gaorland, immobile, les bras croisés sur la poitrine et les yeux fixés sur madame de Valdaunois. Sans s'inquiéter de l'expression profondément sinistre de ce regard, l'ermant salua son hôte d'un sourire d'intelligence qui semblait dire : Vous voyez que j'avance malgré vos prophéties.

L'idée d'être un objet d'observation pour un autre homme, le souvenir de la mystérieuse conversation de la veille, le vague instinct d'une rivalité encore exaltèrent le parisien. Il redoubla donc de frais et d'amabilité, comme les chevaliers qu'encourageait à leurs plus beaux coups de lance la présence de quelque redoutable paladin.

Tout en prêtant l'oreille à cette galante mousqueterie, madame de Valdaunois jouait avec son bouquet de bal, jolie touffe de roses blanches, bordée d'un cordon de boutons de roses de Bengale. Par gentillesse de coquetterie, peut-être par embarras naissant, la jeune femme, d'une main fort mignonne sous le gant, arrachait les feuilles qui lui paraissaient déranger la symétrie du bouquet. Dans cet effeuillement, quelquefois un pas vif, un bouton fleuri et roula sur le parquet. Horace se pencha lestement, le ramassa, fit à demi le geste de le porter à ses lèvres et le demanda par un regard expressif.

— Qu'en feriez-vous? dit en souriant madame de Valdaunois; bon, si c'était le bouquet, mais un bouton...

— Je commence ma fortune, répondit le jeune homme d'un air de modestie mêlé de finesse. Je suis déjà plus riche que vous ne le croyez. Ce bouton ne sera que le second diamant de mon trésor; j'en peut premier, pour Régent, un cheveu, un seul, mais si fin, si doux, si noir, si brillant! Je ne vois au bal qu'une seule chevelure qui lui soit comparable.

En ce moment, par un geste familier aux femmes, lorsque toutefois elles portent leurs propres cheveux, Valérie lissait une boucle de sa coiffure et réparait un désordre qui n'existait pas. Elle laissa lentement retomber sa main et pour toute réponse respira son bouquet à plusieurs reprises.

— Un manteau où l'on trouve de pareilles richesses ne vaut-il pas un peu mieux que celui du doge? reprit Barberin en souriant doucement et faisant allusion à ses ancêtres, patriciens de Venise.

Madame de Valdaunois, un peu confuse du souvenir qu'on lui rappelait, et de l'idée d'avoir eu pour cornette de nuit le fourreau où s'enveloppait d'habitude la figure cavalière qu'elle avait sous les yeux, enfouit son visage dans la gerbe de fleurs et détourna la tête.

— Les fleurs se flétrissent!

A ces paroles prononcées subitement d'une voix grave, la jeune femme tressaillit comme si quelque serpent eût sifflé à son oreille; elle se redressa sur la banquette et leva les yeux. Gaorland était debout devant elle, armé de ce regard pesant qu'elle avait rencontré la veille en descendant de la diligence. De la main droite il montrait le bouquet de bal qui venait de tomber sur le parquet, de la gauche il en tenait un autre séché depuis longtemps en apparence, et taché de plusieurs gouttes brunes semblables à des gouttes de sang.

— Est-ce là ce que vous avez dit au bal pour amuser les femmes? dit Horace, que cette interruption mettait de fort mauvaise humeur.

Un gémissement sourd, une main qui froissait convulsivement son épaule lui firent retourner la tête : madame de Valdaunois, pâle comme la mort, les yeux à demi fermés, chancelait en essayant de se retenir à lui. Cette femme tomba tout à coup entre les bras de Barberin, s'y abandonna languissamment comme un corps inerte, et lorsqu'il voulut la ranimer sur la banquette où elle s'affaissa sur elle-même en perdant connaissance.

Une rumeur soudaine arrêta l'orchestre et interrompit la danse. La maîtresse de la maison accourut, et fit transporter dans son appartement la danseuse évanouie. Puis le bal continua avec l'égalité que professe le monde en toute occasion. Barberin seul, inquiet et troublé de cette scène, ne quittait pas le salon qui précédait la chambre où l'on avait emporté Valérie, et dont l'accès lui était interdit ainsi qu'aux autres hommes. Enfin, au bout d'une heure, sa cousine, avec la bienveillance d'une femme qui devine un amour et y compatit, vint lui dire que sa danseuse allait mieux et qu'on venait de la reconduire chez elle. Un peu rassuré, il allait rentrer dans la salle du bal, lorsqu'une main l'arrêta en lui saisissant le bras; il se retourna et aperçut Gaorland.

— Je crois que vous n'avez plus rien qui vous retienne, dit le trouble-fête. Je désirerais vous parler. Voulez-vous que nous partions?

(*A suivre*).

Vient par cette autorisation de son mari entendu ou dûment appelé par voie de simple avertissement.

Ils peuvent aussi, dans les cas prévus à l'article 5 de la présente loi, autoriser les mineurs à ester en justice devant eux.

Dans tous les cas il sera fait mention dans le jugement de l'autorisation donnée.

Art. 17. Les juges de paix connaissent les actions en payement des frais faits ou exposés devant leur juridiction.

Le Colonel Abria

Tous les journaux de Tunis ont rendu hommage à la mémoire de M. le colonel Abria, qui vient de s'éteindre dans cette ville. Le regretté défunt était le frère de M. le général Abria, qui est devenu notre concitoyen, et l'oncle de Mme Petri-Grasso et de M. Petri Grasso, auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

∴

Voici en quels termes la « Dépêche Tunisienne » rend compte des obsèques :

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort du colonel Abria, ancien contrôleur civil à Kairouan et à Sousse où il s'était attiré l'estime et l'affection unanime de ses chefs et de ses subordonnés.

Le colonel Abria était le véritable type de l'honneur et de la droiture, et tous ceux qui ont eu affaire avec lui ont eu l'occasion d'apprécier sa correction qui était légendaire et sa bienveillance exquise.

Nombreuses étaient les affections et les sympathies qui gravitaient autour du colonel Abria et parmi les plus anciennes et les plus sincères nous citerons celle de M. Th. Proust, vice-président de la Municipalité et président du Conseil d'administration de la « Dépêche Tunisienne, » que la mort de ce vieil ami a douloureusement affecté.

Nous prions Mme et Mlle Abria de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments de condoléance attristée.

∴

Hier matin, à huit heures et demie, ont eu lieu à la cathédrale les obsèques du colonel en retraite Abria qui commanda en second pendant assez longtemps le 4e régiment de zouaves. La levée du corps eut lieu à l'Hôtel Militaire; le deuil était conduit par le commandant Gérodias, beau-frère du défunt.

A la cathédrale, dans la nombreuse assistance, nous remarquons : M. le général Roux, commandant la division d'occupation de Tunisie; le général Larrivet, le général Dolot, M. le commandant Pinoux, représentant M. le Résident général, M. Roy, secrétaire général du gouvernement tunisien ; M. le colonel Pamlet ; M. le colonel Huguet, directeur du génie ; M. Le Bars, intendant de première classe ; M. le colonel Dupuch, président à Tunis de l'Union fraternelle des officiers ; M. le colonel Bernard.

MM. Proust, vice-président de la municipalité, Tanchon, consul de France, Serres, Berge, président du tribunal civil, Hugon, directeur de l'Agriculture, Picard, ingénieur des ponts et chaussées, de Gourlet, Remy, baron Fleury, Dalin du Fresnel, Hodey, Casana, colonel Rebillet, Noël, Henri, vétérinaire, etc., ainsi que de nombreux indigènes.

Après l'absoute, sur le parvis de la cathédrale, deux discours ont été prononcés par M. le général Dolot, qui a fait ressortir en un langage très élevé la carrière si longue et si bien remplie de celui qui disparaît.

M. le colonel Dupuch, au nom de l'Union fraternelle des officiers, a rappelé tous les états de services du défunt, longue liste de bonnes et belles actions. Il a adressé à la veuve et à la fille du colonel Abria non seulement ses vives condoléances, mais surtout l'hommage affectueux de l'Union fraternelle des officiers.

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière du Belvédère où a eu lieu l'inhumation.

M. Proust a prononcé les paroles suivantes :

« Ce sont vos amis, mon cher Abria, qui viennent vous donner le dernier adieu au milieu de la profonde affliction qui nous frappe.

» Reposez en paix vous qui avez toujours été un homme de bien, vous occupant sans cesse de l'humble et du déshérité sur cette terre.

» Votre souvenir sera celui d'un homme de bien ; il appartiendra à l'ami de vos jeunes années de vous dire combien votre disparition nous cause une sincère douleur.

« J'adresse à votre chère femme et à votre fille que vous aimiez tant, l'expression de la part que nous prenons tous à la douleur qui les accable.

» Adieu, cher ami ! Adieu ! »

Cette simple allocution toute de cœur et de sentiment, prononcée avec beaucoup d'émotion, a produit une profonde impression.

Bastia Exposition

Mardi 11 juillet. — Entrées payantes, 183. Record des tickets-rédaction : 1000, Zuani, de la Croix rouge, Saavi, Orsini, Gasparini.

On prépare rapidement les emplacements nécessaires pour le concours agricole, c'est ainsi que kiosque à musique et allées de fusains tombent sous la pioche des employés de la municipalité et du comité d'emplacement. Les inscriptions pour ce concours sont déjà nombreuses. Prière de se hâter pour faciliter le classement.

∴

Chronique des Exposants

N° 210

M. Segala, représentant de plusieurs grandes maisons des plus importantes du continent, expose dans un coquet salon spécial, les produits de la maison « Poulain. » Je n'ai nullement l'intention de faire ici l'éloge de cette maison, car cet éloge n'est plus à faire. Depuis près d'un siècle que la maison Poulain existe, elle a eu le temps d'être appréciée par les commerçants qu'elle dessert et surtout par les amateurs connaisseurs. Beaucoup de gens qui se servent de chocolat pour leur déjeuner du matin ignorent certainement les secrets de la fabrication de cette matière de première nécessité. Je vais essayer de donner aux lecteurs du *Petit Bastiais* un résumé des renseignements authentiques que j'ai sous les yeux. La maison Poulain possède près de la gare de Blois, une immense usine qui se divise en deux parties : Usine dite de la Villette; Usine dite de Beau Séjour. C'est dans ces deux usines que sont réparties les nombreuses phases de la fabrication. La principale force de la maison Poulain est la qualité des matières premières : cacao et sucre pris aux sources les meilleures. Il faut une grande pratique et une extrême compétence pour ces achats qui, seuls, donnent toutes les garanties nécessaires pour assurer aux chocolats fabriqués une qualité parfaite et une homogénéité complète. C'est cette première garantie qui fait de la marque Poulain une marque de confiance. Le cacao, base principale du chocolat, vient du Brésil, de la Guyane Hollandaise, de la Trinidad et de nos colonies des Antilles. Ce fruit, de la forme d'un gros citron, renferme une centaine de graines logées autour de la pulpe.

La canne à sucre, deuxième élément du chocolat, vient d'Amérique et de nos colonies de la côte orientale d'Afrique. C'est le sucre dit de premier jet, qualité supérieure, seul utilisé par la maison Poulain.

Une fois ces deux éléments centralisés dans d'immenses réserves, il s'agit d'en opérer le mélange, l'association intime, d'après des proportions soigneusement calculées et diversifiées suivant les marques.

Pour ce faire, après un nettoyage méticuleux et une subdivision des graines par grosseurs semblables, le cacao est torréfié. Le concassage vient ensuite pour réduire les fèves en petits morceaux, puis un triage combiné de ventilation, un passage au tarare, et alors le cacao débarrassé de toutes impuretés, germes, poussières, etc., est prêt à passer au moulin. C'est par ce travail combiné de l'écrasement et de la chaleur, que le cacao, une matière grasse, appelée beurre de cacao, qui se fond se liquéfie et produit dans les moulins un liquide épais, ou plutôt une pâte. Le travail des mélangeurs vient ensuite. Dans des machines composées d'une meule en granit, horizontale, et de deux meules verticales, le cacao est associé au sucre de canne et à une proportion de vanille ; le mélange est complété par les broyeuses à trois cylindres à écartement facultatif qui donnent à la pâte le lié nécessaire. Ensuite, il faut soumettre la pâte à une température de 60 degrés environ, après quoi la pâte définitivement prête est transformée en produit commercial. Toutefois, elle n'est pas utilisée immédiatement. Sous forme de gros blocs solidifiés, elle est mise en réserve dans d'immenses souterrains. Quand l'heure est venue, on prend ces blocs de pâte, on les met dans des étuves, où, sous l'action de la chaleur ambiante, elle reprend une certaine fluidité nécessaire au mélange. Une bonne pâte bien douée ne blanchit jamais, si elle blanchit c'est qu'elle reçoit trop de sucre et que la fabrication n'est pas soignée.

La maison Poulain, à l'encontre de certaines usines connues où les types de fabrication sont peu nombreux, possède une variété énorme de formes répondant à tous les besoins et à toutes les demandes de la consommation. Grâce à son outillage moderne perfectionné, l'usine Poulain a réussi d'un seul coup à faire une économie de fabrication de plus de 30.000 fr. par an, économie dont elle a fait tout de suite bénéficier ses clients. L'usine livre en outre au commerce les cacaos en poudre et en feuilles, les chocolats sans sucre, dont l'usage est très répandu en Vendée, du même les thés en caisses d'origine, livrés tels qu'ils arrivent des pays producteurs.

Désireuse d'être agréable aux tout petits la maison Poulain a innové un article quasiment artistique en insérant chaque tablette que l'enfant va acheter pour un sou, dans un fort joli chromo découpé. C'est ce que les bobys appellent leur collection d'images Poulain.

Comme je le disais au début de cette chronique, l'éloge de cette maison n'est plus à faire ; c'est l'amateur qui a lui-même consacré à jamais sa gloire. Il est un acte humanitaire de la maison Poulain que je dois soumettre à l'appréciation des lecteurs et lectrices du *Petit Bastiais* avant de terminer : C'est la question ouvrière, souvent si délicate dans les grandes industries. Cette question a été traitée par des administrateurs de la Société du Chocolat Poulain avec infiniment de justice et d'humanité. Je ne citerai pas tous les détails de cette organisation de Société de secours mutuels, d'assistance sous toutes les formes et de bonne moralité. Je signalerai seulement pour terminer que la Société qui veut visiblement la tranquillité présente et future de son personnel, autorise tous ses ouvriers à contracter une assurance-vie dont les contrats peuvent être établis jusqu'à concurrence de 5 000 francs de capital payables à 55 ans.

Pour encourager leurs ouvriers à cette prévoyance de l'avenir, les administrateurs s'imposent le payement personnel d'une somme représentant la moitié de la mise versée par l'ouvrier lui même annuellement. Et c'est ainsi que, par une cotisation mutuelle de l'ouvrier et du patron, le premier peut arriver à l'âge où il quittera l'usine sans être à la merci des misères, sans être exposé au terrible aléa du vieil âge sans ressources. Le seul éloge que l'on puisse encore ajouter à tous ceux obtenus du public par la maison Poulain, est vraiment celui de cette œuvre française qui peut être citée comme un magnifique exemple de prospérité industrielle. Le passé, pour cette maison de premier ordre, est un sûr garant pour l'avenir.

La marque Poulain est connue dans toute la France et dans l'Europe entière. La meilleure réclame de cette maison est dans sa devise qui en dit plus qu'une brochure entière : *Goutez et comparez.*

Je ne brûlerai pas d'encens autour du nom de M. Segala, le représentant, en Corse, de la maison Poulain. Je me bornerai tout simplement à le féliciter pour l'installation de son Salon d'Exposition pour cette maison, installation qui est, de l'avis de tous, une des plus artistiques de l'Exposition de Bastia.

QUART D'CIL.

En Juillet.

Les dangers à éviter.

Nous avons à éviter trois maladies principales, l'anémie et la faiblesse générale, la débilité nerveuse, les maux de l'estomac.

1. — Les chaleurs éprouvent tout le monde, mais plus particulièrement les personnes un peu grasses, les femmes, les enfants. Une transpiration abondante accompagnée par un ralentissement de l'appétit et par conséquent de la nutrition amènent une faiblesse dangereuse. Le sang sera appauvri et un sang pauvre est toujours un danger. Les pilules Pink ne manqueront votre appétit et vos forces, elles vous donneront du sang.

Mademoiselle Blanche Suret, chez Monsieur Guilland 93, boulevard de Nord, Lyon (Rhône) écrit au sujet des Pilules Pink :

« Depuis environ 2 ans j'étais anémique, j'étais devenue excessivement faible, j'avais continuellement mal à la tête, mes nuits étaient mauvaises, je ne mangeais presque plus rien, car je digérais très difficilement. J'ai suivi plusieurs traitements sans résultats. On m'a enfin fait prendre les pilules Pink et je m'en suis immédiatement bien trouvée. J'ai complètement retrouvé ma bonne mine, mes forces et ma santé d'autrefois. »

2. — En Juillet, le système nerveux travaille beaucoup parce que les forces physiques ont diminué sensiblement. On surmène ses nerfs, mais les nerfs surmenés s'affaiblissent et grincent souvent les migraines nerveuses, névralgies neurasthéniques. Les Pilules Pink sont le plus puissant tonique des nerfs.

« Madame Ilse Blot, à Lande par Cromac, (Haute-Vienne) dit :

« Je souffrais de débilité nerveuse, j'avais perdu le sommeil et endurais souvent des migraines atroces et des névralgies. Par un traitement suivi avec les pilules Pink mes maux ont disparu. »

3. — En Juillet, on boit plus que de coutume, et l'on boit très frais. Il n'y a rien qui débilite l'estomac comme de boire trop et de boire frais. Pendant la période des grandes chaleurs, il est absolument indispensable d'avoir un estomac fonctionnant à la perfection. Pendant les chaleurs, les troubles de l'appareil digestif sont très dangereux. Chaque été la dyssentrie fait de nombreuses victimes. Ceux qui ont un bon estomac n'ont pas la dyssenterie. Les pilules Pink maintiennent l'estomac en état de force et régularisent les digestions.

Madame Gurty, 48, rue Bellecour, Lyon (Rhône) dit :

« Quand j'ai commencé le traitement des pilules Pink, il y avait deux ans que je souffrais de l'estomac. Je digérais fort mal, et tous les remèdes qu'on m'avait indiqués n'avaient pas amené la guérison. Dès la première boîte de pilules Pink, j'ai obtenu un réel soulagement. Mes douleurs se sont atténuées, j'ai digéré plus facilement, j'ai regagné des forces et ma bonne mine d'autrefois. J'ai continué quelque temps le traitement et j'ai été parfaitement guérie. »

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et au dépôt : Gabin, Pharmacien, 13, rue Bichat, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 11 juillet 1905

(De notre correspondant particulier)

Les Régates

Voici les résultats des régates qui ont eu lieu dans la matinée de dimanche :

1° *Jolistie*, à M. J. Lanzi ; 2° *Emma*, à M. Micheud ; 3° *Corsica*, à M. Zovaco, restée loin en arrière.

Dans l'après-midi, plusieurs cutters partent au coup de canon. L'enjeu est une coupe du Président de la République.

Après un mauvais départ *Jolistie* se reprend et a bientôt des avantages sur *Emma*. Mais malheureusement dans sa course, ayant heurté une bouée, *Jolistie* est exclue. Voici les résultats :

1° *Mireille*, à M. Gini, obtient la coupe ;

2° *Coquette*, à notre jeune ami, un passionné nautique, M. Auguste Della Rocca.

Manœuvres navales

Cette nuit, la flottille des torpilleurs est sortie pour se rendre au devant de l'escadre qui évoluait au large d'Ajaccio pour l'attaquer. A l'heure où je vous écris, on ne sait encore rien de ce combat.

Lycée de Bastia

SOIRÉE FAMILIALE

du mercredi 12 juillet à 8 h. 3/4 du soir.

Festival en l'honneur de la Fête Nationale avec le concours de la musique du 173e de ligne.

PROGRAMME

Première Partie.

1. Fantaisie sur *Patrie* (Paladilhe), par la musique militaire.
2. *Célébration du 14 juillet dans la forêt*, (V. Hugo), poésie dite par le jeune Paoli.
3. La prise de la Bastille, 14 juillet 1789 (E. Quinet), lecture par M. Girolami, professeur.
4. *Couplets de l'an II !* (V. Hugo), poésie dite par le jeune Peraldi.
5. Le Chant du départ (Méhul), par la musique militaire.

Deuxième Partie.

6. *Lueur au couchant* (V. Hugo), poésie dite par M. René Sangy.
7. La Fille du Régiment (Donizetti), air chanté par Mlle Grimaldi.
8. La mort de Rouget de Lisle (Edmond Pilon), lecture par M. Charles Dupuch, professeur.
9. *11 Juillet 1789* (J. Maestracci), poésie dite par l'auteur, élève de philosophie.
10. La Marseillaise (E. Quinet), lecture par M. Romani.
11. La Marseillaise (Rouget de Lisle), par la musique militaire.

∴

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à cette soirée les familles des élèves et les amis du lycée. Les cartes d'entrée pourront être retirées à partir d'aujourd'hui au bureau du secrétariat. Pour éviter des oublis, il ne sera envoyé aucune invitation.

Casino-Théâtre

Ce soir :

La Fille de Mme Angot

Opéra comique en 3 actes de Lecocq

Prochainement :

DON CHECCO

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 degrés. + 27 4 6 heures du soir, + 26 2 degrés. + 29 2. Minima, + 20 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Nécrologie

Un télégramme de Marseille nous a apporté la triste nouvelle de la mort presque subite de M. Alexandre Fabrizi.

M. Fabrizi laisse une jeune femme et des enfants en bas âge, qui se préparaient à aller l'attendre au bateau, et qui ne le reverront plus.

Nous prenons part au deuil cruel qui frappe Mme Fabrizi, ses enfants et leurs familles et leur présentons toutes nos condoléances.

∴

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

∴

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantaozzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantaozzi, 15, place Saint-Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécutée avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Pasquini Charles. — Luigi Jean-Thomas. — Pozzo di Borgo Marie-Josèphe. — Risieri Annonciade-Marie-Laure. — Galli Marie-Assomption.

DÉCÈS

Evangelista Pierrette-Louise, 1 an, de Bastia.

Angeli Dominique, marié, 63 ans, de Bastia.

Ballero Asiceta-Louise, mariée, 25 ans, de Montreuil, (Italie).

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservira deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lepino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo,

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	10 juillet	11 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.25	99.30
— 3 p. 0/0 amortie	99 15	99 05

et suivant.

JUSTICE DE PAIX

Paris, 11 juillet.

M. Louis Belgodere de Bagnaja est nommé juge de paix du canton de Pruneli di Fiumorbo, en remplacement de M. Zannettini, décédé.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Paris, 11 juillet.

La médaille d'honneur des douanes est décernée à M. Negretti, patron des douanes à Bastia.

Légion d'honneur

Paris, 11 juillet.

Ont été promus dans la Légion d'honneur, au grade de grand officier :

MM. les généraux de division Bailloud et Lejoindre.

M. le général de brigade, Aliotte de la Fuye.

M. Simon, intendant général.

M. Enjalbert, contrôleur général des contributions directes.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le naufrage du Farfadet

Le conseil a pris connaissance de l'enquête officielle relatant les circonstances dans lesquelles s'est produit le naufrage du *Farfadet*, et indiquant les opérations qui ont été effectuées en vue de procéder au renflouage de ce navire.

Légion d'honneur

Le ministre de la guerre a soumis à la signature un décret portant des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Tirages financiers

Paris, 11 juillet.

Foncières 1903

L'obligation 104.750 est sortie remboursable à 150.000 francs.

L'obligation 368.243 est remboursable à 30.000 francs.

Les Morts du Jour

M. Jules Brice

On annonce la mort de M. Jules Brice, député de la 1re circonscription de Nancy.

Né à Abaucourt (Meurthe-et-Moselle) le 28 octobre 1830, M. Jules Brice était maire de Montauville.

Ancien conseiller général et agronome distingué, élu pour la première fois en 1893, réélu le 8 mai 1898 et en 1902, M. Jules Brice appartenait au groupe des républicains modérés.

La Couronne de Norvège

Paris, 11 juillet.

On télégraphie de Christiania au « Temps » :

La couronne de Norvège a été offerte au prince Charles de Danemark.

Le prince Charles n'a pas encore répondu à l'offre qui lui a été faite.

EN RUSSIE

La Situation

Saint-Pétersbourg, 11 juillet.

La grève générale a été déclarée aujourd'hui pour des motifs politiques.

La force armée est prête à marcher contre les manifestants.

Tiflis, 11 juillet.

Une grande agitation règne dans Tiflis. Les magasins ferment, les journaux ne paraissent pas, la panique est générale.

De graves désordres se sont produits. On craint que des conflits n'aient lieu entre les manifestants et la police.

L'état de siège a été déclaré dans la ville et le district.

Ivanovo, 11 juillet.

Les grévistes continuent le pillage. Un grand nombre de magasins ont été pillés et incendiés : une forte considérable stationne en permanence dans les rues. De nombreuses patrouilles de cosaques circulent.

L'attitude des fabricants qui ont causé la grève, est des plus provocantes.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Varsovie, 11 juillet.

Les désordres n'ont pas cessé à Varsovie où les grévistes armés de couteaux et de revolvers attaquent la police et les jaunes.

Moscou, 11 juillet.

A Moscou des scènes de désordre se sont produites.

Le comte Chovalov a été tué d'un coup de feu. L'assassin a été arrêté.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour nommer la commission chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, portant modifications à l'article 66 du code pénal et fixation de la majorité pénale à l'âge de dix-huit ans.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Le Sénat a procédé ensuite à la nomination d'une commission de dix-huit membres pour l'examen du projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Dans les neuf bureaux de la commission quatorze membres étaient favorables à la séparation et quatre hostiles.

M. Combes a été battu.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 5 h. 30.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les victimes du *Farfadet*

Sur la proposition de M. de Cauville, et avec l'adhésion de M. Rouvier, président du conseil, et M. Fallières, président, le Sénat adresse un témoignage de douloureuse sympathie aux infortunées victimes du « Farfadet ».

Mesures de police

1re délibération sur le projet de loi tendant à faire rentrer dans le droit commun, pour l'application des mesures de police, la commune d'Eghien.

Adopté.

CHEMIN DE FER DE CARMAUX

1re délibération sur le projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Carmaux à Vindrac.

Adopté.

Les Eaux de la Durance

Suite de la 1re délibération de la proposition de loi de M. Guérin sur la réglementation des eaux de la Durance.

Adopté.

L'Amnistie

Discussion en 1re délibération, sur la proposition de loi tendant à accorder l'amnistie aux condamnés par la Haute Cour, aux faillis et à ceux condamnés pour faits de grève, délits de presse et de réunion et des mesures disciplinaires motivées par les affaires de délation.

M. Vagnat donne lecture de son rapport, puis on passe à la discussion des articles.

Article 1er

L'article 1er est mis en discussion avec adjonction des délits pour manifestations à l'occasion du 1er mai et de ceux se rattachant à l'expulsion des congrégations.

L'article 1er est adopté.

Articles 2 et 3

On passe à la discussion des articles 2 et 3. Plusieurs orateurs interviennent dans le débat.

Ces deux articles sont adoptés.

L'ensemble de la proposition de loi est mis au vote.

Nombre de votants. .	257
Majorité absolue. . .	129
Pour l'adoption . .	243
Contre	14

Le Sénat a adopté.

Demain séance publique à 2 heures et demie.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Memer, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

INTERPELLATION ROUANET

sur les Affaires coloniales

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Rouanet et Paul Vigné sur les affaires coloniales et tendant à inviter le gouvernement.

1. A faire observer rigoureusement la loi de 1848 qui supprime l'esclavage ;

2. A réprimer les mauvais traitements dont sont victimes les indigènes, à assurer le respect de la vie humaine par tous ses représentants ;

3. A réprimer et supprimer les abus administratifs de tout ordre provoqués par l'accroissement démesuré du nombre des fonctionnaires civils et militaires.

M. Rouanet demande la discussion immédiate de son interpellation.

Sur la demande de M. Clémentel, ministre des Colonies, les interpellations relatives aux affaires coloniales sont renvoyées après les vacances parlementaires.

La séance est levée à 11 h. 40.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Suite de la 1re délibération sur les diverses propositions de loi relatives aux caisses des retraites ouvrières et portant création de retraites de vieillesse et d'invalidité.

M. Goieysse

M. Paul Goieysse, député du Morbihan, rapporteur du projet de loi, donne lecture de son rapport.

L'orateur prononce ensuite un long discours où il justifie les travaux de la commission des retraites ouvrières.

La discussion des articles

La Chambre vote à l'unanimité le passage à la discussion des articles.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les Japonais à l'île Sakaline

Londres, 7 juillet.

Le correspondant du « Daily Mail » à Tokio télégraphie :

« Après l'occupation des villages de Chipesan, de Mérée et de Korsakow, une deuxième colonne japonaise a occupé le Cap Notro à l'extrême sud de l'île Sakaline. »

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Marie Vecchini née Fabiani et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Simon Fabiani

leur père, grand-père, décédé à Ajaccio dans la 68e année de son âge.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de la marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient présentir sa nouveauté et fait la gloire qu'elle a reçu pour la saison Printemps-Eté un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, brassières, cravates, chemises, pochettes, tout cuir, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame HAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, crevettes, ardoises et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle maintiendra, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique de la Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE, ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Grande vente réclame

avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garanti absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce cadeau. Il en saura encheantes par les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-jeannes ou en fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre, — Blanc, 0,30 cent. id.

Vin Corse Rouge, 0,30 et 0,35 cent. id.

— Blanc, 0,40 cent. id.

— Vieux rancios, blanc et rouge, 0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.

Vin d'Italie en fûts de 2 lit. 1/2 environ, 0,25 le litre, verre à rendre.

Huile d'olive fine, à 2r. le litre.

Vinaigre, 0,30 c. le litre.

Vieux Marsala de Pranzigan. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pal ». — Quinquina « Panponnet ». Genièvre, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

Service régulier de vapeurs

entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits

pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

Capitaines

Ville de Cannes, 400 tonnes, M. Santini.

La Balagne, 800 tonnes, M. Periechi.

Ville de Nice, 650 tonnes, M. Morganti.

Hermonie, 800 tonnes, M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser : à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**

Aliment préféré des enfants.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 31, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, anti-chambre, mansarde et belvédère. Balcon sur la devanture et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé. Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Faitals pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

PILULES DEPURATIVES DU Dr COLVIS

CHOCOLAT MENIER

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Cie) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

TUBEUR

PHARMACIE Centrale du Nord 132 et 134 Rue Lafayette. LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

CATALOGUE FRANCO (Recommandé). TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

LE Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure pliée

Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées

Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Sombrese,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Baccelardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

ANCIEN CABINET PRÉBOIS

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

Système perfectionné

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

24 Pont, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses confrères alliés, qu'il a ouvert un cours complet théorique et pratique de dentisterie, qui aura lieu tous les samedis, à 2 heures de l'après-midi, à partir du 1er Juillet.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE SECRET DU SUCCÈS

BUREAU 42 rue ETUDES PSYCHIQUES, 194, rue de Rivoli, PARIS.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXX-ANNÉE — JEUDI, 13 JUILLET 1905 — N° 165

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an.	6 mois.	3 mois.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00331

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean Gualberte.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h 04 m. — Coucher, 7 h. 10 s.

Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24

Fête du lendemain : Saint Anaclet.

12 JUILLET

LES EXAMENS

C'est à pareille époque, qu'il y a environ une dizaine d'années, j'étais appelé, à mon tour, à *affronter* les *dures* épreuves du baccalauréat.

Sur cinq candidats de la même classe, seul, j'eus la bonne fortune d'être admis, et il est vrai de dire que la joie de ce succès personnel fut légèrement troublée par l'insuccès de mes camarades qui avaient pourtant bien travaillé.

A ce propos, je ne manquerai pas de rappeler le fait suivant dont je fus témoin et qui, je ne dois pas le cacher, me causa quelque peu de stupeur.

J'étais là présent lorsqu'un élève, que je ne désignerai pas, ne trouve rien à répondre à l'examinateur de mathématiques qui, lui posant plusieurs questions, finit par lui dire, énervé : « Mon garçon, je vous remercie. » Il eut soin en même temps de lui donner la note *zéro*, ce qui me persuada facilement que l'élève en question, dont je souhaitais le succès au même titre que tous les autres, ne pouvait qu'être *collé*, pour me servir de l'expression usitée en pareille matière.

Eh bien ! non, il fut reçu haut la main, malgré les mauvaises notes fournies sur son compte, et j'en fus d'autant plus surpris que d'autres camarades qui avaient pourtant toutes les chances d'être reçus furent impitoyablement écartés. Comment expliquer pareille lutte ?

« C'est l'émotion, disent les uns, qui empoigne le candidat au moment de l'examen et l'empêche de faire quoi que ce soit, alors même qu'il serait en mesure de se tirer d'affaire aussi bien que n'importe lequel de ses camarades. » D'autres disent tout simplement que cela est dû à la bienfaisante et salutaire intervention de certaines personnes étrangères au corps des examinateurs.

Si cela était, nous ne pourrions que le déplorer profondément, et nous avons la conviction intime qu'il n'en est plus ainsi.

Il faut absolument, en effet, que les élèves méritants soient l'objet des égards qui leur sont dûs de la part des professeurs qui les examinent, et il faut aussi et surtout que l'examinateur tienne compte de l'état dans lequel se trouve l'élève au moment où il lui pose ses questions.

Qui n'a pas vu des candidats bien préparés être obligés de revenir à la charge deux, trois, quatre et cinq fois, pour essayer d'obtenir leur diplôme ?

Il arrive même assez souvent que, lassés, découragés, plusieurs d'entre eux renoncent à subir l'examen de nouveau et ne veulent même plus en entendre parler. Avouez que c'est malheureux, vraiment, et il serait à souhaiter que, désormais, les candidats qui méritent d'être admis le soient à la place de ceux-là mêmes qui sont reçus sans avoir pour ainsi dire rien fait dans le but d'obtenir en résultat auquel, la plupart du temps, ils étaient loin de s'attendre.

Les examinateurs ne devraient pas non plus perdre de vue que la canicule coïncide précisément avec la date des examens du baccalauréat. Qu'ils n'oublient pas que si les fortes chaleurs sont de nature à les *énerver*, les candidats eux aussi sont exposés à subir les influences particulièrement désastreuses de la température qui s'élève chaque jour davantage.

Ils ont travaillé, nos futurs bacheliers, mais, au dernier moment, les fortes chaleurs ont pour ainsi dire paralysé leur cerveau, et ils n'ont pas pu donner toute la somme de travail voulue.

Faut-il, pour cela, les laisser de côté et ne tenir aucun compte de leurs aptitudes et de leur bonne volonté ?

Vous me direz : « Mais, s'ils n'ont pas obtenu le nombre de points nécessaires, il devient impossible pour les examinateurs de les recevoir. » Je n'en disconviens pas. Mais que chaque candidat soit alors l'objet de la même mesure et de la même impartialité.

Il y aurait ainsi moins de cancres heureux et moins de bons élèves malheureux.

SIMEONI.

Assises de Corse

13 juillet 1791. — A la requête d'Antoine Noble de Saint-Florent et d'Alexandre Franceschini de Bastelica, orateurs Corses à Gênes, les sérénissimes Collèges arrêtent qu'à l'avenir on expédierait gratuitement les patentes des élections des Podestats.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 Juillet, à 8 h. 1/2

Allégro Militaire,	Selldnich.
Stradella, ouverture,	Flotow.
Coppelia, ballet,	Délibes.
Marche à l'Etoile,	Flagorollo.
Amour et Printemps, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille Militaire :

Girolami, m des logis, Tunisie.
Raffi m. des logis, Indo-Chine.
Perracchia, adjudant aux batteries de la Corse.
Cavalli, adjudant au 2e régiment du génie, à Madagascar.
Pariggi, portier consigne de 1re classe au Fort-Barreau.
Graziani portier consigne de 1re classe à Calvi.
Casamatta, adjudant à la 15e section de commis d'administration.
Lucciardi, sergent huissier appariteur près le conseil de guerre de Toulouse.
Marchesi, adjudant commis greffier de 1re classe près le conseil de guerre de Lyon.
Partini, adjudant greffier de 2e classe à la prison militaire d'Alger.
Raffalli, sergent-major surveillant à la prison militaire de Tunis.
Andreani adjudant greffier de 1re classe à la prison militaire d'Amiens.
Poggi, sergent-major surveillant à la prison militaire de Montpellier.
Dominici François, adjudant au 3e rég. de tirailleurs tonkinois.
Lanfranchi Antoine, adjudant au 22e rég. d'Inf. coloniale.
Susini Charles-Cœur-Auguste, adjudant au 21e.
Bernardi Don-Jean, adjudant au 4e.
Castellani Dominique, adjudant au 8e.
Ferrandi Xavier, adjudant au 9e.
Santucci Alphonse-Marie, adj. au 18e.
Ometa Antoine Sylvestre, adjudant au 2e rég. de tirailleurs sénégalais
Martini Ulysse, adjudant au 2e rég. de tirailleurs tonkinois.
Graziani Antoine-Marie, adj. au 22e.
Nicoli Jean, adjudant au 3e.
Cirindini Paul-François, adjudant au 3e rég. de tirailleurs malgaches.
Orsini Jean, adjudant au 21e.
Canelli François, adjudant au 8e.
Giacomaggi Paul Mariano adj. au 1er
Silvagnoli Paul Félix, adjudant au rég. indigène du Congo.
Santucci Jean François, adj. au 22e.
Bartolomei Pierre Paul, adj. au 4e.
Geromini Joseph, adjudant au 3e rég. de tirailleurs sénégalais.
Costa Valère, adjudant au 23e.
Versini Joseph-Antoine, adjudant au 22e.

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le vendredi 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la Place Saint Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Concours agricole

des 13 et 14 juillet 1905

1re classe. — Chevaux et mules indigènes de grande taille.

1re section. — Poulains et pouliches susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 70 fr.; 2e prix, 40 fr.; 3e prix, très médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

2e section. — Mulets et mules susceptibles d'être vendus au service de la remonte. — 1er prix, 50 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, très médaille ; 4e prix, diplôme de 2e médaille.

3e section. — Juments pleines ou suitées sans condition d'âge exclusivement consacrées à la reproduction. — 1er prix, 80 fr. ; 2e prix, 50 fr.; 3e prix, très médaille ; 4e prix, diplôme de médaille d'or.

2e classe. — Poneys corses ayant un maximum de 1 m. 34 de taille au garrot.

Section unique. — Juments suitées sans condition d'âge, consacrées à la reproduction. — 1er prix, 55 fr.; 2e prix, 45 fr.; 3e prix, très médaille ; 4e prix, diplôme de médaille de vermeil.

Espèce bovine

1re classe. — Race de travail.

Bœufs de labour corses, par paires. — 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix médaille.

2e classe. — Race de boucherie.

Bœufs et vaches de boucherie, corses, 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, médaille.

3e classe. — Races laitières.

Vaches laitières de races locales ou croisées mais nées en Corse. — 1er prix, 40 fr., 2e prix, 25 fr.; 3e prix, 15 fr.; 4e prix, médaille.

Espèce ovine

1re classe. — Races à viande et à laine.

Moutons et brebis mérinos aptes à produire de la viande et de la laine, par paires. — 1er prix, 25 fr ; 2e prix, médaille.

2e classe. — Races à viande.

Jeunes moutons de race corse dite castrés, par paires. — 1er prix, 25 fr.; 2e prix, médaille.

3e classe. — Brebis laitières. — Section unique avec deux catégories.

1re catégorie. — Brebis laitières exposées isolément. — 1er prix, 25 fr.; 2e prix, 15 fr.; 3e prix, 10 fr. ; 4e prix, médaille.

2e catégorie. — Brebis laitières exposées par lots de cinq têtes. — 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, 20 fr.; 4e prix, 15 fr.; 5e prix, médaille.

Espèce porcine

Classe unique. — Truies pleines ou suitées de races locales ou croisées, mais nées en Corse. — 1er prix, 30 fr ; 2e prix, 25 fr.; 3e prix, 15 fr.; 4e prix, médaille.

Le jury se réserve la faculté d'attribuer, dans une même espèce, les prix d'une section notoirement insuffisante, à une autre section largement pourvue d'animaux de valeur.

La commission du concours agricole est composée de MM. de Carafa, président ; de Montera, Giordani, Massatrani, Damei, Palbi, Dopelo, Thiers et Bourdon.

---

44 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

II

— Parbleu, dit l'amant en mâchonnant le bouton de rose brisé, symbole de cette femme exigeante si fraîche et si radieuse, maintenant flétrie et languissante.

Deux heures sonnaient à la pendule du cabinet de Gourland, lorsque les deux amis y rentrèrent. Le maître du logis fit rallumer le feu, et avança un fauteuil à son hôte, fort intrigué de ces manières cérémonieuses et du mystère que semblait annoncer la demande d'un entretien dans un pareil moment, entretien lié sans doute aux paroles obscures de leur conversation précédente.

— Que diable avez-vous donc à me narrer ? demanda Barberin quand la domestique fut sortie. Vais-je enfin connaître le grand secret ? Vous êtes sombre et fatal, comme Talma dans « Othello ». Je suis sûr que c'est votre physionomie funéraire qui a fait évanouir madame de Valhonnale.

— Vous m'avez conté hier un roman, répondit Gourland avec la gravité glaciale qui caractérisait son langage ; je vais vous dire une histoire ; à votre tour écoutez-moi : vous êtes sur le point de devenir amoureux...

— C'est fait, je le suis corps et âme. Cet évanouissement m'a achevé. J'ai toujours adoré les femmes nerveuses. Parlez ! continuez ! il en voyant l'air impatienté de son hôte.

— Il s'agit aussi d'amour dans mon histoire, reprit l'officier en souriant avec amertume. Quoique mon récit soit de nature à vous intéresser, s'il vous ennuyait, je n'abuserais pas de votre patience.

Il y a trois ans, un de mes amis, officier dans le même régiment et que je nommerai Rodolphe, alla fixer sa résidence à Montpellier ; le licenciement de 1815 venait de le mettre en demi-solde. Une blessure reçue à Waterloo ayant altéré sa santé, il avait dû choisir pour séjour un climat méridional et salubre. Froissé dans ses intérêts, dans ses opinions, dans ses sympathies, souffrant d'ailleurs, il était ce que nous étions tous alors, mécontent. Il vécut d'abord fort retiré, peu soucieux d'importuner les autres de son humeur morose. Peu à peu cependant l'exemple de quelques amis l'arracha de sa solitude. On lui prouva que secouer l'ennui valait mieux que de s'en laisser dévorer, que le monde était un excellent médecin et que l'isolement était à lui seul une maladie. Il fit donc comme les autres. Afin d'arrêter les progrès de son marasme, il le mena au bal, et se jeta à corps perdu dans le tourbillon. Il dansa, il chanta, il rit. Quoique brigand de la Loire, il fut bien accueilli dans les salons où il s'était fait présenter : l'irritation intime de son esprit portait à la surface une excitation qui passa pour de la vivacité, pour un désir de plaire ; son envie de s'étourdir à tout prix lui fut comptée comme amabilité ; il eut donc du succès, il devint à la mode, enfin il ne tint qu'à lui de mettre une couronne de duc sur son blason de la vieille garde : il l'eût fait peut-être, si une puissance fatale n'était venue tout à coup dominer son existence.

Dans ces salons où l'avait jeté l'ennui, où le retenait la vanité, une femme s'offrit à lui, jeune et belle, armée de toutes les séductions d'un esprit ardent, forte de toute l'audacité que donne un cœur froid. Pour peindre cette apparition et son effet, les mots me manquent. Il aima cette femme comme il croyait impossible d'aimer, comme un fou, mais ce mot est encore faible. Elle devint, pour son imagination glacée par les déceptions, une illusion à revêtir de tout le prestige réparateur toutes les illusions qui venaient de sombrer. Il se prosterna devant elle comme le marin pieux devant sa Notre-Dame de Recouvrance : à cet autel unique, se rattachèrent les fils brisés de son existence.

La puissance qu'exerçait rebelle au tout de son âme les mécomptes d'une carrière fermée, d'un courage inutile, d'une ambition sans aliment, se redressa soudain, ainsi que part un ressort longtemps comprimé. Cette belle enchanteresse fut son ambition retrouvée, sa gloire pacifique, son but, sa vie. Avez-vous jamais aimé, Barberin ? ou ? Hé bien, vous comprendrez alors cette absorption de l'être tout entier, cet abandon absolu, cette âme livrée sans prévoyance, ni réserve, ni retour. Une passion semblable est une grande démence, son exagération même la rend impuissante ; comme une bombe trop chargée, elle éclate en l'air.

Au lieu de se tracer un plan de conduite, de combiner un système d'attaque, Rodolphe trouva tant de charme dans le sentiment où se rejouissait son âme, qu'il s'abandonna d'abord aux rêveries sans fin du véritable amour ; il se versait sa tendresse et la buvait à longs traits, sans songer à l'imprudence d'une ivresse qui n'était point partagée. Oublient que l'amour est un duel, il se désarma de toute crainte, de tout soupçon, pour goûter le libre bonheur qu'il trouvait à étroindre sa passion.

Les mortelles langueurs qui suivent et punissent les abus de l'imagination énervèrent son esprit, amollirent son cœur, ployèrent ses genoux, le couchèrent enfin aux pieds de cette femme, en lui étant jusqu'à l'intelligence de rien être abaissement profitable. Au lieu de se faire accepter comme amant, il se donna comme esclave, et il fut pris pour tel. Une femme ne refuse guère ce l'ont courbé devant elle la tuvant de le traiter sous son pied léger, qui plus alors comme s'il était de bronze, et porte sur le cœur.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

gnols, conseillers municipaux, auxquels ont été adjoints MM. Dumorgue, ancien directeur de la Banque de France ; Berland, vétérinaire militaire ; Dumestre, vétérinaire civil ; Lepidi Charles, propriétaire ; Orenga Philippe, propriétaire ; Bronzini, architecte municipal ; Villa Paul, transitaire ; Poggi Jacques, marchand boucher ; Canterelli Joseph, marchand boucher.

Le concours aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition à 4 heures du soir. Pour les chevaux et mulets le 13 juillet, et le 14 juillet pour les sections bovines, ovines et porcines.

MM. les exposants sont priés de se faire inscrire dans la matinée du jour fixé pour leur section au secrétariat de l'Exposition.

Des réductions de tarifs seront consenties à MM. les exposants par la Cie des chemins de fer départementaux.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. de Peretti Dominique Jean, ex sous-officier au 112e régiment d'infanterie, a été nommé préposé des douanes et affecté à la direction de Nancy.

— M. Sozzoni, caserrier de 2e classe, employé à Alger, a été promu à la 1re classe.

— M. Renucci Charles-Noël, ex adjudant au 102e régiment d'infanterie, a été nommé expéditionnaire à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

Avis aux boulangers

M. le Maire de Bastia, saisi d'une réclamation du Syndicat des ouvriers boulangers de cette ville, prie MM. les patrons boulangers de vouloir bien se réunir à la Mairie, le jeudi 13 juillet courant, à 4 heures du soir, salle du Conseil municipal, pour examiner la réclamation qui a été présentée et convenir de telles mesures qui seraient prises d'accord.

Le Maire.

Bastia, le 12 juillet 1905.

Enseignement postscolaire

En voici un exemple peu banal. C'est l'enseignement antialcoolique distribué ces temps derniers dans les communes de Rutali, de Muratu, de Rapale de Vallecalle, de Scolca et finalement d'Ometa de Tuda.

Son auteur est M. J. A. Tonarelli, de Rutali. Entre le baccalauréat et son départ, récemment effectué, pour la Cochinchine, notre jeune compatriote a tenu à faire rayonner ainsi autour de lui les bons exseignements qu'il avait reçus de ses maîtres au Lycée. Et comme il a été partout bien accueilli, nous comptons que sa généreuse initiative aura porté ses fruits. De combien de misères, en effet, de combien de deuils ou même de crimes (voir les assises) l'alcool n'est-il pas coupable ! Mais un bon averti en vaut deux. Espérons, et suivons l'exemple de M. J.-A. Tonarelli.

Le Concours des Postes

Lettre ouverte à M. le Directeur des Postes et Télégraphes de la Corse.

J'ai l'honneur de vouir vous demander les motifs qui vous ont amené à me refuser l'autorisation de prendre part au concours des 22 et 23 juin.

Avez-vous prêté foi aux faux renseignements fournis par des personnes connues dans la société comme faisant partie des bureaux de délation restée ouverte malgré la loi votée dernièrement ?

Dans ce cas vous avez manqué de perspicacité, et permettez-moi de vous dire que vous auriez dû, avant de vous prononcer, vous assurer sur la véracité des notes politiques fournies, j'en suis certain, par esprit de vengeance.

Mes antécédents politiques, Monsieur le Directeur, sont encore indemnes de critique. Je suis plus républicain peut-être que vos agents délateurs, et en me refusant de concourir parce que j'ai voté et fait campagne pour M. Fabiani, républicain, dont le dévouement à la République n'est un doute pour personne, vous avez commis un acte blâmable que je ne conseil de vous rappeler tant que vous ne m'aurez fait connaître le nom ou les noms de mes calomniateurs.

En même temps j'adresse une réclamation à M. le Sous-Secrétaire d'Etat des postes et télégraphes qui, j'espère, me fera connaître les motifs de mon élimination.

Agréez, etc.

A MARIOTTI,
Négociant, (Calvi).

M. Fabiani, conseiller à la Cour d'appel de Nimes, a adressé la lettre suivante à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes :

Monsieur le sous secrétaire d'Etat,

J'ai été candidat républicain à l'élection législative du 17 avril 1904 dans l'arrondissement de Calvi et je le serai aux élections générales de 1906. A ce titre je me permets de porter à votre connaissance un abus d'autorité commis par votre administration en Corse.

Le nommé Mariotti Antoine, originaire de Calvi, qui a été mon secrétaire pendant la période électorale, a demandé à prendre part au concours du surnumérariat des postes et télégraphes. Il s'est rendu à cet effet, le jour de l'examen à la direction des Postes à Ajaccio où M. le Directeur lui a fait savoir qu'il n'était pas admis à subir l'examen, sans lui faire connaître le motif de cette mesure. Mais tout le monde sait en Corse qu'il a été exclu du concours parce qu'il avait été signalé comme hostile au gouvernement et ce pour avoir été le secrétaire d'un candidat dont toute la vie a été un perpétuel dévouement au gouvernement de la République.

Vous penserez comme moi, Monsieur le sous-secrétaire d'Etat, que tous les Français qui remplissent les conditions d'aptitude et de moralité doivent prendre part aux concours publics et j'attends de votre haute justice la réparation d'une mesure aussi odieuse.

La situation actuelle de la Corse est plus malheureuse qu'elle ne l'était sous la domination génoise et il est à craindre que les abus d'autorité qui s'y commettent journellement ne finissent par pousser nos compatriotes à la révolte.

Il est à souhaiter que le ministère d'apaisement et de conciliation qui préside aux destinées de notre pays mette un terme à un pareil état de choses.

Veuillez agréer, etc.

A. FABIANI,
Conseiller à la Cour d'appel de Nimes.

Bastia Exposition

Mercredi, 12 juillet. — Entrées payantes, 182. Record des tickets-réduction : Zuani, Sosvi, Gasparini, Lota, Orvini.

C'est aujourd'hui que commence le grand concours agricole, sous le patronage de la municipalité. Cette fête du travail promet d'être très intéressante étant donné le nombre de recompenses en espèces et en médailles:

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 12 juillet 1905.
(De notre correspondant particulier)

Manœuvres navales

Dans la nuit du 10, l'escadre est passée à proximité du sémaphore des Sanguinaires, trompant la vigilance des torpilleurs d'Ajaccio qui avaient été mobilisés pour essayer d'attaquer cette force navale. A la pointe du jour, trois contre-torpilleurs sont arrivés en vue de Bonifacio. Ils éclairaient la route de l'armée navale qui avait mis le cap sur Bizerte. Nos torpilleurs sont rentrés dans la matinée du 11 sans avoir rien aperçu.

Les contre-torpilleurs « Repère » et le « Hire » détachés de l'escadre sont venus dans notre port pour y prendre les dépêches venues de Paris ou Toulon, à destination de l'escadre et apporter à la 2e flottille les ordres de l'amiral Fournier. Ces deux contre torpilleurs sont repartis dans la soirée pour rejoindre l'escadre.

Le « Lévrier, » « l'Epée » et les torpilleurs de guerre 233, 235, 288, 269 234 et 218, ont quitté notre rade pour aller faire des exercices sur les côtes de Corse. Ils passeront le 14 Juillet à Bastia et ne rentreront à Ajaccio que le 22, afin d'être prêts à repousser l'attaque de notre ville par l'escadre.

Arrestation d'un évadé

Après une course de plusieurs milliers de mètres, le gendarme Dorcet de la légion à cheval, a arrêté aux Padule le nommé Chassagnon, évadé du pénitencier de Castelluccio.

Félicitations

Nous relevons avec plaisir de la liste des élèves admis à suivre les cours de l'école d'agriculture, les noms de M. Bonini Théophile Jean Louis. Félicitations.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — Dernièrement, s'était gaité à Cervione, dans la paix du Seigneur, Mme Palma Franciosi née Trani.

Florissante de santé et bavant à pleine bouche, à la coupe du bonheur relatif de ce monde, cette femme d'élite a succombé selon l'avis des hommes de l'art, à la rupture d'un anévrisme qui, hélas ! l'a précipitamment enlevée à l'affection des siens.

Cœur aux sentiments les plus nobles d'un esprit cultivé, d'une énergie qui la caractérisait, Mme Francioni était le véritable type de la femme forte de l'Evangile.

Douée d'une affabilité non ordinaire, elle mettait volontiers, au profit de ses amis, la grande influence dont elle jouissait des notabilités de l'île, et s'attirait ainsi de nombreuses sympathies. Les pauvres surtout étaient ses privilégiés, jamais ils n'ont fait appel en vain à sa charité, et Dieu sait combien de misères elle a discrètement soulagées. Aussi la nouvelle de sa mort a produit une très grande émotion dans la population toute entière.

Les enfants de la chère défunte, occupant tous des postes distingués sur le continent et à l'étranger, n'ont pu avoir la triste consolation de recevoir le dernier adieu d'une mère qu'ils chérissaient tendrement. Seule parmi ses nombreux enfants, Mme Victorine Terigi, a pu rendre les derniers devoirs à cette mère qu'elle adorait et à laquelle elle a sans cesse prodigué les soins les plus délicats.

Les funérailles splendides ont eu lieu au milieu d'un concours immense. Le deuil était conduit par M. Trani, frère de la défunte entouré de nombreux parents et amis accourus des communes environnantes de Bastia, de Corte et d'Ajaccio.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Massoni-Cassita, Franceschi, Arrighi-de Casanova, Crucioni et Frediani.

L'absoute a été donnée dans l'église paroissiale de Cervione, par M. le Vicaire entouré d'un nombreux clergé.

Puissent ces nombreuses marques de sympathie verser un baume de consolation sur la blessure profonde de cette famille éplorée que nous prions d'agréer nos plus sincères condoléances.

LOTERIE
DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAIQUES de Bastia

Deuxième Liste des Lots

M. Montigny, sous préfet de Bastia, encrier métal blanc argenté.
Ramolli Louis, président du Comité, lampe avec pied.
Ramarosi Vincent, vice président du Comité, jardinière métal.
Cachard, coupe papier lisseuse métal vieil argent.
L. Orenga et fils: 2 porte violettes, 1 encrier faïence fantaisie, 1 presse papier cristal, 1 bouillet, 1 encrier métal, 1 calendrier perpétuel, 1 presse papier cristal, 1 boutoir, 1 plumier.
M. Lepidi, directeur d'Ecole, 1 volume. Armand Colin, Paris, 2 volumes.
Loge maçonnique « Etoile de Cyrnos, » 1 service de table complet.
Leschi, cuisinier, 1 coupe papier vieil arg.
Le Comité, 1 jardinière métal argenté Louis XV.
J.-B. Bourgeois: 1 gravure, 1 gravure, 1 pyrogène, 1 pyrogène, 1 pyrogène, 1 pyrogène, 1 sous-main, 1 sous-main, 1 sous main, 1 bouteille Bastia Quinquina.
Mlle Ramolli: 1 paire pantoufles tapisserie, 1 col rabat.
Passalacqua Ange, 1 pipe écume.

Avis

Les habitants des maisons situées dans un rayon de 150 mètres de la batterie de Sirlat Erasme, sont invités à ouvrir leurs fenêtres pendant l'exécution des salves de réjouissance, qui seront tirées le 14 Juillet, à 7 heures du matin, à midi et à 8 heures du soir.

TENTATIVE DE MEURTRE
Boulevard du Palais

Hier matin, vers 8 heures, deux coups de revolver retentissaient boulevard du Palais, mettant en émoi les nombreuses personnes qui se promenaient à cette heure-là dans cette rue.

Une jeune fille âgée de 21 ans, la nommée Ricetti Marie-Françoise d'Erbalunga venait de faire feu sur son amant Fabre Jean-Jacques, âgé de 24 ans, qui l'avait délaissée.

Arrêtée et désarmée aussitôt par M. Serpentini Joseph, la jeune fille était conduite à la gendarmerie et mise en état d'arrestation.

Interrogée par le maréchal des logis de gendarmerie Antonini, Ricetti Marie a déclaré qu'elle avait voulu tuer Fabre pour venger son honneur. Elle s'était postée le matin dès 7 heures, dans le vestibule N. 6 du boulevard du Palais, attendant le passage de son amant. Celui-ci une heure après, descendant le boulevard pour rentrer chez lui, est arrivé à la hauteur du vestibule sans apercevoir Ricetti Marie, laquelle quittant son poste d'observation tira à un mètre de distance et par derrière, un premier coup de feu sur Fabre qui a été atteint à la région des reins. Ricetti déchargea un second coup de son arme sur Fabre.

C'est dans le courant de juillet 1904 à Erbalunga où elle habitait avec sa famille, que l'incupée fit la connaissance de Fabre Jean-Jacques. Ce dernier lui déclara qu'il était amoureux d'elle et jura même de l'épouser si elle consentait à le suivre. Une correspondance s'établit entre eux et quelques mois après, Marie Ricetti quittait le domicile paternel pour suivre Fabre à Bastia où les deux amants passèrent à peine quelques jours ensemble dans un garni de la rue de la Gare.

Mais la victime qui n'avait nullement l'intention d'épouser sa maîtresse cessa toutes relations avec elle.

En vain la jeune fille reprocha, il y a quelques jours, à son amant qu'elle arrêta dans la rue, son infidélité ; en vain elle l'engagea avec insistance à reprendre la vie commune et à remplir ses promesses de mariage. Fabre l'enrait rejouscée, lui enjoignant de le laisser tranquille.

Convaincue qu'elle avait été trompée l'incupée, résolut de se venger en donnant la mort à son séducteur. Lundi elle fit l'acquisition d'un revolver avec cartouches chez l'armurier Badani et hier matin elle mettait son dessein à exécution.

C'est grâce au peu de force de pénétration de la balle, que Fabre doit de ne pas avoir été tué. Le revolver dont s'est servie Ricetti est de petit calibre, à système Le Lancheux très simple et à choc bord.

De plus, le projectile évidé, porte un sillon bien marqué sur sa partie extérieure, causé par le point de mire dont l'extremité fait saillie à l'intérieur du canon.

Ce frottement a considérablement diminué la vitesse initiale du projectile, laquel par un simple effet du hasard est allé buter contre la colonne vertébrale après avoir traversé la masse musculaire. Repoussé par le choc hors de la blessure, le projectile a glissé le long du pantalon pour tomber dans une bottine de la victime où il a été retrouvé. Avec plus de force la balle aurait sans doute fracturé la colonne vertébrale et occasionné la mort.

C'est M. le docteur Zaccarelli qui a procédé aux constatations médico-légales. La blessure n'est pas grave, et Fabre sera complètement rétabli dans que ques jours.

M. le Juge Cristofini chargé de service de l'instruction a longuement interrogé hier l'incupée.

Cette jeune fille à la physionomie des plus agréables, a répondu avec précision aux nombreuses questions qui lui ont été posées par le magistrat instructeur en présence de son conseil Me Decori, et a déclaré qu'elle regrettait de ne pas avoir tué son séducteur.

Ricetti Marie a été écrouée sous mandat de dépôt.

L'instruction de cette affaire est menée avec célérité.

Esclaves de la Maladie!

OUI, la maladie est un véritable esclavage ! Alors, pourquoi ne pas s'en délivrer en prenant de l'EMULSION SCOTT à laquelle tous, rhume, affections du sang, des os, de la peau, ne auraient résister! Voyez d'ailleurs le bien qu'en dit Mr le Dr Thomas-Duris de Bogeat :

" Ses propriétés dépuratives en font le meilleur remède contre toutes les affections du sang: gourmes, scrofule, etc.; elle est aussi des plus reconstituantes et peut donc être avantageusement employée pour toutes les maladies de faiblesse ou de dépérissement. Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons ".

Le principal composant de l'EMULSION SCOTT est l'huile de foie de morue présentée sous une forme agréable : elle n'a plus son horrible odeur de poisson et, même, est savoureuse qu'enfants et adultes en deviennent vite amateurs ; grâce à son parfait mélange et à l'addition des stimulants hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott

est trois fois plus puissante que l'huile simple et un nombre incalculable de fois plus efficace qu'une pleine cuve même de ces émulsions faussement appelées " bon marché ". La ménagère prudente se méfiera de ces produits d'occasion et n'acceptera que la véritable Emulsion Scott, le seul et unique remède qui puisse vraiment aider à vaincre la maladie ; elle doit aussi se rappeler que l'huile calmante fatigue l'estomac et en trois fois moins active que l'EMULSION SCOTT qu'elle doit prendre et rien d'autre !

Essayez-en, vous verrez ! Adressez, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'EMULSION SCOTT (Delouche à Cie) 256, rue St-Honoré, Paris, vous recevrez, franco, un échantillon.

Casino-Théâtre

Ce soir, grande soirée de gala
Spectacle pour dames et demoiselles

Le Miroir de la Vie

Drame en 1 acte

joué par un petit artiste de 8 ans, A. Tozzi

DON CHECCO

Opéra bouffe en 2 actes de Degiosa
joué pour la première fois à Bastia

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25-4 à midi, + 28 à 6 heures du soir, + 27. Maxima, + 29-5. Minima, + 20 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible. Dans l'après-midi, M.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, 0 m. de matin à 0 mm.

Au Palais

M. Sol a été nommé huissier près le tribunal de 1re instance de Bastia, en remplacement de M. Gavini.

Assistance publique

Pour sa première sortie nous avons pu constater avec quel empressement l'Assistance publique s'est rendue au premier appel sur les lieux où un fou nommé Nicolas Conciotoyan a trouvé la mort. La police n'étant pas encore arrivée, elle fut avertie par un des membres de service. Après les constatations d'usage, la malheureuse victime fut transportée chez elle sur une civière spéciale. On ne peut qu'admirer et féliciter ces gens de bien qui se sacrifient pour soulager le plus promptement possible leurs semblables dans le malheur !

Nous espérons que la population bastiaise toujours si généreuse saura récompenser leurs efforts, afin que cette œuvre purement charitable soit d'une durée éternelle.

Les membres de la dite société, particulièrement les assistants, sont priés de se rendre aux conférences qui seront faites, par des médecins de la ville, ce soir à 8 heures et demie, au siège social, 38, boulevard Paoli.

Ecole de Santé

Nous apprenons que notre jeune compatriote Michel Clavatti élève à l'Ecole de médecine et de pharmacie à Bordeaux, vient de remporter un grand succès en obtenant son titre de pharmacien de la marine, avec la mention très-bien et le prix de la ville de Bordeaux.

Ce succès fait honneur à ce jeune officier et n'est que le prélude d'une brillante carrière. Nous lui présentons toutes nos plus sincères félicitations.

La Fête-Dieu

La procession dans le quartier du Port-Neuf a obtenu magnifique ment la série des manifestations pieuses qui sont dans les vieilles coutumes bastiaises à l'occasion de la Fête Dieu.

La procession, précédée de la fanfare la Lyre Bastiaise, est sortie à cinq heures et a fait le tour de tout le quartier. Elle était plus nombreuse que d'habitude. Plusieurs beaux reposoirs se dressaient sur le parcours. M. l'abbé Scarpanti avait su tout organiser et tout prévoir ; il avait surtout fait naître une certaine émulation parmi ses ouailles, de sorte que tout était spécialement décoré et pavoisé.

On a constaté une fois de plus que la chapelle est réellement insuffisante et qu'il serait enfin temps que l'on songeât à donner à cette partie de la ville une église paroissiale qui s'impose.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécuté avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 30, Bd Paoli.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Olive Antoine. — Podenzana Mathilde. — Pantani Estere.

DÉCÈS

Padovani Louis-Antoine Marie, 3 mois, de Bastia.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi qre pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	11 juillet	12 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99 25	— 99.20
3 » 0/0 amortis	99 15	— 99 05

JUSTICES DE PAIX

Paris, 12 juillet.

Sont nommés :

A Campile, M. le juge de paix Valentini.

A Valle d'Alesani, M. le juge de paix Giocanti.

A Pero-Casevecchie, M. le juge de paix Marchetti.

A Sainte Lucie de Tallano, M. le juge de paix Bernardini.

A Serra-di-Scopamene, M. le juge de paix Aru.

Nouvelles Militaires

Paris, 12 juillet.

MM. Mattei et Pietri sous-lieutenants de réserve au régiment de la Corse, sont classés pour le grade de lieutenants.

MM. Alessandri, Chiappini et Luciani, sous-lieutenants au 11ès rég., de l'armée territoriale, sont classés pour le grade de lieutenants.

M. Sosini, sous lieutenant au 38e régiment d'artillerie de réserve, (batteries stationnées en Corse) est classé pour le grade de lieutenant.

Légion d'honneur

Paris, 12 juillet.

Sont promus au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Les généraux de division : Branche, Débaisse, Malafosse, Michel, Odebrieu, Marion, Vilien, Pillet et Pie!.

Les généraux de brigade : de Courson, Villeneuve, Richard, Chalandar, Keene, Mécastrel, Cornille, Barry, Charbonnier, Lyautey, Silvestre, Gauthier, Kerdrain, Dolot, Moulin, Bailly d'Eu et Perreaux, le colonel Ferret et le médecin-inspecteur Annequin.

M. Delalande, lieutenant-colonel, directeur du Génie à Bastia, est nommé officier de la Légion d'honneur.

M. Casteran, officier d'administration à Ajaccio est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Sont classés pour le grade de chevalier :

M. Gaolfucci, lieutenant au 163e d'infanterie.

M. Pigeassac, lieutenant de gendarmerie à la 15e légion ter.

M. Nest, officier d'administration à Bastia.

Médaille militaire

Paris, 12 juillet.

La médaille militaire à été décernée à MM.

Leca et Goici, adjudants au 163e de ligne.

Gervais, Giosignac, Segoyt, Malassale, maréchaux des logis de gendarmerie à la 15e légion ter.

Gibergues, brigadier de gendarmerie à la 15e légion ter.

Pillat, Maltée, Corrazini, Giovacchini, Casta, Thierry, Meubain, Ramadier, Bonnet, Parrel, Bonnemaison, gendarmes à la 15e légion ter.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 5 h. 30.

M. St Germain, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Amnistie

1re délibération sur la proposition de loi tendant à accorder l'amnistie aux faillis et aux condamnés pour faits de grève, délits de presse et de réunion et à des mesures disciplinaires motivées par les affaires de délation.

On passe à la discussion des articles.

Les faillis

Après une vive discussion l'article 1er relatif aux faillis est repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à une autre séance.

La fraude sur les vins

Discussion d'un projet de loi, adopté par la Chambre des députés relatif à la répression de la fraude sur les vins et au régime des sucrieux.

MM. Pams et Crémieux, parlent assez longuement contre le sucrage des vins.

Demain matin séance publique à 9 heures.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bonnevay, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'assistance aux vieillards

L'ordre du jour appelle la suite de la 2e délibération sur la proposition de loi adoptée par la Chambre, modifiée par le Sénat, relative à l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources.

Après une discussion assez longue, les dix-neuf premiers articles conformes au texte voté par le Sénat, sont adoptés.

La séance est levée à 11 h. 15.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès verbal de la séance du matin est adopté.

INTERPELLATION MILLEVOYE
sur la politique extérieure

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Millevoye déposé de la Seine, sur la politique extérieure du gouvernement.

M. Rouvier demande le renvoi de la discussion.

M. Denys Cochin

M. Denys Cochin, député de la Seine demande la parole.

Il défend la politique marocaine suivie par M. Delcassé et approuve l'accord franco-anglais.

L'orateur déclare qu'il faut aller à la conférence et rester fidèle à nos amitiés. Il parle ensuite en faveur de l'autonomie de la Crète.

M. Archdeacon

M. Archdeacon demande quelle est la politique du gouvernement.

M. Rouvier dit qu'au début il a demandé le renvoi de la discussion de cette interpellation afin de laisser au gouvernement dans les circonstances présentes, sa liberté d'action.

Le renvoi

La Chambre sur la demande du président du conseil, renvoie après les vacances parlementaires la discussion de l'interpellation de M. Millevoye sur la politique extérieure du gouvernement.

LES 00332

quatre Contributions directes

On passe à la discussion du projet de loi relatif aux quatre contributions directes.

M. Weber

M. Weber demande à la Chambre de reprendre la discussion du projet de loi d'impôt sur le revenu.

M. Rouvier

Le président du conseil combat énergiquement la proposition de M. Weber et pose la question de confiance.

Une vive discussion s'engage, de nombreux orateurs prennent part au débat.

La motion de M. Weber est mise au vote.

Nombre de votants. .	542
Majorité absolue. . .	272
Pour l'adoption . .	222
Contre	320

La Chambre n'a pas adopté.

On continue ensuite la discussion sur le projet de loi relatif aux quatre contributions directes qui est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Gransjola
(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 3 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 5 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.



VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger
GLOBULES du SECRETAN

Compagnie
Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

OBEZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Vve PIETRI, propriétaire

Cet établissement, très heureusement situé, a été l'objet d'une recommandation très flatteuse de la part des membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq Semaine de Voyage en Corse, » et sous la signature de M. Etouard Rochat.

Arrangement pour familles et séjour prolongé.

Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, arrivera de Tunis le lundi 10 courant, pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Il sera sous charge pour Bastia dans ce dernier port le jeudi 13, pour partir le vendredi 14 courant.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Seffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Souveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Nous faisons observer à MM. les voyageurs que ce vapeur tout en étant aménagé pour passagers, fait 12 nœuds.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de literie comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle maintiendra, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Service régulier de vapeurs
entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits
pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes, M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes, M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes, M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes, M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur la devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Ruiz, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE ST-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre

Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes

« LA SAISON »

Le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modernist Tranquillity débute dans son numéro 6 traités par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Parure de Patrons et un Dessin en couleurs.

Nombreux primes gratuites. Paris

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI (Cie) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, 1. litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

TUMEURS

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette.

Exclusivité en Province.

CATALOGUE FRANCO (300 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du FER CASTAREDE

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes

PREMIÈRE EDITION

avec gravures inédites

Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION

avec 32 gravures coloriées

Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

chez les Libraires et Marchands de Journaux

et chez l'Editeur M. Henry PETIT, Editeur

7, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Combresso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur [illegible], le **docteur Darius Socciardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er Maison Benedetti

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus intéressant des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafarque, etc.

Récits d'Explorations. 82 Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro — En vente partout.

L'ARGUS DE LA PRESSE

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 14 JUILLET 1905 — N° 166

00333

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction et Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2.50 fr.	4.50 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3.50	6.50	12

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Anselme.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 m.

Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24

FÊTE DE DEMAIN : Saint Roseverlere.

13 JUILLET

LA LANGUE CORSE

Je n'ai jamais tant ri, depuis que je suis sur le continent, comme au soir où lisant un article de la *Tramontana*. Il s'agissait d'un déjeuner à Foiselli. Je ne saurais donner, en ce moment, la date du journal, ni le nom de l'auteur, car il y a plus d'un an que j'ai fait cette lecture ; mais ce dont je me rappelle bien, c'est que les personnes qui étaient près de moi, quoique ne comprenant pas un seul mot de corse, se sont si amusées en me voyant rire, que deux ou trois fois déjà elles m'ont demandé si je me rappelle encore de ce soir où elles ont tant ri de me voir rire.

Mais, m'a-t-on demandé aussi, qu'est donc que la langue corse ?

La langue corse ? C'est une des langues les plus douces, que je parle toujours avec plaisir quand l'occasion se présente. C'est, d'ailleurs, celle que j'ai balbutiée dans ma prime jeunesse, celle qu'un berceau ma mère m'a apprise mot par mot en me faisant mille risettes. Il me semble encore entendre la chanson dormante qui, bien des fois, a fait se baisser mes jeunes paupières :

Adurmentati per pena,
Allegrezza di mammona...

et je me plais à répéter les expressions familières : *stattine allegru, pegnu di zia ;* on à fredonner des couplets populaires comme celui ci :

Una volta per fortuna
Tecchiu di castagna cotte,
Capre a lucenda di lana
Mi pariana giuvanotte,
E la mio capra stellata
Mi paria a mio innamurata.

Et tant d'autres, et bien d'autres encore !. .

Jusqu'à présent, personne, je crois, n'a encore donné la définition exacte de notre langue ; en tout cas, ceux qui en ont parlé n'ont pas fourni de preuves convaincantes. Bien des lettrés ne seront pas de mon avis, c'est entendu, mais cela ne prouvera pas qu'ils ont raison. Et que disent les lecteurs ?

Un jour, que je farfouillais dans les milliers de volumes de tous âges qui s'étalent le long de la rive gauche de la Seine, la curiosité me fit ouvrir deux livres où j'ai pu lire, précisément quelque chose concernant la langue corse. L'abbé E. C., dans son *Cours élémentaire de Géographie*, dit ceci : « On parle dans l'île un italien mélangé d'espagnol et de français. »

Le deuxième ouvrage, c'était le *Cours moyen de Géographie physique et politique* de M. H. Pigeonneau, qui dit que les Corses « gardent encore leur langue (l'italien) » Ma foi, voilà deux auteurs qui ne me paraissent pas tout à fait d'accord. A mon avis, ni l'un ni l'autre n'ont raison : je vais d'ailleurs essayer de le prouver par quelques exemples.

Le mot *oui* correspond au mot à la fois italien et espagnol *si* ; or, on dit en corse : *iè*. Il me semble que cette dernière expression n'a aucun rapport avec l'italien ou l'espagnol ; par contre, elle se rapprocherait plutôt de l'anglais *yes* et de l'allemand *ia*. On dit en italien : *diavolo* ; mais on dit en corse *diaule* et en breton *diaoul*. Le corse se rapprocherait plutôt du breton que de l'italien.

Le mot *table* se tradait en italien par *desco*, en corse par *descu* et en anglais par *desk*. *Fête* vient du latin *festum*, et on dit en italien *festa*, en corse *fiésta* et en breton *fest. Grand-père* correspond à l'italien *avolo, nonno*, et au corse *babone, caccaru, mistiau*.

Nous avons une commune qui s'appelle *Tox* ; dira-t-on aussi que ce nom est tiré de l'italien ou de l'espagnol ? Vraiment je ne vois pas que le corse soit de l'italien. Parce que dans un pays on emploie certains mots en usage dans un autre, doit-on en déduire qu'on parle la même langue dans les deux contrées ? Evidemment non. Il serait ridicule de dire que l'*esperanto*, par exemple, n'est autre chose que du corse parce que dans ces deux langues on dit également *uou*.

Ce qui est absolument certain, c'est que des peuples divers ont passé en Corse et tous y ont laissé des mots qui ont été, par la suite, modifiés, corrompus de telle manière qu'ils n'appartiennent plus à aucune langue morte ou vivante. Ces mots immigrés chez nous ont formé, avec le corse d'autrefois, la langue actuelle qui est vraiment jolie.

Malheureusement les insulaires la négligent et en dénaturent même les mots ou empruntent à d'autres langues des expressions qui, soit dit franchement, ne valent pas toujours les nôtres.

Bien des personnes, pour se donner de l'importance, probablement, mélangent dans une même phrase du corse, du français, de l'anglais, peut être aussi du... japonais. Elles se figurent que chacun tombe en extase devant leur érudition : comme elles sont loin de la vérité ! Je me demande ce que comprendraient les contemporains de Sampiero ou de Paoli s'ils revenaient faire un bout de conversation avec un jeune bastiais ou un potache ajaccien qui leur parlerait le charabia en usage dans nos villes.

Il n'est pas difficile d'entendre dire : *bonjour, cumu stai ? Damè un papier a cigarella* Ou bien on emploie *bonghiornu* pour *benghiornu*, *pruminà* pour *spasseggià* etc., etc.

Ce n'est pas tout. Il y a chez nous des personnes âgées qui ont la quelques poèmes du Tasse ou de Métastase, et aussi des personnes qui n'ont jamais rien lu du tout, et qui, bien entendu, croient tout savoir alors qu'elles n'ont jamais quitté les limites assez resserrées de leur village. Si ces doctes personnes vous interrogent et que vous leur répondiez par le mot corse *iè*, elles vous feront remarquer qu'il n'y a que les bergers qui disent : *iè*. Vous trouvez la réflexion assez baroque, n'est ce pas ? mais vous n'insistez pas. C'est ce que je vais faire aussi.

Cependant, je ne puis me dispenser de faire encore une remarque. Le journal *A Tramuntana* et la *Cirnea* écrivent *Vastia* et non *Bastia*, Pourquoi ?

Le nom Bastia doit probablement avoir son origine dans les mots bastion, bastille ; et il est presque certain que les Génois, fondateurs de la ville, devaient écrire Bastia et non Vastia, ainsi que je le vois dans un volume imprimé à Rome en 1780.

D'autre part, il faut remarquer que la lettre B se prononce de deux manières dans l'alphabet corse. Elle a tantôt le son de la même lettre française ou italienne et tantôt le son du w anglais. Ainsi nous disons : *bo in Bastia* en donnant au B le son de la lettre latine. Mais nous donnons au B le son du w anglais dans : *una bastia*. Dans cette autre phrase : *bene da Bastia*, les deux B ont une prononciation différente (le premier b, le deuxième w) ; mais il ne faut pas pour cela que le son de la lettre B fasse changer l'orthographe du mot : ce serait une faute.

J'ai constaté que l'on confond le j avec le gh. Un avis de la Cirnea, paru dans le *Petit Bastiais* du 26 mars 1905, prévient que la conférence annoncée *cummincera jèri*. Je prétends qu'il faut écrire *ghièri*, le gh se prononçant : dieu. On dit parfaitement : *dumane è ghièri* en donnant au gh le son dieu et au w le son du w anglais.

Je regrette bien que notre langue subisse de pareilles altérations.

Pour finir, je dirai comme Mérimée : un glossaire s'impose et je souhaite que l'académie de Bastia se charge de nous en faire un.

Mais on m'a demandé mon avis sur la langue corse, je vais la donner en peu de mots. Cette langue que j'aime beaucoup, parce qu'elle est douce, gracieuse, harmonieuse, n'est ni de l'italien, ni de l'espagnol, ni de l'anglais, ni de l'allemand, ni du français : c'est tout simplement du corse.

B. DON SIMONI.

Médaille des Douanes

La Médaille d'honneur des douanes a été décernée aux agents dont les noms suivent :

Albertini Antoine Sales, préposé visiteur à Monaco.

Bonavita Luciano, sous patron à Marseille.

Negretti François-Marie, patron à Bastia.

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le vendredi 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la Place Saint Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

Lycée de Bastia

La distribution des prix se présidée, cette année, par M. Fantauzzi, président du Tribunal de Commerce.

La date en est fixée au samedi 29 juillet, à 8 heures du matin.

La rentrée des internes aura lieu le lundi 2 octobre.

Les classes reprendront le mardi 3 octobre.

Nouvelles Militaires

M. de Battisti, lieutenant breveté au 142e d'infanterie, stagiaire à l'état major du 13e corps d'armée, est désigné pour passer en la même qualité à l'état major de la 33e division d'infanterie.

— M. Cabior, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Belfort, est désigné pour l'hôpital militaire de Marseille.

— M. de Casabianca, médecin principal de 2e classe aux salles militaires de l'hospice mixte de Nice, est désigné pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

— M. le lieutenant-colonel Polacchi, du 4e rég. de tirailleurs tonkinois, passe au 1er régiment.

Anniversaire Corse

14 juillet 1790. — Le premier anniversaire de la prise de la Bastille est fêté dans toute la Corse avec non moins de pompe qu'ailleurs.

A Bastia et à Ajaccio, la garde nationale et la garnison ; à Corte, Calvi, Bonifacio, Sartène, Calvisano, Cervione, La Porta, la garde nationale accomplirent l'acte de Fédération.

Et outre, on prit partout, même dans les hameaux pour la France.

45 — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

II

Ne faut il pas des degrés au trône d'une coquette ? Devant elle, il est prudent de mettre la dignité dans l'hommage et de ne jamais plier qu'un genou. Rodolphe, lui, ne se mit pas seulement à deux genoux, il se prosterna. Il devint pitoyable et ridicule, un amant qui abjure son orgueil, un militaire à quenouille, un homme bon à ramasser un mouchoir ou à donner un fauteuil, un de ces individus qui ont la survie d'une petite laideron sans danseuse et des douairières sans partenaire ; important dans le salon de vieilles, un peu plus que le valet qui annonce les visiteurs, un peu moins que le roquet qui a le droit de les mordre, mais auquel ils vont ouvrir la porte quand l'animal bien appris a besoin de sortir ; en gaieté enfin.

Voilà ce que devint Rodolphe. La femme qui l'avait ainsi dégradé avait un mari vieux, bonhomme, stupide au point de ne pas être jaloux ; il en fit le complaisant de ce mari comme il était le page de la dame. Dans le ménage, cet homme distingué par Napoléon, fut un laquais de plus.

— Permettez, dit Barberin en interrompant son ami ; sur ce point, je ne partage pas votre courroux contre ce Rodolphe. Qu'il ait montré peu d'habileté en se livrant pieds et poings liés, sans faire ses conditions, d'accord ; mais, quant à ces petites bassesses qui vous font monter le sang au visage, ce sont péchés des plus mignons en amour. On ne déroge pas en faisant ces gentilles choses ! Moi qui vous parle, j'ai fait le portrait d'un chat ; j'ai enseigné la musique à un perroquet ; j'ai marché à quatre pattes comme Henri IV, en portant sur mon dos les deux chérubins d'un singe adoré, deux abominables sapajous qui abaissaient de leur position, et prenaient mes cheveux pour une bride ; enfin, pour baisemain suprême, et que vous n'aurez jamais commises, mes vieux grognard, j'ai appelé l'empereur Buonaparte ! Parole d'honneur, j'ai appelé le grand homme Buonaparte ! Mon sacrifice s'adressait à une femme vertu de la rue de Varennes. Eh bien, savez-vous ce qu'il m'a valu ? Une belle cocarde de satin blanc, qui me coûta quinze jours d'arrêts, notre sous-lieutenant ne l'ayant pas trouvée d'ordonnance. Le grand homme fut vengé.

— Après six mois d'une cour assidue, après avoir subi tout ce que l'imagination d'une coquette peut inventer de caprices, de désappointements, de cruauté, l'illusion de Rodolphe durait encore, reprit Gaerland, il espérait toujours le prix de sa lâcheté. Il ne comprenait pas qu'une femme enrichit l'amour, mais ne lui fait pas l'aumône, et qu'un dédain irréparable est le seul loyer d'un cœur mendiant. Pour détruire son aveuglement, il fallut une lumière imprévue.

Un jour, il disait avec plusieurs officiers de la garnison ; chacun parla métier d'abord, femmes envahit quand les têtes se furent échauffées. Il y eut des indiscrétions, des vanteries, des paris ; on afficha des noms, on montra des lettres. Un des convives, promu sur le chapitre de son succès, resista d'abord avec cette fatuité qui veut augmenter l'importance du triomphe par l'affectation du mystère. Elle l'emporta sur la retenue.

— Vous ne saurez pas le nom de ma dame, dit-il, vous ne blasphémerez pas sur son style ; mais je puis vous faire apprécier son mérite par l'éloquence qu'elle inspire à mes rivaux malheureux ! Le chef d'escadrons jeta un papier sur la table, une lettre de Rodolphe à Valérie.

— Valérie ! répéta Barberin devenu fort attentif depuis quelques instants, c'était un drôle et un fat !

— C'est ce fat qu'elle adorait ! cet homme ivre, prêt à jeter la réputation de celle qui l'aimait aux quolibets d'un dîner d'officiers, un sot sans caractère, et qui n'avait même pas le mérite d'une jolie figure. Ce jour-là il était sous la protection de son ivresse ; mais le lendemain matin Rodolphe le tua en duel. Par bravade, l'amant heureux avait à la boutonnière de son gilet un bouquet offert par son rival à Valérie et que celle-ci avait donné comme elle lui donnait les lettres dont sans doute ils riaient ensemble. L'épée de Rodolphe le cloua sur la poitrine du fat, mais en la retirant il emporta le bouquet souillé de sang. Ce bouquet, le voilà, continua Gaerland en jetant sur la cheminée la touffe de fleurs séchées qu'il avait montrées au bal ; Rodolphe, c'est moi ; cette femme, vous la devinez ?

En prononçant ces derniers mots, ses yeux d'aigle s'appesantirent sur Barberin avec une expression si incisive, que celui-ci, malgré son assurance, sentit sa prunelle mollir sous ce regard ; il baissa la tête ; mais il la releva aussitôt en rougissant de cette soumission involontaire et dit d'un ton insouciant :

— Maintenant, la morale de la fable ?

— Madame de Valfanaye fut mourante pendant deux mois de la mort de cet homme, reprit Gaerland. C'est depuis ce moment qu'elle est sujette à ce tressaillement involontaire, à cette irritation nerveuse dont vous vous êtes aperçu. Quelque temps après, elle devint veuve, et alla habiter Nîmes, je la suivis à Nîmes ; elle se sauva à Lyon, je vins à Lyon ; aujourd'hui elle habite Grenoble, vous me voyez à Grenoble. Une fatalité implacable m'attache à elle. Où elle ira, j'irai ; où elle vivra, je vivrai. Ma persécution égalera son horreur de moi. En se fuyant entre nous, le sang de ce fat nous a coûté l'un contre l'autre. Le sentiment qu'elle m'inspire aujourd'hui, je ne puis vous l'exprimer ; autant d'amour que d'exécration ; des désirs et de l'horreur ; je la veux et je la hais. Je donnerais une moitié de ma vie pour la posséder, je donnerais l'autre pour pouvoir la changer en homme pendant vingt quatre heures.

(*A suivre*).

Ponts et Chaussées

On a été promus dans le corps des ponts et chaussées de la Corse :

au grade de sous-ingénieur de 1re classe, M. Puccinelli, sous-ingénieur de 2e classe.

au grade de sous-ingénieur de 2e classe, MM. les conducteurs principaux de 1re classe Orticoni, Susini, Rafini, Guglielmi.

au grade de conducteur principal, MM. Candoli et Bernardini, conducteurs de 1re classe.

au grade de conducteur de 2e classe, MM. les conducteurs de 3e classe Costa Ignace, à Propriano, et Olietta, à Ajaccio.

au grade de commis principal de 1re classe, M. Antoni, commis principal de 2e classe à Bastia.

au grade de commis principal de 2e classe, MM. les commis de 1re classe, Dolfini, à Ajaccio, Delacroix, à Sartène, Padovani et Gonnot, à Bastia.

au grade de commis de 1re classe, MM. les commis de 2e classe Rocca, à Ajaccio, Ceccoli, à Bastia.

au grade de commis de 2e classe, M. Gianni, commis de 3e classe, à Casabianda.

Nous adressons à tous ces fonctionnaires qui ont gagné leur avancement à la faveur de leurs brillants services, nos sincères félicitations.

ÉCOLE D'AGRICULTURE d'Ajaccio

CONCOURS D'ADMISSION POUR 1905

A la suite d'un concours dont les épreuves ont été subies le 10 juillet courant les 15 élèves dont les noms suivent ont été admis à l'Ecole d'Ajaccio :

Sanviti J. B., Godaccioni P. N., Peretti Jérôme, Bonini Théodore, Comiti V., Versini X., Gaffory Ant., Milleni Pascal, Paldacci A F., Locarni F. A., Giovannai F. N., Castellani Virgilio, Santamaria P. P., Ettori Jean, Casabianca P. Jérôme.

Les dix premiers ont été proposés pour jouir des bourses créées par l'Etat et le département.

EXAMENS DE SORTIE

A la suite des examens de sortie, les élèves suivants de la promotion 1903, ont obtenu le certificat d'instruction délivré par le ministre de l'agriculture :

Rocaserra Ch., Maestrati J., Benedetti, Dubonne, Dominati, Molgrani, Torre, Andreani, Bernardini, Guiderdoni.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLETTA. — M. Jérôme Agostini vient de mourir à un âge avancé. C'était un propriétaire pratiquant, espèce assez rare en Corse pour que ses représentants soient salués au passage, et un jardinier émérite, c'était, de plus, un très brave homme qui avait de la culture. Enfin, c'était un excellent parent, ces hommes sont, chez nous. Bien merci, plus communs. La bonté était le trait distinctif de son caractère.

Nous offrons à M. F. A. Agostini, juge de paix du 2e canton, frère du défunt, et à M. Joseph Agostini, substitut du Procureur général, son neveu, et à leur famille, nos bien sincères condoléances.

SAINT FLORENT. — Lundi, 10 juillet, douloureusement émue et recueillie, la population de Saint Florent a accompagné à sa dernière demeure la jeune et charmante Mlle Cesari.

Courte a été son existence, 25 ans à peine, mais bien qui très brève elle a suffi pour le faire aimer de tous ceux qui l'approchaient.

Ses parents inconsolables, cruellement frappés par une perte aussi cruelle, perdant en elle celle qui avait partagé leurs peines et leurs soucis, lorsqu'ils ont eu à disputer à la mort deux autres enfants, deux jeunes filles, elles aussi trop tôt envolées.

La pauvre enfant a conservé sa lucidité jusqu'à la fin extrême ; elles demandé les secours de la religion, et une grande paix est descendue autour d'elle. Je reçois, disait-elle, les mêmes consolations que j'ai déjà données à mes sœurs. Aussi, vois-je que je dois m'en aller, mais je vais petite. Et en recommandant à ses parents son unique sœur, leur dernière fille, elle s'est éteinte.

Nous n'offrons point de banales consolations aux pauvres parents affligés, mais mêlant nos larmes aux leurs, nous unissons d'un immense drapeau tricolore : à droite les képis de nos braves musiciens

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 13 juillet 1905.

(De notre correspondant particulier)

Les Examens

Brevet supérieur. — Sur 16 candidats ayant pris part aux examens du brevet supérieur, 9 ont été définitivement admis. Voici leurs noms ; MM. Baldacci, Battesti, Benedetti, Casanova, Fattacciali, Natali, Pietri, Taddei, Valle.

Baccalauréat Lettres-Philosophie 2e partie, nouveau régime. — Ont été définitivement admis : MM. Alata, Battesti, Poggi Paul et Pinelli avec note passable.

Baccalauréat classique philosophie 2e partie ancien régime — Ont été définitivement admis : MM. Fanucci, Lambruschini, Leca, Orsatelli, avec mention assez bien : Miniconi, Lantieri, Peroni, Poggi, Jean, Jauffred, Bruni, Mayer, Levie, tous avec note passable.

LOTERIE DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES de Bastia

La loterie du Patronage des Ecoles Laïques aura lieu aujourd'hui, 14 juillet, au Théâtre municipal, à 2 heures de l'après-midi.

Tous les billets invendus doivent être remis chez M. Bitterlet, trésorier du Patronage, Nouveau-Port, 1 bis, jusqu'à 10 heures du matin.

Les billets non rendus seront considérés comme vendus.

Bastia Exposition

Jeudi, 13 juillet. — Entrées payantes, 328. Record des tickets-rédaction : Gasparini, Soavi, Zuani.

Les opérations du Concours agricole ont commencé hier à 4 heures de l'après-midi. Voici les résultats de la première partie :

1re SECTION.

Poulains et pouliches.

1er prix : Rometti, à M. Santini, 70 fr.
2e prix : Arthur, à M. Padovani, 45 fr.
3e prix : Magenta, à M. Marcotte, 30 fr.
4e prix : Clémentin, à M. Chevillard, 25 fr.
5e prix : Ajax, même propriétaire, 20 fr.
6e prix : Amoureux, à M. Mordiconi, 15 fr.

2e SECTION.

Jumenis suitées ou destinées à la reproduction.

1er prix : Barca, 60 fr.
2e prix : Colomba, 50 fr.
3e prix : Coquette, 25 fr.

Ces trois juments appartiennent à M. Tomasi Paul.

Colomba a obtenu en plus la médaille d'or.

4e prix : Rouge, à M. Mariotti, 20 fr.
5e prix : Sophie, à M. Padovani, 15 fr.
6e prix : Baghietta, à M. Santini, 10 fr. et un diplôme de médaille d'or.
7e prix : Stellina, à M. Padovani, 10 fr.

Aujourd'hui à 4 heures opérations des jurys pour les première, deuxième et troisième races des races bovines, ovines et porcines.

Prière de ne faire inscrire avant mardi au secrétariat de l'exposition.

Au Lycée

Mercredi dernier, notre sympathique Proviseur donnait sa quatrième soirée familiale aux parents des élèves et aux amis du Lycée.

La fête revêtit cette fois un caractère patriotique, en mémoire de la grande journée, où, sur les ruines de la Bastille, symbole du despotisme, s'élevait ce grand cri : « Nous sommes libres » auquel répondait ce cri plus touchant encore : « Nous sommes frères. »

L'idée fut heureuse d'organiser une pareille manifestation, et une foule d'invités répondirent au gracieux appel de l'administration du Lycée. Dans la « cour des grands » artistiquement pavoisée, se harmonisant mollement dans l'ombre de nombreuses lanternes multicolores.

Dès huit heures et demie, les places étaient occupées par un auditoire des mieux choisis. Le parterre donnait l'illusion d'un immense drapeau tricolore : à droite les képis de nos braves musiciens donnaient le rouge ; à gauche, le bleu était fourni par les uniformes des jeunes lycéens ; et, au milieu, les toilettes claires, qui se détachaient fortement dans l'ombre de la nuit, formaient le blanc.

La musique militaire ouvrit la séance par une « fantaisie sur Patrie » (Paladilhe). La poésie alterna ensuite avec la prose. Le jeune Paoli, dans la « Célébration du 14 Juillet dans la forêt » (Victor Hugo), nous montra le poète ayant passionné de la nature, l'associant à tous ses sentiments : les oiseaux, les fleurs, les plaines, célébrant à leur façon la fête nationale, et la nature entière respire ce jour-là la joie et le bonheur.

M. Girolami nous fut les pages sublimes d'Edgar Quinet sur la « Prise de la Bastille ». Il nous retraça le tableau de la révolte qui éclatera bientôt en révolution. La jeune Peraldi, de sa voix claire et vibrante, sut faire revivre un instant la vision des vaillants « Soldats de l'an II », volontaires dégénérés, entraînés uniquement par l'amour de la France et de la liberté, se jetant en masse à la frontière pour repousser l'envahisseur.

Puis, la musique militaire joua le « Chant du Départ » qui termina la première partie du programme.

Pendant l'entr'acte des groupes se formèrent, se promenèrent dans l'ombre, et les dentelles des « Charlottes » ondulaient sous la légère brise produite par d'élégants éventails, nerveusement agités.

Au lever du rideau, M. René Sangy nous récita, de sa belle voix forte et modulée : « L'heur au couchant » (V. Hugo).

Nous avons déjà eu le plaisir d'entendre maintes fois le jeune littérateur nous déclamer des vers ou de la prose et il serait superflu d'insister sur son admirable diction. Sous aucune affectation M. René Sangy interprète l'impression de concorde et de sérénité qui se dégage de cette poésie. Il nous montra cette foule imposante et pacifique contenue par la raison et la bonté ; et lui, « rêveur heureux » semblait pour un instant s'être substitué à l'immortel Poète.

Les notes gaies du piano, sous les doigts habiles de Mlle H. Thiers, accompagnèrent Mlle Grimaldi dans la « Fille du Régiment » (Donizetti). Les deux artistes frénétiquement applaudies par toute l'assistance, voulurent bien revenir sur la scène pour répéter la finale. (Nouveaux applaudissements).

Ce fut alors le tour de l'élégant professeur d'histoire, M. Dupuch, qui captiva notre attention par la lecture de « la mort du Rouget de l'Isle » (Ed. Pilon). Les détails de cette scène furent si bien détaillés par le distingué professeur que l'auditoire se crut transporté dans cette chambre mortuaire où l'auteur de notre hymne national rendait le dernier soupir.

M. Maestracci, élève de philosophie, déclame une poésie de sa composition. « Des siècles de tourments avaient passé » sur le peuple, et son « murmure » apparaissait plus sombre encore et plus menaçant dans la bouche de l'auteur. On retrouve dans ces vers l'amour du poète pour le peuple opprimé et sa haine farouche contre l'oppresseur.

De nouveau le piano se fit entendre ; mais cette fois c'était pour traduire et expliquer, pour ainsi parler, la belle page d'Ed. Quinet sur le « Marseillaise », page sublime que le sémillant M. Ernest Romani, nous lut d'un ton vibrant et plaintif, menaçant ou affaibli, selon la circonstance et nous fit éprouver les diverses impressions que provoque en nous l'hymne national.

Et comme couronnement de cette belle soirée, la « Marseillaise » fut jouée et répétée par la musique militaire aux acclamations de la foule qui l'écouta debout.

Les garçons d'honneur reprirent alors leurs aimables fonctions et conduisirent, avec l'élégance qui les caractérise, un grand nombre d'invités dans la salle de bal, où l'on s'est fort bien amusé.

En terminant nous adressons nos remerciements à M. le Proviseur pour l'organisation de cette bonne soirée, et à tous les artistes, sans oublier nos vaillants musiciens, qui ont bien voulu, par leur concours, contribuer au succès de cette manifestation patriotique.

RENÉ RETALI.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 3e trimestre qui s'ouvrira le lundi 17 juillet 1905.

Lundi 17 juillet. — Ruggieri Charles-Vincent, cultivateur à Cervione, incendie volontaire. Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général. Défenseur, Me Ajaccio.

Mardi 18. — Santolini Philippe Marie, cultivateur à Valle d'Alesani, tentative d'assassinat et port d'armes prohibées. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me de Carafa.

Mercredi 19. — Paolini Bastien, cultivateur à Canale di Verde, tentative de meurtre. Min. pub., M. Agostini. Déf., Me de Montera junior.

Jeudi 20. — Boggi Joseph, forblantier à Ajaccio, coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Nivaggioli.

Vendredi 21. — Quaroli Jean, travailleur à Corte, viol. Min. pub., M. Agostini. Déf., Me Moretti.

Samedi 22. — Colonna Louis, cordonnier à Prato, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Ajaccio et de Montera junior.

Lundi 24, Mardi 25, Mercredi 26. — Solari Joseph Marie, Solari Noël, tous deux de Bastia, vol qualifié et complicité. Min. pub., M. Agostini. Déf., Me Decori.

Jeudi 29 et jours suivants. — Giovannetti Pierre Marie et 9 autres de Calvi, vol, complicité de vol et complicité de vol par recel. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me N.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco le brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Byrrhabl.

Matinée Musicale

Les élèves de Mlle Berthe Agostini nous ont charmés jeudi dernier, à leur audition musicale de fin d'année. Les morceaux de leur programme ont été enlevés avec beaucoup de grâce et d'entrain par chacun d'eux.

Mlle Berthe Agostini avait eu l'heureuse idée de nous faire entendre de ses autres romances délicieusement chantées par de toutes jeunes enfants. Il en est parmi le nombre, dont le gosier sera d'or et de cristal, avec les années, pourvu, toutefois, qu'on les confie à un professeur sérieux et expert.

Tous les parents et les amis des deux familles Piacentini assistaient au mariage qui a été à Epinay-sur-Orge une grande fête.

Parmi les invités on remarquait M. Gavini, député de la Corse ; M. Marc de Moroni ; M. le baron de Moroni ; M. Bernardi, oncle de la mariée ; M. le Directeur de l'Asile de Vaucluse ; M. Marc Acquatella ; MM. Munier ; Legros ; etc., etc.

La coquette église d'Epinay-sur-Orge était remplie de monde. Après la bénédiction nuptiale, tous les invités se sont rendus dans un superbe restaurant de la localité où leur a été servi un somptueux repas.

Au champagne, M. le député Gavini a porté un toast aux jeunes époux ; il a rappelé les liens d'amitié qui l'ont toujours uni aux familles Piacentini et a souhaité aux nouveaux mariés toutes sortes de bonheur et de prospérité.

La fête s'est terminée fort tard dans la soirée ; pendant toute la journée le programme des distractions a été bien rempli par les danses, les chants, les monologues et les jeux.

Dès le lendemain, les jeunes mariés sont partis en voyage de noce vers la Corse. — A. J.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

Espère, Monsieur le Directeur, que vous voudrez accorder l'hospitalité de vos colonnes aux quelques mots que je vous adresse en réponse aux insinuations calomnieuses dont j'ai été l'objet.

Dans cette attente, etc.

JACQUES FABRE,
45, boulevard Paoli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 à midi, + 28 à 6 heures du soir, + 27. Maxima, + 29.5. Minima, + 20.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Lyre Bastiaise

A l'occasion du 14 juillet la « Lyre Bastiaise » donnera un concert sur la place Saint Nicolas à 8 heures et demie.

Doctorat en droit

M. Guidoni, surnuméraire de l'Enregistrement et des Domaines, vient d'être brillamment reçu au premier examen du doctorat en droit devant la Faculté d'Aix. Nos plus sincères félicitations.

Nouvelles coloniales

M. le médecin-major de 2e classe, Bereni, du service local, est nommé administrateur-maire de Sainte-Marie, Madagascar.

Ecole militaire

MM. Casanova Michel Hilaire-Antoine et Galloni Jacques-Joseph-Louis, ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du 1er degré à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

D'autre part, M. Andreani Robert est admissible de droit, comme ayant été déclaré admissible les années précédentes.

Les résultats de Bastia ne sont pas encore connus.

Carnet mondain

La réunion mensuelle a eu lieu à Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), le mariage de M. Mathieu Piacentini, maréchal des logis chef du train des équipages à Lyon, avec Mlle Marie Piacentini, fille de M. Piacentini, employé à la Préfecture de la Seine, vice-président de la Société des Orticoricoltori à Paris.

Le docteur Arragon dans un morceau de Siguard, a été très justement applaudi.

Je voudrais nommer toutes les jeunes virtuoses qui sont l'orgueil de leur jeune et sympathique professeur, mais leur trop grand nombre m'en empêche. C'est aux mamans que j'adresse les félicitations de tous ; tandis que vers Mlle Berthe Agostini, vont nos compliments sincères et nos éloges.

E. S

La Tentative de meurtre du boulevard du Palais

Bastia, 13 juillet 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lis sur le *Petit Bastiais* de ce matin et sous la rubrique « Tentative de meurtre » des passages qui, comme j'ai l'honneur de l'écrire à votre confrère *Bastia Journal*, ne sont qu'un tissu de mensonges.

Je vous dirai tout d'abord, n'en déplaise à la personne qui vous a si bien renseigné que je n'ai jamais été l'amant de Mlle Ricetti, j'ajoute que je n'ai jamais eu de relations intimes avec cette personne et je me fais fort de le prouver, comme j'espère prouver quantité d'autres faits qui ont aussi leur importance.

Le demoiselle Ricetti n'a pas été enlevée, elle est venue spontanément à Bastia avec l'intention bien arrêtée d'entrer en couvent pour échapper, disait-elle, aux violences dont elle était l'objet dans le sein de sa famille. Je suis, dans toute cette affaire, victime d'une horrible machination et je compte sur la justice pour établir les responsabilités.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti. S'adresser au bureau du journal

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécutée avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Casino-Théâtre

Ce soir, à la demande générale :

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Opérette en 3 actes et 4 tableaux

M. Martinez remplira le rôle du Bailly.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Santini Jean-Toussaint, mécanicien, de Gatti de Vivario, et Felici Augustine, institutrice, de Bastia.

NAISSANCES

Cardi Antoinette-Louise. — Lenciani Joséphine-Catherine-Françoise. — Sarocchi François-Benoîter

DÉCÈS

Costa Madeleine, 3 mois, de Bastia.
Bernardi Raphaël Antoine, 1 an, de Bastia.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES
Bière F. POUSSET
Spatenbrau Munich

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail de matériel du dit café.

JOLI TRAVAIL A FAIRE chez soi

sans connaissances spéciales, très facile, d'un rapport de 4 à 6 fr. par jour, est offert de suite à dames, demoiselles ou Messieurs ayant loisirs. Ecr. à M. Salins, 29, Boulevard Magenta, Paris. Maison Recevée et médaillée (3e année).

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	12 juillet	13 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.30	99.25
— 3 0/0 amorti	99.05	99.50

00334

Conseil de Cabinet

Paris, 7 h. 40 s.

A l'issue de la séance de la Chambre, les ministres se sont réunis en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Rouvier, et ont décidé que toutes les personnes visées au projet de loi, bénéficieront de l'amnistie.

Une Circulaire DU GARDE DES SCEAUX

Les condamnés par la Haute Cour peuvent rentrer en France. — Les personnes visées dans le projet d'amnistie sont graciées.

Paris, 8 h. 20 s.

Le Garde des sceaux, ministre de la justice, a adressé par télégramme une circulaire aux procureurs généraux, annonçant que le gouvernement a décidé de gracier toutes les personnes visées dans le projet de loi relatif à l'amnistie.

Les chefs des parquets généraux sont invités à faire mettre immédiatement à exécution les peines prononcées par faits ou délits spécifiés au projet de loi.

Les commissaires spéciaux des frontières ont reçu l'ordre de laisser entrer en France les condamnés par la Haute-Cour.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 9 heures et demie du matin.

M. St Germain, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude sur les vins

Reprise de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la répression de la fraude sur les vins et au régime des spiritueux.

On passe à la discussion des articles. Plusieurs orateurs prennent part au débat.

Les dix premiers articles sont adoptés.

La séance est suspendue.

Séance de l'après-midi

La séance est reprise à 3 heures.

La fraude sur les vins

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la répression de la fraude sur les vins et au régime des spiritueux.

Une grande agitation se produit sur tous les bancs de la Chambre.

M. Brisson

M. Brisson déclare qu'à la suite des paroles prononcées par M. Lasies contre le général André, il ne votera pas l'amnistie.

Réponse de M. Berteaux

Le ministre de la guerre reproche à M. Lasies de tenir un langage odieux contre des généraux de l'armée française, et d'entretenir continuellement la division parmi les Français.

Il déclare que l'amnistie a été proposée par le gouvernement dans un esprit d'apaisement et de concorde, et pour donner satisfaction aux divers partis.

M. Berteaux ajoute qu'après ce qui a été dit, il retire sa signature du projet de loi relatif à l'amnistie.

Il demande que la discussion soit suspendue jusqu'à ce que la Chambre ait statué sur le projet de loi relatif à l'amnistie.

M. Lasies déclare qu'il ne votera pas l'amnistie.

M. Chaumié, ministre de la justice, déclare que le gouvernement a pris l'initiative du projet de loi, parce qu'il a pensé que le moment était venu de clore définitivement les douloureuses discussions qui ont agité le pays.

Il ajoute que le gouvernement a pris cette initiative

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fume

XXXe ANNÉE — SAMEDI, 15 JUILLET 1905 — N° 167

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Henry, mart.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
FÊTE DE DEMAIN : Saint Hervé.

14 JUILLET

UN BLUFF

Sans revenir une fois de plus sur les concessions accordées et sans envisager dans son ensemble l'œuvre de la délégation du Conseil général, une seule question se pose : les sacrifices consentis par l'adjudicataire sont-ils en rapport avec les avantages résultant pour lui de la suppression de *cinq lignes improductives et inutiles* ?

Hardiment, l'on peut répondre : Non, car en forçant quelque peu sur les lignes Nice, Marseille et Livourne, M. Fraissinet sera le premier à bénéficier de cette augmentation de vitesse, surtout en présence d'une concurrence redoutable.

Peut-il nous donner davantage sur le deuxième service Bastia-Marseille ? En accordant un rabais de 50 pour cent sur le tarif officiel, et ce au moment où le fret se trouve réduit par la présence de trois compagnies concurrentes, ou M. Fraissinet se trompe en disant qu'il ne peut pousser plus loin les concessions, ou il est en train de compromettre gravement les intérêts de ses actionnaires ; la véritable raison, que l'on n'invoque pas et pour cause, toutes les vérités n'étant pas bonnes à dire, c'est que le vieux matériel dont les Levantins et les nègres ne veulent plus, ne peut être utilisé que sur nos lignes.

Que devient alors la menace de revenir sur les concessions déjà accordées et de s'en tenir à la stricte exécution du cahier des charges ? mais une pure plaisanterie. Cette solution ne saurait d'ailleurs nous déplaire, car ce qui concerne le port de Bastia, la question des Services maritimes postaux est, je crois, nettement résolue.

M. Normand, par son service Nice Bastia-Tunis, la Compagnie Méditerranéenne avec sa nouvelle ligne Marseille-Bastia-Tunis, et des paquebots à grande vitesse superbement installés nous laissent espérer des avantages réels et non éphémères.

L'initiative privée a comporis la valeur et l'importance du port de Bastia, et les débouchés offerts au commerce local par le nouveau service Bastia-Tunis prouvent que sans se concurrencer, ces deux compagnies peuvent donner au mouvement économique de notre arrondissement, une activité dont il faudra leur savoir gré. D'aussi généreux efforts méritant d'être encouragés, et surtout d'être couronnés de succès.

Chaque voyage nous amène des centaines de touristes et des passagers qui font escale pendant une demi journée, mais qui séjourneraient plus longtemps s'ils trouvaient des hôtels répondant à toutes les exigences du confort moderne. Une société a, paraît-il, mis un projet à l'étude, et nous ne pouvons qu'accompagner de tous nos vœux une œuvre dont les résultats se feront bientôt sentir.

Il est donc du devoir des représentants de notre arrondissement d'exiger pour le deuxième service, la vitesse voulue, et à défaut de s'opposer à toute suppression.

Que l'adjudicataire entre en lutte ouverte avec ce pays, nous n'aurons plus alors qu'un mot à lui dire : Allez vous en.

JOSEPH AJACCIO.

Une Requête aux C. F. D.

Paris, 8 juillet 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

C'est le moment où, après le travail acharné de l'année, les fiévreuses occupations journalières, les esprits éprouvent l'impérieux besoin du repos. C'est l'heure où les favorisés de la fortune s'en vont faire ce qu'ils appellent « leur saison, » en bord de la mer, pour y jouir de la brise câlmante, ou à l'ombre des montagnes pour y respirer une exquise fraîcheur.

Et c'est aussi l'époque où des familles aisées, bouclant leurs malles ou valises, quittent les grandes villes que le soleil enflamme de ses ardents rayons et rejoignent le coin fleuri de la campagne qu'ils ont choisi, pour s'y prélasser à leur aise. Bien souvent encore, elles restent « au pays, » quand le destin les a fait naître où la brise est caressante, les sources fraîches, les bosquets parfumés et profonds.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, je m'adresse à votre estimable journal, qui s'est toujours fait l'écho des réclamations les plus justifiées, ou des requêtes les plus raisonnables. Je désirerais qu'il fût l'interprète des nombreuses familles Corses, habitant le continent français, à l'effet d'obtenir, de M. le Directeur de la Compagnie de chemins de fer départementaux de la Corse, d'une part un bon mouvement de sa haute bienveillance une diminution à leur égard, dans le tarif des transports de voyageurs.

La faveur qu'elles demandent, Monsieur le Directeur, est, comme vous le voyez, très minime ; mais elle revêt en soi un caractère de si forte importance qu'il serait vraiment fâcheux de ne pas en faire le sujet d'une étude sérieuse et immédiate.

Dans tous les départements de la France, où un réseau, quel qu'en soit le caractère, est exploité, les directeurs ont égard à ces déplacements de familles nombreuses, dont les frais de route sont considérables : ils leur facilitent de bon gré et dans la plus large mesure, le retour dans leur ville ou leur village, comprenant que ils les appellent non seulement les loisirs qu'excuse la nécessité d'un repos mérité, mais aussi la forte rançon de leurs bourses.

La Corse reste seule à ne pas jouir de cette faveur, laquelle n'est, dans les autres départements, que la moindre conséquence du progrès rapide et prodigieux et du développement peu ordinaire des voies de transports et de communication. Notre pays n'a vraiment pas de chance ; il est condamné à rester l'île isolée qu'on a dite, à si bon droit : « l'Eternelle oubliée. »

Or, je suis persuadé, que M. le Directeur des chemins de fer de la Corse, n'hésitera aucunement à accéder aux désirs de ces familles. Il aura gagné leur reconnaissance ; mais il aura fait davantage, car il aura aidé, en tendant sa main bienveillante, à soulager cette pauvre Corse sur laquelle les déboires s'acharnent à n'en plus finir.

Sa décision sera d'autant plus louable qu'elle compensera cette prime par le direction de la Compagnie des services maritimes postaux, laquelle a supprimé le bénéfice de l'aller et retour.

Agréez, etc.

A. S.

Expéditions Corses

15 juillet 1314. — Par testament, Jean-Paul de Leca appelle les Colonna de Rome à lui succéder dans ses fiefs de la Corse, dans le cas où ses descendants directs viendraient à disparaître.

Ce comte Corse avait, comme fiefs, les seigneuries de Leca et de Cinarca.

Nouvelles Militaires

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'année 1905 :

pour le grade de lieutenant, infanterie, réserve, MM. les sous-lieutenants Ornano, au rég. d'inf. de Chambéry ; Casanelli, au rég. d'inf. de la Corse ; Diamanti, au 2e zouaves ; Giudici III, au rég. d'inf. de Cherbourg ; Vincenti, au rég. d'inf. de Privas ; Mattei, Pietri, au rég. d'inf. de la Corse ; Pradi, au rég. d'inf. de Grenoble ; Serra, au rég. d'inf. de Marseille.

14 Juillet 1789!

(Poésie dite par l'auteur à la soirée familiale du Lycée)

Des siècles de tourments avaient passé sur lui,
Farouche il murmurait le peuple en sa misère
Ainsi que gronde avant l'orage le tonnerre :
Parfois de grands éclairs dans la nuit avaient lui.

Des voix avaient parlé, violentes et fiévreuses,
Des noms avaient brillé dans le fond du ciel noir :
C'étaient Rousseau, Voltaire et tout d'autres !.. L'Espoir
Avait grandi pareil les foules malheureuses.

Un matin, las du crime et las de sa douleur,
Le peuple se leva puissant dans sa colère,
Sa voix gronda terrible ainsi que le tonnerre,
Son bras fort en lava justicier et vengeur.

La Bastille hideuse aux clartés matinales
Montrait farouchement son front d'un noir d'enfer ;
Là, sous les murs épais et les portes de fer,
Gisaient les fils du peuple innombrables et pâles.

Et le peuple pâlit devant l'affreux géant,
Un long cri s'échappa haineux de chaque bouche,
Puis soudain s'ébranla cette foule farouche
Comme les flots sans fin de l'immense Océan.

Le géant étonné sursauta de colère,
Mais le flot monstrueux, inlassable et sans fin,
Plus puissant, démolit ses vastes pieds d'airain :
Le jour laissait alors aux cachots tumulaires !

Oh ! triomphe touchant des saintes libertés !
Le canon de juillet fit tressaillir le monde,
Les penseurs suspendant les recherches fécondes
Regardèrent crouler la vieille iniquité.

O ! vieux Kant qui savait que lutter c'est bien vivre,
Toi le vaillant chercheur, le penseur exalté
Quand terrible au lointain le tonnerre eut roulé
Tu levas ton front pâle et tu quittes le livre.

Joyeux tu t'éloignas de la vieille maison
— Car d'un peuple là bas, grondait l'appel sonore, —
Comme le laboureur qui voit monter l'aurore
Dirige un pas fiévreux vers les blondes moissons.

Aurore de grandeur ! Aurore d'espérance !
Dans le doute du jour, sur le ciel embrumé
Pour montrer le chemin aux peuples étonnés,
Tu te levas superbe au cœur de notre France.

JACQUES MAESTRACCI.

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

II

Je la tuerais, voyez vous, comme je tuisi ma son amant. Elle m'a fait trop de mal.

Maintenant, dit Gaerland en continuant d'un ton plus calme, écoutez-moi. J'ai été votre témoin l'un dernier, quand vous vous êtes battu avec Sabliers. Il est certain que vous êtes brave ; vous pouvez donc vous montrer raisonnable, sans qu'on impute cette femme ; le hasard vous a jeté sur son chemin, on captive vous y a retenu ; n'y restez pas plus longtemps. Croyez-moi, passez outre, mon ami, retournez à Paris ; avant d'y être arrivé vous ne penserez plus à elle, et vous trouverez là mille femmes qui vous aimeront. Laissez-moi celle-ci, j'ai juré que nul ne l'aurait, et qu'elle resterait sans plaisir d'amour en ce monde. Vous pouvez sur mon corps passer avant d'arriver à elle, ou je vous tuerai comme l'autre ; et soyez en sûr, je vous tuerais, je sens cela. Ma destinée est de détruire ses amants, puisqu'elle ne veut pas de moi. Un noble métier que j'ai pris là, n'est il pas vrai ?

En disant ces derniers mots, il essaya de sourire, mais ce sourire était plus triste que s'il eût pleuré : sa physionomie farouche prit une expression d'amertume, et sa tête se pencha lentement sur sa poitrine par un geste d'accablement. Malgré la légèreté de son caractère et l'antipathie d'une rivalité naissante, Barberin se sentit presque ému en face de cette passion meurtrière et désespérée.

— Mais enfin, dit-il au bout d'un instant, n'avait-elle pas le droit de ne pas vous aimer ? Il fallait lui plaire et non perdre la tête. A quoi sert une épée en ces sortes de choses ? Vous vous commencé avec elle par un manque d'habileté, et vous continuez par une cruauté inouïe. Vous, un homme d'honneur, un militaire, vous tuez une femme ! car votre conduite n'est qu'un long assassinat, un coup de poignard serait plus humain et plus généreux.

— Que décidez-vous ? interrompit Gaerland avec brusquerie.

Horace se leva et fit quelques tours dans la chambre d'un air de profonde réflexion.

— Nous reparlerons de cette affaire, dit il enfin. Vous avez fait un appel à ma raison. J'ai le malheur de n'en jamais avoir impromptu. A demain.

Puis le jeune officier prit une bougie sur la cheminée, salua son hôte et rentra dans sa chambre.

III

— L'aventure se complique furieusement, se dit Horace de Barberin dès qu'il fut seul. Bah ! pour le moment dormons afin de nous reposer le cerveau.

Dans cette intention philosophique, il se coucha en récitant le premier chant de la *Henriade* qui lui remplaçait l'opium en cas d'insomnie ; malgré l'excitation de son esprit et l'irritation de ses nerfs, il s'était endormi du sommeil des justes avant le soixantième vers. Il ne se leva qu'à midi et tint conseil avec lui-même en s'habillant.

— Je n'ai pas trois partis à prendre. Aller en avant ou en arrière ! En avant, je trouve un duel à mort avec Gaerland ; je le tue ou il me tue, alternative fort désagréable. Madame de Valdeuxnie vaut elle la vie d'un homme ? Mais d'abord suis-je amoureux ?

La réponse était très difficile. L'expérience conduit-elle au pyrrhonisme. Un très jeune homme ne doute jamais de la réalité de son amour, la nature en est trop complice ; mais ceux qui ont peu voyagé par les sentiers fleuris de la galanterie y perdent presque toujours cette foi du cœur qui croit en lui-même, tant il est sûr de sa force et de sa pureté !

— Si je retourne en arrière, ne serai-ce pas une faiblesse ? M'est-il permis à moi, Horace Barberin *dit Barberini*, de lâcher pied devant un loup enragé ?

Le jeune officier flotta longtemps entre ces deux propositions sans pouvoir se résoudre à prendre un parti. S'il eût été même gêné par les femmes, on plus sérieusement épris, l'empêtement d'une passion véritable l'eût promptement décidé. Mais en vérité, beaucoup plus en jeu que son cœur, on détruisait par entièrement sa réputation à verser le sang d'un homme jusque là son ami. Brave par tempérament, la pensée d'un danger personnel entrait pour fort peu dans son incertitude. Cet homme couché en travers de la porte qu'il voulait franchir, et dont il fallait faire un cadavre connaît toutes ses perplexités.

Après deux heures de réflexion, pendant lesquelles il se promena dans sa chambre, il était résolu tout autant que Hamlet au commencement de son monologue :

— Pas de moyen terme, se dit-il. Il faut sabrer ce pauvre diable pour m'ouvrir le passage ou plier bagage à la hauteur des gardes du corps. Du sang ou de la honte sur mon dossard, jolie perspective ! Je voudrais que la diligence de Paris qui versa en route avec ces deux monstres qui m'ont empêché d'y monter ; sans eux, je serais très pacifiquement étendu au coin de mon feu dans la rue du Bac, et ce soir j'irais aux Italiens. Je ne peux me battre, dont prendre un parti à plus ou moins. Si j'allais chez madame de Valdeuxnie ?

Cette inspiration dissipa l'irrésolution de Barberin. Sans demander son hôte, avec qui le moindre entretien était fort embarrassé, il sortit, déjeuna dans un café ; puis il se dirigea vers la rue qu'habitait Valérie.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Pour le grade de chef de bataillon, à l'artillerie, active et territoriale, MM. les capitaines Rimaud, au 22e rég. de Marseille ; de Sarrazin, au 156e.

Pour le grade de capitaine, MM. les lieutenants Amabert, au 61e territorial ; Gueirard, au 61e territorial, Vincenzini, au 61e bataillon territorial de Nevers.

Avis aux Contribuables

Le contrôleur des contributions diverses informe les contribuables qu'il recevra les déclarations de mutations foncières, du lundi 17 juillet au 29 inclus, de 9 à 11 heures du matin. (Salle des délibérations du Conseil municipal).

M. ARRII

S'il est une nomination qui sera accueillie avec faveur en Corse et par ses nombreux amis, c'est bien celle de M. Léonce Arrii, le distingué Vice-Président de notre Conseil général, comme juge de paix à Serra-de-Scopamene.

Le Garde des sceaux a eu la main heureuse en portant son choix sur le sympathique conseiller général de Sainte-Lucie-de-Tallano.

L'excellent député de Sartène, M. Gabrielli, qui connaît de bien près M. Arrii et qui a dû faire ressortir auprès du Ministre ses capacités juridiques, son érudition, ses belles qualités et la valeur qui le distinguent, a rendu le plus signalé des services aux justiciables du canton de Serra-de-Scopamene.

Avec M. Arrii sur le siège de la justice de paix, les habitants de ce canton se sentiront rassurés au sujet des litiges dont il aura à connaître, et tout en nous réjouissant de la distinction et du choix dont il vient d'être l'objet, nous adressons à M. Arrii nos félicitations les meilleures.

M. L'ABBÉ CASABIANCA

Curé de Bonne-Ville

Chez Sa Majesté le Roi d'Espagne

Voici l'invitation reçue par M. le Curé, le 3 juin :

Hommage à S. M. le Roi d'Espagne par les François signataires et chevaliers des Ordres espagnols.

« Monsieur le Chanoine Casabianca est prié d'assister à la cérémonie de la remise à S. M. Alphonse XIII, du service Tab'e et du Livre d'Or, qui aura lieu le samedi 3 juin, à 2 heures, et dans trois grandes, au Ministère des Affaires Etrangères.

» Entrée par le quai d'Orsay, porte droite Tente de ville avec rosette. »

Conformément à cette invitation, M. le Curé s'est rendu au ministère des Affaires Etrangères. Les journaux ont longuement parlé de cette audience où se coudoyaient pêle-mêle ministres, ambassadeurs, sénateurs, députés, généraux, académiciens, membres de l'Institut, etc.

En présentant à Sa Majesté M. Casabianca, curé de N. D. de Bonne-Nouvelle, M. Cambon, ambassadeur de France en Espagne, dit au roi, qu'il était le seul membre du clergé de Paris, décoré d'un Ordre espagnol. Comme Alphonse XIII trouva cela assez curieux, il lui demanda ce qui lui avait valu cette distinction ; M. Casabianca lui répondit que c'étaient ses travaux historiques sur Christophe Colomb. — Vous, au moins, vous l'avez méritée, lui dit-il, que moi je n'ai rien fait pour mériter celles que je porte.

Profitant de la charmante simplicité de son royal interlocuteur, M. le Curé piqua sa curiosité lorsqu'il lui dit qu'il avait passé trente-trois années dans la seule paroisse de Paris placée sous le vocable du saint espagnol, saint Ferdinand, roi de Navarre et de Castille. Comme Sa Majesté s'intéressait à ces détails, M. le Curé hasarda une réflexion qui fit dresser les oreilles au jeune roi : « J'ai eu l'honneur, Sire, de vous connaître presque avant votre naissance — Comment cela ? fit le roi, tout étonné. — Vous savez probablement, Sire, que la première entrevue avant leur mariage de Son Altesse Impériale Marie Christine, archiduchesse d'Autriche, votre mère, et d'Alphonse XII, votre père, eut lieu en France, à Arcachon, en 1876 ; or, me trouvant, à cette époque, dans cette station balnéaire, j'eus l'honneur de présenter la bourse aux jeunes fiancés pendant qu'ils assistaient à la messe dans l'église de Notre-Dame d'Arcachon. — Ça c'est très joli, répondit le roi ; je dirai ça à maman qui sera heureuse de ce souvenir. »

Bastia Exposition

Vendredi, 14 juillet. — Entrées payantes, 591. Recette des tickets-réduction : Saavi, Gasparini, Angelini.

Chronique des Exposants

N° 159

M. Gaston Brunner premier coupeur de la maison Lanzi frères d'Ajaccio, dans un joli salon vitré, expose plusieurs modèles, la place me manque pour énumérer un à un les différents types exposés. Je me bornerai à citer les principaux, et d'abord : « Qu'est ce que le chic ? » A mon avis le chic ne s'apprend pas et tout l'or du monde ne saurait le donner. En vertu de cette exigence qu'il faut le posséder sans qu'il se donne, il évolue au gré de sa fantaisie, pourtant on doit pouvoir le faire plier, le façonner au gré de la nôtre. Le chic naturel ordonne et commande la mode qui fait faire de véritables merveilles dans la création des modèles. Est-il rien de plus élégant, de plus seyant qu'un costume tailleur ? Non, certes, mais il le faut irréprochable, d'un cachet bien parisien si l'on ne veut pas ressembler à une armée du Salut, c'est-à dire comme la poupée à Jeanneton, sans formes aucunes. Il faut donc qu'il est un chic personnel faisant valoir l'esthétique de chacun.

M. Gaston Brunner est à juste titre le coupeur impeccable dit de grandes maisons, il possède à fond tous les secrets de son art qui font qu'une bonne coupe bien comprise et un travail bien exécuté par mains d'homme rend le costume tailleur indéformable. Je citerai quelques modèles au hasard. 1. Toilette de Soirée élégance, en soie blanche transparente de tulletas Metternich. Corsage simulant boléro, gilet de mousseline plissée garni de trois rangs papillons sur la poitrine. Ceinture de panne verte se fermant sur le côté. Décolleté encadré de rochettes de mousseline froncée. La jupe à volant est cerclée dans le bras avec la même ruche. 2. Une ravissante robe de soirée, corsage drapé taillé avec la traîne en moire brochée, teintes lilas, reflet argenté. Devants croisés allant se terminer en trois pattes, oreilles fixées par des boucles de brillants. Berté de Bruges encadrant le décolleté avec dépassant et flot de biais en panne Sapho : Jupe coulissée en mousseline de soie blanche brodée, médaillon terminé par trois volants de rubans formant cerceaux. 3. Un original costume de promenade en drap satin rouge. « Bordeaux » : Longue redingote avec gilet en drap blanc broché, dos avec emboîtement. Ceinture Médicis faisant les revers du gilet reversibles, agrémenté d'un découpage « Modern' style, » sur fond velours noir ; manches de forme originale, basques rapportées froncées par des nervures sur les branches. La jupe en deux lés garnie d'un motif découpé. 4. L'élégant costume de drap noir « cawress » est un chef d'œuvre. Longue jaquette à volant en forme cerceaux. Devants croisés en pointe, col châle de satin blanc, broderies Louis XV, galon argent. Jupe à cinq lés, trois volants cerceaux dans le bas.

Le maître Louis XV en velours noir grande revers reversibles est d'une élégance sans égale : La toilette de Midi en mousseline blanche ferait certainement rêver l'épouse de grand homme avec ses étoffes de tulletas Metternich de vitaine mémoire.

Un superbe manteau de théâtre en drap blanc à manche Reglan style Sarah Bernarht est tout un poème de chic.

Un magnifique costume de marquise Louis XV pour fillette et un élégant Louis XV pour garçonnet en velours noir d'un style véridique indique que M. Brunner connaît aussi bien les coupes classiques que les modernes. Je citerai en dernier lieu un costume redingote grise pour homme, revers soie, coupe gentleman impeccable, style Edouard VII. Je n'en finirai pas s'il me fallait donner tous les détails des costumes et toilettes du salon de M. Brunner.

Je dois dire que M. Gaston Brunner n'est pas un inconnu pour moi, j'ai eu le plaisir de le voir pendant deux ans faire les délices des élégantes de Moscou. M. Brunner qui était alors premier coupeur de la maison G. Dollos, était l'enfant gâté de MM. les ducs et boyards slaves qui l'ont bien regretté après son départ. Très heureux j'ai été en apprenant qu'il appartenait à une firme corse.

Comme je le disais au début de cette chronique, le chic ne s'acquiert pas même à prix d'or. Heureux ceux qui le possèdent d'instinct, et tel le cas de M. Brunner. Son salon d'exposition serait digne de figurer dans n'importe quelle exposition du continent. D'ailleurs, M. Brunner n'en est pas à son coup d'essai ; les médailles et diplômes qu'il détient depuis de longues années sont un garant de sa réelle valeur, Paris l'a consacré depuis longtemps, nul doute que la Corse ne ratifie à l'unanimité les titres conquis brillamment par M. Gaston Brunner.

QUART D'ŒIL.

La Fête Nationale

LA REVUE

Il est 7 heures du matin. Brum ! un coup de canon tiré par la batterie Saint-Erasme annonce l'arrivée de M. le général Cherpitre Gouverneur de la Corse, qui, débouchant du cours Sebastiani, se présente majestueusement, suivi de son état-major, sur la grande esplanade Saint-Nicolas où retentit à ce moment l'hymne national et où une foule compacte se presse autour d'un vaste déploiement de troupes qui depuis une demi heure attendent en bataille, l'arme au bras.

Après s'être rendu devant la tribune officielle et salué d'un beau geste militaire les autorités, M. le Général Gouverneur passe rapidement devant le front des troupes.

Celles-ci lui sont présentées par le vaillant chef du 163e dont la poitrine resplendit de nombreuses décorations, fruit de belles actions et de services signalés rendus à la mère Patrie, et dont les étoiles sans nul doute lui seront bientôt réservées.

7 h. 20. — La revue terminée, la remise des décorations commence. C'est d'abord M. le lieutenant-colonel De Lalande, du génie, qui reçoit des mains du Gouverneur la croix d'officier de la légion d'honneur, puis, c'est le tour de M. Pigeasse, lieutenant de gendarmerie, et de M. Neat, officier d'administration, qui reçoivent la croix de chevalier.

Fermez le ban ! .. 7 h. 30 ! .. Les troupes sous le commandement du colonel Drude se massent en colonne de bataillon le long de la palissade de l'exposition. Après divers mouvements qui sont exécutés avec une précision remarquable, le défilé commence par la Compagnie d'ouvriers d'artillerie, puis viennent les douaniers, l'infanterie, l'artillerie et enfin la gendarmerie.

Malgré la chaleur qui déjà était intense à cette heure pourtant choisie, l'entrain des troupes a été superbe — le défilé, ce qu'il pouvait être..... parfait ..

Et maintenant, au Drapeau !..

C. D'Or.

Un Roman Corse

Nous recommandons, d'une façon spéciale, la lecture du roman corse : « Camille et Argène, » de notre excellent ami et compatriote, M. Scipioni, publiciste à Marseille. Ce roman dont la lecture est des plus agréables relate l'histoire de deux familles ennemies qui se réconcilient enfin à la suite d'une circonstance, le sauvetage particulièrement émouvant, opéré par le fils de l'une des familles, à l'encontre de la fille de l'autre.

Tous nos compatriotes, que passionne la lecture des choses qui s'appent l'esprit, voudront bien lire le livre de notre ami, en vente dans nos bureaux au prix de 50 centimes.

Casino-Théâtre

Ce soir :

La Belle Parfumeuse

Opérette comique en 3 actes d'Offenbach

A l'étude :

Le Barbier de Séville

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PERI. — La femme Salvano Agnès, atteinte d'aliénation mentale, s'est armée d'une serpe et en a porté plusieurs coups à son mari, pas tant que celui-ci se trouvait dans une de ses propriétés, à Erbalonjo.

Antoine Salvano a reçu quatre blessures à la tête et deux à la main gauche. Il a succombé quelques heures après.

La femme Salvano a été arrêtée et transférée à Ajaccio.

Le Danger

Avec la chaleur torride qui règne de nouveau cet été, la mortalité des petits enfants augmente d'une manière effrayante, surtout dans les grandes villes. On peut attribuer ce fait attristant en particulier à la mauvaise qualité du lait de vaches, dont nos bébés sont nourris.

Pourquoi donc ne pas substituer au lait employé, souvent falsifié ou de mauvaise qualité, la « Farine lactée Nestlé » dont la pureté et la qualité irréprochables sont garanties.

La « Farine lactée Nestlé » à base de vrai lait suisse, est reconnue par tous les médecins comme un aliment excellent pour les enfants et les malades, et le plus sûr préservatif contre les catarrhes d'estomac et les diarrhées infantiles, si fréquents pendant les grandes chaleurs.

La vente de la Farine lactée Nestlé augmente chaque année et a atteint un développement considérable. N'est-ce pas faire œuvre humanitaire que de la recommander tout spécialement aux mères soucieuses de la santé de leurs enfants ?

Le Mois Météorologique à Bastia

JUIN 1905

Le mois de juin a eu 5 jours de pluie qui ont donné 31mm d'eau. La moyenne est de 4 jours et de 42mm.

L'année dernière ce mois avait eu 10mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 22°, qui est supérieure de 5°8 à celle du mois de mai.

L'année dernière la température moyenne de juin s'était élevée à 2.°6.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

13 jours S.-E. (sci'occo).
6 jours N.-E. (grecale).
1 jour N. (tramontane).
1 jour E. (levante).
1 jour O. (ponente).
8 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 17°9.
Température maxima, 29°2.
Hauteur barométrique, 760mm3.
Intensité du vent, 0,5.
Etat du ciel, 0,34 couvert.

Le jour le plus chaud du mois a été le 30 juin avec une minima de 20° et une moyenne de 25°. Le jour le moins chaud a été le 11 juin avec un minima de 15°3 et une moyenne de 19°5.

LOTERIE DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES de Bastia

Troisième Liste des Lots

L. N. Mattei, bouteille vin du Cap.
Ernest Subrero : 2 bouteilles vin vieux
1 bouteille Malaga, 1 bouteille Malaga.
Bazar universel, un vide-poche.
Campodonico, confiseur, boîte biscuits.
Rossi Ch., un déjeuner faïence.
Ghilini : 1 boîte pâtes fines, 1 boîte pâtes fines, 1 boîte pâtes fines.
Gavini, café de France, 1 porte-monnaie.
Angeli Eugène : 2 boîtes conserves, 2 boîtes conserves.
Mme Reynaud, cave à liqueur.
Lota Julien, confiseur, boîte biscuits.
Agostini Antoine : album timbres-poste, 1 panier à ouvrage.
Bafteni, armurier, 1 canne.
Reynaud, professeur, bouteille cognac.
Poletti, professeur, coupon pour gilet.
Biagini Orsete : 1 flacon vin de Cilaoni, 2 flacons vin Exposition.
Ajaccio J.-E., 1 lampe nouveauté.
Bitterlet, ménagère 5 cinq usages.
Colonna, coiffeur, boîte savon fin.
Sisco-Brignardelli, 4 sachets.
Local, directeur : 1 volume, 1 volume, 1 volume.
Crucioni, 1 tabatière.
Lavia, 1 boîte cigares.
Maison Balbi et Cie, 1 réchaud métal.
Bianchi, sellier, 1 carteable.
Santi J., 1 volume.
M. le ministre des Beaux-Arts : 1 gravure, 1 gravure, 1 gravure.

Anonymes : 1 boîte couleurs à café, 1 sous-marin, 1 garniture cheminée, 1 vide-poches fantaisie, 1 coupon pour gilet, 1 vase à fleurs, 1 volume, 1 tabatière, 1 volume.

Brevet supérieur

1re SESSION 1905

Aspirantes

Ordre des épreuves.

Lundi, 17 juillet. — A 7 heures appel ; de 8 heures à 12 heures Composition de Sciences ; de 2 à 5 heures, Dessin.

Mardi, 18. — de 8 heures à 11 heures, Composition française ; de 2 à 4 heures, Langues vivantes ; à 6 heures, proclamation de l'admissibilité.

Mercredi, 19. — 7 heures, épreuves orales,

Avis & Communications

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont informés que dimanche 16 courant, aura lieu à l'hôtel de ville la 2e assemblée générale de l'année à 1 heure de relevée. Les absents seront amendés d'après les statuts.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal, Situation financière, Questions diverses.

Airola Joseph, président.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 à midi, + 28 à 6 heures du soir, + 27. Maxima, + 29.5. Minima, + 20.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Nord-ouest modéré, E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluie du matin : 0 mm.

∴

Défense mobile

Une escadrille composée des contre-torpilleurs *Lévrier* et *Epée* et de neuf torpilleurs, est arrivée hier venant du Nord.

Les contre-torpilleurs ont mouillé au nouveau port et les torpilleurs dans le poste qui leur est réservé au vieux port.

∴

Postes et Télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que M. Pascal Giovannetti est nommé surnuméraire des Postes et Télégraphes à Paris (Ligne de l'Est).

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

∴

Douanes

M. Robiglio, receveur des douanes à Foston, vient d'être admis avec le numéro 4 au classement définitif du concours pour le grade de sous-inspecteur.

∴

Sériciculture

Les sériciculteurs italiens se plaignent beaucoup, le rendement est plus que médiocre ; le prix des bons cocons jaunes varie entre 3.35 et 3.70. Dans le Gard, la récolte a été bonne et le prix moyen de 3.30 est assez bien tenu.

∴

Fruits et légumes

Il y a un certain nombre de personnes légèrement indisposées ; les médecins croient que ces indispositions sont dues à la grande quantité de fruits absorbés ou à la mauvaise qualité des fruits et légumes.

Nous appelons donc sur ce point toute l'attention de M. le Commissaire central. Il doit surveiller sévèrement le marché et faire jeter à la mer tout ce qui est avarié et lui paraît impropre à l'alimentation.

La surveillance de M. le Commissaire central doit s'étendre également aux revendeuses qui souvent gardent dans leurs magasins des fruits et légumes en très mauvais état.

∴

Objet perdu

Il a été perdu mercredi, 12, au soir entre Lupino et la place d'Armes un porte feuille, contenant des papiers d'affaires.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

∴

A louer

Une chambre meublée, rue de [illegible], 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 26, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécutée avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Café des Gourmets

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
GLACES

Bière F. POUSSET
Spatenbran Munich

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.
Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

La rentrée des proscrits EN FRANCE

M. Déroulède

Paris, 14 juillet.

M. Paul Déroulède rentre en France. Il arrivera demain matin à Bordeaux et demain soir à 6 heures à Paris.

M. André Buffet

M. André Buffet, venant de Bruxelles, est rentré ce matin à Paris sans être inquiété.

LE «FARFADET» TOUJOURS SOUS L'EAU

Paris, 14 juillet.

Le correspondant du « Temps » à Bizerte télégraphie :

« Les opérations de renflouement effectuées avec le dock flottant n'ont pas été couronnées de succès.

» Rien de nouveau au sujet du « Farfadet » qui est toujours sous l'eau.

» Les travaux de renflouement continuent.

Paris, 14 juillet.

Les funérailles des victimes auront lieu à Ferryville et non à Bizerte.

M. Pichon assistera aux obsèques et prononcera l'éloge funèbre au nom du gouvernement.

La Fête Nationale A PARIS

Paris, 14 juillet.

L'animation était plus grande que d'habitude ce matin sur les grands boulevards.

Tous les établissements publics et de nombreuses maisons particulières sont pavoisés. La Fête nationale a été annoncée dans la matinée par des salves d'artillerie.

La Revue

Le ministre de la guerre a passé, à Longchamp, la revue des troupes de la garnison, qui lui ont été présentées par le général gouverneur de Paris.

Après la revue le général gouverneur a pris la tête des troupes et a défilé, suivi de son état-major, devant le président de la République et le ministre de la guerre.

Le défilé a été superbe. La cavalerie, l'infanterie et l'artillerie passent tour à tour avec beaucoup d'entrain et dans un ordre parfait, devant les tribunes officielles.

La revue a été de plus brillantes et favorisée par un très beau temps.

Aucun incident ne s'est produit.

Les réjouissances

Cette après-midi des représentations gratuites ont été données dans les principaux théâtres.

Des bals publics ont eu lieu dans divers quartiers. Des distributions extraordinaires de secours ont été faites par les bureaux de bienfaisance.

Les illuminations éclairent à giorno les boulevards et les places publiques.

A 10 heures des feux d'artifices ont été tirés sur plusieurs points de la ville.

Lettre du président de la République

A l'issue de la Revue, le président de la République a adressé au ministre de la guerre, la lettre suivante :

Paris, 14 juillet.

« Mon cher ministre,

» La revue à laquelle nous venons d'assister m'a procuré la grande joie de constater que grâce au dévouement des officiers et à la bonne volonté de tous, l'instruction, la discipline et l'endurance sont en progrès constant.

» La République a le droit d'être fière de son armée, et peut compter sur elle pour garantir l'honneur de la France et le maintien de la paix.

» Je vous prie de transmettre à M. le gouverneur militaire de Paris et à l'armée, mes plus vives félicitations et celles du gouvernement de la République.

» Veuillez agréer, M. le Ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

» EMILE LOUBET. »

Lettre du ministre de la guerre

Le ministre de la guerre a adressé à M. le gouverneur militaire de Paris, la lettre ci-après.

« Monsieur le gouverneur,

» J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe que M. le Président de la République a bien voulu m'adresser après la revue de ce jour.

» Je vous prie de la porter, par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes du gouvernement militaire de Paris, en y joignant mes félicitations personnelles.

» BERTEAUX. »

EN PROVINCE

Paris, 14 juillet.

La fête nationale a été célébrée dans tous les départements avec plus ou moins d'éclat.

Aucun incident n'a été signalé par les préfets.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'occupation de Sakhaline

De Tokio : L'amiral Kataoka annonce que l'escadre est arrivée le 7 juillet à la pointe du jour dans les eaux de l'île Sakaline.

« Une fois que les reconnaissances nécessaires eurent été faites sur mer, les transports et une partie de l'escadre s'approchèrent de la côte. Un détachement de troupes d'infanterie de marine débarqua alors et occupa sans résistance la position qui avait été choisie d'avance. Une partie des troupes de terre débarqua ensuite et releva le détachement d'infanterie de marine. Pendant ce temps, les ennemis postés sur une hauteur au sud de Korsakov, ouvraient le feu contre ceux de nos navires qui étaient encore en reconnaissance, mais ceux-ci purent achever leurs opérations sans souffrir aucun dommage.

» Le 8 au matin trois navires de guerre et deux contre-torpilleurs furent envoyés pour appuyer l'action des troupes de terre en occupant Korsakov, mais cette localité était déjà occupée par nos troupes lorsqu'ils arrivèrent.

» A deux heures de l'après-midi les contre-torpilleurs pénétrèrent dans la baie de Chitose, précédemment connue sous le nom de baie de Rosorel. L'ennemi ouvrit contre eux un feu vigoureux avec des canons de campagne, mais ceux-ci furent finalement réduits au silence. »

∴

D'après un rapport officiel reçu de Sakhaline, les troupes de débarquement ont occupé Korsakof le 8 juillet de grand matin sans rencontrer beaucoup de résistance. Les Russes ont incendié la ville de Korsakof et se sont retirés dans une position située près de Solotirka (à environ sept milles au nord de Korsakof) où ils ont de nouveau essayé de résister, mais ils ont été délogés par les forces japonaises qui les poursuivaient et se sont retirés dans la direction de Vladmirovka, localité située à environ 22 milles au nord de Korsakof. Dans cet engagement, les Japonais ont pris quatre canons et une certaine quantité de munitions. Ils n'ont pas éprouvé de pertes.

00336

Pour la paix

Londres, 14 juillet.

On télégraphie de New York au « Standard » :

La Russie a renouvelé sa demande d'armistice ; le Japon a de nouveau répondu que cette question serait examinée après la première lecture des conditions de paix par les plénipotentiaires.

Le blocus de Vladivostok

Londres, 14 juillet.

On mande de Tokio au « Daily Telégraph » :

Le blocus de Vladivostok est depuis hier très étroit ; aucun croiseur russe ne tente maintenant de quitter le port, mais de temps en temps, des torpilleurs vont jusqu'au Thoumen.

AVIS DE MESSE

Les messes de toutes les heures du samedi, 15 juillet, seront célébrées, à St-Jean et à Ste-Marie, pour le repos de l'âme de

Mlle Assunta Gesta

Haute-Nouveauté
MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas
Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, MM. les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.
Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes, M. Santini,
La Balagne, 800 tonnes, M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes, M. Morganti
Harmonie, 800 tonnes, M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :
à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Granajola
(Villa Manfredi.)

Tenu par Mme COLOMBANI
Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Compagnie
Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes de l'Est Tunisien, arrivera de Tunis le lundi 10 courant, pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Il sera sous charge pour Bastia dans ce dernier port le jeudi 13, pour partir le vendredi 14 courant.

Pour fret, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sufren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Nous faisons observer à MM. les voyageurs que ce vapeur tout en étant aménagé pour passagers, a 12 couchettes.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

A VENDRE
ou bien à louer
pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gaintella (Ville de Pietrabugno) près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuis ne avec balcon et latrine.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

ANÉMIE PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHENIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies
GUERISON RADICALE en **20 JOURS**
par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**
Seul Fortifiant assimilable ne constipant pas
CONFITURE de St VINCENT de PAUL

Etude de Me LUCCHETTI, Avoué

près le Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi

Vente sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le huit Août mil neuf cent cinq en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi séant au palais de Justice de la dite ville, à huit heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés en deux lots savoir:

Premier Lot.

Le premier lot se compose d'une partie de maison située à l'Ile-Rousse, rue Napoléon, sans numéro, d'une contenance de quarante-trois mètres carrés environ, numéro 128, section B, de la dite ville de l'Ile-Rousse Cette partie de maison comprend deux magasins au rez-de-chaussée et deux pièces avec droit de passage par l'escalier.

Second Lot.

Le deuxième lot se compose d'un jardin complanté à orangers, citronniers et vigne situé sur le territoire de la commune de Monticello, il est entouré de murs avec petite maison d'habitation et hangar et figure au cadastre sous les numéros cinq cent trois à cinq cent vingt ; quatre cent quatre-vingt-quatorze cinq cent trois; cinq cent meurant à l'Ile-Rousse.

vingt-six à cinq cent vingt-neuf de la section D, pour une contenance d'environ un hectare trente-neuf ares, quatre-vingt-quatre centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception et réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Cette vente est poursuivie à la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme ayant son siège à Paris, rue des Capucines, numéro 19, agissant poursuites et diligences de son Gouverneur demeurant au siège social pour laquelle domicile est élu à Paris au dit siège et en outre en l'étude de Me Lucchetti, avoué près le Tribunal Civil de Calvi, y demeurant, lequel est constitué et continuera d'occuper pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

Contre le sieur Francini Jean-Baptiste, employé aux magasins du Louvre demeurant et domicilié à Paris, rue Jacob agissant en sa qualité d'héritier bénéficiaire de feu sieur Jean Francini, son père de son vivant négociant demeurant à l'Ile-Rousse.

En vertu des grosses dûment en forme exécutoire :

1. — D'un acte reçu par Me Romani notaire à l'Ile-Rousse le trente janvier mil huit cent quatre vingt trois. enregistré, contenant contrat conditionnel de prêt par le Crédit Foncier de France au profit de M. Jean Francini, décédé avec hypothèque sur les deux immeubles sus-désignés.

2. — D'un autre acte reçu par le même notaire le vingt-sept mars mil huit cent quatre vingt-trois, enregistré constatant la réalisation du dit prêt à concurrence de quatre mille sept cent francs.

3. — Enfin d'un troisième acte aux écritures du même notaire du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, aussi enregistré constatant la réalisation totale du dit prêt et contenant décharge définitive.

Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Me Emult, huissier à Paris, en date du six mars mil neuf cent cinq, enregistré signifié à la requête de la Société du Crédit Foncier au dit sieur Francini Jean-Baptiste en la qualité qu'il agit et dénoncé par exploit de Me Breuil-Bonnefoy, huissier, à Marseille. du vingt-cinq mars mil neuf cent cinq, aussi enregistré au sieur Philippe Novella, négociant, demeurant et domicilié à Marseille, 29 rue de la République, tiers détenteur des immeubles dont il s'agit spécialement affectés à la créance du Crédit Foncier de France.

Lotissement et mises à prix

Les dits immeubles seront vendus en deux lots sans faculté de réunion sur les mises à prix ci-après désignés.

Pour le premier lot composé d'une partie de maison sise à l'Ile-Rousse, rue Napoléon sans numéro cent francs ci. . . . . 100 fr.

Pour le deuxième lot composé d'un jardin entouré de murs avec petite maison d'habitation et hangar au territoire de Monticello.

Deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Total des mises à prix . . . . . 300 fr.

Il est expressément déclaré que la société du Crédit Foncier ne garantit en aucune façon la contenance des biens quelle qu'elle soit, ni les tenants et aboutissants des mêmes.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le dix juin mil neuf cent cinq par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : Lucchetti

Enregistré à Calvi, le treize juin mil neuf cent cinq, folio 2, numéro 15, Reçu, un franc quatre vingt huit centimes, décimes compris.

Signé: S. Feray.

Pour copie conforme.

Signé : Lucchetti, *avoué.*

Imprimerie Ollagnier.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encourues **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI notaire de la Compagnie à Bastia, 17, Bd Paoli

ANCIEN CABINET FRANÇAIS

PIERRE SABATI

Chirurgien-dentiste du 4e cycle

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

54 Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATI a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir transféré son cabinet de consultations au 1er étage de la maison susindiquée — où il saura toujours se montrer digne de la confiance dont il a été honoré jusqu'à ce jour — qui n'est pas le droit d'user de la prérogative au qui emploient des substances nuisibles à la santé pour la

DEMANDEZ PARTOUT

LA CÉDRATINE

de la Maison L. N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

L'un des rédacteurs gérant : Matthieu Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 16 JUILLET 1905 — N° 168

Le Petit Bastiais

00337

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

L'Assainissement de la Corse

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : N. D. du Mont Carmel.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
Fête de demain : Saint Alexis.

15 JUILLET

L'Assainissement de la Corse

Rapport

fait au nom de la Commission de l'Agriculture " chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse, par M. Bouhey-Allex, député.

Considérations générales

Messieurs,

La Corse est comme grandeur la quatrième des îles de la Méditerranée et le sixième département de France ; elle mesure 8 710 kilomètres carrés, mais ne compte que 295.000 habitants.

Ce département, qui devrait être un des plus beaux de France par ses 500 kilomètres de rivages, ses baies profondes et magnifiques, ses falaises de rouge porphyre, ses luxuriantes forêts où poussent des hêtres, des chênes verts et des laricios de 45 mètres de hauteur, par ses monts, ses torrents, son climat tempéré-chaud, ce département est resté jusqu'à présent presque fermé au progrès, quasi réfractaire aux travaux d'amélioration par l'insalubrité de certaines de ses côtes, par celle presque générale de la côte orientale.

Sur toute cette côte, sauf les régions de Bastia et de Bonifacio, ce ne sont que plages basses et marécageuses, embouchures de torrents obstrués, étangs insalubres tels que ceux de Biguglia, de Diana, d'Urbino, plaines d'alluvions, très souvent nues très malsaines, et par cela même inhabitées à cause des fièvres paludéennes.

Il n'y a en Corse ni agriculture digne de ce nom, ni grand commerce, ni grande industrie ; on y a bien construit des chemins de fer pour relier entre elles les principales villes ; on y a bien construit des routes étroites et les chemins de grande communication plus étroits encore, mais les chemins vicinaux intercommunaux y sont toujours à l'état de rareté, et c'est encore à dos de mulets que se font la plupart des transports du village à la ville ou à la gare du chemin de fer.

La population de la côte orientale, anémiée par les fièvres, est inapte à la culture de la terre et se contente de vivre piteusement des seuls produits du pâturage. 225.000 chèvres broutent dans les centaines de mille hectares du maquis, propriété vague, mais immense, domaine indéterminé des légendaires bandits, à la limite duquel semble s'arrêter l'œuvre de la civilisation. Aussi la première chose à faire en Corse, avant tous les autres travaux, c'est d'assainir la salubrité de l'île.

Cette grosse et primordiale question de l'assainissement de la Corse a depuis longtemps préoccupé les pouvoirs publics.

En 1848, une première tentative fut commencée par le Gouvernement de la République et ce mouvement s'est continué pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, mais toujours par entreprises isolées, généralement restées infructueuses par suite de l'abandon de l'entretien laissé à la charge des intéressés.

On compte cependant un petit nombre de succès définitifs, au premier rang desquels on peut citer le desséchement du marais de Saint-Florent, situé sur la côte occidentale, à la latitude de Bastia, opération qui, commencée en 1854, reprise en 1882 et complétée en 1887, a notablement amélioré la salubrité de la commune de Saint-Florent.

Cet heureux résultat est un gage de la possibilité de réussir ailleurs.

Fort de ces premières et timides expériences, désireux de mener à bonne fin l'œuvre entreprise par le Gouvernement de la République de 1848, et d'assurer à la Corse la salubrité de ses côtes, à laquelle est intimement liée la prospérité de l'île tout entière, le Gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre, le 4 juillet 1902, un projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse, et la Chambre, dans sa séance du 4 décembre suivant, l'a renvoyé à la Commission d'agriculture, laquelle, quelque temps après, a chargé l'un de ses membres, M. Bouhey Allex, de vouloir bien étudier la question et lui en soumettre un rapport détaillé.

L'exposé des motifs, dans le projet du Gouvernement, est fort complet ; la question y est envisagée sous toutes ses faces, les causes de l'insalubrité de la Corse, l'étude des différentes régions à assainir, la nécessité de procéder avec méthode sur un plan d'ensemble pour les travaux d'assainissement, l'obligation de créer une législation spéciale pour les acquisitions de terrains et pour l'entretien des travaux, étant donné les conditions particulières du pays. Tous ces différents aspects de la question de l'assainissement ont été longuement développés.

Aussi votre rapporteur ne peut-il mieux faire que de reproduire ici presque textuellement les parties essentielles de l'exposé du Gouvernement.

Difficulté d'appliquer la législation antérieure

La question se présente aujourd'hui dans les termes suivants : Le propriétaire d'un marais est libre de le supprimer par desséchement, colmatage, etc., sans autre condition que l'observance des règles de droit commun.

S'il obtient le concours matériel ou pécuniaire de l'Etat, l'opération collective revêt à son égard un caractère contractuel dont les stipulations sont librement débattues entre les deux parties, sans préjudice de la coercition à exercer contre les non-adhérents.

C'est dans ces conditions qu'ont été exécutés les desséchements assez nombreux entrepris en Corse dans la seconde moitié du XIXe siècle. Mais ces entreprises ont généralement échoué. L'expérience a condamné cette méthode.

Eût-elle réussi que le résultat eût été insuffisant. Les côtes Est et Ouest sont séparées par de hauts massifs montagneux et doivent être regardées comme indépendantes ; mais sur chacune d'elles, des bassins isolés laissent subsister l'influence des foyers d'infection voisins. L'assainissement ne peut être réalisé sur chaque littoral que par une opération d'ensemble.

La constitution de Syndicats pour assurer l'exécution et l'entretien des travaux de desséchement rencontre, d'ailleurs, dans les mœurs locales un obstacle considérable. Sur 6 394 associations syndicales d'hydraulique agricole existant en France, 6 seulement appartiennent à la Corse.

A défaut d'initiative individuelle et de groupement syndical, l'Administration est armée de la loi du 16 septembre 1807.

Cette loi admet l'exécution soit par l'Etat, soit par un concessionnaire, avec partage de la plus-value réalisée, entre le propriétaire et l'entrepreneur. Mais les dispositions relatives à cette matière supposent essentiellement que l'opération donne un bénéfice pécuniaire reposant sur la plus-value acquise par le fond desséché.

Or, l'expérience démontre que ce système n'est pas applicable dans l'espèce. Le mécanisme de la loi de 1807 suppose de la part des intéressés une vigilance, une collaboration de la conservation des travaux qui se rencontrent assez rarement.

En outre — et ceci est décisif — on ne doit pas attendre de l'opération une plus-value suffisante pour tenter un concessionnaire. Le travail en jeu est surtout une œuvre de salubrité. Ces entreprises non rémunératrices ont été prévues par l'article 35 de la loi du 16 septembre 1807 qui permet au Gouvernement de les ordonner et qui laisse les frais à la charge des communes intéressées.

Mais ici encore la loi est inapplicable, car la valeur du centime dans les communes de la côte orientale est trop minime pour subvenir à l'intérêt et à l'amortissement d'un capital aussi considérable.

Les considérations qui précèdent autorisent donc à conclure à l'exécution des travaux par l'Etat. C'est la disposition capitale du projet.

Entretien

Les travaux ne peuvent avoir quelque utilité que si leur entretien est assuré.

Il pourrait paraître logique de le confier aux communes qui y ont le plus grand intérêt, mais ce serait méconnaître les leçons du passé, les travaux exécutés autrefois ayant en général péri par l'abstention des intéressés.

Le projet a tenu compte de ce fait que les communes du littoral ne bénéficieront pas toutes de la reprise. D'autres en tireront avantage (l'infection paludéenne s'étendant au delà de la côte), sur le territoire desquelles aucun travail n'aura été effectué.

Pour éviter ou surplus toute difficulté, notre dispositif, en laissant la charge de l'entretien aux communes, spécifie que cet entretien, assuré par l'Etat, sera inscrit aux budgets municipaux au titre des dépenses obligatoires.

Le problème se pose donc de la répartition des frais. Toutes les communes sont intéressées à une œuvre qui doit contribuer à la prospérité de la Corse, mais elles le sont à des degrés divers. L'insalubrité est en corrélation avec la hauteur : elle décroît à mesure qu'on s'élève et l'infection paludéenne ne se manifeste généralement pas au delà de 300 mètres d'altitude. On est donc conduit à l'établissement de zones à chacune desquelles sera affecté un coefficient de répartition.

Il paraîtrait légitime d'emprunter à la nature elle-même les bases de cette division en zones, en classant les communes selon leurs altitudes.

Toutefois, la Commission de l'hydraulique agricole, consultée sur ces dispositions, a estimé que la question de répartition ne pouvait être résolue qu'après les enquêtes ; il serait actuellement prématuré d'en étudier les bases. Le projet de loi se borne à fixer le principe de la procédure à suivre pour l'étude de cette répartition.

La répartition des dépenses entre les communes intéressées sera faite annuellement par le Conseil général de la Corse, d'après les bases qui seront fixées par un règlement d'administration publique. Il doit être d'ailleurs entendu que cette charge imposée aux communes ne doit laisser la porte ouverte à aucune exception, même pour les marais dont l'Etat aurait antérieurement acquis ou accepté la propriété et dont il aurait provisoirement assuré l'entretien ; il importe qu'aucune contestation ultérieure ne puisse s'élever, à cet égard, sur l'intention du législateur.

Acquisition des Terrains

Un point capital est celui de l'acquisition des terrains. Il a été soulevé par le Conseil général de la Corse lui-même qui a émis un vœu en faveur d'une réglementation spéciale.

Or, l'on se trouve en présence des lois d'ordre général des 18 juillet 1836 et 3 mai 1841 qui ont fixé les diverses formes d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les terrains assainis seront aliénés par les soins de l'Administration des domaines ; mais pour les assainir, il faut d'abord les acquérir. Or, l'on doit se hâter de s'exposer à des résultats analogues à ceux qu'ont donnés les expropriations, lors de l'établissement des voies ferrées. Les estimations sont montées à des taux énormes.

Pour éviter à l'Etat les risques de pareilles majorations, le département devra faire d'abord, à ses frais, risques et périls, l'acquisition de tous les terrains nécessaires et en opérer la remise à l'Etat. On espère ainsi éviter les indemnités exagérées.

Après l'achèvement des travaux dans chaque région, les terrains assainis feront retour au département qui en avait fait l'acquisition et qui en deviendra propriétaire avec faculté de les aliéner à son profit.

Suppression du Droit de Préemption

Par dérogation à la législation en vigueur sur l'expropriation, l'article 7 du projet de loi supprime le droit de préemption.

Cette disposition s'impose par suite de la fréquence de l'état d'indivision de la propriété et du défaut de précision dans l'établissement des droits des propriétaires Lorsque, après le desséchement du petit marais de Biguglia (commune d'Alesia) qui a coûté environ 10,000 francs, on voulut dresser un rôle des charges respectives des propriétaires indivis dans l'entretien, la somme des parts d'indivision revendiquées, qui devait nécessairement être égale à l'unité, atteignait le nombre 3, et les propriétaires en argotaient pour décliner tout payement (1). L'Etat se trouvant au nombre des propriétaires, voulut user de son droit de sortir de l'indivision ; les recherches présentèrent une telle complication que l'Administration de l'Ily fraul q a agricole, attribuant l'inanité de ses efforts à son incompétence relative en cette matière spéciale, sollicita les bons offices de l'Administration des Domaines ; mais celle-ci reconnut bientôt que la difficulté de l'opération était bien intrinsèque et conclut à l'ajournement. (Décision de M. le Ministre des Finances en date du 21 janvier 1893). Or, il s'agit ici d'un des plus petits marais de la Corse, et si l'aliénation ultérieure devait être subordonnée à l'issue de la procédure en sortie de l'indivision et à l'exercice du droit de préemption, elle soulèverait des difficultés insurmontables qui auraient pour conséquence un ajournement indéfini de cette aliénation et, par suite, de la mise en culture.

Plan d'opérations

Après avoir exposé les principes généraux sur lesquels s'appuie le projet de loi, voici quelques détails sur les procédés par lesquels le service de l'hydraulique agricole compte arriver à la réalisation matérielle de l'assainissement.

Les travaux qui ont fait l'objet des avant-projets consacrés à chacun des marais du littoral oriental comprennent les catégories d'opérations suivantes :

1. Régularisation du lit des cours d'eau dans la partie basse ;
2. Fixation des foci et embouchures ;
3. Comblement, déblaiement et égouttement des marais ;
4. Régularisation des cuvettes des étangs.

En raison des différences notables que ce programme présente avec celui des travaux usités sur les marais du continent, il est opportun de donner quelques indications très succinctes sur la nature et l'objet des opérations projetées.

(1) « Sur les 40.000 francs qui constituent la population de la Corse, il en est à peine 2.000 qui n'aient soulevé une partie de la propriété du sol. Malheureusement, la petit commerce de chacun des possesseurs se compose de parcelles disséminées dans le rayon augmenté avec la terre à fourrer, des propriétaires se partagent les sols, ainsi que les parcelles de sol, avec les communes et l'Etat. La nécessité d'une culture extensive et la beauté alors de toutes marais de la Corse destinées à préserver les divers parcelles sont ces ravages du bétail a fait reconnaître nécessaire les bonnes pâturages d'une propriété exclusivement de rapine, » (Adolphe Joanne. — *Géographie de la Corse*)

LE SECRET DU SUCCÈS



merveilleux illustré, intitulé : " *La Puissance en Soi* ". Ce volume vous fera connaître un nouveau horizon, vous donnera une nouvelle manière à suivre, et vous n'aurez qu'à vous y conformer pour devenir ce que vous désirez être : Puissant, la Force, la Volonté, la Santé, en un mot, le Bonheur ! Accompagnez par de nombreux exemples, c'est votre ami. Ceci n'est pas. Envoyez-le à votre ami. Ceci n'est pas. Nous ne connaissons pas de meilleur moyen pour d'obtenir rapidement, par la poste, à votre absolument gratuit, franco et sans aucune obligation de votre part, ce merveilleux ouvrage. Envoyez aujourd'hui même à l'adresse suivante avec timbre pour réponse

BUREAU 42 des ÉTUDES PSYCHIQUES, 194, rue de Rivoli, PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

Demandez dans tous les Cafés le CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 5 fr.
Départements : 3 mois, 5 fr. 50

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Vente au Numéro est le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN (il en sera envoyé un, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco

Le Numéro se trouve aussi chez tous les Libraires et Bureaux de Poste.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau sur chaque étage.

S'adresser à Mme veuve Bore, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Les allumettes à Gaz et Acétylène

Jean Cioli, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BAR SOAVE

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'ensemble de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

TUMEUR

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Prolongation du lit des cours d'eau

Les cours d'eau de la Corse ont généralement dans leur partie supérieure, une force d'écoulement qui s'accroit brusquement à l'approche du littoral. Les matériaux gravelant de la montagne et qui sont entraînés par les crues s'accumulent dans la partie inférieure et, sur certains cours d'eau torrentiels, sont même assez abondants pour former un vaste cône de déjection. Les crues, en arrivant dans la partie basse, trouvent un exutoire trop restreint par rapport à la diminution de pente et dont l'insuffisance est encore souvent accrue par les sinuosités du lit ; celui-ci n'étant généralement pas encaissé dans la région d'aval, les crues s'étalent sur les rives et, lorsqu'elles se retirent, les roches, sables et cavités naturelles du terrain restent plaines et se transforment en foyers pestilentiels.

Le remède est tout indiqué : il consiste dans la rectification, dans le curage du lit inférieur et dans son endiguement. Les produits du curage seraient employés à construire des digues, parfois parreyées ou simplement clayonnées.

Dans le lit ainsi amélioré, l'écoulement des grandes eaux d'hiver profitera des chasses qui empêcheront le retour de l'encaissement et réduiront le curage à un simple travail d'entretien. Mais ce lit ainsi rectifié restera encore insuffisant pour l'écoulement des grandes crues extraordinaires. Pour ce motif, on n'endiguera généralement qu'une rive du cours d'eau, celle dont la protection présente le plus grand intérêt agricole. On laissera les crues s'épandre sur l'autre rive où le séjour momentané des eaux n'aura que peu d'inconvénients et sauf à y combler les poches dangereuses.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 Juillet, à 8 h. 1/2

Allégro Militaire,	Fargeot.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Patrie, fantaisie,	Paladilhe.
Sylvia, polka,	Coquelin.

Le Chef de Musique, J. LANY.

CONSIDÉRATIONS SUR LA CORSE

16 juillet 1768. — Date que certains historiens donnent à la soumission de la Corse à la France.

La soumission de l'île n'a pas de date exacte ; elle commence après la bataille de Ponte-Novo, et lorsque les Corses furent bien convaincus que la France avait conquis leur île pour elle et non pour Gênes.

Nécrologie

M. IGNACE SIMONETTI-MALASPINA

Une bien triste nouvelle nous arrive de la Balagne. Nous apprenons, en effet, que M. Ignace Malaspina, ancien conseiller général du canton de Belgodère, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à l'âge de 67 ans, d'une façon presque instantanée, après une vie de labeur et d'attachement aux choses qui ne s'était jamais démentie. Pendant trente ans il avait été ouvertement rédié, sans opposition, au conseil général, et il avait rempli ces fonctions à un personnage de son nom, contraint qu'il y était par la maladie qui le minait depuis longtemps. Un grand concours de monde de toutes les parties de la Balagne avait tenu à honneur d'accompagner à sa dernière demeure cet homme de bien. Mieux que nous ne saurions l'exprimer, les discours prononcés sur sa tombe par MM. Mariotti Ambroise de Ville, Costa Pierre de Costa que nous reproduirons, ont retracé sa carrière ; nous regrettons de n'y pouvoir joindre celui de M. Graziani, notaire à Calvi, son ancien camarade, qui ne nous est pas parvenu.

Le deuil était conduit par son fils, M. Ferdinand S. Malaspina. Don Pierre et son neveu, M. H. S. Malaspina, entouraient leur beau-frère M. Thomas Malaspina de Belgodère et ses neveux MM. Colombani Simon, frères Bonnelliers de Ville et Bartoli, maire d'Occhiatana, auxquels venaient se joindre tous les parents de la famille : Costa, de l'Ile Rousse, Malaspina, Arrighi, Giovanetti, Savelli et Luzi de Speloncato, son neveu Raucci Jourdan de Feliceto, Orsoni, docteur à Novella, et son frère, Flach, avocat à Calvi. Nobili-Savelli de Sant'Antonino, Giuliani de Muro, Grimaldi d'Esdra Antoine de Castifao, Costa, Mancini de Costa et beaucoup de parents et d'amis dont l'énumération serait trop longue à donner.

Il laisse une veuve, un fils, une sœur et une famille inconsolables, auxquels nous adressons l'expression de nos douloureuses sympathies.

Nouvelles Militaires

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'année 1905 :

pour le grade de lieutenant d'infanterie territoriale, MM. les sous-lieutenants Alexandri, Chiappini, Luciani, du 14e ; Casanova, du 18e ; Getti, du rég. d'inf. d'Epinal ; Valenzi, du 114e ; Versini, du 98e.

pour le grade de lieutenant d'artillerie, réserve, MM. les sous-lieutenants Saulni, du 38e, batteries de la Corse ; Nessi, du 7e.

pour le grade de chef d'escadron du train des équipages militaires, M. le capitaine Costa, des services spéciaux du territoire, 15e région.

pour le grade de lieutenant, M. le sous-lieutenant Battaglini, du 3e escadron territorial du train des équipages.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe du génie territorial, les officiers d'administration de 2e classe à l'état-major territorial : Rossi, 6e région, et Grimaldi, 19e région.

pour le grade d'officier d'administration de 2e classe, les officiers d'administration de 3e classe de l'état-major territorial : Grassi, 15e région, Colonna de Lega, groupes coloniaux Raffi, 19e région.

pour le grade d'officier d'administration de 2e classe du cadre auxiliaire des bureaux de l'intendance, M. l'officier d'administration de 3e classe Pauli, 17e région.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe des subsistances, M. l'officier d'administration de 2e classe Bastiani, 18e région.

pour le grade d'officier d'administration de 2e classe, les officiers d'administration de 3e classe : Pecunia, Poggi et Vignally, de la 15e région.

Me guériront-elles ?

Telle est la question que bien des femmes se posent quand elles lisent les merveilleuses guérisons obtenues par les Pilules Pink, que les journaux publient régulièrement. Les hommes, eux, qui sont plus prompts dans leurs décisions, ne se posent pas cette question. Ils constatent les guérisons, ils se disent : les pilules Pink ont guéri la personne qui a donné cette attestation, elle souffrait de la même maladie que moi, je vais essayer les pilules Pink.

Et pourquoi, Madame, les pilules Pink ne vous guériraient-elles pas ? La maladie dont vous souffrez n'est pas une maladie inconnue. Vous n'en êtes pas l'inventeur, par exemple ! Les pilules Pink ont rendu un excellent service à la personne dont nous parlons à des milliers de femmes. Ce qu'elles ont fait pour d'autres, elles le feront pour vous.

Nous admettons que vous ayez un doute sur l'efficacité de ce médicament dont on ne publie jamais de certificats de guérison. Avec les pilules Pink cela serait impossible. Tous les jours de nouveaux certificats sont mis sous vos yeux et ces certificats, d'une authenticité rigoureuse, avec nom et adresse de la personne guérie et la plupart du temps portrait de la personne. Ainsi nous donnons ici le portrait d'une Parisienne. Son nom : Mademoiselle Marie Detaffrenne. Son adresse : 48, avenue Rosquet, Paris. Sa maladie : maladie d'estomac. Qu'est la santé qu'elle a guérie ? Les pilules Pink.



Mlle Detaffrenne, de Paris
Guérie par les pilules Pink d'une maladie d'estomac.

« Depuis plusieurs années, écrit Mlle Detaffrenne, je souffrais beaucoup ayant une digestion difficile. Tous les deux heures après chaque repas j'avais des gonflements, la douleur et j'éprouvais les plus grandes peines pour digérer. Je souffrais pendant 2 ou 3 heures après chaque repas, éprouvant régulièrement les mêmes malaises que j'éprouvais lorsqu'on a une indigestion : pesanteurs, vertiges, bouffées de chaleur suivies de frissons, nausées, envies de vomir. J'ai souffert pendant deux ans. Enfin un ouvrage a mes souffrances a été mis par les pilules Pink. Ces pilules m'ont fait énormément de bien et tout de suite. Avec les autres médicaments j'ai bien été soulagée quelquefois un jour, deux ours. Avec les pilules Pink j'ai été soulagée de suite, l'amélioration s'est accusée et parfaite jusqu'à parfaite guérison. »

Pendant la période des chaleurs le nombre des personnes qui souffrent de l'estomac est très grand. Souffrir de l'estomac pendant l'époque des chaleurs est plus dangereux qu'à n'importe quelle autre époque de l'année. A la fatigue occasionnée par les hautes températures, s'ajoute l'affaiblissement causé par les mauvaises digestions, puis vient la dyssenterie. C'est alors l'épuisement complet. Les pilules Pink maintiennent l'estomac en bon état de fonctionnement, stimulent tous les organes et donnent des forces. Elles sont souverain contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, faiblesse générale, rhumatismes, névralgies, migraines, asthmes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Galvin, Pharmacien, 13, rue Bellu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

COUR D'ASSISES

La session d'assises qui s'ouvre demain sera présidée pour la première fois par M. le conseiller Mariotti. Elle ne comprendra tout d'abord que six affaires, qui auraient été traitées en une semaine ; mais la Chambre des mises en accusation en a ajouté au dernier moment deux autres qui feront de cette session, ordinairement très courte, une session fort longue, car l'affaire des vols de Calvi, dans laquelle sont impliquées dix accusés qui ont à répondre d'une interminable série de vols, n'occupera pas moins de huit audiences.

Ces huit affaires ne présentent pas une grande gravité. Les accusations comprennent : 1 incendie, 2 tentatives d'assassinat et 1 tentative de meurtre, 1 viol, 1 coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner et des vols.

18 accusés sont impliqués dans ces affaires dont une se trouvait inscrite au rôle de la précédente session et a été renvoyée par suite de l'absence de témoins importants.

Audience de demain :

Ruggieri Charles-Vincent, cultivateur à Cervione, incendie volontaire.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Ajaccio.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 13 juillet 1905

(De notre correspondant particulier)

Baccalauréat

Première partie : Ont été définitivement admis : MM. Natalelli, Corticchiato, Tomasini, Orsatelli.

Section D. : MM. Mattei, Martinaggi, Grossetti, Bereni, tous les quatre avec mention assez bien : Comte, Pantaloni, Giorgi.

Mathématiques élémentaires : M. Gezzi, mention bien, M. Coggia.

Mathématiques, nouveau régime : M. Bese Paul.

Succès

Nous sommes heureux de relever sur la liste des admis définitivement à la première partie du baccalauréat le nom de Bereni, fils de notre sympathique ami, M. Bereni, employé à la banque de France. Nos meilleures félicitations.

Bastia Exposition

Concours agricole

Omission. — Dans le compte rendu de jeudi nous avons oublié de mentionner : *Citronnelle*, médaille d'or, et *ayan*, diplôme d'honneur. Ces deux chevaux appartiennent à M. Cheril-er.

Le comité du concours agricole est composé de MM. de Carafa, président ; de Montera, Giordani, Manetranci, Damei, Balbi, Depola, Thiers et Bourgeois, conseillers municipaux, auxquels ont été adjoints MM. Domergue, ancien directeur de la Banque de France ; Berland, vétérinaire militaire ; Dumestre, vétérinaire civil ; Lepidi Charles, propriétaire ; Orengo Philippo, propriétaire ; Bronzini, architecte municipal ; Villa Paul, transitaire ; Poggi Jacques, marchand boucher ; Canterelli Joseph, marchand boucher, il a terminé à 5 heures et demie.

Malgré la chaleur suffocante un public nombreux assistait aux opérations.

Espèce bovine

2e classe.

1er prix, à M. Vincensini, 40 fr., et médaille d'or.

2e prix, à M. Aliberti, 25 fr.

3e prix, à M. Susini, 15 fr.

4e prix, à M. Aliberti, 10 fr.

3e classe. — Races laitières.

1er prix, à M. Guagnini, 50 fr., et médaille d'or.

2e prix, à M. Casalta, 25 fr.

3e prix, au même propriétaire, 15 fr.

Espèce ovine

Races laitières.

1er prix, à M. Bastiani André, 40 fr.

SECTION UNIQUE.

Lot de races laitières de cinq têtes.

1er prix, à M. Bastiani Louis, 40 fr., et médaille d'or.

Espèce porcine

Classe unique. — Truies pleines ou suitées.

1er prix, à Casolli François, 25 fr.

2e prix, à Casolli Louis, 15 fr.

Bien que le concours agricole n'ait pas réuni le nombre de têtes sur lequel il comptait, le comité n'en adresse pas moins ses meilleurs remerciements aux personnes qui ont bien voulu répondre à son appel.

Nous avons remarqué avec plaisir que si la quantité faisait défaut, la qualité était bien digne d'intérêt.

Samedi, 15 juillet. — Entrées payantes, 106. Record des tickets-réduction : Zuani, Soavi, Gasparini.

Brevet supérieur

Aspirantes

Ordre des épreuves.

Lundi, 17 juillet. — à 7 heures appel ; de 8 heures à 12 heures, Composition de Sciences ; de 2 à 5 heures, Dessin.

Mardi, 18. — de 8 heures à 11 heures, Composition française ; de 2 à 4 heures, Langues vivantes ; à 6 heures, proclamation de l'admissibilité.

Mercredi, 19 — 7 heures, épreuves orales.

Tirage de la Loterie DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES

Les numéros suivants gagnent :

28, au sous main — 98, au volume — 127, un paquet thé — 249, une canne — 257, un réchaud — 275, une jardinière métal Louis XV — 305, une pipe — 368, une paire vases — 423, un encrier — 434, un vide-poche — 703, une bouteille vin du Cap — 738, une boîte biscuit — 914, une montre acier — 969, une garniture de cheminée.

1091, un flacon vin de Chianti — 112, un tableau — 1150, un pyrogène — 1156, un encrier métal blanc — 1172, un coupe-papier fleurons — 1188 deux volumes — 1254, un volume — 1314, une tabatière — 1316, un volume — 1330, un cendrier — 1579, une bout. Malaga — 1729, un revolver — 1798, un presse-papier — 1830, une boîte pâte fine — 1834, un vase à fleurs.

3008, une bout. Malaga — 2020, une bout. Cognac — 2045, une paire gant et cravate — 2069, une montre — 2083, une boîte biscuits — 2140, un sous-main — 2230, un album timbres-poste — 2250, une ménagère — 2293, une carafe algérienne — 2358, une paire pantoufles — 2397, deux volumes — 2428, un encrier — 2444, un sous-main — 2658, une lampe à pied — 2870, un porte-monnaie — 2884, un volume — 2887, un col rabat.

3035, un pèse-lettres — 3119, une lampe nouveauté — 3140, un carnet — 3155, deux flacons vin — 3202, un volume — 3263, une boîte pâte — 3357, un cartable — 3369, une cave à liqueurs — 3415, une gravure — 3420, un volume — 3504, deux boîtes conserves — 3947, un pot vernis.

4003, une bouteille vin du Cap — 4030, les gloires du théâtre — 4045, un volume 4297, une lampe en cristal — 4395, un coupon gilet — 4488, deux encoignures 4558, un siphon — 4587, une paire vases 4595, un déjeuner faïence — 4654, une gravure « Titus » 4699, quatre petits volumes — 4722, une boîte cigares — 4760, un pyrogène — 4856, une gravure — 4955, une jardinière — 4978 un volume.

5081, une boîte cuillers à café — 5143, un pyrogène — 5813, un sachet — 5856, un sous-main — 5885, quatre petits volumes — 5914, un hématier.

6117, un volume — 6125, un vobat — 6257, une cravate soie — 6350, une bouteille vin du Cap — 6381, un presse-papier — 6425, une sonnette émaillée — 6446, un sous-main — 6602, un volume — 6700, une bouteille Génépy — 6702, un album — 6730, une gravure — 6782, 2 petits tableaux — 6797, un hématier.

7000, un vase porte fleurs — 7020, un sous-main — 7033, un volume — 7041, une belle parfumérie — 7063, une gravure « Le Rêve » — 7123, une boîte laquée — 7136, un coupe papier vieil argent — 7138, un encrier — 7140, deux porte-bouquets 7159, une gravure — 7312, un paquet dentelle — 7373, un coupe-papier — 7393, un pyrogène — 7513, trois volumes — 7819, un presse-papier — 7526, un pot à lait — 7584, deux boîtes conserve — 7515, un volume — 752a, un panier à ouvrage — 7575, une paire assiettes art nouveau — 7538, un coupon pour gilet — 7686, une boîte savon — 7753, un sous main — 7770, une lanterne — 7936, un volume.

80 38, un jeu de quilles — 8053, quatre bouteilles absinthe — 8195, une jardinière métal — 8302, un porte-réveil — 8332, un vide-poche — 8358, un volume — 8573, une bouteille Bastia quinquina — 8601, 2 vues de Bastia — 8889, un tapis colonial — 8905, un volume — 8949, une ménagère à 5 sauces — 8981, un plumier — 8999, une boîte chicorée. — 8995, une boîte pâte.

9038, un service de table — 9334, un pyrogène — 9393, un calendrier — 9368, un coupon pour gilet — 9399, 2 bouteilles vin vieux — 9463, un pot vernis à parquet — 9486, deux porte-violettes — 9562, un volume.

Casino-Théâtre

Aujourd'hui dimanche, grande soirée de gala avec deux opérettes entièrement pour familles :

Le prince Capone

Opérette en 3 actes, avec grand bal final

LE CARNAVAL DES ÉTUDIANTS

Opérette en 1 acte à grand spectacle

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste de Bastia. — Le Comité invite tous les membres à assister à la réunion qui sera donnée mardi, 18 du courant, dans le local habituel, 4, rue du Dragon, pour délibération très urgentes.

N. B. — Les adhésions sont reçues tous les samedis soir de 8 à 9 heures.

Le Comité.

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont informés que dimanche, 16 courant, aura lieu à l'hôtel de ville la 2e assemblée générale de l'année à 1 heure de relevée. Les absents seront amendés d'après les statuts.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal, Situation financière, Questions diverses.

Airola Joseph, président.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra aujourd'hui dimanche, à une heure de l'après-midi, à la chambre syndicale, rue Napoléon, 6.

Tout retardataire de six cotisations sera rayé du dit syndicat et n'aura plus droit à 2 des statuts. — Le président, Mallard.

Café des Gourmets

A la renommée des

GLACES

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

Bière F. POUSSET

Spatenbraun Munich

Pilsen. Burgerliches. Krauhaus

BOCK-ALE, GRUBER

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 15 juillet

7 heures matin. — Thermomètre, + 26°. Baromètre, 762 mm. Vent, N. E. faible. Etat du ciel, couvert.

Midi. — Thermomètre, + 28.2. Baromètre, 762 mm. Vent, N. E. faible. Etat du ciel, couvert.

6 heures soir. — Thermomètre, + 27.2. Baromètre, 762 mm. Vent, N. E. faible. Etat du ciel, couvert.

Minima, + 21.1. Maxima, + 32.0

Dans l'après-midi N. E. faible.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Rose de Matra, la très aimable fille du regretté M. Xavier de Matra, membre du conseil général de la Corse, avec M. Vincentelli, de Corte, un de nos plus sympathiques fonctionnaires coloniaux.

Nous prions les futurs époux et leur famille d'accepter nos plus affectueux souhaits de bonheur et nos félicitations.

Fête nationale

Vendredi soir, la Lyre Bastiaise s'est fait entendre sur la place Saint-Nicolas, cependant que les torpilleurs l'éclairaient de leurs projections électriques.

La Lyre Bastiaise a ajouté à son programme la *Marseillaise* et le *Chant du Départ* qui ont été suivis d'applaudissements répétés.

Sans le concours de nos amateurs bastiais, la fête nationale aurait été peu gaie.

Grand incendie

Vendredi, vers minuit, au moment où la Fête Nationale prenait fin, un grand incendie s'est déclaré cours Sebastiani.

La terrasse du Bar-Soavi battait son plein. Une lanterne vénitienne avait communiqué le feu aux draperies et tentures qui ornaient cette magnifique terrasse.

Vainement on a cherché une prise d'eau, et malgré l'intervention spontanée de nombreux consommateurs la terrasse serait devenue la proie des flammes.

Le propriétaire de l'établissement à tout de ressources sacrifia plusieurs fûts de *bière Gruber fraîche et limpide* et parvint ainsi en quelques instants à se rendre maître de l'incendie.

Que MM. les clients se rassurent car il reste encore quantité de bière pour satisfaire les nombreux amateurs de ce délicieux produit.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Objet perdu

Il a été perdu une montre de dame en or, de la rue Miot à la rue de la Gare. Le rapporter aux magasins de la Compagnie Singer, contre bonne récompense.

A louer

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brochures chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la reconnaissance d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des

CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle nettoie et embellit la chevelure.

Chez les Dépôt et Parfum. Exp. : M. rue Etienne Marcel, Paris

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	13 juillet	15 juillet
Rente 3 0/0 amort.	99.30	99.25
— 3 0/0 cours.	99 05	99 20

Le Renflouement DU « FARFADET »

Bizerte, 15 juillet.

Les travaux pour le renflouement du sous-marin ont finalement abouti.

Le dock a été accolé au flanc du *Farfadet* avant les trois chaînes et les deux ancres ont été passées sous celui-ci, fixées sur lui.

En vidant à l'aide de pompes, le dock a été soulevé, entraînant le *Farfadet*.

Le dock et le sous-marin ont été remorqués jusque dans le bassin de Sidi-Abdallah, qui va être mis à sec.

On pense que les obsèques des victimes auront lieu dans l'après-midi de demain.

Entrevue Tittoni-Rouvier

Rome, 15 juillet.

L'Italie et la *Patria* affirment qu'une entrevue est imminente entre MM. Tittoni et Rouvier, à Aix-les-Bains.

La *Patria* dit que MM. Rouvier et Tittoni échangeraient leurs idées sur les quelques questions importantes de la politique étrangère, notamment sur la conduite à suivre par les deux pays dans la Méditerranée.

Les deux hommes d'Etat s'occuperaient de la question crétoise et discuteraient de l'opportunité de donner en principe satisfaction aux demandes des Crétois, en remplaçant les troupes internationales par une garnison grecque et en sauvegardant la souveraineté du sultan.

L'Accord Franco-Allemand

Paris, 15 juillet.

M. Rouvier et le prince Radolin continuent leur échange de vues relatif au programme de la conférence.

Cet échange de vues ne se précisera que lorsque le Sultan aura été informé de l'accord intervenu entre les deux gouvernements.

Le Shah de Perse à Paris

Paris, 15 juillet.

Le Shah de Perse, accompagné de sa suite, est arrivé ce soir à 6 heures à Paris.

LES AFFAIRES DU MAROC

Tanger, 15 juillet.

On prétend que lorsque la conférence se réunira, les délégués du sultan soumettront des propositions fermes pour la réforme et la réorganisation de l'empire sur la base d'une participation internationale.

LE GÉNÉRAL GALLIENI à St-Raphaël

Paris, 15 juillet.

Le général Gallieni, gouverneur général de Madagascar, est arrivé aujourd'hui à Saint-Raphaël.

Le conseil municipal et la population lui ont fait un accueil des plus enthousiastes.

00338

M. DÉROULÈDE ajourne sa rentrée en France

Paris, 15 juillet.

On télégraphie au *Matin* :

M. Paul Déroulède a déclaré à un correspondant du « Matin » qu'il rentrera en France quand il pourra jouer un rôle utile à son pays.

Madrid, 15 juillet.

Un télégramme officiel annonce que le roi et la reine d'Espagne ont reçu ce matin M. Deroulède et sa sœur.

M. Déroulède est parti dans l'après-midi pour Vienne.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1869

L'obligation n° 640 351 est sortie remboursable à 200 000 francs.

Les Morts du Jour

Paris, 15 juillet.

On télégraphie de Madrid au *Figaro* :

M. de Villaverde, ancien président du conseil des ministres, est mort ce matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

De Saint-Pétersbourg :

Des dépêches qui nous viennent de Mandchourie signalent de petites escarmouches sans grande importance sur les ailes de l'armée russe. Le plus grand calme règne sur le front. Cependant la distance qui sépare les deux armées est très courte et les éclaireurs des deux partis manquent d'espace pour se déployer. Les Russes ont construit un grand nombre de travaux de défense.

Le général Linievitch a maintenant son quartier général aux environs de la station de Koto-Lieng. Le général Kouropatkine se trouverait à l'est de Kwan-Kwa-Tien, avec deux corps d'armée, peut-être davantage, et le général Rennekampf à Hai-Lung. Ce dernier agit séparément. Le général Mitchenko est encore sur les positions situées entre Lien-Hua-Pan et Tai-Ping Shau. On doute que les Russes aient l'intention pour l'instant d'engager la bataille avec les Japonais.

On mande de Washington au « Morning Post » :

« Un diplomate bien informé dit que la Chine redoute la domination du Japon presque autant que celle de la Russie et qu'elle a des raisons de penser qu'en attendant le payement de l'indemnité de guerre qui s'échelonnera sur un certain nombre d'années, le Japon s'établira militairement en Mandchourie, de façon à obliger la Russie à respecter les conditions du traité. Or, la Chine craint qu'à la fin de cette occupation, le Japon soit si fermement établi en Mandchourie, qu'il devienne impossible de l'en déloger. »

Le général Lénevitch télégraphie le 11 juillet :

« Dans la région de Hailongchen, notre détachement fut, le 8 juillet, dans la vallée de la rivière Ghamiche, exposé au feu ennemi des hauteurs de la rive gauche de la rivière. Les Japonais évacuèrent le côté Sud après une canonnade. Malgré de grandes difficultés de la route, notre détachement a continué son mouvement dans la vallée de la rivière Chamiche jusqu'à un endroit où la route cessait complètement ; le détachement tourna alors en arrière en tirant sur l'ennemi et se retira au Nord sans avoir subi de pertes. »

EN RUSSIE

L'Assemblée Nationale

Saint-Pétersbourg, 15 juillet.

D'après les « Novosti, » c'est à Saint-Pétersbourg qu'aura lieu la proclamation de la convocation d'une assemblée nationale.

Exécution de meneurs

Odessa, 15 juillet.

Vingt-quatre meneurs des récents troubles ont été pendus dans diverses prisons de la ville, dix-huit autres seront exécutés publiquement lors de la prochaine arrivée du général Ignatieff.

Le croiseur « Pozievanoussieff, » avec un nouvel équipage, est arrivé dans la matinée pour embarquer 67 marins arrêtés pour mutinerie et pour les conduire au conseil de guerre, à Sébastopol.

CITÉ DE DÉCÈS

(SAN NICOLAO)

Mme et M. Louis Marchetti, mère ; Mlle Ursule Marchetti ; M. Pépin Marchetti, employé aux contributions diverses, (Tunisie) ; MM. Antoine et Albert Marchetti ; Mlles Jérômine, Thérèse, Marie et Annonciade Ferdinandi ; M. et Mme Galletti-Ferdinandi et leur fils, ingénieur ; Mlles Biagini, de Sorio.

Les familles Mattei, Gentinoli, Rocca-Serra, Grolami, Ange Marchetti et Giordani, de San Giovani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme FÉLICIA MARCHETTI-FERDINANDI

leur mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine germaine, décédée à San Nicolao, le 13 juillet 1905, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

RÈGLES Méthode infaillible pour tous retards, 11 fr. Pharmacie de la Loire, Chartenay, (Loire-Inférieure).

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la glace hygiénique de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livre son dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures.

et que notre dépôt central est rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs qui, comme par le passé, ils pourront se pourvoir de notre glace à la gare de Lupino, on un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon.
— Bastia, 7, rue nouveau-port.
— Tunis, A. Modigliani.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, arrivera de Tunis lundi, 17 courant, et partira à destination de Nice et Marseille dans la soirée

Pour fret, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sieco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotte, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle transporte toutes leurs marchandises (à l'exception des farines et des semoules) aux mêmes conditions et fret que les autres compagnies.

Elle fait des prix réduits pour les fortes expéditions.

Vezzani

Hôtel des Voyageurs

M. BATTESTI Joseph Mathieu, ancien maître d'hôtel des bains de Porto-Vecchio, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son hôtel à Vezzani.

Cet établissement s'élève sur la route impériale, place de la Fontaine des Trois Grâces avec trois jets d'eau, dans un site très agréable, entouré d'ombrages et jouit en la double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes à bière de plus et de chasser, de jour de la brise et fraîche des belles nuits d'été, et de ne dire rien avec l'excellente eau de Vezzani et renommée.

Les personnes qui désirent pas se rendre à Vezzani pourront prendre pension et chambres à des prix très modérés. Les voyageurs y trouveront tous le confort bien désirable.

On s'adresse en outre à la disposition des voyageurs entre Vivario et Vezzani et vice-versa.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Granajola

(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 5 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente Réclame.

Grande baisse de prix

Costumes complets pour Enfants de 3 à 14 ans, coutil fantaisie, forme blouse ou quartier-maître, le complet à partir de. 1.95

Complets pour Hommes coutil, toutes nuances, façon soignée, le complet à partir de 6.00

Complet pour Hommes en cheviotte ou drap fantaisie, le complet à partir de. 9.50

Vestons en coutil pour Hommes, le veston 2.95

CHAUSSURES

Richelieu jaune pour Dames, double semelles cousues, bout mode, article soigné, exceptionnel, la paire . . . 2.95

Richelieu pour Hommes, toile grise, semelles cuir, cousues, la paire 2.45

Richelieu jaune pour Hommes, bout mode, double semelles cousues, usage garanti, la paire 4.25

Richelieu jaune pour Dames, talon Louis XV, article de luxe, à profiter de suite, la paire 3.95

Richelieu pour Dames, toile blanche, article cousu, la paire . 1.95

Pantoufles pour Dames, semelles et talon cuir, cousues, la paire 1.45

Pantoufles pour Enfants, semelles et talon cuir, la paire . . 0,35

Tous les articles en tissus, confections, chaussures, bonneterie, lingerie, chapellerie, etc., etc., seront vendus avec les mêmes rabais.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXe ANNÉE — LUNDI, 17, et MARDI, 18 JUILLET 1905 — N° 169

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00339

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

L'Assainissement de la Corse

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Camille, Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
Fête de demain : Saint Vincent de Paul

17 JUILLET

L'Assainissement de la Corse

Rapport

fait au nom de la Commission de l'Agriculture chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse, par M. Bouhey-Allex, député.

(Suite)

2. Fixation des foci et embouchures

Un même procédé de fixation sera employé pour les communications des étangs avec la mer qui sont désignées, ainsi que quelques fanzbras des cours d'eau, par l'expression locale de foci et pour les embouchures de fleuves proprement dites (1).

Ces exutoires sont obstrués par le cordon littoral que forme l'apport des sables accumulés par la houle sous l'influence du vent régnant du Sud Est. Ils se déplacent donc progressivement vers le Nord ; c'est là une règle expérimentale uniforme tout le long de la côte orientale et le déblaiement du cordon au droit de l'exutoire serait sans effet, tant parce qu'il se reformerait qu'à cause de l'instabilité de l'embouchure. Le déplacement de celle-ci continue vers le Nord jusqu'à ce que la rencontre d'un obstacle naturel ou même l'extrême déviation du lit s'opposent à la continuation de cette marche et, dès lors, l'embouchure est fixée d'elle-même. Mais, à la première tempête littorale et parfois même sous l'influence d'une crue, le sol sablonneux est bouleversé, l'embouchure est brusquement reportée vers le Sud et en même temps éparpillée en plusieurs bras dont aucun ne peut fournir un débit assez puissant pour faire chasser dans le cordon sablonneux littoral.

Le problème consiste donc à fixer artificiellement ces foci et embouchures et à les disposer de telle sorte qu'elles puissent rompre le cordon littoral ou du moins prévenir sa formation au droit de chacune d'elles.

Or, la côte orientale présente le long de son parcours deux aspects très différents. Dans la partie septentrionale, depuis Bastia jusqu'à Solenzara, c'est une plage plate et sablonneuse. Dans la partie méridionale, au contraire, la côte, granitique entre Solenzara et Portovecchio, calcaire aux environs de Bonifacio, est généralement rocheuse et accore. De là résultent pour ces deux parties deux procédés différents.

(1) L'ingénieur Bourgougnon, auteur d'intéressantes études sur la Corse, constate que dans le langage populaire il est souvent fait confusion entre les foci et les embouchures.

Dans la partie nord de la côte, l'embouchure des fleuves sera encaissée entre des digues s'avançant en mer, au delà du cordon littoral jusqu'à une profondeur suffisante pour que l'action de la houle sur l'accumulation des sables y soit insensible. Ces digues sont construites en terre au voisinage de leur enracinement dans la dune ; elles se continuent dans la traversée par des enrochements formés de blocs naturels ou artificiels, selon qu'il existe ou non des lieux d'extraction à proximité. Ces enrochements sont maintenus par un coffrage, en tant que besoin dans la traversée de la plage découverte, et toujours dans la partie avancée en mer jusques y compris le musoir. Ce coffrage sera en bois dans la partie découverte et en fer dans la partie profonde jusqu'au musoir, pour éviter les ravages du taret.

Sur les plages où un dragage permet de trouver le rocher à une faible profondeur, ce coffrage pourra être complètement supprimé. Tel sera fréquemment le cas dans la région du Bravone.

Mais dans l'étude des avant-projets, on a, dans la plupart des cas, fait l'économie de la digue rive droite. La digue nord, en effet, est partout indispensable pour fixer l'embouchure, puisque, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut, c'est toujours vers le nord que celle-ci se déplace. Quant à la digue sud, qui a uniquement pour objet d'empêcher l'obstruction de l'embouchure par les matériaux que charrie la houle sud est, elle peut être supprimée si le débit de l'embouchure est suffisant pour faire chasse et si les matériaux charriés sont sableux et assez menus pour être entraînés par le cours d'eau. C'est le plus grand nombre de cas. On n'a donc prévu la digue sud que pour les cours d'eau qui débouchent sur une plage de galets et pour ceux qui, débouchant sur plage de sable, n'ont qu'un débit insuffisant pour faire chasse.

Dans la partie méridionale, à sortir de Solenzara, le procédé de fixation consiste à utiliser la nature rocheuse de la côte pour dériver et encaisser la nouvelle embouchure en tranchée et la faire déboucher autant que possible sur un cap rocheux assez avancé en mer pour dévier l'obstruction provoquée par la houle. L'embouchure sera ainsi invariablement fixée.

3. Comblement, débroussaillement et égouttement des marais

Les deux opérations susmentionnées, si nécessaires qu'elles soient, ne sont, en quelque sorte, que préparatoires et corrélatives de celle-ci dont elles assureront l'effet. Il s'agit ici, des marais proprement dits, c'est-à-dire, des parties où le séjour alternatif des eaux sur une épaisseur toujours faible favorise la production des miasmes délétères, et où une végétation spéciale formée tantôt de plantes sodiques, prêles et carex, tantôt de genêts et ajoncs, tantôt par un maquis de tamaris, lentisques, myrtes, bruyères, arbousiers et autres plantes frutescentes ou arborescentes, retient l'humidité dans le sol et ajoute celui du défaut de voies d'écoulement.

Le procédé habituel, consistant à couvrir la superficie marécageuse d'un réseau de canaux d'égouttement de divers calibres aboutissant à un émissaire ou tronc commun, et à protéger le périmètre contre l'envahissement des eaux extérieures par des digues et canaux de ceinture, ne peut pas être uniquement employé ici parce que, sur la superficie totale de près de 2.800 hectares à transformer, 1.400 hectares environ sont à un niveau inférieur à celui de la mer, en sorte que l'écoulement de leurs eaux par la gravité est actuellement impraticable.

Deux procédés se présentent pour remédier à cette situation. Le premier est la transformation en polder comportant l'élévation des eaux par des moyens mécaniques, système qui fonctionne de temps immémorial en France dans les *Moëres* du département du Nord ainsi qu'en Belgique, et qui a donné en Hollande des résultats universellement connus. Le second procédé consiste à élever le niveau du sol des marais par le comblement.

On n'a pas adopté le premier système dans le projet actuel. Le littoral de la Corse ne prêterait mal à la création de polders. La dissémination des marais et l'abondance des eaux extérieures exigeraient des installations nombreuses et puissantes dont l'établissement et l'entretien seraient fort coûteux. Il y aurait, d'ailleurs, en hiver, une période où il serait difficile de lutter contre l'abondance des eaux, ce qui n'aurait pas d'inconvénient avec l'eau douce, car on pourrait alors abandonner le terrain à une submersion temporaire en dehors de la période de culture, mais le séjour, même momentané, de l'eau saumâtre sur des terrains déjà salés, aurait pour effet de rendre toute culture impossible.

Reste donc le comblement, œuvre dispendieuse, mais inévitable pour les 1.400 hectares de marais inférieurs au niveau de la mer. On s'est attaché à réduire la dépense par deux moyens. On se procurera les déblais par des dragages effectués dans les cuvettes centrales à fond sableux ou peu compact, qui seront ainsi approfondies, couvertes d'une nappe d'eau permanente et par suite cesseront d'être insalubres, et ces déblais seront refoulés mécaniquement sur les parties à surélever ; ce procédé qui, lorsque l'opération se prête à son emploi, donne une économie considérable sur les transports par charrois, est aujourd'hui d'un usage courant.

Il a été notamment employé dans ces dernières années, en France, pour le comblement des marais de Bruges, près de Bordeaux, en Europe, aux dragages d'entretien du port de Brême, à l'exécution du canal de Gand à Terneuze, aux dragages de l'Escaut, et dans l'un des ports de la Crimée, en Afrique pour le creusement du chenal de Stax et l'entretien des vases du port de Tunis, en Amérique (Etats-Unis) à l'excavation d'un bassin dans le port d'Oakland et au desséchement des marais du Potomac. La distance de refoulement a varié de 300 à 800 mètres ; on a pu récemment la porter à 1.800 mètres dans les dragages de la Garonne et l'on est en voie d'arriver à 2.500 mètres.

D'autre part, on réduira la côte de surélévation et, par suite, le volume de remblais au strict nécessaire. L'expérience acquise sur les travaux déjà exécutés en Corse, a conduit à fixer le niveau des marais comblés à la côte 0m., 80 au-dessus du zéro correspondant au niveau moyen de la mer, soit 0m., 40 au-dessus du niveau de la haute mer par un temps calme. Cette côte a été généralement adoptée dans les avant-projets techniques qui ont servi de base au présent projet de loi. On ne s'en est écarté que dans des cas assez rares où ces exceptions sont justifiées par la topographie locale, par exemple, pour les marais situés à l'ouest de l'étang de Biguglia, étang dont les plus hautes eaux ne dépassent pas la côte 0m., 20 et qui, par suite, peut former réserve momentanée entre deux basses mers, en sorte que pour ces marais la côte 0m., 60 a paru suffisante.

Dans les marais dont le niveau est assez élevé pour que l'écoulement à la mer soit possible, on procédera autrement. Après un débroussaillement consistant à détruire la végétation marécageuse ou arborescente et un défrichement des racines qui maintiennent la compacité du sol, on se bornera à creuser un réseau de canaux d'égouttement suivant les règles ordinaires.

4. Régularisation des cuvettes des étangs

Le comblement intégral des étangs serait assurément, au point de vue de la salubrité, une mesure très efficace, mais qui viendrait grever dans une proportion considérable une opération déjà coûteuse ; or, la cuvette centrale de l'étang ne produit aucune insalubrité lorsque la couche d'eau occupe une profondeur permanente d'environ un mètre. Dans ce cas, les bords seuls présentent le caractère de marais. On se bornera donc à creuser la cuvette centrale pour lui assurer une profondeur suffisante et on emploiera les produits du dragage à combler et à régulariser les bords marécageux, de telle sorte que les variations annuelles du niveau ne découvrent qu'une superficie insignifiante.

PROGRAMME D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

La partie de la côte orientale comprise entre Solenzara, où cette côte change brusquement d'aspect et le bassin de l'Oso qui confine au golfe de Porto-Vecchio, est rocheuse et accore, dépourvue de marais et plus propre à la sylviculture qu'à l'emblavure ; elle sépare nettement la partie nord, aux plages plates et marécageuses, des abords de Porto Vecchio où se retrouvent quelques marais dangereux. La région de Porto-Vecchio, ainsi distincte de toutes les autres, forme donc une région naturelle tout indiquée.

Région de Porto-Vecchio

Les travaux de cette région sont répartis en quatre groupes pour lesquels on prévoit les dépenses ci-après :

Groupe de Pinarello	347 000 fr
Groupe de l'Oso . .	675 000 »
Groupe de Porto-Vecchio	808.000 »
Groupe de Santa-Maza	411.000 »
Total. . .	1 991.000 fr.

Mais une loi du 2 mars 1901 relative à l'outillage des ports de guerre a prévu l'exécution par la marine, aux abords du port de Porto Vecchio, des travaux d'assainissement qui ne sont pas autrement spécifiés, et que les documents parlementaires évaluent en bloc à 750 000 fr. Ces travaux, quels qu'ils soient, sont manifestement compris dans la masse de ceux que nous venons d'indiquer et par suite l'évaluation de la région de Porto-Vecchio doit être réduite à 1.191 000 francs.

Quant aux travaux de la partie de la côte orientale située au nord de Solenzara, ils ont été répartis en cinq régions qui, en descendant du Nord au Sud, se présentent dans l'ordre suivant :

Région de Biguglia,
Région de Casinca,
Région du Bravone,
Région d'Aleria,
Région du Fiumorbo.

Pour chacun des cinq premiers de ces régions, il a été dressé des avant-projets établis d'après les principes généraux qu'on a indiqués plus haut et dans les conditions d'application résultant de l'étude faite sur le terrain.

Région de Biguglia

Des travaux projetés, dépendent l'avenir de Bastia et la mise en valeur d'une superficie de 13.000 hectares encore inhabités malgré leur très grande fertilité. L'analyse des terres et vases qui seront employées au comblement permet d'estimer 1.000 francs par hectare la plus value donnée au sol. La saline qui est actuellement de 15 grammes par litre de terre, disparaîtra après filtration d'une quantité d'eau douce représentant une tranche de 2 mètres d'épaisseur. Les cultures susceptibles de donner ici de bons rendements sont : la maraîchère, le maïs, les haricots et la prairie.

Au point de vue de la salubrité, une population de 30.000 habitants, (y compris la ville de Bastia) est intéressée à l'amélioration projetée et les heureux résultats obtenus d'une petite entreprise antérieurement exécutée par l'Etat dans la commune de Saint-Florent (côte occidentale) permettent de bien augurer de l'avenir.

Les dépenses sont évaluées 2 600 mille francs et l'entretien à 25.000 francs.

Région de la Casinca

On désigne généralement sous le nom de Casinca, la partie de la plaine orientale comprise entre les deux fleuves Golo et Fiumalto. Sa superficie est de 6 000 hectares. Elle s'étend sur les territoires des communes de Vescovato, Venzolasca, Castellare, Loreto, Sorbo-Ocagnano et Ponta. Le sol y est d'une grande fertilité, mais l'insalubrité s'y oppose à tout séjour permanent et entrave l'exploitation agricole. Les cultivateurs sont obligés de remonter tous les soirs dans les villages de la montagne, à plus de huit kilomètres de distance, pour passer la nuit en dehors de la zone infectée et, malgré cela, ne sont pas à l'abri de la contamination. La mortalité atteint 30 pour 1.000 et la vie moyenne ne paraît pas dépasser vingt six ans.

La dépense est estimée 387 000 fr. et l'entretien annuel 8.000 francs.

Région du Bravone

Les travaux à exécuter dans cette région intéressent une population de plus de 15.000 habitants répartie sur une longueur de côte de 35

...côtres entre le Fium'Alto et l'étang de Diane. On commencera par les petites vallées transversales et marécageuses et dont le parcours est dangereux, mais qui sont les plus fertiles. On estime que ces terrains, actuellement improductifs, acquerront une valeur de plus de 1 500 francs par hectare. Leur contenance totale ne dépasse pas 120 hectares, mais ils pourront être immédiatement mis en culture de prairies et céréales, on continuera ensuite dans le reste de la plaine. La plupart des marais de cette région sont à un niveau suffisant pour qu'on puisse se contenter de les égoutter. Leur dissémination dans divers bassins isolés permet de les réunir en groupements susceptibles de constituer des entreprises distinctes, savoir :

Marais de Figareto ;
Marais de Padu'alla ;
Marais de Prunete ;
Marais de Canicciа ;
Marais d'Aléstro ;
Marais de Giustiniana ;
Etangs et marais de Stagnolo ;
Groupe des marais de Tinta, Canpazzi, Pioletta et rivière de Bravone ;
Etangs et marais de Terrazzana.

L'ensemble de ces travaux est évalué 501 000 francs et l'entretien 6.000 francs.

La région du Bravone paraît pouvoir être placée en dernière ligne dans l'ordre d'exécution des travaux.

Région d'Aleria

Cette zone, de 18 kilomètres de longueur et 240 kilomètres carrés de superficie, s'étend du Nord au Sud, de l'étang de Diane aux étangs de Ghisonaccia.

« Cette région, dit M. l'inspecteur général Genty, qui a contrôlé toutes les études techniques faites pour l'assainissement de la côte orientale, est certainement l'une des plus intéressantes de la Corse, le sol y est, en effet, d'une fertilité remarquable et propre à toutes les cultures. Malheureusement cette contrée si fertile est en même temps d'une extrême insalubrité due aux marais dont elle est infestée et au manque complet d'eau potable. Aucun des malheureux cultivateurs qui la fréquentent, même temporairement, n'échappe aux funestes effets de la malaria. Aussi le pays s'est-il complètement dépeuplé. Le village d'Aleria, qui conserve les vestiges d'une ancienne et importante colonie, ne compte plus aujourd'hui qu'une population inférieure à 800 habitants, et les agriculteurs des cantons de montagnes, Verzasi, Motta et Ghisoni, qui ont des propriétés dans la plaine, y séjournent le moins possible, ne bornent à venir donner à la terre, pendant l'hiver, des façons plus que sommaires, puis remontent à la hâte dans leurs villages, non sans y apporter, le plus souvent, les germes de la fièvre paludéenne. La durée moyenne de la vie dans la région d'Aleria ne dépasse pas vingt-six ans. »

C'est dans la région d'Aleria que se trouve situé le domaine de Casabianda, célèbre par son insalubrité et dont l'administration a été provisoirement confiée au service hydraulique agricole par un décret du 19 janvier 1894. Ce domaine est bordé par deux étangs qui en font partie, l'étang del Sale, d'une superficie de 198 hectares, et l'étang de Zigione, d'une superficie de 43 hectares.

Les travaux de la région d'Aleria peuvent être groupés de la manière suivante :

Etang de Diana. — Amélioration de l'embouchure . .	36 000 fr.
Etang de Diana. — Assainissement des marais	470.000 »
Marais de Debbie .	60.000 »
Marais du Tagnone.	48 000 »
Amélioration du Tagnone	22.000 »
Etang d'Urbino . .	498 000 »
Total . . .	1 124 000 fr.

La dépense annuelle d'entretien est estimée 26.000 francs.

(A suivre).

Conférence sur Marcel Prevost

Sur les instances de ses nombreux amis de Calvi, notre collaborateur M. René Sangy donnera mercredi, dans l'après-midi, à Calvi, une conférence sur les *Lettres à Françoise*, de M. Marcel Prevost, sous la présidence de M. Ambrogi, président du tribunal civil.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été promus au grade d'Officier :
MM.
Boldi, chef de bataillon au 39e d'infanterie, 37 ans de services, 2 camp., 2 blessures, chevalier du 30 décembre 1890.
Delalande, lieutenant-colonel directeur du génie à Bastia, 39 ans de services, 1 campagne, chevalier du 8 septembre 1887.

Ont été nommés au grade de Chevalier :
MM.
Poli, capitaine d'habillement au 45e, 25 ans de services, 1 campagne.
Martinetti, capitaine au 91e, 25 ans de services.
Pozzo di Borgo, capitaine-trésorier au 11e, 25 ans de services.
Gualfucci, lieutenant au 163e, 20 ans de services, 6 campagnes.
Aicardi, capitaine au 4e rég. de tirailleurs algériens, 24 ans de serv., 4 camp.
Ciccoli, capitaine hors cadres, en Afrique occidentale française, 19 ans de services, 8 campagnes.
Geronimi, lieutenant à la 13e légion de gendarmerie, 29 ans de services, 5 camp.
Pignanne, lieutenant à la 15e légion ter, 18 ans de services, 10 campagnes.
Pontoiseau, lieutenant adjoint au trésorier, 22 ans de services, 3 campagnes.
Rinaldi, gendarme à la compagnie de la Nouvelle-Calédonie, 26 ans de services, 24 campagnes.
Nest, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Bastia, 23 ans de services.
Amouretti, gardien de batterie de 1re classe à la direction de Toulon, 41 ans de services, 18 campagnes.
Albertini, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires dans la division de Constantine, 31 ans de services, 4 campagnes.
Antoni, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires au gouvernement de Paris, 29 ans de services, 4 campagnes.
Grimaldi, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire du service des fourrages à Toulouse, 30 ans de services.
Grimaldi, officier d'administration de 1re classe du service du campement et de l'habillement au 17e corps, 27 ans de services, 3 campagnes.
Moracchini, officier d'administration de 4re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger, 27 ans de services 3 camp.
Frizza, officier d'administration de 2e classe au conseil de guerre de Tunis, 32 ans de services 9 campagnes.
Sorba, adjudant de surveillance de 1re classe à l'établissement pénitentiaire de Tunisie, à Teboursouk, 21 ans de services, 25 campagnes, 3 blessures.
Mattei, capitaine au bataillon des Antilles, 20 ans de services, 12 campagnes.
Benielli Jean-Paul, chef de bureau honoraire au ministère de l'instruction publique, 41 ans de services militaires et civils, 7 campagnes.

Bastia Exposition

Alimentation

Les membres du jury pour le groupe alimentation ont commencé leurs opérations samedi à 10 heures du matin.

Présents : MM. Decori Charles, président, Sisco A. M., secrétaire, Fortuné Thiers, Pascal Bitterlet, Soavi Nicolas, Poggioli Charles, Vincent Gasparini, Roch Bonavita, Zanni Jean, Guesgno et J.-B. Segala.

Ces opérations ont pris fin à 4 heures.

Hors concours.

Poulain, chocolat, félicitations du jury pour son installation.
Fradis et Châtelain (biscuits).
Cardon Duvergier, chicorée bon'argère.

Grands prix.

L.-M. Mattei, vins et liqueurs, avec félicitations du jury.
A. J. Morelli, gentiane et quinquina.
Orosto Biagini, vins, avec félicitations du jury pour son installation.
Lingenieur, terrines de marbre truffé.
Balbi et Cie, pâtes alimentaires.
Luiggi, eaux d'Orezza.

Diplômes d'honneur.

Nicolai, pâtissier, avec félicitations.
Luciani, pharmacien.
Malhobiau, vins.
Ballenat, avec félicitations du jury.
Ballon de Truchasse, champagne.
François de Grandi, (caramels aux fruits).
Astima, vins, avec félicitations du jury.
Valesi, de Vescovato, vins.

Médailles d'or.

Clément Vincent, vins, avec félicitations du jury.
Cruciani François, vins.
Antoni, vins.
Deffenu Edouard, confiserie.
Agostini, eaux minérales.
Fabre, charcutier, terrines de merles.
Maurice Augusto, charcuterie.
Gauthier, quinquina.
Strutti, glacière bastiaise.
Collenot-Charrier, saucissons.
Crayon, vins de Malaga, félicitations du jury.
Vigne, saucissons.
Stourani, huiles.
Simoncelli, liqueur de noix.
Carlotti, vins.
Santandrea, vins.

Médaille d'argent.

Romani, Erbalunga, (saucisson).

Médailles vermeil.

Ogliastro, vins.
Deffenu Edouard.
Pasquinelli, vins.

La femme au foyer

Mme Collin, présidente.
Mme Giordani, adjointe, et Mlle Farinole, secrétaire, composant le jury de la Femme au foyer, se sont réunies samedi. Voici le résultat de leurs opérations.

Grands prix.

Mlles Brunelli, avec félicitations du jury.
Catherine de Corsi.
Mmes Montigny.
Jeanne Dupedo.
Angeline Raffalli.

Diplôme d'honneur.

Mmes Annonciade-Marie Fondacci.
Valentine de Lari.
Gabrielle de Lari.
Donsella de Loca.
A. Damail.
Blanche Luciani.
Santandrea.
Santelli.
Pons.
Helvetia.

Diplôme médaille or.

Ex aequo : Germaine Rousseaux.
id. Sault.
id. Bonifacio.
Gelormini.
Quilichini.
A. Colombani.

Médaille vermeil.

Ex aequo : Donsella de Loca.
id. Cagnazzoli.
id. Julie Degiovanni.
Cecciagnerra.
id. Marchioni.
id. de Poli.
id. M. et J. Orsini.
Yve Marcelli.
Thérèse Perrymond.

Médaille d'argent.

G. Bernadet.
Ant. Biaggini.
J. Paccioni.
Martinenghi.
Giully.
Mourrelles.
A. Firpi.
F. Cruciani.
P. Luciani.

Collaboratrices.

Il a été attribué en plus aux élèves de Mlles Brunelli, les mentions suivantes :
Paulina Cecculli, avec éloges du jury.
Madeleine Aymo, mention.
Ant. Laveggi, id.
L. Blanc, id.
Olivieri, id.

CEIL DE LYNX.

On nous adresse la lettre suivante :

Un journal de Bastia annonce que les cordonniers qui ont pris part à l'Exposition protestent contre le choix d'un membre du jury pour leur spécialité, fait par la municipalité.

Non seulement les soussignés n'ont pas protesté, mais ils sont très heureux du choix de cette personne qui est un négociant de notre ville probe et honnête.

Davalle, Costa, Garrini, Zanuini, Dunzillon, Grimaldi.

Les Récoltes en terre

Le bureau de la statistique agricole publie l'évaluation des récoltes en terre au 15 juin 1905, dans le département de la Corse, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Superficies ensemencées : Pommes de terres, 3 500 hectares ; Prairies naturelles, 7 800 ; Vignes, 6.920. L'évaluation est très bonne pour les pommes de terre, bonne pour les prairies et les vignes.

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste de Bastia. — Le Comité invite tous les membres à assister à la réunion qui sera donnée mardi, 18 du courant, dans le local habituel, 4, rue du Dragon, pour délibération très urgentes.

N. B. — Les adhésions sont reçues tous les samedis soir de 8 à 9 heures.

Le Comité.

Cour d'Assises

Audience du 17 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Le nommé Ruggieri Charles Vincent, cultivateur à Cervione, est accusé d'un incendie volontaire commis dans les circonstances suivantes :

Dans la nuit du 2 au 3 août 1904, un incendie détruisait au lieu dit Caggile territoire de Canale di Verde, une maison que Paolini Bastien qui en était le propriétaire, habitait avec sa famille pendant plusieurs mois de l'année. Le feu avait entièrement consumé le toit, les planchers, le mobilier, des provisions de toute nature et une certaine quantité de blé d'avoine et de lupins, occasionnant ainsi à Paolini un dommage qu'il a évalué à 3 ou 4.000 francs. L'immeuble se trouvant complètement isolé et étant resté fermé pendant toute la semaine qui a précédé l'incendie Paolini attribua ce sinistre à la malveillance. Il dénonça le fait au parquet en indiquant que des soupçons se portaient sur le nommé Ruggieri Charles-Vincent, cultivateur à Canale di Verde. Celui ci vivait en mésintelligence avec Paolini et ne cessait de proférer des menaces contre lui depuis qu'il avait été traduit devant le tribunal correctionnel de Corte, et condamné par défaut à six mois de prison pour vol d'un fusil. Paolini attribuait également à Ruggeri, certaines vexations dont il avait été l'objet notamment la destruction d'un âne et la disparition pendant huit jours d'un bœuf lui appartenant. Pour se justifier Ruggeri a prétendu que dans la nuit du 2 au 3 août, il n'a pas quitté la place de sa maison, où il s'était endormi et que de là il est allé se coucher après avoir été réveillé par Charles-Paul et Mathieu Sforzini. Mais ceux-ci lui ont donné un démenti. D'autre part, le jeune Sauini Clément-Louis a déclaré que dans la nuit du 2 au 3 août, vers deux heures du matin il a aperçu Ruggeri rentrant tout essoufflé au village et venant de la plaine où se trouve la propriété de Caggile, distante seulement de cinq kilomètres.

L'accusé a reconnu que rencontrant au mois de septembre Casavaggio François il a tenu à ce témoin le langage suivant avec deux allumettes j'ai brûlé la maisonnette de Caggile et avec deux balles je brûlerai la cervelle de Paolini. » En disant ces mots il montrait au témoin deux balles de fusil. Ruggeri a tenu également les propos les plus significatifs et les plus compromettants avec Storzini François-Xavier, Berghioni Marie-Angèle et Casavaggio Eugénie, témoins dont il redoutait la déposition et qu'il est allé interpeller après qu'ils avaient été entendus par M. le juge de paix de Pietra di Verde. Si l'on rapproche toutes ces circonstances de la conversation que Ruggeri a eue, quelques jours après le crime, avec Paoli Marie-Félicité, garde-barrière à Allstro, on ne saurait plus plus avoir aucun doute sur sa culpabilité.

La réputation de Ruggieri est détestable, d'un caractère très violent, haineux, il était considéré comme capable de tout faire pour exercer une vengeance. Il a encouru diverses condamnations dont une à huit mois de prison pour vol dans les champs.

Après l'interrogatoire de l'accusé, on procède à l'audition des témoins qui confirment leurs dépositions écrites.

Me de Montera junior après la déposition des membres de la famille Paolini demande acte à la cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom de Bastien Paolini.

Réquisitoire

M. Agostini substitut du procureur général dans un remarquable réquisitoire démontre que Ruggieri est un malfaiteur dangereux déjà plusieurs fois condamné. Il avait voué une haine implacable au malheureux Paolini qui avait osé porter plainte contre lui, au sujet d'un fusil qu'il lui avait dérobé. Il l'accablait de toutes sortes de vexations, c'est pour satisfaire sa basse vengeance que Ruggieri a mis le feu à la maison Paolini. En vain il tâche l'entour de ce désastre. Tout démontre sa culpabilité. Son attitude avant comme après le crime l'accuse ; il a, du reste, été vu dans la nuit du 3 août revenant de côté de la maison incendiée et rentrant en toute hâte au village.

M. l'avocat général fait un pressant appel à la justice de MM. les jurés et leur demande de prononcer contre l'accusé un verdict sévère. Ils débarrasseront ainsi le canton de Pietra di Verde d'un redoutable malfaiteur.

Plaidoirie de Me H. de Montera junior

Avant de se lancer dans la discussion des faits de la cause, le jeune maître, au nom de tous ses confrères du barreau, souhaite la bienvenue à l'éminent magistrat qui préside pour la première fois aux travaux de la cour d'assise, et l'assure de la respectueuse sympathie de l'ordre tout entier.

Représentant à son tour l'accusation, il montre la malheureuse famille Paolini traquée par la fureur qu'est Ruggieri. Chacun pour l'accusé exécute une nouvelle manœuvre contre son ennemi. Il pénètre chez lui par escalade et lui dérobe un fusil chez un brasier ardent, tous ses meubles et provisions ses économies.

Le jeune maître démontre ensuite, d'une façon mathématique, la culpabilité de l'accusé, et termine sa plaidoirie en demandant justice au nom d'une famille jadis heureuse et aisée et aujourd'hui réduite par le crime de Ruggieri, à la mendicité et à la plus affreuse misère.

M. le président Mariotti remercie Me de Montera junior de ses souhaits de bienvenue et le prie d'être son interprète auprès de son confrère.

Plaidoirie de Me Ajaccio

Le jeune défenseur répond à ses deux contradicteurs. Il discute l'une après l'autre les charges de l'accusation qui ne sont pas sérieuses Ruggieri est un malheureux estropié ; sa faiblesse et son infirmité éloignent chacun de lui. C'est le souffre douleur, le bouc émissaire du village. On veut à tout prix le perdre et on a hésité pas échafauder contre lui une accusation aussi grave que peu fondée. L'affaire soumise à l'appréciation de MM. les jurés n'est essentiellement indicière. Si l'on doit accepter les charges de l'accusation il faudrait admettre que l'accusé est un démon, car un homme possédant la plénitude de ses facultés mentales n'avone pas, à des heures différentes, le crime qu'il a commis. Cet homme est un déshérité de la nature qui n'a pas conscience de ses actes. MM les jurés n'hésiteront pas à apporter un verdict négatif.

Le Verdict

Reconnu coupable d'incendie volontaire, Ruggieri est condamné à 8 ans de travaux forcés.

Me H. de Montera junior dépose des conclusions tendant à ce que la Cour condamne Ruggieri à payer à Paolini 10.000 francs à titre de dommages-intérêts.

La Cour renvoie à marcredi la discussion des intérêts civils.

Audience d'aujourd'hui :

Santolini Philippe-Marie, cultivateur à Valle d'Alesani, tentative d'assassinat, port d'armes prohibées.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me de Carsella.

Retraite en musique

Itinéraire du 18 juillet

Chemin conduisant de la Place Saint-Nicolas au Vieux-Port, Quai du Vieux-Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, rue Napoléon, Place Saint-Nicolas, Cours Sebastiani, rentrée.

Grève des ouvriers boulangers

A la suite de la réunion tenue le 14 juillet, le Syndicat des ouvriers boulangers a voté la grève générale à partir de lundi 17, si aucun accord n'intervenait avec les patrons.

Aucune entente n'ayant pu se faire, lundi matin les ouvriers ont abandonné le travail. Les patrons ont demandé des ouvriers à l'autorité militaire, afin de pouvoir assurer les besoins de la ville.

M. le Maire a fait demander à chaque patron combien il lui fallait d'ouvriers pour les besoins de sa fabrication. MM. les patrons sont invités à se rendre à cet effet, ce matin à 9 heures, à la mairie.

La fournée de 105 kilos est actuellement payée 1.75, 2 francs et 2.25 ; la plupart des patrons paient 2.25. Le Syndicat demande que le prix soit porté à 3 francs et la quantité réduite de 105 kilos à 90 kilos. L'augmentation serait donc de 1.25.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAN NICOLAO. — Vendredi dernier, 13 juillet, s'éteignait prématurément à San Nicolao, Mme Felicia Marchetti, née Ferdinandi.

Cette mort met un deuil principalement les familles Marchetti de San Nicolao et Ferdinandi de Pozzo-Brando.

Excellente mère de famille, femme de bien dans toute l'acception du mot, Mme Marchetti emporte dans la tombe les vifs regrets de toutes les personnes qui l'ont connue. Aussi, de toutes les communes des cantons de San Nicolao, de Cervione et de Piero-Casevecchia, une affluence considérable de population était-elle accourue, vendredi dernier, à San Nicolao, pour rendre un public et dernier hommage à la chère disparue et témoigner aux familles Marchetti et Ferdinandi la part qu'elle prend à la douleur qui les frappe.

Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte, Albert, élève au Lycée de Bastia, et M. Louis Marchetti, récemment nommé juge de paix à Piero-Casevecchia. Les deux autres fils, MM. Pépin et Antoine, retenus loin de la Corse, n'ont pu avoir la douce consolation de fermer les yeux à leur mère chérie.

Dans cette douloureuse circonstance nous offrons à toutes les familles que ce deuil frappe, et plus particulièrement à MM. Louis, Pépin, Antoine et Albert Marchetti, et à Mlles Jéromine, Térèse, Marie et Annonciade Ferdinandi, enfants et sœurs de la défunte, l'expression de nos plus vives condoléances. — X.

Petite Gazette

Examens de sciences

Ont été admis au certificat d'études supérieures devant la faculté des sciences de Marseille : M. Gaeta, chimie générale, mention bien ; M. Golioni, zoologie et géologie, mention bien.

Faculté de droit

M. Vesperini a été reçu licencié en droit devant la faculté d'Aix.

Baccalauréat

MM. Antonini et Arrighi ont été reçus au baccalauréat de l'enseignement secondaire, 1re partie, ancien régime. M. Albertini a obtenu la mention assez bien.

Ecole d'administration

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été autorisés à prendre part, en 1905, aux examens oraux d'admission à l'école d'administration militaire :

Dionisi Henri, sergent au 103e ; Santi Jules, sergent au 53e ; Ottaviani Nicolas, sergent au 163e ; Taddei Jean, sergent major au 58e ; Stella Toussaint, sergent à la 7e section de commis d'administration ; Verasini Antoine, sergent-fourrier au 53e ; Petroiacci Pierre, sergent au 160e.

Médaille des postes

La médaille d'argent des postes et télégraphes a été décernée à M. Ottavi Auguste, courrier convoyeur à Ajaccio, 32 ans de services administratifs, 9 ans de services militaires ; et celle de bronze à MM. Mari Jean, facteur rural à Rivesalles, 32 ans de services, et Ottobrini Joseph, chef surveillant des télégraphes à Marseille, 31 ans de services.

Défense mobile

Les contre-torpilleurs *Lévrier* et *Epée* et les neuf torpilleurs ont quitté nos ports à 8 heures du matin se rendant à Porto-vecchio.

Ecole de santé

MM. Bartoli, Panozzi et Tomranjon ont été admis à subir les épreuves orales d'admissibilité du concours d'admission à l'école du service de santé en 1905.

Nouvelle procédure

La nouvelle loi sur la compétence des juges de paix a été promulguée. Une loi du 13 juillet dit que les procédures commencées avant la promulgation de cette loi resteront soumises, pour la compétence et les degrés de juridiction, aux dispositions des lois antérieures.

A louer

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

15 juillet — 17 juillet

Rente du 3 0/0 amortie	99.35	99.35
— 3 » 0/0 amortis	99.20	99.30

Palmes Académiques

Sont nommés officiers de l'instruction publique :

MM.

Casta', principal du collège de Calvi.

Ebrsy, professeur de physique au collège Fesch, d'Ajaccio.

Paolini, instituteur à Pruneli di Fiumorbo.

Sont nommés officiers d'académie :

MM.

Picquet, professeur de gymnastique au collège Fesch, d'Ajaccio.

Casanova, instituteur à Ajaccio.

Antonali, instituteur à Bastelica.

Bastien, inspecteur de l'instruction publique à Corte.

Bonifacio, professeur au lycée de Bastia.

Casamatta, directeur de l'école de Ghisoni.

Cuneo, instituteur à Erbalanga.

Fumaroli, directeur de l'école de Bastia.

Loccioni, instituteur à Motta.

Peraldi, instituteur à Tomino.

Romani, instituteur.

Roudil, inspecteur de l'enseignement primaire à Calvi.

Mlle Serra, directrice à Sartene.

Mlle Bonifaci, directrice à l'Ile-Rousse.

LES VICTIMES DU «FARFADET»

Paris, 17 juillet.

On télégraphie de Ferryville au «Temps» :

Tous les cadavres des marins du Farfadet ont été retirés ce matin.

L'escadre anglaise aux familles des victimes

Brest, 17 juillet.

L'escadre anglaise a souscrit une somme de 2 500 francs pour les familles des victimes du « Farfadet. »

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR aux aciéries de St-Chamond

Paris, 17 juillet.

On télégraphie de Saint-Chamond au « Matin. »

M. Etienne, ministre de l'intérieur a visité aujourd'hui les aciéries de Saint Chamond puis il a assisté à des expériences de tir à canon au polygone de Langonand.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE à Stockholm

Paris, 17 juillet.

On télégraphie de Kiel, à l'*Eclair* :

L'impératrice Eugénie, venant d'Angleterre est arrivée aujourd'hui à Kiel.

Elle est repartie dans la soirée pour Stockholm.

Suicide du banquier Arton

Paris, 17 juillet.

Le célèbre banquier Arton dont il fut question lors de l'affaire Panama s'est suicidé ce matin.

Tiragesfinanciers

Bons Algériens 1888

L'obligation numéro 127.152 est sortie remboursable à 100 000 fr.

L'obligation numéro 116 138 est remboursable à 2 000 francs.

Bons Fonciers 1887

L'obligation numéro 123 932 est sortie remboursable à 100 000 fr.

L'obligation numéro 88 025 est remboursable à 2 000 francs.

EN RUSSIE

A Varsovie

Un agent de la sûreté tué

Varsovie, 17 juillet.

Les troubles continuent à Varsovie. Un agent de la sûreté a été tué hier dans la rue à l'aide d'une arme à feu.

Le meurtrier est en fuite.

Les mutineries à Lodz

Paris, 17 juillet.

On télégraphie de Lodz au « Petit Journal. »

Un bataillon du régiment d'infanterie en garnison à Lodz s'est mutiné.

Une collision sanglante a eu lieu. Un officier de ce régiment a été tué.

A bord de l'Empereur-Alexandre

Paris, 17 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » : Une partie de l'équipage du cuirassé l' « Empereur Alexandre » s'est mutinée. Ce navire est sorti du port de Cronstadt.

Il est revenu ensuite livrant la plupart des meneurs.

Seize meneurs ont été arrêtés.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'OCCUPATION DE SAKALINE et la Paix

Londres, 17 juillet.

Le correspondant de guerre du « Times » télégraphie à ce journal. L'occupation de Sakaline par les Japonais est assurée.

Les chances de paix ont diminué beaucoup depuis le débarquement des troupes japonaises dans cette île.

L'armée russe n'est pas cernée

Saint-Pétersbourg, 17 juillet.

Des dépêches anglaises annonçaient hier que les russes étaient entourés par l'armée japonaise. Le correspondant du « Novoie Vremia » sur le théâtre de la guerre dément ces bruits, disant que l'armée russe de Mandchourie n'est ni entourée ni cernée.

Un raid du général Michtenko

Londres, 17 juillet.

Le correspondant du « Daily Télégraph » en Mandchourie télégraphie :

Le général Michtenko a accompli un raid en Mongolie, détruisant tout sur son passage.

Ce général vient arriver sur les derrières de l'aile gauche japonaise.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Fiaschi François. — Sanci Pascal-Eugène.

DÉCÈS

Sira Jean-Baptiste, 9 mois, de Bastia.
Ceccaldi Rose, veuve, 75 ans, de Pietralba.
Grimaud Charles, 14 mois, de Bastia.
Muraccioli François, marié, 83 ans, de Serio.
Lavaggi Louis, 79 jours, de Bastia.
Ottaviani Pierre-Jean, veuf, 79 ans, d'Erbajolo.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Marola et ses enfants ; Mme veuve Marie Francoschi et son enfant ; M. et Mme Augustin Marola et leurs enfants de la Cîota ; M. et Mme Gaspari, née Marola, et leurs enfants ; Mlle Josane Marola ; M. et Mme Sangalnetti et leurs enfants ; M. Noël Granarolo et ses enfants ; M. et Mme Gualtalla et leurs enfants ; Mme Vve Assomption Mori et ses enfants ; M. et Mme Solari et leurs enfants ; Mme veuve Claire Giorgi et ses enfants ; M. et Mme Rolbaldi ; Mme veuve Catherine Franceschi et ses enfants ; Mme veuve Joséphine Franceschi et ses enfants ; Mme veuve Josephine Marola.

Les familles Figarella de Marseille, Zattera, Fanella, Micolin, Rvibaldi, Valery et Ponsevera.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Antoinette Marola

leur épouse, mère, sœur, belle sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 36 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heures du relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Pino, 5.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures. Glaces assorties

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Farale, entrée de la Citadelle.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

ENTRE

Services hebdomadaires rapides

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue couvent-port,
— Tunis, A. Modigliani.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé au tiendra à leur disposition un passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Haute-Nou eauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté sans pareille, M. les clients ont pu se rendre compte de la qualité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un rich assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, fez etc, etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de fidéliser la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice, ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des familles sont accordées pour le paiement et un vins seront livrés à domicile aux prix suivants de 12 bouteilles suit en damejeannes ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,60 et 0,75 c. le litre.
— — Blanc, 0,70 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,70 et 0,75 cent. id.
— Blanc 0,80 cent. id.
— Vieux derbouis, blanc et rouge, 0,80 cent. le bon bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie ou Rouge, de 2 à 10, 0/0 environ, 0,75 le litre, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Muscat de Frontignan. — Malaga. — Xérès. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pif ». — Quinquina « Pomponne ». Genièvre, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.


Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations


Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR
Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corte, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani


Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
(L.-N. MATTEI (Cie) à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.
Prix courant sous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio
Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau et gaz dans la cuisine.
S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, Rue Forge, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.



BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber



Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS



LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole Alcool à brûler
Vins rouge et blanc, la litre 0,35
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, ou fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS, — 14, rue Drouot, — PARIS
CORRESPONDANTS DE L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout. Abonnement de Trois Mois aux Prix les plus réduits suivant le pays de 2 fr. 50, 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. et 8 fr. suivant le pays. 256, rue Montmartre, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
Le délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXX• ANNÉE — MERCREDI, 19 JUILLET 1905 — N• 170

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Direction, 0.50 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00341
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'Assainissement de la Corse

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Vincent de Paul. Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 53 m. — Coucher, 7 h. 41 m.
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
Fête de demain : Saint Jérôme.

18 JUILLET

L'Assainissement de la Corse

Rapport

fait au nom de la Commission de l'Agriculture chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse, par M. Bouhey-Allex, député.

(Suite)

Région du Fium'Orbo

Cette région serait une des plus productives de la Corse si elle était saine et habitable. Elle occupe environ 20 kilomètres de côte, entre l'étang d'Urbino et la rivière de Solenzara. Le sol d'alluvions, réglé suivant des pentes douces et régulières, enrichi par l'accumulation de débris organiques, peut se prêter à toutes les cultures et plus particulièrement aux prairies et aux céréales. Il n'exige d'autre amendement que les phosphates qui ont déjà donné sur quelques points de remarquables résultats.

Mais sur une superficie de 150 kilomètres carrés environ, on n'y trouve guère qu'une agglomération importante, c'est le village de Ghisonaccia qui compte un millier d'habitants, si toutefois on peut donner ce nom à de véritables nomades que la fièvre oblige à émigrer dès le début de l'été dans la montagne et qui, malgré cette précaution, n'atteignent pas une vie moyenne de vingt-cinq ans.

Les travaux d'assainissement à étudier suivant les méthodes générales indiquées plus haut et dont l'application ne présente ici aucune particularité spéciale peuvent être partagés en trois groupes :

1. Fixation et régularisation du lit du Fium'Orbo et desséchement des marais de la rive gauche . . . . . lr. 652.000
2 Desséchement des marais situés compris entre le Fium'Orbo et l'étang de Palo et régularisation du lit de l'Abstesco 1.008 000
3 Desséchement des marais entre l'étang de Palo et Solenzara et régularisation de divers cours d'eau d'ordre inférieur. 687.500
Débroussaillements et divers 175 500
Total. . . lr. 2 523 000
Entretien annuel . . 32 000

Récapitulation des dépenses

Région de Bigoglia .	fr.	2 690 000
— de la Casinca. .		387 000
— de Bravone . .		591.000
— d'Aleria		1.124.000
— du Fium'Orbo .		2.523.000
— de Porto-Vecchio		1.191 000
Travaux divers et imprévus		1 294 000
Total général .	fr.	9 800 000

VOIES ET MOYENS

La cause de l'assainissement de la Corse, et la mise en valeur de ses marais, était une cause gagnée à l'avance devant la Commission de l'agriculture, comme elle le sera devant la Chambre, mais la difficulté grande était de se procurer les 12 millions nécessaires, d'après le projet primitif du Gouvernement.

La difficulté semblait insurmontable en 1902, alors que les budgets précédents s'étant soldés en déficit, Gouvernement et Chambres étaient obligés de rétrécir les crédits annuels, d'ajourner les dépenses extraordinaires qui ne présentaient pas un caractère d'urgence absolue, et de roguer de ci, de là, partout où cela était possible, afin de retrouver l'équilibre budgétaire indispensable à la vie normale d'un pays organisé.

Les avantages de l'assainissement de la côte orientale de Corse n'étaient bien, à la vérité, contestés par personne, sa nécessité même était volontiers admise par tous, à notre époque où les questions d'hygiène et de salubrité occupent tant de place dans les préoccupations de tous ceux, ils sont nombreux, qui s'occupent de la santé publique et qui considèrent à juste titre que l'insalubrité d'une région agit toujours, directement ou indirectement, sur la salubrité des autres.

Mais l'état d'insalubrité de la côte orientale de Corse est aussi ancien que l'île elle-même ; il ne pouvait donc pas présenter le caractère d'urgence indispensable pour entraîner son acceptation immédiate par le Parlement. Aussi la première pensée du rapporteur fut-elle de chercher s'il ne serait pas possible de trouver dans l'opération elle-même la rémunération des dépenses engagées.

L'assainissement projeté aura nécessairement pour résultat de donner, après l'exécution des travaux, de la plus-value à des terrains marécageux, actuellement à peu près sans valeur, mais cette plus-value ne sera réalisée que plusieurs années après, lorsque les premiers essais de culture tentés sur quelques points auront encouragé et généralisé la culture complète de tous les terrains assainis ; on s'exposerait donc à de cruels mécomptes si l'on comptait sur cette plus-value pour gager l'opération d'assainissement, obligé que l'on serait de la réaliser à trop brève échéance.

Votre rapporteur a alors examiné, en considérant plus l'opération dans ses avantages immédiats localisés à la seule région améliorée, mais en les étendant à l'île tout entière, dont les conditions d'habitabilité, de travail, de culture, de récoltes et par conséquent de richesse, allaient se trouver transformées avantageusement et considérablement, s'il ne serait pas possible de demander à une revision générale des évaluations cadastrales en Corse, quelques années après la fin des travaux, la rémunération des sommes dépensées pour l'assainissement de l'île.

Les renseignements recueillis auprès de l'administration des contributions directes n'ont pas permis de donner suite à cette idée.

Le cadastre de la Corse, commencé en 1847, n'a été terminé qu'en 1889 ; il est par conséquent de date relativement récente, et peu de changements ont été apportés dans la distribution des cultures et dans la répartition des propriétés, de sorte que les évaluations actuelles restent encore assez proportionnelles.

La contribution foncière des propriétés non bâties (en principal et en centimes additionnels de toute nature) qui ressort, pour l'ensemble de la France, à 10 0/0 environ du revenu net réel des biens cotisés, n'est, il est vrai, que d'environ 4 0/0 seulement pour la Corse.

A première vue, il semble que la charge de l'impôt foncier serait moins lourde en Corse que sur l'ensemble de la France, et que ce serait faire acte de justice distributive en demandant aux revenus fonciers de Corse le même tant pour cent qu'à ceux de la métropole, et en appliquant la majoration qui en serait le résultat au remboursement par annuités de la somme dépensée pour l'assainissement de l'île.

La chose n'est malheureusement pas possible, étant donnée la situation actuelle en Corse.

Malgré le chiffre peu élevé de l'impôt, celui-ci ne se recouvre qu'avec les plus extrêmes difficultés, et le montant des dégrèvements accordés annuellement dans le département de la Corse, soit à titre de cotes irrécouvrables, soit à titre de remises pour cause d'indigence, s'élève à plus de 14 0/0 du montant des rôles (89 000 fr. sur 613.000 fr.), c'est-à-dire à 150 fois environ la proportion constatée pour l'ensemble des départements, laquelle ne dépasse pas 0/10000e 0/0 (247.000 fr. sur 261 000.000 fr.).

Il y a là forcément une situation anormale qui tient à l'une des causes suivantes : soit que le revenu foncier ait été évalué d'une façon singulièrement exagérée, soit que les populations de la Corse ne professent qu'un zèle relatif pour le payement régulier de l'impôt.

Cette dernière hypothèse semblerait, justifiée qu'elle est par l'état du pays et par les mœurs un peu spéciales de ses habitants.

En revanche, si le département de la Corse paye assez mal ses impôts, il participe pour une large part dans les subventions de la métropole ; aussi est-il inscrit pour une somme annuelle d'environ 230 000 francs dans la répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements.

Ajoutons, pour compléter ce tableau financier de la Corse administrative, que les communes du département de la Corse sont celles qui sont, de toute la France, imposées au plus grand nombre de centimes communaux. La moyenne y est en 1903 de 217 centimes ! La commune de Tavaco, canton de Sarrola-Carcopino, arrondissement d'Ajaccio, est imposée à 654 centimes, dont 44 seulement extraordinaires.

Si, de ce chiffre très considérable de centimes, on voulait tirer des conclusions applicables à tout autre département, il ressortirait clairement que les évaluations qui ont servi de base à l'établissement de l'impôt ont été faites d'une façon ridiculement, prodigieusement réduite, puisque pour assurer le fonctionnement normal des administrations municipales, les communes sont obligées de voter un nombre aussi élevé de centimes, et l'on s'empresserait de relever les évaluations cadastrales afin, d'une part, de ramener l'impôt à son chiffre moyen, et en même temps le nombre des centimes communaux à une moyenne moins élevée. Il semble plutôt extraordinaire que sur l'impôt réellement payé par le contribuable corse, l'Etat ne touche pas même le quart, alors qu'il touche près de moitié partout ailleurs.

Mais tous renseignements pris, votre rapporteur a dû reconnaître que ce raisonnement, vrai pour la France, ne l'était plus, appliqué à la Corse, et il a dû renoncer à demander à un relèvement de l'impôt foncier en Corse le remboursement des sommes à affecter aux travaux d'assainissement de l'île.

C'est donc sur les disponibilités

---

47 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

II

— Après son évanouissement d'hier, pense-t-il, j'ai le droit d'aller demander de ses nouvelles. La prude la mieux cornée ne saurait y trouver à dire.

Il se présenta donc résolument comme il eut entrée lui ouvrent été officiellement annoncées. L'air embarrassé de la femme de chambre qui vint lui parler, une malle et des cartons en milieu de l'antichambre annoncent à un trop bon point sa curiosité pour qu'il se laissât facilement écondaire ; il insista donc malgré la consigne. Au milieu de la discussion, une porte s'ouvrit au bout de lui ; sur le seuil d'un petit salon où régnait un demi-jour, il aperçut la figure pâle et altérée de madame de Valdaussie. Sans écouter la femme de chambre, il s'avança vers la maîtresse avec l'aisance respectueuse d'un homme du monde ; mais dès qu'il eut reformé la porte, sa contenance toute d'étiquette fit place à cette vivacité de mimique qu'inspire la passion et que les femmes pardonnent.

— Vous partez ! s'écria-t-il, et sans me prévenir !

Pour toute réponse, Valérie prit sur la cheminée un paquet parmi plusieurs autres, et le lui présenta. Barberin ouvrit précipitamment cette lettre en lisant son nom sur l'adresse.

La jeune femme s'assit sur une causeuse, à l'angle de la cheminée, la tête appuyée sur sa main, et les yeux vaguement arrêtés sur le foyer ; la blancheur insolite de son visage était rehaussée par une robe noire, deuil improvisé ; sa physionomie empreinte de stupéfaction et de terreur disait assez combien la scène de la veille avait eu de retentissement en elle. A chaque instant, son tressaillement nerveux, devenu plus fréquent, troublait par un surcroît douloureux ce corps dont la pose languissante annonçait d'extrêmes fatigues.

— Vous croyez donc enfin que je vous aime, puisque vous avez voulu me dire adieu, dit Horace après avoir achevé sa lecture. Puis, au lieu de prendre un fauteuil, il s'assit près d'elle sur le canapé où ils se trouvèrent serrés comme dans le coupé où leur connaissance avait commencé. Valérie le regarda craintivement en lui jetant un sourire mélancolique, et dit d'une voix faible :

— Promettez moi de ne pas me suivre, et de ne jamais chercher à savoir où je serai.

En ce moment, madame de Valdaussie fut pour lui si belle de tristesse, si séduisante de chagrin et de souffrance, que son irrésolution fut finie, et son parti pris ; le cadavre de Gueriand s'offrit de son imagination, il ne vit plus qu'une femme d'autant plus adorable, que non seulement sa contenance abattue, mais ses efforts pour sourire et pour parvenir calme semblaient demander secours et protection. Il sentit bouillonner dans ses veines tout ce que ses pères lui avaient transmis de sang aventureux. Les vieux patriotes du Venise n'eussent pas remis le garde du corps lour descendant lorsqu'il se mit à genoux devant madame de Valdaussie, les joues colorées et les yeux animés de cette exaltation qui sied à la jeunesse.

— Je sais tout, lui dit-il d'une voix attendrie, Gueriand m'a tout appris ; mais la torture qu'il vous fait subir a duré trop longtemps. Je vous en délivrerai, Madame ! Acceptez-moi pour défenseur. Vous le savez, autrefois les victimes de quelque odieuse entreprise se mettaient sous la sauvegarde d'une épée ; voulez vous la mienne ? Je n'exigerai pas votre cœur en retour, vous me renverrez quand je ne vous serai plus utile ; oui, je ne réclame que le droit de vous défendre, de me dévouer pour vous, et ne veux pas faire succéder la persécution à la tyrannie. Dites-moi, Valérie, poursuivit-il à voix basse en serrant la main glacée qu'on lui abandonnait, tout il tuer cet homme ? — Je le tuerai, dit-il en voyant qu'elle se taisait.

L'éloquence de cette voix vibrante, de ce regard toujours tendre quoique fier avait empêché madame de Valdaussie de saisir le sens effrayant des paroles ; au lieu de répondre, elle regardait vers différement ; pendant un moment elle oublia sa position, et rentra dans sa nature coquette et impressible. Un orgueilleux plaisir lui caressa le cœur, quand elle vit à ses genoux ce jeune champion qui devait se tenir debout et vaillamment devant les hommes ; il lui plut, et déjà l'éclat naissant de ses yeux promettait des aveux, quand il s'éteignit soudain.

— Il vous tuera, dit-elle avec l'accent d'une grande conviction. Et sa tête tomba sur sa poitrine, comme par une soumission à une fatalité reconnue, éprouvée.

En ce moment le pas d'un cheval se fit entendre au dehors. Madame de Valdaussie se redressa, écouta un instant et brissonna ; elle s'approcha de la fenêtre, regarda à travers le rideau de mousseline, sans le soulever, et fit signe à Horace de venir. Gueriand passait dans la rue ; en arrivant devant la croisée, il leva la tête, et ses yeux envoyèrent un double éclair aux deux amants. La jeune femme, cédant au pouvoir de ce regard, repoussa vivement Barberin comme si elle eût craint qu'il ne fût aperçu malgré le rideau ; puis elle revint en chancelant jusqu'à la causeuse où elle se laissa tomber à demi morte.

— Il passe tous les jours, dit-elle enfin. Partout où je suis, il passe ainsi. Quand j'entends son cheval, mon sang se glace ; et si je ne meurs pas bientôt, je deviendrai folle. Hier au bal vous me trouviez heureuse, jolie ; que pensez vous aujourd'hui de mon bonheur et de ma beauté ?

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

du budget de l'Etat que nous devons trouver les fonds de l'entreprise et c'est sur la salubrité de la Corse, agissant sur la salubrité générale, c'est sur l'activité de ses habitants, débarrassés enfin de la terrible malaria et de ses fièvres pernicieuses, pouvant désormais cultiver en pleine santé des terrains riches et fertiles, c'est sur la richesse générale de la Corse, devenue le jardin et la promenade de la France, devenue vraiment « l'île de beauté suprême », venant grossir et multiplier la richesse de la métropole, que nous trouverons la large rémunération des capitaux dépensés dans cette œuvre de toute première utilité.

(A suivre).

Conférence sur Marcel Prévost

Sur les instances de ses nombreux amis de Calvi, notre collaborateur M. René Sergy donnera mercredi, dans l'après-midi, à Calvi, une conférence sur les *Lettres à Françoise*, de M. Marcel Prévost, sous la présidence de M. Ambrogi, président du tribunal civil.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Peretti, sous-officier au 2e rég. de tirailleurs sénégalais a été promu au grade de sous-lieutenant au corps.

— M. Angeletti Simon-François, adjudant au 88e d'infanterie, a été nommé expéditionnaire de 2e classe au ministère des travaux publics.

— MM. Giordani, ex adjudant au 65e, et Colombani, adjudant au 3e, ont été nommés préposés des contributions indirectes.

Loterie
DU PATRONAGE DES ÉCOLES LAÏQUES

Les gros lots

Une jardinière métal genre Louis XV, gagnée par M. Damiani Dominique, rue Saint Joseph, 1.

Le Rêve, tableau de Detaille, gagné par M. Pasquini Joseph, rue Colonella, 3

Titus, de Rembrandt, tableau gagné par Mme Truchot avenue Carnot, 7.

Le Tépidarium de Delbois, tableau gagné par M. Curioli Ange, rue Droite, 9.

Un service de table complet, gagné par M. Mascarelli, employé à la Mairie de Bastia.

Une garniture de cheminée complète gagnée par Mme Lota, accoucheuse à Bastia.

Les personnes qui ont des numéros gagnants peuvent retirer leurs lots tous les jours de 8 h. 1/2 à 10 h. du matin et de 2 à 5 h. 1/2 du soir au Théâtre Municipal jusqu'à vendredi inclusivement.

Passé ce délai, il faudra les réclamer chez M. Bitterlé, trésorier du Comité, rue du Nouveau Port, 1 bis.

Bastia Exposition

Produits chimiques et pharmaceutiques

Le jury, représenté par,
MM. Gentil, pharmacien.
Zuccarelli, docteur.
Brunini, architecte.
Hoch Rouvroy, ingénieur, à l'unanimité, a nommé M. le docteur Zuccarelli, président, et M. Gentil, secrétaire.

Après un examen très minutieux le jury a attribué les récompenses suivantes:

Diplôme de hors concours.
MM. Fremeau et Cie de Vienne, bougies stéarine, avec félicitations du jury.

Diplôme de grand prix.
Société anonyme des usines de Champion.
Société Corse pour le traitement des bois.
Société Corse (Antimoine).
Docteur Battesti.
Usine de Vezzani.
De Grandi.

Diplôme d'honneur.
Morazzi, pharmacien.
Perichil Bonaventure.
J. Brunet et Cie, Amlautec.
Hardy Marius.
Pierre Sabaté.

Médailles d'or.
Paul Luciani.

J. Agostini.
Ange Colombani, avec félicitations du jury.
Pasquicelli.
Venturini.
Antoine Lombardi.
André Poggi, avec félicitations du jury.
Pieraschi.

⁂

Dans le compte-rendu d'hier concernant les opérations du jury pour le groupe « femme au foyer, » j'ai oublié de dire que Mmes Zaccarelli, veuve Felice et comtesse de Bearn, faisaient partie des membres du jury.

Aux grands prix de la « femme au foyer » j'ai omis de mentionner celui qu'ont obtenu Mlle de Bearn.

CEIL DE LYNX.

⁂

Chronique des Expositions

N° 210

Absorbé par le principal produit exposé par M. Segala pour la maison Poulain j'ai oublié dans ma dernière chronique de mentionner la confiserie qui pourtant tient une très grande place dans l'usine. Quand je dis confiserie, c'est confiserie de chocolat bien entendu. Ici il faut encore des machines spéciales d'un fonctionnement ingénieux. De plus la main d'œuvre y est assez délicate, et il y a des tours de main pour la confection des multiples bonbons, les délicates crèmes aux parfums variés, les pralines, les nougats, les amandes, etc., etc., s'enrobent d'une couche de fin chocolat, puis les bonbons sont emballés avec un luxe de présentation qui en assure au mieux la conservation.

Quand on songe qu'en l'espace de trois semaines, à l'époque des fêtes du jour de l'an, la maison Poulain n'a pas livré moins de 120 tonnes, cent vingt mille kilos, douze wagons de chemin de fer, de pastilles et de pralines. N'est-ce pas une des meilleures preuves que la confiserie de chocolat est une des branches parmi les plus importantes de la maison. M. Segala sûr de la qualité de ses produits a fait déguster à ses clients pendant toute la durée de l'Exposition de Bastia les pralines et pastilles de chocolat et c'est certainement de cette dégustation que lui vient le succès actuel de la marque Poulain en Corse.

QUART D'ŒIL.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMI-CAPPELLA. — De mémoire d'homme notre fête nationale n'a été célébrée avec autant de joie et d'entrain. La population était en liesse. Feux d'artifice, bal populaire et fritelle largement arrosée, en abondance. Les moskoli, tonnaient de minute en minute.

Il y avait de quoi, car non seulement on fêtait l'anniversaire de la prise de la Bastille, mais aussi et principalement on se réjouissait à l'occasion de l'amnistie politique qui touchait 5 de nos concitoyens, qui ont démoli une Bastille sui generis.

F. C.

⁂

CALVI. — M. Boule, professeur, spécial d'agriculture à Calvi, a été appelé à la chaire spéciale d'agriculture de Nice.

⁂

ZIGLIARA. — Le brigadier de gendarmerie Agresch est nommé aux Ares, et le brigadier Quilichini, des Ares, le remplace à Zigliara.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 18 juillet 1905
(De notre correspondant particulier)

Tentative de meurtre

Hier soir, rue Fesch, le nommé Rombaldi Jacques, âgé de 23 ans, pêcheur, en sortant d'une dispute avec son ancienne maîtresse Tagliegliuli Géromine, âgé 29 ans, a fait feu sur elle à deux reprises avec son revolver. La femme a été atteinte avec gravement au dessous du sein gauche. Rombaldi a été arrêté par le brigadier de police Pietri et l'agent Marsegni à son domicile.

Baccalauréat

Nous relevons avec plaisir sur la liste des nouveaux bacheliers, le nom de M. Paul Bosc, fils de notre excellent collaborateur M. Edouard Bosc, qui a subi brillamment les examens de la seconde partie du baccalauréat, Lettres-Mathématiques, nouveau régime.

Nos bien sincères félicitations au jeune bachelier et à notre distingué confrère.

Brevet supérieur

13 admissibles, ce sont :
Mlles
Albertini Marie-Françoise.
Bertocacini Marie-Jeanne.
Catoni Marie-Catherine.
Colonna Félicité Joséphine.
Giannorsi Angèle (ancienne admissible)
Negroni Angèle Félicité.
Pacini Rose-Marie.
Péhan Marguerite-Clémentine.
Peraldi Caroline.
Pergois Fanny.
Pietri Mathée.
Santonacci Annonciade.
Torre Marie Félicité.

La Distribution des Lettres

M. le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse, a adressé la lettre suivante à M. le Maire de la ville de Bastia.

Monsieur le Maire,

L'attention de mon administration a été appelée sur une critique contenue dans le *Petit Bastiais* du 21 juin dernier, au sujet de la distribution tardive du courrier du continent lorsque le paquebot arrive à Bastia après la première distribution.

En vue de remédier à l'état des choses signalé par ce journal, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien soumettre à l'assemblée communale la combinaison suivante qui me paraît de nature à donner satisfaction au public.

Lorsque le paquebot serait signalé assez à temps pour permettre d'en déduire que le courrier du continent pourrait être mis en distribution à 8 heures 30 au plus tard, la première distribution serait retardée et confondue avec celle du courrier du continent. Si le paquebot était signalé plus tardivement, la première distribution serait effectuée à l'heure réglementaire (7 heures du matin) et le courrier du continent serait distribué sitôt le tri terminé.

Dans ce cas, la deuxième distribution (11 heures 30 m.) serait confondue avec la troisième (3 heures 15 m. soir).

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien me faire connaître sur cette question l'avis de l'assemblée communale au moyen d'une délibération régulière et très précise que vous voudrez bien me transmettre dans le plus bref délai possible.

Veuillez agréer, etc.,

Le Directeur des Postes et Télégraphes de la Corse,
Signé : RUFF.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux épreuves orales :

Baccalauréat Moderne

Lettres-Philosophie (ancien régime)
MM. Badani,
Bergassoli,
Casanova,
Grifloni,
Lapidi,
Peretti.

Baccalauréat Classique.

Lettres Philosophie (ancien régime)
MM. Balesi,
Corno,
de Corsi,
Fabre,
Filippi,
Franceschi,
Moretti,
Pozzovera,
Sabiani,
Stephanopoli,
Valentini.

Philosophie (nouveau régime).
Section Latin-Langues :
MM. Arborati,
Bartoli,
Mattei,
Peraldi.
Section Latin-Sciences :
M. Moracchini.
Section Sciences-Langues :
M. Maestracci.

1re partie Latin-Grec
MM. Antoni.
Colonna.
Marchetti.

Rhétorique (ancien régime)
M. Leoni.

1re partie Latin-Langues
MM. de Bacciochi.
Calendini.
Corno.
Orlanducci.
Orsolani.
Santi.
Tellier.

1re partie Latin-Sciences
MM. Chipponi.
Orlanducci.

Mathématique élémentaire (ancien régime)
MM. Farinole.
Marinacci.

1re partie: Section Langues Sciences
Admissibles :
MM. Albertini.
Alfonsi.
Filippetti.
Franchi.
Guitton.
Oberti.
Poggi.
Ristorcelli.
Santini.
Teillier.

Philosophie (nouveau régime)
Ont été définitivement reçus :
MM. Mattei Charles.
Moracchini.
Peraldi.

Cour d'Assises

Audience du 18 juillet

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Tentative d'assassinat

Santolini Philippe, âgé de 40 ans, est négociant à Valle d'Alesani. Il est accusé d'avoir, dans la soirée du 17 décembre dernier, tenté de donner volontairement la mort à Zanuttini Ours-Pierre et ce avec la circonstance aggravante de la préméditation. Les charges portées contre lui sont résumées de la façon suivante :

Le 17 décembre 1904, vers sept heures et demie du soir, le sieur Zanuttini Ours-Paul, muletier à Valle d'Alesani, dînait dans la salle du rez de chaussée de l'auberge de Rossi Pierre Joseph, de cette commune, en compagnie de sieurs Battesti Jean-Thomas, Chipponi Raphaël et Castellani Jean, lorsque Santolini Philippe-Marie, qui avait déjà eu l'occasion de les rencontrer et de boire avec eux dans la journée, arriva dans cet établissement. On lui offrit un verre d'eau-de-vie, qu'il accepta. Une discussion s'engagea tout d'abord au sujet d'une mule que Battesti avait achetée le jour même, puis une partie de baccara fut organisée dans une pièce de l'étage supérieur. Santolini, Zanuttini et Agostini François, gendre de l'aubergiste, seuls prirent part au jeu. La banque fut tenue successivement par Santolini et Zanuttini, au moment où ce dernier, distribuant les cartes, en prenait trois par erreur, Santolini lui fit observer qu'il convenait de jouer honnêtement.

Zanuttini lui répondit que s'il y avait un malhonnête homme, c'était lui, et qu'il le connaissait pour un escroc, puisqu'il avait été lui devoir une somme de trente francs qu'il lui avait prêtée quelque temps avant. Santolini bondit sur l'injure et allait frapper Zanuttini, mais Agostini ne lui en laissa pas le temps, et réussit, avec le concours de Chipponi, Battesti et Castellani, à empêcher les deux adversaires d'en venir aux mains.

Santolini quitta l'auberge le premier, accompagné par Castellani. Zanuttini sortit dix minutes après avec son neveu Angeli Roch.

Arrivé devant sa maison, Santolini se sépara de Castellani, rentra chez lui, raconta à sa famille l'incident de la soirée, s'arma d'un pistolet Lefaucheux à deux coups et sortit, en disant qu'il allait demander des explications à Zanuttini, avant que sa femme et Pancrazi Pierre-Paul, qui se trouvait présent, eussent pu l'empêcher. Rencontrant son adversaire en face de la maison Pieraale qui se trouve comme le sienne, sur la route de Corvione, il lui demanda s'il maintenait les paroles qu'il avait prononcées à l'auberge Rossi. Zanuttini ayant répondu qu'il n'avait dit que la vérité Santolini déchargea sur lui, presque à bout portant, les deux coups de son arme, malgré les supplications d'Ange Roch et prit la fuite.

Un seul projectile a atteint la victime au côté gauche de l'abdomen, il a dû s'aplatir sur l'os iliaque et n'a pas pu être extrait. La blessure était cicatrisée au bout d'un certain temps; Santolini s'est constitué prisonnier le 9 avril dernier.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public. Me de Caraffa est assis au banc de la défense. Me Hyacinthe de Montera junior est chargé des intérêts de la victime.

Après l'interrogatoire de l'inculpé et la déposition de la victime, Me Hyacinthe de Montera junior demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès, au nom de Zanettini.

Les témoins confirment leurs dépositions écrites.

Plaidoirie de Me H. de Montera junior

Le vaillant organe de la partie civile sollicite du jury un verdict sévère. Zanettini a été grièvement blessé. Il a vu pendant longtemps ses jours en danger et est demeuré infirme pour la vie.

Le système de Santolini est insoutenable et ne mérite pas les honneurs de la discussion.

L'accusé n'a pas agi dans un moment de folie. Il a eu le temps de la réflexion. Il a prémédité son crime.

L'acte de Santolini est odieux. MM. les jurés ne laisseront pas un tel forfait impuni.

Réquisitoire

L'éminent organe du ministère public reprend à son tour la discussion; il montre l'inanité du système de défense de l'accusé qui a voulu par la menace obtenir de Zanettini une rétractation humiliante. Celui-ci n'ayant pas voulu y consentir, il a déchargé sur lui un coup de pistolet.

C'est là un acte particulièrement grave. MM. les jurés le réprimeront sévèrement.

Plaidoirie de Me de Caraffa

L'éloquent défenseur plaide la légitime défense. Santolini demande raison des outrages dont Zanettini l'avait accablé un instant auparavant et l'invite à les retracter. Zanettini s'y refuse et lui répond en déchargeant sur lui un coup de pistolet. Se voyant perdu, craignant pour sa vie, il s'arme à son tour d'un revolver et riposte.

Le vaillant maître demande au jury de rendre à la liberté son malheureux client qui a déjà subi près de 5 mois de détention préventive.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif sur toutes les questions, Santolini est immédiatement rendu à la liberté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :
Paolini Bastien, cultivateur à Canale di Verde, tentative de meurtre.
Ministère public, M. Agostini.
Défenseur, Me H. de Montera junior.

Grève des ouvriers boulangers

Malgré la grève des ouvriers boulangers, les besoins de la population ont été assurés par les patrons. Il y a d'ailleurs beaucoup de boulangeries qui n'emploient pas d'ouvriers; ces derniers ne sont qu'au nombre de cinquante environ.

Par une coïncidence étrange la garnison de Bastia ne compte aucun boulanger. Il en est arrivé 27 des places de Corte et Calvi par le premier train, et ont été casernés à la caserne Watrin.

Les patrons ont procédé par un tirage au sort à la répartition de ces militaires.

⁂

Nous avons annoncé que les ouvriers boulangers de la ville avaient adressé à M. le Maire une réclamation en vue d'obtenir de leurs patrons une augmentation de salaire.

M. le Maire a convoqué patrons et ouvriers à une réunion et a fait tous ses efforts pour arriver à une entente.

L'accord n'ayant pas pu se faire, chacune des parties est restée maîtresse de ses intérêts. Dans la réunion qui a eu lieu, M. le Maire a fait connaître à MM. les patrons boulangers qu'il saurait de la faculté que la loi lui confère de taxer le pain dans le cas où ils croiraient devoir en augmenter le prix, leur faisant connaître que déjà le prix du pain était à Bastia supérieur aux prix de Marseille et d'Ajaccio, et qu'il ne consentirait pas à grever la population sur une denrée de première nécessité.

Il a fait connaître en même temps aux ouvriers boulangers que s'il leur reconnaissait le droit de ne pas travailler, il entendait aussi qu'ils respectent ceux de leurs camarades qui consentiraient à continuer d'exercer leur métier.

Il les a prévenus en même temps qu'il ferait appel au concours des ouvriers militaires dans le cas où ils déclareraient la grève.

Les ouvriers boulangers s'étant mis en grève à la date du 17, M. le Maire a par l'intermédiaire de M. le Préfet, requis l'autorité militaire de lui fournir nombre suffisant d'ouvriers pour assurer l'alimentation de la ville.

L'autorité militaire a bien voulu répondre à cette réquisition et dès hier, 18, vingt-sept ouvriers ont été distribués dans les différentes boulangeries de la ville.

La population est donc assurée que le pain ne manquera pas à Bastia.

⁂

Vers 7 heures et demie du soir, des grévistes se sont présentés à la boulangerie de M. Campana et ont voulu empêcher un apprenti boulanger de travailler.

M. Campana est intervenu et comme les grévistes ne voulaient pas s'éloigner des agents ont été requis.

Deux grévistes ont été conduits au poste de police.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 25 3 à midi, + 28 1 à 6 heures du soir, + 27 0 Maxima, + 29-6. Minima, + 21 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi. O. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Carnet mondain

On nous annonce de Cervione le prochain mariage de Mlle Marie de Vincenti, la très charmante fille de M. le docteur de Vincenti, avec M. le docteur Casalta.

Nous offrons aux jeunes fiancés et à leurs familles, nos plus sincères félicitations.

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles, devant la faculté d'Aix aux épreuves orales : Philosophie, ancien et nouveau régime, MM. Olivieri, Virgitti, Rocca-Serra, Zanettani, Stephanopoli, de Bastiochi, et en Moderne, 2e partie, ancien régime, MM. Colombani, Moracchini, Maroselli.

⁂

A la Conception

La neuvaine de Sainte Anne a lieu dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, à 5 heures du soir.

⁂

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

⁂

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas. Cet appartement se recommande spécialement par sa belle situation, ayant vue sur la mer, et aussi par sa restauration toute récente exécuté avec le meilleur goût.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

⁂

Obsèques

A quatre heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme Antoinette Marois, décédé à l'âge de trente-six ans, après une assez longue maladie.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean en présence d'une affluence de parents et d'amis, qui ont tenu à s'associer à la douleur des familles Marois et Franceschi, auxquelles nous présentons toutes nos condoléances.

⁂

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-ale 0,20 c.; le ballon 0,25 c.; le demi 0,40 c.; le SÉRIEUX 0,50 c.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Café des Gourmets

A la renommée des

GLACES

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures

Bière F. POUSSET
Spatenbran Munich
Pilsen. Burgerliches. Brauhaus
BOCK-ALE, GRUBER

Orezza-les-Eaux

Hôtel Granajola
(Villa Manfredi)
Tenu par Mme COLOMBANI
Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 21 courant, et de Bastia pour Tunis le samedi 22, dans la soirée.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :
à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle transporte toutes leurs marchandises (à l'exception des farines et des semoules) aux mêmes conditions de frêt que les autres compagnies.

Elle fait des prix réduits pour les fortes expéditions.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	17 juillet	18 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99,25	99,15
— 3 » 0/0 amortis	99 30	99,00

Légion d'honneur

Paris, 18 juillet.

M. Monti, lieutenant au 116e rég. d'infanterie territoriale à Bastia, est inscrit au tableau de concours de l'armée territoriale pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Antoni, lieutenant au 116e rég. d'infanterie territoriale à Ajaccio, est inscrit au tableau de concours de l'armée territoriale pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La conférence sur la question du Maroc

M. Rouvier, président du conseil, a annoncé que les pourparlers avec le gouvernement allemand continuaient au sujet de la date et du lieu de la conférence sur la question du Maroc.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître que l'Allemagne insiste pour que la conférence ait lieu à Tanger.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les victimes du « Farfadet »

Les obsèques

Paris, 18 juillet.

Le correspondant du « Temps » à Bizerte télégraphie :

Les obsèques des quatorze victimes du « Farfadet » ont eu lieu ce matin avec une grande solennité.

Les états-majors de l'armée navale, les officiers de l'armée de terre, les équipages de la flotte, et une foule énorme formaient le cortège.

M. Pichon, résident général, l'amiral Fournier, commandant les escadres de la Méditerranée actuellement à Bizerte, l'amiral Aubert, le général Roux ont prononcé d'émouvants discours.

La cérémonie a été des plus touchantes : le gouvernement, la marine, l'armée, les populations ont rendu le suprême hommage aux dépouilles de ces modestes qui moururent en héros et en martyrs.

LE COMPLOT TAMBURINI et le décret de grâce

Paris, 18 juillet.

MM. Tamburini et Volpert, impliqués dans l'affaire du complot, ont été mis aujourd'hui en liberté provisoire.

Les Morts du Jour

Paris, 18 juillet.

On annonce la mort du général de division Cerp, du cadre de réserve, ancien commandant du 19e corps d'armée.

La crise Norvégienne

Paris, 18 juillet.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Berlin, télégraphie :

« Dans les milieux officiels on prétend que Guillaume II veut résoudre la crise norvégienne au profit d'un prince danois pour grouper les intérêts du Danemark et de la Norwège et les placer sous la protection de l'Allemagne. »

EN RUSSIE

Troubles à Cronstadt

Paris, 18 juillet.

La correspondant de l'*Eclair* à Cronstadt, télégraphie :

Les marins mutinés ont pillé les édifices publics, saccagé de nombreux magasins et plusieurs maisons de tolérance. La force armée a été impuissante à rétablir l'ordre.

Des bagarres se sont produites. Le nombre des tués et des blessés est considérable.

L'Empereur et la Nation

Paris, 18 juillet.

La « Correspondance russe » publiée à Berlin par les amis de l'émancipation russe, prédit que le congrès des Zemstvos, qui se réunira demain 19 à Moscou, forcera le Tzar à accorder enfin une vraie Constitution à la Russie.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Question de la Paix

Déclarations de M. Witte

Paris, 18 juillet.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

M. de Witte, l'un des délégués russes à la conférence pour la paix, a déclaré à un journaliste américain au cours d'une interview, que le Tzar désire la paix, mais qu'il faut craindre que les conditions du Japon ne compromettent l'accord.

La Russie ne veut pas la paix à tout prix.

« Je suis personnellement favorable à la paix, a ajouté M. Witte, mais malgré de graves événements intérieurs, tous les partis savent mais si l'avenir de la Russie est menacé par des conditions inacceptables.

« La guerre durera encore de longues années si cela est nécessaire. »

Les Japonais à Sakaline

Londres, 18 juillet.

On télégraphie de Tokio au « Morning-Post :

Le corps de débarquement japonais continue à progresser d'une manière incessante dans la direction du nord de l'île.

L'ARMÉE DE MANDCHOURIE

L'isolement de Vladivostok

Saint-Pétersbourg, 18 juillet.

L'état major reçoit depuis huit jours de mauvaises nouvelles de l'armée de Mandchourie.

Contrairement aux informations publiées sur l'inaction relative des Japonais, ceux ci poursuivent sans interruption leur mouvement offensif dont le but est actuellement de couper la ligne de Vladivostok-Kharbine.

Les Russes toujours dispersés et immobilisés sur un front disproportionné, paraissent impuissants à arrêter le progrès des armées japonaises.

L'isolement de Vladivostok n'est qu'une question de jours si la paix n'intervient à bref délai.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glace assortie.

00342

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Antoine Corazzi et leurs enfants; M. et Mme Joseph Albertacci et leurs enfants; M. et Mme Jules Corazzi et leurs enfants; M. et Mme Joseph Antoine Franceschi et leurs enfants; M. et Mme Augustin Corazzi et leurs enfants; M. et Mme André Barbaggi et leur enfant; M. et Mme Antoine Mattei et leurs enfants; M. et Mme Louis Pieroschi et leurs enfants; M. et Mme François Albertacci; M. et Mme Thomas Valentini et leur enfant;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

François Corazzi

leur père, beau père, grand-père et arrière grand père, décédé à l'âge de 80 ans.

L'enterrement aura lieu, aujourd'hui 19, à 1 heure.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Paroisse.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à notre nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central est rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est en bas 5 cent. le kilo.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 4 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 7 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 1 h. s.
Arrivée à Tunis, lundi 2 h. soir.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc remplissant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicitera, comme par le passé, du visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

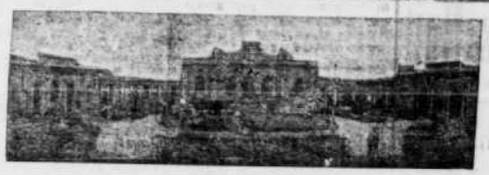
Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Faux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, salle-chambre, mansarde et buanderie. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY, envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes connaissances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Tog...

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT

Seine, Seine-et-Oise ... 3 mois, 3 fr.
Départements ... 3 mois, 3 fr. 50

56, rue Jacob, 56 — PARIS

L'unique Revue qui a plus grand intérêt à se mettre

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages, le dernier qui vient de paraître, avec la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le numéro se trouve aussi chez tous les Libraires et dans tous les Bureaux de Poste.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE KELLE, 42, Rue Lafayette, PARIS

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer, OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS à pour tous métiers. — Prospectus 1 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

24 Fossi, 13, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans exhibitants — se disant électriciens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens nuisibles à la santé pour la [illegible] de Santé constatation.



Lisez tous les Jeudis

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, rémunéré, 146, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

14, rue Drouot, Paris

Lit, dépouille et transmet les journaux du monde entier, qui traitent de toutes les questions intéressant le commerce, l'industrie, la politique, les finances, etc.

PARIS. — 14, rue Drouot. — PARIS

CORRESPONDANTS de LONDRES, BERLIN, VIENNE, NEW-YORK, TURIN, MADRID, BUENOS-AYRES, CONSTANTINOPLE, BOMBAY, ROME, etc.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — JEUDI, 20 JUILLET 1905 — N° 17

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00343

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

L'Assainissement de la Corse

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jérôme.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 13 m. — Coucher, 7 h. 3 .
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
Fête de demain : Sainte Praxède.

18 JUILLET

L'Assainissement de la Corse

Rapport

fait au nom de la Commission de l'Agriculture chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse, par M. Bouhey-Allex, député.

(Suite)

RÉDUCTION DES DÉPENSES

Une somme de douze millions était jugée nécessaire dans le projet du Gouvernement. Nous avons alors recherché s'il ne serait pas possible de réduire la dépense et nous avons trouvé que l'on pouvait et que l'on devait d'abord enlever du projet d'assainissement toute la partie qui se rapporte à l'adduction des eaux potables, soit une première somme de 752 000 francs.

Les travaux pour adduction d'eau seront, s'il y a lieu, et en dehors des travaux d'assainissement, exécutés à l'aide de crédits votés par les communes, de subventions sur les fonds du pari mutuel et, au besoin, de subsides accordés par le Ministère de l'Agriculture.

D'autre part, depuis le dépôt du projet de loi, les travaux relatifs aux étangs de Ziglione et del Sale qui appartiennent à l'Etat (domaine de Casabianda) ont été entrepris et vont être achevés dans un bref délai ; dans ces conditions, la dépense prévue doit être encore réduite du montant de l'estimation de ces travaux, soit à 1 152 000 francs.

La dépense totale a pu ainsi être ramenée à 9 800 000 francs, comme il a été indiqué précédemment.

EXÉCUTION DES TRAVAUX PAR RÉGIONS SUCCESSIVES

La réduction de total général des dépenses prévues en 1902 n'est pas la seule modification qu'il a paru convenable d'apporter au projet de loi présenté.

D'après les dispositions de ce projet, tous les travaux devaient être exécutés par l'Etat et à ses frais. Mais le département de la Corse était tenu d'acquérir et de remettre gratuitement à l'Etat tous les terrains nécessaires et aucun travail ne devait être entrepris dans aucun lot avant la remise de la totalité de ces terrains (Art. 5).

Cette condition excessive était de nature à entraver, en pratique, les plus grandes difficultés.

Il faudra, de fait, plusieurs années pour dresser le projet de tous les travaux qui doivent s'étendre sur un développement de 116 kilomètres, pour préparer les plans et états parcellaires et procéder aux expropriations qui donneront de réelles difficultés par suite de l'état d'indivision de la propriété et du défaut de précision dans l'établissement des droits des propriétaires.

Un service spécial devra même vraisemblablement être créé, car le personnel du service hydraulique actuel serait hors d'état de faire rapidement les études et de diriger les travaux.

Mais, malgré la création d'un pareil service, si l'on veut dresser le projet complet et faire toutes les expropriations, plusieurs années seront nécessaires, et une fois ces difficultés résolues et les terrains remis à l'Etat, l'exécution exigera encore un assez grand nombre d'années.

Pendant tout ce temps, le département de la Corse aurait en à supporter des charges fort lourdes sans suffisante compensation.

De plus, l'assainissement ne sera complet que si les travaux sont suivis du développement de la culture, et pour cela il est nécessaire que le pays soit habitable. C'est, d'ailleurs, pour ce motif, que l'on ne peut procéder par opérations isolées, qu'il faut faire un travail d'ensemble portant à la fois sur tous les foyers d'infection d'une région.

Mais l'afflux de la population nécessaire pour mettre en culture le territoire assaini ne peut se produire que lentement. Il convient donc de ne procéder que par régions d'une certaine étendue que l'on attaquera successivement à mesure que la population se développera, en commençant par celles qui ont le plus de chances de se repeupler.

Dans ces conditions, nous avons pensé qu'il valait mieux, au lieu d'exiger du département de la Corse l'acquisition préalable de tous les terrains pour les six régions entre lesquelles la côte a été divisée dans l'avant-projet, se borner à décider que l'Etat n'entreprendra aucun travail dans une de ces six régions avant que le département de la Corse lui ait remis tous les terrains nécessaires pour l'exécution de tous les projets afférents à cette région.

De la sorte, on pourra tout d'abord ne dresser que les projets, et ne poursuivre les expropriations que pour une région. Pendant que les travaux correspondants s'exécuteront, on fera les études pour une autre région et on continuera à procéder par étapes successives.

On gagnera ainsi beaucoup de temps ; on ne laissera pas inutilisés, pendant de longues années, des terrains acquis, peut-être à très chers deniers, par le département de la Corse ; la population se portera d'abord sur la première région assainie et le repeuplement s'effectuera peu à peu et de proche en proche sur toute l'étendue de la côte orientale.

Cette division présentera enfin le très grand avantage de ne pas engager, dès le début, les finances de l'Etat par l'exécution de toute l'entreprise. On n'entreprendra qu'une région à la fois, et on ne passera à la suivante que quand tous les travaux de la région entreprise seront terminés.

ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE POUR LES ACHATS DE TERRAINS

La somme prévue pour les travaux à exécuter ne comprend pas les achats de terrains, lesquels, d'après l'article 3 du projet de loi, sont entièrement à la charge du département de la Corse.

Le projet primitif disait « que le Conseil général de la Corse devra prendre l'engagement d'acquérir à ses frais, risques et périls, tous les terrains nécessaires à l'exécution des travaux et de remettre gratuitement ces terrains à l'Etat. »

Votre rapporteur a pensé que cet engagement ne devait pas suivre le vote du projet de loi, mais bien le précéder.

Il a demandé à M. le Ministre de l'Agriculture de le solliciter au préalable du Conseil général de la Corse, et celui-ci, à la suite d'une démarche de M. le Ministre de l'Agriculture, a pris, à la date du 19 avril 1905, la délibération suivante :

M. Fantauzzi donne lecture du rapport suivant :

Un projet de loi, présenté en juillet 1902 à la Chambre des Députés, pour l'exécution, aux frais de l'Etat, d'un ensemble de travaux destinés à assainir la côte orientale de la Corse, porte en son article 3 que le Conseil général du département devra, avant l'ouverture de l'enquête d'utilité publique desdits travaux, prendre l'engagement d'acquérir et de remettre gratuitement à l'Etat les terrains nécessaires à l'opération.

M. le Ministre de l'Agriculture a pensé que si la loi était votée avant que le Conseil eût pris l'engagement qui lui est demandé, elle deviendrait caduque et de nul effet dans le cas où il refuserait d'y souscrire, et il lui a paru qu'il serait plus expédient d'appeler l'assemblée départementale à se prononcer sur la question avant de soumettre le projet de loi à l'examen des Chambres.

Reconnaissant le bien fondé de ces observations et persuadée que notre pays retirera de la loi en préparation les plus bienfaisants effets,

Votre Commission vous propose, à l'unanimité, de décider, par un vote formel que le département s'engage d'acquérir et déjà à prendre à sa charge l'acquisition des terrains dans les conditions prévues par le projet de loi.

(Le Conseil général a adopté).

Cette sage précaution de laisser au département la charge et la responsabilité des expropriations, compensée par la propriété des terrains assainis, était indispensable en Corse où les prix demandés pour des expropriations dépassent généralement de beaucoup les plus larges évaluations.

On peut en juger par ce qui s'est trouvé, dans le « Nouveau Dictionnaire Larousse illustré, » au mot : « Expropriation, » la mention suivante : « Beaucoup des travaux des chemins de fer, en Corse notamment, ont dû être abandonnés, parce que le jury avait accordé aux propriétaires des indemnités trop grandes. »

Les jurés corses seront sans doute moins généreux lorsqu'ils sauront que les indemnités devront être payées par leur propre département, c'est-à-dire par eux-mêmes.

Dans l'intérêt du département, votre rapporteur aurait voulu laisser aux communes mêmes les charges de l'expropriation, afin de ramener au minimum les risques de majoration, mais devant les complications qu'aurait entraînées ce système, lequel aurait exigé le consentement de toutes les communes intéressées, nous avons dû nous contenir au département.

DURÉE DES TRAVAUX. RÉPARTITION DE LA DÉPENSE

Afin de ménager les finances de l'Etat, afin de régulariser les travaux, de mieux utiliser l'outillage nécessaire et la main-d'œuvre disponible et de profiter de l'expérience acquise dans les débuts, nous proposons d'achever les travaux d'assainissement de la côte orientale de la Corse sur une période de vingt années avec des annuités de 500.000 francs, sauf la première année, année de préparation et d'études, qui ne comporterait qu'un crédit de 300 000 francs, étant entendu que les crédits non dépensés chaque année seront reportés sur les années suivantes.

CONCLUSIONS

En résumé et en tenant compte des considérations qui précèdent, votre commission vous propose d'adopter le projet du Gouvernement modifié ainsi qu'il suit.

(La fin à demain).

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

II

Par un mouvement rapide et d'une franchise peu habituelle aux femmes, elle se trouva vers la fenêtre pour que le jour tombât directement sur son visage. Etait-ce subil complot de coquetterie, était-ce raffinement ? Peut-être avait-elle pressenti l'impression que devait produire sur l'âme généreuse de son chevaleresque ami cette pâleur languissante, ces yeux rougis et cernés, toute cette douleur de châtelaine victime d'un félon. Cette impression fut profonde. La veille, Horace en se rencontrant dans le triomphe de sa beauté, lui avait fait la cour sur un pied d'égalité parfaite, en homme qui savait le prix de son hommage ; en la retrouvant aujourd'hui triste et malheureuse, il s'inclina devant elle sans restriction dans son dévouement, ni retenue dans son offrande.

— Un mot, de grâce, dit-il d'un ton suppliant en réponse à l'humilité réelle ou affectée des dernières paroles de Valérie. Le nom de la ville où vous allez ?

Ces mots furent accentués par tant d'amour et de persévérance, que la coquette les savoura malgré la terreur qui l'agitait ; elle regarda Barberin, détourna la tête, le regarda de nouveau, eut l'air d'hésiter ; enfin, au lieu de répondre, et par une sorte de terme moyen entre un consentement et un refus, ses yeux se portèrent sur une lettre posée sur la cheminée. L'amoureux se pencha, lut l'adresse : A madame de Miolens, à Toulon. — Toulon ! répéta-t-il à voix basse, et la joie sur les traits. Oh ! dites, ne me trompez-vous pas ?

Les yeux languissants de la jeune femme se ranimèrent subitement et lui lancèrent un de ces regards fugitifs qui semblent promettre d'éternelles tendresses.

— Rien ne peut donc vous détacher d'une femme malheureuse, dit-elle d'une voix dont la douceur révélait une reconnaissance anticipée.

Ils s'étaient compris, sans qu'aucun mot décidât cet été prononcé. Un regard sourire, qui annonçait la foi dans le bonheur retrouvé, éclaira en même instant leurs visages, et le soleil d'hiver, passant à travers les rideaux, les enveloppa d'un rayon caressant.

— C'est l'espérance ! le ciel est notre complice, dit l'amant en montrant à Valérie la bande d'or qui brillait dans la chambre.

— Vous resterez un mois à Grenoble, et vous irez ensuite à Paris, reprit madame de Valdarnale en affectant l'accent tendrement impératif d'une femme qui prend possession d'un nouvel amour.

— Oui, j'irai par Paris, répondit-il en souriant finement.

— Et maintenant, adieu ! reprit-elle en lui tendant la main ; et surtout qu'il ne sache pas que vous êtes venu. Dans deux heures je serai partie.

Cette main offerte, Horace la baisa sans qu'elle lui fût retirée ; il sortit ensuite par un escalier qui conduisait dans une rue autre que celle où donnait la principale porte de la maison. Il sourit en lui-même de cette fausse allure d'amant heureux en se proposant d'en avoir les réalités sur le riant rivage de la Méditerranée. Pendant comme les rondes qui n'en sont encore qu'aux semailles, il voulut tromper les soupçons, alla dîner à la préfecture, et y apprit, avec un étonnement joué, le départ de madame de Valdarnale, la grande nouvelle de la soirée. Lorsqu'il rentra chez son hôte, il le retrouva seul dans son cabinet et fut reçu par lui d'un air froidement observateur.

— A quand notre duel à mort ? dit en entrant Barberin d'un ton dégagé. Vous savez le tour que nous joue cette belle Angélique ? Elle nous plante là comme Roland et Forrague au milieu de la forêt des Ardennes.

— Vous ne suivez pas madame de Valdarnale ? demanda Gaerland sans se déridier.

— Je n'ai pas votre talent pour deviner les traces perdues, ni votre persévérance à courir après une femme qui se sauve. Je ne suis pas habitué à faire fuir les belles ! Si l'amour de cette belle enchanteresse doit être le prix de la course, le dispute qui voudra ! D'ailleurs, je viens de voir chez ma cousine une petite dame blonde, madame de Sermeilles, qui a changé le cours de mes idées ; celle-là ne se sauvera certes pas plus loin que de son salon à son boudoir. Au mois de janvier, j'aime mieux une perdrix dans son sillon que cette biche des Alpes avec laquelle le moindre danger à courir est une flexion de poitrine, sans compter votre entrain à vous. Si vous le permettez, je dresserai ici ma tente pour un ou deux mois.

Gaerland le regarda d'un air assez incrédule, mais il ne fit aucune question nouvelle, et répondit contrairement à cette demande. Les gardes du corps, pendant toute la soirée, restèrent dans son cabinet et fut reçu par lui d'un air froidement observateur.

— A quand notre duel à mort ? dit en entrant Barberin d'un ton dégagé. Vous savez le tour que nous joue cette belle Angélique ? Elle nous plante là comme Roland et Forrague au milieu de la forêt des Ardennes.

— Vous ne suivez pas madame de Valdarnale ? demanda Gaerland sans se déridier.

— Je n'ai pas votre talent pour deviner les traces perdues, ni votre persévérance à courir après une femme qui se sauve. Je ne suis pas habitué à faire fuir les belles ! Si l'amour de cette belle enchanteresse doit être le prix de la course, le dispute qui voudra ! D'ailleurs, je viens de voir chez ma cousine une petite dame blonde, madame de Sermeilles, qui a changé le cours de mes idées ; celle-là ne se sauvera certes pas plus loin que de son salon à son boudoir. Au mois de janvier, j'aime mieux une perdrix dans son sillon que cette biche des Alpes avec laquelle le moindre danger à courir est une

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU

rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la POUDRE DE RIZ SIMON

CRÈME SIMON

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

SIMON, 59, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 Juil'et à 8 h 1/2

Allégro Militaire,	Turina.
Le lac des fées, ouverture,	Auber.
Vallée d'Ossau, valse,	Benoist.
L'Africaine, fantaisie,	Meyerbeer.
Le Rossignol, polka,	Siebold.

Le Chef de Musique, J. LANY.

Brevet supérieur

Sur les 13 aspirantes reconnues admissibles aux examens oraux, 8 ont obtenu le brevet.

Voici leurs noms :

Mlles
Albertini Marie-Françoise.
Caloni Marie-Catherine.
Colonna Félicité Joséphine.
Pacini Rose-Marie.
Pêhau Marguerite-Clémentine.
Peraldi Marie Madeleine.
Pergola Fanny.
Torre Marie Félicité.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

Giorgi Palacchiolo, sergent au 3e, 20 ans de services.

Andreani, adjudant au 3e, 20 ans de services.

Colonna, adjudant au 7e, 11 ans de s.

Chiaverini, adjudant au 40e, 19 ans de s.

Carlotti, adjudant au 13e 12 ans de service, 2 campagnes.

Lucciani, sergent au 78e, 13 ans de services, 8 campagnes.

Bosqui, adjudant au 40e, 13 ans de services, 11 campagnes.

Gavini, adjudant au 40e, 12 ans de serv., 9 campagnes.

Raffaelli, adjudant au 58e 20 ans de s.

Marinetti, sergent au 66e, 17 ans de services, 8 campagnes.

Feline, sergent-major au 67e, 14 ans de services, 8 campagnes.

Faggianelli, sergent au 75e, 17 ans de services, 9 campagnes.

Raffaelli, adjudant au 99e, 18 ans de serv.

Giannili, adjudant au 91e, 19 ans de s.

Leca, adjudant au 163e, 14 ans de serv., 10 campagnes.

Grisot, adjudant au 163e, 19 ans de serv.

Guerrieri, sergent au 2e bat. de chasseurs, 20 ans de services.

Cipriani, sergent au 2e rég. de tirailleurs algériens, 16 ans de serv., 10 campagnes.

Ambrosi, adjudant au 15e rég. de chasseurs, 18 ans de services.

Poria, garde républicain, 25 ans de services, 1 campagne

Mattei, gendarme, 10e légion, 20 ans de services, 9 campagnes.

Giustiniani, maréchal des logis, 45e légion, 13 ans de services 6 campagnes.

(La fin à demain).

Obsèques
DE M. IGNACE S. MALASPINA

Discours de M. Mariotti

Ami,

Depuis deux jours, pour toi, les cloches sonnent à la volée le glas des Requiem, et l'écho se répercutant de colline en colline, de la pleine à la montagne, prolonge leur long, leur douloureux gémissement, jusqu'aux dernières confins de la Balagne.

Te voilà maintenant au seuil de cette nécropole où tant des tiens reposent dans la paix du Seigneur.

Dans un instant, ton corps, trop brisé par un destin cruel, descendra dans l'horreur de la tombe.

Mais avant, qu'il me soit permis de t'adresser mon suprême adieu.

Oh ! tu l'entendras, mon salut — le salut de l'ami — car ta belle âme j'en suis sûr, erre encore à travers les branches des oliviers qui font une large ceinture de paix à ta dernière demeure.

Oui, je la vois, ton âme de poète — ta belle âme incomprise, se balancer à la cime des cyprès et — sympathique, — se pencher sur l'amertume de nos larmes, sur la sincérité de nos regrets.

Vois cette foule énorme, cette foule recueillie, venue d'un peu partout pour t'accompagner, pour te faire escorte jusqu'au seuil de ton éternité !

A tous je voudrais dire la grande place que tu occupais parmi nous, le vide immense que tu laisses après toi !

Hélas ! mon cœur meurtri ne saurait que redire sa peine !

Mais d'ailleurs à quoi bon ?

Tout le monde ici sait qui tu fus, toi seul tu t'ignorais.

La fortune souriante n'est penchée sur ton berceau, la nature dota ton esprit de ses dons les plus précieux, ta volonté, ton culte des belles lettres, vous ta jeunesse studieuse.

Et puis, conseiller général pendant trente ans, tu donnas, sans compter, à la chose publique, ton temps, ta peine, ton labeur.

Sur le champ de bataille de la politique où tant de gens récoltent sinécures et prébendes, toi tu apportas ta conviction, et rebelle à la doctrine des opinions successives, tu restas toujours l'égal de toi-même.

Tu rendis des services, tu n'en demandas jamais.

Retiré de la lutte, c'est le gouvernement, qui, frappé de ton abnégation, voulut poser sur ta poitrine le signe de l'honneur.

Il ne fut jamais mieux placé.

Et nous tous qui, avec toi, avons marché parallèlement dans l'existence, n'avons-nous pas été à même d'éprouver les qualités de ton grand cœur, l'aménité de ton caractère, d'apprécier la largeur de tes idées, la noblesse de ton esprit toujours en éveil, toujours lumineux ?

Ah ! la population de Ville te regrettera longtemps, et longtemps elle gardera la mémoire de l'homme bon, de l'homme dont la main fut toujours largement ouverte aux malheureux.

Ami, repose en paix.

Que nos soins maintenant se tournent vers l'épouse dévouée jusqu'au sacrifice, vers l'épouse vaillante qui fût l'ange gardien de ton chevet.

Et qui pleure.....

Qu'ils se tournent aussi, nos regards, vers la sœur, vers le frère qui succombent sous le poids de leur douleur.

Et à toute la famille éplorée, plongée dans un deuil cruel, imprévu, disons :

Courage, résignation !

Du cher défunt, il nous reste la poésie en cendres, le parfum du souvenir !

Discours de M. Costa

Messieurs,

Permettez moi de remplir un pieux devoir en disant l'adieu suprême au parent qui s'en va, brusquement enlevé à l'affection des siens. Bien que M. Ignace Simonetti Malaspina fût miné depuis longtemps par une maladie chronique, on espérait pourtant que grâce à sa robuste constitution, il aurait eu encore de longs jours d'existence. Hélas ! ces espérances par trop optimistes devaient recevoir un cruel démenti. La nouvelle de sa mort qui s'est répandue hier n'a causé partout que d'unanimes regrets mêlés à une douloureuse surprise. D'ailleurs, si cette foule compacte qui se presse autour du cercueil de l'homme de bien que nous pleurons, lui faisant un cortège d'amour et de prières, si tous ces honneurs qu'on lui rend, nous disent ce qu'il était et quel rang il occupait dans le cœur de ses amis, et en quel degré d'estime et d'affection il était tenu par tout le monde. Puisse-t-elle au moins atténuer l'affliction de sa veuve éplorée, de son frère, de sa sœur et de tous ses proches.

Après de fortes études classiques commencées en Corse, achevées sur le continent, et dont le baccalauréat ès-lettres fut le couronnement, M. Ignace Simonetti Malaspina voulut se destiner au barreau et suivre ainsi l'exemple de son frère, M. l'avocat Dompierre Malaspina. Mais des intérêts de famille réclamèrent sa présence à la maison paternelle et il se vit forcé d'interrompre ses études de droit.

Cependant le dévouement qu'il portait à la chose publique ne lui permit pas de refuser le mandat de conseiller général que lui offrirent les électeurs de son canton. Il est à peine besoin de dire que ses commettants, qui lui ont renouvelé leur confiance pendant trente années consécutives — c'est son état de santé qui l'a obligé à résigner son mandat — ont toujours trouvé en lui le plus zélé et le plus dévoué des mandataires. Il faut ajouter qu'il n'a jamais cessé de montrer la même sollicitude pour les intérêts généraux de notre île.

L'aménité de son caractère, la sûreté de ses relations, lui créèrent de nombreuses et solides amitiés parmi ses collègues de la représentation départementale. Lorsqu'il y a quelques années, la croix de la Légion d'honneur vint enfin récompenser tant de bons et loyaux services, il ne s'étonna pas une note discordante pour établir que cette flatteuse distinction n'était pas méritée.

Voilà ce qu'était l'homme public : l'homme privé ne le démentait point. Quelques traits de générosité et de bienfaisance qu'on peut citer à son compte suffiraient seuls à honorer sa mémoire. On peut dire que les pauvres perdent en lui un bienfaiteur. Il allait la simplicité à la distinction des manières et réalisait le type du gentilhomme de vieille race. Il était doué d'une intelligence déliée qui lui faisait trouver le joint des questions parfois les moins lucides, d'une forte conception du pensée qui allait au fond des choses. Erudit, poète même à ses heures, sa conversation intéressait les connaisseurs et plaisait à tous. C'était aussi un croyant qui puisait sa foi aux sources de la religion chrétienne.

C'est en effet une pensée très consolante que l'âme humaine soit impérissable, pareille au cela à ces ondes sonores qui s'élèvent et se propagent dans l'espace sans s'évanouir jamais, et qu'il y ait quelque part dans les profondeurs sidérales une région éthérée et sereine, où une fois affranchie des liens de la matière, elle trouve enfin le repos et l'éternelle paix.

C'est sur cette pensée chère à tous que je vous adresse un dernier et suprême adieu.

Mérite Agricole

Ont été nommés chevaliers du Mérite agricole :

M. Angeli Jean-Baptiste-César, commis des ponts et chaussées à Toulon, a contribué à l'organisation de nombreux syndicats agricoles, collaboration aux projets de dérivation des eaux du Verdon et du canal de Fontaine-l'Evêque, 25 ans de services.

M. Marchi Emile-Pierre, agent-voyer, directeur du service des plantations d'Yvry-sur-Seine.

Nécrologie

Il y a quelques jours mourait à Marseille Mme Guigon, mère de l'ancien provisaur du lycée de cette ville, actuellement chargé de la direction du lycée de Versailles.

Mme Guigon, née Cherais, appartenait à une de nos bonnes familles bastiaises. Elle avait suivi, après son veuvage, son fils, et depuis quelques années elle s'était retirée dans une maison religieuse, à Saint-Barnabé, où, adonnée aux exercices charitables, elle faisait l'admiration de son entourage. Sa mort sera pleurée par les pauvres qu'elle secourait avec tant d'amour et de dévouement.

Nous adressons à M. Guigon, aux filles, gendres et petits-fils de la décédée, l'expression de nos plus sincères condoléances, ainsi qu'à ses parents de Bastia pour lesquels elle avait gardé les meilleurs souvenirs.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers de l'Instruction publique :

MM.

Battesti Dominique, professeur d'italien au lycée de Nimes.

Belgodère Jules Emile Fortuné, professeur d'histoire au collège de Cette.

Borelli François, professeur de quatrième au lycée d'Aix.

Campiglia François, économe du lycée d'Angoulême.

Cruciani Jean Octave, professeur d'éducation physique dans les écoles de la ville de Paris et au lycée Saint Louis.

Le Teo, vice recteur de la Corse.

Paolini Pascal, instituteur public, Prunelli di Fiumorbo.

Valery Jules Toussaint, professeur à la faculté de droit de Montpellier.

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM.

Agostini Charles-Pierre-Joseph, commis d'inspection académique à Quimper.

Antonetti François-Antoine, instituteur public à Bastelica.

Bastien, inspecteur primaire à Corte.

Mlle Bonifaci Marie Françoise, directrice de l'école publique d'Ile-Rousse.

Bonifacio Antoine, professeur d'italien au lycée de Bastia.

Cachard, inspecteur primaire à Bastia.

Capifali Ange Joseph Auguste, commis au secrétariat de la faculté de médecine de Lyon.

Casamatta Simon François, directeur de l'école de Ghisoni.

Casanova Joseph Marie, instituteur à Ajaccio.

Cuneo Simon Jean, instituteur à Erbalunga.

Fumaroli Dominique, directeur d'écoles publiques à Bastia.

Lenfranchi Rodolphe, professeur au collège Chaptal.

Lucciani Jean Ange, instituteur, Moita.

Peraldi Ignace, instituteur, Tomino.

Quarcioli Don Bastien, répétiteur général au lycée de Rochefort.

Ricci Edouard Gilbert, professeur à l'école normale de Saint Brieuc.

Mme Bastoreli, maîtresse chargée de cours au cours secondaire de jeunes filles de Perpignan.

Romani Dominique Martin, instituteur public à Vezzani.

Roudil, inspecteur primaire à Calvi.

Serra Jean Jacques Augustin, professeur de lettres au collège de Montélimar.

Mlle Serra Marie Rose, directrice d'école publique à Sartène.

Bastia Exposition

Salon des Beaux-Arts

N° 126

M. Moretti, photographe paysagiste, m'offre une série de vues et de portraits dont l'expression naturelle attire les regards de tous ceux qui ont l'amour de l'art.

Bien superbe sa « citadelle de Corte » avec toutes les curiosités dont la nature a su l'enrichir.

Son « Sendo d'Ajaccio » présente un aspect plus frappant. Les rocs qui forment sa belle couronne semblent révéler à l'observateur des idées charmoresses de rêve.

Que dire de ses « Gorges du Gavignano » ! Un profond connaisseur dans sa réelle admiration du fini, pourrait seul nous dire s'il est un travail plus complet et plus détaillé ; mais quant à moi, je lui reconnais toutes les qualités qu'un peintre inspiré peut saisir.

Sa « Scala de Santa Regina » a aussi, de bien beaux sujets d'attraits. Il ne faut pas non plus dédaigner le portrait qu'il offre aux curieux, fixant les beautés extra-nature de la « route de Luri ».

J'accorde cependant toutes mes préférences à son « Bébé », ange rêveur de l'âge d'or. Il est si gracieux, si passionnant par l'éclat de son regard que l'on paraît, en l'admirant, acquérir l'amour de la paternité.

Je cite enfin la « fillette innocente » en costume presque primitif, souriant au premier rayon du soleil et saluant le monde à son réveil avant d'avoir songé à réparer le désordre de sa chevelure toute blondinette.

Comme terme de conclusion, je suis amené à avouer que M. Moretti est un photographe de la moderne école. On peut obtenir chez lui des agrandissements en couleur au photocrom, des portraits fi Mles et expressifs, des paysages très bien rendus, les cartes postales les plus variées.

Je suis convaincu que ces divers travaux augmenteront chez nous le nombre des excursionistes, car M. Moretti a déjà beaucoup fait pour passionner l'étranger aux beautés de la Corse qui font l'admiration de ceux qui viennent la visiter.

En faisant son éloge, j'obéis à un sentiment de pure sympathie pour l'artiste.

M. Moretti n'a qu'à continuer, et ses nouveaux efforts seront sûrement couronnés d'un très grand succès.

P. S. — J'apprends avec plaisir que M. Moretti a obtenu une Médaille d'or.

CEIL DE LYNX.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement reçus :

Baccalauréat Moderne

Lettres-Philosophie (ancien régime)

MM. Badani, assez bien.
Bergassoli,
Casanova,
Lepidi,
Peretti.

Baccalauréat Classique.

Lettres-Philosophie (ancien régime)

MM. Balesi,
Corna,
de Cossi,
Fabre,
Franceschi,
Morelli,
Ponzevera,
Sabiani,
Stephanopoli,
Casanova J.

Philosophie (nouveau régime)

Section Latin-Langues :

MM. Arborati,
Bartoli,

Section Latin-Sciences :

M. Moracchini.

Section Sciences-Langues :

M. Mesutracci.

1re partie Latin Grec

MM. Antoni, assez bien.
Colonna,
Marchetti.

Rhétorique (ancien régime)

M. Leoni.

1re partie Latin-Langues

MM. Corna, assez bien.
de Bacciochi
Orlandocci.
Orsolani.
Tellier.
Tafanelli.

1re partie Latin-Sciences

MM. Chipponi, assez bien.
Orlandocci.

Mathématique élémentaire (ancien régime)

MM. Marinacci, assez bien.
Farinole.

1re partie : Section Langues-Sciences

Admissibles :

MM. Albertini, assez bien.
Poggi, id.
Alfonsi.
Filippetti.
Guitton.
Ristorcelli.
Santini.
Teillet.

Mathématiques (nouveau régime)

MM. Antoni Camille, a. b.
Pitti Ferrandi Antoine.

Cour d'Assises

Audience du 19 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Tentative de meurtre

Paolini Bastien, cultivateur, âgé de 31 ans, né et demeurant à Canale di Verde, a à répondre d'une tentative de meurtre.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Depuis deux ans Paolini Bastien et Ruggeri Charles Vincent, cultivateurs à Canale di Verde, vivaient en mésintelligence. Dans le courant de l'année 1900, un fusil avait été volé dans la maison de Paolini. Cette arme fut retrouvée en juillet 1903 au domicile de Ruggeri qui fut condamné par défaut le 25 novembre 1903 à 6 mois d'emprisonnement. Mais sur opposition Ruggeri souleva l'exception de prescription et fut acquitté. Depuis cette poursuite Ruggeri ne cacha pas son ressentiment et Paolini lui attribua la mort de son âne, la disparition d'un bœuf et l'incendie d'une maisonnette où il avait placé toute sa récolte et toutes ses ressources. Une enquête était ouverte sur ce dernier fait qui a amené le renvoi de Ruggeri devant la cour d'assises, lorsque le 7 novembre 1904, vers 4 heures du soir, Paolini rentrant au village deux besaces sur l'épaule et son fusil en bandoulière rencontra son ennemi qui venait sur le même chemin en sens inverse. Paolini aussitôt son sang froid, il arma son fusil et sans aucune provocation fit feu sur Ruggieri par deux fois, et à deux mètres de distance et s'enfuit ensuite dans la direction d'Allistro. Ruggeri blessé au bras gauche et au bas des reins s'affaissa sur la route. Il put toutefois se relever tant soit et aller demander du secours dans une maison voisine habitée par le sieur Giustiniani Joseph qui lui prodigua des soins. La première blessure a nécessité l'amputation de l'avant-bras gauche.

Ce drame n'a pas eu de témoins mais les deux coups de feu ont été entendus par des personnes accourues quelques instants après pour voir le blessé qui leur fit connaître les circonstances dans lesquelles il avait été frappé.

Après l'interrogatoire de l'inculpé et procès à l'audition des témoins.

Ruggeri Vincent déclare que Paolini s'approcha de lui, sans motif aucun, tira deux coups de fusil. Grièvement blessé, il a dû subir l'amputation du bras droit.

Deux autres témoins sont entendus à la requête du ministère public. Leur déposition est insignifiante. Ils ont donné les premiers soins au blessé, ils ne savent pas autre chose.

Me Ajaccio, se constitue partie civile et prend, au nom de Vincent Ruggieri,

Réquisitoire

L'éminent organe du ministère public ouvre les jurés à faire acte de justice éclatante. Il y a deux jours ils condamnaient Ruggeri pour avoir incendié la maison de Paolini, aujourd'hui ils puniront Paolini qui a grièvement, sans provocation aucune, blessé Ruggeri.

M. Agostini termine son brillant réquisitoire en sollicitant du jury un verdict de culpabilité mitigé par l'admission de la provocation.

Plaidoirie de Me Ajaccio

Me Ajaccio organe de la partie civile s'ajoute quelques mots à l'admirable réquisitoire qui vient d'être prononcé. Si Paolini était acquitté Ruggieri serait puni trois fois. L'éloquent avocat supplie le jury de ne pas assurer l'impunité à celui qui sans nécessité, a tenté de donner la mort à son semblable.

Plaidorie de Me H. de Montera junior

La jeune maître déclare qu'il a aujourd'hui la conviction de défendre une cause juste.

Paolini est un honnête homme, un excellent père de famille. Il vivait heureux et tranquille, quand soudain, vint se mêler à son existence l'inculpé Ruggeri Vincent, malfaiteur des plus dangereux.

Si dans un moment d'exaspération Paolini a frappé l'auteur de tous ses malheurs c'est pour défendre sa famille que Ruggeri menaçait.

Dans une émouvante péroraison il supplie le jury de rendre le malheureux Paolini à sa famille et à ses enfants dont il est l'unique soutien.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif, la cour ordonne que Paolini sera mis immédiatement en liberté, et condamne la partie civile à tous les dépens.

Audience d'aujourd'hui :

Boggi Joseph, forblantier à Ajaccio, coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Nivaggioli.

Grève des ouvriers boulangers

A la réunion tenue aujourd'hui, les ouvriers boulangers ont décidé que si des patrons consentaient à reprendre leurs ouvriers au prix de 9 francs par jour, le syndicat ne s'y opposerait pas.

Aucun incident à signaler.

Les grévistes se réuniront de nouveau ce matin à neuf heures dans leur local, sis Nouveau Port

Casino-Théâtre

Ce soir

DON CHECCO

On commencera par

Il Leone di Caprera

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 juillet

Thermomètre. — 7 heures de matin, + 26 7 à midi, + 29 4 1 6 heures de soir, + 27 3

Baziza, + 31 4 Minima, + 22 1

Baromètre. — 7 heures du matin 759 mm. à midi, 758 mm, 6 heures du soir, 757 m.

Vent. — Dans la matinée, S. S. O. Dans l'après-midi, E. Calme.

Etat du ciel, quelques nuages.

Précipitations, à 7 h. du matin 0 mm.

Légion d'honneur

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur, MM. Taddei dit Toreilli Mathieu François, médecin de 1re classe, 18 ans 5 mois de services, dont 9 ans 11 mois à la mer ou aux colonies, Tonkin 1891-1892-1893 ; Madagascar 1895, Chine 1900 1901 ; et Bornicoli Joseph-Marie, premier maître de manœuvre, 27 ans de services, dont 10 ans 10 mois à la mer, Tonnine 1883, Tonkin 1884-1885, témoignage officiel de satisfaction pour acte de dévouement, médaillé du 11 juillet 1900.

Nouvelles maritimes

Ont été nommés dans le personnel du commissariat des colonies : à l'emploi de commis de 1re classe, hors cadres, à Saint Pierre et Miquelon, maintenu ; et à l'emploi de magasinier de 2e classe, le magasinier de 3e classe Casabianca, en congé.

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Corazzi François, propriétaire, décédé dans sa quatre vingt neuvième année.

Le deuil était conduit par ses fils, petits fils et gendres entourés de nombreux amis qui ont suivi le cortège jusqu'à l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

M. Corazzi François laisse après lui de nombreux regrets ; ces regrets se sont manifestés à ses obsèques.

Nous présentons aux familles Corazzi, Albertacci, Franceschi, Barbaggi, Piercecchi et Valentini toutes nos condoléances.

Au Port

Le vapeur « Iberia » de la Cie Méditerranéenne, venant de Tunis, avec 20 passagers pour Bastia, et 20 tonnes de marchandises, est reparti à 6 heures pour Marseille, avec 120 passagers et 80 tonnes de marchandises diverses, provenant de Tunis et de Bastia.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, boulevard Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Cantarelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir du mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour frêt et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieo)

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

La Compagnie Méditerranéenne considérant les intérêts du public, fixe dorénavant son départ du mercredi soir pour Marseille, à six heures au lieu de huit, dans le but de faire coïncider son arrivée avec les départs des rapides du matin pour Paris et pour Nice.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	18 juillet	19 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99 15	— 99 30
3 » 0/0 nouveau	99 00	— 99 00

Conférence sur Marcel Prévost à Calvi

Calvi, 19 juillet.

Notre excellent collaborateur, M. René Sarny, qui s'était rendu à Calvi, sur les instances de ses nombreux amis de cette ville, a donné une conférence sur les « Lettres à Françoise » de M. Marcel Prévost, cette après-midi dans une salle de la mairie, sous la présidence de M. Ambrogi, président du tribunal civil, devant un public nombreux et choisi.

Le talentueux conférencier a remporté un grand succès.

CONSEIL D'ÉTAT

Elections municipales de Taglio Isolaccio

Paris, 19 juillet.

Le conseil d'Etat, a annulé les élections municipales qui ont eu lieu le 1er mai 1904, dans la commune de Taglio-Isolaccio.

Elections municipales de Palasca

Paris, 19 juillet.

Le conseil d'Etat, a annulé les élections au conseil municipal de MM. Santoni Louis, Bartoli Noël, Santoni Jean, Bartoli Antoine et Santoni Ludovic de la commune de Palasca.

Elections municipales de Tolla

Paris, 19 juillet.

Le conseil d'Etat contrairement à la décision du conseil de préfecture, a déclaré valables les élections municipales qui ont eu lieu le 1er mai 1904, dans la commune de Tolla.

Mariage de Mlle Gallieni

Préjus, 19 juillet.

Le mariage civil de Mlle Gallieni, fille du général Gallieni, gouverneur de Madagascar, avec le capitaine Gross, a eu lieu ce matin à la mairie de Préjus.

La cérémonie religieuse a été célébrée ensuite à l'église paroissiale de Saint-Raphaël.

M. DÉROULÈDE à Gênes

Paris, 19 juillet.

On télégraphie de Barcelone à la « Libre Parole » :

M. Déroulède, venant de Saragosse est arrivé à Barcelone.

Il s'embarquera incessamment sur un vapeur italien à destination de Gênes.

LES AFFAIRES DU MAROC

Tanger, 19 juillet.

Le sultan est bien décidé à écraser le prétendant et il a l'intention d'envoyer des renforts considérables dans ce but.

Hier, sont partis 500 soldats à bord du vapeur « Torki. »

Les hommes qui composent ce contingent sont virtuellement des prisonniers. Beaucoup d'entre eux étaient aux fers par suite de leurs nombreuses désertions.

Paris, 19 juillet.

On télégraphie de Tanger au « Temps : »

Le prétendant est abandonné par la plus grande partie de ses partisans.

00344

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'armée russe en Mandchourie

Saint Pétersbourg, 19 juillet.

Le correspondant de la « Novoie Vremia » à Sta-Ding Vou signale des chaleurs excessives atteignant 40° et des pluies torrentielles rendant les routes impraticables. L'esprit et l'état sanitaire de l'armée en Mandchourie sont excellents.

A l'île Sakaline

Londres, 19 juillet.

Le correspondant du « Daily-News » à Tokio télégraphie :

Le général Kazbeck annonce qu'il a reçu un rapport du général Zyponoff accompagné d'une demande de munitions, il lui en a envoyé aussitôt par trois navires.

L'un a été coulé ; les deux autres ont pu rallier Sakaline grâce au brouillard.

La flotte de l'amiral Kamimoura

Londres, 19 juillet.

On télégraphie de Tokio au « Daily Télégraph : »

La flottille de contre-torpilleurs de l'amiral japonais Kamimoura a canonné les Russes à Yookimun.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Dapolo Adéline-Lucie. — Jean Jacques. — Mori Jérôme.

DÉCÈS

Graziani Joséphine Marie-Rose, veuve, 55 ans, de Speloncato.

Argenson François-Augustin, marié 31 ans, de Saint-Jean de Valériscle (Gard).

Cesari Mathée, veuve, 78 ans, de Taglio Isolaccio.

Corazzi Augustin, veuf, 89 ans, de Murato.

AVIS DE DÉCÈS

M. Ange Graziani ; M. Philippe Beverini capitaine marin, Mme Beverini, née Graziani, et leurs enfants ; M. Dominique Damiani et Mme Damiani, née Graziani ; M. Etienne Graziani ; Mlles Sylvie et Joséphine Graziani ; M. et Mme Michel Mariotti ; M. et Mme Diendonné Graziani ; Mme veuve Agathe Mariotti, née Graziani, et ses enfants ; Mme Mathieu Brandi et Mme Brandi, née Graziani ; M. Caillet, Mme Caillet, née Graziani et leurs enfants ; M. et Mme Clorinde Toulat, née Graziani, et leurs enfants ; Mme veuve Barbe Giantini, née Graziani, et leurs enfants,

Les familles Graziani, Mariotti, Régnier, Giustini, Calendini, Caillet, Baptiste Beverini, Damiani, Papi, Sweeli, Colombani, Caffapoli et Giacobbi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

veuve Joséphine Graziani

Née MARIOTTI

leur mère, belle mère, sœur, belle-sœur, grand'mère, tante, nièce, cousine et alliée, décédée à l'âge de 55 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu, aujourd'hui 20 du courant, à 6 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd Saint-Angelo, 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

ANÉMIE PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL

Beuf Ferrugineux assimilable se constituant par

CONFITURE de St VINCENT de PAUL

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

TRAVAUX DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

A VENDRE

ou bien à louer
pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Guaitella (Ville de Pietrabugno) près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrine.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Vve PIETRI, propriétaire

Cet établissement, à la hauteur maintenant établi, a été l'objet d'une recommandation très flatteuse de la part des membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq Semaines de Voyages en Corse, » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Arrangements pour familles et séjour prolongé.

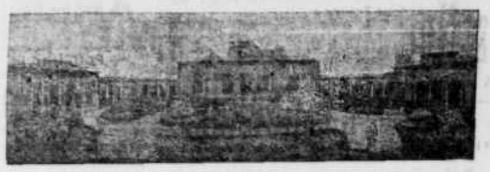
AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame HAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de lainages, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sentiments, comme par le passé, de visiter, son ancienne clientèle, sa clientèle de l'intérieur.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, on bragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Sembrose.** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Rocciardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés ch. cun de 7 pièces, un cabinet, un bon comfort, salle-chambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau, gaz et bains.

S'adresser à Mme veuve Bozz, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Ins allat on à Gaz et Acc'ysie e

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L. N. MATTEI & Cie | à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.

Prix courant sous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

LA GRAINE ST-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre, Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 2 francs — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Top

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terranes, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, la litre 0,25
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0.35.
Alcool à brûler, 0.75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, 1er, de la Poste

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION

avec gravure noire

Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION

avec 12 gravures coloriées

Un An.... 28 f. — Six Mois. 14 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

S'adresser les demander à E. Henry PETIT, Rue 3, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Ne pas oublier que l'Amer-Mattei est utile pendant l'été indispensable pendant l'hiver.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE VIEUX

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS MARIUS TOURS, MACHINES spéciales pour OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS — Prime 1 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques de ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo. 1

ANCIEN CABINET FRANÇOIS

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

84 Fault, 18, au 1er

Maison Benedetti

C. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — et disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le brevet d'examen, la profession et qui exploitent, en quelque sorte la crédulité et la santé pour la spéculation la plus éhontée.

Lisez tous les Jeudis

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de 1 an : 26 francs

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Etranger : 32 francs

Un Numéro Spécimen sera envoyé franco contre mandat-poste de 0.20 adressé, 156, rue Montmartre, Paris.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

Lit, note, analyse, envoie et centralise les articles de journaux ou revues, qui touchent aux intérêts de chaque abonné.

24 FRS. — 14, rue Drouot, — 24 FRS.

Succursales à LONDRES, BRUXELLES, Saint-Pétersbourg, Londres, Genève, Bruxelles, Constantinople, Lisbonne, Madrid, Rome, Milan, Athènes, Dublin, Berlin, Vienne.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

Le délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 20 JUILLET 1906 — N° 172

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00345

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'Assainissement de la Corse

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui. Sainte Praxède.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h 14 m. — Coucher, 7 h. 2 .

Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24

Fête de demain. Sainte Marie Madeleine.

19 JUILLET

LETTRE DE BASTIA

Au Directeur du *Petit Bastiais*

On a suivi de très près chez nous la vigoureuse et patriotique campagne menée par M. Auguste Gaudin, — l'un des hommes qui font le plus d'honneur à notre pays, — sur la question des Services maritimes postaux. On était de cœur avec lui quand il reprochait à nos représentants au Parlement leur inexplicable inaction et qu'il dénonçait au public les procédés mis en œuvre par M. Bérard pour favoriser certains intérêts particuliers, au détriment des services publics et des intérêts généraux de la Corse.

L'homologation précipitée de la néfaste adjudication de 23 mars est un acte que nous n'oublierons pas au moment de la reddition des comptes ; car, contrairement à tout ce qui a été dit, rien n'obligeait le Sous-Secrétaire d'Etat à approuver une adjudication dont les résultats constituaient une violation formelle selon de la lettre, du moins de l'esprit de la loi votée par les Chambres et du cahier des charges y annexé.

Les ministres sont souverains pour statuer sur les adjudications qui ont lieu dans leurs départements respectifs. M. Bérard avait donc le droit absolu de se refuser à homologuer l'adjudication des Services maritimes postaux de la Corse, et son refus ne pouvait légalement donner lieu à une action en dommages-intérêts contre l'Etat en faveur de l'adjudicataire frustré par une décision souveraine.

Mais là où nous n'avons plus été d'accord avec l'honorable M. Gaudin, c'est quand, sous prétexte de faire valoir les droits incontestables du port de Bastia, il a méconnu les droits tout aussi légitimes des ports de la Balagne. Comment ! sa-t-il que tous les autres ports de la Corse réclamaient des augmentations de courriers et des améliorations de vitesse, Calvi et l'Ile-Rousse se contentaient modestement du *statu quo* ; et l'on aurait voulu que nous renoncions à ce que nous avions acquis au prix de laborieux efforts ! Notre délégué à Marseille, M. Pierre Gopfalï, a déjà répondu victorieusement sur ce point à M. le Maire de Bastia, et nous ne pourrions ici que répéter ce qui a été dit excellemment ailleurs.

♣

Depuis quelques jours on se livre au petit jeu des combinaisons politiques. Plus de neuf mois nous séparent encore des élections législatives et l'on croirait, à entendre les conversations qui se tiennent un peu partout, que la période électorale est déjà ouverte. Ce sont précisément les notes publiées la semaine dernière par le *Petit Bastiais* et annonçant les candidatures de MM. Auguste Gaudin et Henri Pierangeli dans l'arrondissement de Bastia, qui ont donné le branle aux imaginations.

Dans des lettres adressées récemment à ses amis, M. Chaboi, notre sympathique député, déclare être fermement décidé à solliciter le renouvellement de son mandat. Son concurrent de l'année dernière, M. le conseiller Fabiani, sera son concurrent redoutable de demain. Mais il est question de bien d'autres candidatures. Sans parler de celle de M. le docteur Santelli, qui paraît avoir cette fois-ci des velléités sérieuses, on nous assure qu'on avoisi dont le nom ne se termine ni par un *o* ni par un *i*, serait vraiment sollicité par ses amis de prendre en mains le drapeau de la cause libérale et de le mener à la bataille au mois de mai prochain. Le bruit d'autre part s'accrédite que M. le docteur Orabona songe sérieusement à rallier sur son nom les suffrages des électeurs des cantons de Belgodere et d'Olmi-Cappella pour amener au ballottage qui seul pourrait éclaircir la situation.

Bref, la Balagne n'a pas dit son dernier mot et réserve bien des surprises.

X.

L'Assainissement de la Corse

Rapport fait au nom de la Commission de l'Agriculture chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse, par M. Bouhey-Allex, député.

(Suite)

PROJET DE LOI

Article premier. — Seront exécutés, dans les conditions fixées par la présente loi, les travaux d'assainissement de la côte orientale de la Corse.

Art. 2. — Les travaux à exécuter ne comprendront que les travaux d'assainissement proprement dits.

Si la dépense prévue ne dépasse pas neuf millions huit cent mille francs, l'avant-projet d'ensemble de ces travaux sera déclaré d'utilité publique par décret, après l'accomplissement des formalités réglementaires, sinon une nouvelle loi sera nécessaire.

Art. 3. — Conformément à sa délibération du 19 avril 1904, le Conseil général de la Corse devra acquérir à ses frais, risques et périls, tous les terrains nécessaires à l'exécution des travaux et les remettre gratuitement à l'Etat.

Il sera substitué à l'Etat pour les expropriations à poursuivre.

Art. 4. — Tous les travaux de premier établissement seront exécutés par l'Etat et à ses frais.

Ils seront imputés sur les ressources annuelles inscrites au budget du Ministère de l'Agriculture au titre : « Etudes et travaux exécutés par l'Etat. »

Art. 5. — Le territoire à assainir sera divisé en un certain nombre de régions dont les travaux seront entrepris successivement.

Les projets d'exécution de tous les lots d'une région seront arrêtés au préalable par les Ministres de l'Agriculture et des Finances sur propositions de terrains prévues pour ces projets seront faites immédiatement par le département de la Corse.

L'Etat n'entreprendra aucun travail dans la région avant que le département de la Corse lui ait remis tous les terrains nécessaires pour l'exécution de tous les projets afférents à cette région.

Art. 6 — Les parcelles de terrains complémentaires dont l'acquisition pourrait être jugée nécessaire en cours d'exécution seront également acquises par le département sur l'invitation du Ministre de l'Agriculture et remis à l'Etat.

Faute par le département de poursuivre l'achat ou l'expropriation de ces parcelles, il y sera pourvu d'office, par l'Administration, aux frais du département.

Art. 7. — Après l'achèvement des travaux d'une région, les terrains acquis en vue de leur exécution et reconnus inutiles au maintien de l'assainissement feront retour au département auquel ils seront remis dans les formes légales et qui pourra les aliéner à son profit.

Ils seront grevés de toutes les servitudes nécessaires pour assurer l'entretien ultérieur de l'assainissement.

Aucun droit de préemption à l'égard des terrains ainsi aliénés ne pourra être invoqué par les anciens propriétaires ou leurs ayants droit.

Art. 8. — Tous les travaux d'entretien seront exécutés par l'Etat. Le Ministre de l'Agriculture arrêtera chaque année le montant des dépenses à faire dans l'année suivante.

Art. 9. — La dépense des travaux d'entretien sera supportée en totalité par les communes intéressées et elle sera répartie entre elles suivant les règles posées par l'article 10 ci-après.

Les charges incombant aux communes en vertu du présent article seront obligatoires, conformément à l'article 136, paragraphe 20, de la loi du 5 avril 1884.

Art. 10. — Les dépenses d'entretien relatives aux ouvrages d'assainissement formeront un compte unique pour l'ensemble de l'œuvre.

Un règlement d'administration publique, rendu après enquête, déterminera les communes appelées à concourir à la dépense, les bases de la répartition et le mode de recouvrement.

La répartition entre ces communes des dépenses annuelles totales prévues, sera faite chaque année par le Conseil général de la Corse, délibérant par application du paragraphe 5 de l'article 46 de la loi du 10 août 1871.

En cas de suspension de la délibération prise par le Conseil général en faute par lui de procéder à la répartition qui lui incombe, il y sera pourvu par un décret délibéré en Conseil d'Etat.

Pendant la période d'exécution, il sera pourvu aux dépenses d'entretien dans les régions où les travaux seront achevés, en se conformant pour chaque région aux dispositions des paragraphes précédents.

Art. 11. — Un compte spécial pour les recettes et dépenses d'entretien prévues ci-dessus sera ouvert dans les écritures du trésorier-payeur général de la Corse.

Art. 12. — Des règlements d'administration publique détermineront les mesures nécessaires pour l'application de la présente loi.

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

15e Légion. 1er

Pillat, maréchal des logis, 23 ans de services, 18 campagnes, 2 citations.

Manzi, gendarme, 23 ans de s., 19 campagnes, 1 cital.

Giovannini, id., 24 ans de s., 17 camp.

Giovanchini, id., 23 ans de s., 17 camp. 1 citat.

Casta, id., 24 ans de s., 14 camp.

Thierry, id., 24 ans de s. 9 camp

Cavalli, adjudant au 2e régiment du génie, à Madagascar, 11 ans de s., 11 camp.

Pariggi, portier consigne de 1re classe au Fort-Barreau 24 ans de s.

Casamatta, adjudant à la 15e section de commis et ouvriers militaires d'administration. 22 ans de s.

Lucciardi, sergent huissier appariteur près le conseil de guerre de Toulouse 21 ans de s., 6 camp.

Andreani, adjudant greffier de 1re classe à la prison militaire d'Amiens, 21 ans de s., 1 camp.

Partini, adjudant greffier de 2e classe à la prison milit. d'Alger, 10 ans de s., 16 c.

Raffalli, sergent-major surveillant à la prison milit. de Tunis, 29 ans de s. 6 camp.

Bartolomei, adj. au 2e rég. d'inf. coloniale, 16 ans de s., 12 camp.

Ferrandi, adj. au 3e colonial, 16 ans de s., 11 camp.

Castellani, adjudant au 8e colonial, 16 ans de s., 14 camp.

Orsini, adjudant au 21e colonial, 17 ans de s., 10 camp.

Santoni, adj. au 22e, 16 ans de s., 12 c.

Versini, adj. au 22e 16 ans de s., 10 camp.

Lanfranchi, adj. au 22e, 16 ans de s., 12c.

Graziani, adj. au 22e, 16 ans de s., 12 c.

Costa, adj. au 23e, 15 ans de s., 12 c.

Santandrea, adj. au 1e, 19 ans de s., 7 c.

Cicconini, adj. au 126e, 19 ans de s. [illegible]

Luccioni, dit Battaglini, fils Hyacinthe, premier maître commis aux vivres, 19 ans, 8 mois de services, dont 16 ans, 2 mois à la mer. Tonkin 1898-1899, 4 blessure au service commandé.

Albertini Ange-Mathieu, sergent-pompier. 28 ans, 7 mois de services. Tunisie 1881-1882. 1 témoignage de satisfaction pour dévouement.

Conférence sur Marcel Prévost à Calvi

La conférence littéraire donnée à Calvi par M. René Saugy a obtenu un très vif succès. Nous n'avons pas à faire dans ce journal l'éloge du jeune et brillant conférencier. Les lecteurs du *Petit Bastiais* ont été depuis longtemps à même d'apprécier tout ce que son talent contient de maturité précoce et de promesses d'avenir. Aussi l'élite de la société calvaise s'était-elle donnée rendez vous mercredi soir dans la salle de la mairie où la conférence devait avoir lieu ; et si l'on a eu à regretter quelques absences la saison avancée en est seule la cause.

Parmi les personnes qui étaient présentes, nous citons :

Mmes Adriani, Biasoli, Ambrogi, Costa, Casanova, Mme et Mlle Fabiani, Mme Lt-Clte de Séjancy, fille de M. le général Farinole, Mlles Laure et Catherine Emmanuelli, Mme Battistini, Mme et Mlle Savelli de Petricaggi, tante et cousine du général Gallieni, etc.

MM. Ambrogi, président du tribunal civil ; Adriani, procureur de la République ; Fabiani, receveur des finances ; Colonna d'Ornano et Emmanuelli, juges au tribunal, Bartoli, Casanova, Fabiani, Fiach, avocats ; lieutenant Lt-Clte de Séjancy ; Battistini, greffier du tribunal civil ; Costa, agent-voyer ; Gallirand, Dieuzède, professeur du collège, Servalle, id ; docteur Massoni, Massoni, pharmacien ; Colonna de Leca ; Degois, conducteur des ponts et chaussées ; Angelini, curé de Sainte-Marie ; l'abbé Marcelli, vicaire ; Mlle, avoué ; Jacob, Vaillant, Cerani, receveur des postes ; Agostini, receveur des douanes ; Franceschetti, instituteur ; Rossi, Mariotti, etc., etc.

M. Ambrogi, président du Tribunal, a présenté en termes heureux le conférencier au public ; et c'est au milieu du plus religieux silence que M. René Saugy a pris la parole.

Il a parlé des « Lettres à Françoise, » de Marcel Prévost, d'une façon digne du livre lui-même. La perfection de sa diction, la chaleur de son accent, sa modestie, lui ont conquis dès l'abord toutes les sympathies.

Nous avons lu tous ensemble avec lui l'œuvre charmante et profonde de Marcel Prévost ; quel guide sûr, quel agréable compagnon que M. René Saugy pour une pareille lecture ! Et que d'idées personnelles, que de réflexions judicieuses semées par le conférencier lui-même entre les pages du livre !

Mais avons-nous besoin d'insister ? Tout le monde a lu la conférence de M. René Saugy sur les « Lettres à Françoise, » puisqu'elle a paru en librairie.

M. René Saugy a terminé sa conférence par un véritable hymne à Calvi, à la beauté de son golfe, à la splendeur de ses montagnes. Il a bien voulu nous assurer qu'il conserverait de son court séjour parmi nous, un souvenir ineffaçable.

Des applaudissements chaleureux ont salué sa péroraison.

M. René Saugy peut être assuré à son tour que nous n'oublierons pas de sitôt l'heure charmante qu'il nous fit passer mercredi soir, en commentant en penseur et en poète les « Lettres à Françoise. » — X.

♣

M. René Saugy est parti pour la Rocca, avec M. le président Ambrogi ; il donnera une conférence dans cette ville sous la présidence de M. le docteur Santelli, membre du conseil général.

Bastia Exposition

Enseignement

Lundi 17 juin, réunion du jury de l'enseignement, composé de Mlle Pozzovera directrice de pensionnat, présidente ;

MM.

S. Ristorucci, professeur libre, secrétaire.

Mastorini, employé à la mairie.

MM. l'abbé Laschi et Angerly, en sont fait excuser.

Grands prix

MM

Le directeur des écoles chrétiennes, avec félicitations du jury.

Paul Vibert, reçoit tout particulièrement un grand prix, avec félicitations pour ses riches pièces (A ma Mère).

Hyacinthe Grosilier, professeur au château de Monvières, pour sa carte du département du Gard, et ses couches terrestres, avec félicitations du jury.

Diplômes d'honneur

MM.

Benoît-Chipponi, avec félicitations pour son travail historique.

Fontana Jean-Marie, directeur d'école à Oletta, félicitations pour ses conférences agricoles, sociales et hygiéniques.

« Prévoyante de l'Avenir », avec félicitations.

Médailles d'or.

MM.

L. Lassi, directeur de l'école laïque de la place Saint-Nicolas.

Paul Lupidi, directeur de l'école publique de la rue de l'Opéra.

Fumaroli, directeur de l'école publique, du boulevard Saint-Angelo.

L. Duclos, instituteur à Châlons-sur-Marne, avec félicitations.

Médaille de Vermeil.

M. Lucchetti Joseph, avec félicitations pour ses productions calligraphiques.

⁂

Rectification

C'est par erreur que dans le compte rendu de mercredi, le grand prix hors concours avec félicitations du jury, a été attribué à la maison Frémeau et Cie. Le dit grand prix appartient à la maison Frémeau et Cie, Vienne, pour ses bougies, savons, oléine et stéarine.

⁂

Je me fais un plaisir d'annoncer que pour être agréables à l'élégante clientèle de Bastia et à l'occasion de la clôture de l'Exposition, M. et Mme Brunet, tailleurs à Ajaccio, feront une grande baisse de prix sur tous les costumes exposés dans vitrines.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Brunet, rue de l'Opéra, 10.

⁂

Fête de Clôture

Dimanche, 23 juillet

De 4 à 5 heures, au Théâtre de l'Exposition, Lecture de Palmarès, sous la présidence de M. Gandin, maire de Bastia.

A 7 heures et demie, Banquet des Exposants au Grand Hôtel Lingénieur.

MM. les exposants sont priés de retirer leurs cartes au Comité de l'Exposition, samedi, 22 du courant, avant midi.

A 9 heures et demie, brillants feux d'artifice en l'honneur de MM. les Membres du Jury de l'Exposition.

MM. les Exposants pourront, à partir du lundi 24 juillet, retirer leurs produits.

Les diplômes étant à la signature seront à la disposition de MM. les Exposants, à partir de jeudi 27 juillet, bureaux de l'Hôtel de Ville, au 2e étage.

Pour toutes réclamations, s'adresser à M. Rémy Boulon, tous les jours de 3 à 5 heures du soir, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 2e étage.

CHR. DE LYNX.

⁂

Chronique des Exposants

N° 120

Dans une précédente chronique j'ai donné un résumé du Tamarin de Grandi exposé par M. Poggioli au nom de cette maison. Comme je le disais, alors le Tamarin allant de pair avec le mousseux de Grandi, je vais aujourd'hui entretenir les lecteurs du *Petit Bastiais* de ce nouveau produit. Le Mousseux de Grandi, boisson gazeuse en poudre fabriquée par un système à vapeur des plus perfectionnés, est une véritable spécialité. Le Mousseux est une boisson d'un goût exquis, d'une prompte effervescence et d'une rapide et complète solubilité.

Le Mousseux de Grandi possède les qualités si recherchées à l'heure actuelle : Apéritive, digestive, désaltérante, rafraîchissante. Il est très recommandé contre le mal de mer, l'inappétence, la gastrite, l'acidité, les aoudres et vomissements, il est surtout très hygiénique. De par ces qualités toutes les familles prévoyantes doivent toujours en être pourvues.

Selon le goût des clients, le Mousseux de Grandi est parfumé au citron, à la framboise, à la vanille, à la groseille, à l'anis, à l'anisette, votre même à l'absinthe.

Le Mousseux de Grandi est devenu l'ami de route des militaires et pionniers des colonies lointaines du Tonkin, Cochinchine, Soudan, Algérie, Tunisie, Guyane, etc., etc. C'est le préservateur des fièvres et de la dysenterie dans ces pays où l'on se trouve que des eaux insalubres et où le besoin de boire se fait sentir à chaque instant. C'est une boisson toute indiquée pour la Corse.

A la campagne, le laboureur, le terrassier, l'ouvrier de toutes sortes, devraient toujours être pourvus du Mousseux de Grandi, car dans n'importe quel lieu où ils se trouvent, ils peuvent préparer à l'instant une « boisson qui, outre de satisfaire le palais, leur procurera immédiatement un grand soulagement contre la soif. » Un kilo de Mousseux suffit pour obtenir de 180 à 200 verres. S'il y a plus grandes propriétés économiques sont en « Granulation parfaite » et en « inaltérabilité absolue. » Le produit est mis en vente dans le commerce en boîtes de fer-blanc élégamment lithographiées, de 1 kilo, 1/2 kilo et 1/10 de kilo, cela pour faciliter toutes les bourses. Je ne saurais trop prémunir les lecteurs du *Petit Bastiais* contre toutes les contrefaçons qui naissent autour d'un produit de première qualité ; qu'ils exigent donc de leur fournisseur la boîte portant une bande de fermeture avec la signature F. de Grandi. Ces boîtes seules sont garanties inaltérables et se conservent indéfiniment sans jamais, ni absorber l'humidité.

M. Poggioli, seul représentant des marques de Grandi pour toute la Corse, qui a su si rapidement lancer les caramels, a réuni dans une coquette installation à l'Exposition de Bastia, le « Tamarin et le Mousseux de Grandi. » Confiant dans la valeur de ses produits, il a largement prodigué les dégustations donnant ainsi au consommateur l'avantage de juger par lui-même.

Nous ne saurions trop applaudir à ce genre de procédé, car la meilleure des réclames que puisse se faire une bonne maison, c'est de permettre à tous de « goûter et comparer. »

M. Poggioli, représentant honnête et actif, tient avec le Mousseux de Grandi, le succès du jour ; qu'il persévère, nul doute qu'une pleine réussite ne couronne tous ses efforts. A mon avis, cette boisson hygiénique est appelée à détrôner en Corse pas mal d'apéritifs doutoux et nuisibles.

QUART D'CEIL.

Les Corses aux Colonies

On lit dans le *Saigonnais* :

Le départ de M. Escoubet a laissé la direction de l'une des plus importantes provinces de Cochinchine, à M. Louis de Matra, son administrateur adjoint.

En fait, depuis de long mois, M. de Matra dirigeait en premier cette province à l'entière satisfaction du Gouvernement de Cochinchine, ainsi que des autres administrations avec lesquelles la province de Cholon, plus qu'aucune autre, se trouve forcément en rapport d'intérêts, à cause de sa proximité de Saïgon.

L'esprit d'initiative de M. de Matra, et sa politique indigénophile, si hautement recommandée à l'heure actuelle, le qualifient du reste, malgré son âge, pour occuper avec distinction les postes les plus chargés de l'administration des affaires civiles indigènes.

⁂

On lit dans l'*Opinion*, de Saïgon :

La province de Cholon, à la suite du départ de M. l'inspecteur Escoubet, se trouve sans tête, on tout au moins n'est administrée que par un jeune intérimaire, administrateur de 5e classe.

De longue date, et autant que l'avocat fondateur, gérant, directeur mais non possesseur du *Moniteur des Provinces*, nous connaissons M. de Matra. Au moins aussi bien que notre confrère, nous savons également avec quelle intelligence et quel zèle il a toujours rempli les différentes fonctions qui lui ont été confiées. Voilà pourquoi n'avons-nous point été surpris de le voir désigné pour diriger provisoirement et jusqu'à la nomination, sans doute prochaine, d'un titulaire, la très importante province de Cholon. Car, contrairement à ce que peut en penser le *Moniteur*, nous ne supposons pas qu'on ait la prétention de laisser à la tête de cette province, malgré toutes ses qualités, un fonctionnaire du grade et de l'âge de M. de Matra, alors que tant d'autres administrateurs de 1re et de 2e classe sollicitent ce poste.

⁂

On lit dans le *Chodoc* :

La province de Cholon reste confiée intérimairement aux soins de M. de Matra, jeune administrateur, mais l'un de nos plus actifs et des mieux qualifiés de la nouvelle phalange.

M. Edouard Svicher

Il est quelquefois des oublis voulus dont chacun s'étonne et que bien peu voudraient absoudre

C'est ainsi que dans le compte rendu relatant la Matinée Musicale du 5 juillet dernier, chez Mlle Joséphine Poggi, j'ai tu le nom et les mérites de l'artiste et du professeur auquel la brillante exécutante doit une large part de son succès. M. Svicher méritait d'être mentionné à part, afin que son brillant passé musical fut connu de tous. Classé en Italie parmi les plus fins compositeurs et les plus grands concertistes, M. Edouard Svicher s'est fait souvent entendre à un public enthousiaste à Livourne, Rome, Naples, Turin, Trieste, Venise. L'auteur livrait à son auditoire, vers les années 1872 1873, les plus belles pages de ses œuvres, « Son Grand Morceau, Etude sur Paritani, » dédié au célèbre Sgambati, une « Fantaisie sur le Mandrolo, » de Petrello, une « Tarentelle, » surtout la romance intitulée : « Un Sospiro, » qui mérita du Sgambati et de Petrello, les plus grands éloges.

Les compositions de M. Edouard Svicher sont empreintes d'originalité, et pénétrées d'une réelle inspiration. La poésie y chante avec l'harmonie en sœur.

La valeur de l'exécutant est égale à celle de l'harmoniste ; M. Svicher unit à la précision technique de l'école allemande la chaleur, la passion, la fougue, qui sont propres aux italiens. Son doigté est à la fois délicat et énergique, et se plie aux plus grandes difficultés du piano.

Un journal italien donnant le compte rendu d'un concert musical s'exprimait en ces termes : « M. Svicher est un de ces exécutants dont la « manière » va de jour en jour se perdant, pour le plus grand malheur de l'Art et de ses fidèles. Etude consciencieuse et profonde de la musique, sentiment du beau, — que l'on trouve rarement intact chez tous ceux qui font de la musique une profession — désinvolture et agilité, M. Svicher possède ce que Mme de Staël avait nommé fort heureusement, *le génie de son Art.* »

Pourquoi l'idée n'est-elle jamais venue à celui que tant d'éloges n'ont jamais ébloui, de donner au public bastiais un de ces grands concerts dont le souvenir est encore vivace en certaines villes d'Italie ? Nous applaudirions tous avec chaleur, et beaucoup de mamans touchées par tant de sincérité et de valeur confieraient leurs enfants au distingué professeur. M. Svicher connaît à fond l'art du chant ; nul mieux que lui n'excelle à poser la voix, et à lui donner la souplesse et la chaleur voulues pour le succès. Il a formé d'excellents artistes que le théâtre a su choisir.

Après les éloges enthousiastes de tous les journaux italiens, après les précieuses lettres de félicitations adressées par les Maîtres à M. Svicher, nous lui exprimons ici et notre admiration sincère, et le désir que nous avons de voir s'augmenter bientôt l'élite confiée à sa direction habile et éclairée.

Bourse de Paris

	19 juillet	20 juillet
Rente de 3 0/0 ancien	99.30 — 99.40	
3 » 0/0 nouvelle.	99.00 — 99 00	



La ménagère sérieuse, si elle veut acheter un remède doit se rappeler : Qu'acheter une institution de ce remède serait faire justement le contraire de ce qu'il faut pour se guérir ; faire emploi d'une imitation, sous prétexte qu'elle est moins chère, est plutôt un marché de dupe car l'imitation ne guérit pas et l'on est obligé de faire de nouvelles dépenses. Ceci s'applique on ne peut mieux à l'Emulsion Scott et ses imitations ; chacun sait, en effet, que l'Emulsion Scott (aux Hypophosphites de chaux et de soude) est la meilleure préparation à l'huile de foie de morue, le meilleur remède des affections des poumons, du sang et des os ; ses imitations n'ont jamais donné un résultat car, afin, en effet, d'être débitées à meilleur marché que l'Emulsion Scott, elles sont fabriquées avec des ingrédients de qualité très inférieure, c'est ce qui explique la pauvreté, la notoire infériorité des effets qu'on en obtient.

Musée d'hist.

L'Emulsion Scott,

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'assurez, vous rendra votre santé.

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, ce bon de timbres-poste à l'adresse suivante : Emulsion Scott (Delonche & Cie) 256, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

Cour d'Assises

Audience du 20 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Coups et blessures

C'est un attentat dû à la boisson, qui amène Joseph Boggi en cours d'assises.

Voici comment est conçu l'acte d'accusation.

Dans la soirée du 21 mai 1905, à Ajaccio, les sieurs Delmos Claude et Pasqualini Jean étaient attablés dans le débit d'Andreucci Thibaldo, lorsqu'ils furent rejoints par Lapa Antoine-François et Boggi Joseph, neveu de Delmos, lesquels prirent place à côté d'eux. Delmos ayant invité Pasqualini à boire, celui-ci répondit qu'il ne pouvait le faire. Boggi, qui suivant son habitude était pris de boisson, interpréta fort mal les propos qu'il venait d'entendre et chercha querelle à Pasqualini. Une rixe s'ensuivit au cours de laquelle Boggi frappa très violemment Pasqualini avec le goulot d'une bouteille que celui-ci venait de briser. Atteint à la région du cou, Pasqualini s'affaissa ensuite. Transporté dans une pharmacie voisine il ne tarda pas à expirer. La mort était due à une lésion de la veine jugulaire interne. Après cet attentat Boggi prit immédiatement la fuite ; il a été arrêté par la police deux jours plus tard. L'accusé s'abandonne à la boisson : d'un caractère violent, il devenait dangereux quand il était en état d'ivresse. Il a été condamné le 7 octobre 1904, par le tribunal correctionnel d'Ajaccio, à six mois d'emprisonnement pour coups et blessures avec application de la loi de sursis.

Boggi persiste à soutenir que son acte a été nécessité par l'attitude agressive et violente de Pasqualini. Il regrette vivement l'épouvantable malheur qui s'est produit.

Audition des témoins

Six témoins sont assignés à la requête du Procureur général. Cinq seulement répondent à l'appel de leurs noms et confirment leurs dépositions écrites.

Réquisitoire

Dans un énergique et sévère réquisitoire, l'honorable organe du ministère public sollicite de la justice du jury un verdict de culpabilité. Les antécédents du prévenu sont mauvais : les renseignements fournis sur son compte sont déplorables et les faits qui lui sont reprochés matériellement établis. MM. les jurés ne voudront pas qu'un crime pareil demeure impuni : son seulement Boggi ne s'est pas trouvé en état de légitime défense, mais il ne peut même pas bénéficier de l'excuse légale de la provocation violente. Une condamnation s'impose, MM. les jurés n'hésiteront pas à la prononcer.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

Me Nivaggioli prononce en faveur de Boggi, une éloquente et substantielle plaidoirie. Les certificats délivrés à Boggi démontrent qu'il s'est toujours fort bien conduit.

L'honorable défenseur aborde ensuite la discussion des faits : discutant pas à pas les arguments de l'accusation, examinant toutes les charges qui pèsent sur Boggi, l'éminent maître n'a pas de peine à les contrairer et à les réfuter. Faisant preuve d'une habileté peu commune et d'une connaissance approfondie de l'affaire, l'éloquent défenseur développe, en s'étayant sur les données de la procédure et les dossiers des débats, en faveur de Boggi un système de légitime défense qui résulte de toutes les circonstances du procès. Dans une émouvante péroraison, Me Nivaggioli fait un pressant appel à la bienveillance du jury en faveur de Boggi dont ils feront un soldat au lieu d'en faire un repris de justice. Dans la soirée du 21 mai, Pasqualini a été lui-même l'artisan de son propre malheur : il a voulu mourir en courant lui-même au devant de la mort. Dans ces conditions, MM. les jurés n'hésiteront pas à rendre en faveur de Boggi un verdict négatif.

Le Verdict

M. le Président déclare qu'il pose lui-même d'office la question de provocation.

Le verdict du jury est négatif sur toutes les questions, Boggi est acquitté et mis immédiatement en liberté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Carroli Jean, travailleur, à Corte, vic. Min. pub., M. Agostini, substitut du procureur général.

Dél. Me Moretti.

Grève des ouvriers boulangers

L'entente entre patrons et ouvriers boulangers n'est pas encore complète.

MM. Jacques Dussol, Noël Grazziani, Mme veuve Zanini et Mme veuve Canessa ont adhéré aux revendications des grévistes.

Selon toutes probabilités les militaires qui assureront le travail dans les dites boulangeries, cèderont aujourd'hui la place aux ouvriers grévistes.

La commission exécutive de la grève se tient en permanence au bureau du syndicat, six nouveaux port, pour recevoir les adhésions des patrons.

On espère que la grève ne durera pas longtemps.

CH. DE L.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 28 à midi, + 28 5 à 6 heures du soir, + 27. Maxima, + 29 7. Minima, + 23 9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, S.-S.-O. modéré.

Dans l'après-midi, N.E. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus au baccalauréat devant la faculté d'Aix-Marseille.

Philosophie, 2e partie, M. de Bacciocchi, mention assez bien, Virginie Pierre ; Lettres-Mathématiques, ancien régime M. Capponi.

M. Joseph-Antoine Favaioli, fils de Madame et du Trésorier-Payeur-Général de l'Aude, vient de subir avec succès, devant la faculté des lettres de Montpellier la première partie du baccalauréat. Nos vives félicitations aux parents et au toujeune homme.

⁂

Examens de droit

Ont été reçus devant la faculté d'Aix : en 2e année de licence, M. Bona ; 3e partie, MM. Coggia, Vaccarini, Scampucci.

⁂

Assistance publique

Hier vers trois heures de l'après-midi, la poste de secours de l'Assistance Publique fut avertie qu'un malheureux, torturé par les douleurs d'une congestion, se trouvait étendu dans un coin d'une boutique, sise rue Fraisinos, privé de soins et de toutes ressources. On se rendit aussitôt sur les lieux, d'où il fut transporté à l'hôpital et reçu d'urgence.

⁂

Nouvelles maritimes

M. Marc un a été nommé maître de port de 2e classe à Marseille, et M. Alzeratti, maître de port de 3e classe.

⁂

Sages-femmes

Mmes Lucie Antriani et Ottavi ont été reçues à l'examen de sage femme, 1re année, à l'école de médecine de Marseille.

⁂

Hyménée

On lit dans le *Gil Blas* :

Le mariage de M. Arthur Rane, sénateur de la Corse, avec Mlle Morel, vient d'être célébré à la mairie du seizième arrondissement. Les témoins étaient : pour Mlle Morel, Mme Daumons et M. Lenoir ; pour M. Rane, MM. Etienne, ministre de l'intérieur, et Victor Simond, directeur du *Radical*.

La jeune Mme Rane, qui était institutrice, a vingt-sept ans. Elle est charmante et sera pour notre éminent confrère la compagne accomplie.

⁂

Nouvel ouvrage

On lit dans le *Courrier Tunisien* :

Nous avons eu le plaisir de lire une très intéressante comédie due à la plume de M. A.-M. Fiepi, dont le nom n'est pas inconnu parmi les lettrés de notre ville.

Les tableaux qu'elle comporte nous montrent d'une manière vigoureuse et en un style des plus appréciables quelques scènes de la vie bureaucratique.

Tenant à la fois du vaudeville et de la comédie cette œuvre est écrite avec beaucoup d'humour et mériterait certainement d'être jouée.

Le public éprouvera beaucoup d'intérêt en lisant cet ouvrage que nous lui recommandons bien vivement.

⁂

Soirée de gala

En reconnaissance de l'accueil que la population bastiaise a fait à toute sa troupe, M. Martinez, le sympathique directeur du Théâtre de l'Exposition vient de décider de donner pour le 25 courant, une soirée de gala au profit de l'Assistance Publique.

Nous pouvons assurer dès maintenant que le programme sera des plus variés et des plus attrayants.

De la sorte, tout en se procurant du plaisir, on participera à une œuvre charitable et humanitaire !

⁂

Avis

Leçons d'Italien à domicile ou non.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, Bd Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 2 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 2 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Dumiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

M. Lutaud, préfet de police

Paris, 20 juillet.

La « Presse » annonce que vers la fin de l'année, M. Lépine, préfet de police, sera nommé à un poste diplomatique et remplacé par M. Lutaud, ancien préfet de la Corse, actuellement préfet de la Gironde.

M. Cavaignac ET LES ÉLECTIONS DE 1906

Paris, 20 juillet.

M. Cavaignac, député de la Sarthe, ancien ministre de la guerre, annonce, à ses électeurs, qu'il ne sera pas candidat aux élections législatives de 1906

Condamné pour diffamation

Paris, 20 juillet.

M. Pietri de Falconetti a été condamné à six mois de prison pour avoir diffamé le marquis de Carabiera.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 juillet.

L'obligation 1.183 779 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 994,553 et 428 464 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

France et Angleterre

L'entente cordiale

Paris, 20 juillet.

Au moment où les navires anglais de l'amiral May ont quitté Brest, le roi Edouard VII a adressé à M. Rouvier, président du conseil, un télégramme le remerciant cordialement de l'accueil sympathique fait à la flotte anglaise.

M. Rouvier a répondu qu'il se félicitait de la sympathie réciproque qui existe entre l'Angleterre et la France.

EN ITALIE

Les funérailles définitives de Léon XIII

Rome, 20 juillet.

Le cercueil renfermant la dépouille mortelle du pape Léon XIII, qui avait été placé dans un tombeau provisoire, a été retiré.

Les funérailles solennelles et définitives ont eu lieu aujourd'hui à la Chapelle Sixtine en présence de Pie X, des cardinaux et du corps diplomatique.

Mutinerie reprimée à bord d'un navire anglais

Paris, 20 juillet.

On télégraphie de la Spezzia :

Trente sous-officiers d'un cuirassé anglais se sont mutinés en déclarant qu'ils étaient trop surmenés.

Lord Morosin, ministre de la marine, a mis aux arrêts le commandant et le second.

Les Chinois en Europe

Londres, 20 juillet.

Le « Daily Telegraph » annonce qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires chinois vont partir et se répandre dans le monde entier, mais particulièrement en Europe, pour étudier les méthodes de gouvernements constitutionnels.

00346

EN RUSSIE

Nouvel attentat

Paris, 20 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » :

Un attentat avait été ourdi contre M. Pobredonesseff, procureur du Synode, mais il a été connu, et l'agresseur a pu être arrêté avant qu'il n'ait mis son sinistre projet à exécution.

COMPLOT MILITAIRE contre le Tsar

Paris, 20 juillet.

Le « Petit Parisien » reçoit de Saint-Pétersbourg la nouvelle qu'on a découvert un complot militaire contre le Tsar.

Plusieurs arrestations ont déjà été opérées et les perquisitions continuent.

EN AMÉRIQUE

LA CHALEUR A NEW-YORK

Paris, 20 juillet.

On télégraphie de New York au « Matin » :

Dans la journée d'hier, 27 personnes sont mortes à la suite de la chaleur excessive qui règne dans cette ville.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Saint Pétersbourg, 20 juillet.

Les Japonais continuent à rétablir la voie ferrée dans la direction de Kharbine ; les trains circulent déjà jusqu'à la station de Chantafort.

La chaleur augmente et son intensité rend impossible tout mouvement de troupes.

La retraite des Russes

Londres, 20 juillet.

On télégraphie de Tokio au *Daily Telegraph* :

Les Russes continuent leur mouvement rétrograde dans la direction du nord de la Corée.

Les Japonais à Vladivostok

Saint Pétersbourg, 20 juillet.

D'après des nouvelles reçues de Vladivostok, les Japonais de l'armée d'Hasegawa avancent en refoulant les Russes.

Ceux-ci ont dû abandonner leurs dernières positions dans la ville de Maisom, à 40 kilomètres au sud de Toomen et se rallier sur la frontière où une bataille est imminente.

Déclaration du général Battianoff

Paris, 20 juillet.

La correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

Le général Battianoff, commandant la troisième armée russe en Mandchourie, a déclaré que jamais les armées du généralissime Léonevitch n'ont été aussi fortes que maintenant.

Les Japonais qui le savent parfaitement, désirent la paix.

Le Tour de France

Guide du Touriste

en France et dans les Pays de langue française

Prix du « Tour de France » et de son supplément : 28 pages, 100 Illustrations, 20 cartes.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les bibliothèques de Chemins de fer.

Prix de l'abonnement :

France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 francs.

Etranger : Un an, 20 fr. ; Six mois, 12 francs.





Café des Gourmets

A la renommée des

GLACES

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

Bière F. POUSSET

Spatenbraü Munich

Pilsen. Burgerliches. Brauhaus

BOCK-ALE. GRUBER

Grande vente réclame avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garantit absolument purs à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la qualité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle s'impose ce sacrifice, ils en seront enchantés car ils y trouveront l'arôme et la franchise. Des facilités sont accordées pour le paiement en ne vous livrant 5 ou 10 litres à la fois.

Quelques bouteilles de vieux rhum et de vieux cognac sont en vente chez

ORESTE BIAGINI

Rue Miot, 5, Bastia.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures. Grand assortiment

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Cantarelli, directeur de Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir de mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour fret et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieu)

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

La Compagnie Méditerranéenne soucieuse des intérêts du public, fixe dorénavant son départ de mercredi soir pour Marseille, à six heures au lieu de huit, dans le but de faire coïncider son arrivée avec les départs des rapides du matin pour Paris et pour Nice.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi 21 courant, et de Bastia pour Tunis le samedi 22, dans la soirée.

Pour fret, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sefferin.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Stacco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle transporte toutes leurs marchandises (à l'exception des farines et des semoules) aux mêmes conditions et tarif que les autres compagnies.

Elle fait des prix réduits pour les fortes expéditions.

CHOCOLAT MENIER

ÉTABLISSEMENT

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que:

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent CIGARE MATTEI ou ne pas fume

XXXe ANNÉE — SAMEDI, 22 JUILLET 1905 — N° 173

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00347

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Marie Madeleine
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h 15 m. — Coucher, 7 h. 1 .
Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24
Fête de demain : Saint Apollinaire.

21 JUILLET

MIOT EN CORSE

Ce fut un des bienfaiteurs de notre pays et c'est un peu pour entretenir cette mémoire que j'écris cet article. En Corse, on ne connaît ce personnage que par les arrêtés qu'il a signés et qui, en leur temps, n'ont pas été sans utilité. Ils sont en grande partie abrogés aujourd'hui, et des criailleries que cette abrogation a suscitées on ne perçoit plus guère que quelques échos.

Il faut dire que la Corse ne se trouve plus, à cette heure, dans les conditions arriérées où Miot l'avait trouvée et desquelles son intention était de la tirer. De son temps il n'y avait dans l'île aucune route carrossable. Il ne s'y faisait par conséquent ni commerce ni industrie. De loin en loin on vaisseau de l'Etat venait y apporter le courrier. C'était alors notre seul service postal ! Il n'était, il faut le dire, ni rapide ni fréquent, mais on y voyageait avec plus de confort que sur la flotte de M. Fraissinet. De plus, les prix des passages étaient le rêve des Corses qui ont l'amour des voyages à bon marché. Les frais en étaient à la charge de la princesse ! Tout le monde était « de la presse » ; je crois même que la nourriture était, aussi, gratuite. Mais je ne saurais assurer qu'elle fut recherchée. Il est vrai que les passagers n'étaient pas légion. Aller sur le continent, au temps de Miot, était une grosse affaire. Ce n'était pas le tout que d'aller à Marseille. Il fallait encore justifier son voyage et faire connaître les ressources dont on allait disposer une fois de l'autre côté !

Or, les ressources manquaient plutôt !

Aujourd'hui c'est bien changé. On paye, — peut-être plus que de raison — et des légions de Corses font la navette entre l'île et le continent. On ne voit même qu'eux à Marseille !

Rien que ce trait prouve combien les temps sont changés ! Il s'ensuit qu'alors la Corse était pauvre, et méritait un régime de faveur qui l'aidât à se mettre à la hauteur des départements du continent, mais qu'elle est riche aujourd'hui et n'a plus besoin d'aide. Miot fut désigné pour accomplir cette œuvre éminemment patriotique et il sut nous gratifier de ces « arrêtés » bienfaisants dont nous avons joui jusqu'au jour où nous mêmes avons révélé leur existence par un excès de capacité.

Nous avons, en effet, entendu produire, sur notre sol, à meilleur compte que nos concurrents du continent, et avoir encore sur eux l'avantage d'une entrée en franchise dans les ports où nous débarquions nos produits fabriqués. Nos doléances ont paru d'abord injustifiées. Elles ont paru exagérées lorsque l'Etat a pu nous opposer les dépenses qu'il avait faites pour nos chemins de fer. Il s'est trouvé alors, dans le fisc, des agents qui ont reçois contre les arrêtés Miot. Ils ont même osé les traiter de « saranchs. » Ces agents furent écoutés. Ils ont reçu même de l'avancement.

Leur projet tendait à faire rentrer au Trésor quelques billets de mille qui, chaque année, restaient indûment en Corse. Un représentant, qui n'avait pas d'électeurs en Corse, s'assimila l'œuvre des agents du fisc, et n'ayant pas à redouter une *non-réélection*, il proposa et obtint du Parlement la quasi abrogation des faveurs que Miot nous avait octroyées. Cachery effaça Miot.

N'empêche que Miot fit le plus grand bien à notre pays, même en dehors de ses arrêtés. Ajaccio et Bastia ont donné son nom à une de leurs places, et si l'on tient compte que nos populations n'ont pas toujours la reconnaissance empressée, le nom de Miot, resté populaire en Corse, malgré vents et marées, prouve que cet administrateur y a répandu beaucoup de bien.

Mais il serait injuste que la gratitude qui s'est manifestée envers Miot ne rejaillisse pas jusqu'à celui qui a su le distinguer en le désignant pour réorganiser la Corse. L'auteur de Miot, c'est Bonaparte.

Une première fois le vainqueur d'Italie avait proposé et obtenu l'envoi de Miot en Corse pour la purger de l'œuvre anglaise. Ce fut le 13 pluviôse an V. La tâche ne fut pas au dessous des moyens de l'émissaire. En deux mois Miot avait réorganisé tous les services et ramené l'apaisement partout.

Ce premier succès fut pour réaliser la nomination à titre définitif de Miot, comme administrateur général de l'île. Il y rentra le 21 nivôse an IX (7 janvier 1801) L'accueil qui lui fut fait fit dire combien sa première œuvre avait été populaire. — Il faut lire ses mémoires pour retrouver la trace des intentions élevées dont il venait pénétré à l'endroit des Corses. Notre pays se trouvait alors divisé en départements du Golo et du Liamone.

« Avant mon départ, dit-il, j'eus plusieurs entretiens avec le 1er Consul dont je reçus les diverses instructions sur la conduite que j'avais à tenir dans le cours de mon administration. Il désirait, après avoir ramené la paix dans son pays, que j'y exerçasse une salutaire influence sur les mœurs et les habitudes de ses compatriotes, que je les appelle à la civilisation et que je porte dans l'île si favorisée par son heureux climat de nouveaux genres de culture. »

Et plus loin ce noble bienfaiteur nous dit :

« J'arrivai avec des graines et des greffes dans l'espoir de naturaliser en Corse quelques productions de l'Amérique, telles que le coton, l'indigo, le cactus qui nourrit l'insecte de la cochenille dont quelques individus vivants me furent donnés. Cette collection précieuse fut confiée aux soins d'un habile jardinier, M. Noisette, qui me suivit en Corse. »

C'est donc à Miot qu'on doit l'introduction du coton en Corse; c'est donc à lui que devra revenir le mérite de cette culture, si un jour elle prend un productif essor. Mais ce n'est pas tout. Miot a encore introduit chez nous le cactus. La cochenille n'a pas rendu; soit: il nous est resté du moins la plante qui devait la nourrir. Or, le cactus est une source de revenus pour les quelques cultivateurs intelligents qui outre la production de cet excellent fruit qu'Alexandre Dumas père a fait justement apprécier, la figue de Barbarie, donne encore à nos terres un excellent engrais.

Le cactus est la plante la plus productive de la Corse. Elle ne demande aucuns soins, n'exige aucune fumure, pousse sur les sols délabrités et malgré cela donne double rendement.

C'est pourquoi les Corses la méprisent !

LOUIS RISTORI.

Paris, 12 juillet 1905.

LÉGION D'HONNEUR

M. Selvi, chef du bureau de la gendarmerie au ministère de la guerre, a été nommé officier de la Légion d'honneur, 33 ans de services, chevalier du 11 juillet 1896

Ont été nommés au grade de chevalier :

MM.

Ottavi, rédacteur de 1re classe à l'administration centrale du ministère de la guerre, bureau de la solde, 27 ans de services, 2 campagnes.

Casanova, lieutenant territorial, affecté à une 8e région au service des chemins de fer et des étapes 20 ans de s., 2 camp.

Gatti, capitaine au 27e territorial d'infanterie, 21 ans de s., 2 camp.

Cattoli, lieutenant au 11e bataillon territorial de zouaves, 21 ans de s., 12 camp.

Vincensini lieutenant au 3e bataillon territorial de zouaves, 23 ans de s., 11 c.

Mineelli, officier d'administration de 1re classe de réserve des bureaux de l'intendance militaire, de la 15e région, 32 ans de s.

La médaille militaire a été conférée à M. Albertini, soldat à la 1re compagnie de douaniers d'Alger, proposé visiteur, 32 ans de s., 2 camp.

QUELQUES DATES

19 juillet 1735 — Le 16 juillet, une nombreuse troupe de Corses gagnés à la cause génoise s'étaient réunis dans les pièves de Moriani, Tavagna et Campoloro.

Pinelli, qui voulait tenter, avec leur appui, une entreprise contre les patriotes, envoya mille soldats génois, pour donner à ces voulus, un peu de cohésion et d'esprit militaire.

Malheureusement pour Gênes, ses soldats furent surpris battus et mis en fuite avant d'arriver au terme de leur voyage.

20 juillet 1801. (2 thermidor an IX). — Miot, par décret du 5 messidor an IX, ayant donné aux maires des communes où ne résidait pas le magistrat cantonal, la connaissance de quelques différends, simplifia à cause du manque de pratique judiciaire que devaient avoir ces juges extraordinaires, les actes de la procédure.

21 juillet 1739. — Bocognano se soumet au général de Maillebois et tous ses habitants rendent leurs armes aux Français.

Ainsi fut soumis, ce pays fut occupé.

LA LOI SUR LES JUSTICES DE PAIX

TITRE II.
DE L'ORGANISATION DES JUSTICES DE PAIX.

Art. 18. Il y a, dans chaque canton, y compris ceux du département de la Seine, un juge de paix et deux suppléants, sauf l'application des dispositions de l'article 41 de la loi du 26 février 1901 pour les communes divisées en plusieurs cantons.

A Paris il est créé deux places de juges de paix dont les titulaires seront seuls, avec des suppléants, chargés d'assurer le service du tribunal de police.

Il pourra, également à Paris, être créé, par décret en Conseil d'Etat, un poste de suppléant nouveau par justice de Paix.

Art. 19. A partir de la promulgation de la présente loi, pourront seuls être nommés juges de paix :

1. Les anciens juges de paix, les licenciés en droit justifiant ou d'un stage de deux années ou moins, soit près d'un barreau, soit dans une étude de notaire ou d'avoué, ou de l'exercice, pendant deux ans, de fonctions publiques ;

2. Ceux qui auront obtenu le diplôme de bachelier en droit ou le brevet de capacité organisé par le décret du 14 février 1905 et qui justifieront ou d'un stage de trois années ou moins dans une étude de notaire ou d'avoué ou de l'exercice pendant trois ans de fonctions publiques ;

3. Ceux qui, à défaut de licence en droit, auront obtenu le certificat de capacité prévu par l'article 12 de la loi du 21 ventôse an XII relative aux écoles de droit et qui en outre auront été :

Pendant cinq ans :

Notaires, avoués, greffiers près les cours d'appel ou les tribunaux civils, de commerce ou de paix, receveurs ou fonctionnaires d'un ordre au moins égal dans l'Administration de l'enregistrement ;

Pendant dix ans :

Conseillers prud'hommes pouvant justifier de cinq années de présidence.

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

III

Pour la première fois depuis un mois, l'idée de Valérie était repoussée. Pendant tout ce temps, les deux amis avaient apporté un soin égal à éviter ce sujet dans leurs conversations. Mais ce soin intelligent de part et d'autre une préoccupation, et, en entendant cette phrase, Berthérin crut apercevoir que Gueriand l'avait aussi bien observé qu'il avait lui même observé Gueriand. Alors il prit un air étonné pour dire :

— Quelle femme ? Ah ! madame de Valdaunale, histoire ancienne ! Souvez-vous où elle est ?

— Je le saurai, reprit Gueriand avec l'accent d'une volonté de fer.

— Cherche ! pensa l'ami en espérant encore pour son ami. Elle est allée d'ici à Turin, je vais à Paris ; tu es bien fin si tu devines où ces deux lignes doivent se rejoindre.

IV

Trois mois après la séparation des deux rivaux, au milieu d'une de ces belles nuits du mois de mai, qui, à Toulon, ont la transparente sévérité des nuits orientales, une porte s'ouvrit discrètement dans la rue Saint Roch. Au soin que mit à la refermer sans bruit le jeune homme qui parut sur le seuil, il était facile de voir qu'il ne voulait pas exposer une femme aimée aux médisances des gens de province, auxquels les usages parisiens sont inconnus, et qui admettent difficilement l'innocence d'une causerie quand elle dure jusqu'au matin. Avant de se hasarder au dehors, il regarda de tous côtés, prêta l'oreille ; ne vit rien qui pût l'inquiéter, ni aux fenêtres, ni sur le pavé, et n'entendit que le bruit de la mer si sonore par le silence de la nuit. D'un pas rapide et légier il descendit alors la rue Saint-Roch jusqu'à la place du Champ-de-Bataille, traversa les allées bordées d'arbres qui l'entourent, et se dirigea vers le port. Au moment où il arrivait à l'angle rentrant où se trouve l'entrée de l'arsenal de marine, le bruit d'un pas attira son attention, et lui fit retourner la tête. Il distingua un homme enveloppé d'un grand manteau.

— Encore l'espion de la nuit dernière ! se dit le jeune homme vivement contrarié par cette rencontre. Je veux lui donner une leçon.

Il s'arrêta en fronçant le sourcil d'un air qui promettait un accueil peu gracieux au curieux importunent. L'inconnu s'avança gravement sans que cette démonstration eût l'air de lui causer le moindre indécision. Entre le bord de son chapeau et le pan de manteau jeté sur son épaule on n'apercevait que des yeux brillants de colère.

— Vous êtes en avance, mon Roméo, dit-il en passant, l'alouette n'a pas encore chanté.

— Depuis quand les moucherons lisent-ils Shakespeare ? demanda l'ami d'un ton de hauteur.

— Depuis que les gardes-du corps se cachent, reprit l'homme au manteau avec un rire dédaigneux. M. de Barberin, votre nuit est fatigué et votre heure également. Demain vous aurez besoin de l'un et de l'autre ; allez vous reposer.

Barberin reconnut en même temps le son de cette voix, l'éclat de ce regard, et ces ardentes moustaches qui tranchaient sur la couleur sombre du manteau. Avant que l'espèce de stupeur où cette apparition avait plongé son hôte se fût dissipée, Gueriand s'était éloigné vers la rue Royale.

— Il a trouvé la piste, se dit Horace quand il se vit seul, il paraît qu'il y aura des épées ; il faut avouer que c'est un guillard qui a de la suite dans les idées. Bah ! advienne que pourra ; il m'a donné un conseil d'ami : allons dormir.

Il continua son chemin en bâillant, et arriva bientôt au logement qu'il avait loué sur le Port.

— O Henriade ! c'est le cas de me verser les pavots, s'écria-t-il en se déshabillant rapidement.

Cette prière fut exaucée : car avant un quart d'heure il dormait avec la vaillante insouciance de Turenne sur son canon. Après quelques heures d'un repos dont il semblait avoir grand besoin, il s'occupa de sa toilette à laquelle il mit ce raffinement de coquetterie des mousquetaires qui ne paraissent de leurs plus belles manchettes pour les jours de combat. Son appétit fut considérable, et après son déjeuner il sortit, le jarret tendu, la tête haute, en fredonnant l'air du *Nouveau Seigneur* :

Mais en tout, même en amour,
C'est beaucoup d'avoir un jour.

Décidé à ne rien changer à ses habitudes et à voir venir son adversaire, il fit plusieurs tours de promenade sous les ailes du Champ-de-Bataille, accosta quelques officiers de marine avec lesquels il avait fait connaissance depuis son arrivée à Toulon, et finit par entrer dans leur café où il lisait ordinairement les journaux. La première figure qui s'offrit à lui fut celle de Gueriand assis dans un coin, près d'un individu à moustaches et à ruban rouge, dont la physionomie appartenait à celles qu'a immortalisées Charlet. Les yeux échangèrent un regard également hautain, et ne se saluèrent pas. Horace parut bientôt complètement absorbé par la lecture du *Drapeau Blanc* ; mais ses yeux seuls y étaient fixés ; ses pensées turbulentes voyageaient au pays de la feuille royaliste et pouvaient se formuler dans cette seule phrase :

A suivre.

CHOCOLAT MENIER

tiser de trois années de fonctions comme président ou vice-président ;

3. Ceux qui, à défaut de licence ou de baccalauréat ont droit ou de certificat de capacité, auront exercé pendant dix ans les fonctions de maires ou adjoints ou conseillers généraux, à la condition d'être nommés en dehors du canton où ils exercent ou auront exercé ou sollicité, depuis moins de deux ans, des fonctions électives ;

Membres des tribunaux de commerce, suppléants de justices de paix, conseillers de préfecture ;

Notaires, greffiers près les cours d'appels ou les tribunaux civils, de commerce ou de paix, receveurs ou fonctionnaires d'un ordre au moins égal dans l'administration de l'enregistrement ;

Ceux qui auront été également, pendant dix ans, huissiers, commis greffiers près les cours d'appel ou tribunaux civils ; élèves d'avoué ou de notaire pouvant justifier de cinq ans d'exercice comme premiers clercs dans une étude d'avoué ou de notaire de chef-lieu d'arrondissement.

Les magistrats, officiers ministériels ou fonctionnaires mentionnés dans les paragraphes 3° et 4° ci-dessus qui auront exercé plusieurs de ces fonctions pourront en ajouter la durée pour remplir les conditions exigées par ces paragraphes.

Art. 20. Les juges de paix et leurs suppléants ne pourront être nommés avant l'âge de vingt-sept ans accomplis.

Art. 21. Les juges de paix ne pourront être révoqués ni diminués de classe que sur l'avis d'une commission nommée par le garde des sceaux et composée du procureur général à la cour de cassation, de trois conseillers à la cour de cassation et des trois directeurs au ministère de la justice, et après avoir été entendus s'ils le demandent.

(La fin à demain).

Nécrologie

M. Mathieu Lucchetti

Encore un Corse, d'une haute distinction, qui vient de mourir bien loin de la Mère-Patrie. Mathieu Lucchetti, né à Ajaccio en 1825, est décédé à Saint-Jean de Portorico (Antilles). Après de brillantes études, et pourvu du diplôme de licencié en droit, Mathieu Lucchetti fut mis, bien jeune, à la tête de la maison Picciotti, de Saint-Thomas, colonie danoise.

Après la liquidation de cette maison, il devint un des membres les plus distingués de la belle colonie corse de Portorico. Publiciste en 4 langues (français, anglais, italien et espagnol), Mathieu Lucchetti écrivit de nombreux articles dans les journaux américains et français, au sujet de la guerre d'Union des Etats-Unis, de l'industrie sucrière, et contribua à l'annexion de Portorico aux Etats-Unis américains du Nord ; annexion qui a fait la fortune des Antilles.

Toujours attentif aux affaires de France et de Corse, Mathieu Lucchetti fonda la Chambre de Commerce française de Saint-Jean de Portorico, et fut l'un des premiers jurisconsultes qui proposa l'*Arbitrage* en matière civile.

Nous adressons nos condoléances les plus sympathiques à la sœur et aux neveux et nièces de notre regretté compatriote.

Bastia Exposition

AVIS

M. Bonion, commissaire général de l'Exposition de Bastia, a l'honneur d'informer le public que la vente sur saisie-exécution annoncée par un journal de la localité, ne le concerne en aucune façon, et qu'il y est par conséquent complètement étranger à tous les points de vue.

Salon des Beaux-Arts

Mardi matin ont eu lieu les opérations du Jury pour le groupe Beaux Arts.

Etaient membres du Jury : MM. Tito de Carolis, président ; Emile Brandizy, secrétaire ; Bremini, architecte de la ville ; Alessi Louis, professeur de dessin ; docteur Pitti Ferrandi ; Gandolfi, architecte ; Ange Roglieno et Mme Aubert de Toulon.

Les récompenses ci-après ont été attribuées :

Peinture

Hors concours : Manoneux, Mathilde du Mathuisieul, Edm. Barbaroux, Eug. Gilbault, Pierre de Mertens, Ralph Sauin.

Grand Prix : Mme de Luri-Flach.

Médaille d'or : de Gislain, Madrigali, Gillio, Paccioni.

Médaille d'argent : Louis Volnaud, J. Flach.

Médaille vermeil : Nathalie Flach.

Médaille bronze ; Campana.

Aquarelles

Médaille d'or : Corteggiani, Southwell.

Mention honorable : Lanary d'Arc ; Paul Cargut ; F. Mathieu ; F. Thomas ; Ange Billa.

Pastels et Dessins

Grand Prix ; C. Sieburgh, avec félicitations ; Fernande de Mertens.

Hors concours : Vve Louise Gangneron.

Diplôme d'honneur : M. de Gislain.

Médaille d'or : Mlles Joanne Sangui notti et Mabart.

Médaille d'argent : Campana.

Mention honorable : Antoine Moiselle, Mlle Cooper.

Architecture.

Grand Prix avec félicitations, Novellini, et Médaille d'or pour les travaux de ses élèves.

Médaille de bronze : Ange Coffrini.

Photographie

Hors concours : Florian et Lason.

Médaille d'or : Guittard et Moretti.

Mention honorable : Susini.

Peinture sur étoffes et porcelaines

Médaille d'or : Mlle Rosette Guasco et Mme de Luri-Flach ex æquo : Herminie Firpi ; Anna Firpi.

Médaille d'argent ; Mmes Orsini Jean et Mand. Renée Natali.

Mention honorable : Mlles Tullia Villegor, Damiani.

Travaux en Barbotine

Médaille d'or : Mme Gandolfi.

Travaux artistiques en Liège

Médaille d'argent : Gherardi Noël.

Travaux de naturalisation

Grande médaille d'or : F. Coupey.

Peinture ancienne

Grand Prix : Vve de Varese, Casanova, archiprêtre, L. Balgodere de Bagnaja, Mathieu Rimassa.

Sculpture

Grande médaille d'or ex-æquo : L. Patriarche et Pelle.

Médaille d'or : Félix Devaux.

Médaille d'argent : Brunelli L.

Section unique

M. Joseph Cruciani obtient un grand prix et une médaille d'or pour ses cannes artistiques représentant les personnalités politiques les plus en vue.

Le jury de la femme au foyer décerne un diplôme d'honneur à M. Dionisi, gardien de l'Exposition, qui a représenté, à la perfection, le type du bandit corse.

Je me fais un plaisir d'annoncer que pour être agréables à l'élégante clientèle de Bastia et à l'occasion de la clôture de l'Exposition, M. et Mme Brunet, tailleurs à Ajaccio, feront une grande baisse de prix sur tous les costumes exposés dans leurs vitrines.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Brunet, rue de l'Opéra, 10.

CEIL DE LYNX.

A MM. LES SÉNATEURS ET DÉPUTÉS CORSES

Messieurs,

La loi de séparation en cours de discussion devant le Parlement est à la fois impie et antipatriotique. A ce double titre nous protestons contre elle et comme citoyens et comme prêtres.

C'est une loi impie : malgré les hypocrisies dont les produits ont fait usage, les déclarations de ceux qui avaient eu plus de haine ou moins de retenue, ont surabondamment démontré que ce que l'on se proposait au fond est le déchristianisation de la France.

C'est une loi antipatriotique, car elle aura fatalement pour effet une scission profonde de la nation à l'heure où plus que jamais elle aurait besoin de concorde.

Voter cette loi, Messieurs, constituerait de votre part une apostasie et une méconnaissance absolue de la volonté quasi unanime de vos mandants ; ce serait vous faire les complices de la secte judéo maçonique, vous, les représentants d'une île qui a gardé dans son cœur ses antiques sentiments de foi et de loi.

Comment pourriez vous voter une loi dont la prétendue justification repose sur deux contre-vérités : la provocation du Souverain Pontife, l'hostilité du Clergé pour les institutions républicaines.

Le Souverain Pontife, l'histoire dira qu'il a toujours eu pour la France un amour inlassable et d'inépuisables condescendances, et ces gestes de bienveillance dont on est si prodigue à son égard parce qu'il est désarmé, ne sont pas pour faire oublier les humiliantes capitulations qu'on inflige au pays.

Le Clergé, l'histoire dira que s'il a commis une faute c'est celle de s'être trop désintéressé de toute action politique, d'avoir ainsi perdu contact avec ce peuple d'où il sort, dont il est le meilleur ami et qu'il saura reconquérir.

Comment pourrez-vous voter une loi qui raye brutalement la signature de la France au bas d'un contrat solennellement et librement consenti, sans que l'une des parties contractantes ait été appelée à exprimer son avis.

Comment pourrez vous voter une loi qui prive de moyens d'existence une foule de vos compatriotes, lesquels ont pensé que la carrière où ils entraient sous la sauvegarde de la constitution française, était à l'abri des fluctuations de la politique et des haines des partis.

Comment pourrez vous voter une loi qui des trois mots inscrits au fronton des monuments publics fait un triple mensonge. Liberté : et on nous enlève la plus précieuse des libertés, celle de l'exercice de notre culte. Egalité : et on institue une classe de parias. Fraternité : et on jette pour ainsi dire à la rue, ceux dont la vie s'est passée à enseigner la plus haute et la plus bienfaisante des morales.

Nous ne redoutons certes rien pour l'Eglise qui a pour elle les divines et infrangibles promesses. Depuis vingt siècles elle assiste à la chûte de ses persécuteurs, et l'histoire, ne l'oublies pas, n'est qu'un perpétuel recommencement. Mais, nous savons aussi, que la France pourrait revoir de mauvais jours et que l'œuvre en préparation la reconduira précisément à ces jours mauvais.

C'est pourquoi nous protestons, Monsieur, et vous prions d'être auprès du Parlement les interprètes de nos sentiments, qui nous l'espérons, seront aussi les vôtres.

Canale, vicaire de Moriglia, Ambroselli, vicaire de Canari, Patriarche, vicaire de Canari, Luciani, vicaire de Tomino, Orsatelli, vicaire de Rogliano, Giannoni, vicaire de Rogliano, Graziani, desservant de Morsiglia, Bastiani, desserv. de Canari, Antonetti, desserv. de Sainte-Marie d'Erse, Agostini, desserv. de Saint-André, Santini, desserv. de Tomino, Marcantoni, curé-doyen de Rogliano.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 21 juillet 1905

(De notre correspondant particulier)

Baccalauréat

Nous sommes heureux d'annoncer le brillant succès remporté par le jeune Etienne Battistini, élève du collège Fesch d'Ajaccio, fils du sympathique Receveur des Douanes de cette ville.

Bien qu'âgé de quinze ans et demi seulement, il a brillamment enlevé son baccalauréat latin sciences, avec la mention assez-bien. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Chez les Frères

La distribution des prix aux élèves des Ecoles des Frères aura lieu le mardi, 25 courant, à 3 heures et demie, dans la Cour de leur établissement, boulevard de Cardo.

Cette intéressante cérémonie sera présidée par M. A. Gaudin, maire de Bastia.

MM. les membres de l'Association Amicale des anciens Elèves et les amis des Frères sont priés de vouloir bien y assister.

Le Comité.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Viol

Le nommé Quaroli Jean, de Corte, a à répondre d'un crime de viol, commis le 9 juillet 1904, sur le territoire de Castellare di Mercurio, sur une mendiante de 21 ans.

L'accusé est avelaté de Me Moretti.

M. Agostini, substitut du procureur général, occupe le fauteuil du ministère public.

Sur les réquisitions de M. l'avocat général, la Cour a ordonné le huis clos.

Audience d'aujourd'hui :

Colonna Louis, cordonnier à Prato, tentative d'assassinat.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Mes Ajacolo et de Montera junior.

Le verdict du jury étant négatif sur toutes les questions, Quaroli est mis immédiatement en liberté.

Grève des ouvriers boulangers

La grève des boulangers touche à sa fin.

Aux boulangers ayant adhéré aux revendications des grévistes il faut ajouter :

Mmes Prosperi, Vve Lota, Casabona, MM. François Gregori, Vincent Lota, Antoine Verzura, Joseph Fontana.

Les ouvriers boulangers tiendront une réunion ce matin à 9 heures dans leur local de Novevar-Port.

GASTRITE

AIGREURS, ANÉMIE ET CONSTIPATION

QUINZE ANNÉES DE SOUFFRANCES TERMINÉES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Madame Justine Cazy, épicière, 12 rue des Dames d'Oultins Déle, s'exprime comme suit dans une lettre récemment adressée à M. Fauvel, pharmacien à Lille : " Je ne saurais vous être trop reconnaissante, car grâce à la Tisane américaine des Shakers, après quinze années de souffrances, j'ai retrouvé une santé que je croyais à jamais perdue. J'avais eu effectivement une gastrite des plus douloureuses ; je ne mangeais presque plus et ne pouvais rien digérer. Je formais mal et le matin j'avais des aigreurs et la bouche amère et mauvaise. J'étais aussi très anémiée et souffrais d'une constipation opiniâtre. Je me désespérais, lorsqu'un jour on me conseilla d'avoir recours à la Tisane américaine des Shakers en me citant plusieurs cas de guérisons qui lui étaient dues. Quatre flacons de ce remède m'ont complètement guérie. Depuis, ma santé est excellente. J'ai même augmenté de vingt livres et je travaille comme avant ma maladie."

*** Si vous souffrez de quelque désordre de l'estomac, *ne faites ce don vous ne laissez pas passer quinze ans avant de recourir à la Tisane américaine des Shakers, mais faites-en usage immédiatement. En vente dans toutes les pharmacies. Demander à M. Fauvel, pharmacien à Lille, la brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.*

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste. — Les membres du comité de la Jeunesse Bonapartiste sont priés d'assister à la réunion générale, dans le local habituel, ce soir samedi à 8 heures.

Prière d'être exacts.

Le Vice-Président, Orlandi.

Assistance publique. — Les membres de la dite société sont priés d'assister à la conférence qui sera faite, ce soir samedi à 8 heures et demie, au siège social, par M. le docteur Sari.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 27 2 à midi, + 2 91 à 6 heures du soir, + 27 5 Maxima, + 30 4. Minima, + 22 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 m.

Vent. — Dans la matinée, S. S-Est.

Dans l'après-midi. E. Sud-Est.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Ecole centrale

MM. Marchetti et Grassi ont satisfait aux examens de sortie de l'école centrale des arts et manufactures.

M. Marchetti a obtenu le diplôme d'ingénieur, et M. Grassi le certificat de capacité.

Carnet mondain

On nous annonce de Tunis le prochain mariage de M. Bernard Varsini, secrétaire du parquet de cette ville, avec Mlle Clémentine Arnol, fille de M. Arcol, huissier à Tunis.

Ecole normale

MM. Alessani et Costini ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école normale supérieure et l'obtention des bourses de licence, section des lettres.

Succès mérité

Parmi les bacheliers nous relevons le nom du jeune Mattei Charles, de philosophie, qui a obtenu la deuxième partie du baccalauréat classique (latin-langues) quoique ayant à peine atteint depuis quelques mois, sa seizième année.

Ce jeune élève d'une grande intelligence et aimant beaucoup le travail, est le fils de notre excellent ami M. Mathieu Mattei, négociant en cédrats.

Au cours de ses études, M. Charles Mattei n'a connu que le succès et dans la brillante carrière à laquelle il se destine, d'autres succès éclatants lui sont sans nul doute réservés.

C'est ce que nous souhaitons au fils adressant ainsi qu'à sa famille nos plus sincères félicitations.

Obsèques

Hier ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Joséphine Graziani née Mariotti, décédée dans sa cinquante cinquième année.

De nombreux amis ont suivi le cercueil de cette excellente mère de famille qui ne laisse après elle que des regrets.

Le deuil était conduit par M. Ange Graziani, son fils, et ses gendres, MM. le capitaine Beverini et Damiani, entourés d'une foule de parents.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint Jean.

Nous adressons aux familles Graziani, Beverini, Damiani, Mariotti toutes nos condoléances.

Examens de droit

Ont été admis aux examens de droit devant la faculté d'Aix : 2e année, 1re partie, MM. Bona, Poggi ; licence, 1re partie, M. Vesperini ; 1re année, M. Taddei.

Baccalauréat

Ont été admis au baccalauréat devant la faculté d'Aix : Enseignement secondaire classique, 2e partie, lettres-philosophie, M. Virgitti ; 1re partie, langues-latin, Mlle Poggi.

Licence en droit

M. Lamine Toumasi, le fils de notre excellent confrère, M. Beppino de Penta, vient d'être reçu à son premier examen de droit devant la faculté de Paris.

Nos félicitations bien affectueuses.

Pilules Suisses

Une boîte de 50 Pilules Suisses coûte 1 fr. 50, soit 3 centimes une Pilule qui suffit souvent pour vous débarrasser d'un mal de tête ou d'une constipation. 24 ans de succès donnent à ce remède une supériorité sur tout autre, même vendu beaucoup plus cher.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. Jo Vicenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Avis

Leçons d'Italien à domicile ou aux.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, 31 Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, 31 Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal

Bar Soani

Bière Gruber le bock-Alle 0,20 c. ; le Balle 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Cantarelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir de mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour frêt et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieu)

Café des Gourmets

A la renommée des

GLACES

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich

Pilsen. Burgerliches. Brauhaus

BOCK-ALE, GRUBER

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 2 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

VER SOLITAIRE

Cure radicale en un jour

GLOBULES du Dr SECRETAN

TRENTE ANS DE SUCCÈS

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	20 juillet	21 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.40	99.35
3 0/0 nouveau	99.00	99.20

Conférence sur Marcel Prévost à Ile-Rousse

On nous télégraphie d'Ile Rousse :

M. René Sangy a donné une conférence sur les « Lettres à Françoise, » de M. Marcel Prévost, dans la salle du Tribunal de Commerce, sous la présidence de M. le docteur Santelli, membre du Conseil général.

Le succès de M. René Sangy a été complet. La salle était comble, et le jeune conférencier a été très applaudi.

Légion d'honneur

Paris, 21 juillet.

M. Joseph Santi, directeur du « Bastia-Journal » est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La loi sur les associations

Le couvent de Corbara

Paris, 21 juillet.

Malgré le liquidateur qui prétendait que les bâtiments du couvent de Corbara devaient revenir à l'Etat, le tribunal civil de la Seine a décidé qu'ils feraient retour à la commune de Corbara, qui en fit don aux Dominicains en 1857.

La séparation au Sénat

Paris, 21 juillet.

Une dernière réunion a été tenue aujourd'hui par la commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de séparation des Eglises et de l'Etat.

La séance a été très longue : la commission sénatoriale a repoussé tous les amendements et adopté le texte du projet voté par la Chambre des députés.

La commission s'est ajournée au mois d'octobre prochain.

Duel Marcel Habert-Clément

Paris, 21 juillet.

A la suite d'une polémique de presse, au sujet de l'amnistie, un duel à l'épée a eu lieu ce matin entre M. Marcel-Habert et M. Clément, rédacteur au « Journal des Débats. » A la troisième reprise, M. Clément a été blessé à l'avant bras droit, et M. Marcel-Habert à la joue droite.

Les blessures sont légères ; les adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

M. Witte à Paris

Paris, 21 juillet.

M Witte, plénipotentiaire russe, délégué à la conférence pour la paix, est arrivé ce matin à Paris.

LE SHAH DE PERSE au Palais de justice

Paris, 21 juillet.

Le Shah de Perse a visité ce matin le Palais de justice.

Il a assisté à l'audience de la Cour d'Appel.

Procès en diffamation

Paris, 21 juillet.

Le vice-amiral Bienaimé a intenté un procès en diffamation contre M. Pelletan à la suite d'un article qu'il a publié dans la « Dépêche de Toulouse » du 17 juillet courant.

M. DÉROULÈDE à Gênes

Paris, 21 juillet.

M. Déroulède a quitté aujourd'hui Barcelone pour Gênes.

LE ROI D'ESPAGNE à Biarritz

Saint Sébastien, 21 juillet.

Le roi d'Espagne est arrivé aujourd'hui incognito, à Biarritz, en automobile.

Il est reparti dans la soirée pour Saint Sébastien.

EN ANGLETERRE

Le budget de l'Irlande

Paris, 21 juillet.

On télégraphie de Londres au « Matin » :

Malgré l'opposition du Gouvernement, la Chambre des Communes a adopté par 199 voix contre 106 l'amendement présenté par M. John Redmond, portant réduction du budget de l'Irlande, comme protestation contre l'administration de l'Irlande.

Après la proclamation de ce vote, lord Balfour a annoncé qu'il ferait connaître lundi les intentions du Gouvernement.

EN RUSSIE

Le départ du Tsar

Entrevue d'empereurs

Paris, 21 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » :

Le Tsar quittera aujourd'hui le palais de Péterhof dans le but ostensible de croiser sur les côtes. Mais on assure qu'il va se rencontrer avec l'Empereur d'Allemagne dans les eaux suédoises.

LE CONGRÈS DE MOSCOU

Paris, 21 juillet.

On télégraphie de Moscou au « Temps » :

D'après les « Rousskia Védomosti » organe des Zemstvos, le congrès de Moscou voudrait partager les « Douma » en deux chambres : l'une haute, élue par les Zemstvos : l'autre dite Chambre des représentants, formée au suffrage universel.

L'empereur aurait le droit de veto. Il nommerait les ministres qui seraient solidaires et responsables devant la « Douma ».

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'escadre de l'amiral Kamimura

Londres, 21 juillet.

On télégraphie de Tokio au *Daily News* :

L'amiral Kamimura télégraphie :

Notre flottille de contre-torpilleurs, au large de Yakivan, a été canonnée par une troupe russe d'environ 200 hommes. La flottille a ripposté et a réduit l'ennemi au silence. La cavalerie ennemie a été découverte battant en retraite, et nos navires ont ouvert le feu sur cette troupe. Plus tard, notre flottille a découvert une patrouille de cavalerie russe dont les armes brillaient au soleil et l'a également canonnée.

Le croiseur « Chihaya » a bombardé la garde russe des signaux postée sur la colline au nord de Goks, point à l'extrémité nord ouest de Lashinpao (Anna-Bay) dans la partie nord-est de la Corée.

Le combat de Mousoun

Saint Pétersbourg, 21 juillet.

Le 16 juillet, à l'aube, deux détachements de l'armée de Hamg wa s'approchèrent de la ville de Mousoun, occupée par un fort détachement russe. Après avoir canonné la ville pendant quatre heures, un détachement japonais, fort de deux bataillons et d'une batterie, essaya de tourner les positions russes. Les batteries russes ouvrirent un feu violent sur le détachement japonais ; deux attaques à la baïonnette furent repoussées.

Les Japonais, ayant reçu des renforts, forcèrent les Russes à se retirer sur la rive nord du Toumen.

Avant la retraite, ceux-ci incendièrent la ville. Les pertes japonaises sont de 87 tués et 220 blessés. Celles des Russes sont à peu près égales.

Les Russes ont concentré leurs forces, soit 24.000 hommes avec 48 canons, à Kairjong, sur le Toumen, où une bataille sera livrée prochainement.

A WLADIVOSTOK

Paris, 21 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'*Eclair* :

Une escadre de torpilleurs et des croiseurs japonais sont signalés dans le voisinage de Wladivostok.

Torpilleur mutiné

Paris, 21 juillet

On mande de Cronstadt à l'*Echo de Paris* :

Un torpilleur mutiné est cerné depuis deux jours.

On pense que l'équipage fera sa soumission incessamment.

A l'île Sakaline

Londres, 21 juillet.

Le correspondant du *Daily Mail* à Tokio télégraphie :

Sur divers points de l'île Sakaline, 401 Russes parmi lesquels six trouvent un colonel et 14 officiers, se sont rendus.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures. Glaces assorties.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 2 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 5 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 10 h m.
Arrivée à Tunis, lundi midi.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

La Compagnie Méditerranéenne soucieuse des intérêts du public, fait dorénavant son départ du mercredi soir pour Marseille, à six heures au lieu de huit, dans le but de faire coïncider son arrivée avec les départs des rapides du matin pour Paris et pour Nice.

Glacière DE CORTE

De midi à partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, Mlle les clients ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient recevoir en ses bureaux et à l'étalage de quoi à reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 21 courant, et de Bastia pour Tunis le samedi 22, dans la soirée.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue d'Alger.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle transporte toutes leurs marchandises (à l'exception des farines et des semoules) aux mêmes conditions en frêt que les autres compagnies.

Elle lui des prix réduits pour les fortes expéditions.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Gransola

(Villa Manfredi)

Tous par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

BAY PORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTYL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lambroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Rocclardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1 d

ANCIEN CABINET PRUDHOMME

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

84 Fbg St, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, qu'il a ouvert son cabinet de consultations gratuites — qu'il n'est pas le but d'exercer la profession où [illegible] mais [illegible] pour le [illegible] de [illegible]

Chez tous les Jeudis

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

NUMÉROS ILLUSTRÉS

Abonnement de Trois Mois aux Prix suivants mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, salle-chambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau à chaque étage. Eclairage électrique.

S'adresser à Pino veuve Bore, avenue du Premier Corsal, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse

L.-N. MATTEI Cie : BASTIA, AJACCIO, CORTE.

Prix courant ou droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la *Brasserie Gruber*

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

LA GRAINE ST-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies de Vessie, Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Top.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole Alcool à brûler

Vins rouge et blanc, la litre 0,20
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOYELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6
Sur papier blanc. — — . . . 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5
Sur papier Chine, format 40×30 (remise) 2

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. PERETTI, Libraire.

A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

Le délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 23 JUILLET 1905 — N° 174

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00349

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les [illegible] sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Les prétendues concessions de la Cie Fraissinet

M. Fraissinet nous a fait connaître les grandes concessions qu'il avait consenties sur l'exécution des services maritimes postaux de la Corse, à la suite des démarches pressantes qui avaient été faites auprès de lui par M. Bérard, par la représentation de la Corse, par les délégués du Conseil général, et par les délégués du congrès de Corte.

Pour rendre ces sacrifices plus évidents, il a eu la malencontreuse idée d'établir un tableau comparatif dans lequel figurent, d'une part les anciennes lignes faisant l'objet de l'adjudication du 23 mars, et d'autre part les nouveaux provisoires résultant de l'entente intervenue le 22 juin dernier avec les délégués du Conseil général. Voici ce tableau :

Adjudication du 23 Mars 1905

SERVICES	Vitesses	Produit de la taxe de la voiture par le parcours
	nœuds	
Marseille-Ajaccio	14	3 628 352
Marseille-Ajaccio	10.5	2 040 948
Marseille-Toulon-Calvi ou Ile Rousse	10.5	1 943.487
Marseille-Bastia	14	4 260 256
Marseille-Bastia	10.5	2 396 394
Nice-Calvi ou Ile-Rousse	14	4 9 0 864
Nice-Calvi ou Ile-Rousse	10	908.400
Calvi Ajaccio	9	488 592
Ile-Rousse-Bastia	9	454 896
Nice-Ajaccio	10.5	1 490 580
Nice-Bastia	10.5	1 4 0 316
Bastia Livourne	10.5	733 824
Bastia-Livourne	10.5	733 824
Bastia-Livourne	10	665 600
Calvi ou Ile Rousse à Ajaccio, Propriano et Bonifacio	9	994 032
Ajaccio-Propriano	10.5	286 650
Ajaccio-Porto-Torres (par quinzaine)	9	286 416
Total		24 709 433

Entente de la Compagnie Fraissinet avec les délégués du Conseil général (22 Juin 1905)

Marseille Ajaccio	14	3 628.352
Marseille Ajaccio	10 5	2 040.948
Marseille-Toulon-Calvi et Ile Rousse	10 5	2 018.016
Marseille-Bastia	14	4 260.256
Marseille Bastia	10.5	2 396.394
Nice-Calvi ou Ile Rousse	14	1 956.864
Nice Calvi ou Ile Rousse	10	908.400
Calvi-Ajaccio (supprimé)	—	—
Ile-Rousse-Bastia (supprimé)	—	—
Nice Ajaccio	14	3 649.920
Nice-Bastia	14	2.507.232
Bastia Livourne	14	1 304.576
Bastia Livourne	14	1 304.576
Bastia-Livourne	10.5	733.824
Ajaccio-Propriano Bonifacio	10 5	644.096
Ajaccio Propriano	13	4 9.4 0
Ajaccio-Porto-Torres (supprimé)	—	—
Total		26 860 854

Si on voulait se tenir qu'à ce travail, on pourrait dire avec raison que la différence entre le premier et le second service est à peine perceptible, et qu'il n'était pas tant besoin de faire ressortir des concessions aussi mesquines.

Mais il y a mieux ; le tableau n'est pas exact, car il n'est pas complet.

Il ne fait pas mention, en effet, du service hebdomadaire Marseille-Toulon-Nice, imposé par l'adjudication du 23 mars et supprimé par l'entente du 22 juin.

La distance entre Marseille Toulon-Nice étant de 115 milles (39 de Marseille à Toulon, et 76 de Toulon à Nice), et à supposer que ce service ne fût fait qu'à une vitesse de 10 nœuds, on a aussi, à la charge des services contemplés par l'adjudication du 23 mars, un nouveau chiffre de 1.196.000.

D'où il suit que le premier tableau augmenté de 1.196 000
doit être élevé au chiffre réel de 25 965 433

Or, comme le projet résultant de l'entente donne 26 880 854

La différence à la charge du nouveau service se trouve réduite à . . . 915.421

N'avons-nous donc pas raison de qualifier de mesquines, nous pourrions dire insignifiantes, les concessions faites par la Compagnie Fraissinet ?

Et à côté de ces concessions dérisoires, qu'obtient la Compagnie Fraissinet ?

Elle se débarrasse de toutes les lignes à perte, et renforce ses lignes à grand produit, ce qui améliorera son exploitation dans des proportions notables.

M. Fraissinet le sait mieux que nous tous, qui n'avons pas les statistiques et les données certaines qu'il possède.

Voilà pourquoi la représentation fera son devoir envers le pays, en exigeant sur les deux seconds services Marseille-Bastia et Marseille-Ajaccio, des vitesses de 12 nœuds.

Alors seulement satisfaction aura été donnée.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire de Bastia, Conseiller général

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Apollonaire.

Saint : (Sainte nationale)

Lever, 4 h 16 m. — Coucher, 7 h. 6 m.

Lune Pleine le 17 — Dernier quar., le 24

Fête de demain : Sainte Christine.

22 JUILLET

Conférence sur Marcel Prévost à Ile-Rousse

Comme on vous le télégraphiait hier, notre ville s'était portée en foule à la conférence de M. René Sangy, sur les « Lettres à Françoise », jeudi. A neuf heures, la salle du Tribunal de commerce est bondée. M. René Sangy prend place sur l'estrade, entouré de M. le docteur Santelli, conseiller général ; M. le maire Martini ; M. Ambrogi, président du Tribunal de Calvi ; M. Lanata, président du Tribunal de commerce ; M. de Baciocchi, beau-frère de M. Franceschini-Pietri ; M. le juge Emmanuelli ; M. le vicaire d'Ile-Rousse.

M. le docteur Santelli, qui préside, se lève et prononce l'allocution suivante :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Vous connaissez déjà sans doute le sujet de la conférence que j'ai le grand honneur de présider ce soir.

Vous connaissez aussi déjà, j'en suis sûr, le jeune et brillant conférencier, M. René Sangy : son nom est parvenu jusqu'à vous, ses nombreux articles publiés par les grands organes de la presse insulaire ont été lus par la Corse entière, et ses causeries si intéressantes à tant de points de vue ont été goûtées par la véritable élite intellectuelle du pays.

N'est ce pas aussi M. René Sangy qui livrait hier à la Corse les gloires contemporaines les plus pures du monde des lettres en France : Anatole France, la comtesse Mathieu de Noailles, Marcel Prévost. Je crois être sûrement votre interprète fidèle à tous, en lui adressant tous vos meilleurs souhaits de cordiale bienvenue et en saluant en lui l'écrivain de talent, l'écrivain d'avenir qui travaille avec une ardeur inlassable à ouvrir aux jeunes phalanges intellectuelles du pays, une voie nouvelle qui sera, n'en doutez pas, des plus fécondes un jour. Nul n'ignore, en effet, que M. René Sangy s'est entièrement voué à cette tâche si noble, si élevée, si patriotique de vulgariser l'idée littéraire dans notre pays de Corse. Les généreux efforts de cet apôtre de la pensée sont, à mon avis, d'autant plus méritoires, que notre pays ayons le courage de le reconnaître, a été jusqu'ici complètement fermé à toute idée littéraire, à toute idée artistique. Il était temps, je l'avoue, qu'une voix s'élevât pour nous faire oublier les traces de la politique, la lutte sur des coteries, la bassesse des intrigues. C'est la voix chaude, passionnée, vibrante de Mesdemoiselles, Messieurs, que tous ceux qui se soutent vraiment épris de la grande idée du beau qui seule a le don de grandir la personnalité humaine et d'élargir le cercle de nos horizons, que tous ceux qui rêvent une moralité nouvelle pour notre malheureux pays de Corse, soient fiers de rendre un éclatant hommage à ce vaillant, à cet hardi vulgarisateur de l'idée novatrice.

Je termine, Mesdames, Mes demoiselles, Messieurs, mais en terminant j'ai le devoir d'ajouter, qu'en présidant cette conférence, j'ai voulu témoigner personnellement au jeune orateur, dont la parole est une véritable effraction, ma sympathie la plus franche et la plus vive. M. René Sangy vous parlera dans un instant des « Lettres à Françoise » de M. Marcel Prévost. Je m'assieds donc coulant dans le succès de cette réunion littéraire qui constitue un véritable événement pour notre ville. Et après M. Colin, premier président de la Cour de Bastia, après M. Montigny, sous-préfet de la même ville, après M. Ambrogi, président du Tribunal civil de Calvi, après d'autres personnalités aussi marquantes, je suis heureux à mon tour, d'écouter M. René Sangy, à qui je cède la parole.

Cette remarquable allocution est souvent coupée par les applaudissements qui ne cessent que lorsque M. René Sangy prend la parole.

Les auditeurs ont hâte d'entendre le jeune conférencier qui paraît charmé de la sympathie de la salle. Nous y entrons :

Mmes Cristini, Marie-Olivi Albert, Marie-Olivi Eugène, Moretti, Martelli, Cesgretti, Bernardini, Degiovanni, Capri, Graziani.

Mlles Damiani, Marie Olivi, Marie-Olivi Dorothée, Marie Olivi Rosella, Zigliara, Vaccaro Thérèse, Graziani, Co-

---

50 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

IV

— A tes ordres, quand tu voudras ! Mais fusse-tu le diable en personne, tu n'en auras jamais rien, même après ma mort.

Pendant quelque temps les deux jeunes gens, assis chacun dans son coin, restèrent en apparence parfaitement indifférents l'un pour l'autre. Gaerland jouait aux échecs avec son compagnon. Horace semblait épeler le « Drapeau Blanc » en fumant un cigare. Au milieu du café, un groupe d'officiers de marine causait d'une manière animée.

Quelques promotions faites leur arme, annoncées par les journaux du matin, inspiraient à presque tous une mauvaise humeur qui aigrissait leurs interminables discussions sur une lenteur dont la distribution tenait plus compte de l'opinion que du mérite.

— Partout règne le même système, fit observer tout à coup une voix dont l'accentuation ferme et sonore imposa le silence. Dans toutes les armes, on ne juge plus à chaque promotion les vieux officiers de l'armée de terre voient un tas de blancs-becs de la garde ou de la maison du roi leur passer sur le ventre ; des beaux fils qui ont fait toutes leurs campagnes dans les antichambres et ne connaissent de poudre que celle de la route de Gand !

Gaerland était debout à quelques pas de Barberin, le toisant par un regard qui semblait ajouter un défi à l'insulte de chaque parole. Les yeux de tous les témoins de cette scène se fixèrent sur les deux officiers en attendant la réponse que devait inspirer au garde du corps un langage dont l'intention était évidente. Sans se lever, le fils des ducs frappa la table avec la planche de son journal, comme pour commander l'attention, et dit d'une voix calme au milieu du plus religieux silence :

— Ayant eu l'honneur de servir dans la maison du roi, je regarde comme m'étant personnelle l'insulte qui vient de lui être adressée. Barville, continua-t-il en s'adressant à un camarade de vaisseau assis à une table voisine, je ne vois ici aucun officier de la garde, me ferez vous l'amitié d'être mon témoin et de vous entendre avec monsieur ?

— L'affaire est-elle de nature à s'arranger ? demanda l'enseigne en se rapprochant de lui, car cette provocation à brûle-pourpoint m'a l'air d'une ruse de guerre destinée à tromper les curieux.

— Pas autrement qu'par la mort de l'un d'entre nous, répondit Horace.

Sans faire d'autre observation, et avec l'impassibilité d'un homme trop habitué à jouer sa vie pour s'étonner de quelque chose, le marin aborda Gaerland et son compagnon, causa quelque temps avec eux à voix basse, et revint près de son champion qui avait repris tranquillement la lecture du « Drapeau Blanc ».

— Les gardes du corps passent pour de bonnes lames, dit tout bas Barville ; je ne connais pas votre force, mais je sais que ce Gaerland est un pilier de salle d'armes ; j'ai donc pensé que le pistolet vaudrait mieux. Il fait un joli temps. Que diriez vous d'une promenade jusqu'à la Seyne ? Quand le vin est tiré, mon avis est de le boire frais.

— Menez-moi boire, répondit Barberin.

— En causa, je vais chercher mes pistolets de combat et dire un mot au chirurgien de l'*Ajax* que je vois là bas au bout du Champ-de-Bataille. Soyez dans un quart d'heure sur le port.

Horace avait rencontré dans madame de Valdemanie l'ange calomnié, qui s'obligea de répondre à la calomnie. Valérie avait gardé l'histoire de sa vie pour qui pouvait l'entendre sans devenir un juge ; elle avait vu dans Barberin une alliance aussi belle aux yeux du monde qu'elle était magnifique pour le cœur ; et si l'amant avait souffert, l'époux espérait un si riche avenir que l'homme s'était toujours effacé. Mais le garde-du-corps redevint homme, et ne voulut pas quitter sottement la vie. Il salua donc Barville par le bras, et s'arrêta.

— Non, pas aujourd'hui, dit il en souriant. Chacun a ses caprices ; pour moi, je ne saurais me battre entre onze repas. Arrangez l'affaire pour demain matin à sept heures je serai chez vous.

Sans faire d'objection, le marin communiqua ce nouvel arrangement au couple ennemi. En apprenant ce délai de vingt-quatre heures auquel il ne pouvait s'opposer, et dont il crut deviner la cause, Gaerland retint avec peine un geste de fureur. Il sortit du café en arrayant de foudroyer par un regard son adversaire, qui, négligemment accoudé, le salua en passage par un sourire où il concentra la pitié que les riches témoignent aux pauvres. Une demi heure après, Barberin sortit à son tour, alla sur le port, loua un petit rafiau qu'il gouverna lui même, et se promena longtemps à travers la rade. Tout en ramant il fredonnait le motif du « Nouveau Seigneur, dont la mélodie s'était logée dans son cerveau, sans doute parce que le philosophe des paroles réconnaît, en deux vers, toutes ses pensées.

Quand vint son heure d'aller chez madame de Valdemanie, il s'y rendit et se montra gai. La scène qui venait d'avoir lieu, le duel du lendemain semblaient exalter son esprit au lieu de l'assombrir, et donnaient à l'expression de son amour une grâce et une vivacité nouvelles. Mais l'exagération de cette sensibilité lui fit manquer le but. Au lieu de s'animer au feu de la conversation de son ami, Valérie plongée depuis le matin dans une inébranlable mélancolie, devint de plus en plus triste et pensive, et son abattement finit par se changer en [illegible]

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

gnotti, Albertini, Franceschini da Corbara, Savelli Philomène de Corbara, Frimigacci de Cargese, Mondielli, Degiovanni, Fiorentanti Marie, Muzo Olivi Rosette, Sangiovanni, Marinelli.

M.M. Capiassi, ancien président du Tribunal de commerce, Muzio Olivi frères, Muzio Olivi Eugène, Negroni, Tassara Augustin, Lanata Pascal, Berlingieri, Bozzo père et fils, Lanfranchi, juge au Tribunal de commerce, Forcioli, sous ingénieur des ponts et chaussées, Luiz, percepteur, Raffaelli, receveur des Postes, Marinelli, Mondielli, capitaine en retraite, Albertini, capitaine en retraite, adjoint au maire Santelli Dom, Bertoni Jean, Grassini François, retraité, Padovani Dominique, Rossi, directeur d'école, Cognetti, Savelli Charles-Marie, Franceschi Jérôme, Ghirgi Dominique, Rossi Léon, Frimigacci de Cargese, Biasini Ernest, Tassara Jean-Baptiste, commis des postes, Marchesi, Guibelli, lieutenant des Douanes, Savelli Antoine, pharmacien, Martelli Roch Marie de Corbara, Orsini, retraité, de Corbara, Parsani, retraité, de Corbara, Savelli, curé de Corbara, Padovani Antoine, pharmacien, Vaccaro Dominique, Cecculdi, huissier, Pierucci, retraité, Jaizu, greffier, Ferry, receveur de l'enregistrement, Mattei Louis et Alexandre, Mattei Antoine, Vaccaro frères, Tao de Bellocchi, Moretti, Panzani, Carbuccia, Bregante Jean Thomas.

M. René Sangy, comme à Calvi, séduit tout de suite son auditoire, par son geste, sa langue, sa diction. Et lorsque, dans sa péroraison, il a lu avec respect M. Marcel Prévost et Jo Rozes, on regrette que la conférence ait déjà pris fin. Les personnalités les plus marquantes de la ville seront à plusieurs reprises la main de l'orateur qui, très ému, sourit et remercie. M. René Sangy promet de revenir : on s'l'attendons pour un nouveau succès.

F.

P. S. — Sur les instances de nos auditeurs, M. René Sangy donnera la semaine prochain, à Calvi et Ile-Rousse, une conférence sur « Madame la Comtesse Mathieu de Noailles. »

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 22 juillet 1905
(De notre correspondant particulier)

Félicitations

Nous avons appris avec un vif plaisir la nomination de MM. Baldacci et Benedetti, élèves maîtres sortants, au certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique à l'école primaire.

Nos sincères félicitations s'adressent plus méritées que l'examen était très difficile.

Brevet supérieur

Parmi les aspirantes reçues aux examens du brevet supérieur qui ont eu lieu cette semaine à Ajaccio, nous relevons avec plaisir les noms de Mlles Graziani, Paoletti, Paravisini, Pinelli, Carteggiani, Santoni Angèle, Santoni Claire, Poli, Léoni et Lanfranchi (ces deux dernières admissibles pour l'écrit seulement), toutes des cours secondaires de jeunes filles.

Ce brillant succès met en valeur la supériorité de l'enseignement donné dans cet établissement officiel unique en Corse, et nous prédisons à Mlle Ottavi, directrice des cours secondaires, ainsi qu'aux jeunes dip'ômées, nos meilleures félicitations.

Palmes académiques

Dans la dernière promotion universitaire est comprise M. Le Téo, vice recteur de la Corse, nommé officier de l'instruction publique.

Il y a à peine un an que M. Le Téo est en Corse et déjà il a su donner à l'enseignement public dans votre département une direction et une impulsion qui produisent les meilleurs résultats.

La sympathique Vice Recteur de la Corse a déjà la réputation d'un chef essentiellement érudit, juste, au caractère loyal et franc ; aussi les derniers examens qui viennent d'avoir lieu se sont ils passés avec la correction la plus parfaite, sans donner prise à aucune des critiques qui, chaque année, semaient la méfiance et l'inquiétude dans l'esprit des aspirantes.

Nous le félicitons sincèrement de la haute distinction qui vient de lui être accordée.

Ajaccio émigre

Les vacances, en délivrant les pauvres potaches de leurs tourments, toi le dentiste qui arracha une mauvaise dent, ont aussi donné le signal des départs.

Ajaccio émigre, d'autant mieux qu'une circulaire ministérielle a autorisé les élèves à tirer la révérence à leurs professeurs. Les parents ne sont pas les plus mécontents, et les distributions de prix maintenues quand même à la fin du mois par un respect de la forme si chère à la paperasserie française, restent ou passe comme des rassauts que les naufragés ont quitté depuis longtemps.

Tout le monde fuit les fortes chaleurs et la température sénégalaise d'Ajaccio la-Blanche, pour aller trouver sous les vertes châtaigneraies, au bord des claires fontaines, un air pur et réconfortant. Ainsi Ajaccio se vide petit à petit ; déjà nos places publiques ont l'aspect de ces villes désertées pendant l'été où ne demeurent que les gens qui n'aiment point la compagnie ou n'y ont point de pied à terre, les nègres de la société.

Bains de mer

Depuis l'ouverture de la saison, notre ville possède un établissement de bains de mer : « Ajaccio-plage, » installé avec un confort et même un luxe inconnus jusqu'à ce jour aux Ajacciens ; aussi, est-il très fréquenté et tous les soirs à partir de quatre heures les gens de mer, ou plutôt les amateurs de bains de mer, se retrouvent en foule sur la petite plage de la gare.

Encore une innovation heureuse et une compensation offerte à ceux qui par goût ou par obligation adoptent en été le séjour à la ville.

Imprimerie Ollagnier

22 juillet 1746. — L'abbé Louis de Zerbi, que le comte Rivarola avait envoyé à la Cour de Savoie pour prier le roi de Sardaigne d'intervenir auprès du roi d'Angleterre, afin de le décider à maintenir en Corse sa flotte de 8 cours, arrive à Turin et est présenté au ministre de Sardaigne, Corregno.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 Juillet, à 8 h. 1/2

Allégro Militaire,	Selldnick.
Charles VI, ouverture,	Halévy.
Fandango,	Schwartz.
Le Maître de Chapelle, fant.,	Pivet.
Mignonnette, mazurka,	Chomel.

Le Chef de Musique, J. LANT.

LÉGION D'HONNEUR

MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau de concours de la Légion d'honneur en 1905 :

pour le grade d'Officier

6. Morati, chef de bataillon, services spéciaux, 15e région.
8. Pruneta, chef de bataillon au 11e territorial d'infanterie.
27. Cristiani, major de réserve au rég. d'infanterie de Montpellier.
35. Galeani, major de réserve au rég. d'infanterie de Saint-Omer.
Costa, chef d'escadron à l'état major particulier de l'artillerie territoriale, direction de Toulon.

pour le grade de Chevalier

11. Gaiti, capitaine au 2e territorial d'infanterie.
18. Antoni, lieutenant au 11e territorial d'infanterie.
25. Ponciuelli, lieutenant au 11e territorial d'infanterie.
54. Sanini, Lieutenant de réserve au 2e rég. de zouaves.
62. Monti lieutenant au 11e territorial d'infanterie.
91. Crocicchia, sous-lieutenant au 92e territorial d'infanterie.
92. Pieri, capitaine, services spéciaux de la 15e région.
101. Valentini, lieutenant au rég. d'infanterie de Pont Saint-Esprit.
110 Paoli, lieutenant au 11e territorial d'infanterie.
120. Casanova, lieutenant, service des chemins de fer et des étapes.
156. Natalini, sous-lieutenant de réserve au rég. d'infanterie de Brest.

pour la Médaille Militaire

41. Leca, adjudant de réserve au régiment d'infanterie de Mans.
7. Odoardi, gendarme à la 15e légion.
5. Roccaserra sergent à la 30e compagnie de chasseurs forestiers.
2. Lanfranchi, brigadier à la compagnie des douaniers de Paris.

Les Régates

Jeudi dernier la plage de Toga présentait une grande animation. Tout ce que Bastia renferme encore de monde élégant s'y était donné rendez-vous pour assister aux courses nautiques organisées sous la présidence de M. de Caraffa.

Qu'il nous soit permis de féliciter le comité pour l'activité dont il a fait preuve en cette occasion.

Voici les résultats :

Course à quatre avirons. — Parcours, 800 mètres. Embarcations engagées : Rigoletta, Progrès, Jeanne, Assomption. 1er prix : Rigoletta, montée par MM. Chognard, A. Musso, G. Favre, J. Sanguinetti et Félix Sanguinetti ; 2e prix : Progrès.

Course à deux avirons. — Parcours, 800 mètres. Embarcations engagées : Rigoletta, Progrès, Jeanne, Léonie, pêcheuse de M. Motet. 1er prix : Rigoletta, montée par MM. A. Musso, Chognard, Alfred Martini ; 2e prix : Jeanne.

Le costumé était fait au virage par le Zouave, appartenant à M. Ajaccio, et à l'arrivée par MM. Zuani et Vincensini.

La course à six avirons n'a pas eu lieu : la Rigoletta étant seule engagée.

Les jeunes amateurs qui montaient cette embarcation méritent tous nos éloges pour l'énergie dont ils ont fait preuve. A noter un maître coup de barre de M. Brandizi sur le Progrès ; au virage, un autre de M. Maestracci sur la Jeanne, non moins habile, et enfin la belle tenue de M. A. Mozer sur sa périssoire qui, arrivé un des premiers au virage, s'est vu délicatement abordé et refoulé par un barreur peu gêné.

Les prix en espèces, résultats d'une souscription, seront répartis entre les vainqueurs par les soins de la commission.

Nous apprenons d'autre part qu'un comité est en train de se former pour la fondation d'un club nautique et que les vainqueurs d'hier ont l'intention de lui remettre leurs prix pour en favoriser l'éclosion. Bonne chance au nouveau club.

Casino-Théâtre

Grande soirée de Gala

Nous sommes heureux de faire connaître le programme de la grande soirée de gala qui sera donnée mardi, 25 courant, au bénéfice de l'Assistance publique, au Casino Théâtre, dont M. Martinez est l'habile et sympathique directeur.

1re partie. — Chansonnette populaire, par le jeune prodige A. Tozzi ; 1er acte du « Barbier de Séville, » opéra comique de Rossini.

2e partie. — La Force du Destin, romance de Verdi, chantée par le gracieux A. Granieri, ténor ; 2e acte du « Barbier. »

3e partie. — Ciri-Diri-Bo, chansonnette par la belle E. Varney ; 3e acte du « Barbier ; Retraite, orchestre.

Prix des places : Réservées, 2 fr. 50. — Premières, 1 fr. 50 ; Deuxièmes, 0,50.

N. B. — Il n'y aura pas de plateau à l'entrée.

Cour d'Assises

Audience du 22 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, conseiller

Tentative d'assassinat

La tentative d'assassinat qui amène Colonna Louis, cordonnier, âgé de 31 ans, de Prato, à être comparu à Bastia, prête des portes de la citadelle et a produit une émotion dans le quartier d'autant plus grande que l'on ignorait l'attentat de parricide.

Voici les faits tels qu'ils sont rapportés dans l'acte d'accusation :

Le nommé Colonna Louis, cordonnier, demeurant à Hyères, avait à plusieurs reprises demandé des subsides au sieur Acquaviva Charles dont il prétend être le fils. Acquaviva tout en niant être le père de Colonna, n'avait pas refusé de lui venir en aide. Mais à la suite d'une infidélité de sa femme, il avait cessé depuis trop longtemps les fautes et les événements de jeunesse.

Les jurés entrent dans leur salle de délibération, et ils rapportent un verdict affirmatif par lequel Colonna, reconnu coupable de tentative d'assassinat, est condamné à 7 ans de travaux forcés.

Les défenseurs déposent des conclusions demandant acte de ce qu'au cours des débats on avait refusé de poser au témoin Nasica la question de savoir, si Colonna était bien le fils d'Acquaviva.

Audience de demain :

Solari Joseph Marie, Solari Noël, tous deux de Bastia, vol qualifié et complicité.

Ministère public, M. Agostini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Cette affaire occupera trois audiences.



Avez-vous les mains liées ?

Vous ne désirez pas depuis quelque temps et votre irritation est bien légitime. Des idées, des projets d'affaires lucratives germent dans votre cerveau. Vous avez peut-être les capitaux nécessaires pour mettre ces projets à exécution. Malheureusement vous avez les mains liées, vous êtes seul et vous ne désirez pas vous lancer dans des entreprises que le manque de forces physiques vous forbirait à abandonner bientôt. Vous serez un jour, n'est-ce pas, sur les rangs, Votre santé n'est pas suffisamment bonne vous ne pouvez rien entreprendre. Vous ne pouvez subordonner votre position. Vous n'êtes pas à proprement parler gravement et sur, mais vous souffrez journellement de malaises désirants qui vous ôte ont dans vos occupations et vous enlèvent les forces nécessaires pour mener à bien vos entreprises. Ne désespérez pas. D'heure que vous ont enragé de se voir dans un assez mauvais état de santé. Le mal peut être guéri. Les pilules Pink et les pilules Pink leur ont donné la santé, les forces qu'ils n'avaient pas. Ils se portent à merveille aujourd'hui. Ils n'ont plus les mains liées.

Alexis, Matelleur Benard, marchand de nouveautés à ce nonce à Châteu-Chinon (Nièvre) a été grièvement heureux guéri par une maladie d'estomac qui le fit souffrir affreusement. A ce propos, il nous informe qu'ayant suivi le traitement des pilules Pink, il se trouve maintenant très bien portant.

« Pour notre mari, écrit-il en effet, de vous remercier des bons résultats que j'ai obtenus avec vos pilules Pink. Atteint de dyspepsie depuis un certain temps, je souffrais beaucoup, j'étais extrêmement faible. Or, m'a conseillé les Pilules Pink, Je me prie et dès la deuxième boîte, j'avais déjà retrouvé un bon estomac et de bonnes digestions. De plus les pilules m'avaient rendu les forces perdues. Toutes les personnes malades ou pilules Pink Orapat ce les procurer sous au 56,0 pharmacie Gabin, 21, rue Italie, Paris. Trois fr. en enquête la boîte, dans pot francs cinquante centimes la Box, franc.

Elles font ainsi le plus grand bien à toutes les personnes qui par suite de pauvreté de sang, de faiblesse des nerfs, souffrent dans leur corps si dans mon cas. Elles sont un effet souverain contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatisme, migraine, névralgies, asthme.

Bastia Exposition

Fête de Clôture

Dimanche, 23 juillet.

De 4 à 5 heures, au Théâtre de l'Exposition, Lecture du Palmarès, sous la présidence de M Gaudin, maire de Bastia avec le concours de la musique militaire.

A 7 heures et demie, Banquet des Exposants au Grand Hôtel Lingénieur.

A 9 heures, grande soirée de gala au Théâtre de l'Exposition

A 9 heures et demie brillante illumination en l'honneur de MM. les Membres du Jury de l'Exposition.

M.M. les Exposants pourront, à partir de lundi 24 juillet, retirer leurs produits.

Les diplômes étant à la signature seront à la disposition de MM. les Exposants, à partir de lundi 24 juillet, bureaux de l'Hôtel de Ville, au 2e étage.

Pour toutes réclamations, s'adresser à M. Rémy Boulon, tous les jours de 2 à 5 heures du soir, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 2e étage.

Salon des Beaux-Arts

N° 322

M. Pekle expose deux bustes, je crois inutile de faire une critique sur ces deux sujets ; tous ceux qui connaissent et qui visitent journellement les dames qui ont posé, ont déjà dit toute la valeur de ces deux œuvres, c'est-à dire que tous les vrais connaisseurs s'accordent pour déclarer l'exactitude de ressemblance.

Mais ce que beaucoup d'amateurs n'ont pas encore vu et que j'ai eu le plaisir de voir au début de l'ébauche, je la dirais aux lecteurs du *Petit Bastiais*.

J'ai assisté comme je viens de le dire à l'ébauche d'un buste d'un commerçant de la ville (le modèle désireux de garder l'incognito, je ne livrerai à la curiosité des dames que les initiales A. M. S.) Il faut avoir assisté au premier débaucement de la glaise pour se rendre compte des difficultés qui sont de beaucoup plus multiples que celles qui se présentent au début d'un portrait à l'huile. Dans un portrait à l'huile l'artiste fait simplement connaissance avec son modèle par quantité d'exquises retouches *ad libitum*.

Chez le sculpteur pas de dessin préparatoire, c'est brutalement qu'il attaque dans le vif. On peut dire qu'il emmagasine les traits de son modèle dans ses yeux, car il ne regarde pas ou peu sa terre que son doigté façonnant sous l'influence de sa pensée. Ce fait acquis il faut donc que du premier coup la ressemblance saisie de ses doigts, plus tard l'ébauchoir façonnera les moindres nuances de la main. Un portrait à l'huile une fois fini et accepté par le demandeur, l'incident est clos, on cadre plus ou moins riche, vient parer l'œuvre et le rehausser.

Chez le sculpteur une fois l'œuvre de la glaise terminée, ce n'est que la première partie qui prend fin. Ça n'est pas la beauté d'un cadre doré qui lui suffit pour livrer et palper les bonnes pesettes rémunératrices. Il y a une deuxième partie à jouer. « Le moulage, » et dame, ça n'est pas la moindre. Une toute petite bulle d'air devient pour lui un gros défaut. Vous me direz il y a bien le replâtrage, le rebouchage. Ça je vous l'accorde. Mais je ne crois pas possible d'obtenir avec un replâtrage, si bien fait fût-il, la finesse première du coulage. Donc c'est une tache ! Tache qui peut-être lors retient l'œuvre. « Et puis, » car il y a un « et puis » terrible. Le plâtre ne donne pas le bronze. Il n'est plus les mains liées.

Alexis, Matelleur Benard, marchand de nouveautés à ce nonce à Château-Chinon (Nièvre) a été grièvement heureux guéri par une maladie d'estomac qui le fit souffrir affreusement. A ce propos, il nous informe qu'ayant suivi le traitement des pilules Pink, il se trouve maintenant très bien portant.

« Pour notre mari, écrit-il en effet, de vous remercier des bons résultats que j'ai obtenus avec vos pilules Pink. Atteint de dyspepsie depuis un certain temps, je souffrais beaucoup, j'étais extrêmement faible. Or, m'a conseillé les Pilules Pink, Je me prie et dès la deuxième boîte, j'avais déjà retrouvé un bon estomac et de bonnes digestions. De plus les pilules m'avaient rendu les forces perdues. Toutes les personnes malades ou pilules Pink Orapat ce les procurer sous au 56,0 pharmacie Gabin, 21, rue Italie, Paris. Trois fr. en enquête la boîte, dans pot francs cinquante centimes la Box, franc.

Elles font ainsi le plus grand bien à toutes les personnes qui par suite de pauvreté de sang, de faiblesse des nerfs, souffrent dans leur corps si dans mon cas. Elles sont un effet souverain contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatisme, migraine, névralgies, asthme.

n'est pas assez autoritaire... Feu M. Durandard avait de l'autorité dans le menton, il avait presque un menton Dantonien, l'œil avait les éclairs de Marat. L'oreille avait du Robespierre dans son ourlet.

— Non, voulez vous que je vous le dise franchement, M. Durandard était bien plus beau.

Et la veuve éplorée qui au premier abord avait dit : c'est lui ! c'est bien Jeslot ! renvoie à l'artiste le buste de Durandard avec prière de refaire dans le style classique renommé, les parties précitées.

Et avec ça faites de l'art.

Faites le buste ou le médaillon d'une dame qui fut jadis jeune et presque jolie, et vous verrez qu'elle prouvera que le sein gauche de l'ex-jolie noque n'est pas assez trouvé. Et maintenant comment traiter un frisson de marbre ou de plâtre. Pour un frisson c'est au laisser pour compte. Avec l'huile on emporte, on démonte, on frise, on refrise, et allez donc. C'est ce que l'on appelle un portrait pour chambre d'amis.

J'ignore si M. Pekle a déjà eu des laissé pour compte, mais je suis sûr qu'il a passé par le menton, le nez, l'œil et le frisson... Je résume le buste que j'ai vu à son atelier n'aura certainement pas ce sort-là, car c'est de la ressemblance, de la vraie, dans toute sa réalité.

Ici, je demanderai au tient pas à une mèche de moustache, il tient à être lui, et il sera sûrement content de l'œuvre de l'artiste à qui il a confié de fixer à jamais ses traits dans le plâtre.

M. Pekle, qui a déjà eu plusieurs envois reçus au Salon, est, à mon avis, un timide qui s'ignore. Qu'il chasse les rancœurs qui brisent les ailes à sa muse. Qu'il retourne à Paris d'où il n'aurait jamais dû sortir, il est qu'il y trouvera toujours sa matérielle, et au jour le bon coin pour faire sa trouée. Une âme d'artiste épris de son art ne doit pas se laisser abattre, s'il n'est pas compris chez lui, qu'il aille s'en consoler avec ceux qui comprennent l'art pour l'art.

QUART D'ŒIL.

Pour être agréables à l'élégante clientèle de Bastia et à l'occasion de la clôture de l'Exposition, M. et Mme Brunner, tailleurs à Ajaccio, feront une grande baisse de prix sur tous les costumes exposés dans leurs vitrines.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Brunner, rue de l'Opéra, 10.

Avis & Communications

Syndicat des travailleurs, ouvriers et employés de l'usine de Barchetta. — Un nouveau syndicat n'est formé à l'usine de Barchetta entre plusieurs ouvriers et employés pour la défense de leurs intérêts professionnels. Ont été élus : Président, Luciani Jacques, mécanicien ; vice président, Gindrelli Pierre Philippe ; secrétaire, Leopetti Paul Vincent ; trésorier, Luciani Quilicus ; administrateurs, Sebastero Philippe, Gindrelli Jean Baptiste.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, de 1 heure à 2 heures, à la chambre syndicale, rue Napoléon, 6. Prière d'être exacts.

Le président, Mallard.

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 22 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 à midi, — 19 16 heures du soir, + 37 à Bastia. 19 7 Minima, + 22°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm. Pluie. — Dans la matinée, 8 h. le 6 h.

Dans l'après-midi. E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pour demain, à 7 h. du matin : 0 mm.

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus au baccalauréat, devant la faculté d'Aix, MM. Moracchini, Colombani et Marsonelli, baccalauréat moderne, 2e partie, ancien régime.

Concorité en droit

M. de Peretti della Rocca a été admis à l'examen de capacité en droit devant la faculté d'Aix.

Marine nationale

Le paquebot des délégations pour le 2me trimestre 1905, aura lieu à Bastia, à partir du mercredi 26 courant de 9 heures à 10 heures du matin, et de 1 heures et demie à 3 heures et demie de l'après-midi.

Avis

La direction de la Glacière de Corte nous prie d'annoncer que pour donner satisfaction aux nombreuses demandes des habitants du quartier du Nouveau-Port, elle installera à partir de demain lundi un dépôt de glace, route du Cap, n° 9

Là on pourra se procurer de la glace transparente cristallisée à l'eau naturelle de la Restonica, au prix toujours invariable de cinq centimes le kilogramme.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Avis

Leçons d'Italien à domicile ou rendu.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, 81 Paoli, 24, maison Ferretti.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au au 3e étage de la maison Fantacci, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantacci, 15, place Saint-Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces au dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR tavori des CHEVEUX



Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et le beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Dans les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 38, rue d'Enghien-Hôtel, Paris.

Dépêches de la Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	21 juillet	22 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99 35	99 40
— 3 0/0 nouveau	99 25	99 40

La Subvention à la Corse

Paris, 22 juillet.

Le département de la Corse reçoit sur les fonds de subvention pour l'exercice 1906, une somme de 200.000 francs.

Ecole de Saint-Cyr

Paris, 22 juillet.

Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales de l'Ecole de Saint Cyr :

MM. Andrei, Angeli, Bonaccorsi, Giambelli, Colonna de Leca, Giacomoni, Gaeli, Vecchini, Vincensini.

Admissibles de droit comme ayant été déclarés admissibles les années précédentes :

MM. Cecealdi, Quinchant et Stefani.

00350

AVARIES A UN TORPILLEUR

On nous télégraphie d'Ajaccio :

Le torpilleur 235 ayant ramené des Javaties dans sa machine est sorti de Bonifacio.

Il a été remorqué par le contre-torpilleur *Epée* jusqu'au port d'Ajaccio.

Le torpilleur 235 devra subir des réparations assez importantes.

Il sera remplacé par le torpilleur 178.

Le commandant de la marine en Corse attend des ordres de l'amiral Fournier au sujet des manœuvres.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris, 1892

L'obligation 210.731 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 226.953 est remboursable à 50.000 francs.

Les obligations 322 624 et 275 740 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Le Président de la République à Rambouillet

Paris, 22 juillet.

M. Loubet, président de la République, est parti cette après midi, pour Rambouillet.

M. Witte à Paris

Paris, 22 juillet.

M. Witte, plénipotentiaire russe, a été reçu ce matin par M. Rouvier, président du conseil, et cette après-midi par le président de la République.

Les deux entretiens ont duré plus d'une heure.

EN AMÉRIQUE

Explosion d'une canonnière

On télégraphie de San-Diego, Californie :

La canonnière américaine « Bennington » a sauté à la suite d'une explosion. Il y a 27 hommes tués et 80 blessés, parmi lesquels plusieurs mortellement.

EN TURQUIE

Attentat contre le Sultan

Paris, 22 juillet.

On télégraphie de Constantinople :

Une bombe de dynamite a été lancée hier devant la mosquée, au moment où le Sultan en sortait.

Le Sultan n'a pas été atteint. Une cinquantaine de personnes ont été tuées. L'auteur de l'attentat se trouve probablement parmi les morts.

EN RUSSIE

Le pope Gapone

Paris, 22 juillet.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

Le pope Gapone adresse aux ouvriers et aux paysans un manifeste exhortant les Russes à cesser les violences contre les Juifs.

Le pope ajoute que ceux qui voleront et commettront le peuple sont le Tsar et ceux qui l'entourent.

La Situation à Saint-Pétersbourg

Paris, 22 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Matin » :

De grandes manifestations ouvrières annoncées pour aujourd'hui n'ont pas eu lieu à la suite de nombreuses arrestations.

Une Bombe

On télégraphie de Bialystok :

Une bombe a été lancée hier au centre de la ville ; elle a blessé grièvement le maire de la police et son fils ; elle a tué ou blessé plusieurs passants.

Le départ du Tsar

Paris, 22 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

Au dernier moment le Tsar a été obligé de retarder son départ de quelques heures.

La situation à Cronstadt

Paris, 22 juillet.

Le correspondant du « Temps » à Saint Pétersbourg télégraphie :

Deux nouveaux escadrons de cavalerie ont été envoyés à Cronstadt où l'attitude des ouvriers du port et d'une partie des matelots rend la situation alarmante.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les opérations en Corée

Le général Kezbeck télégraphie que les troupes russes se massent autour de Kai-Rjong, où elles livreront un combat sérieux à l'ennemi.

Il a expédié des renforts s'élevant à 6 000 hommes et deux batteries. Des éclaireurs cosaques rapportent que le gros de l'armée de Hasegawa est à deux jours de marche de Mourouan.

Le Retour de Rodjestvensky

Londres, 22 juillet.

L'amiral Rodjestvensky ne reviendra pas en Russie avant la conclusion de la paix.

GRANDE BATAILLE IMMINENTE

L'armée russe

On télégraphie de Shanghaï au « Daily Telegraph » :

L'effectif de l'armée russe augmente considérablement dans le nord de la Corée.

Une grande bataille est attendue sur le Toumen.

LOTERIE pour les ENFANTS TUBERCULEUX
TIRAGE Gros Lot : 250.000 fr.
15 Février 1906 à 534 lots de 50.000 à 100 fr. — Prix du billet : 1 franc (service d'un billet par 10, par Chèque)

Café des Gourmets
A la renommée des
GLACES
TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
Bière F. POUSSET
Spatenbran Munich
Pilsen. Burgerliches. Brauhaus
BOCK-ALE, GRUBER

Glacière DE CORTE
Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.
Dépôt à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas
Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

A LOUER
L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Diamant, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Centorelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il appareillera, à partir de mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour fret et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieo).

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace soudra ne produit pas de la graisse à la surface de l'eau.

Cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Grande vente réclame
avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et qu'elle garantit absolument purs à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis UN BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondant à la quantité de vin livré.

C'est pour engager les consommateurs de bon vin à essayer qu'elle n'hésite pas en cette circonstance à sacrifier une vente importante à l'heure actuelle pour ne pas nuire à la réputation de ses marchandises en fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre.
— Blanc, 0,30 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,30 et 0,35 cent. id.
— Blanc, 0,40 cent. id.
— Vieux rouge, blanc et rouge, 0,50 cent. le bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie ou Bouche de 8 à 10, 0,4 environ, 0,15 c. Verre, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 4 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Marsala de Frontignan. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « La Paix. — Quinquina « Dupuina ». Quetsches, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les Entrepôts Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous ne serez satisfait !

300 Frs. chaque mois pour tous ceux qui ont du temps de reste : Offres à Steinhauser et Cie, Karlsruhe-Bade.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio
Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvedère. Balcon sur la devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.
S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
300 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* réunies en font un modèle en 6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

Indispensable... Campagne
ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
PARIS 7 RUE DES SAINTS-PÈRES 7 PARIS
25 Cents

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

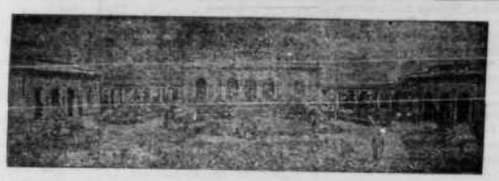
LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler
Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber
Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.
Prix courant tous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE
Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.
Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.
L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.
L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.
Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.
Sous-Directeur, M. le prof. chev. Jacques Lombroso, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le docteur Darius Boccardo, de la Clinique de l'Université royale de Pise.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX DEVIENNENT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons des mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en France et dans l'Etranger.
ENTREPOT : 38, Rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles et Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa maison en parfait succès certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, sur malheureux antistèles à la vérité pour la dentition de toute confiance.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

XXXe ANNÉE — LUNDI, 24, et MARDI, 25 JUILLET 1905 — N° 175

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jacques.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 16 m. — Coucher, 7 h. m.
Lune Nouv. le 31 — Prem. qr. quar., le 7.
Fête de demain : Sainte Anne.

24 JUILLET

L'Exposition de Bastia

Dimanche 23 juillet, l'Exposition de Bastia a vu son dernier jour. Qui l'eût dit, il y a six mois, que cette Exposition, conçue et organisée au milieu de si fâcheux augures, aurait régulièrement commencé par une inauguration solennelle, aurait reçu tant de visites de la part de nos compatriotes et un peu de l'étranger, et qu'enfin elle aurait terminé son existence comme toutes les expositions sérieuses, par une distribution magnifique de récompenses faite à des exposants plus nombreux qu'on ne croyait.

Les prophètes de malheur, il y en a dans notre pays peut-être plus que partout ailleurs, en seront pour leur confusion. L'Exposition de Bastia aura vécu sa belle vie, elle est morte de sa belle et douce mort.

L'espace de trois mois, pendant lequel elle a duré, a été une période d'animation inusitée pour notre ville, et d'amusements extraordinaires pour notre population. Jeux de toutes sortes, attractions diverses, concours de tout genre, petites fêtes multiples, théâtre français, théâtre italien, voilà ce qu'elle nous a procuré. Elle a servi aussi, ce qui est même bien mieux, à stimuler l'esprit d'invention et d'ingéniosité chez nous, à mettre en évidence les ressources dont notre pays dispose en ce moment et peut disposer dans l'avenir. Elle a excité entre les divers exposants une émulation féconde qui ambora sans doute de nouveaux progrès dans l'art du travail sous toutes les formes. Comme résultat immédiat, l'Exposition a fait gagner quelque argent à nos ouvriers, et fait tomber quelques centaines de francs dans l'escarcelle de nos œuvres de bienfaisance.

A ces divers titres, nous devons de vifs remerciements aux organisateurs de notre Exposition, et principalement à son directeur, M. Boulon, qui, bien que peu encouragé sans doute par la perspective des résultats qu'on a dû lui faire entrevoir, au moment où il conçut son projet, malgré les difficultés incessantes qu'il a rencontrées dans la suite, n'en a pas moins poussé en avant son entreprise et a réussi à la mener à bonne fin.

Que tous ceux qui lui ont prêté leur concours soient également remerciés. Et parmi ces précieux auxiliaires, nous citerons volontiers les noms des gentilles dames et demoiselles, qui contribuèrent à rehausser le décor de la salle d'Exposition de leurs charmantes œuvres. Artistes, industriels, commerçants, agriculteurs, tout le monde a donné. Un savant praticien de notre ville a lui-même fourni à notre Exposition une pièce qui était des plus intéressantes.

Une manifestation unanime comme celle qui vient de se produire dans notre bonne ville de Bastia, sera-t-elle sans lendemain ? Probablement non. Elle nous donne à espérer que, dans quelque temps d'ici, elle sera suivie d'une manifestation plus importante et plus générale qui marquera une fois de plus dans nos annales, et montrera les progrès accomplis dans toutes les voies de l'activité humaine, surtout la voie industrielle, agricole et commerciale, voie principale dans laquelle doivent marcher les peuples qui aspirent au progrès.

Un Bastiais.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 Juillet, de 8 h à 1/2

Allégro Militaire,	Furgeot.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Patrie, fantaisie,	Paladilhe.
Sylvia, polka,	Coquelin.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

Retraite en musique

Itinéraire du 25 juillet

Rue du Nouveau-Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, rue Salvator Viale, Bd Paoli, rue Miot, Place St-Nicolas, Bd Sébastiani, rentrée.

Conseils d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réunira nt le 31 juillet pour la première partie de leur session, et le 25 septembre pour la seconde partie.

La durée de chaque session ne pourra excéder cinq jours.

Nouvelles Militaires

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'année 1905 :

pour le grade de médecin aide major de 1re classe : réserve, MM. les médecins aides majors de 2e classe Franchi, 19e région, Leoncini, Massoni, Rocca, Thiers, 15e ; armée territoriale : MM. Battini, Franceschi, Gasperini, Mariani, 15e région.

pour le grade d'officier d'administration de 2e classe du cadre auxiliaire du service de santé, M. l'officier d'administration de 3e classe Marti, 15e région.

— Le caporal Pietrini, de l'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'Ordre de l'Etoile d'Anjouan.

Les Impôts en 1906

Le contingent en principal des contributions du département de la Corse pour l'exercice 1906, est ainsi fixé :

Foncière, propriétés non bâties	142.401
Personnelle mobilière. .	216.859
Portes et fenêtres . . .	72 289
Total. .	431.206

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Fondacci Joseph surveillant technique de 2e classe à Toulon, a été nommé surveillant technique de 1re classe.

— M. Mattei Ange, ouvrier aux bâtiments en fer à Toulon, a été nommé surveillant technique de 2e classe.

— M. Borini Antoine, receveur de l'enregistrement et des domaines à Ajaccio, est nommé receveur rédacteur au gouvernement général de l'Algérie.

LA LOI SUR LES JUSTICES DE PAIX

TITRE II.

DE L'ORGANISATION DES JUSTICES DE PAIX

Art. 22. L'article 64 de la loi du 20 avril 1810 est modifié ainsi qu'il suit :

« Pourront être nommés juges ou juges suppléants dans les tribunaux de première instance, même s'ils n'ont pas suivi le barreau pendant deux ans, les juges de paix pourvus du diplôme de licencié en droit qui auront exercé leurs fonctions pendant deux ans. »

Art. 23. Les anciens juges de paix pourront être nommés juges de paix honoraires, après vingt ans d'exercice comme titulaires, ou si des infirmités graves ou permanentes leur donnent des droits à une pension de retraite.

Les greffiers des tribunaux de paix et de police pourront être nommés greffiers honoraires après vingt années d'exercice.

Art. 24. A Paris, le traitement des juges de paix est maintenu à huit mille francs ; ils recevront en outre quinze cents francs par an, à titre d'indemnité pour un secrétaire.

Les juges de paix en résidence dans les autres cantons recevront :

1. Dans les villes dont la population atteint 80,000 habitants, à Versailles et dans les cantons du département de la Seine, cinq mille francs.

2. Dans les villes dont la population atteint 20,000 habitants et à Chambéry, trois mille cinq cents francs.

3. Dans les chefs-lieux judiciaires ou administratifs dont la population est inférieure à 20,000 habitants, ainsi que dans les cantons dont la population totale dépasse 20,000 habitants, trois mille francs.

4. Dans les autres cantons, deux mille cinq cents francs.

Art. 25. Après sept années passées dans la même classe les juges de paix compris dans les deux dernières catégories pourront, par décret, être élevés sur place au traitement supérieur.

Art. 26. Les avocats régulièrement inscrits à un barreau sont dispensés de présenter une procuration devant les juges de paix.

Les avoués près le tribunal de première instance sont dispensés de présenter une procuration devant les justices de paix du ressort du tribunal où ils exercent leurs fonctions.

Art. 27. Sont abrogés les articles 1 à 10 de la loi du 25 mai 1838, l'article 5 de l'Ordonnance de police du 6 novembre 1778, le paragraphe 2 de l'article 14 de l'Ordonnance du 8 novembre 1781 et l'article 7 de l'ordonnance du 21 mai 1781, ainsi que toutes les dispositions contraires à celles de la présente loi.

Art. 28. Toutes créations de greffes ou d'offices de notaire nécessitées par la présente loi ne pourront avoir lieu qu'à la charge d'une indemnité incombant aux nouveaux titulaires.

L'indemnité sera fixée comme en matière de cession ou de suppression d'office.

Casino-Théâtre

Grande soirée de Gala

Nous sommes heureux de faire connaître le programme de la grande soirée de gala qui sera donné : mardi, 25 courant, au bénéfice de l'Assistance publique, au Casino Théâtre, dont M. Martinez est l'habile et sympathique directeur.

1re partie. - Chansonnette populaire, par le jeune prodige A. Tozzi ; 1er acte du « Barbier de Séville, » opéra comique de Rossini.

2e partie. — La Force du Destin, romance de Verdi, chantée par le gracieux A. Granieri, ténor ; 3e acte du « Barbier. »

3e partie. — Ciri-Biri-Bi, chansonnette par la belle E. Varney ; 3e acte du « Barbier : Retraite, orchestre.

Prix des places : Loges, 12 fr. — Réservées, 2 fr. 50. — Premières, 1 fr. 50. — Deuxièmes, 0,50.

On peut retirer les cartes d'entrée au siège social, Bd Paoli, 38, à partir de ce matin à 9 heures.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GUAGNO. — Mme veuve Casalonga Marie Madeleine née Leca est nommée débitante de tabacs de la régie et de poudres à feu à Guagno-les-Bains, en remplacement de M. Leca Antoine Joseph, décédé.

∴

BONIFACIO. — M. Parsellini, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Bonifacio, en remplacement de M. Rousset, appelé aux mêmes fonctions en Algérie.

∴

PROPRIANO. — M. Cot, vérificateur adjoint des douanes au Sénégal, est nommé commis principal à Propriano.

∴

CORTE. — Le jeune Gambiat Auguste

---

44 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

IV

— Il vous est arrivé quelque chose ? dit-elle, déjà très par une divination soudaine, j'en suis sûre, ne me trompez pas. Ordinairement, vous n'êtes pas joyeux quand je suis triste. Si vous prenez tant de peine pour me cacher votre pensée, vous couvrez certes un malheur ; je connais votre générosité. Répondez-moi, je veux tout savoir.

— Je veux ! Voyez donc quelle reine impérieuse je me suis donnée, répondit Berbrin en lui caressant les cheveux ; mais vainement il cherchait par la tendresse de ses manières à dissiper le soupçon naissant de Valérie et à faire éclore dans son cœur ces impressions enchanteresses qui effacent toutes les autres.

— Horace, répondez moi ! reprit-elle en résistant à cette séduction. Dites moi ce que vous pensez ?

— Je vous aime, voilà toute ma pensée.

Son sourire avait une grâce si pénétrante, qu'en tout autre moment madame de Valdennis n'eût pas eu la force d'en demander plus ; mais la voix du pressentiment l'emporta sur les mensonges de l'amour.

— Vous me trompez, dit-elle, il est ici !

Horace essaya instinctivement de sourire ; il sentit s'étaler sur son visage une rougeur ardente.

— Toujours ce cauchemar ! s'écria-t-il pour expliquer la soudaine ébullition d'un sang trop véridique. Mon amour n'est donc pas assez puissant pour vous guérir de cette folie ? Si vous m'aimiez, pourriez-vous à ici ?

Par une sorte de boudoirie, mais en réalité pour se soustraire au regard profond par lequel Valérie le pénétrait jusqu'au fond de l'âme, il se leva, s'approcha de la fenêtre ; mais il se retira aussitôt, et la referma : il avait aperçu, sous l'allée du Champ-de-Bataille, Gustand immobile, les yeux fixés sur la maison de madame de Valdennis. Comprenant l'instinct d'un mensonge qu'un seul regard au dehors pouvait confondre, il vint se rasseoir auprès de sa future femme, l'enlaça doucement de ses bras, lui prit les mains, et après une muette étreinte dont un sourire plein de sérénité augmentait encore la tendresse :

— Il est ici, lui dit-il ; mais pourquoi pâlir et trembler ? ne suis je pas près de vous ? Quand vous étiez seule et sans protection, sa présence devait vous effrayer, je le comprends ; maintenant que pouvez-vous craindre ? ne suis-je pas là ? Avoir pour de lui, c'est me croire incapable de vous défendre. Le jour où vous m'avez pris pour chevalier, vous ne me méprisiez pas ainsi, Madame.

Il se laissa glisser à ses genoux sans rompre le tremblant collier par lequel il l'avait enlacée. Valérie, les joues couvertes d'une pâleur mortelle, restait immobile entre ses bras, froide et insensible à tout ce qu'il lui disait pour lui communiquer son courage.

— Vous l'avez vu ? demanda-t-elle faiblement après un long silence.

— Oui, nous nous sommes rencontrés. Mais ne pensez donc plus à cet homme. Regardez-moi et dites-moi si vous m'aimez mieux aujourd'hui qu'hier.

— Et vous devez vous haïr ?

— Quel enfantillage ! ne sommes-nous pas amis !

— Il est ici pour vous tuer, interrompit Valérie avec véhémence. Ecoute. Il serait là sale que s'il te tue, j'en mourrai. Veux-tu que je meure ? Si je te dis : Ne va pas à ce duel ; partons ce soir pour l'Espagne, pour n'importe quel pays où il ne puisse nous retrouver ; si je disais, mon Horace, m'obéirais-tu ?

Barberin secoua la tête en lui jetant un sourire mélancolique.

— Parais-je une action qui m'attirerait votre mépris ?

— Ah ! j'ai donc deviné ! dit-elle d'une voix profonde et altérée,... Quand vous battez-vous ? Est ce aujourd'hui ?

— Aujourd'hui ! voulez vous me chasser ? Je suis si bien près de vous !

— Jurez-moi sur votre honneur de rester ici jusqu'à demain, lui dit elle en se levant par un mouvement où éclata son despotisme de femme aimée.

— Il n'est pas besoin de serments, répondit le jeune homme en souriant d'un air fin ; depuis longtemps je désirais cette grâce, pourquoi faut-il que je la doive à peur ? Mais vous allez au bal chez madame de Miolans ?

— Ainsi, vous vous battez demain, se dit à elle même Valérie, les yeux fixés sur le parquet, les lèvres frémissantes, et en passant machinalement sur la main sur le front, comme pour dissiper par cette pression magnétique le chaos de mille pensées confuses.

— Oui, j'irai au bal de madame de Miolans, dit-elle enfin d'un air résolu ; mais je reviendrai de bonne heure. Vous m'attendrez, sans sortir : j'ai votre parole, y manquer ce serait renoncer à moi, continua-t-elle avec une étrange énergie.

— Voulez-vous m'enlever ? dit Horace en riant, emportez la clé de votre chambre dans votre bouquet.

(*A suivre*).

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la POUDRE DE SAVON SIMON
CRÈME SIMON
SIMON, 59, rue de Rochechouart, PARIS
Exiger le nom SIMON sur chaque paquet.

un âgé de douze ans, est tombé avant-hier, dans la Restonica, au lieu dit Tuani, et s'est noyé. Le cadavre de cet enfant a été retrouvé par des ouvriers du Fiumorbo, et a été transporté à son domicile.

∴

ISOLACCIO. — Le maréchal des logis Giovannetti, de la brigade d'Alesani, passe à Isolaccio de Fiumorbo, et le maréchal des logis Gousaux, de la brigade d'Isolaccio, le remplace à Valle d'Alesani.

∴

ZALANA. — Dimanche, 16 du courant, la population de Zalana tout entière et une foule nombreuse accourue des villages voisins accompagneront au champ du repos l'homme de bien que fut Pierre-Joseph Antonbrandi.

Son concitoyens, sans distinction de parti, avaient tenu à saluer pour la dernière fois celui dont la longue carrière — quatre-vingts ans révolus — n'avait été qu'une suite ininterrompue de cordiale sensibilité à l'endroit du pauvre et du riche, du puissant et du faible.

Tous, amis ou adversaires, reconnaissaient et proclamaient à l'envi la courtoisie, le tact, l'inlassable bonté, la souriante indulgence du cher défunt. Pas une note discordante, pas une voix pour protester contre ce concert de louanges: c'est que Pierre-Joseph Antonbrandi en était digne à tous égards.

Chrétien convaincu, catholique pratiquant, il avait mis sa vie en rapport avec sa foi. Aussi sa fin a-t-elle été la fin du juste, comme son existence avait été l'existence de l'homme de bien.

Il s'est endormi sereinet dans un suprême salut à la Vierge qu'il avait grandement honorée et qui l'a récompensé de son amour et de sa fidélité par une mort exceptionnelle, vraiment aube des éternels bonheurs.

Puissent ces lignes et les nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçus, adoucir la cuisante douleur de M. F. S. Antonbrandi, officier d'académie et publiciste, fils du regretté défunt, auquel nous présentons, ainsi qu'à sa famille, l'hommage de nos condoléances émues.

FRICI.

Chez les Frères

La distribution des prix aux élèves des Ecoles des Frères aura lieu le mardi, 25 courant, à 3 heures et demie, dans la Cour de leur établissement, boulevard de Cardo.

Cette intéressante cérémonie sera présidée par M. A. Gaudin, maire de Bastia.

MM. les membres de l'Association Amicale des anciens Elèves et les amis des Frères sont priés de vouloir bien y assister.

Le Comité.

Expériences chinoises

23 juillet 1758. — Les Génois et les Français s'étant brouillés à cause des jésuites du Paraguay que Gênes avait autorisés à aller s'établir en Corse, Barbaggio en profita pour tenter de s'emparer de Calvi. Malheureusement il en fut empêché par une troupe génoise et dut abandonner son projet.

24 juillet 1638. — François II, roi de France, douze jours après son avènement au trône, renvoyait aux Corses les promesses que son père Henri II avait faites de les défendre contre la domination génoise, de faire respecter leurs droits et privilèges et de veiller à l'exécution des pactes et des clauses du dernier traité.

25 juillet 1799. — Bataille d'Aboukir où Lorge de Casablanca commandant l'*Orient*, fit sauter son vaisseau plutôt que de se rendre aux Anglais.

Son fils, Giocante, âgé de 12 ans, refusa de quitter le vaisseau et périt avec son père.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Vol qualifié et complicité

Cette affaire ayant eu notre ville pour théâtre, a attiré au palais une foule considérable.

L'audience est ouverte à midi. Après la formation du jury, il est donné lecture par M. le greffier Ornano, de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Le 24 avril 1905, M. Peraldi, avoué à Bastia, qui était allé avec sa famille passer l'après-midi à Brando, constata en rentrant chez lui que des malfaiteurs s'étaient introduits dans son domicile pendant son absence. Il se dirigea immédiatement vers son cabinet de travail, essaya vainement d'ouvrir le coffre, et s'aperçut que la serrure ne fonctionnait plus, les lamelles d'acier qui s'emboîtaient dans les rainures de la clef ayant été faussées. Il parvint toutefois à débouchonner deux plaques de tôle par derrière et tira le pêne ouvrant ainsi le coffre qui n'était pas fermé à verrou. Rien n'était dérangé, des bijoux, des titres de rente au porteur dont il possédait les numéros, les valeurs à recouvrer n'avaient même pas été déplacés, mais un compartiment contenant une somme de 6 790 fr. 50 centimes était complètement vide. Par contre, une somme de 1 300 francs, laissée par hasard dans un autre compartiment, n'avait pas été aperçue par les voleurs qui parfaitement au courant des habitudes de M. Peraldi, avaient fouillé uniquement le coffre où il déposait généralement son argent.

L'examen des lieux indique incontestablement que seule des habitués de la maison pouvaient commettre en plein jour un vol aussi audacieux et aller sans étonner dans une pièce sombre et prendre sans rien déranger, dans des compartiments du coffre, l'argent qui s'y trouvait.

En continuant ses investigations, M. Peraldi constata que la porte de son appartement ne portait aucune trace d'effraction extérieure et avait été ouverte à l'aide d'une fausse clef. Or, la serrure de la porte d'entrée étant à pompe ne pouvait être ouverte sans effraction. M. Peraldi possédait deux clefs, l'une qu'il portait toujours sur lui, l'autre déposée sur son bureau qu'il remettait à son clerc quand il s'absentait et qui avait disparu d'une manière tout à fait inexplicable au mois de septembre ou d'octobre derniers, et à un moment où Solari Joseph se trouvait à l'étude. Il résulte de l'expérience faite par l'expert commis, que la clef de la porte avait pu parfaitement ouvrir le coffre en brisant les lamelles de la serrure.

L'audace avec laquelle le vol a été commis prouve que les valeurs étaient sûrement dans la boutique d'un négociant de Bastia, une somme de plus de mille francs qu'il avait cachée sous des immondices.

Interrogatoire des inculpés

Solari Joseph, mis énergiquement les faits qui lui sont reprochés, il invoque un alibi. Il a passé, l'après-midi du 24, en compagnie de ses camarades Visiroset et Filippi. Le soir, en apprenant que M. Peraldi venait d'être victime d'un vol, il s'est rendu aussitôt à l'étude. Solari Joseph reconnaît avoir eu en sa possession la clef de la porte de l'étude pendant que M. Peraldi se trouvait absent de Bastia, mais cette clef a été remise par lui à son patron dès sa rentrée.

Il est ensuite procédé à l'interrogatoire de Solari Noël qui invoque, lui aussi, un alibi. Le jour du crime, il est parti vers 1 heure et demie à Pietranera pour ne rentrer que le soir vers 5 heures.

L'inculpé prétend que sa présence à Pietranera a été constatée par plusieurs personnes.

M. le président, lui fait observer que vers trois heures, il a été rencontré à Bastia par M. Aymo. Solari Noël oppose le démenti le plus formel aux dires de M. Aymo, ainsi qu'à ceux de la fille Guerri Françoise, domestique de M. Nivaggioli qui l'accuse injustement.

Audition des témoins

On procède à l'audition de MM. Leoni directeur d'école primaire, Versaux et Bozzano fabricants de pâtes.

Ces témoins fournissent de mauvais renseignements sur le compte de Solari Noël.

M. Peraldi, raconte dans quelles circonstances s'est accompli le vol.

Il fait connaître d'une façon détaillée, les constatations faite pour lui à sa rentrée d'Erbalunga. La somme soustraite à son préjudice s'élève à 6,790 francs 50 centimes. Mille trois cents francs en billets de banque, renfermés dans une enveloppe, n'ont pas été touchés.

M. Peraldi, a commencé à soupçonner son clerc, le soir même du crime pendant que ce dernier se trouvait chez lui. L'attitude de ce jeune lui parut tout à fait étrange.

Après les déclarations de Guerri Françoise, il n'eut plus aucun doute. Le vol n'a pu être commis que par des personnes connaissant parfaitement le lieux. M. Peraldi est convaincu que les frères Solari sont coupables.

Après la déposition de M. Peraldi, l'audience est renvoyée en continuation à demain à midi.

Le Couvent de Corbara

Le couvent de Corbara, dans l'arrondissement de Calvi, célèbre pour avoir été le lieu de pénitence imposé au père Didon lors de ses démêlés avec l'autorité ecclésiastique, faisait hier l'enjeu d'un procès qui se déroulait devant la première chambre du tribunal civil.

Les bâtiments du couvent avaient été donnés en 1857 par la commune de Corbara. Or, la liquidation de la congrégation ayant été ordonnée, à qui doivent-ils revenir ?

M. Ménage, liquidateur, soutenait qu'ils devaient revenir à l'Etat. Le tribunal a jugé qu'ils devaient faire retour à la commune.

(*Le Temps*).

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Adjudication de l'Octroi

Il sera procédé, le dix-neuf novembre prochain, à deux heures de l'après-midi, à la mairie, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'octroi municipal de la ville, pour trois années qui commenceront le premier janvier mil neuf cent six.

La mise à prix est fixée à cinq cents francs. Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé à la mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui en feront la demande.

Saint-Florent, le 26 juillet 1906

Le Maire,
T. DE MORATI.

Superbes Enfants !



QUEL bonheur pour la mère qui voit son enfant grandir et quelle affection vraiment divine dont les bébés, faibles et frêles, sont entourés par elle ! Mais pour les petits êtres qui ne connaissent encore que les douceurs du sein maternel, quel orage ne gronde pas autour d'eux lorsque, sevrés, ils commencent à vivre, quel ennemi redoutable, dans la force de l'âge, ne les guette pas ! Ils pleurent, ils souffrent, ils meurent, et leurs mères désolées ne savent pas ce qui leur arrive, elle ignorent que ces petits êtres qui naissent, qui viennent, qui vivent, ont besoin, pour vivre, de la force de lutter contre les microbes, des germes qui pullulent partout, dans l'air, dans l'eau, dans le lait, dans les aliments, dans les boissons, dans les remèdes même, et qu'ils ne peuvent vaincre, ces petits êtres, que si on leur donne, dès leur naissance, une force de résistance, une force de vie, une force de lutte, une force de défense, une force de vaincre, qu'alors ils deviennent forts, robustes, vigoureux, qu'ils ne connaissent plus ni maladies, ni souffrances, qu'ils ne meurent plus, qu'ils vivent, qu'ils vivent longtemps, qu'ils vivent toujours, qu'ils deviennent des hommes, des femmes, des vieillards, qu'ils arrivent à la vieillesse, à la décrépitude, à la mort naturelle, sans avoir connu la maladie, sans avoir souffert, sans avoir pleuré, sans avoir gémi, sans avoir connu la douleur, sans avoir connu la mort, n'avez-vous pas, vous qui êtes mères, vous qui avez des enfants, vous qui aimez vos enfants, vous qui voulez leur bien, vous qui voulez leur vie, vous qui voulez leur force, vous qui voulez leur santé, vous qui voulez leur bonheur, n'avez-vous pas, dis-je, le devoir impérieux de leur donner ce qui leur manque, ce qui leur est nécessaire, ce qui leur est indispensable, ce qui leur est indispensable pour vivre, ce qui leur est indispensable pour vivre longtemps, ce qui leur est indispensable pour vivre toujours, ce qui leur est indispensable pour vivre heureux, ce qui leur est indispensable pour vivre heureux toujours, ce qui leur est indispensable pour vivre heureux toujours sans souffrir, ce qui leur est indispensable pour vivre heureux toujours sans souffrir, sans pleurer, sans gémir, sans connaître la douleur, sans connaître la mort, n'avez-vous pas, dis-je, le devoir impérieux de leur donner

300 Fr. chaque mois pour dames ou messieurs qui font la vente de notre Cirage à Steinbrusch et Kirschbaum. Krefeld.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio
Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.
S'adresser à Mme veuve Bose, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Maine* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* règnent dans ses modèles.
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
numéro Spécimen gratuit. 30, rue de Lille, Paris

Indispensable Compagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES et DANS TOUTES LES GARES

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

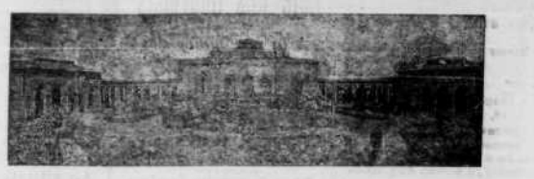
BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler
Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

Agents généraux pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L.-N. MATTEI Cie à BASTIA, à AJACCIO, à CORTE.
Prix courant tous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE
Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.
Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.
L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.
L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.
Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.
Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Socciarde,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE SECRET DU SUCCÈS



Désirez vous réussir dans la vie, vous connaître vraiment de vous-même, devenir un maître et non demeurer un serviteur, dominer les autres, posséder la force, la volonté, la confiance en soi, le courage, l'énergie qui assurent, aisément, succès et bonheur.
Il vous est parfaitement loisible de satisfaire vos plus hautes ambitions, de devenir tout ce que vous voudriez être, si telle est votre ferme volonté, nous vous montrons la route, nous vous prêtons la première impulsion, nous vous faisons le premier pas. Envoyez-nous vos nom et adresse, écrivez très distinctement, et nous vous ferons parvenir, par la poste, à titre absolument gratuit, notre livre gratuit, bonne foi est aujourd'hui reconnaissable. Faites aujourd'hui même à l'adresse suivante avec timbre pour réponse
BUREAU 42 aux ÉTUDES PSYCHIQUES, 194, rue de Rivoli, PARIS.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions ; Valeurs assurées encours : **500** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, en face Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa maison en poste restera encore chez lui quelques années — se disant chirurgien-dentiste — qu'il n'est pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent un médecin autorisé à la pratique pour lui la direction de deux artificielles.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
Le délicieux LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
EXIGER LES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 26 JUILLET 1905 — N° 176

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00353

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI. Sainte Anne.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 57 .
Lune Nouv., le 31 — Prem. quar., le 7.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pantaléon.

25 JUILLET

SUR OREZZA

« La Corse est l'île de beauté suprême, a t on dit. Elle est belle par la splendeur de ses rivages, de ses baies, de ses forêts profondes, de ses montagnes, de ses torrents, elle est belle surtout par sa riche nature, par son climat merveilleux. Le jour où notre île sera visitée, parcourue, étudiée, on ne tardera pas à convenir que la Corse n'a rien à envier à Nice, à l'Italie, à l'Espagne. On vante sans cesse la température des villes des côtes d'azur ; mais où trouvera-t-on de meilleur séjour que celui d'Ajaccio, de Bastia, de l'Ile-Rousse ? Pendant l'hiver, il est exceptionnel d'y voir tomber la neige, bien qu'on puisse contempler de ces villes des montagnes éternellement couvertes de frimas. Pendant l'été, une délicieuse brise vient tempérer les ardeurs du soleil ; nos montagnes et même nos bateaux jouissent durant la saison chaude de véritables journées printanières. On peut dire aussi, qu'on ne connaît pas, dans nos villes, de véritable hiver. C'est à peine si les vallées de la Corse ont vu la verdure disparaître, que déjà une sève nouvelle circule de toute part, que la végétation s'anime, et que les plantes embaument l'air de leur parfum. Aux environs d'Ajaccio, sur les coteaux qui bordent son magnifique golfe, l'amandier est en fleurs, souvent avant les premiers jours de janvier. A Bastia, la température moyenne de l'année a été, pendant huit ans, de 16°05. »

Tel est un fragment de l'Avant-Propos qui forme les premières pages du livre de M. le docteur Zaccarelli : *Etude sur l'Eau minérale naturelle d'Orezza, ferrugineuse, manganésifère, acidule, gazeuse.* (Imprimerie Ollagnier).

M. le docteur Zaccarelli écrit encore :

« Mais, à côté de ce climat doux, uniformément tempéré, sur lequel on a écrit des pages si belles et si vraies, la Corse renferme d'immenses ressources thérapeutiques. Les sources minérales, les unes froides, les autres chaudes, sont répandues dans l'île. Nous pouvons principalement signaler : Guagno, eaux sulfureuses qui jaillissent de deux sources à une température de 50 à 55 degrés centigrades ; Guitera et Calcatoggio, eaux sulfurées sodiques ; Pozzichello, eaux sulfureuses froides riches en gaz acide sulphydrique ; Pietrapola, eaux sulfureuses chaudes dont la température varie de 40 à 60 degrés centigrades ; et enfin Orezza, eau acidule ferrugineuse, manganésifère et gazeuse. »

M. le docteur Zaccarelli s'occupe de cette dernière source. Depuis 1894, il a étudié avec soin les effets de cette eau, saisi les malades qui en faisaient usage, noté les symptômes éprouvés.

« Nous nous sommes efforcé d'être aussi complet que possible, ne voulant rien laisser d'essentiel de côté, ne voulant rien négliger pour mériter la confiance du public, l'approbation de nos confrères et maîtres. Nous avons pensé que les eaux minérales, exceptionnellement heureuses comme celles d'Orezza, qui concourent à rendre à certains malades le bien-être et la santé, doivent être étudiées dans le but de donner un buveur un guide clair, concis, où il puisse connaître sans effort les effets salutaires de ces eaux. Nous avons fréquemment remarqué que certaines affections, dont nous reparlerons plus loin, après avoir résisté aux traitements les plus rationnels, se sont améliorées ou ont été guéries sous l'influence d'un traitement bien dirigé à la station d'Orezza. Tous les cas que nous citerons, nous les avons suivis et analysés, et nous avons le ferme espoir d'avoir fait, comme dit Montaigne, « un ouvrage de bonne foi, » un ouvrage vécu. »

Vingt chapitres ornent ce livre : historique des eaux d'Orezza ; géologie de la région d'Orezza, avec une carte ; origine des eaux minérales ; climatologie ; description de la vallée d'Orezza ; différentes sources de la vallée d'Orezza ; comparaison des autres sources acidules, ferrugineuses ; action du fer, du manganèse, de l'acide carbonique ; mode d'action des eaux d'Orezza ; mode d'emploi ; maladies traitées aux eaux d'Orezza ; appareil respiratoire ; épistaxis, anémie consécutive, bronchite chronique, pleurésie, phtisie chronique, bronchorée, asthme, bronchite emphysémateuse ; affections cardiaques, chlorose, anémie après les hémorrhagies utérines, après les maladies infectieuses, après suppération, abcès, opérations graves, traumatismes, anémie chez les surmenés, anémie coloniale ; système nerveux, névralgies, hystéries, épilepsie, neurasthénie, glycozophtalmique, ataxie locomotrice, spermatorrhée ; appareil digestif, gastrites chroniques, dilatation de l'estomac, atonie gastrique, dyspepsie, gastralgie, diarrhée chronique de Cochinchine, entérite chronique, muco-membraneuse ; affections du foie, du rein, de la vessie ; troubles hépatiques, ictère, cirrhose paludéenne et syphilique, néphrite chronique, lithiase rénale, cystite chronique, blennorhagie ; maladies générales, diabète nerveux, constitutionnel ou arthritique sans complications, rhumatisme chronique ; maladies infectieuses, paludisme, syphilis ; cas divers, femmes enceintes, accouchements nombreux, lactation, gourrices, hémorrhagies ou couches, avortements ; ménorrhagies passives ; métrite, corps fibreux ; leucorrhée, aménorragie, dysménorragie, affections utéro-ovariennes ; influence sur la menstruation ; stérilité ; rachitisme ; lymphatisme, anémie, paludisme ; affections cutanées ; affections oculaires ; contre-indications des eaux d'Orezza ; observations.

Et M. le docteur Zaccarelli termine son livre par six pages que je tiens à vous faire connaître :

« Dans ce travail, fruit d'une longue pratique, nous avons essayé de donner un guide aussi concis, aussi clair que possible, qui permît aux malades d'employer avec profit les eaux d'Orezza. Grâce à des observations relevées avec une scrupuleuse exactitude, nous avons pu préciser les indications et les contre-indications de ces eaux minérales, uniques au monde, efficaces entre toutes, et pourtant pas assez connues. La vogue méritée n'est pas encore venue à cette merveilleuse source d'Orezza, et nous ne pouvons nous empêcher de répéter avec Marchal, de Calvi, ces mots qui sont malheureusement toujours vrais : « D'après l'observation clinique, d'après l'analyse chimique, on est autorisé à dire qu'il n'existe pas dans le monde connu une eau acidule ferrugineuse froide qui offre autant d'avantages que celle d'Orezza, et si la célébrité de cette eau n'a pas dépassé certaines limites, cela tient au triste abandon dans lequel cette île a été laissée. Un jour, quand toutes les richesses de la Corse seront connues et fécondées par le travail, on fera de ce déplorable abandon un sanglant reproche au passé. » Cet abandon, ajoute M. le docteur Zaccarelli, est d'autant moins compréhensible, que la comparaison donne aux eaux d'Orezza une incontestable supériorité sur toutes les autres sources acidules ferrugineuses du monde. De plus, elles jaillissent dans une vallée incomparable où les malades trouvent un air pur, bienfaisant, un climat doux, uniforme, tempéré, des salles de bains et d'hydrothérapie ; en un mot, tout ce qui est de nature à compléter les effets de la cure hydriatique. »

L'auteur espère que l'Etat élèvera bientôt dans cette région d'Orezza, un hôpital de malades et de convalescents. Cet hôpital rendrait des services signalés aux nombreux employés de nos colonies, à nos officiers et à nos soldats rentrant en France débilités et affaiblis par le climat anémiant du Toukin, de la Cochinchine, de Madagascar, de la Tunisie, de l'Algérie, du Sénégal, et dont les convalescences traînantes exigent des soins longs et dispendieux.

M. le docteur Zaccarelli rappelle qu'en 1805, le Préfet du Golo, dans un rapport à Napoléon, proposait la création d'un établissement pour recevoir les malades qui se rendaient à la source. En 1847, Casimir Ilarry se rendait en Corse, envoyé par le ministre de la guerre, pour voir s'il était possible de fonder à Orezza un hôpital militaire thermal. Enfin, en 1852, Nanlie, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Bastia, disait : « J'ai la ferme conviction qu'un établissement destiné à nos soldats pourrait rendre d'immenses services à l'armée d'Afrique et aux convalescents. Les constitutions détériorées exigent des congés de convalescence ou un séjour prolongé dans les hôpitaux, et tout cela au grand détriment des malades et du trésor. »

« Et, — ce sont les lignes finales, — nous espérons aussi que tous ceux qui visitent notre pays, qui parcourent la belle vallée d'Orezza, après avoir peut-être maugréé contre la difficulté des moyens de communications, contre le mauvais état des chemins et la rareté involontaire des mœurs des habitants, emporteront un bon souvenir de notre terre et de notre gent ; ils oublieront les petits ennuis du voyage, les cahots et la poussière des routes, pour se rappeler seulement l'action bienfaisante de nos eaux minérales, la douce lumière de notre ciel ensoleillé, les couleurs si variées et si agrestes de nos paysages, les lignes si délicates de nos horizons. »

∴

Le livre de M. le docteur Zaccarelli devrait être mis entre toutes les mains. Il mérite de passer la mer, d'aller jusque sur le continent français, vers les pays étrangers où l'on désire connaître la Corse, et ses richesses et ses beautés. Et il honore celui qui l'a écrit, car ces pages attestent un effort considérable, un travail persévérant, un patriotisme bien compris...

RENÉ SANGY.

Chez les Frères

La distribution solennelle des prix aux Elèves des Frères des Ecoles chrétiennes a eu lieu mardi, 25 courant, à 3 heures et demie, sous la présidence de M. A. Gaudin, maire de Bastia.

Bien avant l'heure, malgré le service d'ordre, la vaste cour, cernée pour la circonstance, était presque insuffisante pour contenir la foule des parents des Elèves et des amis des Frères accourus pour assister à cette fête de famille.

42. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

IV

A ce mot de bouquet, la jeune femme frissonna. Horace comprit sa gaucherie et s'efforça de la réparer. Valérie, rassurée par la promesse que son amant lui faisait de ne pas sortir, ou feignant de l'être, reprit les manières tendres dont elle lui avait fait une habitude. Elle n'épargna rien pour adoucir et charmer la captivité de celui qu'elle nommait en souriant son prisonnier. Elle l'entoura de ces attentions pleines de raffinement et de délicatesse par lesquelles les femmes se font tout pardonner.

Dans les moindres nuances de sa conversation, dans les gentils arrangements de leur dîner en tête-à-tête auxquels elle-même présida, enfin, dans les plus petits événements de cette journée qui pouvait être pour eux la dernière, elle déploya des trésors de séduction encore inconnus à celui qu'elle n'avait jamais voulu traiter en amant. Jamais elle n'avait paru si séduisante.

— Pauvre Valérie ! se dit Horace. Est-elle enfant ! une promesse la rassure, un mot la trompe, et Guerland croyait la connaître ! Demain peut-être...

Il chassa cette pensée du lendemain, poison amer qui germe dans le fruit de toutes nos joies ; il ne songea plus qu'au bonheur ineffable du présent et rendit à sa belle maîtresse passion par passion. Cette journée enfin fut de celles qui font dire aux amants : Une encore et mourir !

Quand l'heure du bal fut venue, madame de Valdaunais se fit habiller. Avec la dextérité d'un homme qui n'est pas neuf à pareil métier, Horace mit la dernière main à la toilette de celle qui devait être bientôt madame de Barberin, changea selon son caprice la disposition des fleurs et des cheveux, lui mit ses gants, non sans baiser bien des fois les bras ronds et satinés qui lui étaient abandonnés languissamment. Une vive rougeur colorait le visage habituellement pâle de Valérie, rehaussait l'expression de ses yeux et donnait à sa beauté une expression de vie inaccoutumée.

— Ange, lui dit son amant lorsqu'elle partit, je vais être jaloux jusqu'à ton retour !

La jeune femme baissa la tête sans répondre, et se refusa au dernier baiser qui lui fut demandé ; puis, enveloppée dans une pelisse qui la cachait en entier, elle sortit et enferma Horace dans sa chambre. Un moment après, le roulement d'une voiture annonça son départ.

Fidèle à son insouciante philosophie, l'amant s'étendit sans gêne sur un divan où il ne tarda pas à dormir en homme qui ne sait s'il retrouvera jamais le sommeil aussi voluptueux, même bercé par l'espérance. Madame de Valdaunais avait fait monter sa femme de chambre avec elle. Quand, après avoir traversé plusieurs rues, la voiture entra dans celle où demeurait madame de Miolens, Valérie tira violemment le cordon.

— Où m'avez-vous dit qu'il logeait, Justine ? demanda-t-elle d'une voix sourde, je ne me le rappelle pas, je n'ai plus de mémoire.

— A l'hôtel du Lion d'Or, Madame, répondit la femme de chambre aussi troublée que l'était sa maîtresse ; sur une petite place à cinquante pas d'ici.

— C'est bien, attendez moi, dit madame de Valdaunais en descendant.

Puis, sans permettre à son domestique de la suivre, elle s'éloigna rapidement. Il était onze heures ; les rues étaient désertes ; la cloche du couvre-feu, vieil usage encore observé dans quelques villes, sonnait lentement sa sonnerie lugubre. Au dernier coup, la pauvre femme frappait à la porte de l'hôtel du Lion d'Or.

V

— Monsieur le chef d'escadron Guerland ! dit Valérie d'une voix brève au domestique qui vint ouvrir.

A la vue de cette femme, enveloppée de la tête aux pieds dans un manteau, et qui ne laissait apercevoir que ses yeux brillants sous son capuchon, le laquais fit un pas en arrière : — Au numéro cinq..., madame, monsieur ne veut recevoir personne, s'écria-t-il, en se rappelant sa consigne ; mais l'inconnue mystérieuse avait passé devant lui légère comme une ombre.

Assis devant une table sur laquelle étaient éparses plusieurs lettres déjà terminées, Guerland écrivait peut-être son testament ; plusieurs papiers venaient d'être brûlés, car des paillettes noirâtres voltigeaient au moindre courant d'air, et la chambre était parfumée par une forte senteur de cire à cacheter. Malgré la lueur des deux bougies, l'œil pouvait à peine distinguer dans un coin un portemanteau entr'ouvert, sur le lit deux épées liées ensemble par leurs ceinturons, et sur la cheminée une boîte à pistolets. Au bruit de la porte qui s'ouvrait sans qu'on eût frappé, l'officier retourna la tête. Sa surprise et son émotion furent telles qu'il laissa échapper sa plume.

Madame de Valdaunais se tenait immobile devant lui. Son visage, coloré par la fièvre, reflétait les tourbillons de sa robe, et ses yeux, fixés sur son persécuteur, exprimaient le fermenté qu'inspire parfois le désespoir. Malgré la grâce de cette apparition, Guerland ne reconnut ni vanité, ni bonheur, mais une sorte de terreur mystérieuse. La présence de Valérie dans sa chambre à cette heure, était un événement tellement inattendu qu'il eut besoin d'un effort de sa raison pour se persuader qu'il n'était pas le jouet d'une vision surnaturelle.

(*A suivre*).

TOURCOING 1906

Ainsi, grâce au dévouement et à la générosité d'un groupe de personnes que leur modestie ne nous permet pas de désigner autrement, nos chers et bons Frères ont eu le bonheur, comme les années précédentes, de distribuer des prix à leurs chers élèves et de récompenser ainsi leurs succès et leurs travaux scolaires, travaux que l'on a pu admirer à l'Exposition de Bastia et dont l'ensemble a obtenu la plus haute récompense avec félicitations du jury.

Que ces personnes charitables veuillent bien agréer la nouvelle expression de nos remerciements et l'assurance de la profonde gratitude de tous ceux qui ont bénéficié de leur générosité.

Notre si digne et si sympathique Maire, en venant présider cette fête scolaire, a tenu à donner un nouveau et bien précieux témoignage de sa haute estime et de sa particulière bienveillance à l'égard de nos modestes instituteurs religieux, de ces bons Frères toujours si dévoués et si habiles qui à toutes les expositions ont mérité les plus hautes récompenses, dans toutes les branches de l'Enseignement.

Par les temps malheureux que nous traversons, alors que tous les ennemis de la foi, de la vraie liberté et de la Patrie s'acharnent à la destruction de l'Enseignement chrétien, violent ainsi tous les droits des parents, il était juste, il était bon que M. le Maire vint honorer en la présidant cette solennité et rassurer en même temps les nombreuses familles qui malgré tout, par devoir, et dans la plénitude de leur liberté, préfèrent cet enseignement à tout autre pour leurs chers enfants.

Dans sa haute sagesse et sa paternelle sollicitude pour tous ses administrés, le premier magistrat de notre ville l'a parfaitement compris, qu'il en soit béni et glorifié. Nous ne saurions trop l'en féliciter au nom de toute la population si chrétienne de notre ville.

Mais revenons à la cérémonie.

A 3 heures et demie, M. le Maire fait son entrée accompagné de nombreuses personnalités dont la plupart sont membres de l'Amicale. Il est salué par les applaudissements unanimes de toute l'assistance et les cris répétés de : « Vive M. le Maire ! »

En même temps, l'Orphéon de l'Ecole, formé par le cher Frère Directeur, et dirigé par l'habile et sympathique maestro M. Regineni, entonne le chœur : *Salut bon jour !* lequel est enlevé avec un brio remarquable.

Un élève du cours supérieur, M. Vincensini, s'avance ensuite, et au nom de ses cinq cents camarades souhaite la bienvenue à M. Président.

Il dit en un langage élevé tout le bonheur et l'honneur que le premier Magistrat de notre cité fait à tous en daignant présider notre solennité scolaire. Il le remercie ensuite ainsi que tous les invités, d'avoir bien voulu se rendre aux désirs de leurs chers maîtres et de leur donner par leur présence un si grand témoignage de sympathie et un si précieux encouragement.

Au milieu des applaudissements qui soulignent ce compliment, M. le Maire monte sur l'estrade et prononce un remarquable discours.

Bastia sans pain

La plupart des patrons boulangers ayant reconnu qu'avec les prétentions par trop exagérées des ouvriers, ils ne pouvaient pas se tirer d'affaire, ont suspendu tout travail. Ils veulent bien payer jusqu'à 2 fr. 50 la journée de 10h kilos, mais ils déclarent ne pouvoir aller au delà.

Il n'y a que les patrons qui travaillent eux-mêmes et n'emploient pas d'ouvriers qui ont continué leur fabrication, mais ils sont le petit nombre et le pain qu'ils peuvent fournir est loin de suffire aux besoins de la population.

Dans cette situation, M. le Maire a dû se préoccuper sans retard d'assurer les besoins de la consommation et la note suivante indique dans quelles conditions ce'a a été fait.

Approvisionnement du Pain

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'à partir du jeudi 27 et jusqu'à la fin de la grève des patrons et ouvriers boulangers, il sera procédé de 7 heures à 11 heures du matin à la distribution du pain aux conditions suivantes :

Pain de troupe . . 0,30 le kilo
Toute autre qualité . 0,40 le kilo

Toute livraison sera faite au comptant.

Les acheteurs sont priés de se présenter avec leur monnaie comptée.

La distribution sera faite aux postes suivants :

HAUTE-VILLE :

Dans l'école des Filles de la Citadelle.
Dans l'école des Filles, rue Campanari.
Dans un magasin, Rd Saint-Angelo, 10.

BASSE-VILLE :

Dans le péristyle du Théâtre.
Dans un magasin, rue de l'Opéra, 18.
Dans un magasin, place Saint-Nicolas, 17.
Dans un magasin attenant aux bureaux Fraissinet, au Nouveau-Port.

A l'Hôtel de Ville.

Pour éviter tout encombrement les acheteurs sont invités à se conformer aux indications qui leur seront données par les agents de service.

Cependant le pain de troupe pourra être distribué demain 26, à partir de 2 heures de l'après-midi.

Si on peut même avoir de disponible du pain d'autre qualité il en sera distribué à la même heure.

Bastia, le 25 juillet 1905.

Le Maire, A. GAUDIN.

Rappelons que les patrons étaient disposés à accepter le tarif des ouvriers à la condition de pouvoir augmenter le prix du pain. Mais M. le Maire leur a formellement déclaré qu'il s'opposerait à toute augmentation du prix du pain, puisque la taxe acceptée à Bastia était supérieure à celle de Marseille et d'Ajaccio.

Il faut journellement à Bastia, au minimum de 12 à 13 000 kilos de pain, M. le Maire en a demandé à Ajaccio, à Corte, à Calvi, à Bonifacio et même à Livourne.

La manutention militaire fournira 4 000 kilos de pain par jour.

Réunion extraordinaire du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le Maire. Quatorze membres étaient présents. M. le docteur Sari remplissait les fonctions de secrétaire.

Cette réunion a été motivée par la grève des patrons et ouvriers boulangers.

M. le Maire donne lecture de plusieurs télégrammes émanant de diverses localités où l'on s'était adressé pour s'approvisionner en pain.

Une grande partie du pain nécessaire à la ville, pouvant être fourni par Ajaccio, Corte, Calvi, etc., et la manutention militaire, M. le Maire propose au Conseil de voter une somme de 20.000 francs pour effectuer des achats de pain, à raison de 37 et 40 centimes le kilo.

Le budget de la ville ne permettant pas de disposer d'une pareille somme, M. le Maire propose d'employer à cet effet, le legs Favale dont le montant serait reconstitué aussitôt la grève finie.

La proposition de M. le Maire est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée.

Avis

Les membres du bureau des Syndicats de toutes les corporations ouvrières de la ville sont priés d'assister à la réunion qui sera donnée par les ouvriers boulangers, aujourd'hui, 26 du courant, à 8 heures et demie du soir, route du Cap, 8.

Le président, T. Erminy.

Les patrons boulangers se réunissent en assemblée générale, aujourd'hui 26 courant à 10 heures du matin, au théâtre.

Ils invitent à y assister, les représentants de farines et tous les fournisseurs de quelques fabricants de pain, avec qui ils ont besoin de conférer.

La Commission des patrons boulangers.

Curiosités corses

16 juillet 1784. — Arrêt du Conseil d'Etat, exemptant de toute imposition, pendant vingt ans, les terrains incultes qui seraient cultivés en châtaigniers, en linières, et de tout droit de sortie les produits de ces cultures.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CERVIONE. — On vient de célébrer, en l'église Saint-Erasme, très artistement décorée de fleurs et de plantes de toutes sortes, au milieu d'une nombreuse et élégante assistance, le mariage de M. Dominique Jean de Peretti, agent des Douanes à la direction de Nancy, avec Mlle Marie Cipriani.

En raison d'un deuil récent, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les témoins du marié étaient : M. Henry Moretti et Mlle Aimée Ficonetti, ses cousins ; la fiancée était assistée de M. le juge de paix Grassi et de Mme Tiburce Vigiitti.

La gracieuse mariée qui portait une ravissante robe en satin blanc, a été conduite à l'autel par M. Bianchi, son beau-frère. Le cortège, à son entrée à l'église, était ainsi composé :

M. D Jean de Peretti et Mme veuve Filippi ; M. le juge Grassi et Mlle Aimée Ficonetti ; M. Henry Moretti et Mme Tiburce Virgitti ; M. Cuneo et Mlle Lilliane Brandi ; M. Blaise Virgitti et Mme Henri Moretti ; M. Joseph de Suzzoni et Mlle Marie Grassi ; M. Pierre Cruciani et Mlle Filidora de Poli ; M. Dominique Brandi et Mlle Paule Ducroq ; M. Tristani et Mme Julie Tristani ; M. Jean Scotti et Mlle Lilliane Boldrini ; M. Pierre Sodini et Mme Dévote Scotti ; M. Charles Marcelli et Mlle Marie Franceschi ; M. Alexandre Bernardini et Mlle Annonciade Colombani ; M. Joseph Virgitti et Mlle Alexandrine Brandi ; M. Felce et Mlle Orsoni ; etc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Sisco, curé-archiprêtre, dont l'allocution a été très remarquée.

Pendant la messe, l'orgue était tenu par M. l'abbé Chiavérini, curé de Talasani, vont tout exprès pour la circonstance.

Reconnu pendant le défilé à la rectistic: M M. le premier président Grassi ; le maire Astima ; Camille de Suzzoni ; Mmes Alexandre Grassi ; Astima de Poli ; Mlle Marie-Anne Grassi ; etc.

Après la cérémonie religieuse, dans les appartements de Mme veuve Cipriani, mère de la mariée, qui a su si bien faire à chacun le plus charmant accueil, un lunch intime de 50 couverts réunissait tous les parents et quelques amis des jeunes époux.

Au dessert, un des convives a, dans une éloquente improvisation, porté à la santé du jeune couple, un toast très applaudi et d'une forme exquise. Aux je nes époux et à leur famille, nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — P. C.

LA CURE D'AIR CHEZ SOI.



Le traitement des pilules Pink équivaut à une cure d'air. Les pilules Pink donnent des forces, donnent du sang, développent l'appétit, favorisent les digestions, calment, fortifient et tonifient les nerfs. Elles donnent d'aussi belles couleurs que celles qu'on rapporte d'un séjour à la mer ou à la campagne. Elles sont un soutien pour ceux qui ne prennent pas de vacances et travaillent durement pendant les chaleurs.

M. Soulisse, rue des Docks, à Nantes (Loire-Inférieure), écrit :

« Tous mes remerciements, pour vos bonnes pilules qui à la suite de ma fièvre typhoïde ont abrégé ma convalescence. Ma faiblesse avant le traitement des Pilules Pink avait réussi à tous les fortifiants. Aussitôt que j'ai eu pris les pilules Pink, j'ai senti positivement revenir mon appétit et mes forces. »

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes. Toutes les pharmacies vendent les pilules Pink. On peut se les procurer aussi au dépôt : Phie Gablin, 28, rue Bolle, Paris, 3,50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes, franco.

PILULES PINK

Bastia Exposition

Dimanche, à 4 heures, a eu lieu la cérémonie de clôture de l'Exposition, dans la salle du théâtre sous la présidence de M. le Maire. A ses côtés, ont pris place sur l'estrade, MM. de Montera et Galbi, conseillers municipaux ; M. Boulon, commissaire général, et M. Hérard, secrétaire général.

M. Boulon a ouvert la séance et prononcé le discours suivant :

Monsieur le Maire,
Messieurs et Mesdames,

L'exposition qui ferme ses portes aujourd'hui mettra une fois de plus en évidence cette valeur toute particulière de l'industrie bastiaise.

N'est il pas du devoir d'une ville aussi marchande comme la vôtre de marquer toutes les fois que l'occasion s'en présente, la sollicitude qu'elle doit porter aux commerçants, aux industriels et aux ouvriers ?

La fête d'aujourd'hui, qui est le couronnement de l'exposition installée dans vos murs, est une véritable fête du travail.

N'est ce pas le travail qui est la source du bien-être, de la prospérité et de la fortune d'une ville ?

N'est ce pas lui qui, dans une société démocratique, rend l'homme heureux, indépendant et vraiment libre ? N'est ce pas lui qui lui procure ses véritables joies, celles qui résultent des difficultés vaincues et du devoir accompli ?

Certes, Messieurs, je ne méconnais pas les difficultés de l'heure présente, je n'ignore pas combien les luttes pour la vie sont devenues âpres et difficiles, et je sais bien que souvent il ne suffit pas d'un labeur incessant, du désir de bien faire, d'une infatigable persévérance pour réussir et acquérir, sinon la fortune, du moins cette modeste aisance qui est le but des efforts de tous.

Mais s'il lui néanmoins, comme vous, dans la toute puissance de l'effort continu, dans l'intelligence de ceux qui luttent toujours et qui savent se souvenir que le travail opiniâtre arrive à bout de toutes les difficultés.

Vous avez montré, Messieurs les exposants, que vous êtes de ceux qui savent vaincre les difficultés, qui comprennent qu'il faut toujours aller de l'avant, toujours améliorer sa production, et qu'à ce prix on acquiert le succès et la victoire.

Cette Exposition, organisée à la dernière heure, contrairement par les intempéries de la saison, a cependant donné d'appréciables résultats.

Dans son cadre gracieux, nous avons pu admirer les spécimens des industries les plus diverses, et tous nous ont donné une impression favorable du goût, de l'intelligence et de l'amour du progrès de ceux qui nous les ont présentés.

Oui, Messieurs les exposants, permettez-moi de vous encourager à persévérer dans la voie où vous êtes entrés ; de vos efforts fructueux dépendent la prospérité non seulement de vos affaires personnelles, mais encore de votre pays et de la France que nous devons tous associer dans un même amour, défendre avec la même énergie.

Qu'il me soit permis, au nom du comité d'organisation, de remercier M. le maire Gandin et le Conseil municipal de son intelligente initiative.

Que M. le Sous-Préfet, M. le Gouverneur, MM. les membres de la presse, MM. les membres du jury, MM. les exposants et tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidés dans notre œuvre, reçoivent ici nos sincères remerciements. Le Comité emportera de la bonne ville de Bastia un des meilleurs souvenirs.

Vive Bastia !

M. Hérard, secrétaire général, a donné lecture du Palmarès.

M. le Maire a ensuite prononcé le discours suivant :

M. Boulon, Commissaire général de l'Exposition internationale de Bastia,

J'ai l'agréable devoir en mon nom personnel et au nom du Conseil municipal de vous remercier de votre heureuse initiative, d'être venu dans notre Ville organiser une Exposition commerciale et industrielle. L'Exposition organisée sous notre patronage a réellement donné d'excellents résultats.

Par la lecture du Palmarès que nous venons d'entendre, malgré quelques scepticismes, qu'il me soit permis de vous remercier une deuxième fois pour vous encourager à persévérer dans le but d'œuvre d'intérêt général que votre Comité poursuit.

Nous aurons certainement le plaisir de vous revoir, et nous ferons certainement mieux. Merci donc à Messieurs les membres du Jury, à Messieurs les exposants de l'effort que vous n'avez pas hésité à vous imposer. Je prononce la clôture de l'Exposition.

La musique du 163e a rehaussé cette fête en exécutant divers morceaux.

Le feu d'artifice

A 9 heures et demie un magnifique feu d'artifice a été tiré dans l'enceinte de l'Exposition. Il a été fourni par la maison Barthier et Cie de Monteux, Vaucluse, et tiré par M. Louis Verdet. Voici la nomenclature des pièces principales :

Caprice chinois double éventail. — Grandiole chinoise. — Double soleil miroitance de couleurs. — Caprice romaine surprise. — Soleil multicolore suivi de deux chamrilles romaines. — Cascade ovoïde éventail chinois. — Girandole volante surprise. — Double aile de moulin à feu croisé. — Triangle lyrique aux cocardes tricolore.

Cour d'Assises

Audience du 25 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Vol qualifié et complicité

Antonini, maréchal des logis de gendarmerie, a procédé aux premières constatations. Il a remarqué que la clef ouvrant la porte d'entrée de la maison Peraldi pouvait, avec un léger effort, ouvrir la colle de ce dernier. Au moment où il procédait à une constatation, le clerc de M. Peraldi survint. Il avait là sourire sur lèvres. Il ne paraissait guère ému de malheur qui arrivait à son maître.

L'huissier Muselli déclare que M. Peraldi lui a dit en présence de son clerc Solari, qu'il serait allé le lundi de Pâques passer la journée chez lui à Erbalunga.

Pietri J.-B., serrurier, donne à MM. les Jurés des indications sur la coffre-fort de M. Peraldi, qu'il a été appelé à réparer.

Guerri François. Je suis au service de M. Nivaggioli, qui habite la même maison de M. Peraldi. Le lundi de Pâques, j'entends le bruit d'une porte qu'on ferme ; je suis sortie sur le perron du troisième. Mon attention fut alors éveillée par les pas de quelqu'un qui se trouvait au deuxième étage. Comme j'avais remué la rampe en m'y appuyant il a levé les yeux et j'ai alors reconnu N. Solari.

Nivaggioli, bâtonnier de l'ordre des avocats, fait connaître que le soir même du vol sa bonne lui a déclaré avoir vu vers 2 heures et demie, Solari Noël sur le palier du deuxième étage. Elle venait d'entendre fermer la porte de la maison Peraldi.

Colombani Victor, huissier. Je suis voisin de M. Peraldi. Le soir même du vol, M. Nivaggioli m'a fait part des déclarations que sa bonne venait de lui faire.

Marielle Louis, brigadier d'artillerie. Je tiens à rectifier ma première déposition, mes souvenirs étaient inexacts car j'étais en état d'ébriété. A 1 heure le témoin a vu Solari sur le boulevard Paoli ; et il lui a dit qu'il attendait quelqu'un. Il lui donne rendez-vous au bar Maurice. Mais il ne l'a vu qu'à 5 heures moins un quart, venant de Pietranera, et ils sont retournés au Casa-Croûte, où de là au café des Messageries ; mais à ce moment Solari est parti, disant qu'il était pressé.

Jean Maurice Petit, buvetier. Entre 7 heure moins un quart et 7 heures, Marielle est venu me trouver. Nous avons passé la soirée ensemble. Marielle était un peu gai, même il dormait. Il n'a pas vu Solari dans la journée.

Almo Regulus. Le lundi de Pâques à 3 heures et demie j'ai rencontré Noël Solari sur le boulevard du Palais. Nous avons échangé un salut.

Gabrielleschi, conducteur d'omnibus. Entre 3 et 4 heures le lundi de Pâques j'ai conduit dans ma voiture. Noël Solari à Pietranera. Il n'était pas 3 heures comme le prétend l'accusé.

Benigni Benin, cocher. Le lundi de Pâques, vers 3 heures et demie, à Toga, j'ai pris passage sur la voiture de Gabrielleschi. Noël Solari s'y trouvait.

Leca Louis, relieur. J'étais ami de Noël Solari. Mais il est inexact que je l'ai vu le lundi de Pâques à Pietranera car je n'y étais pas.

Moretti Jean, employé de commerce. J'ai vu Noël Solari arriver à Pietranera à 4 heures, non à 3 heures comme il le prétend.

Hospici confirme la précédente déposition.

Benigni Jean-Luc. Le lundi de Pâques j'ai vu Noël Solari à Pietranera entre 2 heures et demie et 3 heures.

Marie Benigni, confirme la précédente déposition.

Ezanini Ernest, cocher. Le lundi de Pâques j'ai ramené de Pietranera, sur ma voiture, Noël Solari. Il était 4 heures et demie ou 5 heures au plus tard.

Pasquali. Il a entendu une conversation entre sa belle-sœur et une nommée Concetta. Celle-ci disait que les accusés ont trouvé pour eux, deux témoins à décharge, mais ces témoins mentent quand ils disent qu'à 3 heures les Solari étaient à Pietranera. Ils étaient au contraire à Bastia.

Ce témoin ne pouvant pas s'exprimer en français, et comme parmi MM. les jurés il n'en trouve qui ne comprennent pas le Corse, Me H. de Montera junior est nommé interprète.

Crisponi et Tartarini confirment la précédente déposition.

Vialrossi Charles. J'ai passé la journée du lundi de Pâques jusqu'à 4 heures avec Joseph Soleri et Filippi Vincent ; nous avons promené en divers endroits et visité plusieurs bavettes.

Filippi Vincent, Pauline Caisinelli, Nicolina Coretti, Assumpion Verzura, Rosalie Antoni et Fanny Merlin confirment la précédente déposition.

Zeanini Pascal. J'ai demandé à Joseph Solari s'il savait qu'on avait volé chez son patron. Il m'a répondu : J'ai eu peur, j'ai mal compris, j'ai cru que tu m'annonçais que mon frère avait fait un mauvais coup. Ce disant il avait l'air souriant

Forcioli J.-B. donne de mauvais renseignements sur Solari Noël.

Gabrielleschi, conducteur d'omnibus. Entre 3 et 4 heures le lundi de Pâques j'ai conduit dans ma voiture. Noël Solari à Pietranera. Il n'était pas 3 heures comme le prétend l'accusé.

Benigni Benin, cocher. Le lundi de Pâques, vers 3 heures et demie, à Toga, j'ai pris passage sur la voiture de Gabrielleschi. Noël Solari s'y trouvait.

Leca Louis, relieur. J'étais ami de Noël Solari. Mais il est inexact que je l'ai vu le lundi de Pâques à Pietranera car je n'y étais pas.

Moretti Jean, employé de commerce. J'ai vu Noël Solari arriver à Pietranera à 4 heures, non à 3 heures comme il le prétend.

Hospici confirme la précédente déposition.

Benigni Jean-Luc. Le lundi de Pâques j'ai vu Noël Solari à Pietranera entre 2 heures et demie et 3 heures.

Marie Benigni, confirme la précédente déposition.

Ezanini Ernest, cocher. Le lundi de Pâques j'ai ramené de Pietranera, sur ma voiture, Noël Solari. Il était 4 heures et demie ou 5 heures au plus tard.

Après les dépositions des témoins les débats de cette affaire sont renvoyés en continuation à demain.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 26 à midi, + 27 à 1 h 6 heures du soir + 27. Maxima, + 28 6 Minima, + 21 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. faible.

Dans l'après-midi. E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pendant, 17 h. du matin : 0 mm

Faculté d'Aix

M. Charles Pitti-Ferrandi a été reçu à l'examen de licence en droit, 2e partie.

Fiançailles

Hier ont eu lieu les fiançailles de Mlle Ninette Sisco, la charmante fille de M. Louis Sisco, ancien juge au tribunal de commerce et ancien conseiller municipal, avec le sympathique M. F.-D. Maestracci, agréé au tribunal de commerce, membre du conseil municipal.

Nos adressons nos bien sincères félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

A l'Exposition

Nous avons eu le bonheur, dimanche dernier, d'assister à la clôture de notre Exposition, et, à la lecture du *Palmarès*, nous avons éprouvé une certaine satisfaction en remarant, entre les premiers, le nom de notre ami Noël Sterli, qui a remporté le Diplôme de Grand Prix, avec félicitations du jury, pour ses travaux de tapissserie en meubles.

Toutes nos félicitations.

Le prix de l'avoine

Nous croyons être utile aux propriétaires en leur faisant connaître les prix de l'avoine sur les marchés de Marseille et du Havre, à la date du 10 juillet.

Ces prix s'entendent pour 100 kilos nets, et par quantités de 5.000 kilos.

Les prix de détail sont majorés de 4 francs les 100 kilos.

Au Havre : avoine noire Bretagne, 21.25 ; blanche, 21.25 ; — à Marseille : rouge Oran, 18 fr. ; blanche Varna, 18 fr. ; blanche Russie, 19.50 ; grise, 19.50.

Objet perdu

Il a été perdu, dimanche, une sacoche contenant une certaine somme et des clés. La rapporter contre récompense, rue de l'Opéra, 31, chez Tiramani, au 5e, ou au bureau du journal.

Achat de pruneaux

La Maison L.-N. Mattei et Cie a l'honneur d'informer les propriétaires qu'elle achète tous les jours des pruneaux (reine-claude) vertes.

Avis

Une personne a été vue emportant des galeries de l'Exposition, sans doute par erreur, une sihouette, œuvre d'un de nos artistes bastiais.

Nous la prions de la rapporter au bureau du journal.

Dans le cas contraire, il en serait référé à la police.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-ale 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Avis

Leçons d'Italien à domicile ou non.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement au 4e étage, Bd Paoli, 24, maison Ferretti. S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au fer étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces sudessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

Vezzani
Hôtel des Voyageurs

M. BATTESTI Joseph Mathieu, ancien maître d'hôtel des bains de Punzichello, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son hôtel à Vezzani.

Cet établissement s'élève sur la route forestière, place de la Fontaine des Trois Grâces avec trois jets d'eau, dans un site très agréable, entouré d'ombrages et d'où on a la double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes boisées de pins et de châtaigniers, de jouir de la brise et fraîche des belles nuits d'été, et de se désaltérer avec l'excellente eau de Vezzani si renommée.

Les personnes qui désirent passer l'été à Vezzani pourront prendre pension et chambres à des prix très modérés. Les voyageurs y trouveront tous le confortable nécessaire.

Un cabriolet est mis à la disposition des voyageurs entre Vivario et Vezzani et viceversa.

Café des Gourmets

A la renommée des

GLACES

TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures

Bière F. POUSSET
Spatenbrau Munich
Pilsen. Burgerliches. Brauhaus
BOCK-ALE, GRUBER

ETABLISSEMENT Thermal DE GUAGNO-LES-BAINS

Le chroniqueur est M. A. Grimaud-Pianos dont la réputation n'est plus à faire. On est donc assuré de trouver à l'Etablissement Thermal une cuisine de choix, de la patisserie, et tout le confortable désirable. En plus de la table d'hôte, des déjeuners, dîners et soupers sur commande, peuvent être servis.

La cure de Messieurs les Baigneurs de l'Etablissement Thermal, à partir du 15 juillet, sera dirigée par M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite ; à cet avantage vient s'ajouter celui de n'avoir pas à sortir pour prendre son bain, on est relié intérieur conduisant des cabines aux chambres, commodité inappréciable dans une cure, le refroidissement et l'air après le bain devenant un danger.

Les chambres sont installées au 1er étage, d'après le système hygiénique, au 2e vaste salle à manger à six ouvertures, à chaque étage de ce corps de bâtiment, une large et longue galerie couverte sert de promenade.

Vaste tout ombragée, salon, piano, journaux.

L'aspect de l'Etablissement Thermal est grand, l'air circule abondamment, Messieurs les pensionnaires sont à leur aise, car l'espace ne leur manque pas.

Prix, table et chambre, 5 fr. 50.

Pour renseignements s'adresser à Mme veuve Jean de la Rocca, propriétaire des sources Thermales et des Etablissements.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	24 juillet	25 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99,40	99,50
— 3 » 0/0 nouveau	99 40	99,40

JUSTICES DE PAIX

Paris, 25 juillet.

Sont nommés, suppléants de justice de paix :

A Belgodere, M. Lanata, en remplacement de M. Orabona, démissionnaire.

A Bastelica, M. Santini, en remplacement de M. Benielli, nommé juge de paix, et M. Salini, en remplacement de M. Folacci, démissionnaire.

A Soccia, M. Paoli, en remplacement de M. Pinelli, démissionnaire.

Nomination

Paris, 25 juillet.

M. Salvatori est nommé greffier de la justice de paix de Venaco, en remplacement de M. Muracciole, démissionnaire.

RÉVOCATION D'UN MAIRE

Paris, 25 juillet.

M. Mozziconacci, maire de Tivolaggio, est révoqué de ses fonctions.

Entrevue d'Empereurs

Paris, 25 juillet.

Le correspondant de « Temps » à Berlin télégraphie :

L'initiative de la rencontre du Tzar et de Guillaume II vient de Berlin.

Dans les milieux officiels allemands on affirme que la rencontre ne nuira pas à l'alliance franco-russe et aux bons rapports franco-allemands.

Les suites de l'entrevue

Paris, 25 juillet.

L'entrevue des deux empereurs a produit une grande impression à Saint-Pétersbourg.

On ignore encore la portée exacte de cette entrevue. Dans les cercles officiels on croit que l'échange de vues entre les deux souverains ne peut qu'aider à la conclusion de la paix et à une entente générale au sujet des affaires d'Extrême-Orient.

00354

Une surprise est attendue

Paris, 25 juillet.

Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

On commente vivement l'entrevue des deux empereurs.

Dans les milieux bien informés on prétend qu'une grande surprise politique éclatera bientôt.

AU MAROC

Tanger, 25 juillet.

On mande de Fez :

La situation est toujours stationnaire. Le ministre de France n'a pas encore reçu d'instructions officielles relatives à l'accord franco-allemand.

On affirme que l'entreprise de construction du petit port à Tanger est sur le point d'être confiée à une compagnie allemande. Cependant le sultan, qui a, paraît-il, fait une promesse formelle, n'a pas encore signé.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Mouvement tournant des Japonais

Londres, 25 juillet.

Le correspondant du « Daily Mail » sur le théâtre de la guerre télégraphie :

Les Japonais ont entrepris un grand mouvement tournant à travers la Mongolie.

Le blocus de Vladivostok

Saint-Pétersbourg, 25 juillet.

Le correspondant de la « Novoié Vrémia » auprès du 11e corps d'armée de Sibérie, télégraphie que des torpilleurs japonais, profitant d'un épais brouillard et de la pluie, se sont approchés le 18 juillet de plusieurs baies voisines de Vladivostok.

Ils ont opéré, dit-on, une descente dans le golfe de Gaschkevitch, près de la baie de Posslet.

Ce fait constitue probablement l'ouverture d'opérations actives contre Vladivostok.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôt à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santacroce.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Charcuterie Marseillaise

M. Lucien Fabre, propriétaire de la Charcuterie Marseillaise, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cause des fortes chaleurs ses magasins seront fermés à partir de ce jour, pour rouvrir les premiers jours de septembre.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures.

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, partira de Marseille pour Bastia le vendredi 28 courant. Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 29, dans la soirée.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Houlo, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle fait les porte toutes leurs marchandises (à mêmes conditions de fret que les autres compagnies. (Les farines et les semoules sont toujours transportées à raison de 0,75 la balle). Prix réduits pour les fortes expéditions.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Cantarelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir de mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour frêt et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieu)

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la glace hygiénique de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.
Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 600 tonnes,	M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periechi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser : à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers d'administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et balcon. Balcon de devant et grand balcon sur la cour. Eau et gaz à bord.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord
332 et 334 Rue Lafayette.
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
CATALOGUE FRANCO (en timbres)
Téléphone — UNIS 4-84-DENIS
Dépôt Général du FER CAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les Nos 3e et 4e 3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 3, r. de 4-Septembre

Indispensable Campagne

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

LA GRAINE ST-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies de Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Préférée à Toute
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler
Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber





MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces Eaux salines indurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aquarines, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lambroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Débilité nerveuse, Vertiges, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute Faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
D^r B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES : HUGAN, TOURS, MACHINES à percer
OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS pour bois et métaux
LE MELLE
47, Rue Lafayette, Paris
Prospectus franco

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Pierre de Taurus : Piole, Sonnis, Carrès, Fil de fer, Rouens artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours : 800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET FRADIN
PIERRE SABATI
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATI a l'honneur de prévenir ses confrères éloignés, qu'avec 1 à 2 mètres on perdu toutes sortes chemins environnants — ou disent chirurgien-dentiste — qu'il n'est pas le droit d'user les prévenir si qui emploient un huissier assistés à la vérité pour le faire condamner à toute extrémité.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — JEUDI, 27 JUILLET 1905 — N° 177

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et insérées aux Bureaux du Journal
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne reprend pas les manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Pantaléon.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h 57 .
Lune Nouv., le 31 — Premier quar., le 7.
Fête de demain : Saint Innocent.

26 JUILLET

Les Curiosités de la Semaine

Encore la question des chapeaux. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, du chapeau blanc, de haute forme, que portait Edouard VII dans une récente réunion sportive. Quelques dames, elles, ont « lancé » à Londres le chapeau en papier. Le papier employé est celui dont on se sert habituellement pour fabriquer les abat-jour et les cache-pots. Deux rouleaux suffisent pour confectionner un chapeau. Le papier est coupé en plusieurs bandes que l'on colle et à qui l'on donne la forme désirable. Il paraît que ces chapeaux peuvent supporter une pluie légère ; en tout cas, s'il y a accident, il est facilement réparable.

On mande de San-Francisco : Une Compagnie de la Colombie britannique est en train de faire des préparatifs pour expédier à Shanghaï d'immenses pontons formées d'arbres entiers équarris et de madriers réunis, de manière à former un colossal radeau lié par des chaînes, qui sera remorqué à travers l'océan Pacifique par de puissants remorqueurs accompagnés d'un navire charbonnier chargé de les ravitailler.

Ces longs trains de bois ont été assez souvent employés aux Etats-Unis, mais on y avait à peu près renoncé pour les longs trajets, le dernier radeau ayant eu à subir une effroyable tempête : les chaînes s'étaient cassées et ces énormes pièces de bois s'étaient éparpillées sur l'Océan, causant de grands dangers pour la navigation et ayant été même cause de quelques sinistres maritimes.

Une Carmen noire. Il paraît que, dans un théâtre de New York, une troupe lyrique d'un genre particulier, c'est-à-dire exclusivement composée de chanteurs et de cantatrices nègres, a donné récemment une série de représentations de *Carmen*, montée de la façon la plus somptueuse. Pour ces représentations, la salle du théâtre était pleine, dit-on, de négresses en toilettes superbes et couvertes de bijoux. De San-Francisco, de Baltimore, de Washington et d'autres villes, étaient venues en nombre des délégations spéciales de nègres, et de nombreux automobiles qui stationnaient à la porte pendant le spectacle, attestaient la présence de riches capitalistes de la race noire. Il va sans dire que le succès fait par ceux-ci aux artistes leurs compatriotes a été bruyant et complet.

Piétons automobiles. Nous sommes à l'époque de la vitesse, de la vitesse quand même. Automobiles, chemins de fer, et bientôt ballons, c'est à qui franchira le plus rondement les plus grands espaces : c'est la course vertigineuse, comme disent les coureurs à l'abîme. Les piétons s'en mêlent, eux aussi. On vient de voir, en effet, apparaître dans les rues de Londres le patin à roulettes. Ce ne sont pas seulement des employés ou des artisans pressés qui en font usage, mais des gentlemen du meilleur ton : les patins sont tout à fait modernes, car les roues sont munies d'un petit cercle en caoutchouc. Les uns et les autres, comme de juste, ont fait sensation. Tout de même, si cette mode prenait, la physionomie des capitales serait bien curieuse dans quelque temps.

Mme Melba vient de battre le record du gros cachet. A Clievedon, propriété de M. Astor, où la grande cantatrice avait été invitée à chanter, elle a touché mille livres sterling (25,000 francs) pour la soirée. Or, Mme Melba a chanté exactement pendant vingt minutes, ce qui met la minute à 1.250 francs ! Sait-on pour une soirée. Mais M. Paderewski a dû jouer pendant plusieurs heures. Pauvres gens !

Historiette. On raconte un trait plaisant, quoique de goût un peu douteux, sur M. Radolin, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il s'appelle Radolinski. Quand il entra dans la diplomatie, l'empereur le pria de supprimer cette désinence polonaise : — Radolinski, vous vous appellerez Radolin.

Le lendemain, au cercle, on ami lui tend la main : — Bonjour, Rado ! — Comment, Rado ? — Certes ! — Mais je m'appelle Radolin. — Oh ! pardon ! je croyais que Sa Majesté vous avait encore coupé quelque chose ?

Désarmons ! L'armée allemande possède maintenant quatorze batteries de fusils mécaniques (mitrailleuses Maxim) L'état-major semble attacher une grande importance à ces engins meurtriers, qui fauchent en éventail et, en quelques instants, tout ce qui se trouve dans leur rayon d'action. La mitrailleuse tire six cents coups à la minute.

Une curieuse expérience postale a été tentée par un habitant de Guernesey, M. Henry Turner. Désirant se rendre à l'île de Serk, il a eu l'idée de se présenter au bureau des postes de Guernesey pour se faire expédier à Serk comme colis postal. L'employé des postes n'a nullement osé s'arrêter devant cette extravagante proposition. Il a réclamé la taxe de 5 shillings 10 pences, et a chargé le messager de service de prendre livraison de l'envoi. Le messager a conséquemment accompagné M. Turner à l'île de Serk et l'a remis aux mains du destinataire.

Le bain de minuit. Que deviendrait le monde, si les Américains n'inventaient pas toujours quelque chose. Leur dernière trouvaille, tout à fait de saison, est le bain de minuit. La chaleur est telle, en ce moment, sur les plages du Nouveau-Monde, que les baigneurs ne s'y hasardent plus le jour et ils viennent de mettre à la mode les parties de natation au clair de lune. Cela se passe entre minuit et deux heures du matin. Après le bain, on soupe, et après souper, chacun rentre chez soi. Pas si bête !

La question de la réforme orthographique sera tranchée prochainement par le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Si cette docte assemblée acceptait tous les bouleversements que l'on propose, voici comment s'orthographierait le dialogue suivant :

— Komenisvou ? Pamalétot ? — Okifèche ! Cépasroisbastipoi ! — Tapalegosisse ! — Simèjaipalsesoi ! — Bonmoijenai... itofanboc ! — Cépadrefa... j'accep. Alonzi !

Un jeune Parisien vient de donner à sa fiancée une belle preuve d'amour. Il lui disait que, pour elle, il irait jusqu'au vol. Elle n'en voulait rien croire. Alors, il vola à l'étalage d'un charcutier une boîte de homard. Comme il était bien mis, on crut à une simple distraction. Pas du tout, expliqua-t-il ; je suis bien au volair. On l'arrêta. Il avait 800 francs dans son portefeuille. On s'étonna. Alors, il livra son secret et donna cinq francs au garçon charcutier qui avait couru après lui. Il y a lieu de croire qu'après ce trait d'amour, la fiancée du jeune homme n'hésitera pas à demander que le mariage ait lieu le plus tôt possible.

Le chef de la police de Chicago vient d'avoir une idée originale. Les agents ne faisaient rien le bon. Il les a congédiés et a engagé, pour les remplacer, une centaine de repris de justice. Si vous voulez un bon dossier, prenez un contrebandier, dit la sagesse des nations. Le chef de la police de Chicago a suivi le conseil. Reste à connaître le résultat de l'expérience. Provisoirement, elle est, paraît-il, bien accueillie du public, qui constate avec plaisir qu'il y a au moins cent malfaiteurs de moins à Chicago.

PIPELET.

Opérations contre Tazalvo

27 juillet 4730. — Le général de Maillebois, poursuivant ses opérations militaires contre ses adversaires de Talavo et de Son pamene, établit son camp à Bonomano Le lendemain il fit avancer sur Bastelica 350 hommes, sous les ordres du colonel d'Hausseonville, pour attaquer la pièvede Talavo, éloignée de ce village de cinq milles.

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du 1er degré du concours de 1905 à l'Ecole spéciale militaire :

André Joseph-Charl-s-Gaëtan.
Angeli Charles-Victor.
Bonaccorsi Gabriel-Henri-Marius.
Ciambelli Joseph-Dominique.
Colonna de Leca Dominique-Marie.
Giacomoni Eugène-Emile.
Gueiff Ange-Pierre.
Vecchini Jean.
Vincensini Désiré-Pierre-Sylvestre.

Admissibles des années précédentes :

Ceccaldi Félix.
Quilichini Jean-Dominique.
Stefani Paul-Michel Emile.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

La moisson s'effectue dans d'excellentes conditions. Bien que les blés aient souffert de la verse et de la rouille dans quelques régions et que l'échaudage soit à craindre dans les terres élevées, la récolte sera dans son ensemble supérieure à la moyenne.

L'état général du vignoble laisse à désirer, par suite des dégâts causés par la cochylis, l'oïdium, le mildew et le rot brun. L'éducation des vers à soie est terminée ; le temps froid et pluvieux de mai et juin a fait éclore plusieurs chambrées.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 Juillet, à 8 h 1/2

Allégro Militaire,	Furgeot.
Marguerite d'Anjou, ouv.,	Meyerbeer.
Ma Reine, valse,	Coote.
Le Petit Duc, fantaisie,	Lecocq.
Perrache et Perroquet,	Corbin.

Le Chef de Musique, J. LAVY.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés receveurs des postes et télégraphes :

A Courgains, M. Benedetti, adjudant au 159e.

A La Tour de Carol, Mme Macari, dame employée à Prades.

A Ancun, M. Versini, adjudant au 4e.

A Beaulieu, M. Pasciani, adjudant au 147e.

— M. Ottavy Jacques a été nommé gardien ordinaire à la maison d'arrêt de Montpellier.

Bastia Exposition

Le Banquet

Le grand banquet de clôture a eu lieu par souscription à l'hôtel Lingénieur.

Dans un salon richement décoré, avait été dressée une table de soixante couverts.

A 7 heures moins le quart, les convives commencent à arriver. Des membres du jury, des exposants, des amateurs, prennent part à la fête. De nombreuses dames et demoiselles égayent l'assistance par leurs toilettes claires et leurs frais minois.

A 7 heures et quart la table est au complet. En l'absence de M. le Maire, qui s'est fait excuser, M. Boulon offre la présidence à M. le docteur Carlotti.

La plus franche gaîté règne parmi les convives qui font honneur au menu exquis. Le service a été bien fait et M. Lingénieur n'a pas eu de peine pour être à la hauteur de sa réputation bien connue.

Les conversations s'animent ; on arrive au dessert, après que l'on eût servi des glaces en abondance dont on s'est régalé.

Mais c'est le moment des speech. M. Hack, ingénieur civil, prend le premier la parole. Il s'excuse, en sa qualité d'étranger, de parler le premier, mais il lui tarde de remercier les organisateurs de la belle manifestation commerciale, industrielle et agricole dont le succès, sans précédent en Corse, fait le plus grand honneur à M. Boulon, commissaire général, à son secrétaire, M. Héraud, et aux nombreux exposants.

Il boit à leur santé en faisant des vœux pour que d'autres expositions s'organisent dans l'île. Des applaudissements répétés éclatent dans l'assistance.

M. Boulon se lève à son tour, et après avoir exprimé ses regrets pour l'absence du premier Magistrat de la ville, empêché par une indisposition récente, le commissaire général de l'Exposition adresse ses sincères remerciements aux autorités civiles et militaires pour le concours qu'elles ont apporté à cette œuvre de paix, aux membres des divers jurys, aux exposants, aux amis, qui tous ont largement contribué au succès éclatant de cette belle manifestation du travail. Il boit à la prospérité de Bastia, de la Corse, à la santé de tous les convives. L'allocution de M. Boulon est vivement applaudie.

Voici d'ailleurs, le toast de M. Boulon :

Mes Dames, Messieurs,

Vous savez tous, pour en ressentir les effets, que le commerce et surtout le petit commerce, donne à l'heure actuelle des résultats peu satisfaisants.

Il est donc nécessaire de lutter contre le marasme et de réveiller l'activité commerciale.

De nombreux moyens ont été proposés ; mais un des meilleurs est, sans contredit, de faire des expositions.

Cette idée a été la vôtre, et vous n'avez pas hésité à vous donner un surcroît de travail et à exposer en grand nombre.

Les résultats obtenus sont immenses et il y a lieu de s'en féliciter.

L'Exposition du reste vous a forcés à vous connaître plus intimement ; guidés par une même pensée, unis par les mêmes intérêts, vous vous êtes rencontrés plus souvent, et il n'est créé des sympathies au milieu des difficultés dont vous avez triomphé, grâce à l'effort commun.

Des multiples conversations de chaque jour, des luttes quotidiennes, il naîtra forcément de nouvelles relations commerciales.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de M. le Maire, de MM. les membres du Jury, de MM. les exposants. Je bois à la Ville de Bastia.

M. Héraud remercie M. Hack des aimables paroles qu'il a prononcées et souhaite que d'autres fêtes industrielles et commerciales s'organisent pour la prospérité du pays.

On applaudit une troisième fois, puis les conversations reprennent pendant que les nombreux hors-d'œuvre offerts gracieusement par M. Sbavi dès le début du repas s'agitent en tous sens.

Mais l'heure du feu d'artifice qui va être tiré sur la place approche. On se lève, pour se rendre dans l'enceinte de l'Exposition.

Tous sont enchantés d'une si belle fête où la concorde et la fraternité n'ont cessé de régner.

***

Agriculture et Ameublement

1re Section

Etaient membres du Jury : MM. Musso, président ; Ghio, secrétaire ; J.-B. Bourgeois, Etienne Damei, Joseph Balbi, Canavaggio, H. Pelletier, Joseph Tasso, Dominique Airola, Furpi.

Hors concours avec félicitations du Jury : L. N. Mattei, Bastia ; Phosphates Thomas, Paris ; Machine à coudre Helvétia ; Sébille, Bruxelles ; Sœurs et Fortin, section de Bastia ; Nègre et Cie.

Diplôme de Grand Prix Hors concours, avec félicitations : Carrega-Santini de Bonifacio ; Syndicat Agricole, section de Bastia ; Joseph Maleux, Bastia.

2e Section

Diplôme de Grand Prix : Berti Noël avec félicitations du Jury : Santandrea ; A. Vannucci ; F. Salvo ; Pelletier fils ; Assistance publique ; François Cruciani.

Diplôme d'honneur : Petit Frères.

Médaille d'or ou Croix de mérite : Leonsi Alfred d'Ajaccio, V. Carbacole, Marie Olivo, Ciambelli, Gelli Joseph, Marol a entrepreneur, Marsocchi, Pasquinelli, Lenfroi, Vincent Leca, J.-B. Pieri, Roy P. Ch. Clément et Cie, F. Anfilo, Vincent Clément,

Médaille vermeil : Serafino Bottelli, Bastia ; Benoît Aicola fils, Bastia ; Viale frères, Bastia ; Antoni, Bastia ; J. Emilien Colombani, Orezza.

Félicitations du Jury : Gualbella, Bastia.

Céramique

Diplôme de Grand Prix, avec félicitation du Jury : Capillet à Noyon (Oise).

Diplôme de Grand Prix : Compagnie générale des céramiques de Marseille ; Léon de Smet, Castella Lille.

Pigeons voyageurs

Grand prix : Firpi, Bastia.

Cordonnerie

Membres du Jury : Vincensini Jean Brand, président ; Olive, secrétaire ; Caluri, Camagli, Bozzano, Ferretti, Panciolelli, Bonnaud.

Grand Prix : Garori Carmino, avec félicitations du Jury.

Diplôme d'honneur : Cesari Philippe, avec croix de mérite, Ducatillon J.-B., Grimaldi, Costa J.

Médaille d'or : Davalle Antoine, Zannini.

Médaille de bronze : Fronsini Eurico.

Conférences

M. René Sargy donnera deux nouvelles conférences sur la comtesse Mathieu de Noailles : samedi, à Calvi, sous la présidence de M. Adriani, procureur de la République ; et lundi, à Ile-Rousse, sous la présidence de M. le maire Mattei.

Loterie
DE LA SOCIÉTÉ DE DOTATION

La Société de Dotation de la Jeunesse de France a organisé, au profit de ses sociétaires orphelins, une Loterie dont le tirage est fixé au 15 août prochain.

Le nombre de lots est de 1.000. Les principaux sont : une maison de campagne (valeur 6.000 francs), une chambre à coucher Louis XVI (valeur 650 francs), une salle à manger (valeur 500 francs), 3 salons complets, une chambre à coucher, 4 garnitures de cheminée, 4 bicyclettes neuves, 4 machines à coudre, un piano neuf, 6 bureaux en vieux chêne ou noyer, 6 bibliothèques, 5 services de table de 74 pièces chacun en faïence ou en porcelaine, 6 services à dessert, 9 services à liqueur dont 7 en cristal, 10 bracelets en argent, 37 montres en argent et 67 en acier, 34 lampes colonne empire, 38 services à fumeurs, 38 jumelles, 192 ombrelles, 370 bouteilles Champagne Doulin, etc., etc.

On peut d'ailleurs prendre connaissance de la liste complète des lots chez les dépositaires de billets suivants :

MM. Guasco, coiffeur, 11, place Saint-Nicolas ; Mattei, coiffeur, 9, place Saint-Nicolas ; Chiappe, agent-voyer, 5, rue de la Banque ; Rossi, Epicerie moderne, 39, boulevard Paoli ; Varennes, 35, boulevard Paoli ; Torre, employé de commerce (maison Orengo) ; Luiggi, employé de commerce (maison Carbuccia) ; Lucciardi, confiseur, cours Favale (haute ville) ; Costa, libraire, 18, rue de l'Opéra.

Les vente des billets cessera, à Bastia, le mardi soir, 1er août.

Prix du Billet : 0.25 centimes.

J.-A. RETALI.
Président de la Section de Bastia.

La Crèche des Boulangers

Bastia compte environ 25.000 habitants, et toute cette masse de population est mise en échec par une cinquantaine d'ouvriers boulangers. Dans notre petite ville comme dans toute la France ce sont les minorités qui font loi et imposent leurs caprices à la grande majorité.

Et, si nous devons accepter les dires de certains patrons, cette cinquantaine d'ouvriers en comprend plus de trente, qui ne font de bons et honnêtes ouvriers, irréprochables au point de vue de la conduite comme au point de vue professionnel, qui avaient la confiance et l'estime de leurs patrons dévoués, soucieux de leurs devoirs. Ces trente et quelques bons citoyens se laissent mener ou suivent aveuglément un petit groupe de camarades dont les aptitudes professionnelles sont très médiocres et qui n'ont jamais pu tenir longtemps dans la même boulangerie à cause de leur caractère difficile et de leurs exigences.

En résumé dix individus, peut-être moins, sont la cause du désarroi dans lequel est jetée notre population par suite de la fermeture des boulangeries.

La réunion des patrons

Les patrons se sont réunis à 10 heures du matin au théâtre. Après une assez longue discussion, il a été décidé qu'ils continueraient à tenir leurs boulangeries fermées.

La vente du pain

La population n'a pas manqué de pain, grâce aux boulangers qui fabriquent eux-mêmes et aux mesures prises par M. le Maire

On a reçu mardi soir de Calvi, 1.000 kilos ; mercredi à 10 heures et demie 500 k. de Vescovato, 1.400 k. de Corte, et à 2 heures et demie, 2.000 k. d'Ajaccio.

La manutention de la ville a fourni à midi, 4.000 kilos de pain de troupe.

A huit heures, la boulangerie Pierre Graziani, qui avait fait deux fournées, a été pour ainsi dire prise d'assaut. Quelques personnes ont même emporté du pain en oubliant de le payer.

Rue du Lycée, le mitron de M. Joseph Leandri sortait du four avec une planche sur la tête garnie de pain. Le garçonnet a été considérablement allégé en route, et là aussi, on a oublié de payer.

De 9 à 10 heures, la circulation était impossible devant l'Hôtel de Ville. Des centaines de femmes attendaient la mise en vente du pain, qui n'a eu lieu qu'à 2 heures.

Bureaux de vente

La vente du pain est effectuée dans les divers postes sous la direction des membres du conseil municipal.

Citadelle, M. Dapelo.
Rue Campinari, M. Scampacci.
Rue Saint-Angelo, M. Bourgeois.
Hôtel de Ville, MM. de Montera et Nicolai.
Théâtre, M. Giorgiani.
Rue de l'Opéra, MM. Gregorj et Sari.
Place Saint Nicolas, MM. Mastracci et Balbi.
Nouveau port, M. Jérôme Agostini.

Réunion
des Syndicats ouvriers

Les syndicats ouvriers de la ville de Bastia, réunis en séance dans la salle des dockers, ont voté l'ordre du jour suivant, en date du 26 courant.

Devant l'attitude prise par les patrons boulangers pour combattre les syndicats, et dont la population bastiaise est victime, votent un blâme aux patrons et invitent les autorités compétentes à réquisitionner les fours de la ville, en employant les ouvriers boulangers, de manière à pouvoir fournir du pain à 0,35 c., le kilog., comme auparavant et à ne pas laisser la population longtemps dans l'incertitude et lui donner du pain dont la panification ne laisse rien à désirer.

Et la population de vouloir bien assister à la réunion qui sera donnée par tous les syndicats réunis aujourd'hui, 27 du courant, à 8 heures et demie du soir dans la salle du Théâtre Municipal.

Le président et par ordre des syndicats,

T. ERMINI.

Approvisionnement en Pain

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'à partir du jeudi 27 et jusqu'à la fin de la grève des patrons et ouvriers boulangers, il sera procédé de 7 heures à 11 heures du matin à la distribution du pain aux conditions suivantes :

Pain de troupe . . 0,30 le kilo
Toute autre qualité . 0,40 le kilo

Toute livraison sera faite au comptant.

Les acheteurs sont priés de se présenter avec leur monnaie comptée.

La distribution sera faite aux postes suivants :

HAUTE-VILLE :

Dans l'école des Filles de la Citadelle.
Dans l'école des Filles, rue Campanari.
Dans un magasin, Bd Saint-Angelo, 10.

BASSE VILLE :

Dans le péristyle du Théâtre.
Dans un magasin, rue de l'Opéra, 18.
Dans un magasin, place Saint-Nicolas, 17.
Dans un magasin attenant aux bureaux Fraissinet, au Nouveau Port.
A l'Hôtel de Ville.

Pour éviter tout encombrement les acheteurs sont invités à se conformer aux indications qui leur seront données par les agents de service.

Cependant le pain de troupe pourra être distribué demain 26, à partir de 2 heures de l'après-midi.

Si on peut même avoir de disponible du pain d'autre qualité il en sera distribué à la même heure

Bastia, le 25 juillet 1905.

Le Maire, A. GAUDIN.



Cour d'Assises

Audience de 26 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Vol qualifié et complicité

Réquisitoire

Dans un remarquable réquisitoire M. Agostini, Substitut du Procureur général, soutient l'accusation. En prenant connaissance, dit-il, de la volumineuse procédure instruite contre les frères Solari, ma conviction sur leur culpabilité était entière, mais à la suite des débats auxquels nous venons d'assister, cette conviction s'est transformée en certitude absolue, certitude aussi complète que si comme Gaeri Françoise, j'avais vu moi-même Solari Noël sur le palier du troisième étage de la maison Peraldi.

L'éminent magistrat rappelle ensuite aux jurés, le système dont les accusés ont fait preuve au cours des débats, et l'attitude insolente qu'ils ont prise à l'égard de certains témoins, personnes parfaitement honorables, mais qui avaient le tort immense aux yeux des frères Solari, de dire la vérité.

Les antécédents de ces deux derniers sont déplorables. Ils n'ont jamais été condamnés, mais il est établi que déjà ils se sont sensiblement rapprochés de plusieurs vols. On se demande comment ils ont pu jusqu'ici échapper à des poursuites. La justice a été lente à venir, le châtiment n'en sera que plus terrible.

Puis M. l'avocat général condense en une admirable démonstration toutes les charges de la procédure et des débats. Il établit d'une façon mathématique la culpabilité des accusés et flétrit de toute son énergie les manœuvres honteuses auxquelles, hier encore, se livraient certaines personnes, dans la salle même des témoins, pour intimider la malheureuse Guerri Françoise, et étouffer la vérité.

Les deux accusés ont agi avec une audace particulière, avec une sûreté de main incroyable, comme de véritables cambrioleurs. Leur passé ne saurait leur valoir l'indulgence des juges. Mais en raison de leur extrême jeunesse on pourra les admettre au bénéfice des circonstances atténuantes.

Plaidoirie

L'éminent défenseur discute d'abord les circonstances aggravantes ou faisant obstruction de la personnalité des accusés. Sans doute un vol a été commis chez M. Peraldi. Il a été commis dans une maison habité, mais ni avec fausse-clef, ni avec effraction. Entrant ensuite dans la discussions des faits du procès, Me Decori examine d'abord les antécédents de ses clients. Leur casier judiciaire est immaculé. Les faits qu'on leur impute loin d'avoir été établis n'ont été suivis d'aucune plainte. Ils ont été inventés pour les besoins de la cause. Quant au vol Peraldi rien ne prouve que Noël et Joseph Solari en soient les auteurs. L'accusation n'a pas pu établir que Joseph Solari ait trouvé la clef égarée par M. Peraldi. Le vol n'a pu être commis que par quelqu'un qui connaissait admirablement les lieux. Soit. Mais Joseph Solari n'était pas le seul à connaître la disposition des lieux et le secret du coffre de son patron. Bien plus, cet accusé a établi à l'évidence un alibi. Le lundi de Pâques il a passé la journée en compagnie de nombreuses personnes et a été vu en divers endroits. A aucun moment, il ne s'est rendu dans la maison Peraldi.

La culpabilité de Noël Solari n'est guère plus démontrée que celle de son frère. Lui aussi invoque un alibi qui le justifie entièrement. Il a passé la demi-journée du lundi de Pâques à Pietranera où, dès 1 heure et demie il a été vu par des témoins qui en ont déposé. La demoiselle Guerri Françoise prétend l'avoir vu vers 2 heures sur le palier du 3e étage de la maison Peraldi. Entendue la première fois par le commissaire de police, elle a été beaucoup moins explicite et a dit n'avoir pas vu son visage mais l'avoir reconnu au costume. Elle est victime d'une hallucination, cette malheureuse est nerveuse et impressionnable, c'est une névrosée.

L'éminent orateur convie le jury à rendre à la liberté ses deux malheureux clients.

Le Verdict

Le jury rapporte un verdict retenant la culpabilité de Solari Noël et la complicité de Solari Joseph, mais écartant toutes les circonstances aggravantes du crime.

La cour après s'être retirée en chambre du conseil condamne Solari Joseph et Solari N. et à 5 ans de prison chacun, et 5 ans d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Giovannetti Pierre-Marie, Louise Pozzani, épouse Giovannetti, Alfonsi Pierre, Marchetti Angélique, femme Gindicetti, Dari Antoine, Lucchetti Pascal, Carlotti Etienne, Casinelli Dominique, Casari Antoine-Louis, de Calvi, vol, complicité de vol et complicité de vol par recel.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Me Antonotti, Musso, de Montera junior, Moretti, Ajaccio, Vannier de Morelli, Mozer, d'Angelis.

Cette affaire, la dernière de la session, occupera trois audiences.

Café des Gourmets

A la renommée des

GLACES

TOUS LES SOIRS

à partir de 4 heures

Bière F. POUSSET

Spatenbrau Munich

Pilsen. Burgerliches. Brauhaus

BOCK-ALE, GRUBER

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juil

Thermomètre. — 7 heures du matin, à midi, + 27 à 6 heures du soir, + Maxima, + 28 6. Minima, + 21 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 à 4 midi, 755 mer, 6 heures du soir, 754 Vent. — Dans la matinée, S. faible. Dans l'après-midi E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Licence en droit

Nous sommes très heureux d'annoncer que Mlle Félicité de Carvient de subir avec succès son examen de première année de licence devant la faculté de droit d'Aix.

Nous la prions d'accepter nos félicitations.

Légion d'honneur

M. Saoli, directeur de *Bastia Journal*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur ; 19 ans de services. Titres exceptionnels : services distingués dans la presse.

Toutes nos félicitations à notre confrère.

Elections municipales

Le Conseil d'Etat a fait droit à la requête de MM. Giaffarri et Matteo contre un arrêté du conseil de préfecture de la Corse qui avait rejeté leur protestation contre les élections municipales qui ont eu lieu dans la commune de Piano, le 1er mai dernier. L'arrêté du conseil de préfecture a été annulé, et les élections également annulées.

Enfants cruels

Il est, à travers nos rues, navrant de privations, que des gamins à la vie pitié insultent et harcèlent. Hier l'un d'eux ne s'en est pas tenu aux mots. Il a lancé une pierre et a atteint à la figure cette malheureuse, qui se plaignait, la jone enseignante, sans qu'un agent se mit à la poursuite du petit mauvais garnement, insolteur de la misère et de la vieillesse.

Egout crevé

Depuis trois jours la rue du Nouveau Marché est inondée par les déjections que laisse couler un égout de la ruelle du Grandella. Nous avons l'espoir que la police interviendra sans retard dans l'intérêt de la salubrité et de l'hygiène publique.

Baccalauréat

M. Alessandri a été reçu au baccalauréat classique, lettres-mathématiques, devant la faculté de Lyon.

Avis

Une personne a été vue emportant des galeries de l'Exposition, sans doute par erreur, une silhouette, œuvre d'un de nos artistes bastiais.

Nous la prions de la rapporter au bureau du journal.

Dans le cas contraire, il en serait délivré à la police.

Achat de prunes

La Maison L.-N. Matteï et Cie a l'honneur d'informer les propriétaires qu'elle achète tous les jours des prunes (reine-claude) vertes.

Piano

Piano à louer. S'adresser au bureau du journal.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Viocenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Bar Soani

Jodre Gruber le bock-ale 0,20 c. ; le bâton 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SERIEUX 0,50 c.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiolement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Avis

Leçons d'italien à domicile ou non.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

Charcuterie Marseillaise

M. Lucien Fabre, propriétaire de la Charcuterie Marseillaise, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à cause des fortes chaleurs ses magasins seront fermés à partir de ce jour, pour réouvrir les premiers jours de septembre.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

ANÉMIE PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS** par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**

Seul l'véritable assimilable ne contiennent pas d'alcool ni de sucre, forme solide par la

CONFITURE de St VINCENT de PAUL

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Castarelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir de mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour frêt et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieu).

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'*eau distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	25 juillet	26 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99.50	99 50
3 » 0/0 nouvelle	99 40	99 45

Élections Municipales
de Casamaccioli

Paris, 26 juillet.

Le Conseil d'Etat a annulé les élections municipales qui ont eu lieu dans la commune de Casamaccioli le 10 juillet 1904.

Le gouverneur de l'Indo-Chine à Marseille

Marseille, 26 juillet.

M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine française est arrivé aujourd'hui à Marseille.

M. Witte
QUITTE PARIS

Paris, 26 juillet.

M. Witte, plénipotentiaire délégué de la Russie à la conférence pour la paix est parti ce matin pour Cherbourg où il s'embarquera à destination de New York.

Le roi d'Espagne en France

Paris, 26 juillet.

Le correspondant de l'« Eclair » à Tarbes télégraphie.

Le roi d'Espagne, Alphonse XIII, a traversé la frontière, incognito, en automobile et est arrivé dans la matinée à Pau où il a déjeuné.

Le roi a visité Lourdes où le après-midi et est arrivé à Tarbes dans la soirée.

Alphonse XIII passera la nuit à Tarbes. Demain il visitera Luchon et Canterets.

Les Morts du Jour

M. Noilhan

Paris, 26 juillet.

On annonce la mort de M. Noilhan, avocat, ancien secrétaire de la « Patrie Française » confident de M. Syveton.

L'ENTREVUE
des deux Empereurs

Paris, 26 juillet.

Le correspondant du « Temps » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

Dans certains milieux officiels on assure que l'empereur Guillaume, au cours de son entrevue avec le Tzar, l'a engagé à continuer la guerre jusqu'à la première victoire russe et à accorder des réformes à la nation.

00356

LA CROISIÈRE
de Guillaume II

Paris, 26 juillet.

On télégraphie de Copenhague au « Petit Journal » :

L'empereur d'Allemagne arrivera à Copenhague à bord de son yacht le « Hohenzollern » dans la matinée de lundi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Du « Typo Républicain » :

L'intérêt au Extrême-Orient semble se déplacer, du moins pour quelque temps. En Mandchourie, il ne se passera rien d'important d'ici quelque mois, car les pluies tombent en abondance. Mais il en est autrement en Corée et au nord de Vladivostok. Dans le nord de la Corée, il semble que les opérations soient conduites par la sixième armée japonaise avec l'intention manifeste d'attirer vers le sud nos parties des défenseurs de Vladivostok.

Le général Léonévitch rapporte que le poste russe dans la baie d'Anna a été coupé de ses communications télégraphiques dans la direction du Toumen. Les marins japonais qui étaient chargés de cette entreprise, ont débarqué près du village Dougin, dans la baie de Kaskevitch. L'activité navale manifestée par les Japonais dans cette direction n'est probablement pas une action isolée et doit masquer une série d'opérations plus au nord vers Sakhaline.

Il ne serait pas étonnant que dans la région de Vladivostok des troupes aient été débarquées sur plusieurs points. Il est permis de croire que c'est l'escadre de l'amiral Dewa qui a été chargée de faire les démonstration nécessaires pour détourner l'attention des Russes de la manœuvre principale et cette manœuvre n'est sans aucun doute dirigée à menacer directement Vladivostok.

On annonçait hier que des navires de guerre japonais avaient été signalés près de Nikolaïevsk, à l'embouchure de l'Amour, dans la province maritime de l'Asie russe. Les mouvements des Japonais sont de la plus grande importance, car s'ils deviennent maîtres du cours de l'Amour et de ces grands affluents, le Soangari et l'Ussouri, ils pourront placer une autre armée au nord des positions occupées par Léonévitch. L'armée russe se trouverait ainsi exposée au plus grand péril qui l'ait menacée depuis le commencement de la guerre

EN MANDCHOURIE

Les opérations

Saint Pétersbourg, 26 juillet.

Le général Linièvitch annonce de nouveaux succès d'avant-garde. La cavalerie a fait 15 prisonniers.

On s'attend toujours à une grande bataille, mais on remarque que de côté des Japonais on ne semble pas tenir à engager le combat.

CHOCOLAT MENIER

Orezza-les-Eaux

Hôtel Gransjola
(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI

Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, ardents et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de Pietrisnor.

Haute-Nouveauté

MAISON ROGIALLI

Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de sa marchandise de grande nouveauté et d'une beauté rare, Mme ROGIALLI les classe ont pu se rendre compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, faux cols, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on soumet des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente réclame
avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garanti absolument pure à l'analyse* donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un SON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à LA PRIME correspondante à la quantité de vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice. Ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en pièces de 15 bouteilles soit en demi-jeannes ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre.
— Blanc, 0,30 cent. id.
Vin Corse Rouge, 0,30 et 0,35 cent. id.
— Blanc, 0,40 cent. id.
— Vieux rouge, blanc et rouge, 0,60 cent. le bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie en flacons de 2 lit. 1/4 environ, 1,25 le flacon, verre à rendre.
Huile d'olive fine, 1 fr. le litre.
Vinaigre, 0,30 c. le litre.
Vieux Marsala de Frontignan. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pal ». — Quinquina « Peponnet ». Cognac, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini**, 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

Vezzani
Hôtel des Voyageurs

M. BATTESTI Joseph Noël, ancien maître d'hôtel des bains de Pozzuoli, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son hôtel à Vezzani.

Cet établissement d'élève sur la route forestière, place de la Fontaine des Trois Grâces avec trois jets d'eau, dans un site très agréable, entouré d'ombrages et d'où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes à huit de plus et de cabinets d'aisance, de jouir de la brise et fraîcheur des belles nuits d'été, et de se délecter avec l'excellente eau de Vezzani si renommée.

Les personnes qui désirent passer l'été à Vezzani pourront prendre pension et chambres à des prix très modérés. Les voyageurs y trouveront toute la confortable nécessaire.

Un autobus est mis à la disposition des voyageurs entre Vivario et Vezzani et vice-versa.

Service régulier
de vapeurs
entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINE, armateur à Marseille

Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes, M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes, M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes, M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes, M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Laîné, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

TRAVAUX DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, partira de Marseille pour Bastia le vendredi 28 courant. Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 29, dans la soirée.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sofren.

à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle fait les ports toutes leurs marchandises (à mêmes conditions de frêt que les autres compagnies. (Les farines et les semoules sont toujours transportées à raison de 0,75 la balle). Prix réduits pour les forts en dédications.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel au dit café.

VER SOLITAIRE
Cure radicale en quelques heures sans aucun danger ni privation
GLOBULES de SECRETAN
Seuls approuvés adoptés par les Hôpitaux de Paris
TRENTE ANS DE SUCCÈS
Exiger le nom de SECRETAN sur l'étiquette et la signature sur le coupon de garantie
Dépôt Général : 19, rue Vivienne, PARIS, et toutes Pharmacies

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encore : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

ANCIEN CABINET FRANÇOIS
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de 1re classe
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa même en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, en outre, des matières extrêmement nuisibles à la santé pour la confection de leurs soi-disant articles.
L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.


MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE
Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.
Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.
L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement complète tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.
L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.
Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.
Sous-directeur, M. le prof. chev. Jacques Lombroso, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le docteur Darius Nocclardo, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

300 Frs. chaque mois pour tous ceux qui ont du temps de reste : Offres à Steinhauser et Cie, Karlsruhe-Bade.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

LA GRAINE Sr-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place du Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Vin, Pétrole
Alcool à brûler
Vins rouge et blanc, le litre 0,20.
Pétrole de la Cie Générale des Pétroles, 0,35.
Alcool à brûler, 0,75.
Magasin : 7, rue de l'Opéra, près de la Poste.



LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani


Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, restera attachée à son cabinet comme opératrice.

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio
Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Eau dans la maison.
S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.





LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 25 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, éditeur

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
Se méfier des imitations

XXXe ANNÉE — VENDREDI, 28 JUILLET 1905 — N° 178

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00357
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Innocent.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h 21 m. — Coucher, 6 h. 55 s.
Lune Nouv., le 31 — Premier quar., le 7.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marthe.

27 JUILLET

Curieux Traitement
DES MALADIES DES ARBRES FRUITIERS

Les arbres fruitiers sont, on le sait, attaqués par des insectes et des maladies parasitaires.

L'arsenal thérapeutique pour combattre les uns et les autres comprend des antiseptiques, des antiparasitaires. Le sulfate de cuivre, le sulfate de fer, la chaux, le soufre, le tabac, le savon, le pétrole, le lysol, etc., font partie de l'arsenal et s'emploient en pulvérisation. D'autres produits, comme la nicotine, l'acide cyanhydrique agissent par fumigation.

Mais les pulvérisations et les fumigations n'agissent qu'extérieurement, et on s'est demandé, ces dernières années, si, par voie interne, on ne pouvait pas arriver à combattre les maladies parasitaires des arbres fruitiers.

Un agronome russe, M. Mokrzetzki, se basant sur les expériences de Demoussy, Mayer, Brêal, Gris, a, en effet, fait de nombreuses recherches concernant cette question. Sa méthode consiste à injecter dans les arbres malades des matières nutritives et curatives, selon les cas, en les introduisant dans les troncs des arbres par des trous percés avec une forte vrille et peu profondément ; ces trous sont ensuite fermés avec du mastic. Les matières employées se diffusent ainsi peu à peu, grâce au suc cellulaire, dans la région placée au-dessous de la partie traitée. Dans d'autres cas, M. Mokrzetzki introduit les matières nutritives et curatives par injection résolue, en les faisant passer par un petit tube qui plonge dans un réservoir et aboutit dans le trou de vrille de l'arbre à traiter. Par voie d'aspiration naturelle, résultat de la transpiration des feuilles, le liquide pénètre peu à peu et se répand dans les tissus de l'arbre malade. M. Mokrzetzki a trouvé que, par un temps sec et chaud, un arbre de 20 centimètres de diamètre avait absorbé, en 24 heures, 8 litres de solution.

Les premières expériences de M. Mokrzetzki, faites pour démontrer l'influence du sulfate de fer sur la chlorose, ont porté sur des pommiers des poiriers, des cerisiers, la vigne et le robinia chlorosés, ayant des rameaux en partie desséchés. La dose de sulfate de fer, *employée en poudre* et introduite comme il a été dit plus haut, a été de 4 à 12 grammes.

C'est ainsi qu'on a pu donner à ces essences, de 10 à 25 centimètres de diamètre, ayant reçu 12 grammes de sulfate de fer en poudre, à en un reverdissement de feuilles quatre jours après l'injection et, dans vingt et un jours, tout le feuillage était vert foncé.

Un millier d'arbres auraient été ainsi traités avec succès.

Des solutions nutritives de phosphate et de nitrate de potasse additionnées de sulfate de fer, ont permis à M. Mokrzetzki de guérir les taches des feuilles du pommier et du chêne.

La gomme, qui attaque principalement les arbres à noyau : abricotier, pêcher, cerisier, etc., est occasionnée, on le sait, par une bactérie qui se développe sur les blessures faites à l'arbre par l'homme ou par les piqûres des insectes. Jusqu'ici, on a conseillé, pour combattre cette affection, de tailler la branche à l'endroit malade, d'inciser les parties lésées jusqu'au bois sain, d'inciser longitudinalement l'écorce, et de recouvrir enfin les parties lésées avec du mastic à greffer.

M. Mokrzetzki est arrivé à arrêter la gomme par des injections d'acide salicylique à 0,1 pour cent, soit 1 gramme d'acide salicylique par litre d'eau. Un abricotier, complètement gommeux et prêt à être arraché, a reçu des deux côtés, du 18 mai au 3 juin, 4 litres de cette solution. Le 28 mai, la gomme commençait à disparaître, l'arbre donna des fruits en été, malgré quelques écoulements, mais, en automne, la gomme avait disparu, il n'y avait plus d'écoulement et les plaies s'étaient cicatrisées.

Le traitement des insectes par des injections d'arsenic, de sulfate de cuivre, de cyanure de potassium, de baryum, etc., a aussi fait l'objet de patientes recherches de la part de M. Mokrzetzki. Les résultats obtenus n'ont pas été partout concluants, mais la présence de matières insecticides dans les arbres injectés a pu causer la mort de quelques insectes logés dans l'épaisseur du bois. C'est ainsi que le savant agronome russe a réussi à empoisonner le *scolytus multistriatus* (coléoptère) et recommande, parmi les produits insecticides, de préférence, le chlorure de baryum à 0,1 pour cent, comme étant un des moins dangereux pour l'arbre.

Les curieuses recherches de M. Mokrzetzki, que nous venons de relater (1) sont d'un grand intérêt et offrent un horizon nouveau aux chercheurs de remèdes contre les maladies de nos arbres fruitiers et forestiers. Il est possible qu'un jour, grâce à l'injection de sels nutritifs, on arrive à prévenir les maladies qui s'attaquent aux plantes. Ce qui le laisse croire, c'est que M. Mokrzetzki, qui avait introduit dans un poirier, de croissance faible, à feuilles jaunes, mais non atteint de maladies, du phosphate de fer et du phosphate de sodium en poudre, sur un côté seulement, a vu le côté traité reprendre sa belle vigueur, rester sain, tandis que la partie opposée, non traitée, resta chlorotique et fut attaquée par le *septoria pyri* (champignon qui attaque les feuilles).

Il serait donc intéressant, dans les régions où la culture des arbres fruitiers est d'une certaine importance, que des agronomes répètent, en les modifiant ou en les complétant, les expériences de thérapeutique interne et de prophylaxie contre les maladies des plantes inaugurées par M. Mokrzetzki. On aurait tout à y gagner.

J.-B. CASTELLI.

(1) Nous avons emprunté à une intéressante revue des travaux de M. Mokrzetzki, publiée par M. D. Bois, le savant botaniste du Muséum, dans la « Revue Horticole, » les renseignements ci-dessus.

Chez les Frères
Le Palmarès

Prix offert par l'Association Amicale. — Vincensini Antoine.
Prix offert par l'Association de la Jeunesse Catholique, Robis Louis.
Prix offert par M. le Maire. — Olivieri Raoul.
Prix offert par Mlle Ponzevera, directrice de Pension. — Vincensini.
Prix offert par M. le chanoine Desanti, Vicaire capitulaire du Diocèse, en faveur des lauréats pour l'Instruction religieuse. — Ottomani Xavier, Olivieri Raoul.

Noms des élèves de chaque classe ayant mérité le prix d'Honneur :

1re Classe. — Vincensini Antoine.
2e Classe. — Olivieri Raoul.
1re Préparatoire. — Bani Ovide.
2e Préparatoire. — Gozzi Joseph.
3e Classe. — Pasconi Ange.
4e Classe. — Pasconi Antoine.
5e Classe. — Mangeantini Aurèle.
6e Classe. — Maggioli Jean-Baptiste.
7e Classe. — Sisco Jean-Baptiste.
1re Pension. — Leandri Louis.
2e Pension. — Luciani François.
3e Pension. — Vergne Edouard.
4e Pension. — Orsatoni Joseph.

Noms des élèves ayant eu le plus de nominations.

1re Classe. — Fattaccini Sauveur, Rossi Jean-Francois, Maggioli Louis, Casanova Sauveur.
2e Classe. — Raffaelli Frédéric, Silvestri Rainier, Santini Joseph, Cioni Georges.
1re Préparatoire. — Anelli Dque, Canesi Léon, Ghinardi Joseph, Arrighi Laurent.
2e Préparatoire. — Morfini Ant., Salvatelli Augustin, Ottomani Jean, Stefanini Joseph.
3e Classe. — Giudicelli Toussaint, Mariani François, Franceschi Ange, Matteucci Joseph.
4e Classe. — Orsoni Eugène, Padovani Joseph, Goudizi François, Donati Paul.
5e Classe. — Geromini Paul, Bergasse François, Ferrandini Barthélemy, Giambi Ambert.
6e Classe. — Maggioli Paul, Moretti Simon, Pozzo-di-Borgo Marius, Secondi Jules.
7e Classe. — Casanova Vincent, Frasinelli J.-B., Fieschi Jean-Toussaint, Borghi Mathieu.
1re Pension. — Leandri Louis, Gregory Pierre, Gatti Fernand, Tartarini Marius.
2e Pension. — Torre Ant., Savelli Jean-Pierre, Silfredi Antoine, Biaggini Emile.
3e Pension. — Cinquini François, Casanova François, Bracconi Antoine, Suzzoni André.
4e Pension. — Luccarini Augustin, Cecchi Eugène, Simonpaoli Philippe, Poggi François.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BELGODERE. — M. Lanata Joseph-Alexandre a été nommé suppléant du juge de paix de Belgodere, en remplacement de M. Orabona, démissionnaire.

⁂

CALVI. — Samedi, au milieu d'une assistance nombreuse, des plus brillantes, a été célébré le mariage de M. Alexandre Paccinelli, fils de Mme Vve Jean Paccinelli, avec Mlle Marie Ferrandi, la charmante fille de Mme et M. Ferrandi, percepteur des contributions directes.

Ravissante de beauté, gracieusement douée, dans sa superbe robe blanche, la jeune fiancée était conduite par son père à la mairie, toute parsemée et bien gentiment décorée de fleurs et de verdure pour la circonstance. Le mariage a été célébré par M. Paccinelli, maire, oncle de l'époux. Il était donc, le char maire, il embrassa l'heureux couple. On a beau être un vieux routier, ça fait toujours quelque chose.

Les témoins étaient, pour le marié, Mme François Paccinelli, sa tante, et M. Orsoni officier d'administration, chevalier de la Légion d'honneur ; et pour la mariée, M. Ferrandi, médecin major, officier de la Légion d'honneur, son oncle, et le commandant Vincigrerra, chevalier de la Légion d'honneur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Angelini qui prononça une des plus heureuses allocutions. On peut vivre depuis déjà longtemps sous le régime de la séparation, et convenir volontiers qu'ils ne sont pas tous si farouches, les curés.

A l'issue de la cérémonie, tous les convives étaient réunis dans les deux vastes salles de la maison Paccinelli, où un splendide festin les attendait et auquel il fut fait grand honneur. Le soir avait lieu un dîner de 75 couverts.

Et la noce gaie, les danses les plus animées se prolongèrent jusqu'au matin, à l'heure du départ du train, qui devait emporter les jeunes mariés. La fête a été des plus réussies, grâce à son organisation parfaite, du meilleur goût, et vous êtes bien jolies, toutes bien habillées, mesdames.

Nous renouvelons aux nouveaux époux nos vœux de bonheur. — X.

P. S. Les compliments de tous à l'excellente artiste qu'est Mlle C. Mattei, de l'Ile-Rousse, et au distingué maître Zuccarelli.

---

43 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN
par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

V

Après quelques instants d'une contemplation mutuellement silencieuse, Guerland se leva enfin. La jeune femme l'arrêta d'un geste.

— Valérie ! s'écria l'amant dédaigné à qui un seul regard avait fait reprendre le collier de son ancien servage.

— Avant de me parler, écoutez-moi, dit madame de Valdemasie d'une voix altérée. Peut-être ai-je des torts envers vous ; ore prétendez torts, je me les reproche sincèrement ; si la justifient votre cruauté, sans doute ils ont été bien grands. Il y a trop longtemps que dure le supplice auquel vous m'avez condamnée. Je n'ai plus ni courage, ni volonté ; vous m'avez brisée sous votre main de fer. Enfin, que voulez-vous de moi ? Ma vie ? prenez-la, je me mets à votre merci.

Elle s'avança vers lui par un mouvement plein de dignité, et de l'air assuré d'une victime qui sait noblement présenter la tête.

— Votre vie ! répondit Guerland en souriant avec amertume, vous savez bien que, même en ce moment, s'il vous fallait la mienne, je ferais peut-être la folie de vous la donner. Ce n'est pas votre sang que je veux, Valérie.

— C'est le sien, n'est-ce pas ! s'écria-t-elle ; vous voulez le tuer parce qu'il m'aime. Eh bien ! vous me tuerez du même coup ; je l'aime aussi, moi, et s'il meurt, je mourrai.

— Il y a trois ans, êtes-vous morte ?

Cette réponse, prononcée d'une voix ironique et implacable, lui fit l'étonner, la trouva calme ; elle sourit dédaigneusement.

— J'avais vingt-deux ans, dit-elle, j'étais la femme d'un vieillard ! les gens faibles sont impitoyables ; mon mari fut d'une bonté divine, et vous !...

— Madame, les femmes ont toujours raison ; je suis faible comme un enfant quand je vous vois, mais seul, j'écoute mon épée.

A ces mots l'idée du danger qui menaçait Horace fit tomber madame de Valdemasie sur ses genoux pour implorer la pitié de l'homme qu'elle avait jadis courbé devant elle comme un esclave.

— Oh ! ne le tuez pas ! dit-elle avec angoisse et désespoir ; ma vie ne peut-elle suffire à votre haine ?

— On ne tue pas les femmes et je n'ai point de haine, répondit Guerland, dont les yeux ardents avaient soudainement changé d'expression. Malgré les efforts de Valérie pour rester à genoux, il la releva.

— Je vous aime, reprit-il d'une voix profondément émue, je vous aime comme personne n'a su et ne saura jamais vous aimer. Vous pouvez racheter la vie de cet homme.

Madame de Valdemasie comprit ces paroles et le regard qui les accompagnait ; elle ne détourna pas les yeux, ses joues ne se colorèrent pas : il est des dévouements dont l'exaltation domine les voluptueuses émotions de la pudeur.

— Jurez-moi, dit-elle, par le serment que vous respectez le plus, que ce duel n'aura pas lieu, ni demain, ni jamais.

— Il est impossible et je suis soldat. La provocation a été publique, répondit l'officier d'un air d'embarras qui remplaça un instant le triomphe naissant de ses yeux et de son sourire.

— Votre réputation veut-elle plus que la mienne ? lui dit brusquement Valérie. Je veux votre parole, sans réserve, sans ambiguïté ; vous avez provoqué ce duel, c'est à vous de l'empêcher. Demain vous donnerez les satisfactions et vous ferez les excuses qu'on vous demandera. Personne ne vous accusera de lâcheté. Jurez-moi cela sur votre honneur, et je vous... croirai.

— Je le jure sur mon honneur, et sur mon amour, répondit Guerland enivré de son bonheur. Puis il reprit aux pieds de la jeune femme cette place où si longtemps il avait prié en vain ; cette fois s'était un maître et non un esclave qui se mettait à genoux.

Quand madame de Valdemasie rentra chez elle, à deux heures du matin, elle trouva Horace profondément endormi sur le divan. Elle alla s'asseoir loin de lui, dans un coin de la chambre, et pleura longtemps en gardant sur la bouche un mouchoir pour étouffer ses sanglots. Sa douleur, à la fin, déborda en larmes et en sanglots, en gémissements si convulsifs, que Barberin se dressa sur son séant.

— Il n'est pas sept heures ! s'écria brusquement le jeune homme. Il se leva, ouvrit un des volets et vint regarder l'heure à la pendule ; il aperçut alors Valérie qui s'approchait de lui, les yeux secs, un sourire sur les lèvres.

— Ah ! vous m'avez laissé dormir, lui dit-il avec un accent de tendre reproche, et maintenant voici le jour, il faut vous quitter.

— A ce soir ! dit-elle en se jetant dans ses bras et en répondant à l'étreinte ardente qui l'accueillit par une étreinte non moins passionnée.

— Ce soir ? pensa Barberin revenchdrai. je ce soir ? Bah ! chassons cette sensiblerie larmoyante ; elle amollit les nerfs et obscurcit la vue. En ce moment, il n'a pas d'être ferré sur la feinte de seconde et sur le contre quarte. Quelle sottise ! je me hâte au pistolet ; il s'agit de ne pas avoir la berlue.

— A ce soir, mon ange ! à ce soir, ma vie ! dit-il encore une fois, et, pressant aux lèvres de sa maîtresse un dernier baiser comme pour en aspirer l'âme, il s'élança hors de la chambre.

— Il vivra ! s'écria madame de Valdemasie, lorsqu'il fut sorti ; mais moi ! je mourrai, sans être regrettée.

(A suivre).

TOURCOING 1906

BASTELICA. — Ont été nommés suppléants du juge de paix de Bastelica : M. Santini Ange-Joseph, en remplacement de M. Fanelli, nommé juge de paix ; et M. Nolini François-Antoine, en remplacement de M. Folacci, démissionnaire.

SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA. — Il y a un an, le 31 janvier dernier, la commune de Santa Reparata était plongée dans un deuil immense, par la mort de notre à jamais regretté docteur Galeazzi, dont la mémoire restera profondément gravée dans le cœur des diverses générations qui ont eu la bonne fortune de le connaître et de l'apprécier. Après avoir rendu les suprêmes devoirs à notre cher disparu, au milieu d'un concours immense où l'élite de la Balagne était représentée, nos regards se tournèrent vers un autre praticien de nos compatriotes, non moins éminent, M. le docteur Padovani.

Ce dernier, ayant quitté tout jeune le village natal, sous l'égide de son digne oncle, chapelain à Saint Louis des Français à Rome, fit toutes ses études médicales à la Faculté de cette ville, devint docteur en médecine, et après avoir occupé un poste important dans les Etats Italiens, réintégra, par raison de santé, le toit paternel.

Mais hélas ! il ne nous devait pas être donné pour longtemps, la satisfaction de le posséder parmi nous ; un mal implacable n'est emporté de sa faible constitution, et malgré les soins les plus éclairés de ses confrères et le dévouement à toute épreuve de son incomparable épouse et de ses chers enfants, le 25 du courant, il passait à meilleure vie, âgé de 63 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le lendemain, dans l'église paroissiale de cette commune, où un superbe catafalque avait été dressé ; le deuil était conduit par son fils et par son gendre, M. Costa, propriétaire à Ostia ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. J. B. Lanziavi de Fabiani, juge de paix ; J. Capiassi, président du conseil de fabrique ; D. Coti, président du bureau, N. Leoni, trésorier du conseil.

Homme d'une grande valeur professionnelle, nature franche et loyale, il laisse en mourant l'exemple du devoir accompli et il emporte dans la tombe de vifs et profonds regrets.

Nous offrons à Mme Veuve Padovani, à son fils, à sa fille Mlle Emilie, ainsi qu'à Mme Costa, si cruellement frappés dans leurs plus chères affections, l'expression de nos sincères et respectueuses condoléances. — X

ZICAVO. — Le nommé Bassoni Ferdinand Alexandre, tailleur de pierres, âgé de 36 ans, sujet italien, a tiré à bout portant deux coups de feu sur le nommé Lucia François-Antoine, cordonnier, âgé de 43 ans. Par bonheur Lucia n'a pas été atteint.

Bassoni a pris immédiatement la fuite.

BONIFACIO. — C'est avec une réelle satisfaction que nous avons appris le succès que vient de remporter un de nos jeunes compatriotes, M. Louis Casabianca, élève de l'Ecole du service de santé de la marine, dans ses examens définitifs du doctorat.

Nous ne doutons pas du plaisir que ressentiront les nombreux amis du père du jeune lauréat, le sympathique docteur si estimé à Bonifacio, en apprenant cette nouvelle.

Aussi, nous croyons être l'interprète fidèle de leur sentiment en adressant, à cette occasion, au père et au fils, nos cordiales et sincères félicitations.

Extraordinaires corses

28 juillet 1716. — Une proclamation du gouvernement anglais défend à tous les sujets de la Grande Bretagne d'entretenir aucun commerce direct ou indirect avec les rebelles (lisez patriotes) de l'île de Corse.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 27 juillet 1903.

(De notre correspondant particulier)

Nos torpilleurs

Nos torpilleurs au nombre de 11, sont rentrés au port dans la matinée. Ils repartiront lundi pour se livrer à des manœuvres combinées avec l'escadre qui viendra à proximité du sémaphore de Sanguinaires. Notre flottille se rendra ensuite à Toulon.

Succès

Nous apprenons avec plaisir le succès au brevet supérieur de Mlles Pinelli, sœurs de notre confrère, M. J.-D. Pinelli.

Nous adressons aux deux lauréates et aux heureux parents nos sincères félicitations.

Nous apprenons avec un réel sentiment de plaisir le succès pour le concours à l'école normale d'institutrices de Mlle Crémona Rostini, avec le numéro 5.

Mlle Rostini est une élève très studieuse, son succès n'a surpris personne. Déjà l'année dernière pour ce même concours elle avait été classée première sur la liste supplémentaire.

Nous lui adressons nos sincères félicitations d'autant plus méritées qu'elle a eu la meilleure note en composition française.

RÉCOMPENSES AUX INSTITUTEURS

Le ministre de l'Instruction publique a accordé des récompenses aux Instituteurs et Institutrices dont les noms suivent :

Médailles d'argent

Chipponi Paul-Jean, instituteur à Cauro.
Finelli Toussaint, inst. à Volpajola.
Rossi Michel, inst. à Ile-Rousse.

Médailles de bronze.

Agostini Jean-Sébastien, inst. à Bisinchi.
Alfonsi J.-Dyas, inst. à Castell. di Casinca.
Balisoni Joseph-Marie, inst. à Olmeto.
Caitcouli François, inst. à Ajaccio.
Draghi Paul-Fr., inst. à Canalsabrina.
Nicolai Sébastien, inst. à Aleria.
Orsini Fr.-Melchior, inst. à Ville-di-Paraso.
Poggi Ange, inst. à Evisa.

Mentions honorables.

Mme Agostini Jérôm. inst. à Bocognano.
Mme Antonini Marie, direct. de l'école primaire supérieure à l'école normale d'Ajaccio.
Bacciale J.-B., inst. à Morsiglia.
Mme Candesi Mélanie-Caroline, directrice d'école à Porto-Vecchio.
Giacobbi Fr.-Jean, inst. à Riventosa.
M le Lorenzi P. Isab., inst. à Belvédère.
Mlle Mariani Cath., inst. à Venaco.
Nivaggioni Jean-Alphonse, inst. à Corte.
Mme Poletti V., inst. à S.-Pietro-di-Tenda.
Santarelli J.-B., inst. à Velone Orneto.
Tomasi Pierre, inst. à Moroseglia.
Versini Jacques-T., inst., à Marignana.

Un Cyclone

On nous écrit de Velone Orneto :

Le 24 juillet courant, à une heure de l'après-midi, un véritable cyclone s'est déchaîné dans la vallée de la Tavagna.

Pendant deux heures environ la campagne a été le proie d'une forte grêle poussée par un vent violent.

Les octogénaires affirment n'avoir jamais vu un pareil désastre : les grêlons, dont la grosseur dépassait celle d'une bonne noix, et dont le poids atteignait 30 grammes, étaient projetés avec une force indescriptible.

En moins d'une heure tout était haché. Les récoltes de toute nature sont littéralement détruites.

Si nos dignes représentants ne songent à nous faire accorder des secours, certes la misère succèdera au fléau.

Les pauvres contribuables en verront donc l'impossibilité absolue de faire face à leurs impôts.

Attendons et espérons.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie :

M. Serra Benoît, ancien serrent au 42e.
M. Drimaracci François Pedro, ancien sergent au 3e.

— Le soldat Paoli, du 11e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

Bastia Exposition

Au Directeur du Petit Bastiais.

J'ai été tout surpris de lire dans votre estimable journal du 22 courant que mes œuvres sur la Corse ont été classées dans la série d'Architecture, de la section des Beaux-Arts.

Peut-être MM. les membres du Jury, que je n'ai d'ailleurs qu'à remercier de l'honneur qu'ils m'ont fait en me décernant un grand prix avec félicitations et une médaille d'or pour les travaux de mes élèves, peut-être MM. les membres du Jury, dis-je, ont-ils été embarrassés dans le choix de la série où ils devaient placer mes œuvres.

Mes tableaux ne sont pas autre chose que des lithographies tirées sur originaux reçus au Salon à différentes époques. *Corsica, Ma Dévote* et les dessins de mes élèves ne sont pas seulement d'architecture, mais ils embrassent toutes les branches de l'art : figure, ornement d'après le plâtre et d'après l'estampe au crayon et à la plume, perspective linéaire et aérienne, géométrie descriptive, animaux, lavis, fleurs et fruits, anatomie et mécanique.

Je tenais à faire cette rectification pour dissiper toute équivoque.

Veuillez agréer, etc

P. NOVELLINI, peintre.

Ajaccio, 24 juillet 1903.

Conférences

M. René Sangy donnera deux nouvelles conférences sur la comtesse Mathieu de Noailles : samedi, à Calvi, sous la présidence de M. Adriani, procureur de la République ; et lundi, à Ile-Rousse, sous la présidence de M. le maire Mattei.

La Vieillesse

Les vieillards se nourrissent peu et mal ; les aliments et la viande en particulier ne sont pas toujours appétées. Une telle prédisposition amène vite une déchéance de l'organisme qu'il faut combattre par des produits à base de phosphate et de viande. Un tonique comme le VIN DE VIAL, n'imposant aucun travail aux organes digestifs tout en assurant un maximum d'effet, doit donc être absolument employé par les vieillards pour subvenir à leur nutrition insuffisante.

Cour d'Assises

Audience du 27 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Les Vols de Calvi

Giovannetti Pierre-Marie, âgé de 15 ans, domestique, de Belgodère ; Pozzini Louise femme Giovannetti, âgée de 40 ans, ménagère, née à Belgodère ; Allessi Pierre, âgé de 19 ans, né à Albertacce ; Marchetti Angéline, femme Giudicelli, âgée de 55 ans, ménagère, née à Lavatoggio ; Dari Antoine, âgé de 22 ans, marin à Calvi ; Lucchetti Pascal, âgé de 22 ans, soldat, né à Calvi ; Carlotti Etienne, âgé de 31 ans, marin, né à Cassano ; Casinelli Dominique, âgé de 34 ans, cordonnier, de Calenzana ; Canari Antoine Louis, cordonnier, âgé de 25 ans, né à Marseille, sont accusés d'avoir commis divers vols, de complicité de vol et de recel.

Les faits qui leur sont reprochés sont ainsi relatés dans l'acte d'accusation :

Le sieur Pucciniolli François, négociant à Calvi, ayant remarqué, en faisant sa caisse, qu'une importante somme d'argent avait été soustraite dans un coffre-fort, en informa son neveu Alexandre ; ce dernier porta ses soupçons sur le jeune commis à gages de son oncle, Giovannetti Pierre-Marie, mineur, âgé de 16 ans, né le 3 décembre 1893, et ne tarda pas à obtenir de lui les aveux les plus complets.

Giovannetti reconnaît, en effet, avoir soustrait frauduleusement à partir de septembre 1903 et notamment en mai et décembre 1904, les 2 et 10 janvier 1905, diverses sommes d'argent formant un total de plus de 2.000 francs.

Ces vols étaient commis pendant la nuit, soit dans le tiroir du comptoir du magasin de vente, soit surtout dans le coffre placé dans l'arrière-magasin communiquant avec l'appartement habité par la famille Pucciniolli.

Giovannetti a affirmé que, personnellement, il n'avait profité de l'argent soustrait que dans une proportion très faible, et que tout le reste avait été par lui remis à divers individus qui en avaient connu la provenance délictueuse. Il a reconnu qu'en mai 1904 avec la complicité d'Alfonsi Pierre qui faisait le guet, il a volé une somme de 100 francs par lui remise intégralement au dit Alfonsi. Ce dernier a fait, à une époque consécutive, des dépenses exagérées qu'il a vainement essayé de justifier, en prétendant qu'un de ses oncles lui avait donné une somme de 300 francs alors que celui-ci a affirmé ne lui avoir adressé en divers acomptes, qu'une somme totale de 160 francs.

Dari Antoine s'est fait remettre également diverses sommes qu'il a dépensées dans les cabarets. Lucchetti Pascal, camarade de Dari, a profité de ces libations en connaissance de cause, ainsi qu'en fait foi la lettre du 10 janvier 1903 écrite par Lucchetti à Dari, dans laquelle on lit ce passage significatif : « Si on n'est le petit qui se laisse prendre. »

Orsoni Toussaint a reçu de Giovannetti, à différentes reprises, des sommes de vingt ou vingt-cinq centimes et elle a même accepté un billet de banque de 50 francs pour aller voir sa mère malade à Algajola.

Marchetti Angeline, femme Giudicelli, a reçu 250 francs, qu'elle n'a restitué en partie à Pazzinelli que le jour où elle a été dénoncée par Giovannetti.

Carlotti a restitué dans les mêmes conditions une somme de 150 francs, mais Giovannetti a déclaré lui avoir remis 600 francs. Casinelli Dominique a profité d'une somme de 40 francs que Giovannetti lui a remise sur sa demande, et qui était destinée à retirer de la Douane un fusil venant de Saint Etienne.

Canari Antoine a obtenu de son côté, la remise d'une cinquantaine de francs. Il a été chargé par Giovannetti et a reçu de lui, sur demande, un bon de poste de 5 fr. alors qu'il était en garnison à Corte.

L'information a enfin établi que Pazzoni Louise, femme Giovannetti, a profité des vols commis par son fils. Ce dernier a remis également à sa mère de 0.50 à 0.75 centimes par jour, de septembre 1903 à janvier 1905. La femme Giovannetti a fait un dernier lieu, des dépenses hors de proportion avec ses moyens d'existence. Une perquisition pratiquée à son domicile par la gendarmerie a amené la découverte de deux billets de cent francs cachés dans un placard et de quelques marchandises volées chez Pucciniolli. Elle s'est écriée en s'adressant à son fils, le jour où celui-ci a été arrêté : « Si tu m'accuses, je te tue. »

Interrogatoire des accusés

On procède à l'interrogatoire des accusés. Le jeune Giovannetti reconnaît avoir vu à chez ses mains de nombreuses sommes d'argent qu'un a réparties entre certaines personnes nécessiteuses de Calvi. Il croyait avoir le droit jusqu'à un certain point de prendre cet argent, car on le chargeait de certains services d'une nature spéciale.

Sa mère Giovannetti Louise nie avoir reçu des subsides de son fils. Elle travaillait et parvenait à gagner honorablement sa vie.

Dari reconnaît s'être livré à des dépenses exagérées, mais ainsi que son camarade Lucchetti, il affirme n'avoir rien reçu du jeune Giovannetti.

Le nommé Alfonsi, matelot au service de l'Etat donne au jeune Giovannetti le plus formel démenti. Il n'a pas poussé cet enfant au vol, il ne l'a pas accompagné au moment où il allait commettre les crimes qui lui sont reprochés. Il n'a touché aucune somme d'argent.

Angeline Giudicelli avoue avoir reçu du jeune Pierre Giovannetti, une somme de 150 francs, mais elle ne savait pas qu'elle provenait d'un vol.

Carlotti. Le 8 janvier, Giovannetti m'a appelé et m'a dit : Veux-tu des mandarines pour tes enfants ? J'ai accepté. Il m'a dit alors : Si je passe 3 ans encore chez le Maire je me fais une belle situation. Le 10 janvier en passant près du mur, ce même individu m'a fait passer un billet de 100 fr.

Casinelli. Je n'ai avoir reçu les 40 francs que Giovannetti prétend m'avoir donnés.

Canari, soldat au 156e. Il n'est pas vrai que Giovannetti me donnât 5 ou 6 sous par jour et qu'il m'ait remis 10 francs et un bon de poste.

Audition des témoins

M. Pucciniolli. Depuis quelque temps j'habite à la campagne je ne fais à Calvi que de très rares apparitions. Je ne pouvais donc pas constater les faits qui se produisaient dans mon coffre-fort. Le 23 décembre, cependant, m'étant aperçu de la disparition d'une forte somme, je fis une scène à mon neveu qui découvrit les coupables. Personnellement je ne les connais pas.

La séance est levée et renvoyée en continuation à demain.

La grève des Boulangers

Reprise du travail

Dans la matinée une entente s'est faite entre patrons et ouvriers. Les boulangeries ont été ouvertes et le travail a commencé partout.

Réunion des Syndicats ouvriers

Les membres des divers Syndicats présents à la réunion publique donnée par les ouvriers boulangers dans la salle des Docks, hier soir, 27 juillet, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que le fait de ne pas avoir accordé une des salles du Théâtre pour y tenir une réunion publique sous le futile prétexte qu'il fallait aviser la mairie 24 heures à l'avance, bien que la salle fût libre, est une violation de la discussion libre, car les ouvriers se sentaient forts de convaincre la population de leurs légitimes revendications en faisant ressortir les bénéfices minimums des patrons, ils ne peuvent que blâmer de pareils actes ainsi que leurs auteurs qui dénotent un parti pris contre les ouvriers, et lèvent la séance au cri de : Vive la Grève ! »

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE qui guérit les varices, la phlébite, le « pincé », les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents de retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 7, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe le cliché ci-contre et la signature de garantie Nyrdahl.

Lycée de Bastia

Nous rappelons que la distribution solennelle des prix aux élèves du lycée aura lieu, demain, samedi, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Fontazzi, président du tribunal de commerce. Le discours d'usage sera prononcé par M. Giacomoni, professeur d'italien.

Les élèves entreront par la porte de la rue de la Miséricorde à partir de 7 heures et demie ; les familles et les invités par la porte du boulevard du Palais à partir de la même heure.

Avis & Communications

(Jeunesse Bonapartiste. — Les membres du Comité de la Jeunesse Bonapartiste sont priés d'assister à la réunion générale de samedi soir à 8 heures précises, dans le local habituel rue du Dragon, 4, (Citadelle).

Le Comité fait un pressant appel à ses amis qui désireraient y adhérer, de vouloir bien assister à cette réunion, ou d'adresser leur demande d'admission à M. le Président avant le 6 août prochain.

Le Président, Em. Orlandi.

L'EAU PURGATIVE NATURELLE
FRANÇOIS JOSEPH

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 à midi, + 28 ; à 6 heures du soir, + 26. Maxima, + 29.4. Minima, + 21.7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Sud-Est le matin, S. l'après-midi.

Pluie : Dans l'après-midi, 6.1 mm.

Etat du ciel, état de la mer. Variables, à 7 h. du matin : 0 mm.

Examens de droit

Ont été reçus aux examens de licence devant la faculté d'Aix, en 1re année : MM. Louis de Montera, Forcioli-Conti ; en 2e année, MM. Pucciniolli, receveur des douanes, Brogioni, Leca, Rossi, Mattei, Flach, Natalini, Grisoli, Valensi, Durazzo.

M. Paul Brocchini a été reçu avec toutes boules blanches et a mérité les félicitations du jury.

Légion d'honneur

M. Mariot Antoine, capitaine au long cours, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, 38 ans 9 mois de services, dont 5 ans 10 mois à l'Etat.

Concours des douanes

Un concours pour l'admission au surnumérariat des douanes aura lieu au chef-lieu de chaque direction, les 20 et 21 novembre.

Examens de marine

A la suite des épreuves écrites qui viennent d'avoir lieu à Marseille, les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir l'examen oral : Capitaines au long cours, brevet supérieur, M. Mattei ; brevet simple, MM. Capri, Fromentini, Gisli.

Les Corses sur le continent

Le journal *Nor. cille* nous apporte le compte-rendu d'une petite fête intime organisée par nos concitoyens Vincent Sisco, Jean Casalta, Monstracci, etc.

Voici ce que nous lisons dans ce journal :

« Le groupe « Les Joyeux » se réunissait dimanche dernier dans la coquette ville de Gémenos, en un banquet amical, sous la présidence des camarades Giudice et Soletti.

Un menu exquis, arrosé de vins généreux et servi au restaurant Vénus, mettait tout le monde en bonne humeur.

Des toasts ont été portés à l'union et à la prospérité du groupe. A l'issue du repas un concert, auquel avaient été conviés les habitants de Gémenos, nous a permis d'apprécier le talent de nos amis : Aubin, Campo, Maestracci, Soletti, Priami, Casalta Jules, etc.

Une quête au profit du bureau de bienfaisance a produit la somme de 14 fr. 05 qui a été remise à M. le Maire par M. Scudo, conseiller municipal.

« Les Joyeux » ont quitté leurs nouveaux amis de Gémenos, au chant de la *Marseillaise*, en emportant le meilleur souvenir de cette charmante journée.

Bonne occasion

A vendre bicyclette, état neuf, marque l'Ancienne Métropole, course sur piste, développant 10 mètres, poids, 9 kilos.

S'adresser à M. Sullati, télégraphiste.

Piano

Piano à louer. S'adresser au bureau du journal.

Avis

Leçons d'italien à domicile ou non.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— 2 pièces, 1er étage, bien éclairées, donnant sur Boulevard du Palais. Belle situation pour bureau. S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces aux deux grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

BRASSERIE GASPARINI
5, *Place Saint-Nicolas*

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

LA CHARTREUSE

est la première des liqueurs. Les plantes récoltées dans l'admirable domaine de la Grande Chartreuse transmettent à la Chartreuse des arômes et des qualités inimitables.

Exiger la signature L. Garnier qui seule en garantit l'authenticité.

En vente chez MM. Mattei et Cie, agents généraux de la Grande Chartreuse.

Prix courant, tous droits acquittés :
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	16 juillet	27 juillet
Rente de 3 0.0 ancien	99.50	99.40
— 3 » 0/0 nouveau	99.45	99.40

Déplacements ministériels

MM. Etienne et Thomson à Marseille

Marseille, 27 juillet.

M. Thomson, ministre de la marine et M. Etienne, ministre de l'intérieur sont arrivés aujourd'hui à Marseille.

Ils ont été reçus par le vice-amiral Fournier, commandant en chef des escadres mobilisées, le Préfet des Bouches-du-Rhône, le Maire de Marseille, etc.

Les ministres de la marine et de l'intérieur se sont ensuite embarqués sur le cuirassé le « Brennus » pour assister aux manœuvres navales.

INTERPELLATION
Gerville-Réache

Paris, 27 juillet.

M. Gerville Réache, député de la Guadeloupe, a informé M. Rouvier, président du conseil, que dès la rentrée des Chambres, il interpellera le gouvernement sur l'administration de la Guadeloupe.

Les Morts du Jour

Le général Varloud

Paris, 27 juillet.

Le général de brigade Varloud, du cadre de réserve, est décédé dans la matinée.

L'ATTENTAT
contre
Le roi d'Espagne

Vienne 27 juillet.

La police autrichienne a arrêté deux anarchistes, inculpés dans l'attentat de la rue de Rohan, contre le roi d'Espagne.

INCIDENT ITALO-TURC

Rome, 27 juillet.

Le gouvernement italien a remis à la Turquie une note comminatoire réclamant satisfaction pour des pirateries commis dans la mer actes rouge.

L'ex-impératrice Eugénie à Copenhague

Paris, 27 juillet.

On télégraphie de Copenhague à l' « Eclair » :

L'ex-impératrice Eugénie est arrivée aujourd'hui à Copenhague.

Dans l'après-midi, le roi, le prince héritier et la princesse royale ont rendu visite à l'ex-impératrice Eugénie.

EN RUSSIE
Le voyage du Tzar à Moscou

Saint-Pétersbourg, 27 juillet.

Il est bruit que l'empereur se rendrait à Moscou pour des motifs politiques et religieux, dans la première quinzaine du mois d'août. Il se trouverait dans la capitale russe le 12 août, anniversaire de la naissance du Tsarevitch.

Contre la révolution

Saint Pétersbourg, 27 juillet.

Un plan de campagne contre révolutionnaire a été conçu, dit-on, dans les cercles de cour, en vue de déjouer la manœuvre de l'appel au peuple voté récemment par le congrès des Zemstvos.

Il s'agirait de lancer une sorte de plébiscite ayant trait au projet Bouligaine, dans lequel on s'assurerait les suffrages des paysans par la promesse d'une distribution de terres.

00358

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

A Sakhaline

La division navale qui couvrait, le 8 juillet, les débarquements japonais effectués dans les environs immédiats de Korsakovsk, paraît s'être engagée depuis dans la Manche de Tartarie. Deux dépêches officielles russes signalent en effet des navires de guerre ennemis présents au fond de la Manche, entre les postes Doué et Alexandrovski.

La première dépêche, expédiée le 23 à huit heures du matin, est relative aux faits de la veille :

« A l'horizon, au sud du détroit de Tartarie, on aperçut du poste Alexandrovski plusieurs navires torpilleurs japonais. Deux s'avancèrent au nord, les autres prirent la direction du poste Doué ; ils torpillèrent quatre cargo de cacao sans résultat.

» A onze heures du matin, nous aperçûmes au sud plusieurs grands navires. »

La seconde dépêche est de midi :

« Deux torpilleurs japonais s'arrêtèrent à l'estuaire de la rivière d'Arkof, à douze verstes au nord du poste Alexandrovski, et canonnèrent la côte ; puis ils s'éloignèrent au sud-ouest. Le croiseur et les quatre torpilleurs qui se trouvaient près du poste Doué prirent la même direction. »

Les deux télégrammes paraissent émaner du commandant du poste Alexandrovski ; cet officier, profitant de la communication télégraphique établie entre Alexandrovski et Doué, aura pu suivre aisément les mouvements des navires longeant sous ses yeux, la côte de la Province Maritime ou passant devant la côte de Sakhaline, à l'entrée nord du fil.

On croit, par la contre-marche constatée des navires japonais, qu'il ne s'agissait que d'une démonstration ; mais cette démonstration est significative, en ce qu'elle s'étend à la partie septentrionale de Sakhaline et s'approche jusqu'à cent milles environ de Nicolaïevsk.

Les Russes tiennent particulièrement au bassin maritime de Nicolaïevsk, débouché unique de la région de l'Amour ; cette région est pour eux un terrain de colonisation et d'exploitation industrielle, dont la valeur encore improductive est subordonnée au libre usage du port de Nicolaïevsk. Or, Nicolaïevsk ne peut communiquer librement avec la mer que si le nord de Sakhaline reste russe et si l'on fait de la partie de la Manche de Tartarie attenant à l'estuaire de l'Amour une de ces mers « intérieures » dont les Japonais dont les Japonais connaissent mieux que personne toutes les propriétés.

La présence d'une de leurs divisions navales, le 23, devant Doué et Alexandrovski indique peut-être qu'ils se considèrent déjà à présent comme maîtres de toute la mer entre Sakhaline et la côte, et qu'ils prétendent aussi enlever aux Russes, avec la région septentrionale de l'île, la faculté d'organiser militairement la partie de la Manche qui confine à l'estuaire de l'Amour et au bassin de Nicolaïevsk.

L'offensive japonaise

Londres, 27 juillet.

On télégraphie de Tokio au « Standard » :

On annonce officiellement que l'armée de la Corée septentrionale a délogé hier les Russes du voisinage de Ponko-Pouryong et occupe la ligne qui s'étend vers le nord.

Les Japonais s'emparent d'Alexandrovski

Londres, 27 juillet.

Le correspondant du « Daily Mail » à Tokio télégraphie :

Un rapport parvenu hier soir au ministère de la guerre annonce que les troupes japonaises se sont emparées d'Alexandrovski dans l'île Sakhaline.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, le *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument* pure reconnue à l'analyse.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservi deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.



Avis au Commerce

Le vapeur *Marguerite Franchetti*, de la Cie des Transports Maritimes Est Tunisien, partira de Marseille pour Bastia le vendredi 28 courant. Il partira de Bastia à destination de Tunis, le samedi 29, dans la soirée.

Pour frêt, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Sefferin.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Bonard Hello, agent.

La Cie a l'honneur d'informer le commerce bastiais qu'elle fait les ports toutes leurs marchandises (à mêmes conditions de frêt que les autres compagnies. (Les tarifs et les conditions sont toujours transportées à raison de 0,75 la balle). Prix réduits pour les fortes expéditions.

Service régulier de vapeurs entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

Capitaines

Ville de Cannes, 400 tonnes, M. Santini.
La Balagne, 800 tonnes, M. Perinetti.
Ville de Nice, 650 tonnes, M. Morgenti.
Harmonie, 800 tonnes, M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.
à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravates, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicitera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Horlogerie-Bijouterie
orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME le SOIF et ASSAINIT l'EAU
BOIRE un VERRE d'EAU
LE MATIN
CŒUR — TÊTE — ESTOMAC
la CHOLÉRINE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER de RICQLÈS

ÉTABLISSEMENT

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que:

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fume

XXX• ANNÉE — SAMEDI, 29 JUILLET 1905 — N• 179

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	12 »	22 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00359

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Sainte Marthe.
Soleil: (heure nationale)
Lever. 4 h 22 m. — Coucher, 6 h. 54 m.
Lune Nouv., le 31 — Premier quar., le 7.
FÊTE DE DEMAIN: Saint Abdon.

28 JUILLET

COMPARAISON

Quoique chevauchant mon soixantième printemps, j'avoue que je ne connais qu'imparfaitement encore la jolie ville de Bastia. Joli est peut être exagéré, mais si l'on veut bien tenir compte que je fais surtout allusion aux boulevards modernes et aux rues récemment percées, on trouvera que le mot n'est pas déplacé.

Je conseille au visiteur qui arrive pour la première fois à Bastia et qui veut s'en faire une idée exacte de suivre l'itinéraire suivant:

Portez vous sur le terre de Saint-Joseph, route nationale. Inclinez-vous un instant pour mieux contempler l'abrupte et profonde falaise qui, elle, ne s'incline pas et passe outre à votre révérence, puis jouissez de ce coup d'œil superbe qui, de ce point, vous est offert dans un vaste horizon.

Vous revenez par la place d'Armes, par le boulevard Saint-Angelo, à l'extrémité duquel est situé, à gauche, le Palais de Justice avec son colossal perron, ses fûts, ses chapiteaux en marbre de Carrare, e monument, en somme, le mieux architecturé de l'île.

Vous suivez le boulevard du Palais, vous remarquez de suite, à droite, un bel établissement: c'est e Lycée. Ce boulevard est bordé de beaux magasins ainsi que le boulevard Paoli qui fait suite et qui prend naissance à la brisure de la plus longue et de la plus belle traverse de Bastia.

Le long de ces deux derniers boulevards s'élèvent de superbes constructions qui vous donnent en quelque sorte l'aspect de celles qui longent la *via Nazionale* à Rome.

En outre, beaux hôtels et beaux cafés.

Allez toujours. A la hauteur de la rue Miot, enjambez-la à droite, entrez dans le cours Sebastiani et vous voilà bientôt sur la place du Marché dont on m'a dit avec quelque esprit que la voûte céleste sert de toiture. A côté, l'Hôtel de Ville et l'église Saint-Jean, qu'il y a intérêt à visiter.

Vous vous précipitez sur les quais du vieux port; voyez bon mario, ne faites pas attention aux exhalaisons qu'il pourrait vous envoyer. Longez la mer à gauche par la chemin de calotore qui vous amène sur la place Saint Nicolas, l'une des plus vastes de France, bien nivelée mais présentant des aspérités cailloteuses qui vous font sauter le pas et vous obligent à emprunter l'allure de votre voisin. Cette place est bordée au nord par de superbes maisons d'où l'on observe un féerique horizon maritime; devant vous, le nouveau port, et si vous êtes statisticien; vous pourrez aisément enregistrer l'entrée et la sortie des vapeurs et voiliers.

En quittant la place, faites une petite excursion vers le port neuf, et rien qu'à l'inspection des marchandises qui encombrent tous les quais vous aurez une idée à peu près exacte de l'importance du mouvement commercial qui s'opère à Bastia.

Le port qui affecte une figure hexagonale avec la ligne d'entrée, est bordé de quais spacieux et bien établis. Ces quais sont cependant à peine suffisants pour faire face aux besoin du transit.

Faites maintenant, si vous voulez, un petit tour jusqu'aux usines de M. Napoléon Mattei, revenez par la rue du Cap et pénétrez dans la belle avenue Carnot où vous pouvez déguster les excellents vins de M. Orcste Biagini, puis enfilez la rue de l'Opéra qui vient s'achever en face des beaux magasins Orenga et Carbuccia. Ici le visiteur rompra sa course, à moins qu'il ne veuille compléter sa satisfaction à vouloir connaître les vieux quartiers de Bastia.

Dans ce cas, je lui recommande d'être un peu plus expéditif à traverser les rues étroites et tortueuses qui ressemblent terriblement à cet les de Gênes, qui, au zénith de sa puissance, était appelée Gênes « la fière, » Gênes « la superbe » Voilà Bastia physiquement et rapidement esquissée. Je réclame l'indulgence pour tout oubli ou pour toute infidélité involontairement co amis.

♣

Laissez-moi maintenant prendre le train pour Ajaccio que je connais bien mieux que Bastia et que j'affectionne peut-être un peu plus par des raisons purement locales, mais cela ne me fera point départir de mon impartialité dans la comparaison des deux villes sœurs.

Je déclare tout d'abord qu'Ajaccio est plus avantageusement située. Son port, naturellement vaste et profond, est superbe, ses rues et boulevards spacieux et larges ne le sont pas moins. La place Bonaparte est incomparable et peut être unique en France. L'avenue du Premier Consul vaut l'avenue de Christophe Colomb à Barcelonne. Le climat y est tempéré et uniforme. Ajaccio est déjà en voie de devenir une excellente station d'hiver, et c'est tout dire.

Le cours Napoléon est incontestablement beau, mais il ne saurait être comparé en aucune façon au boulevard du Palais et au boulevard Paoli dont les chaussées et les trottoirs sont plus spacieux. Les constructions qui bordent ces deux derniers boulevards dépassent de beaucoup comme beauté architecturale, celles qui longent le cours Napoléon. Mais Bastia a « son libeccio, » Ajaccio ne e connaît point.

La Tramontana — non pas celle de M. Santa Casanova — sévit plus fortement à Bastia qu'à Ajaccio. En somme, sous le rapport climatérique, on est plus à l'aise à Ajaccio. Bastia l'emporte par tous les autres côtés. A Bastia, l'animation, le commerce, le progrès. A Bastia, le mouvement, l'initiative, la compréhension de l'existence.

Ajaccio est une ville morte et au surplus je n'ai jamais pu comprendre pourquoi on l'appelle « la blanche. » En conscience, je salue Ajaccio et je m'incline devant Bastia.

Ma comparaison est-elle exacte? Elle répond en tout cas à mon sentiment tout entier!

DA TALLA.

Informations Corses

29 juillet 1564. — La République de Gênes, que les victoires de Sampiero inquiétaient, envoie Etienne Doria à la tête de quatre mille hommes Italiens et Allemands.

Cœur en deuil!

Le jour s'éteint. Une jeune fille vêtue d'une robe sombre, une écharpe jetée négligemment sur les épaules, sort de la dernière villa qui borde l'avenue et s'engage dans un étroit sentier qui mène à la campagne.

Sous la pâle clarté de la lune, sa taille élancée apparaît admirablement bien faite, et malgré la simplicité de son costume, toute sa personne exhale un parfum d'élégance innée et de fine distinction. Une épaisse chevelure blonde, légèrement ondulée, encadre son visage: un visage aux traits longs et fins, d'une régularité parfaite, auquel des yeux d'un bleu d'azur, frangés de cils soyeux, donnent une expression d'exquise douceur.

Mais, où va-t-elle, seule, à cette heure? A quelque rendez-vous amoureux? Non. A sa démarche affaissée, à sa physionomie profondément triste, on devine, aisément, que cette belle promeneuse ne va pas à la rencontre d'un plaisir.

Elle gravit lentement une petite côte, et arrive au pied d'un rocher planté au milieu des bruyères fleuries et couronné par le vieux débris d'un chêne séculaire. Là, elle s'arrête... promène, un instant, ses regards autour d'elle, comme pour chercher quelqu'un, puis, dans un geste de profond découragement, elle s'assied sur le gazon.

Soudain, pendant que son regard, abaissé, fixe, avec une expression de tristesse infinie, une jolie marquise qu'elle porte à l'annulaire de la main gauche, des larmes perlent aux bords de ses paupières, sillonnent ses joues pâles, et vont tomber sur ses blanches mains. Elle pleure!...

Hélas! oui, elle pleure, car à la vue de ce bijou, de tristes et cruels souvenirs se ravivent dans son cœur en deuil. C'est-là, en effet, au pied de ce rocher où elle est assise, que son fiancé, Marcel de Bigay, lieutenant d'infanterie coloniale, lui fit ses adieux avant de partir pour une expédition lointaine.

♣

Trois ans se sont écoulés, depuis cette douce soirée d'automne où les fiancés se séparèrent!.. Pendant les premiers mois qui suivirent son départ, les lettres de Marcel, fréquentes et affectueuses, apportèrent une légère consolation au cœur de la jeune fille; mais, peu à peu, elles se firent plus rares... et, vint un moment..! où le facteur... n'apporta plus rien. C'est alors que commencèrent pour la fiancée ces jours vécus dans des transes mortelles.

Les journaux qu'elle parcourait avec une anxiété fébrile ne lui donnèrent aucune satisfaction au sujet de son bien-aimé. Aussi, elle vécut dans une cruelle alternative d'espoir et de crainte, jusqu'au jour où, l'expédition terminée, une liste officielle publia les noms des officiers morts au champ d'honneur.

Marcel, hélas! était du nombre!

La jeune fille, déjà abattue, ne put supporter cette nouvelle et dans épreuve. C'en était trop; sa santé s'altéra, et on ne fut qu'au prix de pénibles efforts et de soins vigilants qu'elle fut ramenée à la vie.

Et maintenant, voilà trois mois que Marthe a reçu la terrible nouvelle!... trois mois que son bonheur a sombré!... La santé est revenue; mais n'a pas encore amené l'oubli. Aussi, la première sortie de la jeune fille est elle pour aller pleurer son cher disparu, et raviver le souvenir de ses doux rêves illusions de bonheur, au pied de ce rocher... muet témoin... de leurs tristes adieux!...

PASQUARÈRE.

Lycée de Bastia

Nous rappelons que la distribution solennelle des prix aux élèves du lycée aura lieu, aujourd'hui à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Fantauzzi, président du tribunal de commerce. Le discours d'usage sera prononcé par M. Giacomoni, professeur d'italien.

Les élèves entreront par la porte de la rue de la Miséricorde à partir

---

44 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

V

Quand la femme de chambre, inquiète du silence profond qui régnait dans l'appartement de sa maîtresse, y entra pour faire son service, Valérie gisait sur le parquet froide et inanimée.

Le soir était venu, lorsqu'elle sortit enfin de son évanouissement. Son premier mot, qu'on prit pour une divagation du délire, fut de demander s'il y avait dans le port quelque navire près de partir. L'idée de fuir jusque dans une île déserte est homme souhaité dans sa pauvreté et dans son amour, se fit jour avant toute autre dans le chaos de son esprit. Une réflexion de prudence, presque aussitôt éclose, l'empêcha d'insister sur cette question. Importunée des soins qu'on lui prodiguait, elle voulut être seule, et renvoya jusqu'à sa femme de chambre.

La nuit commençait, elle se mit à la fenêtre. Là, cachée par la persienne, elle resta le front dans ses mains, abîmée dans une rêverie pleine de tristesse et d'abattement, au milieu de laquelle passait à chaque instant comme un spectre la figure passionnée et meurtrière de Guerland. Une foi sans bornes dans le serment qu'il avait fait, un affreux pressentiment d'avoir été trompée par lui, jetaient son âme dans les émotions extrêmes de la confiance et du désespoir.

Malgré l'obsession de cette vision, ses yeux par une perspicacité machinale, ne perdaient rien de ce qui se passait dans la rue, et suivaient avec une anxiété promptement changée en désappointement, chaque homme dont la tournure lui rappelait celle de Barberin. Peu à peu, les passants devinrent plus rares, les boutiques se fermèrent, et les lumières des appartements commencèrent à disparaître. La cloche annonçant la fermeture des portes de la ville de guerre avait cessé depuis longtemps; minuit sonna, une heure sonna, minuit, l'heure de l'amour et de la tombe; l'heure à laquelle Horace, bravant la surveillance et la jalousie, venait chaque soir causer avec elle.

Au dernier coup, Valérie se retira de la fenêtre avec un mouvement de joie: elle avait aperçu celui qu'elle attendait, se glissant silencieusement le long des maisons; elle avait reconnu son pas muet pour tout autre, sa démarche et ses précautions infinies. En sentant près d'elle celui qu'elle aimait et dont elle avait si chèrement racheté la vie, son cœur se ranima; le sang, que la terreur y avait refoulé, en jaillit et fit courir dans ses veines une chaleur nouvelle.

Un vague pressentiment d'être délaissée par Horace s'il savait jamais la vérité, et de trouver l'ingratitude pour prix du dévouement; la purification qu'il semble alors si naturel à une femme de demander à l'amour; peut être l'avidité du bonheur qu'elle voulait ce le sentant près de s'évanouir, triomphèrent de la retenue qu'elle avait jusqu'alors imposée à sa tendresse pour le légitimer. Sans prendre de lumière, elle se précipita, impatiente de passer la main d'Horace, traversa son cabinet de toilette, ouvrit une porte donnant sur un escalier dérobé, et se jeta dans les bras de l'homme qui entrait:

— Horace! s'écria-t-elle en l'étreignant avec force.

— Valérie! répondit une voix dont le son courut dans toutes ses veines comme un sang glacé.

Madame de Valdaunais tomba dans les bras de Guerland, qui la porta dans sa chambre, l'assit sur un fauteuil, vint refermer les portes, et se rapprocha d'elle avec le sourire affreusement ironique qu'elle lui avait vu une fois, le jour où il avait tué son premier rival. Immobile dans la position où il l'avait placée, Valérie le regardait d'un œil stupide.

— Voilà une clef que je vous rapporte, dit-il lentement, il est imprudent de livrer ainsi l'accès de son appartement.

— Horace! balbutia madame de Valdaunais, comprenant à demi le sens horrible de cette clef donnée à l'amour, et rendue par la vengeance.

— Voici votre portrait, reprit Guerland de sa voix impassible. Et il lui présenta un médaillon suspendu à une tresse de cheveux, sur lequel on distinguait quelques taches rouges.

— Horace! dit Valérie, en se laissant glisser à genoux devant le meurtrier.

Guerland la contempla en paraissant reprimer par son regard une vengeance qui réparait tous les tourments qu'il avait soufferts. Il la laissa à genoux. Jadis il s'était mis aux pieds de cette femme, elle l'y avait laissé.

— L'aimiez-vous autant que l'autre? demanda-t-il enfin avec un imperceptible sourire.

— Horace! dit le malheureuse femme.

— Le cimetière est au-delà des Lices, au pied de la montagne de Pharon, reprit-il en montrant la rue Saint Roch. Demain, soyez à votre fenêtre comme aujourd'hui, vous verrez passer Horace. A quand la troisième, madame? continua-t-il en se penchant à l'oreille de Valérie.

Un léger tressaillement annonça que madame de Valdaunais n'était pas morte.

— Je l'ai trompée, dit Guerland en la serrant dans ses bras; j'ai trahi mon serment, car avant celui-là j'en avais fait un autre. Quand tu ne m'appartenais pas, je voulais tuer ton Horace; maintenant que tu es à moi, comment as-tu dû croire que je te rendrais à lui? A moi maintenant Valérie; à moi seul! je saurai te garder comme j'ai su te conquérir.

(A suivre).

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans purgatif ni diète
GLOBULES du Dr SECRETAIN
TRENTE ANS DE SUCCÈS

de 7 heures et demie ; les familles et les invités par la porte du boulevard du Palais à partir de la même heure.

Conférences

M René Sangy donnera deux nouvelles conférences sur la comtesse Mathieu de Noailles : samedi, à Calvi, sous la présidence de M. Adriani, procureur de la République ; et lundi, à Ile-Rousse, sous la présidence de M. le maire Mattei.

Lettre Ouverte
A MM. LES DÉPUTÉS & SÉNATEURS
DE LA CORSE

Messieurs les Sénateurs,

La Chambre des députés vient de voter la loi inique et sacrilège qui sépare la noble France de quelques hommes qui constituent ce qu'on appelle, par une expression barbare, l'Etat laïque, ou l'Etat sans Dieu.

Cette loi néfaste, vous, les sages, vous allez la ratifier sans mandat ; car, ne vous y trompez pas, MM. les Sénateurs, en vous envoyant siéger à la haute Assemblée, les électeurs de la Corse n'entendaient pas vous donner pour mission d'expulser des moines et traquer des prêtres ; ils vous ont élus pour porter haut et ferme le drapeau de la France, pour assainir nos plaines, défendre nos côtes contre nos ennemis séculaires, et nous rapprocher, le plus possible, de la Mère-Patrie que nous aimons, tandis qu'on en rapproche les Malgaches et les Peaux-Rouges qui ne l'aiment pas.

Souvenez-vous, MM. les Sénateurs, que, par ce vote inique, vous allez saper lâchement dans ses fondements l'édifice vingt fois séculaire, devant lequel s'inclinaient, respectueusement, les Sampiero et les de Paoli, nos gloires les plus pures, et que l'Aigle de Corse avait remis debout.

Souvenez-vous que l'histoire a marqué du stigmate du régicide les constitutionnels qui ont voté la mort de Louis XVI ; or, qu'est ce que la Séparation sinon la mort du ministère paroissial dans la presque totalité de nos communes rurales.

Ce stigmate, MM. les Sénateurs, dont une certaine presse se glorifie, nous le repoussons de toute la force de notre âme de Corses et de chrétiens, et nous vous en laissons la formidable responsabilité.

Puissiez-vous vous inspirer de l'exemple de nos nobles ancêtres, non pas en vous abstenant, comme ce juge triste mort célèbre dont le nom est une cruelle injure, mais en votant des deux mains *pro aris et focis*, comme nos pères l'ont fait.

Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, etc.

Abbé Costa, vicaire d'Olette, Maraninchi, curé de Vallecalle, Cabri, curé de Oletta, Ottavi, curé de Poggio, Ch. F. Casta, curé-doyen d'Olette.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Un bien regrettable accident a jeté l'émoi au sein de notre population. Dans la matinée, le pontonmâture servant aux réparations du port déposait sur le quai un bloc d'environ dix tonnes.

Par suite d'une fausse manœuvre les six ouvriers du treuil furent entraînés par le poids et projetés contre les parois du ponton. L'un d'eux, Comiti Antoine-Marie, est mort sur le coup ; deux autres : Mastrocon François et Caparos, dit Napoli, ont été grièvement blessés et transportés à l'hospice civil. On craint que Mastrocol ne puisse pas survivre à ses blessures.

L'infortuné Comiti laisse une femme et un enfant.

Nouvelles Militaires

M. Tiberi, médecin-major de 2e classe au 65e d'infanterie, passe au 16e de même arme.

— M. Carpanetti, médecin aide-major de 1e classe à l'hôpital militaire de Versailles, est désigné pour le 3e régiment de zouaves.

— M. le sous-lieutenant Fantalonzi, du 3e rég. d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

— M. Nebbiati, pontonnier-conducteur de 2e classe, exempt de la Mont-Dauphin, est promu à la 1re classe.

Gazette Ajacciennne

Ajaccio, le 28 juillet 1905.
(De notre correspondant particulier)

Défense mobile

L'amiral Fournier a été satisfait des exercices des torpilleurs de la deuxième flottille sur les côtes de Corse. En conséquence il accorde un repos à nos marins pendant quelques jours repos bien mérité qui leur permettra de se remettre des fatigues endurées, avec énergie, pendant toute la durée des manœuvres. Par les fortes chaleurs la navigation sur les torpilleurs est très pénible. Cependant nous sommes heureux de savoir que zéros ont été les hommes qui ont été exemptés du service. L'amiralissime enverra de nouveaux ordres à notre flottille dès son arrivée sur les côtes du Provins.

Le « Polyphème »

Le « Polyphème » remorqueur de l'Etat est parti, ce matin, pour Bonifacio où il va vérifier les amarrages des corps morts et des bouées et transporte un matériel de guerre.

Ecole normale

Voilà par ordre de mérite les noms des jeunes filles admises définitivement à l'école normale d'institutrices :

Mlles Santoni, Alasi, Ettori, Paolini, Rostini, Giocanti, Casabianca, Geraldini, Mannoni, Leccia, Retali, Carli Joanne.

Liste supplémentaire : Mlles Peretti Marie-Joséphine, Tramoni, Pinelli, Battaglini.

Tombé dans une cale.

Hier, vers 3 heures de l'après midi, le nommé Tramoni Angelin, 19 ans, journalier, est tombé accidentellement dans la cale de « l'Insulaire » au moment où il embarquait des bœufs. Relevé aussitôt on a constaté que cet homme avait reçu des blessures au pied et au coude gauche. Il a dit ressentir également des douleurs internes.

Le Pensionnat des Filles de Marie

Lundi, M. Marcangeli, avoué, et M. Fleschi Virot, notaire, se sont rendus au pensionnat des Filles de Marie afin de procéder à l'inventaire de cet établissement. L'avoué désigné des Sœurs est M. Sampiero Porri.

GASTRITE

ASTHMES, ANÉMIE ET CONSTIPATION

QUINZE ANNÉES DE SOUFFRANCES

TERMINÉES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Madame Justine Curly, épicière, 12 rue des Dames d'Oulins Dôle, s'exprime comme suit dans une lettre récente adressée à M. Fouvax, pharmacien à Lille : " Je ne saurais vous être trop reconnaissante, car grâce à la Tisane américaine des Shakers, après quinze années de souffrances, j'ai retrouvé une santé que je croyais à jamais perdue. J'avais eu effectivement une gastrite à la suite de fièvres typhoïdes ; je mangeais presque plus et ne pouvais rien digérer. Je dormais mal et le matin j'avais des nausées et la bouche amère et mauvaise. J'étais aussi très anémiée et souffrais d'une constipation opiniâtre. Je ne désespérais, lorsque je pus me conseiller d'avoir recours à la Tisane américaine des Shakers, en me faisant parvenir un échantillon gratuit. Depuis, ma santé est excellente. J'ai même augmenté de vingt livres et je travaille comme avant ma maladie ".

*** *Si vous souffrez de quelque désordre de l'estomac, du foie ou des reins, ne laissez pas passer quinze ans avant de recourir à la Tisane américaine des Shakers, mais faites-en un traitement immédiat. Le vrai dépôt des plantes américaines des Shakers, à M. Fouvax, pharmacien à Lille, se trouve toujours en mesure de fournir les malades et le moyen de les guérir.*

LES FROMAGERIES D'ILE ROUSSE

Pendant que la Corse se meurt de la politique, un jeune industriel, M. Rigal, a eu l'heureuse idée de mettre en valeur quelques-uns de ses produits.

Par ses soins des fromageries ont été créées un peu partout dans l'île.

Celles de l'Ile-Rousse, Calvi, Regino sont particulièrement prospères ; outre les beaux bénéfices que les rapportent à M. Rigal, elles procurent au nouveau débouché et une source de revenus considérables à la population pastorale de la Corse.

M Rigal a obtenu dernièrement un grand prix à l'Exposition de Saint-Louis, pour ses Roquefort corses.

Nous l'en félicitons d'autant plus volontiers que nous savons ce qu'il lui a fallu dépenser d'efforts pour arriver à pareil résultat.

(Le Rappel)

Bastia Exposition

Sériciculture

Le grand prix avec félicitations du jury vient d'être attribué à M. Simon Greco, d'Oletta, pour ses belles éducations de vers à soie.

La commission qui s'est rendue à Oletta pour visiter la magnanerie de M. Simon Greco a été frappée de sa belle installation. Il y a environ quatre vingts personnes occupées par M. Greco, et la supériorité de sa graine exempte de toute maladie, est reconnue par les sériciculteurs de Syrie et du Midi qui prennent chez lui leurs bonnes graines cellulaires.

M. Simon Greco est un industriel très consciencieux, qui tient avant tout à la réputation de sa graine, et la haute récompense que le jury lui a attribuée, lui était légitimement due.

Salon des Beaux-Arts

N° 263

Mme de Luri-Flach expose plusieurs toiles ; malheureusement la place me manque pour énumérer une à une toutes ses œuvres, et pourtant la plupart méritent une mention. Je ne m'occuperai donc que des deux toiles les plus transcendantes exposées par l'artiste. Dans le panneau central du Salon des Beaux-Arts on remarque un superbe médaillon ; pour ceux qui ont connu le sujet ce doit être une satisfaction de souvenance heureuse de pouvoir se dire : c'est bien l'ami que j'ai connu. Pour moi qui n'ai pas eu l'honneur de le connaître, je me borne à étudier la pensée de l'artiste et sa façon de l'exprimer. Renseignements pris, l'on m'affirme que ce portrait était celui du père de Mme de Luri-Flach. Je ne m'étonne plus que l'artiste ait mis toute son âme pour peindre les traits vénérés du père aimé.

Le coloris des chairs est on ne peut plus juste, souriant, gai, tel sûrement que devait être le modèle. Tous les détails sont poussés à fond et se détachent nettement, en un mot, c'est une belle œuvre.

Plus modeste, une petite toile dans un tout petit cadre simple, attire et retient le regard du visiteur. Ici encore se retrouve l'âme de l'artiste. C'est encore un coin de la famille, car la vieille servante qui pose pour ce portrait dût certainement participer pour sa bonne part à l'éducation de celle qui a reproduit ses traits. Je dois avouer que de tous les portraits exposés aux Beaux-Arts, celui-ci, à mon avis, est le meilleur.

L'artiste n'a pas peint pour le plaisir de peindre et surtout de flatter l'œil de l'amateur ; non, elle a peint pour perpétuer le souvenir de celle qui guida ses premiers pas. Rien n'est laissé au hasard. C'est du fini dans toute l'acception du mot. Dessin impeccable, coloris juste. Il n'y a qu'un seul mot pour qualifier cette œuvre : « c'est une page » que ne désavouerait pas un maître et qui peut figurer à une quelconque respectable exposition d'art du continent. Pour ma part, je remercie l'artiste de m'avoir procuré le plaisir de voir une vraie peinture d'art, chose rare au salon des Beaux-Arts de l'Exposition de Bastia.

QUART D'ŒIL.

La grève des Boulangers

Le Syndicat Français des Ouvriers du port de Bastia

Bastia, le 26 juillet 1905.

Au Directeur du Petit Bastiais.

Dans un ordre du jour voté par les ouvriers boulangers, para sur votre estimable journal du 25 un mouvement tous les syndicats de la ville de Bastia, nous, membres du Syndicat Français des ouvriers du port de Bastia, nous tenons à faire savoir à la population bastiaise que notre Syndicat est le seul qui ne fasionne avec aucun syndicat international et révolutionnaire de la ville.

Notre Syndicat est celui qui a mis l'ordre et la paix dans notre port maritime et commercial, et nous félicitons hautement M. le maire Gaudin ainsi que les membres du conseil municipal pour leur attitude et leur énergie pendant la grève.

Veuillez agréer, etc.

Pour le syndicat,
Le Secrétaire, Martin Rialeri.

Cour d'Assises

Audience du 28 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Les Vols de Calvi

La séance d'aujourd'hui a été consacrée à l'audition de plusieurs témoins.

Tous ont confirmé leurs dépositions écrites.

L'affaire a été ensuite renvoyée en continuation à demain.

Avis & Communications

Jeunesse Bonapartiste. — Les membres du Comité de la Jeunesse Bonapartiste sont priés d'assister à la réunion générale de samedi soir à 8 heures précises, dans le local habituel rue du Dragon, 4, (Citadelle).

Le Comité fait un pressant appel à ses amis qui désireraient adhérer à leur œuvre, de vouloir bien assister à cette réunion, ou d'adresser leur demande d'admission à M. le Président avant le 6 août prochain.

Le Président, Em. Orlandi.

Orphéon Bastiais. — Les membres de l'Orphéon Bastiais sont priés de se réunir ce soir en assemblée générale à 8 heures et demie. Règlement des cotisations.

Prière d'être exacts.

Le Président, V. Pieroschi.

Le Miroir des Modes

Le Miroir des Modes du mois d'août qui vient de paraître est l'un des plus beaux numéros qu'ait produits cette intéressante publication. Les gravures de modes, qui s'étalent toutes pendant longtemps dans une note un peu simple, où les indications techniques dominaient, comptent cette fois dans leur nombre de véritables petits chefs d'œuvre. 45 costumes pour dames, avec des croquis permettant d'en tirer encore une centaine de variantes ; 60 vêtements de tout genre pour fillettes, jeunes filles, bébés et garçons avec une centaine de modifications des mêmes modèles, une superbe collection de chapeaux d'été, et des articles très instructifs sur l'exécution des toilettes du jour, rendent cette revue précieuse pour toutes les familles.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 28 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin, à 36 2 à midi, + 28 7 à 6 heures du soir, + 26 5 Bastia, + 30°. Minima, + 22 8

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 760 m.m. — Pas la matinée, S. la bise.

Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Vendredi, à 7 h. du matin : 0 mm.

Licence en droit

M. Louis de Montera, qui vient de subir avec succès ses examens de première année de licence en droit, a été classé le premier dans sa série.

Nous félicitons très sincèrement M. de Montera de ce beau résultat si plein de promesses.

Ecole de santé

Les étudiants de l'école annexe de médecine navale de Toulon dont les noms suivent ont été autorisés à prendre part au concours d'admission à l'école principale de service de santé de la marine de Bordeaux, en 1905 : médecine : MM. Agostini, Casasi, Fabri, Poli, Rossi ; pharmacie, M. Sangeinetti.

Promotion

M. Giannoni, commissaire spécial à Bastia, a été élevé à une classe supérieure et son traitement porté à 3.000 francs.

Toutes nos félicitations.

Fiançailles

Les journaux de Paris annoncent les fiançailles de Mlle Pozzo di Borgo, fille du regretté député de la Corse et de la Comtesse, née de Boisgelin, avec le marquis de Marescot, lieutenant au 13e régiment de cuirassiers, fils du marquis de Marescot, décédé, et de la marquise, née d'Auzaix.

Teinture Nam

Teinture du Roi Nam instantanée, inoffensive et inodore, dernière création du jour, pour donner aux cheveux et à la barbe leurs couleurs naturelles, d'un blond ou d'un noir brillant ébène. Cette teinture se recommande par sa bonne composition. Prix des deux flacons, 3 francs.

En vente chez M. Seassari, coiffeur, boulevard Saint-Angelo.

Pharmacie navale

Nous sommes très heureux d'apprendre le brillant succès obtenu par notre jeune compatriote, M. Michel Mathieu, de Centuri, élève de l'école de Santé de la Marine à Bordeaux, dans ses examens définitifs de Pharmacie.

A cette occasion, nous nous plaisons d'adresser au jeune pharmacien ainsi qu'à son père, nos sincères et cordiales félicitations.

A Cirnea

I socii d'a Cirnea ch'abitanu in Bastia sò pregati di ritirà d'a Stamperia Piaggi, u secondu nummeru di « Cirnea », surtitu sta settimana.

Achat de prunes

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur d'i former les propriétaires qu'elle achète tous les jours de prunes (reine-claude) vertes.

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-dîs 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiscments reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Piano

Piano à louer. S'adresser au bureau du journal.

Bonne occasion

A vendre bicyclette, état neuf, marque l'Anatène Métropole, course sur piste, développant 10 mètres, poids, 9 kilos.

S'adresser à M. Sillitti, télégraphiste.

Avis

Leçons d'Italien à domicile ou non.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Filippini François Antoine Léon Gambetta, adjudant d'infanterie coloniale, de Poggio Mezzana, et Modena Emilie, de Bastia.

NAISSANCES

Mandrichi Anne Marie. — Mesuhi Gabriel Joseph Antoine. — Orsatelli Dominique. — Ospiti Joseph François. — Gromo Michel. — Gregory Laurent.

BRASSERIE GASPARINI

5, Place Saint-Nicolas

Tout les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Compagnie Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides

ENTRE

Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 2 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 5 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 10 h. m.
Arrivée à Tunis, lundi midi.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.

Agences à Marseille, 53, rue Vacon,
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

La Compagnie Méditerranéenne soucieuse des intérêts du public, fixe dorénavant son départ du mercredi soir pour Marseille, à six heures au lieu de huit, dans le but de faire coincider son arrivée avec les départs des rapides du matin pour Paris et pour Nice.

ANÉMIE PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS** par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**

Seul l'employer scientifiquement en consultant par une *Notice* publiée par la

CONFITURE de St VINCENT de PAUL

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais a à mettre un glaçon dans son verre dans s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la glace hygiénique de la Glacière *Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau distillée absolument pure reconnue à l'analyse.

Dépêches de Nuit

Service télégraphique spécial

Bourse de Paris

	27 juillet	28 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99,40 — 99,30	
— 3 » 0/0 amortis	99 40 — 99,40	

au comptant

L'Légion d'honneur

Paris, 28 juillet.

L'Officiel publie la nomination de Mme Bartet au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Les Victimes du « Farfadet »

Les funérailles

Marseille, 28 juillet.

Les cercueils contenant les cadavres des victimes du « Farfadet » sont arrivés à Marseille ce matin à 6 h. par la « Ville-de-Naples » de la compagnie générale transatlantique, courrier de Bizerte.

Sitôt l'arrivée de la « Ville-de-Naples » les cercueils ont été déposés dans une chapelle ardente établie par la municipalité sur un ponton de la compagnie transatlantique.

La levée des corps a eu lieu à dix heures ; les quatorze cercueils ont été mis sur des prolonges d'artillerie, conduites par des artilleurs, et décorées par des drapeaux aux armes de la ville. Des troupes encadraient les prolonges, faisant aux cadavres des marins, une escorte d'honneur.

De nombreuses couronnes expédiées de tous les points de la France entouraient les cercueils.

A la suite des parents des victimes, se trouvaient M. Thomson, ministre de la marine, le préfet des Bouches-de-Rhône M. Chanot, maire, le général commandant le XVe corps d'armée, le commandant de la marine à Marseille, toutes les autorités civiles et militaires et un immense concours de population.

Sur le passage du cortège, les magasins étaient fermés. Tous les drapeaux de la ville et du port sont restés toute la journée en berne.

Après la cérémonie, M. Thomson, ministre de la marine, a fait le tour des cercueils recouverts de drapeaux tricolores.

Le long cortège s'est ensuite dirigé vers la gare où des discours ont été prononcés par M. Chanot, maire de Marseille, et M. Flaissières. Puis le ministre de la marine a pris à son tour la parole et prononcé un remarquable discours qui a ému profondément l'assistance.

Les cercueils ont été envoyés aujourd'hui même dans les localités où se trouvent les familles des malheureuses victimes du « Farfadet. »

Ce que pense M. Deroulède

Paris, 28 juillet.

On télégraphie de Vienne à « l'Eclair » :

M. Déroulède a déclaré à un rédacteur de la « Zeit » qu'il ne pouvait rentrer en France après cinq années et demie d'exil, comme un citoyen privé de ses droits. Il avait songé à s'embarquer pour l'Amérique, mais son ami Marcel Habert lui a rappelé que la France pouvait à tout moment avoir besoin de lui.

M. Déroulède a également dit qu'il regrettait comme ami de la Russie l'entrevue du Tzar et de Guillaume II et qu'il la condamnait comme patriote français, ajoutant que l'empereur d'Allemagne joue le rôle le plus néfaste dans l'histoire contemporaine.

00360

LES AFFAIRES DU MAROC

Paris, 28 juillet.

On télégraphie de Tanger :

L'attaque des Français qui effectuaient des sondages en vue de la construction d'un port a Mogador est due à ce que ces Français n'ont pas la permission du Sultan d'effectuer des travaux.

Une Confédération Scandinave

Vienne 28 juillet.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Berlin télégraphie :

Il est bruit que l'empereur Guillaume a fait part au Tsar, au cours de la dernière entrevue du désir qu'il avait de créer une confédération scandinave dont il serait le protecteur avec un prince danois sur le trône de Norvège.

Comme compensation la Russie obtiendrait de la Norvège une importante rectification de frontières.

Dans l'Ile de Crète

Paris, 28 juillet.

On télégraphie à l' « Echo de Paris » :

Les insurgés crétois menacent les environs de La Canée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

C'est un fait accompli que l'occupation et la quasi-annexion de la plus grande partie des côtes de l'île Sakhaline. Voulant activer les négociations en vue de la paix, et surtout obliger le gouvernement du tzar à agir en toute sincérité, le gouvernement mikadonal n'a rien trouvé de mieux que de faire mainbasse sur une proie bien tentante et bien facile à s'approprier, en même temps que partie intégrante de l'Empire russe.

Jadis évincés de Sakhaline par les Russes, les Nippons n'étaient certes point lâchés de reprendre pied dans cette île qui, comme tonte, il faut le reconnaître, géographiquement et ethnographiquement n'est autre chose qu'un prolongement de l'île nippone de Yeso.

Donc, le 7 juillet, une flotte japonaise, composée de navires de guerre et de transports chargés de troupes fait son apparition dans la baie d'Aniva, et après avoir lancé quelques obus sur les villages au sud-est de Korsakovsk, le contre amiral Togo, le Togo junior de la bataille de Tsou-Shima, fait débarquer les troupes. Le 8, après une légère résistance des Russes, Korsakovsk, attaqué par mer et par terre, tombe entre les mains des Japonais.

Les Russes se retirent sur Solotka ; poursuivis par le corps de débarquement, ils sont battus à nouveau et rejetés sur Vladimirovka.

Le 10, nouvel engagement autour de Vladimirovka : les Russes, inférieurs en nombre, doivent encore reculer. Ils se réunissent plus au nord autour de Darbine, et, renforcés par quelques détachements, s'apprêtent à résister. Le 11, ils sont encore attaqués ; le combat dure tout le jour, et le lendemain seulement, 12 juillet, les Japonais viennent à bout des courageux défenseurs de l'île. Ceux ci s'éparpillent vers le Nord sans tenter plus longtemps de faire front à l'invasion.

La flotte nippone ne perd pas son temps pendant la conquête du sud de l'île. Le 10, le contre-amiral Togo a occupé les ouvrages militaires et maritimes du cap Notoro. Dans la nuit du 14 au 15, il bombarde Naibontchi. C'est probablement une de ses unités qui est allée couper le câble à Alexandrovsk.

Partout enfin, autour de l'île, paraissent les bâteaux nippons.

Depuis le 12, dans l'intérieur, il n'y a point eu d'engagement. Mais les Japonais n'en sont point pour cela restés inactifs ; ils organisent un gouvernement, débaptisent l'île et plusieurs de ses caps, débarquent du matériel de chemin de fer, et agissent, dès la première minute tout comme en Corée qui, à l'heure présente, est une véritable colonie japonaise.

Certes, au point de vue des opérations militaires, l'invasion de Sakhaline n'a qu'un intérêt très médiocre, mais en ce qui concerne la paix, il n'en est plus de même et si le Japon entend garder pied et bien l'île, il est fort possible que les plénipotentiaires russes ; entre autres M. Witte, feront à cette annexion une opposition formelle : Sakhaline est, en effet, territoire russe, territoire du Tzar, et il sera bien naturel que le gouvernement russe ne cède point « un pouce de son territoire. »

M. Witte et la paix

Paris, 28 juillet.

On télégraphie de Berlin au « Temps. »

« La Berliner Tageblatt, » se croit en mesure d'assurer comme l'ayant puisé aux sources les plus autorisées, que M. Witte a ordre de déclarer dès le commencement des négociations de paix que la Russie ne payera pas d'indemnité de guerre et ne concédera aucun arrangement analogue à ceux intervenus.

La blessure de l'amiral Rojestvensky

Paris, 28 juillet.

Le correspondant du « Temps » à Tokio télégraphie :

L'amiral Rojestvensky a subi avec succès, l'opération nécessitée par sa blessure.

On lui a ouvert le front et enlevé un petit morceau d'os. Son état est satisfaisant.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François-Marie Filippi, née Cardi ; M. Augustin Filippi, commis à la Recette des finances ; M. Philippe Filippi, Mlle Antoinette Filippi, M. et Mme Pierre Cardi, M. et Mme François Filippi, M. et Mme Antoine Filippi et leurs enfants, M. et Mme Padone Filippi et leurs enfants de Marseille, M. François Filippi de Cattari, M. et Mme Antoine Maestracci et leurs enfants, M. et Mme Charles Canevacchie et leurs enfants, M. et Mme Dominique Cardi et leurs enfants, M. et Mme Joseph Cardi et leurs enfants,

Les familles Cagnazzoli, Cardi et Calisti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre Filippi

Maître Cordonnier

leurs fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé dans sa 22e année.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 30 juillet 1905, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Droite, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel ou dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central six rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Route du Cap, 9.

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Cantarelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir du mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour frêt et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieu).

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGLE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicitera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GRUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

TOURCOING 1906

Exposition Internationale Textile

Service régulier de vapeurs

entre Marseille et Bastia

Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

Ville de Cannes, 400 tonnes,	Capitaines M. Santini.
La Bologne, 800 tonnes,	M. Parlochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morgenti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser : à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Etude de Me CIOSI

Avoué à Bastia

VENTE

sur Saisie-Immobilière

Le samedi douze août mil neuf cent cinq, à huit heures du matin, il sera procédé, à l'audience des criées du tribunal civil de Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de Luri.

Désignation des biens

Un corps de trois maisonnettes réunies au moyen d'une cour fermée avec une grille situé au hameau de San-Rocco, commune de Luri, tenant à l'Est et au Sud au chemin public, du Nord à la hâtisse Massari, de l'Ouest à MM. Cervoni Augustin, Vecchini frères et Vecchini Vincent. Il figure sur le plan cadastral de la commune de Luri sous les numéros 980 et 981. Ce corps de maisonnettes ainsi que la cour sont fermés par un mur en maçonnerie, d'une hauteur de trois mètres environ. On accède dans la cour par une porte cochère avec grille en fer.

Ces maisonnettes se composent du rez-de-chaussée et d'un étage avec mansardes. Le rez-de-chaussée est percé de quatre portes donnant dans la cour, et dont l'une cochère fait face à la porte d'entrée de ladite cour ; de trois fenêtres du même côté, d'une à l'Est et de quatre à l'Ouest.

L'étage est desservi par un escalier avec pallier appuyé au mur de clôture ; sur ce pallier se trouvent deux portes d'entrée. L'étage est en outre percé de quatre fenêtres, deux avec grillage au Sud, les deux autres fenêtres et trois lucarnes à l'Ouest. Du côté Est on remarque une porte donnant sur la terrasse d'un hangar qui réunit le corps d'une des trois maisonnettes au mur extérieur.

Les mansardes sont percées de huit lucarnes.

Les trois maisonnettes sont couvertes en tuiles. A celle du côté Sud se trouve annexé un poulailler et une porcherie lesquels ont leur porte d'entrée du côté Sud.

Le sol, sur lequel ont été construites ces trois maisonnettes, a une superficie, comprise celle de la cour, de trois ares, quatre-vingt-sept centiares environ.

Les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur le territoire de la commune de Luri

Les dits Biens ont été saisis par procès-verbal de Battesti, huissier, à la date du 2 juillet 1904, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 juillet 1904, volume 56, numéros 15 et 16, à la requête du sieur Franceschi Pierre-Louis, rentier, domicilié et demeurant à Luri, ayant Me Ciosi, pour avoué.

Contre le sieur Dominici Joseph, propriétaire, demeurant et domicilié à Luri.

Lotissement et mise à prix

Les immeubles ci-dessus désignés sont mis en vente en un seul lot et sur la mise à prix fixée à cent francs.

ci. . . . . 100 fr.

AVIS

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C., modifié par la loi du 21 mai 1858 que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis par la raison d'hypothèque légale devront requérir cette inscription, avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Fait et rédigé à Bastia par l'avoué poursuivant soussigné.

Bastia, le 27 juillet 1905.

L'Avoué poursuivant.

CIOSI.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

300 Frs. chaque mois pour temps de reste : tous ceux qui ont du Offres à Steinhausen et Cie, Karlsruhe-Bade.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

LA CHARTREUSE

est la première des liqueurs Les plantes récoltées dans l'admirable domaine de la Grande Chartreuse transmettent à la Chartreuse des arômes et des qualités inimitables.

Exiger la signature L. Garnier qui seule en garantit l'authenticité.

En vente chez MM. Mattei et Cie, agents généraux de la Grande Chartreuse.

Prix courant, tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 10 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber



Le Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 28 fr. - Six Mois. 14 fr 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur la cour et grand balcon sur la rue. Eau et électricité.

S'adresser à Mme veuve Rose, avenue du Premier Consul, 2, 3me étage, Ajaccio.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS GRAND EFFORT DE CENTRALISATION DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit dans les journaux du monde entier tous les articles qui s'occupent d'un sujet.

PARIS, — 14 rue Drouot, — LE

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Buenos-Aires, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez sûrement **500 francs par an** sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par mandat environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie Tranquillité* en font de ses modèles 6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs, numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place du Hâvre de Vivo, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr.
Sur papier blanc. — — . . . 35 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine format 40×30 Chaque. 25 fr.

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 75 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 Bordure. 25 fr.

EN VENTE :

AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASTELLI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

Le délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — DIMANCHE, 30 JUILLET 1905 — N° 180

Le Petit Bastiais

00361

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	3 »	8 »	15 »	30 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Abbon.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h 22 m. — Coucher, 6 h. 53 m.
Lune Nouv., le 31 — Premier quar., le 7.
Fête de demain : Saint Ignace de Loyola.

29 JUILLET

BASTIA

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

Bastiais !
Songez en lisant cet article, que cinq siècles ont déjà contemplé notre ville.
(Inscription des Pyramides).

Au fur et à mesure que nous découvrons des documents historiques concernant les faits et les choses de notre chère ville de Bastia, nous nous ferons un plaisir de les faire connaître à nos concitoyens, par l'entremise du *Petit Bastiais*, persuadé qu'ils les liront toujours avec intérêt.

Cet aperçu historique sur Bastia, depuis son origine jusqu'à nos jours, nous le devons à M. Poli, secrétaire général de la Mairie. Il commence ainsi :

Au fond de notre vieux port, on voyait au XIVe siècle, quelques pauvres maisons et quelques magasins qui dépendaient du village de Cardo et portaient le nom de Porto-Cardo.

En 1392, le gouverneur génois Leonelle Lomellino fit construire sur la colline qui dominait le port au Sud, un château-fort, qu'on *Bastille*. Elle donna son nom à notre ville, en succédant comme capitale de la Corse, à Biguglia.

Dans les actes des XVe, XVIe et XVIIe siècles, Bastia est toujours dénommée Bastia, et plus tard : La Bastia.

Banchero, Podestat de Bastia au dix-septième siècle, dit en parlant de son origine :

« Riconosce questa il suol natali di Leo-» nello Lomellino, nobile genovese, il » quale governando l'isola, risiedera nella » terra di Biguglia, assai forte di mura in » quel tempo, dove solevano dimorare il » Governatori. Quivi egli guerreggiando » col conte Arrigo della Rocca, ribelle di » Genova, fece edificare il *Castello della* » *Bastia*. (d'où dérivent nos Armes), nel » luogo che viene denominato il Portino, » all'effetto di conseguire più commoda-» mente gli aiuti di Genova, etc. »

Quelque temps après, de nouvelles maisons furent construites, et ce quartier reçut le nom de Terra Nova, les habitations et les magasins de Porto-Cardo furent dénommés Terra Vecchia.

Les fortifications de Terra Nova furent commencées en 1840, par Tomasino de Campofregoso, alors seigneur de l'île, et terminées en 1600.

En 1605, le Pape Clément VII décerna le titre de Cité à la Ville de Bastia, et en 1613, elle fut déclarée *Praticiana*, ville de garnison, par le Sénat de Gênes.

Lorsque, autour des deux centres de Terra Nova et de Terra Vecchia d'origine si différente, de nouvelles maisons furent bâties, pour faciliter les communications qui étaient devenues plus fréquentes entre les habitants de Terra Nova et de Terra Vecchia, on fit construire sur le ruisseau du Gardello, (que le génie de Napoléon traversa), deux petits ponts en bois : l'un, près des Trois Fontaines, (fontaine Saint-Charles) ; l'autre, à la maison Angeli, près l'embouchure du ruisseau, à Porto-Cardo ; et en 1517, le Visiteur apostolique, Gio. Antonio, évêque de Polleastro, crée deux paroisses ayant pour limites le ruisseau du Gardello.

L'agrandissement et l'embellissement des deux paroisses, (aujourd'hui des deux cantons), sont dus à l'œuvre du temps, à l'industrie des habitants et à la prospérité de leur commerce ; mais, on n'est que depuis soixante ans environ que la ville de Bastia a subi une transformation complète, par suite de l'ouverture de nouveaux boulevards et de nouvelles rues, de la construction du nouveau port, et de l'établissement de la gare du Fango, tête de ligne de notre chemin de fer.

Sous la domination de la Sérénissime République, Bastia était, comme nous l'avons dit, la capitale de l'île, elle avait ses Statuts particuliers, ses privilèges, et formait, en quelque sorte, une colonie génoise. Elle était en outre la résidence du Gouverneur général, qui restait en charge pendant deux ans, et celle de l'évêque de Mariana et Accia. Le Podestat (dont les fonctions étaient annuelles) était alternativement choisi parmi les citoyens d'origine génoise ou corse ; il en était de même pour les Anciens.

Le gouvernement génois, qui est parfois des plus dans de générosité, avait décerné à Bastia le titre de *Nobilissima* et *d'Illustrissima*.

Le 30 septembre 1789, l'Assemblée nationale déclara que la Corse faisait partie intégrante de la France, et par décret du 16 novembre 1790, elle forma un seul département.

Le 11 août 1793, l'île ayant été divisée en deux départements, Bastia devint le chef-lieu du département du Golo, et Ajaccio celui du département du Liamone. Le 11 avril 1811, ces deux départements furent réunis en un seul, et eurent Ajaccio pour chef-lieu.

Nous dirons, de notre côté, que Bastia a toujours eu, depuis le sixième siècle, surtout du côté de la mer, un aspect des plus pittoresques ; que la place du Marché aux poissons s'appelait au dix-huitième : place *Casagnola*, et que d'autre part, la place de l'Hôtel-de-Ville n'était connue, dans notre jeunesse, que par cette appréciation : « *Giardi* » ; comme la place Saint-Nicolas portait sous le règne de Louis-Philippe, *le nom de ce Roi*.

Quant à nos emblèmes citadins, qui font partie de l'histoire de notre ville, et qui rappellent son origine de place forte, nous dirons à ceux qui les représentent par une tour ronde ou carrée, à un ou deux étages, etc. (Exposition de Bastia), qu'ils sont dans l'erreur. Ils ignorent ces pseudo-artistes, que Louis XV, après l'annexion de la Corse à la France, nomma une commission pour reviser dans notre île les titres nobiliaires. Ce fut en cette circonstance que furent fixées d'une manière officielle les Armes de Bastia, qui se composent d'une *Bastille à trois faces et à trois créneaux, d'or, posé sur champ d'azur, et reposant sur terrain sinople.*

Et ce fut à la suite de cette revision des blasons corses, au dix huitième siècle, que nous avons cherché et trouvé celui de Bastia, et l'avons offert, avec documents à l'appui, au conseil municipal, que présidait M. le Maire Bonelli. Ce blason, ou plutôt ces Armes, furent inaugurées par les soins de la municipalité de la Ville, lors de la visite parmi nous du regretté président Carnot !

On peut les voir surtout, en notre Mairie, à l'Armorial des villes de France, à notre Bibliothèque, à la vitrine de la pharmacie Ramaroni, aux bannières de nos sociétés de secours mutuels, au Musée, etc.

En résumé, les Armes d'une ville sont comme le drapeau d'une nation, elles ne doivent jamais varier, lorsqu'elles ont été fixées historiquement et héraldiquement.

Un Amateur d'histoire locale.

Anniversaires corses

30 juillet 1794. — Arrêté un siège célèbre au barreau, Calvi se rend aux Anglais.

A la suite de cette reddition, le général Raphel Casabianca, qui commandait la place durant le siège, se retira à Toulon.

Si ce général ne put conserver Calvi à la France il pouvait dire : « Tout est perdu hors l'honneur. »

Calvi conserve toujours les traces des boulets anglais.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 Juillet, à 8 h 1/2

Mirador, marche,	J. Poggi.
Polonaise du Concert,	Vidal.
Gavotte des Petites Princesses,	André.
Le Chalet, fantaisie,	Adam.
Eads, polka,	Unrath.

Le Chef de Musique, J. LANT.

La Distribution des Prix au Lycée

La distribution des prix aux élèves du Lycée a eu lieu avec le cérémonial habituel. La grande cour de l'établissement était magnifiquement décorée et pavoisée. Malgré la haute température que nous subissons, l'assistance était nombreuse.

A huit heures précises, le cortège officiel s'avance, salué par la *Marseillaise* brillamment enlevée par la musique du 163e qui a égayé cette solennité en jouant divers morceaux.

M. Gaston Fantauzzi, président du tribunal de commerce et président de la commission départementale, délégué par M. le ministre de l'instruction publique, prend place au fauteuil, entouré de M. le Proviseur et de M. le Censeur. A ses côtés, les hauts fonctionnaires, les membres du conseil d'administration, le personnel du lycée.

Le service d'honneur est admirablement fait par les « grands. »

M. le président donne la parole à M. Giacomoni, professeur agrégé d'italien.

M. Giacomoni a promené rapidement ses auditeurs à travers cette belle ville de Florence, où se trouvent accumulés tant de trésors artistiques, où, à chaque pas, on heurte un chef-d'œuvre.

M. Giacomoni a paru en admirateur de l'ancienne capitale de la Toscane, et il l'a fait dans un langage élégant, imagé ; il a parlé de Florence comme on aime à parler de celle qui remplit son cœur. Il a réussi à faire naître chez ceux qui l'écoutaient si attentivement le désir de voir cette ville unique au monde.

Lorsque les applaudissements et l'allegro exécutés par la musique ont cessé, M. le président Fantauzzi prend à son tour la parole.

M. Fantauzzi, qui a été un des plus brillants élèves du lycée, dont le nom est inscrit parmi les titulaires du prix d'honneur, a parlé du jeune temps qu'il a passé dans cet établissement, et a donné quelques sages conseils à ses jeunes auditeurs.

Nous n'analyserons pas ce discours que nous donnons plus loin, qui a été écouté avec une attention soutenue, et dont tant de passages ont été chaleureusement soulignés par les applaudissements de toute l'assistance.

M. Nivaggioli, professeur de sixième, donne ensuite lecture du Palmarès.

Discours de M. Giacomoni

Mesdames, Messieurs, Chers Elèves,

Vous trouverez tout naturel qu'un professeur d'italien, chargé de prononcer le discours d'usage, ne laisse pas échapper une si belle occasion de vanter les beautés de l'Italie. Je ne puis pas vous faire parcourir, même en courant, depuis les beaux lacs subalpins jusqu'aux bouches fumantes du Vésuve, la luminosa pénisole aux paysages grandioses ou charmants, riants ou sauvages ; je ne puis pas non plus vous décrire, même à grands traits, toutes ses villes, aussi variées que l'encadrement naturel où elles sont placées, dans leur splendeur architecturale, dans tous leurs trésors de tableaux, de statues et de décorations.

Je me bornerai, pour ne pas trop faire attendre ces enfants impatients de prendre leur volée, à vous conduire un moment à Florence, dont, par un précieux avantage de sa position géographique, Bastia est si rapproché. C'est, d'ailleurs, le voyage le plus agréable et le plus instructif que l'on puisse faire. Florence est l'Athènes moderne, la « miraculeuse cité artistique, » où la Renaissance, par le génie de sa glorieuse pléiade d'artistes, a marqué sa forte et gracieuse empreinte. Je lui dois, pour ma part, des heures exquises, des sensations délicieuses ; je lui dois surtout la meilleure part de ma modeste culture.

Chaque année je reviens fidèle l'étudier amoureusement dans tous ses monuments, dans le sourire de ses collines, dans le langage harmonieux de ses enfants. Chaque fois elle s'offre à mes regards plus enchanteresse, chaque fois son charme opère sur mon âme plus fortement. Toujours le regret de la quitter m'attristerait trop si je n'emportais l'espérance de la revoir.

En chantant donc ses louanges devant des personnes accessibles, comme vous, aux émotions esthétiques, je m'acquitte d'un devoir de reconnaissance et je nourris en même temps le secret espoir, je l'avoue, d'inspirer à tous ceux d'entre vous qui ne la connaissent pas encore le désir de la visiter.

Aux premiers pas qu'on fait dans cette ville privilégiée, on respire je ne sais quelle sérénité douce qui semble émaner des choses et des hommes. La foule qui emplit les rues, avenante et souriante, plaît aux regards, et la musique du dialecte toscan, si doux et si caressant dans sa gutturale aspiration fait les délices des oreilles. Les femmes, même les plus humbles, frappent par l'exquise distinction de leurs traits et de leur tournure, par la grâce originale de leur démarche et par l'absence totale de réserve de leurs conversations familières.

Les hommes, même les simples ouvriers, ont la physionomie intelligente et causent de l'événement du jour ou critiquent le dernier tableau avec une grande vivacité d'esprit et le goût raffiné de véritables connaisseurs. Ils savent accommoder au moins trois de la réalité leur imagination que l'on devine ardente à je ne sais quel rayon adoucit de flamme intérieure contenue qui éclaire leur figure enjouée. On sent qu'on a devant soi des gens de fine race. Ils aiment mieux encore les jouissances délicates de l'esprit que les plaisirs grossiers des sens. Ils n'hésitent pas entre une représentation de théâtre et un succulent repas chez le traiteur en renom. Aux stations dans les cabarets, ils préfèrent les promenades au dehors, les longues prises d'air sur les coteaux. Le vrai est si intéressant, l'ouvert si attirant !

Le Florentin, d'ailleurs, a, comme l'Athénien antique, le sentiment et le culte du beau. Il admire et vénère sa ville où éclatent partout le haut goût et le sens artistique de ses aïeux. Il se promène avec fierté dans ses rues et sur ses places, où traînent, exposés aux injures de la pluie et du vent, des chefs d'œuvre que Paris même enfermerait jalousement dans des niches d'or. Il sait que sa ville fut la mère de l'art italien et de la Renaissance et qu'il est le compatriote de Dante, de Brunelleschi et de Machiavel !

La maison de Dante est indiquée aux pèlerins par ces mots gravés sur une petite plaque de marbre, au-dessus de la porte d'entrée : *Qui nacque il divino poeta.* Poète divin en vérité ! Nouveau Moïse, il opère le miracle de faire jaillir du cœur humain, enfin retrouvé sous dix siècles d'aridité, la source d'inspiration qui, mince filet d'eau dans la *Vita nuova*, grossit en large fleuve dans la Divine Comédie, la fontaine de Jouvence où la poésie, de Pétrarque à Leopardi et à Musset, est venue boire l'éternelle jeunesse. Poète divin ! Il traîne après lui toute la terre à travers le royaume des morts. Il entretient les damnés et les saints des événements terrestres qui seuls occupent sa pensée dans son voyage surnaturel. Il trouble la paix profonde du Paradis de ses invectives enflammées et charme la nuit épaisse de l'Enfer de ses vers d'amour très doux. C'est la Renaissance joyeuse faisant irruption dans l'ascétique moyen-âge.

Un autre grand florentin, Brunelleschi, fut, cent ans plus tard, le fondateur de la Renaissance annoncée par Dante. Ce Christophe Colomb du monde romain arracha aux ruines enfouies le secret de leur puissante aggiutination ; et il vient jeter sur les fondements d'Arnolfo la fameuse coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, qui, sans était d'aucune sorte, par la seule force du calcul, s'élance à trois cents pieds dans les airs, à la stupeur du monde, et il fonde ainsi, par un héroïque effort de sa volonté, la nouvelle église de la « foi profonde. » Puis hardi encore que Brunelleschi, Machiavel fut l'architecte génial incompris qui traça le plan sur lequel se sont bâties les nations modernes. Jeune encore, il écoutait, accoudé à un pilier, avec un sourire de pitié et de scepticisme, le verbe pathétique du grand moine naïf qui avait fait le rêve sublime, mais insensé, de sauver l'Italie par la réforme des mœurs et le retour à la foi du moyen-âge. Résolument il tourne le dos au passé impuissant et regarde l'avenir fécond. Il ne demande rien au ciel ; il attend tout de l'homme. L'homme, maître de la Fortune, est l'artisan de sa propre destinée, l'homme est dieu.

Quelle gloire, pour une seule ville, d'avoir donné le jour à de tels génies !

Dès la fin du treizième siècle, Florence était le centre intellectuel le plus important de l'Italie. Sous les Médicis, elle garde la suprématie dans les lettres et les arts, et sa gloire artistique et littéraire rayonne sur le monde entier. Le Palazzo Vecchio vit passer sous ses voûtes et entre ses colonnes couvertes de fleurs arrhesques tous les grands artistes et les littérateurs du temps. Ils venaient là, irrésistiblement séduits par la grâce souveraine de la fille de Rome, le prétéraut à l'aïeule vénérable avec les ruines de sa grandeur écroulée. Ils ajoutaient de nouveaux joyaux à sa couronne de gloire et de beauté. Donatello sculptait pour elle son beau San Giorgio héroïque ; Ghiberti écrivait avec son burin aussi expressif qu'un pinceau toute l'histoire des Juifs sur les portes de bronze du Baptistère que Michel Ange baptisait les « Portes du Paradis » ; Michel-Ange enlaçait sa « Nuit, » et y mettait tout le mystère de toutes les nuits passées avec le cerveau en feu et le sein de tourbeau. Les Michelozzi, les Alberti, les Cellini, les Verocchio et les Jean Bologne,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

pour ne citer que les plus grands des architectes et des sculpteurs, élevaient partout des monuments aux proportions antiques, grandes et sévères, unies à l'esprit et à l'élégance des constructions romanes ou byzantines et créaient un peuple de statues, qu'ils semaient par toute la ville, à l'extérieur des églises, dans les cours intérieures des maisons, sur les places, au faîtage des jardins.

Autour du Palazzo Vecchio, — édifice massif et robuste comme une forteresse auquel son donjon très élancé donne une incomparable légèreté, — se tiennent à une distance respectueuse les palais des grandes familles de la noblesse ou de la puissante nature, avec leurs tours élégantes correctement à hauteur du vasselage par l'ombrageuse dynastie des Médicis. Ils dressent leur masse colossale aux bossages rugueux, aux fenêtres petites et rares s'ouvrant comme des yeux méfiants dans des murs extraordinairement épais. L'art florentin a converti ces châteaux forts du moyen âge ou ces édifices étroques en résidences à la fois exquises et grandioses, en de véritables musées.

Je n'ai pas le temps de faire l'inventaire architectural et artistique de ce point central de Florence où toutes les productions de toutes les époques et de tous les genres se pressent dans un pêle-mêle original et charmant. Je préférerais d'ailleurs faire un tour dans le vieux Florence où chaque pierre, chaque dalle, chaque tour, chaque loggia éveille un souvenir ; m'arrêter un moment rue Vecchia à écouter les longs récits des siècles passés que font aux passants ses poutres vermoulues ; évoquer sur le Ponte Vecchio bordé d'étroites boutiques, l'antique Florence assez riche pour prêter aux papes et aux rois et dont les mœurs étaient si simples et les dîners si modérés, subria e pudica. Mais il y a tant de tableaux admirables et tant de fresques magnifiques à voir ! Rassurez-vous, je ne songe même pas à vous emmener dans tous les musées publics ou privés et dans les cent soixante-douze églises de Florence.

Comment ne pas vous signaler cependant les *Uffizi*, le Louvre de Florence, ce « paisible royaume des formes humaines retirées du conflit humain », où la foule des savants et des touristes vient de tous les points du globe admirer les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, du Titien et de Raphaël, trônant au milieu d'une cour très brillante de toiles de Carrache, de Véronèse, d'Andrea del Sarto ? Puis je oublier la galerie du *Palazzo Pitti*, qui, avec ses 500 salles de tableaux dont la plupart sont des merveilles de l'art italien de la Renaissance, cause un véritable éblouissement ?

⁂

Si vous allez un jour à Florence, mes jeunes amis, séjournez y quelques semaines afin de pouvoir visiter tous ses sanctuaires de l'art. Vous aurez sous les yeux l'illustration non par l'image, mais par les œuvres mêmes, de la Renaissance, dont l'étude tient une si large place dans nos programmes. En classant naturellement, par exemple, les principaux tableaux que vous rencontrerez au hasard de vos visites, vous suivrez pas à pas l'évolution de la peinture italienne, de Cimabue à Raphaël. Les fresques de Giotto, le précurseur de l'art moderne qui s'affranchit du stérile formalisme byzantin en prenant ses modèles dans la nature, sont un coup d'audace, une révolution aussi profonde que celle que Dante, son contemporain et son ami, avait faite dans la poésie. Ses madones ne sont plus « les insipides et maussades figures du moyen-âge », mais « d'ardentes têtes italiennes, » belles et vivantes.

Au XV^e^ siècle, avec Masaccio l'art descend dans la réalité, dans la vie passionnée de la cité : il quitte les sphères purement idéales, où s'attarde cependant encore Beato Angelico, ce rêveur célestial égaré dans la Renaissance, qui peint sur les murs des cellules et des corridors de son couvent de San Marco, où il avait enfermé sa vie et son inspiration, des figures de saints, d'anges et de vierges, si spiritualisées, si « emparadisées » — passez-moi ce barbarisme, — qu'on dirait presque des âmes. Puis enfin le XVIe siècle arrive, période épique et puissante où l'art atteint la perfection. A l'exemple de Michel-Ange, qui fut avant tout un dessinateur d'une science incomparable, tous les autres peintres s'attachent à exprimer les mouvements les plus hardis par la justesse des lignes, le naturel des poses, la délicatesse des raccourcis, et Raphaël n'est de la beauté individuelle à la beauté idéale.

Vous saisirez l'esprit de la Renaissance, qui n'est que le mariage du vrai et du beau, la tendresse de l'homme pour la nature, non plus sous l'influence d'une suggestion étrangère, mais au regard des œuvres. Les leçons de vos professeurs d'histoire, de littérature et de dessin s'éclaireront d'une vive lumière, se préciseront, se vivifieront en quelque sorte et se graveront ainsi profondément dans votre esprit ; et votre culture perdra ce caractère superficiel que l'on trouve chez ceux qui n'ont étudié la vie que dans les livres, l'art que sur de froides images et la littérature que dans des manuels.

⁂

Puis, après une studieuse journée, la tête pleine de visions peintes et sculptées, n'oubliez pas de faire, vers le coucher du soleil, l'ascension du *Viale dei Colli* — la plus belle promenade de Florence ! — jusqu'au *Piazzale Michelangelo*. Là, au centre d'une superbe terrasse, se dresse le David de Michel-Ange, le géant de bronze qui se penche sur la ville comme pour la protéger.

Du haut, accoudés à la rampe de marbre, vous jouirez d'un spectacle inoubliable, le plus beau peut-être que la nature et l'homme aient jamais offert à l'homme.

Florence est sous vos pieds étendue, sur la vaste plaine comme dans un immense jardin, au milieu de ses couronne de collines aux douces ondulations. L'Arno la traverse avec lenteur, clapotant aux piliers des ponts, léchant d'une caresse les murs qui l'emprisonnent et disparaissant, comme à regret, dans la chaîne des *Cascine*. Elle s'étale toute, si belle, si riante, au milieu de ses marbres, dans ses beaux palais crénelés, de sa forêt de tours, de dômes et de campaniles. Les coquettes maisons modernes se pressent autour des colosses du passé pour leur offrir un hommage d'admiration reconnaissante. Les tours s'élancent hardiment vers le ciel comme les bras d'un autre Briarée tendu dans un superbe défi au Temps. Et dominant tout de sa masse imposante, le coupole de Brunelleschi monte, puissante et légère, et à son sommet les rayons mourants du soleil, tombant sur sa boule dorée, allument une étoile. A cette heure splendide du couchant, Florence est comme un coin du Paradis chanté par son divin enfant.

Vous restez là longtemps, sans pouvoir vous arracher à votre muette contemplation... « On tire sur le monde entier, on ne tire pas sur Florence, » répondit laconiquement le commandant du Belvédère au dernier grand-duc de Toscane qui lui avait commandé de bombarder la ville des Médicis. Ce guerrier avait compris qu'en détruisant cette rayonnante citadelle de l'art on déchirerait du même coup un des plus beaux titres de noblesse de l'humanité.

Jeunes gens, qui, vos classes finies, quittez définitivement ces vieux lycées, je vous conseille spécialement d'aller étudier Florence. C'est une excellente préparation à la vie nouvelle où vous allez entrer. Au contact du monde de Beauté, créé par le génie de l'homme — qui habite la capitale de la Renaissance, — une des plus glorieuses étapes de l'humanité en route vers le bonheur, — vous puiserez la confiance dans les forces humaines et la foi dans l'avenir. La Renaissance, en rejoignant l'antiquité, a traversé le désert du moyen-âge, a retrouvé l'homme « frère du monde ; » notre âge, fils de la Renaissance, doit, en la continuant, faire de l'homme le frère de l'homme. La Discorde, héritage d'un passé que l'égoïsme a détourné de la Justice et de la Vérité : voilà le nouvel ennemi qu'il faudra vaincre. La Fraternité, source de toute vie et de tout dévouement : voilà le dieu nouveau qu'on devra désormais aimer et servir. Notre France, qui le monte d'un levain généreux a commencé l'œuvre sublime de solidarité humaine, elle y travaille par ses savants dont les travaux contribuent au soulagement de la douleur humaine, par ses écrivains qui célèbrent les bienfaits du Travail libérateur et de la Paix féconde, par ses hommes d'Etat qui font voter ou préparent des lois d'humanité et d'affranchissement. Elle y courre tous ses enfants. Non seulement vous y apporterez votre humble effort, mes jeunes amis, mais aussi, apôtres convaincus du nouvel évangile social, vous provoquerez celui des personnes qui vous entourent. Ecoutez l'exhortation du poète :

Salute, o genti umane affaticate !
Tutto trapassa, e nulla può morir.
Troppo odiemmo e sofferimmo. Amate !
Il mondo è bello e vasto è l'avvenir !

⁂

Le Palmarès

Prix de l'Association amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Bastia, M. Comun Paul, de Quincy, externe, élève de philosophie.

Prix offert par M. le ministre de l'instruction publique, au lauréat de l'école qui s'est le plus distingué par son travail et ses progrès, M. Morachini François, interne, élève de philosophie.

Prix d'honneur

Philosophie : Dissertation française, M. Comun Paul, externe.

Première A, B, C, D. : Composition française A. B., M. Antoni Maurice, externe, de Port-Tewfik.

Composition française C. D., M. Chipponi Joseph, interne, de Piedicroce

⁂

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations.

(Les noms en italique sont ceux des élèves qui ont remporté le prix d'excellence).

Cours de Saint-Cyr. — *Colonna de Leca Dominique* 5 nominations, Giacomoni Emile, Vecchini Jean 3, Bonaccorsi Gabriel 2.

Mathématiques. — *Pilli Ferrandi Antoine* 6, Mattei Henri 3, Antoni Camille 2.

Philosophie. — *Morachini François* 8 et *Comun Paul* 5, Mattei Charles, Stephanopoli Noël Fabro Antoine, Arbonati Albert.

Première moderne. — *Peretti Hégu* 2, Badani Modesto 3, Bergassoli Joseph 2.

Première A. B. C. D. — Antoni Maurice 9, *Poggi Louis* 6, *Trellini Gaston* 6, *Chipponi Edgard* 5, Albertini Joseph 8, Cornu Auguste 5, Alfonsi Antoine 4, Calendini Louis.

Seconde B. C. D. — *Nicolai Jules, Antoniotti Antoine* 9, Angeli Charles 9, Antoniotti Pierre 8, Muracciole Joseph 8, Ciavaldini Pierre 8, Natali Noël 8, Padovani Albert 5, Pontoizeau Emmanuel 5, Stefani Jacques 4, Gavini Jacques.

Troisième A. — *Santelli César* 11, Battestini Félix 8, Raffalli Louis 6, Camugli Sébastien 6, Palmacce Albert 4, Capitali Léon 7, Capitali Jean 5, Fomonti Henri 3, Bercardini Félix 3, Puccio Pierre 3, Massoni Jean 3.

Troisième D. — *Constantini Pierre* 12, Sammarcelli Jean-André 9, Martinetti Charles 7, Valentini Félix 6, Natali Jean 5, Cesari Etienne 4, Nicolai Joseph 4, Bernardi Mathieu 4, Sammarcelli Pierre 4, Lamiticchi Pascal 3, Colombani Charles 3.

Quatrième A. — *Muselli Antoine* 10, Carli Charles 11, Mannoni François 9, Colombani Dyne 9, Giansonemi Louis 9, Colitelloni Pierre 8, Chipponi Gustave 6, Rasmussen Antoine 5 Conti Georges 4, Tomei François 3, Ponzevera François 3.

Quatrième B (1). — *Casabianca Jean* 12, Cantarelli Louis 10, Stevana Jean 8, Peretti Pascal 4, de Petriconi Philippe, Domarchi Joseph.

Quatrième B (2). — Bruni Charles 5 Durand Julien 5, Turelli Gaston 4, Cancini Jean-B. 4, Alteri Constantin 3, Giuliani Mathieu 3, Santelli Emile 3.

Cinquième A. — *Salvetti Joseph* 12. Chiaramonti Marius 12, Martinetti Joseph 10, Manconi Vincent 9 Monnet Pierre 8 Gambini Pierre 7, Alessandri Pierre 5. Conti Louis 3.

Cinquième B (1). — *Casabianca Henri* 8, Colonna Martin 7, Romani Pompée 5, Salicetti Antoine 4, Pinelli Joseph 4, Quilio Eugène 3.

Cinquième B. (2). — *Antoniotti Jean* 12, Luciani Paul 8, Figarella Hyacinthe 6, Palmieri Antoine 6, Ferrandini Martin 5, Santini Antoine 3, Pincinini Nonce 3.

Sixième A. — *Leschi Louis* 10, Antoni Paul 9, Raffalli Joseph 8, Andreani Charles 8, Sabini Félix 8, Arrighi Michel 6, Bouchacourt Jean 6, Peiri-Guasco Jean 6, Giamarchi Pierre 7, Bourgeois Joseph 4, Gandolfi Paul 4, Giamarchi Dénus 4, Giamarchi Jean 4, Poli Anatase 3, Bereni Charles 5.

Sixième B (1). — *Chiarisolo Dyne* 9, Graziani Ange-Marie 8 Filippi Laurent 7, Natin Georges 4. Orsini Jean-Toussa. 4, Alesa Antoine 3, Sandrocchi Dominique 3, Moulai J.-B. 3. Guerrini Ignace 2.

Sixième B (2). — *Tafani Jacques* 10, Casalta François 6, Casamatta Paul 7, Morazzani Jacques 4, Pannettini Pierre 4, Orsini Antoine 4, Guilloni Charles 3, Vincenzerra Paul 3.

Septième A. — *Cucchi Ramon* 11, *Taddei Pierre-Paul* 5, Castelli Louis 6, Angeli Antoine 6, Agostini Dyne 5, Taddei Gaspard 4, Guasco Pierre 3, Locconi Martial 3, Bartoli Antoine 3.

Septième B. — *Lorenzi Maurice* 8, Casanova Jean 7, Vitini François 6, Cardinal Edouard 6, Quilio Eusèbe 5.

Huitième. — *Zuccarelli Joseph* 6, Gandolfi Louis 6, Vecchi François 5, Agostini Maurice 6, Leca Vincent 3, Bonerandi Joseph 3, Bonaccorsi Jean 3.

Division préparatoire (1re année). — *Durcrnay Alfred* 10, Thiers Vincent 7, Franzini Paul 7, Giansonemi Emile 6, Chiappe Xavier 6, Agrand René 5, Loccantini Aimé 5, de Pietri Georges 5, Petri Joseph 4, Lanfranchi Paul 3, Felici Pierre 3.

(1re année). — Comun Jean 10, Santelli François 7, Battaglini Charles 4 Orsini Henri 6, Carboni J. B. 5, Lazzarini Jean 2, Rosenthini Jean-Paul 2, Marzi Joseph 4.

Classe enfantine A (1re section). — *Sarzana André* 7, Petri Etienne 6, Simonpietri Ch. 5, Felici Vincent 4, Aimo Léopold 3.

(2e section). — *Strina Humbert* 5, Filippetti Albert 3, Perinetti Hyacinthe, Torrenti J.-B., Vergura Pierre.

Classe enfantine B (1re section). — *Nepveu Frédéric* 7, Neymard Jean 8, Ball Marcel 8 Romani Joseph 7, Orsini Jean 6, Zuccarelli Charles 4, Benoît Jean 3.

(2e section). — *Piccinelli Antoine* 7, Fanceli Rolland 5, Lanata Dominique 2, Fontana Edouard 3 Milanta Noël 3.

POUR LE PUBLIC

En qualité de Président du Syndicat des patrons boulangers, je me permets de relever le blâme publié hier par les divers syndicats, en ce qui concerne « les légitimes revendications des ouvriers boulangers. »

Rien ne sert de parler, il faut parler à point.

Avant tout, je donne connaissance au public, de la lettre qui m'est parvenue du Syndicat des patrons d'Ajaccio.

Bien chers collègues,

En réponse à votre estimée du 25 courant, je m'empresse au nom du Syndicat tout entier, de vous remercier des témoignages de sympathie que vous nous manifestez et vous affirmer ensuite d'une façon certaine que nous serons toujours animés des mêmes sentiments de solidarité, tant qu'il s'agira de défendre nos intérêts, sans toutefois porter atteinte, s'ils s'en rendent dignes, à ceux des ouvriers.

Conditions de travail. — Pour 90 kilogrammes de farine, les ouvriers ont pour pain de ménage : trois francs la fournée. Ils en ont autant par 60 kilos de farine, pour le pain de luxe.

Prix du pain. — Le pain de ménage se livre à 0,35 le kilo. Quant au pain de luxe nous le livrons à tant la pièce. Jamais à Ajaccio le pain de luxe n'a été vendu au poids.

Avant de terminer, permettez moi de vous dire, que les exigences des ouvriers de votre ville sont inacceptables, et croyez que nous serons toujours de cœur pour repousser de pareilles prétentions, qui portent un préjudice notable aux patrons.

Veuillez agréer, avec nos regrets de voir se prolonger cette grève si longtemps, l'assurance de mes sentiments de fraternité.

Le Président du Syndicat,
GIOVANNOLI.

Quelles sont les revendications des ouvriers de Bastia ? Les voici : 1° Périr 70 kilos de farine en pain de ménage et 40 kilos de farine en pain de luxe ; 2° Le prix de la fournée est 3 francs ; 3° N'employer que des ouvriers syndiqués désignés par la commission exécutive des ouvriers. 4° La mise à l'index des patrons.

Pourquoi les patrons demandent-ils trois francs ? La seule raison qu'ils ont invoquée devant l'autorité municipale, c'est que leurs collègues d'Ajaccio ont trois francs. Cette raison est inacceptable et le public intelligent pour s'en rendre exactement compte, n'aura qu'à la faire comparaison entre les conditions de travail des ouvriers d'Ajaccio et ceux de Bastia. Calculons, les ouvriers de Bastia à 2,50 par fournée sont plus rémunérés que ceux d'Ajaccio à 3 francs.

D'ailleurs leur commission ne convient-elle pas qu'en payant trois francs, on ne peut vendre le pain 0,35 le kilo. Elle ne peut nier de m'avoir fait la déclaration, et je suis prêt à en donner le démenti. Et alors, elle nous impose la fabrication du pain de luxe avec nos farines de 42 francs et pour le pain de ménage, une nouvelle fabrication avec des farines de 35 francs.

Les farines, sans rendement, au lieu de contenir 50 0/0 de gluten, n'en contiennent que 45 0/0 mais par contre des matières étrangères, telles que maïs blanc, fèves et autres vieux légumes secs, qui ne répondent nullement à l'hygiène publique. Peu lui importe donc que le pain soit bon ou mauvais : l'essentiel c'est que l'ouvrier gagne trois francs par fournée. Il n'est pas donc légitime que pour satisfaire les désirs de 56 ouvriers, une population entière en patisse.

Pourquoi, dira-t-on, la moitié des patrons ont-ils signé le contrat ouvrier ? Parbleu, ils ont fait comme les moutons de Panurge. Ils ont consenti leur esclavage, par esprit de jalousie. Celui qui a donné l'exemple, c'est M. D.. Il signe le premier le contrat ouvrier, il renvoie le lendemain ses ouvriers, il vote le premier la grève des patrons, il reprend le premier le travail aux dépens de ses collègues.

Maintenant, pourquoi veut-on usurper au patron le libre d'embaucher ? De quel droit doit-on obliger un patron à accepter un ouvrier, s'il n'est pas à sa convenance ? Si l'ouvrier montre des exigences envers le patron, celui-ci ne doit-il pas avoir, au moins, le droit d'exiger l'uniformité et la bonne fabrication du pain, et de laisser pour compte de l'ouvrier tout pain non conforme. Ce droit figure-t-il sur le contrat ouvrier ? Pas le moins du monde.

D'ailleurs, comment les patrons pourraient-ils admettre l'index ? Ce serait un droit arbitraire et la commission ouvrière agissant du parti pris et sous l'influence des manœuvres de profession condamnerait facilement un patron à la ruine, ou plutôt à la faillite.

Je dis manœuvres de profession, car en réalité, ce sont eux qui font faire la grève. La majorité des ouvriers travailleraient volontiers à 2,50, et la preuve c'est qu'à ce prix, nous avons reçu un grand nombre de signatures. Mais une fois dans la salle des docks, ils n'ont plus le droit de soumettre leur opinion. Des gens étrangers à la corporation, et n'ayant aucune connaissance de la Boulangerie, les empêchent, les font voter à main levée, ouvriers, apprentis, mitrons, voire même les docteurs et ceux qui sont toujours en grève, même en temps ordinaire.

Pourquoi ont-ils refusé à deux reprises différentes la convocation qui leur a été faite par l'autorité municipale en présence de ses parties compétentes ? C'est la seule preuve qu'ils n'ont pas le courage de leurs opinions. C'est alors qu'on aurait obligé les vrais ouvriers, qu'on aurait procédé au scrutin secret, le seul système de vote libre.

A bon entendeur, salut.

Le Président du Syndicat, et par ordre.
CH. ROSSI.

Cour d'Assises

Audience du 29 juillet

Présidence de M. MARIOTTI, *conseiller*

Les Vols de Calvi

Réquisitoire

M. l'avocat général dans un réquisitoire très nourri, demande au jury de reconnaître la culpabilité des neuf accusés qui ont à répondre du délit de vol. Le jeune Giovanetti volait son maître, il le faisait avec discernement et réflexion, et il partageait le produit du vol entre les huit autres accusés qui ne pouvaient en ignorer la provenance et qui sont donc nos complices. Dans ces conditions une répression s'impose.

Plaidoiries

Me^s^ *Antonetti*, *Moretti* et *Mozer* présentent, avec leur talent habituel, la défense de tous les accusés. Giovanetti est un innocent, un fou qui n'a pas compris la gravité de l'acte qu'il commettait. Quant aux prétendus complices, ils ignoraient la provenance de cet argent et certaines faits leurs permettaient de croire que le jeune enfant pouvait disposer de certaines sommes.

Me^s^ H. de Montera junior, Ajaccio, Vannier de Norcelli d'Angelis, Tomasi et Musso déclarent qu'après les plaidoiries si complètes de leurs confrères ils renoncent à la parole.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif sur toutes les questions, les accusés sont mis aussitôt en liberté.

La session est close.

Conférence

M. René Sangy donnera deux nouvelles conférences sur la comtesse Mathieu de Noailles : lundi, à Ile-Rousse, sous la présidence de M. le maire Mattei.

Avis & Communications

Ouvriers cordonniers. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra aujourd'hui dimanche 30 juillet à 1 heure de l'après-midi à la chambre syndicale, rue Napoléon, 8. Très urgent.

Le président, Mallard.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL de
CHEVEUX de Mad^me^
S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle nettoie et fortifie le cuir chevelu, empêche les cheveux de tomber et leur fait pousser de nouveaux. Elle est inoffensive et ne tache pas la peau. Elle convient également aux enfants et aux personnes délicates.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juillet

7 h. du matin. — Thermomètre, + 26·4 à midi, + 27· à 6 heures du soir, + 27· Maxima, + 30·. Minima, + 23·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm, 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. faible. Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluie demain, à 7 h. du matin 0 mm

⁂

Etudes supérieures

M. Charles Abbatucci a été reçu aux examens de fin d'année pour le certificat d'études supérieures P. C. N., avec la mention assez bien, devant la faculté des sciences de Marseille.

⁂

Enregistrement

Nous sommes heureux d'apprendre que MM. Pensa Léon et Angeli Louis ont été déclarés admissibles à l'examen du deuxième degré pour le surnuméariat de l'enregistrement des domaines et du timbre.

Nous leur adressons avec nos félicitations, nos meilleurs vœux pour le succès définitif.

⁂

Mariage

Hier a été célébré en l'église paroissiale Saint-Jean, le mariage de Mlle Jeanne Cavignani, fille du patron-pêcheur bien connu, M. André Cavignani, avec le jeune étudiant de la marine, M. Joseph Poggi. La charmante fiancée, toute ravissante de grâce et de beauté dans sa belle et riche toilette virginale, a été conduite à l'autel par son père. C'est M. l'abbé Zattera qui a donné la bénédiction nuptiale aux jeunes époux auxquels il a adressé une allocution de circonstance, en présence de MM. Paul Ducros, adjudant d'artillerie en retraite, et André Dapelo, négociant, témoins de l'époux, et de MM. Pierre Delcoroo et Antoine Bobis, caissier-comptable à la direction de l'octroi, témoins de l'épouse.

La messe a été dite par M. l'abbé Rusterucci, chapelain de St-Charles.

Le service d'honneur était fait par MM. François Dapelo et Toussaint Barbieri avec Mlles Louisette Ricci et Marie Merlenghi.

Après la cérémonie religieuse les nombreux invités sont partis pour La Vasina, à la villa Ricci, où un menu des plus délicats et des mieux variés, arrosé par d'excellents vins, leur a été servi. Au champagne plusieurs toasts ont été portés à la santé des nouveaux mariés et de leurs familles.

Nous adressons à M. et Mme Joseph Poggi nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

⁂

Ecole centrale

M. P. Lhardon, ancien élève du lycée de Bastia, a satisfait aux examens de sortie de l'école centrale des arts et manufactures et a obtenu le diplôme d'ingénieur.

⁂

Obsèques

Nous avons appris avec regret le décès de M. Pierre Filippi, maître cordonnier, qui vient de s'éteindre dans sa vingt-deuxième année. Actif, intelligent et travailleur, il sera profondément regretté de tous ceux qui le connaissaient, et qui ont suivi son convoi funèbre jusqu'à l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à sa famille éplorée toutes nos condoléances.

⁂

Lycée de Bastia

Des cours destinés aux élèves des classes primaires auront lieu, moyennant une rétribution supplémentaire, du 7 août au 23 septembre inclus.

Ces cours seront faits par M. Tafanelli.

S'adresser, pour les inscriptions, à M. le Surveillant général ou à M. Tafanelli.

⁂

Achat de prunes

La Maison C. N. Mattei et Cie a l'honneur d'informer les propriétaires qu'elle achète tous les jours des prunes (reine claude) vertes.

⁂ 00362

A Cirnea

Le sous d'a Cirnea ch'abitanu in Bastia ci pregati di ritirà d'a Stamperia Piaggi, u secondu nummaru di « Cirnea », surtutu sta settimana.

⁂

Aux rentiers

Pour tous renseignements financiers et tout ordre à exécuter à la Bourse de Paris, s'adresser à M. de Vincenti, remisier, 20, rue Saint Lazare, Paris.

⁂

Teintures Nam

Teinture au Roi Nam instantanée, inoffensive et inodore, dernière création du jour, pour donner aux cheveux et à la barbe leurs couleurs naturelles, d'un blond ou d'un noir brillant ébène. Cette teinture se recommande par sa bonne composition. Prix des deux flacons, 3 francs.

En vente chez M. Sessari, coiffeur, boulevard Saint-Angelo.

⁂

Bonne occasion

A vendre bicyclette, état neuf, marque l'Acatène Métropole, course sur piste, développant 10 mètres, poids, 9 kilos.

S'adresser à M. Sillati, télégraphiste.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu à la gare de la petite vitesse une ceinture contenant de l'argent et une montre qui est un souvenir de famille. La personne qui l'aurait trouvée, serait bien aimable de la faire déposer dans nos bureaux. Récompense.

⁂

Au Port

Le vapeur *Italia*, de la Cie Méditerranéenne, arrivé de Tunis mercredi dans la journée avec 20 passagers et 20 tonnes de marchandises diverses, est reparti dans la soirée pour Marseille avec 35 passagers et 110 tonnes de marchandises.

Il avait en outre à bord 190 tonnes et 55 passagers de Tunis.

L'importance du mouvement qui se manifeste à chacun de ces courriers prouve à l'évidence l'utilité de cette ligne.

BRASSERIE
GASPARINI
5, *Place Saint-Nicolas*

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties.

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

REGLES Méthode infaillible pour tous retards, 11 fr. Pharmacie de la Loire, Chantenay, (Loire-Inférieure).

Compagnie
Méditerranéenne de Navigation

Services hebdomadaires rapides
ENTRE
Marseille-Bastia-Tunis

Départ de Marseille, samedi 2 h. s.
Arrivée à Bastia, dimanche 5 h. m.
Départ de Bastia, dimanche 10 h. m.
Arrivée à Tunis, lundi midi.
Départ de Tunis, mardi midi trente.
Arrivée à Bastia, mercredi 2 h.
Départ de Bastia, mercredi 8 h. s.
Arrivée à Marseille, jeudi 11 h. m.
Agences à Marseille, 53, rue Vacon.
— Bastia, 7, rue nouveau-port,
— Tunis, A. Modigliani.

La Compagnie Méditerranéenne soucieuse des intérêts du public, fixe dorénavant son départ du mercredi soir pour Marseille, à six heures au lieu de huit, dans le but de faire coincider son arrivée avec les départs des rapides du matin pour Paris et pour Nice.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	28 juillet	29 juillet
Rente 3 0/0 amort.	99.30	99.47
— 3 0/0 anciens	99 40	99 33

Conférence sur M^me^ de Noailles à Calvi

On nous télégraphie de Calvi le 29 juillet :

M. René Sangy a donné aujourd'hui une conférence sur la comtesse Mathieu de Noailles dans une salle de la Mairie, sous la présidence de M. Adriani, procureur de la République.

Après une remarquable allocution de M. Adriani, le jeune conférencier a exposé son sujet avec beaucoup d'aisance, devant un nombreux auditoire.

M. Sangy a remporté un brillant succès.

Nomination

Paris, 29 juillet.

M. Quilichini, avocat, est nommé juge suppléant au tribunal de Sartène, en remplacement de M. Orioli nommé substitut.

Mérite Agricole

Paris, 29 juillet.

Ont été nommés officiers du Mérite agricole :

MM.

Campi, propriétaire-agriculteur à Ajaccio.

Marini, propriétaire-agriculteur à Calenzana.

⁂

Ont été nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM.

Orsoni, maire de Vico.

Paoletti, maire de Nocario.

Panzani, maire de Vero.

Foggi, maire de Saint André de Bozzio.

Gueltucci, publiciste-agricole à Corte.

Dolesi, agriculteur à Bastia.

Arrighi, cultivateur à Letia.

Baccelleri, propriétaire à Olmi-Cappella.

Berlandi, cultivateur à Omessa.

Colitelloni, propriétaire à Tolla.

Cormoret, propriétaire à Cattoli.

Giannoni, cultivateur à Casabianda.

Gerolami, propriétaire à Morosaglia.

Greco, sériculteur à Oletta.

Malaspina, propriétaire à Speloncato.

Ogliastroni, cultivateur à Casabianda.

Quilichini, propriétaire à Sartene.

Saveli, vétérinaire à Ile-Rousse.

Sezzini, viticulteur à Lavatoggio.

Marchetti, notaire à Peretli.

Tassistro, propriétaire à Bonifacio.

L'Ouverture de la Chasse

Paris, 29 juillet.

Un arrêté ministériel fixe au 13 août prochain l'ouverture de la chasse en Corse.

EN RUSSIE

à Nijni-Novgorod

Paris, 29 juillet.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Temps » :

Les Juifs faient en masse de Nijni Novgorod.

Deux cents familles juives sont arrivées à Kazan.

L'agitation et les grèves

Saint-Pétersbourg, 29 juillet.

Les cosaques recherchent les ouvriers sans ressources, réfugiés dans les forêts des environs de Smolensk.

A Perm les ouvriers de la manufacture de canons se sont mis en grève ; ils font des manifestations tous les jours.

Les cosaques ont fait feu ; deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

A Lodz les directeurs de la filature de coton Geyer, ayant renvoyé un contremaître, la grève a éclaté. Les grévistes qui sont au nombre de 2 400 menacent de briser les machines.

L'infanterie a cerné l'usine et les cosaques ont dispersé la foule. Deux cents ouvriers ont été arrêtés.

La mobilisation

Saint-Pétersbourg, 29 juillet.

On a achevé la mobilisation de six régiments de cosaques ; des détachements seront envoyés sur tous les points de la Russie où il existe des menaces de désordre.

La mobilisation des réservistes du 13e corps qui va être dirigé sur le théâtre de la guerre, s'est opérée avec de grandes difficultés.

Les réservistes se livrent à des scènes de désordres. De nombreux cas d'indiscipline se produisent journellement.

EN TURQUIE

L'attentat contre le Sultan

Constantinople, 29 juillet.

Le même mystère règne toujours sur l'auteur de l'attentat contre le Sultan. De nombreuses arrestations de Turcs et aussi d'Arméniens et de Macédoniens sont opérées sans résultat.

On soupçonne des anarchistes étrangers.

Plusieurs ambassadeurs ont reçu des lettres anonymes de menaces.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Du « Lyon Républicain » :

D'après les rares télégrammes qui arrivent de Vladivostok, il semble que les Japonais organisent définitivement leur expédition contre la « Province maritime » dans le bassin de l'Amour. En même temps, les troupes d'invasion de l'île Sakhaline remontent vers le nord. Elles ont été devancées par les navires de guerre qui se sont engagés dans la « Manche de Tartarie » qui sépare le continent de l'île Sakhaline, et sont remontés jusqu'au fond de la Manche.

On croit que ces navires ont été détachés des escadres de l'amiral Dewa et de l'amiral Uriu. Quoi qu'il en soit, ces navires ont fait une démonstration significative, car ils se sont montrés presque au nord de Sakhaline, à moins de 150 kilomètres de Nicolaievsk, sur le continent.

Si les Russes perdaient le bassin maritime de Nicolaievsk, ils perdraient par cela même, l'unique débouché qu'ils ont dans la région de l'Amour. Nicolaievsk en effet, ne peut communiquer librement avec la mer que si le nord de Sakhaline reste russe et si le haut de la « Manche de Tartarie » atteint à l'estuaire de l'Amour, reste une mer intérieure russe.

Il faut ajouter que cette région est pour les Russes un terrain de colonisation et l'exploitation industrielle encore passablement improductif, mais qui pourrait plus tard devenir très riche.

Il est manifeste que les Japonais veulent enlever aux Russes, en même temps que toute l'île Sakhaline, toute la région qui confine à l'estuaire de l'Amour et au bassin de Nicolaïevsk.

Les renforts russes

Saint-Pétersbourg, 29 juillet.

Après le 19e corps, dont le transport se poursuit en ce moment, on annonce l'embarquement imminent du 13e corps, mobilisé tout récemment dans la région de Smolensk.

Les 9e et 21e corps, mobilisés à Kief, suivront le mouvement le long du Transsibérien.

On compte que ces quatre corps, qui formeront une nouvelle armée, auront pris dès l'automne, à entrer en opérations sur le théâtre stratégique mandchourien.

Les opérations

Saint Pétersbourg, 29 juillet.

Le correspondant de la « Rousskaïa Gonjoulina télégraphie :

Les Japonais continuent à avancer au nord-est de la Corée pour attaquer les positions russes sur la rivière Toumen.

La cavalerie du général Michtchenko menace le flanc gauche des Japonais.

LOTERIE pour les ENFANTS TUBERCULEUX
ouverte au gouvernement de St-Pétersbourg
TIRAGE Gros Lot : 250.000 fr.
15 Février 1906

A LOUER

L'ancien local du Grand Café du Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail du matériel du dit café.

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison desservira deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,

L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre dépôt central sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Glacière
DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :

5, rue Miot.

Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.

Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.

Route du Cap, 9.



MONTECATINI SUR MER

Etablissement des Eaux « Della Salute »

à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un *site très agréable, entouré de* jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique

M. le prof. commandeur G. QUERIOLO

Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso**, de l'Institut des Cours supérieurs de Florence ; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Ecclardo**, de la Clinique de l'Université royale de Pise.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

300 Frs. chaque mois pour tous ceux qui ont du temps de reste : Offres à Steinhausen et Cie, Karlsruhe-Bade.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIERE GRUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

A vendre ou à louer

Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et boiserie. Balcon sur la devanture et grand balcon sur le cour. Escalier riche.

S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 2, Bua étage, Ajaccio.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Indispensable en Campagne

Une *des rédactrices* gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

LA CHARTREUSE

est la première des liqueurs. Les plantes recueillies dans l'admirable domaine de la Grande Chartreuse *transmettent à la Chartreuse* des arômes et des qualités inimitables.

Exiger la signature L. Garnier qui seule en garantit l'authenticité.

En vente chez MM. Mattei et Cie, agents généraux de la Grande Chartreuse.

Prix courant, tous droits acquittés :

Chartreuse verte, le litre 10 fr.

id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.

Chartreuse jaune, le litre 8 fr.

id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.

N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.



ECONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORME

AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 2 fr.

Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.

58, rue Jacob, 58 — PARIS

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

LE PHENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions. Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Paternelle, à Bastia, 17, Rue Paoli

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Rue Paoli, 18, en face Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa disposition un garde-notes certains charlatans ambulants — en disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer, ni la profession et qui empêchent, par ce moyen, un médecin autorisé de le rétablir pour le désordre de toute articulation.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

XXXe ANNÉE — LUNDI 31 JUILLET, et MARDI, 1er AOUT 1905 — N° 181

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00363

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre, apôtre.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 51 m.

Lune Nouv., le 31 — *Premier quar.*, le 7.

FÊTE DE DEMAIN : N. D. des Anges.

31 JUILLET

La Distribution des Prix au Lycée

Discours de M. Fantauzzi

Mesdames, Messieurs,

Mes chers amis,

Un vieil et tyrannique usage impose aux enfants de nos lycées la pénible obligation d'entendre un discours du président, avant la proclamation des récompenses, qui, seule, en cette cérémonie, les attire et les intéresse.

Mais rassurez-vous ; je n'ai pas l'intention de vous infliger une dernière leçon d'histoire ou de morale ; et je n'exercerai l'éphémère prérogative qui m'est conférée par M. le ministre de l'instruction publique, auquel je vous demande la permission d'offrir, dès maintenant, mes plus respectueux et mes plus vifs remerciements, je n'exercerai cette éphémère prérogative que pour causer, un instant, avec vous, très simplement et sans prétentions, comme il convient entre bons camarades, qui se retrouvent après une longue absence.

Car, je suis un des vôtres : je suis venu m'asseoir, avant vous, sur les bancs où vous êtes et c'est bien, je pense, le meilleur titre que je puisse invoquer auprès de vous, pour vous parler de cette hospitalière et vénérable maison, qui a abrité mon enfance, comme elle abrite la vôtre.

Si l'on aime le lycée, selon les services qu'il vous rend, vous devez aimer cet établissement plus que nous, qui pourtant l'aimons bien !

Vous avez, comme nous, des maîtres excellents ; mais on a perfectionné les méthodes de travail et d'enseignement. On s'est préoccupé de votre bien-être, de votre confort, de votre agrément ; et, dans ces mêmes cours, où je me souviens, pour mon compte, d'avoir fait maintes heures de piquet, immobile, les bras croisés, la face contre le mur, en expiation de je ne sais plus quelles peccadilles, vous avez le ter, heureux mortels, à ces réceptions familiales du mercredi, qui sont une délicieuse innovation de votre très aimable et distingué proviseur ; et vous y recevez vos invités, avec cet entrain, cette grâce juvénile, que vos aînés sont bien tentés de vous envier !

Décidément, la vie du lycée est plus riante et plus facile pour vous : de notre temps, la discipline était rude.

Devant nous, après la septième, s'ouvrait une voie droite et uniforme : on ne s'était pas occupé encore de créer des enseignements divers pour favoriser nos aptitudes et ne pas contrarier nos goûts ; et nous avons quitté le lycée sans connaître les douceurs du grec facultatif.

En prévision de certaines rencontres de la vie, on nous formait à des disciplines qui sont chères à tous les honnêtes gens, et qui constituent la base la plus précieuse de leur accord.

Comme à vous, on nous apprenait à aimer ce qui est clair, correct, loyal et juste ; comme vous on nous exerçait insensiblement à des distinctions très nettes, entre ce qui est bien et ce qui est mal, entre la pratique des devoirs qui honorent l'homme et la recherche des satisfactions qui le dégradent ; dans notre esprit comme aujourd'hui dans le vôtre, on s'efforçait de créer des habitudes de bon sens, de probité, de goût, de tolérance, de travail et de courtoisie ; on nous disait enfin, comme on vous le répète encore, que la nécessité d'acquérir des connaissances de littérature, d'histoire et de sciences, n'est que la moindre des préoccupations universitaires, et que l'autre moitié, c'est d'aimer son pays, en se préparant à le servir.

En un mot, nous avons reçu la même éducation et nous appartenons en quelque sorte à la même famille.

Mais, que les temps sont changés, et, comme les circonstances, au milieu desquelles vous entrez dans la vie, sont différentes des nôtres !

Nous nous trouvions sur les bancs de l'école, aux jours sombres de notre histoire, à l'heure où les désastres de la guerre et de la commune venaient de frapper si durement la patrie !

Paul Bourget, le merveilleux écrivain que nous admirons tous, a écrit, quelque part, une page des plus saisissantes, et qui restera comme un chef d'œuvre de clairs et fine analyse, pour dépeindre l'état d'âme des générations d'alors.

Nous sentions peser sur nous des responsabilités troublantes et des devoirs très lourds.

On nous répétait sans cesse que nous étions la génération de la revanche : nous en avions pris simplement notre parti, et pauvres écoliers, ignorants des hommes et, des choses, nous discutions gravement, en nous promenant dans nos cours, sur l'avenir qui nous attendait.

A chaque instant, nous nous demandions avec le poète :

« Demain, de quoi demain sera-t-il fait ? »

Mais en parlant aux enfants, d'un seul devoir, on les isole dans une idée fixe, on les empêche de voir ce qui passe autour d'eux et dans les pays voisins.

Aussi, quel embarras était le nôtre, quand, quelques années plus tard, nos études une fois terminées, il fallait nous décider à faire choix d'une carrière ; et quels horizons nouveaux pouvions-nous entrevoir, alors que de partout le ciel était nuageux et l'avenir incertain !

Sur ce point encore, mes chers amis, vous êtes bien mieux partagés que nous ne l'avions été.

Le gouvernement de la République a trouvé la France de 1870, vaincue, épuisée, déchirée par les factions, désagrégée par la plupart des puissances, haïe et menacée par d'autres.

Il l'a aidée à reprendre progressivement sa place dans le monde.

Sans jamais oublier nos provinces perdues, il n'a désourdi d'elle son regard attristé, que pour le reporter avec espoir, avec fierté, sur les plus belles, les plus vastes colonies que nous ayons jamais possédées depuis le traité de 1763.

Et, depuis 35 ans nous jouissons des bienfaits de la paix, de cette paix que vos aînés nous ont assurée, en travaillant, sans relâche, à rendre la France forte et puissante, car, en dépit de certaines utopistes auxquels on dirait vraiment que *l'histoire n'a rien appris*, c'est une vérité de tous les temps, que les nations dignes de ce nom, celles qui ont foi dans leur grandeur et dans le rôle fécond qu'elles ont à jouer dans le monde, doivent se tenir toujours prêtes à défendre, avec la dernière énergie, leurs droits, leur honneur et leurs libertés.

Aussi bien, puisque vous voilà sûrs du lendemain, puisqu'il vous est permis de caresser les longs espoirs et les vastes pensées, n'attimez vous pas qu'il est prudent, qu'il est utile, que vos jeunes esprits s'habituent à réfléchir, de bonne heure, sur l'évolution qui se prépare, et dont les conséquences se feront sentir pour vous, dès que vous aurez franchi le seuil du lycée ?

Si vos programmes ne sont plus ce qu'étaient les nôtres, c'est que tout marche et se transforme en ce monde, et que les procédés anciens ne s'accordent plus avec les nécessités du temps présent.

Dans tous les autres pays, le drainage des intelligences cultivées s'opère au profit de l'esprit d'entreprise : il a servi chez nous, presque exclusivement, à composer nos administrations publiques et privées.

Dans ces conditions, que nous reste-t-il pour constituer les cadres de l'armée du travail, qui, partout ailleurs, mettent au service de leur pays « cette activité exploratrice, sorte d'instinct acquis, par laquelle les races vraiment fortes débordent sur les autres » ?

Rien, ou presque rien : à peine, quelques hommes d'action, intelligents, travailleurs, honnêtes, mais, pour la plupart, médiocrement préparés, en vue de la mission qu'ils ont à remplir !

Et, sans aller chercher trop loin nos exemples, souvenons-nous du temps où dans nos familles corses, quand on désespérait de pousser un jeune homme jusqu'au baccalauréat, vite, on le retirait du Lycée, et l'on croyait agir sagement en décidant qu'il serait agriculteur ou commerçant. Comme si l'agriculture et le commerce ne comportaient pas, n'exigeaient pas certaines connaissances, des dispositions naturelles et une préparation préalable.

Comment s'étonner, dès lors, que l'on se lamente, un peu partout, dans toutes les classes de la société, sur notre inaptitude à mettre en valeur nos ressources nationales sur les gains que notre insuffisante activité abandonne à l'étranger, sur la faiblesse qui en résulte parmi nous, à une époque où un pays ne compte dans le monde que par le commerce qu'il y fait !

On a compris, un peu tard il est vrai, l'importance, de jour en jour plus décisive, des relations commerciales de peuple à peuple ; on a fini par reconnaître que ces luttes du commerce ont aussi leur grandeur qu'elles sont une merveilleuse école d'énergie morale et de volonté.

Et c'est, pour que la France puisse *maintenir* dignement *son rang* de grand marché international et de grande ruche industrielle, que l'on s'est décidé à introduire dans les programmes de nos Lycées, l'enseignement des matières, qui sont de nature à développer le goût des entreprises commerciales, et à faciliter ainsi la tâche des générations qui arrivent.

Vos camarades du Continent ne sont pas restés sourds à cet appel, et ce tournant volontiers vers cette nouvelle orientation scolaire.

Ils se montrent plus curieux des choses du commerce et de l'industrie.

Ils s'intéressent de plus en plus à notre histoire coloniale, aux problèmes si complexes et si attachants que soulève la colonisation.

Ils s'entretiennent couramment des récits de nos explorateurs.

Les fortunes fantastiques, amassées en si peu de temps par les milliardaires américains, aiguisent leurs appétits et enflamment leurs imaginations.

A Paris, nos grands établissements de crédit sont constamment sollicités par des jeunes gens de très bonne famille et fort bien doués, je vous assure, qui demandent à faire un stage dans leurs bureaux, pour s'initier à la pratique des affaires.

Déjà, les résultats obtenus sont une promesse et un gage pour l'avenir.

Seule la Corse restera-t-elle en dehors de ce mouvement, fatalement fidèle dans ses vieux préjugés et dans ce fatalisme déconcertant qui arrête les initiatives et paralyse tant de bonnes volontés ?

Chers et jeunes amis, qui voulez bien m'écouter, vous surtout, qui allez quitter le Lycée et faire demain vos premiers pas dans la vie sociale, ne cédez pas à un faux amour-propre, souvenez-vous que, dans le siècle où nous sommes, l'avenir est aux hommes d'industrie et de négoce, aux hommes de travail, de science et de volonté.

Si votre esprit aventureux se sent trop à l'étroit dans les limites où se pourvoit la carrière d'un fonctionnaire de l'Etat ; si vous avez assez de suite dans les idées et de fermeté réfléchie pour mûrir un projet et le mener à bien, coûte que coûte, sans vous laisser rebuter par les difficultés et les lenteurs des débuts ; croyez-moi, n'hésitez pas à vous engager dans cette voie, où votre travail sera mieux rémunéré, où votre personnalité aura plus de relief.

Donnez-vous du mal, allez à l'étranger, aux colonies ; sortez de chez vous, voyez ce qui se fait au dehors ; efforcez-vous de produire votre place dans cet universel échange d'intérêts qui entraîne le vieux monde à la conquête des clientèles exotiques.

Vous possédez les fortes qualités de la race, faite de clarté, d'endurance, d'énergie et de bonne humeur.

Vous sortez du Lycée, armés de toutes pièces pour les luttes de la vie, luttes dont, si tentez la fortune qui sourit à l'audace des jeunes !

Il y a quelques minutes à peine, nous écoutions avec un intérêt, toujours croissant, le beau discours de votre savant professeur, M. Giacomoni, et tous nous étions sous le charme de sa parole élégante et précise.

Il nous parlait de Florence, avec une émotion d'artiste et de fin lettré, qui se communiquait à chacun d'entre nous, à ceux-là surtout qui ont eu la bonne fortune de visiter la glorieuse cité toscane et d'en admirer les merveilles.

Si le cadre de son discours l'avait comporté, il n'aurait pas manqué de vous dire, que, dès la fin du XIIIe siècle, la bourgeoisie commerçante et industrielle de Florence eût la haute main dans les affaires de l'Etat.

C'est à ce moment que la cité prend sa physionomie définitive et qu'elle achève d'élaborer sa constitution.

C'est à partir de ce moment que la République Florentine, sous une administration sage et prévoyante, devient l'un des pays les plus considérés de l'Europe, étendant au loin ses relations et son influence.

Ces négociants avisés étaient en même temps de profonds politiques et des hommes de goût, passionnément épris des choses de l'art.

Les plus illustres d'entre eux, les Médicis, sont restés comme les types légendaires des Mécènes de la Renaissance.

Leur prestige s'étendait à l'Europe entière : ils ont donné deux reines à la France, et, comme pour mieux se ménager les grâces d'en haut, ils ont fait asseoir, sur la chaire de St Pierre, deux papes de leur famille, dont l'un n'est appelé Léon X et fut cardinal à 13 ans.

Pendant de longues années, ils exercèrent le pouvoir souverain, et c'est à l'un d'eux que l'histoire a décerné le titre envié de « Père de la Patrie ».

Si vous vous laissez tenter par un voyage à Florence, comme on vous y invitait tout à l'heure dans les termes les plus séduisants, après avoir dépassé la « piazza della Signoria » au seuil des « Uffizi », ce musée, unique au monde par la richesse des trésors d'art qu'il contient, vous vous arrêterez devant la statue de Côme de Médicis, dont le piédestal porte, gravée dans le marbre, cette inscription, si éloquente en sa simplicité : *Pater Patriæ* ; et devant l'image de ce marchand, qui fut le premier citoyen de la République, vous vous demanderez s'il est bien vrai, comme le disent encore certaines gens, que la pratique des affaires commerciales soit incompatible avec les grandes idéalités de la vie !

Cet exemple, mes chers amis, vaut mieux qu'un discours : je le livre à vos méditations, et je m'arrête.

Mais, avant que je me sépare de vous, et puisque nous sommes entre camarades, permettez au plus ancien d'entre vous, de vous ouvrir à l'accomplissement d'un devoir, qui, j'en suis sûr, vous est cher à tous.

Laissez-moi, du haut de ce siège, envoyer un salut respectueux, à tous ceux qui, à des titres divers, exercent ici la noble mission d'orner vos esprits, et, suivant la belle expression de Michelet, de former vos consciences.

A ces hommes d'élite, qui ont dépensé la belle moitié de leur jeunesse et de leur talent, pour apprendre à devenir vos maîtres et vos éducateurs, qui vous ont donné, qui vous donnent, sans compter, leur temps, leur savoir, leur expérience et leur affection, je veux adresser en votre nom, en notre nom à tous, l'hommage si justement mérité de notre vive reconnaissance et de notre profonde estime.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 août, à 8 h. 1/2

Allégro Militaire,	Sellnick.
Charles VI, ouverture,	Halévy.
Fandango,	Schwartz.
Le Maître de Chapelle, fant.,	Pinet.
Mignonnette, mazurka,	Chomel.

Le Chef de Musique, I. LANZ.

Retraite en musique

Itinéraire du 2 août

Rues Napoléon, St-Roch, Boulevards Paoli, du Palais jusqu'au Palais de Justice, redescendre ! Bd du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, Place St-Nicolas, Bd Sébastiani, rentrée.

Incendies des forêts

31 juillet 1905. — Le maire de Bastia, Vannacci, explique dans un rapport, que le mouvement populaire à la suite duquel le général Simon avait quitté la ville était tout simplement une manifestation du peuple « pour célébrer avec un enthousiasme sans exemple le jour mémorable qui a fait reposer sur les remparts le Pavillon Blanc, symbôme de la candeur, de la paix et de l'abondance. »

1er août 1562. — La séréniss'me République siégea aux six nobles et à l'archevêque du delà des monts les suppléments votés.

Par là, Gênes accordait à ces dignitaires transmontains, les avantages qu'avaient ceux du deçà des monts.

Conférence sur Mme de Noailles à Calvi

M. René Sangy nous a donné hier, à la mairie, sa deuxième conférence sur Madame la comtesse de Noailles, sous la présidence de notre distingué procureur de la République, M. Louis Adriani.

Toute l'élite intellectuelle de notre cité s'était donnée rendez vous à l'Hôtel de Ville, et à 5 heures et demie, heure fixée pour la conférence, la salle est littéralement comble.

Seul le brillant conférencier manque à l'appel... Il arrive enfin à 6 heures, à la grande satisfaction du public impatient de l'entendre. M. Adriani prend aussitôt la parole et avec cette finesse et cette élégance de langage qui le caractérisent, il nous sert un remarquable discours, fréquemment interrompu par les applaudissements ; pendant vingt minutes environ, nous restons sous le charme de cette parole chaude et captivante. Voici d'ailleurs cette allocution : les lecteurs du *Petit Bastiais* l'apprécieront eux-mêmes.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous avons aujourd'hui la chance inespérée de revoir au milieu de nous la jeune, sympathique et brillant conférencier, qui nous charmait tant ces jours derniers.

Au premier appel, bravant les fureurs de la canicule et n'écoutant que son courage, il nous est revenu.

Peut-être, avant de quitter ce pays conquis, ce golfe si beau et déjà chanté par lui, a-t-il trouvé des beautés encore inconnues, qu'il veut nous dire ! Peut être aussi se sent-il invinciblement attiré par ces admirables concerts d'oiseaux, qui, lors de sa première venue, ont émerveillé son oreille ! Certes, il ne se doute pas, — le vrai mérite s'ignore lui même, — que, dans ces concerts mélodieux, il n'avait qu'à vouloir pour être le plus savant chef d'orchestre, ou, mieux même, sur sa flûte enchantée, le plus délicieux des enchanteurs.

A côté d'un pareil virtuose, vous vous en présidez de pure forme. J'ai l'impression très nette de n'être ici, ce soir, qu'un inutile remplissage, désigné tout simplement pour donner une consécration nouvelle à cet usage ancien qui veut que dans toute conférence il y ait un président.

M. René Sangy n'a plus besoin, auprès de vous, d'aucune présentation. Il vous a été présenté, en termes graveurs et justement applaudis, par le distingué président de notre tribunal, mon heureux prédécesseur à ce fauteuil.

Il était, le soir-là-même, à l'Ile Rousse, l'objet d'une présentation nouvelle de la part de notre excellent ami, le docteur Semidei, le président si honorable sur le

expert en toutes choses, que nous connaissons tous.

Des conférences de M. Sangy, autant que des présentations qui les ont précédées, nous avez connu, d'abord pour y avoir assisté ici même, puis par les journaux insulaires, les échos retentissants.

Qu'on me permettre cependant de le dire, la meilleure présentation que M. René Sangy ait eue, est celle que, de lui-même, il s'est faite, en nous offrant de sa voix si chaude et avec un talent si réel, la conférence dont il nous donnait le régal.

Par ce qu'il a bien voulu nous en dire et qu'il nous a si bien dit, nous connaissons maintenant les « Lettres à François. » Nous avons même le désir très vif de pousser plus loin la connaissance. Nous voudrions de nos mains effeuiller le volume où l'exquise jeune fille et son oncle charmant ont mêlé leurs âmes, et parcourir avec une avidité, facile à concevoir, ces pages charmeresses, écrites dans la langue prestigieuse, qui est celle de Marcel Prévost.

Peut-être même voudrions-nous connaître l'œuvre entière. Elle n'est pas, à mon sens, aussi écrabouillée que des esprits *superficiels* peuvent le laisser paraître. Elle ne le serait pas sûrement si, la parcourant avec l'esprit plus qu'avec les yeux et ne s'arrêtant pas à l'image parfois un peu crue, le lecteur consciencieux cherchait, sous cette image, la véritable pensée de l'auteur, pour en dégager l'enseignement de haute morale qu'il voulait y mettre et qui, seul, s'y trouve en réalité.

Si vous êtes comme moi, vous ignorez presque tous l'œuvre de Madame la Comtesse Mathieu de Noailles. Encore une exquise connaissance à faire, que nous ferons dans quelques instants, dont nous avons charmés et redevables à M. René Sangy ; que de remerciements ne vous devrons-nous pas, mon jeune et cher ami !

Par un effet immédiat et sûr de ces conférences, belles et simples, voilà nos esprits tournés vers les plaisirs les plus délicats, vers une conception plus haute des choses de la vie, vers un idéalisme vivifiant, capable, par la seule force de sa beauté, de nous arracher, si nous voulons lui donner nos loisirs, aux spéculations fétéondes et parfois malsaines auxquelles se complaisent si souvent et si fort nos âmes d'insulaires.

Nous sommes, à cet égard, vic à vic de nos frères du continent, dans un état d'infériorité véritablement inquiétant.

Je me souviens, d'avoir, au hasard de la destinée, vécu dans des centres qui, par leur population et leur importance, n'étaient pas supérieures à nos principales villes. J'ai vu là des conférences diverses, admirablement organisées. J'ai vu les Universités Populaires s'installer et conquérir, dès le premier jour, droit de cité. Et quel plus beau plaisir que de regarder, chaque semaine, au jour et à l'heure indiqués, devant un auditoire de plus en plus nombreux, défiler les professeurs du Lycée, les amateurs et les érudits de la ville voisine, distribuant sans compter, avec un admirable désintéressement, le pain de la science et de l'esprit à la masse avide de plus comprendre et de mieux connaître !

Une œuvre de cette nature se créerait elle en Corse, bien constituée, bien vivante et bien régulière ? M. René Sangy en serait-il un des premiers et des plus habiles ouvriers ? Je le crois un peu et l'espère beaucoup.

Et je lui dis pour terminer :

L'œuvre est bonne, bonne entre toutes. Elle peut avoir des conséquences de la plus haute portée, dont le plus heureux serait peut-être de donner à notre pays une âme nouvelle et meilleure, de changer le cœur de la mentalité de la masse de nos populations, naturellement si intelligentes et si fines.

A ce titre, l'œuvre que vous avez entreprise, Monsieur Sangy, et à laquelle vous vous dévouez avec de si consciencieux efforts, mérite mieux que notre argent, mieux que notre concours, mieux que nos applaudissements. Elle est digne au plus haut degré de la sympathie, de l'estime et de la reconnaissance publiques !

M. René Sangy se lève à son tour, et après avoir remercié dans les meilleurs termes, le Président de son précieux et bienveillant concours, il aborde le sujet de sa conférence. Il commence tout d'abord par défendre Mme de Noailles contre une catégorie de gens de lettres qui ne la critiquent que par ce qu'elle la jalousent; il adresse notamment une verte riposte rengrenaise à M. Ernest-Charles, un des détracteurs les plus acharnés de la jeune comtesse. Puis, M. René Sangy passe en revue toutes les œuvres de Mme la comtesse de Noailles « Le Cœur Insombrable, » « l'Ombre des jours, » « la Nouvelle Espérance, » « le Visage Emerveillé, » qui est une véritable merveille, et « la Domination. »

Au cours de son intéressante causerie, M. René Sangy nous cite avec beaucoup d'âme et en les commentant, les meilleures pages de Madame la comtesse de Noailles, pages exquises s'il en fut, originales et empreintes d'un léger parfum exotique qui nous était jusqu'ici inconnu.

Pendant une heure et demie, nous sommes sédnits, charmés, et, si nombreux étaient hier ceux qui ignoraient les œuvres de cette comtesse de vingt-cinq ans, nombreux sont aujourd'hui à Calvi ceux qui l'aiment et l'admirent. La conférence de M. René Sangy a été pour la plupart d'entre nous une véritable révélation, et les ouvrages de Madame la comtesse de Noailles feront désormais partie de nos bibliothèques.

Nous remercions M. René Sangy de nous avoir appris de si belles choses, nous le remercions surtout d'être venu nous arracher un peu à nos petites querelles et nous faire connaître en écrivain qui est certainement une des gloires de la France contemporaine.

♣

Reconnu à la conférence :

Mmes Adriani, Ambrogi, Fabiani, Grec, Colonna de Leca, Rossi, Savelli de Petriconi, Boissel, Flach, Vergez Trey, Costa, Battestini, Santoni.

Mlles Savelli de Petriconi, Fabiani, Crudeli, Catherine et Laure Emmanuelli.

MM. Adriani, procureur de la République, Ambrogi, président du Tribunal civil, Colonna d'Ampriani, juge d'instruction, Fabiani, receveur des finances, Colonna de Leca, maire de Lumio, Sorba, ingénieur des ponts-et-chaussées, Angelini, curé, Marcelli, vicaire, capitaine Feracci, Boissel, lieutenant de gendarmerie, lieutenants de Sélancy et de Bouginvilla, Cerani, receveur des postes, Bartoli et Fabiani, avocats, Rossi, chef de bureau au gouvernement général de l'Algérie, Flach, ancien receveur des postes, Battestini, notaire, Costa, agent voyer, Guérard, ancien agent de la Compagnie Française de navigation, Jeanneton, syndic de la marine, etc. etc.

F.

P. S. — M. René Sangy part pour l'Ile-Rousse où l'accompagnent MM. Adriani, procureur, Ambrogi, président, Colonna d'Anfriani, juge d'instruction, Mathieu, conducteur des ponts et chaussées, et Fabiani, avocat.

Heureux Maris !

Leur femme guérie

par les pilules Pink

L'ange de la maison, c'est la femme. Si la femme est en bonne santé, tout va bien, c'est le paradis. Qu'elle soit malade, tout va mal, la maison devient un enfer. Pour se veiller le droit de tous les travaux de la maison, il faut l'état de la femme. Il n'y a pas d'auxiliaire aussi malheureux que celui d'un veuf. Un mari dont la femme est malade est presque veuf. Heureux les maris dont la femme prend les pilules Pink, ce sont les privilégiés. Pink soigne dans les premiers temps, et guérira complètement. Après quelques jours, elle se sentira apaisée. Les Pilules Pink lui ont donné des forces, de l'appétit. Elles ont favorisé une circulation plus active du sang. — Ma femme se porte maintenant on ne peut mieux — s.

Un autre mari heureux c'est M. Abdon Garnier, brigadier des Douanes, à Audresselles par Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais, qui écrit :

« Je me fais un plaisir de vous faire connaître que ma femme Mme Jeanne Castelli a été guérie complètement de ses maux d'estomac par les pilules Pink. Je vous en remercie et vous autorise à faire publier ma lettre. »

M. Dubois Constr, jardinier chez Mme Tourat, à Villers-sur-Authie (Somme) écrit :

« La boîte de pilules Pink que vous m'avez envoyée a fait des merveilles merveilleux. Ma femme souffrait d'atroces migraines et de douleurs dans le côté. Tout cela a disparu depuis qu'elle a fait usage de vos pilules. »

Tous les maux doivent servir que les pilules Pink sont particulièrement bonnes pour les femmes. Elles sont bonnes pour les hommes, mais pour les femmes elles sont indispensables. Un délicat tempérament de femme a toujours besoin d'un tonique, a toujours besoin de sang. Les pilules Pink sont le meilleur tonique et le meilleur régénérateur du sang. Il les sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique, débilité nerveuse, paralysie, irrégularités. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Gablin, 23, rue Vieille, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Correspondance

On. Sig. Directore del *Petit Bastiais*.

Il sottoscritto prega la S. V. Ill.ma di volere pubblicare nel suo accreditato giornale quanto segue :

Il Sig. Carmino Carreri, il quale ha ricevuto il primo premio all'Esposizione internazionale di Bastia per i suoi lavori di Calzolaio, è andato dicendo alla Commissione giudicante che i lavori esposti gli ha principiati e finiti da per sè mentre i fondi gli ha fatti tutti sani Luigi Bacci, rue Spinola 12, p° t°.

Aggradisca, Sig. Direttore, i più sentiti ringraziamenti del suo

Obbl.mo Dev.mo
LUIGI BACCI.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers boulangers. — Les ouvriers boulangers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, 1er août, à 9 heures du matin, au siège social, 8, route du Cap, salle des Dockers.

Ordre du jour : Disposition à prendre pour la création de la boulangerie ouvrière. Il sera donné connaissance d'une communication de la plus haute importance.

T. Ermicy.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 juillet

7 heures matin. — 7 heures du matin, + 26° à midi, + 29. à 6 heures du soir. + 30°5
Maxima, + 30°4. **Minima,** + 24 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm., à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. faible.
Dans l'après-midi, E. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin 0 mm

♣

Fiançailles

Hier au soir ont eu lieu les fiançailles de M. Pierre Davoli, chef comptable à la compagnie des mines de phosphate de Métlaoui (Tunisie), chevalier de l'ordre du Nitchan-Iftikar, avec Mlle Paoli de Silvareccio.

Aux fiancés, nos félicitations les meilleures.

♣

Ecole de commerce

Ont obtenu le diplôme supérieur de fin d'études à l'école de commerce de Marseille, MM. Benietti Xavier, Padovani Dominique, et M. Fabrizi Toussaint, le certificat d'études.

♣

Récompense mutualiste

M. le lieutenant Dabonnetti, du 134e d'infanterie, a obtenu une médaille de bronze en récompense de la propagande faite dans l'armée des idées de prévoyance et de mutualité.

♣

Palmes académiques

M. Muzy Marius, professeur à l'école pratique de commerce et d'industrie de Grenoble, est nommé officier d'académie.

♣

Récompense au dévouement

La médaille d'honneur de bronze de 2e classe a été attribuée à Mlle Casari Marthe, surveillante, et à MM. Alexandri François, Alfonsi Ange et Geroʻami François, porteurs de malades aux hospices civils de Toulon, en récompense du dévouement dont ils ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques.

♣

Etudes supérieures

Un élève admis au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles devant la faculté des sciences de Marseille, MM. Calvi, mention bien, Albertacci, mention assez bien, Battini, Maffraggi, Sali, Guerrieri.

♣

Nouvelles maritimes

M. Bartoli, maître au cabotage, est nommé maître de port de 1re classe, et attaché, en cette qualité, au service du port de Marseille.

♣

Erratum

Dans l'article paru dimanche sur Bastia, il est dit que les fortifications de Terra Nova ont été commencées en 1840, par Tomasino de Campofregoso. C'est 1480 qu'il faut lire.

♣

Tableau d'avancement

M. le docteur Thiers, médecin aide-major de réserve de 2e classe, est inscrit au tableau d'avancement de 1905, pour le grade de médecin aide-major de 1re classe.

♣

Les Palmarès

Nous relevons dans le Palmarès du petit lycée Jansen de Sally, parmi les élèves qui ont été le plus souvent nommés, les noms des jeunes Poli, Piccioni et Maroni, en quatrième, Antonini et Moracchini, en cinquième.

Au collège Stanislas, M. Jourdan-Pietri Sampiero, de l'école préparatoire à Centrale, a obtenu de nombreuses nominations.

♣

Lycée de Bastia

Des cours destinés aux élèves des classes primaires auront lieu, moyennant une rétribution supplémentaire, du 7 août au 23 septembre inclus.

Ces cours seront faits par M. Tafanelli.

S'adresser, pour les inscriptions, à M. le Surveillant général ou à M. Tafanelli.

♣

Au Port

Vap. *Bocognano*, cap. Maorry, arrivé de Livourne 57 passagers, div.

— Vap. *Rascasse*, cap. Cantarelli, arrivé de Portovecchio, chargé de sel.

— Vap. *Marguerite Franchetti*, c. Peraldi, arrivé de Marseille, div.

— Vap. *Ville de Cannes*, c. Santini, arrivé de Portovecchio, diverses.

— Vap. *Balkan*, cap. Marcantetti, arrivé de Livourne, 22 pass., div.

— Vap. *Italia*, cap. Jannot de Capper, arrivé de Marseille, 59 passagers, diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 248 passag., div.

♣

Bar Soavi

Bière Gruber le bock-ale 0,20 c. ; le ballon 0,25 c. ; le demi 0,40 c. ; le SÉRIEUX 0,50 c.

♣

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

♣

Avis

Leçons d'Italien à domicile ou non.

S'adresser au bureau du journal.

♣

Achat de prunes

La Maison L.-N. Mattei et Cie a l'honneur d'informer les propriétaires qu'elle achète tous les jours des prunes (reine claude) vertes.

♣

Piano

Piano à louer. S'adresser au bureau du journal.

♣

Bonne occasion

A vendre bicyclette, état neuf, marque l'Acatène Métropole, course sur piste, développant 10 mètres, poids, 9 kilos.

S'adresser à M. Stillati, télégraphiste.

♣

A louer

Une chambre meublée, rue de l'Opéra, 18, au 2e.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, sis au au 3e étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas.

— Un appartement composé de 10 pièces donnant sur la place St-Nicolas, au 1er étage de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

♣

Teinture Nam

Teinture du Roi Nam instantanée, inoffensive et inodore, dernière création du jour, pour donner aux cheveux et à la barbe leurs couleurs naturelles, d'un blond ou d'un noir brillant ébène. Cette teinture se recommande par sa bonne composition. Prix des deux flacons, 3 francs.

En vente chez M. Sessari, coiffeur, boulevard Saint-Angelo.

BRASSERIE GASPARINI
5, Place Saint-Nicolas

Tous les soirs à 4 heures, Glaces assorties

AVIS UTILE

Toute personne désirant boire frais qui mettra un glaçon dans son verre devra s'assurer que cette glace fondue ne produit pas de la graisse à la surface du liquide.

A cet effet, la *glace hygiénique* de la *Glacière Bastiaise* est toute indiquée parce qu'elle est fabriquée à l'eau *distillée absolument pure* reconnue à l'analyse.

Café des Gourmets
A la renommée des
GLACES
TOUS LES SOIRS
à partir de 4 heures
Bière F. POUSSET
Spatenbraü Munich
Pilsen. Burgerliches. Brauhaus
BOCK-ALE. GRUBER

Avis au Commerce

Le vapeur *Alpha*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, Vendredi, 4 courant, et de Bastia pour Tunis le samedi 5, dans la soirée.

Pour fret, passages, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, Transports Maritimes Est-Tunisien, 6, rue Saffren.
à Tunis, Direction, 6, rue d'Alger.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

La direction a l'honneur d'informer les commerçants de Bastia qu'elle transporte, à partir de ce jour, les farines et les semoules à raison de 0,50 la balle. Les autres marchandises sont transportées également aux mêmes tarifs que les autres compagnies.

A LOUER

L'ancien local du Grand Café de Commerce. S'adresser à M. Simon Damiani, ainsi que pour l'achat en bloc ou en détail de matériel ou dit café.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	28 juillet	29 juillet
Rente 3 0/0 ancien	99 47	— 99 50
— 3 p. 0/0 amortie	99 20	— 99 20

Conférence sur Mme de Noailles à Ile-Rousse

Ile-Rousse, 31 juillet, 10 h. 45 soir.

M. René Sangy a fait, ce soir, dans les jardins de la mairie, une conférence sur la comtesse Mathieu de Noailles, en présence d'un nombreux auditoire.

Le distingué conférencier a obtenu un grand succès.

Prochain conseil des ministres

Paris, 31 juillet.

M. Loubet actuellement à Rambouillet, rentrera demain matin à Paris pour présider le conseil des ministres.

Les relations franco-allemandes

Paris, 31 juillet.

M. Rouvier et le prince Radolin auraient rencontré quelques difficultés sur les questions d'organisation financière et de police au Maroc.

Le prolongation des pourparlers crée un certain malaise dans les hautes sphères diplomatiques.

Le gouvernement allemand dit qu'il n'est pas pressé et ses organes conservent un calme absolu.

Les Morts du Jour

Le général Hinstin

Paris, 31 juillet.

On annonce la mort du général de division Hinstin, du cadre de réserve.

L'état de santé du Bey de Tunis

Tunis, 31 juillet.

On télégraphie de Times au « Temps » :

L'état de santé du Bey de Tunis inspire de graves inquiétudes à son entourage.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE à Copenhague

Copenhague, 31 juillet.

L'empereur Guillaume est arrivé cette après-midi à Copenhague où on lui a fait une brillante réception.

La flotte anglaise dans la Baltique

Inquiétudes de la presse russe

Paris, 31 juillet.

Le correspondant de l' « Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

Les Journaux russes sont très préoccupés des conséquences possibles de l'antagonisme que suscite la prétention de l'Allemagne de faire de la Baltique, une mer fermée, et la résolution prise par l'Angleterre de voir faire dans la Baltique une grande démonstration navale pour protester contre la prétention de l'Allemagne.

L'impression en Allemagne

Berlin, 31 juillet.

La visite de l'escadre anglaise dans la Baltique impressionne diversement l'opinion allemande.

Le journal conservateur « Reichsbote », dans un article reproduit par certains grands organes, y voit une démonstration anglaise pour répondre aux visites de la flotte allemande en Suède et en Danemark, comme la récente croisière du roi Edouard, suivie celle de Guillaume II dans la Méditerranée.

Dans les milieux bien informés on qualifie de pure fantaisie le soi disant projet de fermeture de la Baltique aux marines de guerre étrangères.

La presse anglaise

Londres, 31 juillet.

Parlant des attaques de certains journaux allemands, à l'occasion de la prochaine visite de l'escadre anglaise dans la Baltique, le « Morning Post » dit :

Si ces journaux représentent vraiment l'opinion publique allemande et si l'Allemagne veut la guerre avec nous plutôt cette guerre aura lieu mieux cela vaudra.

EN RUSSIE

L'agitation et les grèves

Saint Pétersbourg, 31 juillet.

La circulation sur les chemins de fer du Caucase est à chaque instant interrompue, la voie étant détruite en plusieurs endroits.

La détresse augmente parmi les travailleurs de Saint-Pétersbourg à la suite des grèves.

On menace de faire grève dans les ateliers de la Baltique.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Du « Lyon Républicain » :

La période d'accalmie se prolonge en Mandchourie, en raison des pluies qui tombent d'une façon torrentielle. La fin de la saison pluvieuse est imminente, et si l'armistice n'intervient pas, les grandes opérations militaires recommenceront à ce moment.

La position des généraux japonais n'a pas changé. En allant de l'ouest vers l'est, on rencontre successivement Nogi, Oku, Nodzu, Kuroki et Kawamura.

Il y a des raisons de croire qu'une nouvelle armée, dont les opérations n'ont été mentionnées qu'occasionnellement, est chargée du soin de couper les communications russes entre Kharbine et Vladivostock.

Depuis le commencement de la guerre, le Japon a reçu les 13e et 14e divisions. Les 15e et 16e divisions sont maintenant formées et seront maintenues, même après la conclusion de la paix. Il y a actuellement plus de vingt divisions en campagne, y compris des premières et les deuxièmes réserves. Du reste, les Japonais prétendent que le général Léonéritch sera forcé de reculer sur Kharbine, sans quoi il serait irrémédiablement perdu.

Le « Nichi Nichi Skinbourn » dit à ce propos que la province de Kirin et tout le territoire de la côte sont enveloppés par les Japonais et qu'une telle position est sans précédent dans l'histoire du monde.

On annonce, d'autre part, que depuis le débarquement des troupes japonaises à Sakhaline, des navires détachés de l'escadre de l'amiral Togo surveillent étroitement Vladivostok, de façon à empêcher les navires russes de gêner les opérations. Vladivostok est en réalité complètement bloqué du côté de la mer et cette situation explique l'action des grands croiseurs « Rossia » et « Gromobi » et des torpilleurs qui se trouvent dans le port.

Ce blocus très étroit a fait qu'il a été impossible aux Russes de s'opposer aux opérations des Japonais à Sakhaline et à leur débarquement dans les baies de Possiett et d'Ungani au sud de Vladivostok.

De même d'autres escadres japonaises surveillent toutes les côtes le long de Sakaline et de la Sibérie. Enfin on confirme qu'un mouvement japonais débarque sur le continent sibérien, dans la baie de Castries, sur les rives de laquelle se trouve Alexandrovsk. Un autre détachement a pris possession du territoire russe au-dessous de l'embouchure de l'Amour.

Vers la Paix

Paris, 31 juillet.

Selon la Tribune de New York, la Chine présentera à la conférence de la paix une réclamation de 25 millions de livres sterling à titre d'indemnité pour dégâts commis en Mandchourie par les belligérants.

Dans l'île Sakhaline

De Londres : La légation japonaise confirme que les Japonais ont débarqué, le 24 juillet, près d'Alexandrovsk, capitale de Sakhaline et siège du gouvernement de cette île.

Un peu plus tard, ils ont occupé la ville même.

La ville est exactement située en face d'un autre Alexandrovsk qui se trouve sur la côte sibérienne. Les deux villes sont reliées par un câble sous-marin.

D'autre part, on annonce qu'un bataillon japonais a débarqué dans la baie de Castries, le 25 juillet, à proximité de cet autre Alexandrovsk.

Cet Alexandrovsk sibérien a une certaine importance, car il est placé en travers de l'étroite bande de terre qui se trouve entre le Pacifique et le lac Kizi, dont les eaux se déversent dans l'Amour. Ce lac est navigable en été.

Les Japonais, après avoir franchi cette bande de terre, pourront donc prendre à revers la ville de Nikolaïewsk et couper la garnison de ses communications. La ville de Nikolaïewsk se trouve l'embouchure même du fleuve.

Les Russes sont à Loikeff, entièrement isolés, ils ne pourront pas tenir longtemps ; ils devront capituler. Leur reddition rendra les Japonais virtuellement maîtres de toute l'île de Sakhaline.

L'état de l'amiral Rodjestvensky

Londres, 31 juillet.

Le correspondant du « Times » à Tokio télégraphie :

L'amiral Rodjestvensky peut maintenant se lever, mais son état est encore grave.

L'amiral ressent aux pieds des douleurs inquiétantes.

La paix ne serait pas possible

Saint-Pétersbourg, 31 juillet.

Le « Novoie Vremia » dit que le Japon ne peut se passer d'indemnité de guerre tant pour ses créanciers anglo-américains que pour lui-même.

La Russie ne voulant pas payer d'indemnité de guerre, ce journal en conclue que la paix est impossible.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
SOUVERAIN POUR LES
MAUX de COEUR de TÊTE d'ESTOMAC
& CHOLÉRINE
EXCELLENT POUR LA DENTITION & LA TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER de RICQLÈS

Glacière Parisienne

Nous avons l'honneur de rappeler à nos nombreux clients que notre voiture de livraison dessert deux fois par jour les différents quartiers de la ville :

Le matin, de 9 à 11 heures,
L'après-midi, de 3 à 6 heures,

et que notre *dépôt central* sis rue Saint François, 3, (près la Brasserie des Platanes), est ouvert tous les jours de 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Nous rappelons, en outre, à Messieurs les voyageurs que, comme par le passé, ils pourront se procurer de notre glace à la gare de Lupino, où un employé se tiendra à leur disposition au passage des trains venant de Bastia.

Notre glace est vendue 5 cent. le kilo.

Orezza-les-Eaux

Hôtel Granajola
(Villa Manfredi)

Tenu par Mme COLOMBANI
Ouvert à partir du 8 juillet. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

A VENDRE
ou bien à louer
pendant la saison d'été

Belle propriété avec vaste jardin et champ d'oliviers à l'entrée du hameau Gualtella (Ville de Pietrabugno), près l'église Sainte-Lucie, avec maison d'habitation se composant de cinq pièces, savoir : deux chambres, une salle à manger, un salon et une cuisine avec balcon et latrine.

S'adresser à M. Bernardi, 5, rue Saint Jean.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Vve PIETRI, propriétaire

Cet établissement, très heureusement situé, a été l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin Français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq Semaines de Voyage en Corse, » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Arrangement pour familles et séjour prolongé.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, crevettes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle sollicitera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de Pietranera.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Service régulier de vapeurs
entre Marseille et Bastia
Tarifs très réduits pour toutes les marchandises

Départ de Marseille pour Bastia tous les samedis.

Départ de Bastia pour Marseille tous les mardis.

Flotte de la Cie H. LAINÉ, armateur à Marseille

	Capitaines
Ville de Cannes, 400 tonnes,	M. Santelli.
La Balagne, 800 tonnes,	M. Periochi.
Ville de Nice, 650 tonnes,	M. Morganti.
Harmonie, 800 tonnes,	M. Pietri.

Pour renseignements s'adresser à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

A M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

Glacière DE CORTE

Demandez partout la Glace hygiénique, incomparable, à l'eau naturelle de la Restonica à 5 centimes le kilogramme.

Dépôts à Bastia :
5, rue Miot.
Esplanade du Palais de Justice, à côté de M. Santandrea.
Cours docteur Favale, entrée de la Citadelle.
Route du Cap, 9. 00364

Bastia-Portovecchio

Le capitaine Cantarelli, directeur des Pêcheries à vapeur, a l'honneur de faire savoir aux commerçants de Bastia qu'il assurera, à partir de mardi, 25 courant, un voyage hebdomadaire sur Portovecchio.

Il prendra des marchandises pour Solenzara et Portovecchio.

Pour frêt et passage s'adresser au bureau de la Société, quai du Vieux Port (Maison Romieu).

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

Haute-Nouveauté
MAISON ROGIALLI
Place Saint-Nicolas

Saison Printemps-Eté

Chaque saison, à la réception de ses marchandises de grande nouveauté et d'une beauté exceptionnelle, Mlle Jeanne Rogialli prévient ses clients qu'on se rendra compte de la modicité des prix que la Maison ROGIALLI peut offrir.

Elle vient prévenir au nombreux et fidèle clientèle qu'elle a reçu pour la saison *Printemps-Eté* un riche assortiment de draperies pouvant satisfaire tous les goûts de ses nombreux clients et défier toute concurrence.

Etoffes anglaises de premier choix, vêtements sur mesure pour Messieurs, Dames, Militaires et Ecclésiastiques.

Grand assortiment de gilets fantaisie, bretelles, cravates, chemises, pochettes, fantaisie, etc., etc.

N. B. — Sur demande on se rend à domicile et on envoie des échantillons dans l'intérieur.

Grande vente réclame
avec Prime

La Maison ORESTE BIAGINI désireuse de faire apprécier de plus en plus l'excellente qualité des vins qu'elle livre et *qu'elle garantit absolument* pure à l'analyse donnera à partir de demain à titre gracieux :

UNE PRIME consistant en une SERVIETTE d'une réelle valeur à tout acheteur de 20 litres de vin.

En vue de faciliter la clientèle il sera remis un BON DE PRIME à chaque litre de vin. Vingt bons donneront droit à La PRIME correspondant à la quantité du vin livré.

C'est pour engager les amateurs de bon vin à essayer qu'elle n'impose ce sacrifice. Ils en seront enchantés car ils y trouveront l'utile et l'agréable. Des facilités sont accordées pour le paiement et les vins seront livrés à domicile soit en paniers de 12 bouteilles soit en demi-pièces ou fûts.

Aperçu des Prix

Vin d'Algérie Rouge,	0,30 et 0,35 c. le litre,	
—	blanc, 0,30 cent.	id.
Vin Corse Rouge,	0,30 et 0,35 cent.	id.
—	Blanc, 0,40 cent.	id.
—	Vieux, Supérieur, blanc et rouge,	0,60 cent. la bouteille, verre à rendre.
Vin d'Italie ou Asconi de 1 lit. 1/4 environ,	0,15 le flacon, verre à rendre.	
Huile d'olive fine,	1 fr. le litre.	
Vinaigre,	0,30 c. le litre.	

Vieux Marsala de Frontignan. — Malaga. — Madère. — Vermouth de Turin. — Apéritif « Le Pol ». — Quinquina « Pomponette », Gentiane, etc.

La grande vente Réclame avec prime, aura lieu tous les jours dans les **Entrepôts Oreste Biagini,** 5, Avenue Carnot, Bastia.

Essayez vous en serez satisfait !

VENDANGES 1905
Amélioration du Vin
par les
LEVURES SÉLECTIONNÉES
PURES ET ACTIVES DE
L'INSTITUT LA CLAIRE
Système G. JACQUEMIN
Augmentation du degré alcoolique - Bouquet plus développé. - Clarification rapide
Nouvelle découverte. Défie toute concurrence sérieuse
Demandez la brochure qui donne tous les renseignements
Le grand brochure sur les levures sélectionnées, contenant 95 pages, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande à
M. VICTOR BENEDETTI
Chevalier du Mérite Agricole
2, Boulevard Baille, au 1er, Marseille

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique
élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIERE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

A vendre ou à louer
Cours Grandval, 34, 4me étage, Ajaccio

Deux appartements composés chacun de 7 pièces, un cabinet, un long couloir, antichambre, mansarde et belvédère. Balcon sur le devant et grand balcon sur la cour. Escalier riche.
S'adresser à Mme veuve Bosc, avenue du Premier Consul, 3, 3me étage, Ajaccio.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LA CHARTREUSE
est la première des liqueurs Les plantes récoltées dans l'admirable domaine de la Grande Chartreuse transmettent à la Chartreuse des arômes et des qualités inimitables.
Exiger la signature L. Garnier qui seule en garantit l'authenticité.
En vente chez MM. Mattei et Cie, agents généraux de la Grande Chartreuse.
Prix courant, tous droits acquittés:
Chartreuse verte, le litre 10 fr.
id. id. le 1/2 litre 5 fr. 25.
Chartreuse jaune, le litre 8 fr.
id. id. le 1/2 litre 4 fr. 25.
N. B. — Remise spéciale aux acheteurs par caisse.







LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les F., F. et F. 3mes
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 9, rue de Grammont



MONTECATINI SUR MER
Etablissement des Eaux « Della Salute »
à LIVOURNE

Ces Eaux purgatives naturelles, très appréciées dans la région depuis plus d'un siècle, possèdent, à des degrés différents, tous les éléments constitutifs des sources les plus connues et les plus efficaces, à base saline, d'Italie et de l'Etranger.

Leur contenu, enrichi par le très précieux agent thérapeutique qu'est l'iode, qui s'y trouve dans de justes proportions pour l'usage interne du traitement, concourt à faire de ces eaux un type des plus efficaces pour les cures les plus variées des affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la régénérescence du sang.

L'efficacité et la réputation de ces eaux salines iodurées ont donné l'idée de réunir les sources dans un établissement grandiose, qui a été ouvert le 1er mai. Cet établissement comprend tout ce que la science, l'hygiène et l'art moderne ont inventé de mieux afin que le traitement puisse produire tout son effet.

L'Etablissement s'élève dans un site très agréable, entouré de jardins et de bois, où on a le double avantage de respirer l'air si vivifiant des montagnes et de jouir de la brise si fraîche et si salubre de la mer. Il se trouve tout à fait à l'extrémité de la grande allée des aqueducs, ombragé de platanes et de chênes séculaires, et à deux kilomètres à peine du centre de Livourne.

Directeur général technique
M. le prof. commandeur G. QUERIOLO
Directeur de la Clinique médicale générale à l'Université royale de Pise.

Sous-Directeur, **M. le prof. chev. Jacques Lombroso,** de l'Institut des Cours supérieurs de Florence; — Directeur adjoint, le **docteur Darius Boccardo,** de la Clinique de l'Université royale de Pise.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, 2 Bastia, 17, Bd Paoli

ANCIEN CABINET PRADELLE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
24 Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir, conformément aux circulaires, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent sous maintes autorités à la crédulité publique les différentes de Cancer guérissables.

Demander et offrir dans tous les Cafés
AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous désirez cette exercice à votre demande.
D^r B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MAISON L.-N. MATTEI et C^IE

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

AU BÉNÉFICE DES CONVALESCENTS

XXXe ANNÉE — MERCREDI, 2 AOUT 1905 — N° 182

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union Postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00365
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: St. D. des Anges.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 51 m.
Lune Nouv. le 31 — Premier quar., le 7.
Fêtes de demain: Inv. de Saint Etienne.

1er AOUT

Les Curiosités de la Semaine

~~~ On cite des anecdotes à l'infini, touchant des artistes qui vendirent, pour quelques francs, leurs productions à des traducteurs, adapteurs ou éditeurs astucieux s'assurant eux-mêmes, de la sorte, d'énormes bénéfices. Ce qui était vrai, il y a cinquante ou quatre-vingts ans, l'est toujours. Vous connaissez la scie fameuse et si distinguée « Viens Poupoule ! » Qui ne la connaît ? Bref, l'adapteur français de cette spirituelle chanson a gagné près de cinquante mille francs. « Viens Poupoule ! » n'est qu'un accommodement d'une scie berlinoise qui s'appelle « Komm Karlchen ! » due à MM. Lutz et Selig pour les paroles et Wappens pour la musique.

Or, M. Lutz vient de déclarer que ses collaborateurs et lui ne touchèrent, en tout et pour tout, que trente-sept francs cinquante, et encore durent-ils ajouter gratuitement à la chanson deux nouveaux couplets. Pour passer du plaisant au sévère, on peut rappeler qu'Adolphe Adam céda pour rien — ou presque rien — son fameux *Noël* à la maison Choudens et ne perçut aucun droit, tandis que le grand éditeur réalisait, avec cette œuvre toujours chantée, une vraie fortune. Faire de la bonne musique n'est peu ; savoir faire, c'est l'essentiel.

~~~ Le langage des singes. On n'a sérieusement pas oublié la tentative originale de ce docteur Garner, qui eut l'idée de s'enfermer dans une cage, au milieu d'une forêt peuplée de singes, afin de pouvoir, après de longues semaines d'études, saisir les éléments du langage des singes. Le professeur Garner assure, plus que jamais, que les cris plus ou moins articulés que poussent les macaques et les chimpanzés constituent un langage rudimentaire dont la connaissance pourrait contribuer utilement à l'étude de l'origine du langage humain. Il va donc de nouveau aller avec sa cage emplie de provisions s'installer dans le calme d'une forêt vierge afin de poursuivre ses patientes observations. Souhaitons qu'il en revienne avec une complète grammaire simiesque. On apprendra alors à parler « singe, » et cela vaudra peut-être le volapuk.

~~~ Le paradis des voleurs. Voilà qui vaut mieux que Fresnes ! Et c'est les Américains, naturellement, qui l'ont trouvé. Une enquête faite à la prison d'Etat de Jackson, dans le Michigan, a démontré que le gardien de l'établissement avait coutume de donner congé, de temps à autre, à des groupes de voleurs, d'assassins et autres prisonniers. Ceux-ci visitaient les cirques et parcouraient les rues à volonté.

Une sorte de République avait été établie à l'intérieur de la prison, et on assassin bien connu, en dirigeait les destinées. Les prisonniers donnaient des représentations théâtrales et des parties champêtres, ces dernières occasionnant tant de bruit que les voisins portèrent plainte. Un prisonnier affirma même qu'aucune tentative d'évasion ne se présentait, la prison étant la pension la plus agréable qu'ils aient jamais connue, si bien que plusieurs prisonniers restèrent dans l'établissement au-delà de leur période de détention. Nous le croyons sans peine. Où pourrait-on être mieux qu'en une telle villégiature ?

~~~ Vengeance américaine. L'un dernier, un millionnaire de Baltimore acheta à un spéculateur en terrains et constructions une maison sise dans la Marie-Avenue, la rue la plus fashionable de la station balnéaire de Long Branch (New-Jersey). Le millionnaire paya sa villa comptant et apprit — trop tard, comme toujours — qu'il avait été affreusement volé. Il rumina une vengeance et la trouva. Il y a un mois, il fit poser sur la façade de sa villa une immense enseigne, ainsi conçue :

Restaurant gratuit pour Nègres

Depuis lors la Marie-Avenue est infestée du matin au soir d'hommes et de femmes de couleur qui sont, comme on sait, pour beaucoup d'Américains, un objet de répulsion. Et on leur donne à manger pour rien. Mais la vengeance ? direz vous. Voici : depuis quinze jours, tous les Américains qui habitent les villas du spéculateur — il en possède trois quarts — désertent la Marie-Avenue. Des maisons qui valaient 300.000 fr., il y a un mois, en valent 50.000 aujourd'hui. On fait devant la noir, et la rue fashionable est devenue une ruelle faubourienne. Le millionnaire volé se frotte les mains.

~~~ La vie à Kharbin. Une chambre d'hôtel, ou cabinet plutôt, meublé d'un lit de fer ignoble supportant un sommier défoncé (on ignore les matelas) est louée de quinze à vingt francs par jour, six cents fr. par mois. Les cochers, qui ne disposent que de voitures antédiluviennes, réclament six francs de l'heure dans la journée, lorsque le temps est beau ; la nuit, ils n'acceptent pas moins de vingt-cinq francs pour une petite course. Remarquez qu'il est presque impossible de se déplacer sans voiture et qu'il y a si peu de véhicules disponibles, à peine quatre cents, qu'on se dispute.

Voilà pour les arrachetbick. Dans les restaurants, vous payez un bifteack 8 francs, une bouteille de vin détestable 17 à 30 francs, une bouteille de champagne 80 francs (30 roubles), une tasse de café 2 fr. 60, un verre de lait 1 fr. 50, et le reste à l'avenant. Dans les magasins, les marchandises qu'on débite atteignent des prix tellement invraisemblables que je n'ose les indiquer. Et pourtant, quelque vous donniez un nombre exagéré de roubles en échange de ce que vous recevez, tout ce que vous mangez, tout ce que vous achetez, est de mauvaise qualité et d'une traîcheur plus que douteuse sinon avariée.

~~~ Caroet d'une jeune fille. Miss Alice Roosevelt est la digne fille de son père. Elle possède des nerfs d'acier. Un statisticien américain — ces gens se mêlent de tout — a calculé que pendant les quinze dernières mois, miss Alice Roosevelt a pris part à quatre cent trois dîners, trois cent cinquante grands bals et trois cents soirées dansantes. Il est vrai que miss Alice Roosevelt est une danseuse infatigable.

En outre, elle a assisté à six cent quatre-vingts *five o'clock* et fait mille sept cents visites. Pendant les quinze derniers mois, elle a donné trente-deux mille poignées de main, presque autant que le président des Etats-Unis, et elle a figuré au mariage de six de ses amis comme demoiselle d'honneur. Ajoutez à cela que miss Alice Roosevelt pratique tous les sports, la marche, l'équitation, le yachting, et vous aurez une idée de sa résistance physique.

PIPELET.

Informations Corses

5 août 1738. — Départ pour Toulon des otages que, le 4 juillet précédent, la Commune de Casinca avait désignés pour garantir l'exécution des traités à intervenir entre le roi de France et la Corse.

Chez les Frères

Discours

prononcé par M. A. GAUDIN, *maire de Bastia, à la distribution des prix aux élèves des Ecoles Chrétiennes.*

Chers Frères,
Chers Elèves,

Les soucis et les nombreuses occupations de l'heure présente — je dois songer à vous assurer du pain, — ajoutés aux préparatifs d'un voyage que j'entreprends pour rétablir ma santé, ne m'ont pas permis de me recueillir assez longuement pour vous adresser une allocution digne de cette solennité.

Je m'en console en songeant que ce sera tout bénéfice pour vous, si je suis bref.

C'est pourtant avec une grande joie que je me retrouve au milieu de vous.

Mon attachement à cet établissement augmente à mesure que les difficultés semblent s'accumuler, et il ne dépendra pas de moi, soyez en certains, que cette maison ne puisse pendant longtemps encore continuer l'œuvre d'éducation chrétienne à laquelle ses dignes maîtres se sont dévoués.

Depuis sa création, l'école des Frères de Bastia confiée à des directeurs distingués et à des maîtres habiles, a vu se réaliser les progrès les plus marquants, et de son sein sont sortie, légion, des hommes fortement instruits, solidement initiés aux lois de la morale et de la religion, qui ont pu ainsi résolument affronter les difficultés de la vie et victorieusement en triompher.

Je pense, quoi qu'en dire une nouvelle école, que tout ce résulte pas uniquement dans l'instruction proprement dite, et qu'à côté d'elle l'éducation tient une très grande place.

A quoi servirait l'instruction mise au service d'une âme perverse ou dévoyée, si ce n'est à lui permettre de faire le mal avec plus de discernement et de sûreté ?

Combien ne serait-il pas préférable, en pareil cas, que l'homme disposé à mal faire, ignorât les principes d'une science qui mettrait entre ses mains des armes ou des engins perfectionnés ou tout autre moyen de destruction ; d'une science qui lui permettrait de développer et de faire prévaloir les théories les plus subversives.

Tout cela ne sera pas à craindre, si l'homme instruit est en même temps pénétré de ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, et ces principes, seule la morale dérivant de la religion, pourra les lui inculquer.

C'est pourquoi l'œuvre de ces maisons religieuses, modestes, suivant qu'utiles, est une œuvre de régénération et de relèvement.

Voilà pourquoi aussi nous leur resterons toujours attaché, persuadé que tout le bien qu'elles sèment ne saurait rester improductif pour la société.

Persévérez donc, chers enfants, dans l'amour que vous avez voué à vos maîtres et dont ils sont dignes à tant de titres ; persévérez dans le travail fécond auquel ils vous convient chaque jour, préparant avant tout par l'exemple.

Et vous, chers Frères, continuez à notre jeunesse si studieuse, si intéressante, les soins éclairés dont vous n'avez jamais cessé de l'entourer.

La ville de Bastia qui vous voit à l'œuvre, vous en remercie par mon organe, et je suis heureux en cette circonstance d'être son interprète.

Continuez à inculquer à vos élèves les vrais principes de liberté, de travail, de concorde et de paix.

Dites leur qu'ils doivent, avec l'ordre social, aimer la liberté sous toutes ses formes, et que parmi toutes celles qu'ils doivent défendre on reconnaîtra, ils doivent placer aux premiers rangs la liberté de l'enseignement et la liberté de conscience.

Apprenez leur que seule l'émulation peut rendre l'éducation large et féconde, et chaleureusement encourager votre estime et préserver désormais mon amour-propre du humiliations qu'hier vous lui avez fait subir. Sans autre préambule, voici mon histoire.

Il y a un an, après avoir visité une partie des Pyrénées, je revenais de Saint-Gaudens à Toulouse, par une belle nuit du mois de septembre. Au point du jour, à mi chemin environ, je quittai la diligence pour en prendre une autre qui devait me conduire à C....., où m'appelait le désir d'embrasser un de mes amis que je n'avais pas vu depuis plusieurs années, et dont je dois, avant tout, vous tracer le portrait ; car il est un des principaux acteurs de mon drame, et la connaissance de son caractère est nécessaire à l'intelligence des événements que je veux vous raconter.

(*A suivre rue*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
POUDRE
SAVON RIMMEL
CRÈME SIMON

45 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

LE PERSÉCUTEUR

VI

En mil huit cent trente, Gourland avait repris du service après la révolution de Juillet et commandait un régiment de chasseurs à Strasbourg. Il était marié, sa femme était madame de Valdannais.

Un jour, au milieu d'un bal, Blarville, l'officier de marine, témoin de Barberin, la reconnut au bras de celui qui avait été le descendant des dogues au moment où s'appêtaient les joies du plus heureux mariage dont une femme se soit plus à traverser les nuages. Dans un excès d'indignation qu'il ne put contenir, il raconta à plusieurs personnes ce qu'il savait de cette aventure, et madame la baronne de Gourland devint le thème d'une conversation où fut répétée sur tous les tons, cette sentence de Shakespeare : *Frailty ! thy name is woman !*

— Docteur, à quel organe secret, à quelle protubérance cérébrale attribuerez-vous la conduite inouïe de cette femme ? demanda un jeune homme curieux de phrénologie à un vieux médecin, dont le regard noir et vif annonçait au premier coup d'œil un caustique et pénétrant observateur.

Le docteur secoua la tête à plusieurs reprises d'un air railleur.

— Les passions, dit-il, se remplacent et se détruisent l'une l'autre dans l'ordre moral, comme les créatures se dévorent dans l'ordre physique ; les jeunes tuent les vieillies, les fortes les faibles, les grandes les petites. La femme est très logique dans cette constante transmutation que vous nommez caprice et légèreté. N'imite-t-elle pas la Nature ? Après la coquetterie qui est la floraison de l'esprit, et l'amour qui est celle du cœur, tout dans l'âme n'est pas éclos. Il y reste toujours quelque germe pour les passions d'un ordre plus raffiné, encore incompréhensibles au vulgaire. Qui sait ? madame de Valdannais doit peut-être sa vie la plus heureuse et la plus enivrée du jour où l'on conquise cette main de fer, deux fois baignée dans le sang de ses premières amours. La terreur mêlée au plaisir est une source à laquelle il est donné à peu d'êtres de s'abreuver ; mais ceux-là s'y grisent.

— D'ailleurs, dit un jeune écrivain qui, par hasard, se trouvait à Strasbourg pendant pour y observer les Alsaciennes, mon ami, qui te dit que cette femme n'a pas conçu quelque vengeance ? Regarde le colonel ; cherche le courage dans cet œil éteint. Je lui donnais soixante ans, et M. de Blarville prétend que Gourland n'avait que trente-deux ans lors de son duel à Toulon. L'avez-vous vu jamais sourient ? Qui a raison de la Justice sociale qui coupe une tête d'un coup, ou de la loi sauvage en vertu de laquelle les Natchez s'amusent des souffrances qu'endure l'ennemi attaché au poteau, et dans la chair duquel ils ont plantés d'innombrables allumettes ? Cette femme me semble implacable comme la justice de sauvage. Son sourire n'est-il point pâle et débile comme elle l'était jadis ? Autrefois elle se mourait, aujourd'hui... voyez le colonel.

— Ont-ils des enfants ? demanda le jeune homme.

— Ah ! vous êtes médecin, dit le docteur en le saisant.

Un mouvement agitait la foule qui se séparait devant le colonel emmené presque évanoui. Sa femme le suivait en exprimant une tendresse qui ressemblait à la précaution avec laquelle une lionne emporte un petit dans sa gueule pour l'achever dans son antre.

FIN.

UN ACTE DE VERTU

I

Madame,

Hier, lorsque je vous ai parlé de mes vertus, vous avez souri, et je sais qu'il est court dès l'exorde de mon panégyrique ; car je le crains trop, ce méchant sourire, pour affronter son ironie silencieuse, sans plier comme sans appel. Plus brave aujourd'hui, puisque je suis loin de vous, je veux vous adresser en dépit de vous-même. Toutefois, Madame, que ce début ne vous effraie point ; je ne prétends pas infliger à votre modestie incrédulité le récit de toutes les belles actions qui décorent ma vie ; modestie à part la pénitence serait trop dure. Une seule page d'histoire, dans laquelle j'ai joué un rôle digne, selon moi, des plus beaux âges de l'antiquité, suffira, je l'espère, pour me